This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137379 3

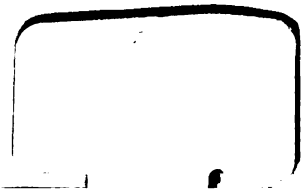

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

ÉDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME SEPTIÈME

Janvier 1701 — Décembre 1702

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS. — TYPOG. P. BRODARD ET GALLOIS.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE GOSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

ÉDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME SEPTIÈME

Janvier 1701 — Décembre 1702

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

Tous droits réservés.

-14207-

ASTOR LIBRARY
FEB
18
1893
NEW YORK

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

JANVIER 1701

1er janvier. — Le premier jour de l'année, le Roi fit à Versailles la procession de son Ordre du Saint-Esprit en la manière accoutumée, et il ne s'y trouva guère de chevaliers, la plupart étant absents ou malades.

On reçut, ce jour-là, une nouvelle surprenante, qui fut que la régence d'Espagne avoit donné au duc d'Harcourt une place dans la Junte immédiatement après la reine, laquelle écrivoit aussi une lettre à la duchesse d'Harcourt, par laquelle elle lui demandoit ses bons offices [1] auprès du duc son mari, et se plaignoit fortement que, bien loin de la traiter comme une reine, on ne la traitoit pas seulement comme une femme de qualité. La duchesse d'Harcourt reçut aussi une lettre de son mari, par laquelle il lui mandoit que les médecins espagnols lui avoient fait prendre un remède qui l'avoit violemment tourmenté, mais aussi qui l'avoit tiré d'affaires.

2 janvier. — Le 2, on vit à la cour Médina, colonel espagnol, par lequel on apprit que le connétable de Castille, qu'il avoit dépêché devant lui, devoit être alors en deçà de Bordeaux.

1. C'étoit bien rabaisser la fierté d'une reine d'Espagne de la maison palatine, mais elle connaissoit bien qu'elle étoit alors à la discrétion des François.

On disoit alors que le conseil de l'Empereur ne vouloit point de guerre, et soutenoit qu'il falloit remettre au jugement de la diète de Ratisbonne [1] la décision des prétentions de l'Empereur sur le Milanois.

Cependant le mal du marquis de Barbezieux continuoit toujours, et même il commençoit à sentir quelque douleur au côté, ce qui étoit encore une assez mauvoise marque.

3 janvier. — Le 3, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, qui étoit d'en prendre une tous les mois.

On sut que des Bordes, gouverneur de Philipsbourg, étoit extrêmement malade, et le mal du marquis de Barbezieux, qui continuoit toujours et qui augmentoit plutôt que de diminuer, commença de donner de l'inquiétude à sa famille et à ses amis.

4 janvier. — Le 4, le Roi donna dans son cabinet une audience publique à l'envoyé de Brunswick-Volfenbuttel, et une secrète à l'envoyé de Brandebourg.

Ce jour-là, le mal du marquis de Barbezieux augmenta considérablement, et les médecins le trouvèrent en très grand danger, quoiqu'il se levât tous les jours et qu'il les passât presque tout entiers dans un fauteuil.

5 janvier. — Le 5, sur les dix heures du matin, il écrivit encore plusieurs lettres de sa main, et puis il écrivit aussi son testament de trois grandes pages d'écriture. Il se confessa ensuite; mais, peu de temps après, il se sentit fort affoibli, et, s'étant mis au lit, il tourna tout d'un coup à la mort, et mourut en effet sur les quatre heures après midi. Le Roi, qui étoit allé à Marly pour cinq jours, ayant appris la nouvelle de sa mort, témoigna le regretter, disant qu'il commençoit bien à se corriger de ses défauts.

Ce soir-là, Sa Majesté fit les Rois avec une grande quantité de dames, à trois tables, et on y cria bien fort [2] : *la reine boit!* car ce fut, à la table du Roi, la marquise de Maulevrier [3], à celle de Monseigneur, la marquise de Villequier [4], et à la petite table, la marquise de Bouzols [5], qui furent reines.

1. Ils pouvoient bien décider cela de cette manière, mais les rois de France et d'Espagne ne se seroient pas soumis à la décision de cette diète pour le Milanois.
2. Tant on étoit affligé de la mort du marquis de Barbezieux.
3. Fille du comte de Tessé.
4. Belle-fille du duc d'Aumont.
5. Sœur du marquis de Torcy.

6 janvier: — Le 6, on sut qu'on avoit volé au Roi cinq de ses assiettes d'or ; ce vol étoit bien hardi, mais il n'étoit pas de si grande conséquence que celui qu'on avoit fait à Bordeaux au connétable de Castille, auquel un portefaix officieux avait emporté un ballot dans lequel il y avoit pour quarante mille écus de pierreries. On sut, le même soir, que le vieux Stoppa [1] étoit mort, âgé de quatre-vingt-trois ans, ne laissant pas un sol à ses héritiers, après avoir dépensé des biens immenses.

7 janvier. — Le vieux Rose [2], secrétaire du cabinet, âgé de quatre-vingt-sept ans, dont on apprit la mort le lendemain matin, avoit eu dans ses affaires une conduite bien différente, car il laissoit huit cent mille écus de bien.

8 janvier. — Le 8 au matin, Chamillart, contrôleur général, qui ne devoit revenir à la cour que deux jours après, parut à Marly, et les courtisans commencèrent à soupçonner que le Roi vouloit disposer ce jour-là de la charge de secrétaire d'État de la guerre; mais, après le lever du roi, ils apprirent qu'il l'avoit donnée à Chamillart, pour la posséder sans quitter celle de contrôleur général; qu'il donneroit cent mille écus à la famille du marquis de Barbezieux pour dédommagement; que le marquis de Torcy seroit chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit, en vendant sa charge de trésorier, sur le prix de laquelle il donneroit deux cent mille livres à Saint-Pouenge, pour le consoler [3] en quelque manière de n'être pas secrétaire d'État. Mais cela changea l'après-dînée, et le marquis de Torcy ayant demandé au Roi l'agrément de sa charge de trésorier par préférence pour Saint-Pouenge, le Roi régla que Saint-Pouenge l'auroit en donnant cent cinquante mille livres au marquis de Torcy.

9 janvier. — Le 9, Mansard fit signer au Roi et à la maison royale le contrat de mariage de Sagone, son fils, ce mariage ayant été quelque temps rompu, et s'étant enfin renoué.

Ce jour-là, Madame eut un second accès de fièvre tierce, ayant

1. Colonel du régiment des gardes suisses, qui avoit fait longtemps toutes les affaires de la nation.

2. Il étoit natif de Provins, de basse naissance, mais, par son esprit, il avoit trouvé moyen de se mettre au service du cardinal Mazarin, auprès duquel il avoit jeté les fondements de sa fortune.

3. C'étoit une médiocre consolation pour avoir manqué une grosse fortune, aussi étoit-il plus mort qne vif quand il vint le lendemain remercier le Roi à Marly.

caché le premier, mais elle ne put dissimuler celui-là, parce qu'il la prit comme elle étoit à table avec le Roi.

On eut nouvelle le même jour que le comte de Briord [1] étoit extrêmement malade à la Haye d'une rétention d'urine.

10 janvier. — Le 10, le Roi déclara qu'il avoit fait Wagner [2] colonel de son régiment des gardes suisses, et l'on sut qu'il avoit donné la compagnie entière du vieux Stoppa dans ce régiment à son neveu qui y servoit en qualité de capitaine, avec la compagnie entière du même Stoppa dans le régiment qui avoit été à lui, lequel le Roi avoit donné à Brandely [3], qui en étoit lieutenant-colonel; que le Roi avoit aussi donné à Villars, capitaine dans son régiment des gardes, le régiment de Manuel [4], parce qu'il n'avoit pas pu le faire colonel des gardes, à cause qu'il étoit huguenot, lui conservant en même temps sa compagnie dans le régiment des gardes, et qu'il avoit outre cela donné à Mey [5], lieutenant-colonel de Manuel, une commission de colonel et une demi-compagnie, pour le consoler de n'avoir pas eu le régiment qui sembloit lui avoir été promis, et la moitié de la même compagnie au jeune Reynold [6].

On sut, ce jour-là, que l'ambassadeur de Hollande, de Heemskerke, étoit extrêmement malade à Paris.

11 janvier. — Le 11, le Roi reçut des lettres de la régence, avec des ordres à tous les gouverneurs des provinces et des places de la domination d'Espagne d'obéir aux ordres du Roi comme à ceux du roi d'Espagne, et de plus, à tous les ambassadeurs et envoyés de la nation auprès des princes étrangers, de ne rien

1. Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit été toujours attaché à la maison de Condé, et qui étoit ambassadeur pour le Roi en Hollande, après l'avoir été à Turin.

2 Qui étoit lieutenant-colonel du régiment. Il étoit du canton de.....

3. Il étoit lieutenant-colonel de ce régiment-là et brave homme, mais son père n'étoit que chirurgien du régiment des gardes suisses, ce qui fit un peu crier les gens de naissance de la nation qui prétendoient au régiment.

4. C'étoit l'ancien régiment d'Erlach, qui étoit tout du canton de Berne, et ce fut pour cela qu'on le donna à Villars, à cause de sa religion.

5. Il étoit homme de condition du canton de Berne, lieutenant-colonel du régiment de Manuel, à la tête duquel il avoit bien servi, et il prétendoit même qu'on lui avoit promis, parce qu'il venoit de terminer heureusement la négociation avec le canton de Berne, et ainsi il paroissoit très mécontent.

6. Fils de Reynold, ci-devant lieutenant-colonel du régiment des gardes, dont il auroit été colonel s'il n'avoit pas fait la faute de quitter la lieutenance-colonelle pour prendre le régiment du jeune Stoppa et faire avoir une demi-compagnie à son fils dans le régiment des gardes.

faire que de concert avec les ambassadeurs et les envoyés du Roi, et même de signer tous les traités qu'ils leur présenteroient.

On disoit aussi que les troupes hollandoises alloient évacuer les places des Espagnols, et qu'en leur précomptant ce qu'elles avoient reçu des péages, on avoit trouvé qu'il ne leur étoit pas dû grand'chose.

On assuroit encore que le Roi envoyoit Salis [1] vers les Grisons pour les confirmer dans leurs bons desseins.

12 janvier. — Le 12, on eut nouvelle que le prince de Monaco étant retourné à Rome, d'où il étoit sorti peu de jours auparavant, y étoit mort en trois jours d'une fluxion de poitrine, et il fut universellement regretté. Le même jour, on apprit que d'Usson, lieutenant général, étoit assez mal à Versailles, d'une rétention d'urine.

13 janvier. — Le 13, Bontemps, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles, tomba le soir en apoplexie, et le Roi en témoigna beaucoup d'inquiétude, voulant qu'on lui vînt dire de ses nouvelles à tous moments, même chez la marquise de Maintenon.

Le même jour, on apprit que le prince de Soubise avoit reçu le bref du Pape portant l'éligibilité de son fils, l'abbé de Rohan, pour la coadjutorerie de Strasbourg, et que l'abbé d'Auvergne, prévôt de cette église, alloit donner ses ordres pour la convocation du chapitre général.

14 janvier. — Le 14, on disoit que l'Empereur avoit envoyé des manifestes dans toutes les cours de l'Europe, par lesquels il déclaroit qu'il vouloit soutenir ses droits à la couronne d'Espagne [2].

On ajoutoit que les Hollandois avoient signé une ligue avec lui, mais les Anglois ne se déclaroient pas encore.

15 janvier. — Le 15, le bruit couroit que Castelas [3] seroit lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, et que Stavai [4],

1. Il étoit lieutenant-colonel d'un régiment suisse, et homme de bon esprit.

2. [On trouve dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. VIII, p. 10-31 (juin 1701), un long *Manifeste de la Maison d'Autriche qui démontre clairement ses droits à la couronne d'Espagne. — E. Pontal.*]

3. Capitaine d'une demi-compagnie au régiment des gardes, dont il avoit été major.

4. A la vérité, il n'étoit pas si capable que Castelas d'être lieutenant-colonel; mais il étoit homme de condition, étant de même famille que Molondin, ci-devant lieutenant-colonel du régiment des gardes.

qui étoit son ancien, quittoit avec une pension, mais cela n'étoit pas encore bien assuré.

On sut, ce jour-là, que Charmont [1], procureur général du Grand Conseil, vendoit sa charge, pour acheter celle de secrétaire du cabinet du Roi, que Saint-Pouenge vendoit.

16 janvier. — Le 16, le bruit couroit que le maréchal de Boufflers partoit bientôt pour s'en aller en Flandre, et qu'on verroit aussi partir dans peu de temps les maréchaux de Catinat et de Villeroy pour différents endroits; mais, dans la suite, la nouvelle ne se trouva véritable qu'à l'égard du maréchal de Boufflers.

Le même jour, Bontemps reçut tous ses sacrements, et on commença à désespérer de sa vie.

17 janvier. — Le 17, le duc de Vendôme arriva à la cour, et tout le monde trouva qu'il étoit en très bonne santé, à quelques dents près qu'il avoit perdues dans l'opération.

On sut, le même jour, que le jeune Berrier [2] avoit eu l'agrément de la charge de procureur général du Grand Conseil, qu'il achetoit deux cent mille livres, suivant la fixation, sans compter quelque petit pot-de-vin [3] qui ne paroissoit pas au public.

Le soir, Bontemps mourut, universellement regretté des grands et des petits, et le Roi lui donna cette louange si belle et si rare qu'il ne lui avoit jamais dit du mal de personne et qu'il n'avoit jamais passé un jour sans lui dire du bien de quelqu'un. Peu de moments après sa mort, Sa Majesté nomma Blouin [4], l'un de ses premiers valets de chambre, pour avoir soin de Versailles, de Marly et de toutes les autres choses qui avoient été de l'administration de Bontemps; et ensuite, voyant à son coucher les deux enfants de Bontemps, qui étoient actuellement de quartier [5] auprès de sa personne, elle donna à l'ainé six mille livres de pension avec un logement à Versailles et aux Tuileries, au

1. Son père, qui étoit procureur général du Grand-Conseil, s'appeloit Hennequin.

2. Second fils du fameux Berrier, qui avoit tant fait parler de lui sous le contrôleur général Colbert. Son frère aîné, qui s'appeloit la Ferrière, étoit maître des requêtes.

3. Il étoit de quinze mille livres.

4. Il étoit fils de maître, car son père avoit été le premier gouverneur de Versailles.

5. L'aîné en qualité de premier valet de chambre, et le cadet en qualité de premier valet de garde-robe.

cadet quatre mille livres de pension et des logements semblables, et leur conserva à tous les deux les mêmes entrées familières [1] qu'ils avoient eues du temps de leur père.

18 janvier. — Le 18, le marquis de Torcy prêta entre les mains du Roi le serment de la charge de chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit, et Saint-Pouenge celui de la charge de trésorier.

Un moment après, le Roi donna audience à l'envoyé de Danemark, et ensuite à l'ambassadeur de Venise.

Le même matin, on commença à voir Madame à sa toilette, la fièvre double tierce qu'elle avoit eue depuis le dernier voyage de Marly ne l'ayant quittée que depuis vingt-quatre heures. On sut, ce jour-là, que le duc du Maine avoit nommé Malézieux, son intendant, pour remplir la place de secrétaire des Suisses, qui étoit vacante par la mort de Bontemps, et ainsi il commençoit à faire voir qu'il jouissoit pleinement de tous les droits de ses charges de colonel général des Suisses et de grand maître de l'artillerie, dont le marquis de Louvois s'étoit attribué presque toutes les fonctions.

19 janvier. — Le 19, le chancelier présenta au Roi le Comte, que Sa Majesté avoit agréé pour remplir la charge de lieutenant criminel du Châtelet de Paris.

On sut ce jour-là que le duc de Gesvres [2] étoit assez considérablement malade dans son gouvernement de Paris, mais son mal n'eut pas de fâcheuses suites.

Le bruit couroit, en ce temps-là, que le duc de Savoie n'étoit pas trop bien intentionné pour la France, et ce qui en faisoit juger de cette manière étoit que l'on travailloit à un second embarquement, ce qui n'auroit pas été nécessaire si ce prince avoit voulu donner aux troupes du Roi le passage sur ses terres. On ajoutoit encore que le duc de Mantoue avoit fait un traité avec l'Empereur, par lequel il lui accordoit deux de ses places.

20 janvier. — Le 20, Chamillart revint de Marly à Versailles, où tous les directeurs et inspecteurs s'assemblèrent chez lui, et il eut avec eux une longue conférence au sujet de la cavalerie, des dragons et de l'infanterie du royaume. On croyoit qu'elle produiroit une augmentation de dix maîtres dans chaque compa-

1. Ils avoient un passe-partout qui ouvroit toutes les portes de tous les appartements, et ils entroient à toutes les heures du jour et de la nuit.
2. Premier gentilhomme de la chambre du Roi, qui étoit fort vieux.

gnie de cavalerie et de dragons, mais elle ne fut pas sitôt déclarée. Comme on ne vit pas, ce jour-là, la marquise d'Urfé à Marly, on crut qu'elle avoit été retenue à Versailles par quelque indisposition.

21 janvier. — Le 21, on disoit que le maréchal de Joyeuse s'étoit trouvé fort mal, et comme il étoit très vieux et fort appesanti, ses amis en étoient inquiétés, mais son incommodité n'eut pas de suites.

On vit, le soir, commencer les bals à Marly. Ils n'avoient pas commencé dès le jour précédent, parce que c'étoit le jour de la mort de la reine mère du Roi, et ils se firent sans aucun divertissement de musique et sans mascarade pendant le reste du séjour du Roi à Marly.

22 janvier. — Le 22, on sut que Mlle de Laigle [1] alloit être fille d'honneur de la duchesse de Bourbon, avec mille livres de pension et quelques autres petites commodités que cette princesse lui donnoit.

23 janvier. — Le 23, on eut nouvelle que l'incommodité du duc de Beauvillier, qui continuoit toujours, l'obligeoit à revenir à la cour, et qu'il quitteroit les princes aussitôt que le roi d'Espagne seroit entré dans son royaume.

24-25 janvier. — Le 24, le Roi revint de Marly à Versailles, et à son retour on ne parla que de guerre et de lever des troupes; et, en effet, le lendemain, on sut que le Roi avoit ordonné une augmentation de dix maîtres par chaque compagnie de cavalerie et de dragons, qui devoit être achevée deux mois et demi après; qu'il faisoit outre cela une levée de cent vingt compagnies de cavalerie pour en composer des régiments, tant aux brigadiers et mestres de camp auxquels on avoit seulement conservé deux compagnies, qu'à ceux qui avoient été entièrement réformés, et une levée de soixante compagnies de dragons, pour en composer six régiments, qui devoient être donnés aux brigadiers réformés. Outre cela, on déclara que tous ceux qui voudroient faire des compagnies de cavalerie et de dragons à leurs dépens seroient très bien reçus. Le même jour, Spanheim [2], envoyé extraordinaire de Brandebourg, eut son audience de congé

1. Fille du marquis de Laigle, gentilhomme de Normandie, dont la femme étoit dame d'honneur de la duchesse de Bourbon.

2. C'étoit le plus habile ministre étranger qu'on eût vu en France depuis

du Roi. Le nonce aussi eut une audience secrète, et présenta au Roi un bref de Sa Sainteté, et Palmquist donna part au Roi de la victoire du roi de Suède, à laquelle les François n'avoient pas eu peu de part, puisqu'il y en avoit huit mille dans son armée, qui n'étoit composée que de vingt mille hommes.

On sut encore, le même jour, que le comte de Coigny [1], le comte d'Artagnan [2], le comte de la Motte [3], le comte de Bezons [4], le marquis de Courtebonne [5], le marquis d'Aubeterre [6], le comte de Sousternon [7] et Puységur [8] étoient partis le jour précédent pour se rendre en diligence en Flandre.

On parloit aussi d'un combat qui s'étoit fait à Paris entre le jeune marquis du Terrail [9] et le marquis d'Entragues [10], lesquels avoient été tous deux blessés, et cette affaire fut dans la suite traitée de duel, le procureur général du Roi ayant demandé permission d'en faire les poursuites.

26 janvier. — Le 26, il arriva à la cour un courrier de Venise, par lequel on apprit que le cardinal d'Estrées y étoit arrivé, et qu'il ne s'y endormoit pas [11]. On sut aussi que l'abbé d'Estrées avoit passé à Turin pour quelques négociations, et que le premier embarquement des troupes françoises ayant réussi, on travailloit en diligence à en faire un second, duquel devoit

longtemps, aussi y avoit-il été employé pendant plusieurs années et par plusieurs reprises.

1. Lieutenant général et directeur de cavalerie en Flandre. Il avoit été gouverneur de Barcelone.

2. Lieutenant général et directeur de l'infanterie en Flandre. Il étoit lieutenant général en Artois et gouverneur d'Arras.

3. Maréchal de camp et gouverneur de Berghes.

4. Maréchal de camp, ci-devant directeur de cavalerie et alors gouverneur de Gravelines.

5. Maréchal de camp et inspecteur de cavalerie en Flandre.

6. Brigadier de cavalerie et mestre de camp de carabiniers.

7. Brigadier et inspecteur de cavalerie et mestre de camp du régiment de cavalerie de Toulouse.

8. Lieutenant-colonel du régiment du Roi et gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne.

9. De l'illustre maison d'Estaing. Son père avoit été longtemps mestre de camp de cavalerie avec réputation et n'avoit que ce fils-là.

10. Gentilhomme de Bourgogne, dont le père avoit été noyé étant lieutenant de vaisseau; sa mère étoit Mlle de Saint-Remy, demi-sœur de la duchesse de la Vallière, première maîtresse du Roi. Ce jeune homme étoit capitaine de cavalerie.

11. Pour engager la République à armer au plus tôt et pour former la ligue avec tous les princes d'Italie.

être le marquis de Crenan, qui prit ce jour-là congé du Roi.

Le bruit couroit alors que le duc de Bavière avoit demandé à se retirer [1], parce que l'Empereur lui avoit fait dire sourdement que, s'il demeuroit dans le parti de l'Espagne, il ravageroit son pays. On ajoutoit que le prince de Vaudemont en avoit fait autant; prenant pour prétexte qu'il n'étoit plus en état de servir, à cause de ses infirmités. On disoit encore que les Hollandois avoient envoyé de l'argent au roi d'Angleterre pour gagner les voix de son nouveau parlement, et qu'on avoit crié hautement dans les rues de Londres : *Guerre! guerre!*

27 janvier. — Le 27, on sut que le Roi faisoit cinquante-sept bataillons d'augmentation, dont la levée se devoit faire comme celle des milices; c'est-à-dire que chaque paroisse fourniroit un homme, et qu'ensuite les compagnies seroient entretenues par les capitaines réformés dont on composeroit ces bataillons, lesquels seroient donnés aux plus anciens cinquante-sept régiments d'infanterie qui n'avoient qu'un bataillon.

28 janvier. — Le 28, le bruit de guerre se ralentit un peu, parce qu'il arriva un courrier de Hollande, qu'on assuroit avoir apporté des nouvelles qui tendoient à faire croire que les Hollandois vouloient reconnoître le roi d'Espagne, et il y avoit même des gens qui ajoutoient que deux des principaux pensionnaires étoient venus trouver le comte de Briord au lit, et lui avoient protesté qu'ils voyoient les choses disposées à donner au Roi une satisfaction tout entière, et qu'en même temps ils l'avoient prié de vouloir leur accorder encore dix ou douze jours pour ménager certains esprits qui avoient de la peine à se rendre. On sut [2], ce jour-là, que le Roi donneroit trois cent cinquante livres pour la levée de chaque cavalier, au lieu qu'il n'avoit accoutumé que de donner cent cinquante livres, et que la cavalerie avoit cette obligation au comte de Coigny, qui avoit fortement représenté à Chamillart que le Roi ne pouvoit pas être servi autrement.

Il couroit ce jour-là une plaisante nouvelle, qui étoit que le confesseur de l'Empereur l'étoit allé trouver, et qu'il lui avoit fortement représenté qu'il alloit entreprendre une guerre très injuste; que l'Empereur avoit reçu ses avis avec beaucoup de

1. Cela étoit faux, aussi bien qu'à l'égard du prince de Vaudemont.
2. Cela n'étoit pas une affaire certaine.

douceur, mais que le roi des Romains, en ayant eu avis, avoit fait donner cent coups de bâton au confesseur.

Le bruit couroit, ce jour-là, que le Roi avoit accordé une prolongation de quelques jours aux Hollandois pour prendre leur résolution, avec protestation que, s'ils ne se déclaroient pas, on prendroit leur silence pour rupture.

On disoit encore que le roi d'Espagne avoit souhaité que Francine le suivît jusqu'à Madrid; que tous les seigneurs espagnols qui étoient venus au-devant du roi étoient habillés à la françoise, et même que, le jour du couronnement du roi, ils avoient tous résolu d'être habillés à la françoise, et qu'il n'y auroit que le roi qui seroit habillé à l'espagnole.

On apprit aussi que le duc d'Ossone avoit eu un doigt coupé de la chute d'un échafaud, sur lequel il voyoit, à Bayonne, une course de taureaux; mais on apprit dans la suite que, par un pur hasard, son valet de chambre lui avoit coupé deux doigts en lui faisant la barbe, et que cette blessure avoit été encore augmentée par la chute de l'échafaud.

Le soir, le cardinal de Noailles et l'abbé d'Estrées arrivant de Rome saluèrent le Roi en entrant chez la marquise de Maintenon.

29 janvier. — Le 29, on disoit que le roi d'Angleterre étoit fort embarrassé, parce que son nouveau parlement se trouvoit malgré lui composé des mêmes membres que celui qu'il avoit cassé, ce qui lui faisoit assez voir qu'il n'en seroit pas le maître, et que, si l'on avoit crié à Londres : *Guerre! guerre!* cela ne s'étoit fait que par ses émissaires, par lesquels il avoit essayé d'émouvoir le peuple.

Le même jour, le connétable de Castille arriva dans les carrosses du Roi, que Breteuil avoit menés au-devant de lui, et salua Sa Majesté *incognito* dans son cabinet.

Le soir, Noblet, commis du marquis de Torcy, arriva en poste à la cour, apportant la nouvelle de la séparation du roi d'Espagne et des princes ses frères, laquelle s'étoit faite à Irun, le 22, avec une infinité de larmes, tant de la part du roi et des princes que de leurs cours et de tous les assistants.

30-31 janvier. — Le 30 au soir, on apprit que le Roi avoit donné six mille livres de pension au comte d'Evreux [1], et, le len-

1. Troisième fils du duc de Bouillon, il étoit colonel d'infanterie.

demain, on vit le comte d'Avaux, qui venoit recevoir les ordres du Roi pour son départ, lequel néanmoins ne devoit être que le 3 ou le 4 de février.

On sut, le même jour, que la princesse de Condé avoit déjà eu quelques accès de fièvre, aussi bien que l'évêque de Metz [1], et que l'évêque de Noyon [2] avoit encore eu diverses attaques d'apoplexie à Paris.

FÉVRIER 1701

1er février. — Le premier jour de février, il s'éleva un démêlé entre les officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, pour savoir lequel d'entre eux rapporteroit, dans le chapitre qui se devoit tenir le lendemain, les preuves de noblesse du marquis de Torcy, chancelier de l'Ordre. C'étoit incontestablement au chancelier à rapporter toutes les preuves dans le chapitre, mais comme il ne pouvoit pas lui-même rapporter ses propres preuves, il s'agissoit de savoir lequel des trois autres officiers devoit les rapporter. Le marquis de la Vrillière, en qualité de greffier ou de secrétaire de l'Ordre [3], prétendoit que cela étoit de la fonction de sa charge, dont le seul nom faisoit assez connoître combien sa prétention étoit légitime; le comte d'Avaux, au contraire, qui étoit prévôt ou grand maître des cérémonies de l'Ordre, soutenoit qu'étant le premier officier après le chancelier, c'étoit à lui à rapporter les preuves, et Saint-Pouenge, grand trésorier, qui cédoit au comte d'Avaux, disoit que, s'il n'y avoit pas été, ç'auroit été à lui de rapporter les preuves, parce que sa charge avoit rang devant celle du marquis de la Vrillière. Ils plaidèrent leur cause devant le Roi dans son cabinet, et Sa Majesté décida en faveur du comte d'Avaux. Mais le marquis de la Vrillière, se voyant déchu de l'honneur qu'il avoit voulu donner à sa charge, songea à l'enlever aussi à ses compétiteurs, et ayant trouvé dans les registres dont il étoit dépositaire, qu'en pareille occasion les chevaliers

1. Ci-devant l'abbé de Coislin, premier aumônier du Roi.
2. De l'illustre maison de Clermont-Tonnerre. Il étoit commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit et conseiller d'État.
3. Le titre de la charge étoit greffier, mais ils lui donnoient celui de secrétaire, comme plus honorable.

de l'Ordre, en qualité de commissaires, avoient rapporté les preuves des chanceliers, il en laissa entendre quelque chose au marquis de Lavardin [1], qui avoit été commissaire du marquis de Torcy avec le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, lequel étoit alors malade à Paris. Le marquis de Lavardin ameuta ses confrères les chevaliers, et se prépara à rapporter les preuves du marquis de Torcy.

2 février. — Le lendemain, quelques chevaliers en ayant parlé au Roi à son petit lever, il examina la chose dans son cabinet en présence de tout le monde, et, sur les deux exemples trouvés dans les registres, il décida en faveur des chevaliers contre les officiers.

Sur les onze heures du matin, le chapitre de l'Ordre s'étant assemblé à l'ordinaire dans le cabinet du Roi, le marquis de Lavardin rapporta les preuves du marquis de Torcy, s'étendant fort sur son mérite et sur les services de sa famille. Ensuite le Roi alla faire dans la cour la procession de l'Ordre, suivant la coutume, quoiqu'il fît alors un vent effroyable, et puis il entendit la grand'messe chantée par l'archevêque de Reims.

Le même matin Anniaba [2], roi de Macassar, que le Roi entretenoit depuis longtemps au collège, et depuis dans ses troupes, fit voir à Sa Majesté un grand tableau, en forme d'ex-voto, qu'il vouloit faire mettre dans l'église de Notre-Dame de Paris, dans lequel le Roi, suivi de l'évêque de Meaux et de plusieurs autres [3], le présentoit à la Sainte-Vierge. Ensuite il prit congé de Sa Majesté et la supplia de lui vouloir continuer sa pension, non pas à cause de l'argent, mais pour lui donner toujours une marque de l'honneur de son souvenir, lorsqu'il seroit dans son royaume, où Sa Majesté le renvoyoit sur un de ses vaisseaux de guerre qu'elle avoit fait armer exprès, sur l'avis qu'Anniaba avoit eu par son cousin germain [4], qu'il avoit renvoyé en son pays, que les peuples l'y attendoient avec impatience.

Le même jour, on apprit que le Roi avoit accordé au marquis

1. Seigneur du Maine, qui avoit été ambassadeur à Rome et qui étoit lieutenant général en Bretagne.
2. Il avoit été enlevé de son pays étant enfant.
3. Il y eut bien des gens qui trouvèrent cela ridicule.
4. Il s'appeloit Banga et avoit été pris avec Anniaba et élevé avec lui par les soins du Roi.

de Champrond [1], sous-lieutenant des gendarmes écossois, l'agrément d'acheter la compagnie de gendarmes du duc de Berry du marquis de Virville [2], qui n'étoit plus en état d'y servir. On sut aussi que le marquis de Vivans [3], brigadier de cavalerie, épousoit la fille d'un nommé de Meuve, qui étoit un banquier très riche.

Il y eut ce jour un si terrible orage qu'il causa des pertes extrêmes à Paris, à Versailles et en beaucoup d'autres lieux, jusque-là qu'il y eut plusieurs personnes de tuées, principalement dans l'église de Saint-Louis en l'île Notre-Dame, où le vent ayant fait tomber des platras, il y eut un grand nombre de personnes qui en furent blessées, et entre autres le chevalier Verderonne, capitaine au régiment du Roi, qui eut la tête cassée.

3 février. — Le 3, le comte d'Avaux eut son audience de congé et ses instructions pour se rendre en diligence à la Haye.

4 février. — Le 4, on apprit que l'abbé de Pezé [4] étoit mort subitement à Paris; et, le soir, on sut que le procès du comte d'Albert et du comte d'Uzès avoit été jugé, et que la cour avoit ordonné un plus amplement informé, et que cependant ils tiendroient prison pendant trois mois.

5 février — Le 5, on voyoit à la cour une relation succincte de la bataille du roi de Suède, et même on montroit le portrait de certain paysan qui avoit heureusement guidé le roi de Suède au travers des bois, des marais et des neiges pour aller attaquer le camp des Moscovites.

On sut, le même jour, que le secrétaire d'État Chamillart avoit acheté de la famille du marquis de Barbezieux, pour le prix de cent cinquante mille livres, sa belle maison de l'Estang, près Versailles, qui lui avoit bien coûté deux cent mille écus, et qui à peine étoit achevée.

On disoit aussi que les Hollandois avoient député quatre États [5] au parlement d'Angleterre pour lui représenter l'embarras où ils se trouvoient et lui demander du secours.

1. Gentilhomme de Bourgogne.
2. Gentilhomme de Dauphiné, dont le comte de Tallard avoit épousé la sœur.
3. Gentilhomme de Gascogne, autrefois huguenot, dont le père étoit mort maréchal de camp.
4. Gentilhomme du Maine, qui étoit proche parent de la maréchale de la Mothe.
5. Ou plutôt membres des États-Généraux, mais il étoit en usage d'appeler chaque membre un État, par usurpation.

6 février. — Le 6, le bruit couroit qu'il étoit arrivé à Cadix une flotte des Indes, qui apportoit de l'or et de l'argent pour soixante-dix millions, laquelle ne devoit arriver qu'à la fin du mois d'avril, et sur laquelle les Anglois et les Hollandois faisoient un grand fond, parce que les deux tiers leur en appartenoient; mais, dans la conjoncture présente, ils couroient risque de n'en profiter pas beaucoup. On disoit aussi que le Roi avoit donné les six régiments de dragons nouveaux au chevalier d'Asfeld [1], au marquis du Cambout [2], au comte d'Avaray [3] et au chevalier de Sainte-Hermine [4], brigadiers, au comte de Silly [5] et au comte de Poitiers [6], colonels, mais ils n'en recevoient pas encore les compliments [7].

On assuroit encore que, dans ce même matin, les troupes du Roi entroient dans toutes les places des Espagnols où il y avoit des garnisons hollandoises, sans néanmoins que les troupes étrangères en sortissent, et on les regardoit comme des otages en cas que les Hollandois vinssent à se déclarer contre les deux couronnes. D'ailleurs on disoit que le roi d'Angleterre gagnoit toutes les voix de son parlement, et qu'il avoit déjà distribué cinq millions pour en venir à bout.

Le Roi sortant de son dîner, le bonhomme Verderonne le vint saluer, lui apprit la mort de son fils, et le supplia de lui vouloir rendre la charge de ses petits chiens pour lièvre, dont il avoit ci-devant donné sa démission en faveur de son fils, mais le Roi ne lui répondit rien de positif.

Ce jour-là, le Roi alla s'établir à Marly pour six jours et y mena les danseurs et les danseuses de la cour.

7 février. — Le 7, on parloit des cruels désordres que la mer

1. Fils cadet de Bidal, autrefois marchand à Paris, et depuis, résident pour le Roi à Hambourg, la reine Christine de Suède lui ayant [donné] du bien autour de cette ville.

2. Gentilhomme de Bretagne, de même maison que le duc de Coislin.

3. Gentilhomme de Touraine.

4. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon, et frère de la comtesse de Mailly.

5. Cela ne se trouva pas véritable, car Silly, gentilhomme de Champagne, qui avoit été exempt des gardes du corps, n'eut point ce régiment, mais bien Fontboizard, homme de fortune, Gascon.

6. Gentilhomme du pays de Liége.

7. On leur avoit peut-être recommandé de tenir encore la chose secrète, car peu de jours après ils ne faisoient plus de façon.

avoit faits dans Bayonne, où elle avoit rompu tous les ponts, fait périr plusieurs vaisseaux hollandois dans le port et gâté pour plus de deux cent cinquante mille livres de marchandises sur les *chais* [1] ou quais de la ville.

On vit en même temps une lettre de Laval, par laquelle on apprit que, le jour de la Chandeleur, le grand orage de vent avoit fait tomber une tour de l'église, qui y avoit tué ou blessé plus de cinquante personnes.

Sur le midi, il arriva un courrier de Flandre, qui dit avoir rencontré le comte d'Artagnan assez proche de Mons, avec les troupes qu'il menoit pour entrer dans cette place, et le soir, le Roi dit à son coucher qu'il avoit nouvelles que ses troupes étoient entrées dans Luxembourg; que le commandant des troupes hollandoises n'en avoit rien su qu'après la chose faite, et le comte d'Hostel [2] l'étant allé éveiller et lui ayant appris cette nouvelle, le Hollandois lui avoit répondu froidement que, s'il avoit été debout, cela ne se seroit pas passé ainsi, mais que, puisque la chose étoit faite, il n'y avoit plus remède, et que, disant cela, il s'étoit retourné de l'autre côté et s'étoit remis en posture de dormir.

8 février. — Le 8, comme le Roi se promenoit l'après-dînée dans les jardins, le secrétaire d'État Chamillart vint trouver Sa Majesté et lui apprit que ses troupes étoient entrées sans aucune difficulté dans toutes les places espagnoles où il y avoit des garnisons hollandoises, dont les commandants ne s'en étoient aperçus que quand ils avoient entendu battre le tambour à la françoise dans les villes, à la réserve néanmoins de celui d'Ath, lequel, voyant du mouvement pour l'entrée des François, avoit fait prendre les armes à son bataillon et l'avoit mis en bataille sur le rempart auprès d'une porte, mais que le gouverneur de la place lui avoit fait entendre raison et l'avoit obligé de renvoyer ses soldats aux casernes, le Hollandois ayant néanmoins tiré parole de lui que les François n'auroient aucune communication avec son régiment, condition que tous les autres commandants

1. [*Chai*, au pluriel *chais*, mot de même origine que quai, du bas-latin *cayum*, *chayum*, mais signifiant plus spécialement cellier, magasin au ras du sol tenant lieu de cave. Le mot est écrit *chez* dans le manuscrit. — *E. Pontal.*]

2. Gouverneur de Luxembourg.

Hollandois n'avoient point exigée. C'étoit le marquis de Courtebonne qui avoit mené les troupes du Roi à Ath, le comte de Coigny à Oudenarde, le comte de la Motte à Nieuport, le comte de Bezons à Charleroi, Ximenès [1] à Namur et Albergotti [2] à Luxembourg.

On sut encore, ce jour-là, que la duchesse d'Arpajon avoit eu une violente attaque d'apoplexie à Paris.

9 février. — Le 9, on assuroit que le Pape levoit six mille hommes et qu'il prenoit des mesures de tous côtés pour la sûreté de l'Italie.

10 février. — Le 10, on sut que l'évêque de Noyon étoit tombé dans une nouvelle apoplexie et qu'il étoit dans un extrême danger.

Le même jour, on apprit que, le jour de la Chandeleur, les princes étoient encore à Dax, y étant retenus depuis dix jours par les grandes eaux, et qu'on faisoit un pont de bateaux pour les en faire sortir.

11 février. — Le 11, le duc de la Roche-Guyon [3] montant à cheval pour suivre le Roi, qui alloit courre le daim dans son petit parc de Marly avec les chiens du comte de Toulouse, son cheval prit une gaieté et fit tant de bonds qu'il fit rompre les sangles, de sorte que le duc glissa sur la croupe, d'où il tomba à terre sur le dos, et puis sur la tête, ce qui l'obligea d'avoir recours à une prompte saignée.

Le même jour, on sut que le fils unique du secrétaire d'État de Chamillart avoit la petite vérole à Paris, où il étoit au collège.

12 février — Le 12, on apprit que le Roi avoit dépêché des courriers à toutes les places des Espagnols où il y avoit des garnisons hollandoises, portant des lettres par lesquelles il leur donnoit pouvoir d'en sortir, avec ordre aux troupes françoises de ne leur ôter aucun de leurs soldats.

13 février. — Le 13 au matin, on vit le vieux Verderonne remercier le Roi de ce qu'il lui avoit rendu la charge qu'il avoit perdue par la mort de son fils. On disoit aussi que l'évêque de

1. Catalan qui étoit lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Maubeuge.

2. Florentin et neveu du vieux Magalotti, lieutenant général qui étoit gouverneur de Valenciennes. Le neveu étoit maréchal de camp.

3. Fils aîné du duc de la Rochefoucauld et son survivancier dans les charges de grand veneur et de grand maître de la garde-robe.

Noyon [1] étoit mort, mais au moins étoit-il à l'agonie, et les prélats commençoient à se remuer pour avoir part à sa dépouille.

Le même jour, on commençoit à dire que le Roi alloit attacher les colonels réformés d'infanterie à divers régiments, et cela les mettoit en grand mouvement.

Le Roi reçut aussi des lettres des princes, datées du 4, du Mont-de-Marsan; ainsi ils étoient délivrés du blocus de Dax qui avoit duré si longtemps.

On voyoit alors dans le monde une déclaration du Roi par laquelle il conservoit au roi d'Espagne tous ses droits à la couronne de France en cas que la ligne du duc de Bourgogne vînt à manquer [2], et comme on ne sera pas fâché de la voir, nous l'avons insérée en cet endroit [3].

14 février. — Le 14, le Roi prit médecine à son ordinaire, après avoir entendu la messe dans son lit, parce qu'il n'étoit pas fête ce jour-là.

Le bruit couroit que le grand inquisiteur d'Espagne, l'Almirante, le marquis d'Aguilar, le marquis de Velasco et le marquis de Leganez avoient été chassés; que la reine d'Espagne ne verroit le roi qu'un quart d'heure, et que, le lendemain, elle partiroit pour se retirer à Tolède ou à Saragosse, à son choix; que cette princesse avoit envoyé au roi un habit chamarré de pierreries, mais que les grands l'avoient empêché de le mettre [4], et qu'ils se tenoient nuit et jour auprès de sa personne, lui rendant jusqu'aux services les plus bas, et qu'enfin on avoit trouvé un courrier qui s'étoit noyé, lequel étoit chargé de lettres de la reine pour le roi d'Angleterre, écrites en chiffres, et qu'on travailloit à les déchiffrer.

On voyoit alors un recueil imprimé en latin et en françois intitulé : *Investiture du duché de Milan et autres lieux*, par lequel il paroissoit que le duché de Milan appartenoit très légitimement au roi d'Espagne, l'investiture en ayant été donnée aux rois

1. Il étoit comte et pair par son évêché, commandeur des Ordres du Roi, conseiller d'État ordinaire et avoit deux bonnes abbayes.

2. [Louis XIV souscrivit à une déclaration contraire dans le traité d'Utrecht; mais elle lui fut imposée par les puissances coalisées comme conditions de la paix. — *Comte de Cosnac.*]

3. [Voir l'appendice n° I. — *E. Pontal.*]

4. De peur du poison, car le bruit couroit même à Paris qu'on en avoit donné au prince, quoique cela ne fût pas véritable.

d'Espagne par les empereurs Charles V, Ferdinand Ier, Maximilien II, Rodolphe II, Mathias, Ferdinand II et Ferdinand III, non seulement pour eux, mais pour leur lignée masculine, et au défaut de la masculine, pour l'aînée des filles, et ensuite pour la cadette et pour leurs successeurs, etc.; que cette investiture avoit été confirmée depuis en la même manière au feu roi d'Espagne Charles II, en l'an 1669, par l'empereur Léopold, alors régnant; et ce recueil avoit été depuis peu tiré des registres de l'Empire. Ainsi, comme la ligne masculine avoit manqué à la mort du roi Charles second, et que le roi Philippe V venoit de l'aînée de ses sœurs, le duché de Milan et les autres terres dont Charles II avoit eu l'investiture appartenoient sans contestation au roi Philippe V.

15 février. — Le 15, on disoit que le Roi avoit fait une augmentation de douze millions pour le fonds de la marine et de dix hommes par chaque compagnie des vaisseaux, et qu'on alloit armer quatre-vingts navires de guerre pour soutenir les Espagnols dans les Indes contre les Anglois et les Hollandois.

On sut, le même jour, que l'évêque de Noyon étoit mort à Paris, après un grand nombre d'attaques d'apoplexie [1].

Le bruit couroit alors que le prince Louis de Bade avoit refusé de nouveau le généralat des troupes de l'Empereur, quelque instance qu'il en eût encore faite, aussi bien que le roi des Romains, qui, pour l'y engager, lui avoit donné un grand festin, dans lequel il avoit bu solennellement sa santé. Mais le prince de Bade n'avoit garde d'avoir cette complaisance pour lui, car les autres princes l'avoient fait obliger par un serment pendant un autre souper [2] qu'il ne prendroit point le commandement des armées de l'Empereur, et qu'il se déclareroit contre lui s'il le falloit. Aussi assuroit-on que le collège des princes se liguoit de plus en plus contre le neuvième électorat, et que les cercles de Souabe et de Franconie disoient ouvertement qu'ils ne vouloient pas la guerre et qu'ils demeureroient neutres.

1. [François de Clermont-Tonnerre, abbé de Saint-Martin de Molesme, évêque de Noyon depuis 1661, membre de l'Académie française. — *E. Pontal.*]

2. Ils avoient tous comploté de l'enivrer pour tirer de lui ce serment et ils en vinrent à bout; mais, le lendemain, quand ils voulurent lui en parler, il ne se souvenoit plus de rien; cependant, comme ils l'assurèrent tous qu'il leur avoit donné sa parole, il ne voulut pas les démentir et la leur confirma de nouveau.

Cependant on disoit que l'Empereur faisoit revenir sur le Rhin les troupes qu'il avoit fait avancer en Tyrol; mais ce pouvoit bien être là un stratagème pour obliger la France à ne pas faire passer tant de troupes en Italie. D'autre côté, on avoit nouvelle que le duc de Savoie donnoit non seulement le passage libre dans ses États aux troupes de France, mais qu'il accordoit encore au Roi huit mille hommes de ses troupes, moyennant que Sa Majesté lui feroit payer cent mille livres par mois.

On en avoit encore une avantageuse dans les Pays-Bas espagnols, car on y tenoit, sans qu'il en coûtât rien au roi d'Espagne, vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux, lesquels devoient être entretenus par le pays, et le fonds en devoit être pris sur les sommes exorbitantes qu'on donnoit aux gouverneurs; c'étoit Puységur qui en avoit donné l'invention. Il y avoit déjà quelques jours que le Roi avoit mandé au duc de Bavière qu'il pouvoit donner aux troupes hollandoises qui étoient dans les places d'Espagne la liberté de se retirer où elles voudroient, mais que ce prince avoit mandé au Roi que c'étoit le roi d'Espagne qui lui avoit ordonné de faire entrer ses troupes dans ces places, et qu'il lui falloit un ordre de lui pour les en faire sortir.

On sut aussi ce jour-là que la duchesse de Villeroy [1] étoit accouchée d'un garçon, et que Miromesnil [2], intendant de Touraine, ayant demandé à se retirer, le Roi lui avoit accordé trois mille livres de pension et avoit donné son intendance à Turgot [3], lors intendant des Limites.

On commença ce jour-là à délivrer les commissions de cavalerie et de dragons, ce qui faisoit croire les préparatifs de la guerre plus sérieux.

16 février. — Le 16, on disoit que les Espagnols armoient vingt vaisseaux de guerre et qu'ils réformoient en même temps quinze de leurs galères, et que le Roi en réformoit dix des

1. Fille cadette du défunt marquis de Louvois, l'aînée ayant épousé le duc de la Roche-Guyon.

2. Il étoit en Normandie et avoit été maître des requêtes et président au Grand Conseil; ce ne fut pas lui qui demanda de son bon gré à se retirer, mais on l'y força, quoique ses longs et fidèles services eussent mérité un plus heureux sort.

3. Il étoit aussi de Normandie et avoit épousé la fille du Pelletier de Souzy, conseiller d'État ordinaire et intendant des finances et intendant général des fortifications.

siennes, et il y avoit beaucoup d'apparence à cette réforme, parce que le grand usage des galères dans la Méditerranée n'ayant eu lieu qu'à cause des guerres de la France contre l'Espagne, il cessoit dans le moment que ces deux couronnes se trouvoient en bonne intelligence.

17 février. — Le 17, on sut que le Roi avoit donné à l'abbé Bignon [1] la place de conseiller d'État ordinaire, qui étoit vacante par la mort de l'évêque de Noyon, ce qui donna un extrême chagrin aux archevêques et évêques prétendants [2]. On disoit aussi que des Augers, capitaine de vaisseau, alloit commander une escadre de sept navires vers les côtes d'Amérique, en attendant que la grosse flotte y pût arriver.

Le Roi dit ce jour-là que le régiment de Bourgogne [3], qui étoit embarqué pour l'Italie, avoit été perdu pendant huit jours, sans qu'on en eût eu aucunes nouvelles, mais qu'enfin il s'étoit retrouvé. Sa Majesté voyant aussi Saint-Pouenge autour d'elle, lui dit que, pendant quarante ans qu'il avoit travaillé dans les bureaux, il n'avoit rien vu de semblable à ce qui venoit d'arriver, qui étoit qu'il venoit de signer de sa propre main une route pour faire marcher le régiment de Picardie par étapes à Anvers, où il alloit tout entier.

18 février. — Le 18, Jussac [4], mousquetaire du Roi, obtint l'agrément du guidon ou de la cornette de gendarmerie qui devoit vaquer par la promotion de Champrond à la compagnie des gendarmes de Berry.

On disoit encore que l'ambassadeur de l'Empereur à Madrid en étoit parti, et que l'ambassadeur d'Espagne à Vienne avoit ordre de demander à l'Empereur l'investiture du duché de Milan, de rompre, et de partir sur-le-champ en cas de refus.

On apprit le même jour que le Roi avoit donné ses ordres pour faire marcher à Verdun [5] le détachement de son régiment

1. Fils du défunt Bignon, conseiller d'État ordinaire, lequel étoit beau-frère du chancelier de Pontchartrain.

2. Ils prétendoient que le Roi n'avoit jamais accordé cet honneur à des ecclésiastiques du second ordre.

3. Dreux, gendre du secrétaire d'Etat de Chamillart, en étoit colonel.

4. C'étoit un très jeune homme, dont le père, qui étoit un gentilhomme de Poitou, avoit été d'abord gouverneur du duc de Vendôme, ensuite du duc de Vermandois, et puis du duc du Maine, auprès de qui il avoit été tué à la bataille de Fleurus.

5. Où étoit le corps du régiment.

qui travailloit à Marly; qu'il avoit dit aux officiers qu'ils ne séjourneroient que trois semaines, et qu'il avoit commandé qu'on fît conserver les baraques des soldats et les maisons des officiers du camp de Marly [1].

19 février. — Le 19, on sut que le marquis de Gié [2], étant allé à Brest épouser Mlle de la Harteloire [3], étoit tombé le lendemain de ses noces malade de la petite vérole et du pourpre, dont il étoit mort en trois jours de temps. On apprit aussi que le jeune d'Argouges de Rannes [4], avocat du Roi des requêtes du palais, étoit mort à Paris de consomption.

Il couroit alors une nouvelle bien importante si elle avoit été véritable, qui étoit qu'il y avoit en Pologne de grands mouvements contre le roi, les Polonois prétendant que ce prince n'avoit égard à aucune des lois de la république.

20 février. — Le 20, on apprit en même temps que le marquis de Broon [5], premier écuyer de Madame, étoit mort en province, et que la duchesse douairière de Villars [6] étoit aussi morte à Paris.

Ce jour-là, le Roi donna deux mille livres de pension au marquis de Valsemé [7], capitaine lieutenant des chevau-légers de Monsieur.

21 février. — Le 21, il couroit de mauvais bruits touchant le duc de Beauvillier, car on assuroit que la fatigue du voyage avoit beaucoup fait augmenter son dévoiement, et qu'il avoit même un peu de fièvre. On avoit appris cela par un courrier qu'il avoit envoyé à Fagon, premier médecin du Roi, pour le consulter, lequel lui manda qu'il lui conseilloit de se reposer quelques jours à Saint-Aignan, et ensuite d'aller prendre les eaux de Bourbon.

1. Il espéroit donc que la paix lui donneroit bientôt le moyen d'y faire revenir son régiment pour y travailler.
2. Fils aîné du marquis d'Entragues.
3. Damoiselle d'Anjou, dont le père étoit chef d'escadre et parent de la marquise de Maintenon.
4. Son père étoit conseiller d'État et gendre du ministre le Pelletier.
5. Il étoit originaire de Bretagne, mais né en Normandie et homme de bonne maison; il s'étoit depuis établi en Normandie, où il mourut.
6. C'étoit la troisième femme du défunt duc de Villars-Brancas. Elle étoit de Normandie et s'appeloit Mlle de Mainières lorsqu'elle étoit fille d'honneur de Madame.
7. Gentilhomme de Normandie dont le père avoit aussi commandé les chevau-légers de Monsieur.

Ce jour-là, le Roi donna une pension de mille livres à des Essarts [1], qui étoit major de cavalerie.

On disoit en ce temps-là que les électeurs et les princes de l'Empire étoient également irrités contre le prétendu roi de Prusse [2] et avoient résolu de faire toutes choses pour empêcher qu'il ne fût reconnu pour roi, mais qu'ils n'étoient pas mieux intentionnés pour le roi des Romains, à cause de son humeur violente, et qu'ils avoient trouvé diverses nullités dans son élection [3]; on ajoutoit que l'Empereur même se trouvoit embarrassé de l'humeur de ce jeune prince, depuis que, dans un conseil où les ministres avoient opiné à conserver la paix, à cause que l'argent manquoit à l'Empereur, il lui avoit dit que, pour apprendre à la moitié de ces marauds-là à mieux opiner, il falloit pendre l'autre moitié, et qu'on trouveroit dans leur confiscation de quoi soutenir la guerre. On disoit encore qu'on avoit trouvé dans le cabinet du feu roi d'Espagne des lettres du roi Guillaume d'Angleterre, par lesquelles il lui mandoit de ne se point inquiéter du traité qu'il avoit signé pour le partage de la monarchie d'Espagne, et que, quand le temps en seroit venu, il sauroit bien se déclarer contre la France.

On sut encore ce jour-là que d'Urban [4], brigadier d'infanterie et gouverneur du Mont-Louis en Dauphiné, étoit mort de maladie.

22 février. — Le 22, on eut nouvelle que les troupes hollandoises avoient commencé à sortir de Luxembourg, et que toutes les garnisons de la même nation alloient aussi sortir des autres places de la domination d'Espagne.

Le même jour, on sut que les conférences avoient commencé à la Haye chez le comte de Briord, à l'ouverture desquelles le comte d'Avaux avoit parlé de la part du Roi avec beaucoup de sagesse et de vigueur, disant que Sa Majesté seroit toujours ravie de conserver l'amitié qu'elle avoit eue de tout temps pour les États-Généraux, de l'alliance desquels elle faisoit tout le cas

1. Gentilhomme de Poitou, qui étoit parent de la marquise de Maintenon, et qui cependant n'avoit encore point fait de chemin.
2. Électeur de Brandebourg.
3. Personne n'en devoit plus profiter que le duc de Bavière, lequel auroit presque assurément été Empereur, si le roi des Romains en avoit été exclu; aussi étoit-ce le motif qui le faisoit agir de si bonne foi dans les intérêts des rois de France et d'Espagne.
4. Gentilhomme de Provence, de la maison de Fortin.

qu'elle devoit; qu'elle offroit même d'être garante de tous les traités qu'ils avoient faits jusqu'alors avec l'Espagne, pourvu qu'ils contribuassent sincèrement de leur part à maintenir la paix de l'Europe, qu'elle souhaitoit uniquement; qu'elle leur accordoit encore douze jours pour se déterminer, mais que, s'ils prenoient le parti de se déclarer contre l'Espagne et contre elle, non seulement elle leur feroit la guerre présentement, mais que, pendant toute sa vie, elle donneroit toute son application et emploieroit toutes ses forces pour procurer leur ruine totale.

Cependant on assuroit que la ville d'Amsterdam, toujours ennemie du roi d'Angleterre [1], avoit déclaré hautement qu'elle ne vouloit point de guerre, et que les villes de Harlem et d'Utrecht s'étoient jointes avec elle; mais ce n'étoit là que des préludes, et la décision de cette grande affaire dépendoit du parti que prendroit le parlement d'Angleterre, dont on disoit que l'ouverture devoit avoir été faite le 17 [2]. On savoit que le roi d'Angleterre avoit distribué de grosses sommes pour gagner les voix, et que d'un autre côté il s'étoit trouvé, dans toutes les rues de Londres et dans toutes les villes d'Angleterre, des placards affichés, par lesquels on marquoit en détail tous les membres du Parlement que le Roi avoit gagnés et la somme qu'il avoit donnée à chacun d'eux.

Le soir, on sut que les cinq assiettes d'or qui avoient été volées au Roi avoient été trouvées, avec deux assiettes de vermeil doré, parmi les hardes d'un charretier des chariots de la maison de Sa Majesté, lequel avoit été arrêté sur-le-champ.

23-24 février. — Le 23, le Roi avoit été s'établir à Meudon pour trois jours, et, le lendemain, on assuroit que le courrier qu'on avoit trouvé noyé en Espagne étoit un courrier du roi Guillaume d'Angleterre; qu'on avoit déchiffré les lettres qu'on avoit trouvées sur lui, et qu'on y avoit trouvé diverses choses très fortes que la reine d'Espagne mandoit au roi d'Angleterre, contre les intérêts des rois de France et d'Espagne.

Le soir, il arriva un courrier de Hollande, par lequel on apprit que les États-Généraux avoient déclaré solennellement et par

1. Depuis que le prince d'Orange, son père, avoit voulu la surprendre et s'en rendre maître.

2. On se trompoit à cause de la différence du calendrier, le 17 d'Angleterre étant le 27 en France.

écrit [1] qu'ils reconnoissoient le roi Philippe V pour roi des Espagnes, et qu'en même temps ils supplioient le Roi de vouloir retirer ses troupes des places des Espagnols ; mais on ne croyoit pas qu'il leur accordât cette grâce que quand le roi d'Espagne auroit levé des troupes pour garnir suffisamment toutes ces places.

25 février. — Le 25, on apprit que du Vivier [2], chef d'escadre, étoit mort de maladie, et que l'abbé de Pompadour [3] avoit eu deux attaques d'apoplexie consécutives, dont il s'étoit tiré par les remèdes de l'abbé Agnan.

26 février. — Le 26, on eut nouvelle que le duc de Beauvillier se portoit mieux et qu'il arriveroit le 2 de mars à Versailles. Le bruit couroit alors que tous ceux qui avoient de l'argent à l'Échiquier [4] de Londres l'avoient retiré avec beaucoup de précipitation, et cela pouvoit venir de ce que la Chambre basse ayant choisi un orateur [5] qui n'étoit pas agréable au roi d'Angleterre, ce prince l'avoit envoyé quérir et l'avoit fort maltraité de paroles, de sorte que cet homme, outré de dépit, avoit fait assembler sa famille, et, lui ayant fait connoître qu'elle devoit attendre toutes sortes de mauvais traitements du Roi, elle avoit pris la résolution de mettre tous ses effets à couvert, et, en effet, elle avoit retiré tout en un jour [6] quatre-vingt mille livres sterling ; qu'apparemment d'autres avoient suivi cet exemple, et que, dans la suite, quand on avoit voulu aller chercher de l'argent à l'Échi-

1. On les soupçonnoit d'avoir voulu faire une supercherie et d'avoir mis dans leur écrit qu'ils reconnoîtroient le roi d'Espagne, au lieu d'y mettre qu'ils le reconnaissoient, mais que, le comte d'Avaux l'ayant remarqué et en ayant fait du bruit, ils s'étoient excusés en disant que c'étoit une faute du copiste.

2. Il étoit de Paris et fils d'un conseiller de la Cour des aides, nommé Clément, homme distingué par ses belles-lettres et par la fidélité qu'il avoit témoignée pour le surintendant Fouquet, qui lui avoit confié sa bibliothèque, et duquel on ne put jamais lui faire révéler le secret.

3. Frère du défunt marquis de Pompadour, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, père de la marquise de Saint-Luc et de la comtesse d'Hautefort : c'étaient des seigneurs de Limousin.

4. C'est un endroit comme une espèce de bourse, où tout le monde porte son argent pour le garder, et d'où on le retire quand on veut.

5. La Chambre haute a toujours son orateur, qui est le chancelier ; la Chambre basse choisit un orateur particulier, et ces orateurs font toutes les harangues et proposent toutes les affaires dans les deux Chambres.

6. Chaque livre sterling vaut quinze livres ; ainsi c'étoit donc un million deux cent mille livres de la monnoie de France.

quier, on n'y en avoit plus trouvé, ce qui avoit causé un grand vacarme dans Londres.

On apprit encore ce jour-là que le Roi avoit donné le gouvernement de Mont-Louis à Nanclas [1], maréchal de camp et inspecteur d'infanterie.

27 février. — Le 27, on apprit qu'il y avoit huit jours que le parlement d'Angleterre étoit assemblé; qu'à l'ouverture le Roi avoit fait une harangue, dans laquelle il ne s'étoit servi que de termes généraux, représentant seulement que toute l'Europe étoit armée dans la conjoncture présente, qu'il n'y avoit que l'Angleterre seule qui ne fût point en armes, et qu'il étoit obligé de leur représenter cela, afin qu'ils prissent de sages résolutions pour la sûreté de la patrie.

28 février. — Le 28, on disoit qu'on avoit reçu des lettres particulières d'Angleterre, qui portoient qu'il y avoit déjà beaucoup de division dans le Parlement; que l'on y voyoit évidemment deux partis, celui des royalistes et celui des parlementaires; que chacun de ces partis avoit nommé un orateur [2] dans la Chambre basse, quoiqu'il ne dût y en avoir qu'un pour toute cette chambre; que les royalistes disoient ouvertement qu'il falloit lever des troupes suivant le sentiment du roi, qui avoit toujours sagement gouverné, afin d'être en état de se défendre contre les voisins malintentionnés; que, d'autre côté, les parlementaires soutenoient qu'il ne falloit aucunement lever des troupes, et qu'il falloit même réformer une partie de celles qu'on avoit conservées, pour se mettre en état de payer les dettes publiques; que personne ne vouloit attaquer l'Angleterre, et que si quelqu'un l'attaquoit, elle étoit assez forte pour se défendre toute seule.

Il couroit d'ailleurs une autre nouvelle bien importante, qui étoit que le comte d'Avaux, pressant les États-Généraux de se déterminer ou sur la paix ou sur la guerre, leur avoit dit que le Roi vouloit absolument avoir une réponse positive; qu'il ne tiendroit qu'à eux de conserver son amitié, et qu'il entretiendroit fidèlement les traités, s'ils vouloient agir sincèrement pour la paix de l'Europe; mais que, pour peu qu'il les soupçonnât de n'être pas de bonne foi, le roi d'Espagne lui donneroit par échange tout

1. Gentilhomme angoumois.
2. C'étoit celui qui portoit la parole, et son ministère étoit très considérable.

ce qui lui restoit dans les Pays-Bas; que ce mot d'échange avoit extrêmement surpris et consterné tous les députés, qui l'avoient répété plusieurs fois, et que l'assemblée s'étoit séparée ce jour-là dans une extrême confusion.

Le soir, comme le Roi revenoit de Trianon, le marquis de Torcy vint trouver Sa Majesté dans son cabinet, pour l'avertir que le connétable de Castille et l'ambassadeur d'Espagne lui demandoient une audience. Le Roi lui ordonna de les faire venir, et, en même temps, il les amena au Roi, qui les reçut dans son cabinet, et ils lui firent part de ce qu'il venoit d'arriver un courrier envoyé tout exprès, par lequel ils avoient appris que le roi d'Espagne étoit heureusement arrivé à Madrid le 18; que, malgré les défenses qu'on avoit faites de sortir de cette ville, il s'étoit fait un si grand concours de peuple au-devant de lui, qu'à six lieues de Madrid, et de là jusque dans ses portes, à peine son cheval pouvoit mettre le pied à terre sans marcher sur des hommes, et qu'on n'avoit osé le faire entrer à cheval dans Madrid, de peur que la foule du peuple ne renversât son cheval, de sorte qu'il avoit été obligé d'entrer en carrosse; que, dès le lendemain, il étoit allé à la dévotion de Notre-Dame de Atocha, et puis au Prado [1], où il avoit pêché et tiré en volant sur divers oiseaux. On sut encore que le duc de Beauvillier n'arriveroit pas sitôt à Versailles, parce que Helvetius, qui l'étoit allé trouver et qui avoit commencé de lui donner de ses remèdes avec succès, avoit voulu qu'il se reposât pendant sept ou huit jours à Saint-Aignan, afin de faire ses remèdes avec plus de repos, et qu'ensuite il s'achemineroit à la cour.

MARS 1701

1er mars. — Le premier de mars, on sut que Graveson [2], brigadier d'infanterie et lieutenant-colonel du régiment royal de la Marine, étoit mort de maladie à Paris, et il fut regretté de tous les honnêtes gens.

1. Maison de plaisance proche de Madrid, où il y a un parc et de grandes allées à l'ancienne mode.
2. Gentilhomme de Provence qui étoit dans ce régiment depuis sa création.

On apprit encore que le duc de Bavière étoit parti en diligence des Pays-Bas pour se rendre à Cologne, et que le marquis de Bedmar commandoit à sa place en son absence.

2 mars. — Le 2, on sut que le petit Regnault étoit commandé pour aller visiter les places maritimes des Espagnols et pour endoctriner leurs officiers de marine. D'ailleurs on ne doutoit pas que le Roi ne leur accordât des officiers qu'ils demandoient pour aller commander leurs troupes dans les Indes occidentales.

Le même matin, on apprit que le Roi avoit fait les chevaliers de Rancé [1] et de Montfaron [2] chefs d'escadre de ses galères, et le chevalier de la Pailleterie [3] inspecteur, commission qui vaquoit par la mort de du Vivier.

On reçut ce jour-là une nouvelle qui fit beaucoup de bruit et qui parut d'abord fort agréable, qui fut que les Hollandois avoient reconnu le roi d'Espagne ; mais les gens sages se doutèrent bien que cela n'empêcheroit pas qu'ils ne lui fissent la guerre.

On vit en ce temps-là arriver à la cour le prince des Deux-Ponts [4], de la maison palatine, lequel s'étoit fait catholique et venoit demander au Roi de l'emploi dans ses troupes. On sut encore que le comte de Coigny marchoit au pays de Gueldre avec un corps de cavalerie, d'infanterie et de dragons des troupes du Roi, dont les colonels eurent ordre de partir. Ce fut alors qu'on commença de voir la harangue du roi d'Angleterre à l'ouverture de son Parlement, et l'on apprit en même temps que ce corps avoit paru extrêmement divisé dans ses premières séances ; mais comme on ne sera pas fâché de voir cette harangue, nous avons jugé à propos de l'insérer en cet endroit [5].

3 mars. — Le 3, le nonce du Pape eut une audience après plusieurs autres, et on sut que Sa Sainteté se contentoit de lever cinq mille hommes, et qu'elle vouloit demeurer neutre. Cela ne contribua peut-être pas peu à lui faire refuser tout à plat la grâce du cardinal de Bouillon.

Le soir, le cardinal de Fürstenberg vint apprendre au Roi que

1. Frère du célèbre abbé de la Trappe.
2. Il étoit frère de l'évêque de Saint-Omer, ci-devant l'abbé de Valbelle, gentilhomme de Provence.
3. Gentilhomme de Champagne, fort entendu et fort brave homme.
4. C'étoit le cadet d'une maison qui n'avoit presque plus de bien, mais il étoit d'une naissance des plus illustres.
5. [Voir à l'appendice n° II. — *E. Pontal.*]

l'assemblée capitulaire de Strasbourg avoit été entièrement favorable à l'abbé de Soubise, et qu'elle l'avoit élu tout d'une voix pour coadjuteur. On sut aussi que les régiments des gardes suisses et françoises avoient ordre de se tenir prêts pour faire leur revue devant le Roi le 27

4 mars. — Le 4, les lettres d'Angleterre portoient que les délibérations du Parlement avoient été jusque-là très flottantes, mais on étoit averti d'ailleurs que, sur l'adresse envoyée par les Hollandois, il avoit été conclu sans aucune opposition qu'on leur donneroit du secours, et ainsi il sembloit que tout portât à la guerre.

On sut ce jour-là que Solleysel [1], gentilhomme de la manche du duc de Berry, étoit mort à Paris d'étisie, après avoir donné pendant une longue maladie et à sa mort des témoignages éclatants d'une solide piété.

On apprit encore que le roi Jacques d'Angleterre avoit eu une grande foiblesse pendant la messe, qu'on avoit été obligé de le remener dans son appartement, et qu'on attribuoit cet accident à ses jeûnes et à ses autres austérités. On sut aussi que le marquis d'Alègre [2] et le marquis de Sousternon [3] alloient servir en Gueldre sous le comte de Coigny, et on eut la liste des troupes qui marchoient sous ses ordres, qui étoient les régiments de cavalerie de Chartres, de Condé, de Duras et de Grignan; les régiments de dragons de Senecterre et de Hautefort, et les régiments d'infanterie de la Reine, de Crussol, de Vermandois, de Thiange, de la Couronne, de Languedoc, d'Izenghien, de Chartres et de Montroux.

5 mars. — Le 5, on sut que le marquis de Mortagne [4], capitaine lieutenant des gendarmes de Bourgogne, avoit demandé au Roi la permission de vendre sa charge, et qu'il traitoit de celle de premier écuyer de Madame.

1. Gentilhomme de Forez, qui avoit d'abord été écuyer du défunt prince de Conti, ensuite gentilhomme ordinaire du Roi et écuyer de Madame la Dauphine, et puis attaché auprès du duc de Berry. Il avoit vécu dans tous ces états comme un parfaitement honnête homme et mourut comme un saint.

2. Seigneur d'Auvergne, père de la marquise de Barbezieux; il étoit maréchal de camp.

3. Gentilhomme de Lyonnois, neveu du P. de la Chaise, confesseur du Roi. Il étoit brigadier et inspecteur de cavalerie, capitaine des gardes du comte de Toulouse et mestre de camp de son régiment.

4. Gentilhomme flamand fort estimé.

On disoit aussi que l'électeur de Cologne avoit demandé la neutralité, et qu'il avoit offert tout ce que le Liége pourroit fournir de commodités aux troupes françoises, hommes, armes et chevaux.

Le soir, l'ambassadeur d'Espagne présenta au Roi le marquis de Jamaïque, fils du duc de Veraguas, vice-roi de Sicile, et le duc de la Trémoïlle, étant allé voir le roi d'Angleterre de la part du Roi, rapporta que la foiblesse de ce prince n'avoit eu aucune suite fâcheuse.

On apprit aussi que Champigny [1], gouverneur de Béthune, avoit eu à Paris une attaque qui sentoit beaucoup l'apoplexie. On ne parloit plus alors que de guerre, et on assuroit que les Anglois enverroient des troupes à la Hollande.

6 mars. — Le 6, on disoit que le duc de Mantoue demandoit des troupes au Roi pour garder sa place, et que les princes des cercles du Rhin avoient résolu, à la pluralité des voix, de ne prendre point de part aux démêlés de l'Empereur avec la France et l'Espagne, et de ne point donner de passage aux troupes de part et d'autre. On sut aussi certainement que la Chambre des communes avoit suivi la Chambre haute dans l'avis de secourir les Hollandois; mais une chose qui faisoit beaucoup de bruit étoit que milord Melford [2] ayant écrit de Paris par la poste une lettre à son frère milord Perth, gouverneur du prince de Galles à Saint-Germain-en-Laye, cette lettre, dont la suscription étoit en anglois, fut mise par mégarde dans le paquet de Londres et tomba entre les mains du roi Guillaume d'Angleterre, lequel en sut faire son profit pour irriter les esprits, sous prétexte d'une conjuration, parce qu'il y étoit fort parlé de la religion, des moyens de la rétablir en Angleterre et du zèle secret de milord Arran [3].

Cependant quarante-huit bataillons françois et soixante escadrons qui étoient dans les Pays-Bas espagnols donnoient beaucoup de jalousie aux Hollandois, qui demandoient du secours de toutes parts et étoient déjà assurés de tirer douze mille hommes d'Allemagne.

1. Il étoit d'une famille de robe de Paris et avoit été capitaine au régiment des gardes.

2, Ci-devant secrétaire d'État et depuis disgracié. Il étoit chevalier de la Jarretière.

3. Chef de la maison d'Hamilton, qui avoit été autrefois envoyé extraordinaire en France.

7 mars. — Le 7, il arriva un courrier de Madrid, parti du 25 février, qui rapporta au Roi mille choses agréables de la bonne conduite du roi d'Espagne.

On sut aussi que le secrétaire de Spanhein, envoyé extraordinaire de Brandebourg, qui faisoit les affaires de l'électeur son maître, avoit apporté à Sa Majesté une lettre de ce prince pleine de civilité reconnoissant le roi d'Espagne avec ardeur, et suppliant Sa Majesté avec respect de lui faire la grâce de le reconnoître pour roi de Prusse.

Le Roi avoit pris ce jour-là médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on apprit que les routes pour les troupes françoises qui marchoient en Gueldre étoient signées par le duc de Bavière au nom du roi de France. Le bruit couroit ce jour-là que la république de Venise vouloit demeurer neutre, mais ce parti ne paroissoit guère convenable à son ancienne politique.

8 mars. — Le 8, Fagon, premier médecin du Roi, tomba dans l'appartement de Sa Majesté dans une si grande foiblesse qu'on fut obligé de l'emporter dans son appartement, où il demeura trois heures sans connoissance et ne revint que par le secours du vin émétique.

9 mars. — Le 9, on sut que le comte de Briord revenoit de Hollande [1], ne pouvant guérir en ce pays-là de l'opération de la taille qu'il avoit soufferte.

10 mars. — Le 10, on apprit que le Roi envoyoit travailler des troupes à Landau et au Fort-Louis du Rhin, et que ses deux compagnies de mousquetaires avoient ordre de se tenir prêtes pour le 6 d'avril.

11-13 mars. — Le lendemain, on disoit que le marquis de Tracy, enseigne des gardes du corps, ayant eu à son quartier une fièvre chaude [2], il lui en étoit resté quelque altération dans l'esprit, qui avoit passé jusque dans ses discours, et, dans la vérité, c'étoit une extrême perte pour le Roi, qui n'avoit pas dans ses troupes un plus brave officier que celui-là.

Le même jour, le roi d'Angleterre eut une seconde attaque d'apoplexie, bien plus forte que la première, de laquelle il resta paralytique de tout le côté droit. On sut aussi que le Roi avoit

1. Où il étoit ambassadeur pour le Roi.
2. On en auroit eu à moins, car il étoit tombé dans sa chaise roulante au fond du fossé de Beauvais, où étoit son quartier, en y arrivant la nuit.

donné ordre à ses gardes du corps de se tenir prêts à marcher au 17 d'avril; que le Roi avoit commandé au prince de Condé de mettre sur pied un équipage pour le duc de Bourgogne, qui devoit aller commander l'armée; que le retour des princes étoit avancé par cette raison, et que le duc de Bourgogne reviendroit de Dijon en poste. On sut encore, ce jour-là, que Turolle, garde du garde-meubles du Roi, étoit mort d'apoplexie en une heure de temps, et que le Roi avoit mandé le maréchal de Catinat, lequel eut le 12 une longue conférence avec lui dans son cabinet, qui fit conjecturer aux courtisans qu'il alloit commander en Milanois, et ils débitèrent en même temps que le maréchal de Villeroy commanderoit en Allemagne et que le maréchal de Boufflers commanderoit dans les Pays-Bas sous le duc de Bourgogne.

On avoit eu depuis quelque temps de grandes inquiétudes au sujet du Portugal, parce qu'on savoit que le roi d'Angleterre y avoit envoyé milord Galloway [1] pour essayer d'engager les Portugais de se déclarer contre l'Espagne; mais, le 13, on eut des nouvelles certaines que le roi de Portugal avoit fait donner de grandes assurances au roi d'Espagne qu'il ne se sépareroit jamais de ses intérêts ni de ceux de la France.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit ordonné au maréchal de Tourville et au comte d'Estrées de se tenir prêts pour aller armer, le premier à Brest et le second à Toulon; que le maréchal de Catinat étoit nommé pour commander l'armée d'Italie, et qu'il y passoit encore neuf bataillons.

L'après-dînée, le connétable de Castille, conduit par le maréchal de Villeroy, fit son entrée dans Paris, et l'on trouva sa livrée et ses carrosses fort magnifiques.

14 mars. — Le 14, il vint à Versailles, conduit par le comte de Brionne, prendre sa première audience, et fut fort gracieusé par le Roi, qui le reçut à l'ordinaire dans la ruelle de son lit. On disoit ce jour-là que les Hollandois avoient écrit au roi Guillaume d'Angleterre, qu'ils le supplioient de reconnoître le roi d'Espagne comme ils l'avoient reconnu, disant que cela n'importoit en rien aux autres affaires, puisqu'il ne s'agissoit encore que de la garantie des traités. On ajoutoit qu'il passoit en Hollande six

1. Autrefois le marquis de Ruvigny, député général des huguenots en France.

régiments anglois faisant huit mille hommes, et que l'on faisoit marcher les troupes qui étoient en Irlande pour remplir les douze mille hommes que le roi d'Angleterre vouloit fournir aux Hollandois.

Le soir, le Roi alla s'établir à Marly, quoiqu'il eût une petite attaque de goutte, et on apprit qu'il avoit ordonné à sa gendarmerie de se tenir prête à marcher pour le 17 d'avril.

15 mars. — Le 15, on assuroit que milord Galloway n'avoit pas réussi dans sa négociation de Portugal, où on lui avoit refusé tout ce qu'il avoit demandé.

16 mars. — Le lendemain, le Roi alla visiter le roi d'Angleterre, qui vint au-devant de lui avec la reine jusqu'à la porte de sa grande chambre, s'appuyant assez bien sur la jambe droite et commençant à porter le bras droit jusqu'à sa tête et à s'aider de deux doigts; mais cela m'empêchoit pas qu'il n'eût pris la résolution de partir la semaine de Pâques pour aller à Bourbon.

17 mars. — Le 17, le maréchal de Catinat, qui avoit encore eu de nouvelles [conférences] avec le Roi, partit de Marly pour aller à Paris, avec ordre de revenir à Versailles, le 22, prendre congé de Sa Majesté; car on disoit que la tête des troupes de l'Empereur avançoit vers le Milanois. On sut, ce jour-là, que le Roi avoit rétabli la capitation, qu'elle étoit signée et envoyée de tous les côtés du royaume [1].

18 mars. — Le 18, le Roi fit dans la plaine d'Houilles la revue de ses deux régiments des gardes, qu'il trouva plus beaux que jamais. Le prince de Galles y vint, et apprit à Sa Majesté que le roi son père avoit encore pris, le soir précédent, de l'émétique qui lui avoit fait un très bon effet.

19 mars. — Le 19, on sut que Croisilles, frère du maréchal de Catinat [2], étoit mort à Paris, après une longue suite d'infirmités, qui l'avoient depuis longtemps obligé de quitter le service.

1. [La *Déclaration du Roi pour l'établissement de la capitation générale*, en date du 12 mars 1701, est insérée à l'appendice du tome II de la *Correspondance des contrôleurs généraux des finances*, publiée par M. de Boislisle (V. p. 504-508). — *E. Pontal.*]

2. Il étoit cadet du maréchal et avoit eu une compagnie au régiment des gardes par la mort d'Arcy, leur frère aîné, et le maréchal avoit été son lieutenant, quoique son aîné, n'ayant jamais voulu être capitaine, parce que Croisilles étoit ancien lieutenant dans le régiment; et même il avoit fallu que le Roi en décidât de cette manière, car se déférant toujours l'un à l'autre, ils n'auroient jamais décidé qui auroit été capitaine et

Le Roi déclara, ce jour-là, qu'il remettoit la revue de ses gardes du corps au 5 d'avril. Le soir, sur le minuit, comme Monseigneur sortoit de prier Dieu et s'alloit mettre au lit, il lui prit une violente foiblesse; il tomba sans connoissance entre les bras de ses gens, et on le coucha sur son lit tout nu, comme il étoit. Pendant que l'on couroit de tous côtés pour avoir du secours, on s'aperçut qu'il avoit les dents extraordinairement serrées, et un garçon qui avoit soin de ses chiens, nommé Salentin, s'avisa de les lui desserrer, quoiqu'avec peine, avec la lame d'un méchant couteau qu'il avoit, et ensuite ayant tourné cette lame pour les ouvrir davantage, il eut l'esprit d'approcher le manche du couteau, qui étoit pliant, et de le fourrer entre les dents de Monseigneur, qui, moyennant cela, ne purent plus se refermer. Cependant on avoit couru à la chambre du Roi, qui n'étoit pas encore couché, pour faire venir le premier médecin Fagon, et il y eut des gens assez indiscrets pour dire au Roi, sans préparation, que Monseigneur étoit tombé en apoplexie. Ce coup frappa le Roi terriblement, et, tout goutteux qu'il étoit, il descendit en diligence à l'appartement de son fils, qu'il trouva dans un fauteuil encore sans connaissance. Félix, son premier chirurgien, le saigna en même temps, et, peu après que la veine eut été ouverte heureusement [1], Monseigneur reprit entièrement la connaissance. La famille royale arriva de tous côtés, et on donna successivement à Monseigneur huit onces de vin émétique, une médecine et un lavement, qui en étoient encore composés, et qui lui firent des effets extraordinaires, de sorte qu'avant le matin il fut hors de danger.

20 mars. — Le 20, Monseigneur fut saigné pour la seconde fois, et il eut la bonté de permettre que les courtisans eussent l'honneur de le voir, ce qu'il étoit bien juste d'accorder à leur empressement, car on n'a jamais vu tant de monde à la cour qu'il y en vint ce jour-là. Le Parlement y envoya Dongois [2] de la part de la compagnie, et il n'y eut pas jusqu'aux harengères de la halle qui y envoyèrent une de leur corps, mais on ne lui fit

qui auroit été lieutenant. Au reste, Croisilles n'avoit pas moins de mérite que le maréchal, mais ses continuelles infirmités l'avoient retiré du service.

1. Félix avoit protesté de ne saigner jamais personne, depuis qu'il avoit piqué l'artère à de Nyert, premier valet de chambre du Roi, son bon ami; mais, en cette pressante occasion, il fallut tout hasarder, et il réussit.

2. Greffier dans la grand'chambre, homme accrédité dans la compagnie.

pas voir Monseigneur, ce qu'il trouva fort mauvais, aussi bien que le Roi.

On sut, ce jour-là, que le maréchal de Catinat avoit vendu son régiment d'infanterie au marquis de Sillery [1], et que l'électeur de Cologne permettoit au Roi de lever dans ses États deux régiments de cavalerie et deux régiments de dragons, et que le marquis de Chassonville [2] avoit un des deux premiers.

21 mars. — Le 21, on jugea à propos de faire saigner Monseigneur une troisième fois, et il se trouva si bien qu'il se leva, et vit dans son cabinet tous les hommes et toutes les femmes de la cour.

Ce jour-là, sur la remontrance que fit au Roi le marquis de Champrond qu'il ne pouvoit convenir de prix avec le marquis de Virville pour sa compagnie des gendarmes de Berry, Sa Majesté la taxa à cent trente-deux mille livres, et en même temps elle donna au marquis de Simiane [3] et au comte de Dampierre [4] l'agrément d'acheter les deux sous-lieutenances qui devoient vaquer par la vente des gendarmes de Berry et des gendarmes de Bourgogne, et l'agrément d'une enseigne à du Perrier [5], parce que Simiane n'étant que premier cornette, sa promotion ne faisoit point de vacance, les seconds cornettes montant de droit sans acheter aux premières cornettes, lorsqu'elles venoient à vaquer. On disoit encore, le même jour, que le comte de Tessé avoit été fait capitaine général, soit qu'on lui en eût effectivement donné le titre, soit qu'on lui ait donné une lettre pour commander en Italie aux lieutenants généraux plus anciens que lui. On sut aussi que le marquis de Blainville avoit vendu sa charge de grand maître des cérémonies de France deux cent vingt mille livres à Dreux, colonel du régiment de Bourgogne, qui étoit gendre du secrétaire d'État de Chamillart. Le bruit couroit en même temps que les

1. Fils du marquis de Puysieulx, lieutenant général, gouverneur d'Huningue et ambassadeur ensuite.

2. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit oncle à la mode de Bretagne du marquis d'Huxelles. Il étoit major de cavalerie, et ayant été nourri page du duc de Bavière, il avoit quitté son service pour venir se jeter dans Mayence avec son neveu, lorsque ce prince venoit l'assiéger.

3. Gentilhomme de Provence qui avoit épousé la fille du marquis de Grignan.

4. Gentilhomme d'Orléanois.

5. Gentilhomme de Provence qui avoit autrefois voulu avoir une sous-lieutenance par le crédit du duc de la Rochefoucauld.

Hollandois avoient fait quatre propositions, dont il y en avoit déjà eu trois de rejetées, et qu'on travailloit à examiner la quatrième.

22 mars. — Le 22, Monseigneur s'habilla, comme s'il n'eût point été malade, et même il monta chez le Roi.

On vit ce jour-là arriver à la cour le cardinal de Coislin, qui revenoit de Rome, et on sut que le Roi avoit nommé Mauroy mestre de camp de cavalerie, pour servir de maréchal des logis de la cavalerie dans l'armée du Milanois. On eut aussi nouvelle que les Picards [1], qui avoient fait tant de bruit, avoient été défaits en Bas-Poitou; que l'ainé avoit été tué, un de ses adhérents pris, mais que le cadet s'étoit sauvé à cheval au travers de ceux qui les assiégeoient dans une grange, et que le prévôt d'Argenton y avoit été tué avec deux de ses archers.

23 mars. — Le 23, Monseigneur prit sa dernière médecine, et l'on sut que le Roi avoit accordé au marquis de Clermont-Creuzy [2] l'agrément de la cornette de gendarmerie qui devoit vaquer, et qu'il avoit donné au comte de la Richardie [3], capitaine de chevau-légers, un bâton d'exempt dans la compagnie du maréchal de Villeroy, sur la démission du chevalier de Maugiron, que sa mauvaise santé obligeoit à se retirer.

24 mars. — Le 24, qui étoit le jour du jeudi saint, le Roi entendit le sermon de la Cène prononcé par l'abbé de la Roche [4], qui réussit fort bien, et ensuite Sa Majesté fit, suivant sa pieuse coutume, le lavement des pieds à treize pauvres.

On sut, ce jour-là, que le marquis de Cavoye avoit eu quelque ressentiment de son ancienne maladie, qui l'avoit obligé de s'en aller à Paris, et que milord Melfort avoit été relégué à Angers.

Le même jour, quatre harengères de la halle de Paris vinrent

1. C'étoient des Normands qui s'étoient rendus redoutables depuis deux ou trois ans par leurs brigandages, et dont l'aîné avoit été huit ans durant garde du corps du Roi; ils s'étoient associé une troupe de pendards comme eux, depuis qu'ils s'étoient sauvés des prisons du For-l'Évêque, et ils étoient passés jusque dans le bas Poitou, où, s'étant séparés, ils furent défaits; mais il en coûta la vie au prévôt d'Argenton et à trois ou quatre de ses archers.

2. Jeune homme de la maison de Tonnerre; mais il n'acheta pas cette charge dans la suite, et il continua de faire une compagnie de cavalerie qu'il avoit commencée.

3. Gentilhomme d'Auvergne.

4. Frère de la Roche, premier valet de chambre du roi d'Espagne.

pour faire compliment à Monseigneur sur sa convalescence, et il les fit entrer dans la chambre et baisa la principale. Ensuite elles vinrent faire la révérence au Roi, qui les traita fort bien, et Bontemps, son premier valet de chambre, se chargea de leur faire donner à dîner et de les renvoyer à Paris dans son carrosse.

Ce fut encore le même jour que le Roi dit au marquis d'Urfé [1] qu'il l'avoit choisi pour aller conduire le roi d'Angleterre à Bourbon et lui faire rendre, en allant et en revenant, les honneurs qui lui étoient dus, et pour les frais de son voyage, il lui fit don de dix mille francs.

25 mars. — Le 25, on apprit, par les lettres d'Italie, que le duc de Savoie étoit à la tête de l'armée de France et d'Espagne, laquelle il avoit jointe avec dix mille hommes de ses troupes, et que le duc de Modène avoit huit mille hommes de pied et deux mille chevaux prêts à se mettre en marche pour la cause commune. Le même jour, on sut que le duc de Bavière étoit parti pour s'en aller à Munich, et qu'ayant souhaité d'avoir près de lui un homme de la part du Roi qui pût être témoin de sa conduite, Sa Majesté avoit choisi Ricoux [2] pour y aller, et lui avoit assigné dix-huit mille livres d'appointements.

26 mars. — Le 26, le Roi fit sa communion pascale à la paroisse de Versailles et toucha les malades des écrouelles; ensuite de quoi, comme il étoit dans son cabinet, après avoir quitté son manteau, le duc de Béthune lui amena le duc d'Estrées, qui n'étoit sorti de la Bastille que le soir précédent, auquel Sa Majesté fit une réprimande paternelle, et en même temps lui permit de faire une compagnie de chevau-légers.

On sut le même jour que le maréchal de Tourville étoit malade à Paris d'une espèce d'esquinancie, et l'après-dînée, Sa Majesté

1. Seigneur du pays de Forez, qui étoit menin de Monseigneur, après avoir été capitaine lieutenant de ses chevau-légers, et auparavant enseigne de ses gardes du corps.

2. Gentilhomme de Languedoc qui avoit d'abord été attaché au prince de Condé, parce que son père avoit été son premier maître d'hôtel, ou plutôt du prince son père; mais, sur quelque mécontentement, il s'attacha au maréchal de Luxembourg, auprès duquel il vit toutes les grandes actions de la dernière guerre. On disoit que c'étoit lui qui avoit fait connoître au maréchal de Luxembourg le mérite de Puységur, et ainsi donné commencement à sa fortune, et qu'en cette occasion Puységur lui rendit office pour office, l'ayant proposé au Roi pour l'envoyer auprès du duc de Bavière.

fit une des plus grosses distributions de bénéfices qu'elle eût faites depuis longtemps; car elle donna l'évêché de Noyon à l'abbé d'Aubigné [1]; elle unit la mense de l'abbaye de Saint-Martin de Laon à l'évêché de Laon; elle donna à l'abbé d'Estrées l'abbaye de Saint-Claude, en Franche-Comté, que son oncle le cardinal avoit remise entre ses mains; à l'abbé de Janson [2], l'abbaye de Saint-Valery, que l'évêque de Laon avoit remise; l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, à l'abbé de Barrière [3]; l'abbaye de Saint-Martin de Tonnerre, à l'abbé Morel [4]; l'abbaye des Saints-Pères, de Melun, à l'abbé Paris [5]; l'abbaye du Tronchet, en Bretagne, à Gournay, chapelain de Saint-Roch; l'abbaye de Boulancourt, proche Troyes, à l'abbé de Catelan, lecteur des princes; l'abbaye de Saint-Martin des Aires, de Troyes, à l'abbé Lallemand; l'abbaye de Clairfaix, près d'Amiens, à Fauvel, clerc de sa chapelle; l'abbaye de Mahé, en Bretagne, à d'Esquizières; l'abbaye de Saint-Jean, d'Autun, à Madame d'Illiers d'Entragues; l'abbaye de Cusset, à Madame Daix de Sousternon [6]; l'abbaye de Battans en Comté, à Madame de Grammont [7]; l'abbaye de Sainte-Marie, de Metz, à Mme Meschatain [8]; un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris, remis par l'abbé Paris, à l'abbé Gedouyn, et un canonicat de la Sainte-Chapelle de Saint-Quentin, à l'abbé Bourgoin.

27 mars. — Le jour de Pâques, qui étoit le 27, le Roi assista à tous les exercices de piété, suivant sa louable coutume, et entre autres il entendit le dernier sermon du P. Massillon, qui fut beau; mais surtout on admira la beauté de son compliment [9].

On disoit, ce jour-là, que le Roi faisoit encore marcher des troupes en Italie, et il ne pouvoit trop prendre de précautions pour sauver le Milanois des griffes de l'Empereur.

1. Gentilhomme d'Anjou, parent de la marquise de Maintenon.
2. Gentilhomme de Provence, neveu du cardinal de Janson.
3. Gentilhomme de Périgord, qui avoit été si longtemps camérier du Pape.
4. Aumônier du Roi, fils d'un homme d'affaires de Champagne, qui étoit trésorier de la chambre aux deniers. Il étoit conseiller au parlement de Paris, et chanoine de l'église de Notre-Dame.
5. Frère de Paris, président de la Cour des aides.
6. Nièce du P. de la Chaise; l'abbaye vaquoit par la mort de la sœur du révérend père.
7. Sœur de l'archevêque de Besançon, de même pays.
8. C'étoit une damoiselle de Bourgogne, qui étoit chanoinesse de Poussée. Elle étoit aussi parente du P. de la Chaise.
9. Il ne laissa pas d'avoir des censeurs.

Le même jour, le connétable de Castille et l'ambassadeur d'Espagne, étant au dîner du Roi, lui racontèrent une action du roi leur maître, qui avoit donné une haute opinion de lui à Madrid. Ce prince passant à cheval dans les rues de cette ville, comme il le faisoit tous les jours en allant du *Retiro* se promener à la campagne en attendant son entrée solennelle, trouva un prêtre qui portoit le Saint-Sacrement à un malade. En même temps, il mit pied à terre; il le reconduisit ensuite jusqu'à l'église, à laquelle il envoya une grosse aumône aussi bien qu'au malade. Les ambassadeurs d'Espagne relevèrent beaucoup cette action de leur maître; mais le Roi leur répondit froidement : « *Il n'a fait que son devoir, et je serois bien surpris s'il en avoit usé autrement.* »

Le bruit couroit alors que le cardinal de Bouillon étoit rentré en France sans permission du Roi, armé seulement d'un bref du Pape pour venir présider au chapitre général de Cluny; mais il n'y avoit guère d'apparence qu'il eût voulu hasarder une chose de cette nature. On sut aussi que le duc de Villeroy étoit assez mal d'une douleur de gorge, et qu'il avoit été saigné deux fois assez brusquement.

28 mars. — Le 28, le maréchal de Catinat partit de Paris pour l'Italie, et la reine d'Angleterre vint prendre congé du Roi, de Monseigneur et de la duchesse de Bourgogne, devant partir deux jours après pour suivre le roi son époux à Bourbon.

Ce jour-là, il vint un courrier de Hollande, et, par les lettres qu'il apporta, on apprit que les députés des États-Généraux et l'envoyé d'Angleterre étoient venus trouver le comte d'Avaux, et lui avoient déclaré que le résultat des États étoit qu'ils vouloient que le roi d'Espagne leur donnât Gueldre, Ruremonde, Bruxelles, Tirlemont, Namur, Mons et le fort de l'Écluse, pour y mettre des garnisons hollandoises, privativement à toutes les autres nations, et que le roi d'Angleterre vouloit aussi qu'on lui donnât Ostende et Nieuport, pour y mettre des garnisons angloises de la même manière, à condition que les revenus de toutes ces villes demeureroient au roi d'Espagne. On ne sauroit s'imaginer quelle indignation cette impertinente proposition causa dans le cœur de tous les François, et ceux qui avoient le plus d'aversion pour la guerre crioient tout haut qu'il falloit marcher et aller mettre en pièces ces Hollandois insolents, qui

payoient la France d'une si grande ingratitude, eux qui lui devoient tout ce qu'ils étoient.

Le même jour, le Roi donna mille livres de pension à d'Aligny [1], brigadier d'infanterie.

29 mars. — Le 29, le connétable de Castille vint prendre son audience de congé du Roi. Il partoit fort satisfait des honnêtetés de la France, mais fort mécontent du côté de l'Espagne, où on lui avoit ôté sa charge de premier gentilhomme de la chambre. Il est vrai qu'il avoit été enveloppé dans la disgrâce de plusieurs autres, qu'on avoit dépouillés parce qu'ils étoient attachés aux intérêts de la reine, quoique cependant on crût que, dans le fond, il n'étoit pas de son parti; mais c'avoit été elle qui l'avoit nommé pour ambassadeur extraordinaire en France. On reçut, ce jour-là, des nouvelles d'Angleterre bien considérables, qui étoient que les Anglois ne vouloient point de guerre, à moins que la France n'attaquât la Hollande; que le Parlement avoit ordonné que tous ceux de ses membres qui n'étoient pas naturels Anglois [2] seroient exclus de son corps, et qu'à l'avenir aucun étranger n'y pourroit être reçu; qu'il avoit fait supplier le roi de ne plus donner dorénavant les évêchés, parce que ce droit étoit une usurpation des rois ses prédécesseurs, et qu'il falloit rétablir la liberté des élections; qu'il avoit décidé sur la succession du royaume, et ordonné qu'en cas que le prince et la princesse de Danemark mourussent sans enfants, la duchesse douairière [3] d'Hanovre et sa postérité seroient admis à succéder à la couronne d'Angleterre; qu'il avoit refusé au roi un régiment de gardes qu'il lui demandoit, disant que ses prédécesseurs s'en étoient bien passés, et qu'il lui répondoit de la sûreté de sa personne; enfin qu'il avoit aussi refusé aux Hollandois un plus grand secours par terre, voulant qu'ils se contentassent des sept mille hommes qu'il étoit obligé de leur fournir suivant les derniers traités.

Le bruit couroit aussi que le prince Louis de Bade s'en étoit

1. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit autrefois été maréchal des logis de la première compagnie des mousquetaires.

2. Et par conséquent toutes les créatures du roi d'Angleterre qu'il y avoit fait entrer.

3. Elle étoit fille cadette du roi Jacques et sœur de la défunte princesse d'Orange, depuis reine d'Angleterre.

retourné chez lui, après avoir visité tous les princes d'Allemagne, pour les confirmer dans le dessein de mettre une grosse armée sur pied, pour maintenir la paix de l'Allemagne contre les desseins du roi d'Angleterre et de l'Empereur. On disoit cependant que les Vénitiens vouloient donner Vérone à l'Empereur, lequel avoit déjà des troupes à Ala sur les confins du Tyrol, de l'évêché de Trente et de l'État de Venise; que ces troupes étoient au nombre de cinq mille hommes, et que le reste de son armée étoit dans des quartiers plus reculés; mais il n'y avoit guère d'apparence que les Vénitiens voulussent faire une démarche si contraire à leurs intérêts. Cependant on eut nouvelles que les François avoient des troupes dans Castiglione; qu'ils en auroient bientôt dans Mantoue, et que les Espagnols en avoient dans la Mirandole; mais que le duc de Modène tenoit toujours pour l'Empereur.

30 mars. — Le 30, on apprit que le Roi avoit taxé la sous-lieutenance des gendarmes écossois, que le marquis de Champrond vendoit au marquis de Simiane sur le pied de cent mille livres, étant raisonnable qu'elle valût un peu plus que les autres, qui étoient taxées quatre-vingt-quinze mille livres, parce qu'elle étoit la première de la gendarmerie, les Écossois ayant même le rang devant les mousquetaires du Roi, comme étant de création plus ancienne.

31 mars. — Le 31, le Roi ordonna au comte d'Avéjan, lieutenant-colonel de son régiment des gardes, de lui marquer les compagnies qui devoient demeurer auprès de lui pour sa garde. On disoit, le même jour, que tous les colonels des régiments qui étoient en Flandre avoient eu ordre de se rendre à leurs troupes, et on commença de savoir les brigadiers d'infanterie qu'on avoit nommés pour aller servir en Italie, qui étoient le comte d'Aligny, la Chassagne [1], Chartoigne [2], du Gua [3], Bouligneux [4], Pellot [5],

1. Gentilhomme de Limousin qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Bretagne.
2. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit été élevé dans le régiment d'Artois. Il étoit inspecteur.
3. Gentilhomme de Dauphiné, de bonne naissance. Il avoit été colonel de milice.
4. Seigneur de Bourgogne qui avoit été élevé auprès de Monseigneur.
5. Fils de Pellot, premier président de Normandie, lequel avoit si longtemps été intendant de Guyenne et Gascogne. — [Avant d'être intendant de Guyenne et de Gascogne, Claude Pellot avait été intendant du Dau-

de Vraigne[1], le chevalier de Vaudrey[2], Saint-Paterne[3], le comte de Carcado[4], d'Orgemont[5], et d'Avennes[6], qui étoit aussi major général. On apprit encore que le Roi avoit nommé le jeune Boudin[7], l'un de ses apothicaires et médecin de la faculté de Paris, pour se tenir attaché auprès de la personne de Monseigneur, avec six mille livres de pension, la vieillesse de Petit, son premier médecin, le mettant hors d'état d'agir.

Sa Majesté, ayant jugé à propos de faire connoître au public les mauvaises intentions des Anglois et des Hollandois, avoit fait imprimer les mémoires qu'ils avoient donnés au comte d'Avaux; et on commença, ce jour-là, de les voir à la cour avec une extrême indignation. Cependant le Roi connoissant que ces mémoires avoient été dressés dans le cabinet du roi d'Angleterre, qui n'avoit fait outrer ces propositions que pour obliger la France à rompre la paix la première, Sa Majesté voulut faire voir à toute l'Europe sa modération et son amour pour la paix, en protestant qu'elle ne mettroit la main à l'épée que quand elle se verroit attaquée par les puissances jalouses de sa grandeur. Mais comme ces propositions sont bien au delà de ce qu'on en a dit ci-devant, on ne sera peut-être pas fâché de les voir ici tout au long[8].

Le mémoire que présenta le sieur Stanhope, envoyé du roi d'Angleterre auprès des États-Généraux, étoit conçu presque dans les mêmes termes, et tout pareil en substance, à la réserve que le roi d'Angleterre y demandoit la garde de Nieuport et d'Ostende, avec leurs dépendances, pour les Anglois, aux mêmes

phiné, où la dureté de son administration suscita l'opposition du Parlement et faillit provoquer une insurrection. Voy. les *Mémoires* de Daniel de Cosnac, évêque de Valence, et les *Mémoires* sur Claude Pellot, par O'Reilly, 1881. — *Comte de Cosnac.*]

1. Gentilhomme de Picardie qui étoit lieutenant-colonel du régiment Lunéville.

2. Gentilhomme de condition de Franche-Comté, qui étoit inspecteur.

3. Gentilhomme du Maine, neveu à la mode de Bretagne du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi.

4. Gentilhomme de Bretagne.

5. Neveu du maréchal de Catinat.

6. Vieil officier de Languedoc, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Sourches.

7. C'étoit un des favoris de Fagon, premier médecin du Roi, et dans le fond il avoit de l'esprit et de la science.

8. [Voir l'appendice n° III. — *E. Pontal.*]

clauses et conditions que les Hollandois demandoient pour eux la garde des autres places; ainsi il seroit inutile de copier ici le mémoire de l'envoyé d'Angleterre, l'un et l'autre des deux mémoires paroissant évidemment avoir été dictés par le roi Guillaume.

AVRIL 1701

1er avril. — Le premier d'avril, le Roi donna enfin au marquis de Gassion [1] l'agrément d'acheter du marquis de Virville la compagnie des gendarmes de Berry, sur le pied de cent trente-deux mille livres [2], et l'on apprit que le marquis de Rochefort avoit encore eu une nouvelle attaque d'apoplexie.

2 avril. — Le 2, on sut que le clergé, par ordre du Roi, alloit faire encore une petite assemblée aux Grands-Augustins de Paris, au sujet de la levée de la capitation ou subvention que Sa Majesté demandoit.

3 avril. — Le 3, le connétable de Castille eut sa dernière audience secrète dans le cabinet du Roi, ensuite de laquelle il dîna seul avec le marquis de Torcy, et puis on lui fit voir tous les jardins et toutes les fontaines de Versailles et de Trianon, parce qu'il partoit le lendemain.

On sut, ce jour-là, que Vaubourg quittoit l'intendance de Rouen, où d'Herbigny, intendant de Lyon, venoit à sa place; que Guyet, intendant de Béarn, venoit occuper l'intendance de Lyon, et qu'on envoyoit le jeune le Bret [3] à Pau; mais que tous ces changements ne se feroient qu'après que les milices seroient levées et la capitation réglée.

4 avril. — Le 4, on eut la confirmation du traité de ligue offensive et défensive qui avoit été signé entre la France, l'Espagne et le Portugal, ce qui étoit une chose de la dernière importance.

Le même jour, le cardinal de Coislin prêta entre les mains du

1. Il y avoit plus d'un an qu'il le tenoit le bec dans l'eau, et il avoit encore eu plus de peine à devenir sous-lieutenant.

2. Le Roi taxa cette compagnie sur ce pied-là, quoique le marquis de Virville en voulût tirer davantage.

3. Fils de le Bret, premier président d'Aix et intendant en Provence, qui étoit un homme de réputation.

Roi le serment de fidélité de la charge de grand aumônier de France, et l'après-dinée, le Roi alla prendre congé du roi et de la reine d'Angleterre, et vint s'établir à Marly pour le reste de la semaine.

5 avril. — Le 5, il y fit la première revue de ses gardes du corps, qu'il vit à cheval en gros et qu'il trouva parfaitement beaux.

On croyoit, ce jour-là, que le cardinal de Bouillon étoit arrivé à Cluny; mais cette nouvelle étoit fausse, et on sut peu de temps après que le Roi avoit dépêché un courrier pour lui faire défense d'entrer en France.

6 avril. — Le 6, le Roi fit la seconde revue de ses gardes du corps en détail, à cheval et à pied; il en fut extrêmement content et les renvoya dans leurs quartiers jusqu'au 21 du même mois, et il leur fit compter de l'argent pour acheter des bidets [1].

7 avril. — Le 7, on apprit que le maréchal de Lorge avoit la pierre, et que non seulement il ne vouloit pas se faire tailler, mais qu'il ne vouloit pas même permettre qu'on le sondât, ce qui faisoit beaucoup de peine à tout le monde, car il étoit universellement aimé et estimé.

8 avril. — Le 8, l'abbé de Vaubecourt, aumônier du Roi, tomba malade à Marly et fut obligé de se faire transporter à Paris.

On disoit, ce jour-là, que l'électeur palatin avoit été forcé de signer la ligue avec les autres princes d'Allemagne, après s'en être longtemps défendu; mais cette nouvelle ne paroissoit pas sans difficulté.

9 avril. — Le 9, le maréchal de Boufflers salua le Roi, lorsqu'il arriva de Marly à Versailles, ayant demandé permission de venir à la cour pour donner ordre à ses affaires, ou plutôt pour conférer avec le Roi des siennes et de celles du roi d'Espagne.

On apprit alors une importante nouvelle, qui étoit que la république de Venise avoit déclaré qu'elle vouloit garder une exacte neutralité, mais que si quelqu'un des partis attaquoit quelqu'une de ses places, elle appelleroit l'autre parti à son se-

1. Les gardes du corps n'alloient point au fourrage comme les autres troupes, et le Roi pour cela leur donnoit des bidets, et ils avoient des valets.

cours. On sut en même temps qu'elle avoit mis six mille hommes dans Vérone, et que les troupes françoises étoient campées derrière cette place.

Le soir, le cardinal de Coislin tomba malade d'une fièvre double tierce, dont le quinquina eut bien de la peine à le tirer.

10 avril. — Le 10, le Roi commanda au comte de Maupertuis et au marquis de Vins [1] de commander un détachement de cent cinquante maitres de chacune de ses compagnies de mousquetaires, pour se tenir prêts de marcher à la guerre. On reçut le même jour une dépêche du marquis de Villars, par laquelle il mandoit que l'armée que l'Empereur destinoit pour l'Italie étoit composée de vingt mille hommes de pied et de douze mille chevaux, sans compter quelques compagnies d'ordonnance [2], qui pouvoient faire mille deux cents chevaux. Le soir, le Roi ordonna au maréchal de Boufflers et à Wagner [3] de donner leurs ordres aux compagnies des deux régiments des gardes qui devoient marcher.

11 avril. — Le 11, on disoit que les petits équipages, les tentes et les autres choses nécessaires au duc de Bourgogne pour marcher à l'armée étoient commandés pour le 25. On eut nouvelle, le même jour, que les troupes françoises et espagnoles étoient entrées dans Mantoue dès le 4, sous les ordres du chevalier de Vaudrey, brigadier d'infanterie; que le chevalier de Tessé commandoit dans le pays comme lieutenant général, et que le duc de Mantoue, ayant plusieurs fois demandé du secours à l'Empereur, lui avoit enfin mandé que, n'étant pas le plus fort, il avoit été obligé de recevoir dans ses places les François et les Espagnols [4].

12 avril. — Le 12, l'ambassadeur de Savoie eut une audience dans le cabinet du Roi, auquel il apporta la ratification du traité avec le duc de Savoie; de là il passa à la toilette de la duchesse de Bourgogne, qui tressaillit de joie en apprenant cette nouvelle.

1. C'étoient les deux capitaines lieutenants des compagnies de mousquetaires. — [Les deux compagnies des mousquetaires, de même que la compagnie des gendarmes et celle des chevau-légers, n'avaient que des capitaines-lieutenants, parce que le roi lui-même en était capitaine. Cet usage s'est renouvelé à la Restauration, qui a vu un moment le rétablissement de ces quatre compagnies de la maison militaire du roi. — *Comte de Cosnac.*]
2. Ou plutôt de houssards.
3. Colonel du régiment des gardes suisses.
4. C'étoit une excuse mendiée.

Le Roi déclara ce jour-là Charmont [1], secrétaire de son cabinet, ambassadeur à Venise, à la place de la Haye [2], qui demandoit depuis longtemps à revenir. On vit alors à la cour le marquis de Villarosa, gouverneur de Panama [3], et y il fut agréablement reçu, partant pour Madrid après s'être justifié des crimes dont on l'avoit accusé, et on disoit qu'on auroit fort souhaité, dans la conjoncture des affaires, qu'il fût encore à Panama.

On sut, ce jour-là, que les troupes de la maison du Roi étoient destinées pour l'armée d'Allemagne.

13 avril. — Le 13, le Roi se fit saigner par précaution, et ce fut Gervais, son chirurgien ordinaire, qui le saigna très adroitement. Le même jour, Sa Majesté ne laissa pas d'aller à la messe à sa chapelle, comme si elle n'eût pas été saignée.

14 avril. — Le 14 au matin, le marquis de Sézanne [4] arriva de Madrid, et Nyert [5] en arriva aussi l'après-dînée, n'ayant pu se résoudre à attendre l'entrée ni le couronnement du roi d'Espagne.

On eut nouvelle, ce jour-là, d'un grand nombre de naufrages qui s'étoient faits sur les côtes de France et qui causoient une grande perte à toutes les nations.

On apprit aussi que tous les princes du Rhin avoient signé la ligue, à la réserve de l'électeur palatin, beau-frère de l'Empereur.

Le même jour, on sut que le prince de Wolfenbuttel [6] étoit arrivé à Paris, et qu'il venoit offrir au Roi huit mille hommes, moyennant soixante mille livres par mois.

On apprit, ce jour-là, que les gardes du corps partoient le 23 pour aller en Franche-Comté, où ils seroient bientôt suivis par les gendarmes, les chevau-légers et les mousquetaires, mais que la gendarmerie pourroit marcher en Flandre.

15 avril. — Le 15, on sut que le Roi avoit fait un changement dans les gardes du corps, et qu'il avoit donné au marquis de

1. Secrétaire du cabinet, ci-devant procureur général du Grand Conseil.
2. Il étoit si gros et si vieux qu'il ne pouvoit plus servir. Il avoit été autrefois ambassadeur à Constantinople après son père.
3. Au Pérou. [Aujourd'hui la capitale de l'État de ce nom, l'un des États fédéraux de la Colombie. — *E. Pontal.*]
4. Second fils du marquis de Beuvron, d'un second lit.
5. Premier valet de chambre du Roi.
6. De la maison de Brunswick, dont il prétendoit être l'aîné.

Gondras [1], le plus ancien des exempts de la compagnie de Duras, l'enseigne qu'avoit de Sienne [2], auquel il donnoit quatre mille livres de pension, et au comte de Marnays [3], mestre de camp de cavalerie, l'enseigne qu'avoit le marquis de Tracy, auquel il donnoit quatre mille livres de pension, outre les deux mille livres qu'il avoit déjà et le régiment de Marnays, que Sa Majesté achetoit pour lui le prix ordinaire, c'est-à-dire vingt-deux mille cinq cents livres.

On sut encore que, le 17, le Roi tiendroit chapitre de son Ordre, et l'on ne douta pas que ce ne fût pour déclarer ceux qui rempliroient les deux places de commandeur qui étoient vacantes; car, outre celle du défunt évêque de Noyon, il y avoit encore celle du cardinal de Coislin qui étoit à donner, parce qu'étant grand aumônier de France, il étoit commandeur né.

L'après-dînée, le Roi donna au marquis de Sézanne une très longue audience dans son cabinet, chose bien agréable pour un homme qui n'avoit pas vingt-deux ans; mais il avoit bien des comptes à rendre de la part de son frère, touchant l'état de la cour d'Espagne. Le soir, on apprit de surprenantes nouvelles d'Angleterre. On disoit donc qu'un seigneur qui étoit député dans la Chambre des communes y avoit demandé justice contre un de ses collègues qui corrompoit les voix des membres du Parlement; que, s'étant mis auprès de lui, il l'avoit nommé et trois autres auxquels il avoit donné de l'argent; qu'il avoit demandé que le corrupteur fût arrêté, et que ceux qui s'étoient laissé corrompre fussent chassés du Parlement, ce qui avoit sur-le-champ été ordonné par la Chambre, et qu'elle avoit député son orateur pour rendre grâces au dénonciateur; que le Parlement avoit demandé à milord Portland par quel ordre il avoit signé le traité de partage de la succession d'Espagne, qu'il avoit longtemps différé de répondre sur diverses excuses, mais qu'enfin, se voyant pressé, il avoit demandé au Roi ce qu'il lui plaisoit qu'il répondît, et qu'avec sa permission il avoit répondu qu'il ne l'avoit fait que par l'ordre de Sa Majesté; que milord Jersey,

1. Gentilhomme de Bourbonnois, de la maison de la Rochefoucauld, qui étoit un homme tout accompli.
2. Gentilhomme de Normandie qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Duras.
3. Gentilhomme de Dauphiné.

lors secrétaire d'État, y avoit été présent, et que le chancelier l'avoit su aussi bien que lui, puisqu'il l'avoit scellé; que le Parlement avoit demandé sur-le-champ au chancelier pourquoi il ne l'en avoit pas averti, et que le chancelier avoit répondu que le roi lui avoit fait promettre avec des serments exécrables qu'il n'en parleroit à personne; qu'en même temps, le Parlement avoit député au roi pour le prier de n'en plus user de cette manière à l'avenir, et de ne plus faire aucuns traités sans la participation du Parlement.

On disoit encore le même jour que le Pape n'avoit point encore accordé au roi d'Espagne l'investiture du royaume de Naples, ce qui le rendoit fort suspect à la France; mais il s'excusoit toujours en disant que, comme père commun, il étoit obligé de garder des mesures avec tout le monde, et que, par cette raison, il n'avoit point voulu se presser de donner cette investiture, de peur d'aigrir l'Empereur, et dans l'espérance qu'il avoit qu'il pourroit prendre le parti de la raison et de la douceur. D'ailleurs on savoit qu'il avoit écrit plusieurs brefs à l'Empereur pour l'exhorter à la paix, dont le dernier étoit même plus fort qu'on l'eût osé espérer, et, en même temps, il en avoit écrit un au Roi, par lequel il lui faisoit croire qu'il auroit lieu d'être content.

Le Roi donna encore le même soir les ordres pour faire partir ses deux régiments des gardes le 24, le 25 et le 26, pour aller à Lille et à Tournay, où, selon les apparences, ils ne devoient pas faire un long séjour, mais passer de là du côté de Bruxelles.

16 avril. — Le 16, on apprit un changement que le Roi avoit fait dans son régiment des gardes françoises. Le défunt maréchal de la Feuillade, pendant qu'il en étoit colonel, voyant que le Roi lui avoit accordé toutes les charges de la compagnie colonelle, avoit obtenu de Sa Majesté qu'elle en augmentât le nombre; de sorte qu'il avoit déjà fait mettre dans cette compagnie, outre le capitaine lieutenant, trois lieutenants, trois sous-lieutenants et deux enseignes, dont l'un portoit le drapeau et l'autre l'esponton. Quand, après sa mort, le Roi donna le régiment au maréchal de Boufflers, ce fut à condition qu'à l'avenir Sa Majesté disposeroit de toutes les charges; et ce fut par cette raison que le maréchal de Boufflers, voyant que la vacance des charges de la colonelle ne lui étoit d'aucune utilité, comme elle avoit été au maréchal de la Feuillade, qui en avoit tiré des

sommes immenses, il inspira au Roi de remettre la colonelle sur le pied de n'avoir que quatre officiers, comme les autres compagnies du régiment, et de doubler les officiers dans les deux compagnies de grenadiers, qui en avoient plus de besoin que les autres, parce qu'elles voyoient plus souvent des occasions. Cette proposition fut agréable au Roi, qui voulut bien qu'il lui en coûtât une plus grosse paye et la création d'un nouvel enseigne, parce que les officiers de grenadiers avoient plus de paye que les autres, et que, ne tirant qu'un enseigne de la colonelle, il en falloit créer un nouveau, pour qu'il s'en trouvât un d'augmentation dans chaque compagnie de grenadiers. Ainsi le Roi choisit les officiers qu'il voulut dans tout le régiment pour les mettre aux grenadiers, et remplit leurs places, dans les compagnies d'où il les tira, des officiers qui sortoient de la colonelle, et de l'enseigne nouvellement créé. Les officiers qui furent choisis pour la compagnie de Saillant furent : Fontlebon, lieutenant, Blorac [1], sous-lieutenant, et Caderset [2], enseigne; ceux qui entrèrent dans la compagnie de Montgeorge furent : Mistral [3], lieutenant, Chaponay [4], sous-lieutenant, et le chevalier de Montsoreau [5], enseigne. Pour l'enseigne de nouvelle création, elle fut donnée à de Grille [6], mousquetaire, sur la recommandation de Monseigneur, auquel il avoit été attaché pendant qu'il étoit page de la petite écurie du Roi.

17 avril. — Le 17, on assuroit que le parlement d'Angleterre faisoit le procès aux milords Portland et Jersey, et qu'ils s'étoient retirés en Hollande; mais leur fuite ne se trouva pas véritable, parce que le titre de leur accusation n'étoit pas comme on l'avoit dit, n'étant que de haute méconduite et non pas de haute trahison. Ce qui étoit de certain, c'est qu'on leur avoit commencé leur procès, et qu'il ne s'en étoit fallu que sept voix qu'on n'eût pris la même résolution contre le chancelier.

Ce matin-là, le Roi tint le chapitre de son Ordre, et déclara le

1. Gentilhomme de Provence.
2. Gentilhomme de Béarn qui n'étoit que depuis six mois dans le régiment, mais il avoit servi longtemps dans les mousquetaires, et le maréchal de Boufflers le protégeoit, à la recommandation du duc de Guiche, son beau-frère.
3. Gentilhomme de Dauphiné.
4. Gentilhomme de Dauphiné.
5. Fils cadet du marquis de Sourches, grand prévôt de France.
6. Gentilhomme de Provence.

choix qu'il avoit fait des archevêques de Sens [1] et d'Aix [2]. Les courtisans, qui avoient de longtemps nommé le premier, furent bien surpris de voir qu'ils s'étoient trompés dans leurs conjonctures au sujet du dernier [3]; mais le Roi les avoit accoutumés à leur faire voir des choix auxquels ils ne s'attendoient pas.

On disoit encore ce jour-là que l'Empereur demandoit au roi d'Angleterre les sommes qu'il lui avoit promises par le traité qu'il avoit fait avec lui, protestant que, sans ce secours, il lui étoit impossible d'entrer en Italie; ce qui fit connoître à tout le monde que, dans le même temps que milord Portland et milord Jersey signoient à Versailles le traité de partage avec le Roi au nom du roi leur maitre, il en signoit un tout contraire en Angleterre avec l'Empereur, dont on disoit que le Roi avoit la copie dans son cabinet.

On sut aussi ce jour-là que le roi Jacques d'Angleterre avoit été retenu par la goutte à la Charité-sur-Loire, et que le Pelletier, ci-devant ministre d'État, étoit fort malade à Paris d'une fièvre continue, pour laquelle on l'avoit fait saigner quatre fois [4], quoiqu'il eût soixante et onze ans.

18 avril. — Le 18, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on sut que Sa Majesté demandoit au roi d'Angleterre réparation des insultes que les vaisseaux anglois avoient faites à plusieurs des siens; et que le comte de Tallard avoit ordre de donner cette lettre au roi d'Angleterre quand il le verroit séant dans son parlement.

On parloit beaucoup ce jour-là du grand bruit que faisoit en Allemagne la vente de quelques bailliages du duché de Brême, que le roi de Suède avoit vendus au duc d'Hanovre. On disoit aussi que le duc de Savoie avoit fait des protestations au par-

1. Il s'appeloit de la Hoguette et avoit été évêque de Saint-Brieuc et de Poitiers; il étoit neveu du défunt archevêque de Paris, Péréfixe.

2. De la maison de Cosnac.

3. Ils ne l'avoient même pas proposé; mais il avoit bien du manège, et cela les avoit trompés. — [Dans ses *Mémoires*, le duc de Saint-Simon explique en ces termes la surprise des courtisans : « Ce même mois d'avril vit un exemple bien rare et bien respectable.... sans qu'aucun des deux prélats choisis le sussent ni personne, il nomma M. de Cosnac, archevêque d'Aix, et M. Fortin de la Hoguette, archevêque de Sens. » Voy. dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme la nomination de Daniel de Cosnac comme commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. — *Comte de Cosnac.*]

4. On cria d'abord beaucoup contre ces quatre saignées, mais elles tirèrent le malade d'affaire.

lement d'Angleterre, au sujet du droit qu'il avoit de succéder à la couronne préférablement à la duchesse d'Hanovre, et que l'électeur de Cologne levoit encore sept régiments nouveaux.

20 avril. — Le 20, le duc de Bourgogne arriva à Versailles à deux heures après midi en poste, étant parti le matin de Sens; et, le soir même, il fut déclaré généralissime de l'armée d'Allemagne, et le maréchal de Villeroy général sous lui.

21 avril. — Le lendemain, on assuroit que tous les officiers généraux des armées ne seroient nommés que le 23, mais on exerça leur patience bien plus longtemps.

22 avril. — Le 22, on disoit que Portland avoit déclaré au Parlement, pour se disculper, qu'il n'avoit rien fait au sujet du traité de partage sans le communiquer aux douze régents qui gouvernoient le royaume, au nombre desquels étoit milord Galloway [1], et qu'en même temps le roi avoit ordonné qu'on leur feroit aussi leur procès.

Le même matin, les officiers du régiment des gardes suisses qui devoient marcher étant venus prendre congé du Roi, il leur dit : « *Messieurs, j'espère que nous serons encore heureux si nous avons la guerre, mais cela n'est pas encore sûr.* » Ce discours du Roi auroit eu son fondement si la nouvelle qui couroit alors que les princes du Rhin avoient fait une ligue avec lui avoit été véritable, mais il en couroit une bien différente, qui étoit que l'Empereur faisoit marcher sur le Rhin les troupes qu'il avoit destinées pour l'Italie, et c'étoit peut-être par cette raison que le Roi faisoit marcher encore quelques-unes des siennes de Flandre en Allemagne. Pour la gendarmerie, on sut certainement ce jour-là qu'elle iroit servir en Flandre.

La maréchale de Villeroy fut attaquée le même jour d'une fièvre tierce assez violente, et l'on disoit publiquement que les Anglois et les Hollandois auroient bientôt à la mer cent quarante vaisseaux de guerre; ce qui est de certain, c'est que, dès le soir, on dépêcha des courriers à Brest, à Rochefort, à Toulon et en Espagne pour presser les armements de se tenir prêts. Peut-être étoit-ce aussi pour avertir dans tous les ports qu'on se donnât de garde de certains incendiaires, lesquels avoient inventé une

1. Il faut dire la vérité, on ne comprend pas comment les Anglois avoient souffert qu'un François fût régent de leur royaume.

eau qu'ils jetoient avec des seringues de cuir, laquelle mettoit en un moment le feu au bois, sans qu'on le pût éteindre.

23 avril. — Le 23, on disoit que les conférences avoient recommencé à la Haye, mais cela n'étoit pas bien sûr, quoique le comte d'Avaux eût eu quelques entretiens particuliers avec quelques-uns des principaux membres des États.

24 avril. — Le 24, le duc de Berry arriva aussi en poste à Versailles, et, le soir, le comte de Tallard y parut, revenant de l'ambassade d'Angleterre.

Le Roi donna ce soir-là six mille livres de pension au chevalier de Luxembourg [1].

25 avril. — Le 25, on sut que, quelques efforts que le duc de Chartres eût faits auprès du Roi pour obtenir la permission d'aller servir à la guerre, il ne l'avoit pu obtenir, et que le duc de Bourbon et le prince de Conti avoient eu le même sort; mais que le duc du Maine [2] et le comte de Toulouse iroient servir dans l'armée de Flandre.

Le Roi déclara ce jour-là qu'il faisoit le comte de Tallard chevalier de l'Ordre, et lui donna en même temps le gouvernement de Foix à vendre.

On disoit alors que l'Empereur et ses adhérents vouloient faire le procès au prince de Wolfenbutel pour être venu offrir ses troupes au Roi.

26 avril. — le 26, on dit au Roi que le maréchal de Tourville étoit plus mal, crachant le sang tout pur et ayant les jambes fort enflées; tout le monde le plaignit, car, outre qu'il étoit homme d'un commerce très doux, c'étoit sans difficulté le premier homme de la mer et reconnu pour tel par les Anglois et par les Hollandois mêmes.

27 avril. — Le 27, Mlle d'Elbeuf [3], qui étoit à Marly avec le Roi et qui venoit d'y courre le cerf avec la duchesse de Bourgogne, eut un troisième accès de fièvre assez fort, mais le quinquina l'en délivra bientôt.

28 avril. — Le lendemain, on sut que la comtesse de Vassan [4]

1. C'étoit le dernier des enfants du maréchal de Luxembourg, qui étoit colonel du régiment de Piémont.
2. On disoit même qu'il la commanderoit.
3. Fille aînée du défunt duc d'Elbeuf, de son troisième mariage avec la fille aînée du défunt maréchal de Navailles.
4. Fille de Lambert, capitaine des levrettes.

étoit morte à Versailles du pourpre, étant accouchée depuis trois jours; cruelle affliction pour toute sa famille, qui l'aimoit tendrement, mais particulièrement pour le duc de Berry, qui ne faisoit que d'arriver avec le duc de Bourgogne [1].

29 avril. — Le 29, on apprit que le marquis de Buzenval [2] avoit vendu sa charge de sous-lieutenant des gendarmes du Roi au prince de Bournonville [3], qui en étoit premier enseigne, et que ce prince avoit vendu son enseigne au marquis de Vauluire [4], dernier guidon, parce que le marquis d'Arbouville [5] n'avoit pu obtenir l'agrément, et que le comte de Vertus [6] n'avoit pas pu trouver d'argent.

30 avril. — Le 30, on apprit une fâcheuse nouvelle par un courrier arrivant d'Espagne, qui étoit que le duc d'Harcourt étoit extrêmement mal, ayant déjà eu dix-sept jours de fièvre continue quand le courrier étoit parti. Il avoit eu pendant quelque temps le transport au cerveau, et on lui avoit donné une fois de l'émétique, qui n'avoit fait aucun effet; mais la seconde prise commençoit heureusement à opérer.

MAI 1701

1er mai. — Le premier de mai, le Roi tint le chapitre de son Ordre et y proposa le comte de Tallard et l'évêque de Metz [7] à la place de l'archevêque de Sens, lequel avoit mandé au Roi qu'il ne pouvoit pas accepter l'honneur qu'il vouloit lui faire, parce que, dans le poste où il étoit, il ne lui étoit pas permis de ne pas dire la vérité [8]; et cette action lui attira des louanges de tout le

1. [Le copiste a écrit *Berry* par inadvertance. — *E. Pontal.*]
2. Il étoit d'une famille de Paris. Son père étoit ambassadeur en Hollande, et pour lui il étoit lieutenant général des armées du Roi.
3. Seigneur flamand qui s'étoit attaché au service de France, quoique son père fût dans les plus grands emplois de la couronne d'Espagne, mais tout son bien se trouvoit dans les conquêtes du Roi.
4. Gentilhomme de Bretagne dont le père s'appeloit le comte du Bois de la Roche.
5. Gentilhomme de Normandie dont le père étoit brigadier d'infanterie.
6. Chef de l'illustre maison d'Avaugour, de Bretagne.
7. Fils du duc de Coislin, qui étoit premier aumônier du Roi en titre, depuis que son oncle le cardinal avoit été fait grand aumônier. — [Henry-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz. — *Comte de Cosnac.*]
8. Il avoit trois degrés de noblesse et n'en avoit pas quatre, comme il

monde. On sut ce jour-là que Lanson [1], guidon des gendarmes anglois, étoit mort de maladie, et il arriva un courrier qui apporta la nouvelle que la duchesse de Savoie étoit accouchée d'un fils, ce qui causa une extrême joie à la duchesse de Bourgogne.

2-4 mai. — Le 2, Félix, premier chirurgien du Roi, fit la grande opération à la maréchale de Villeroy, et y réussit heureusement, à son ordinaire. On sut aussi que le marquis de Liancourt [2] avoit la fièvre tierce, mais elle dégénéra bientôt en goutte, suivant la coutume des goutteux, dont tous les maux ont pour principe l'humeur de la goutte.

On disoit alors que le Pape commençoit à se mettre à la raison, et que la conduite de l'Empereur l'avoit désabusé de l'attachement que Sa Sainteté avoit naturellement pour lui.

On sut aussi que le chevalier de Bonneval [3], enseigne au régiment des gardes, avoit acheté le régiment de Labour [4] trente-deux mille livres.

Ce fut enfin ce jour-là que les officiers généraux des armées de Flandre et d'Allemagne furent nommés, et quoiqu'ils fussent en grand nombre, il y eut encore beaucoup de mécontents, et qui n'étoient pas des moins estimés. On sera bien aise d'en voir ici la liste, aussi bien que celle des officiers de l'armée d'Italie.

Liste des officiers généraux en Flandre.

GÉNÉRAL :

Le maréchal de Boufflers.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX :

Rosen [5].

Le duc du Maine.

falloit les avoir pour être reçu dans l'Ordre du Saint-Esprit. — De ce refus de Fortin de Hoguette, archevêque de Sens, ressort un rapprochement avec le refus du maréchal Fabert, en 1653, sur lequel nous avons publié des particularités jusqu'alors inédites dans nos *Souvenirs du règne de Louis XIV*. — *Comte de Cosnac.*]

1. Gentilhomme de Champagne dont le père étoit mort lieutenant général des armées du Roi et lieutenant de ses gardes du corps. Son frère aîné étoit aussi mort enseigne des gardes du corps.

2. Second fils du duc de la Rochefoucauld.

3. Gentilhomme de Limousin dont le frère étoit mestre de camp du régiment des cuirassiers du Roi.

4. C'étoit un des régiments d'infanterie des plus nouveaux créés, qu'un nommé Sacy avoit acheté du comte de Tourouvre.

5. Il étoit Allemand, du duché de Courlande, et quoiqu'il fût gentil-

Le marquis de Montreuil[1]
Ximenès.
Le comte de Gacé [2].
Le comte de Coigny.
Le duc de Berwick [3].
Le comte d'Usson [4].
Le comte d'Artagnan
Le duc de Roquelaure [5].
Le chevalier de Gassion [6].
Le comte de Toulouse.

MARÉCHAUX DE CAMP :

Le marquis de Lannion [7].
Le comte de la Motte.
Le comte d'Avéjan [8].
Le marquis d'Alègre.
Albergotti.
Le comte de Caylus [9].
Le marquis du Rozel [10].
Le marquis de Thouy [11].
Reynold [12].
Le comte d'Hautefort [13].

homme, il avoit commencé par être cavalier et avoit même une fois tiré au billet pour être pendu, ce qu'il avouoit librement de lui-même. D'ailleurs il étoit peut-être le meilleur des officiers généraux des troupes du Roi.

1. De l'illustre maison de la Baulme.
2. Cadet du comte de Matignon ; il étoit gouverneur du pays d'Aunis.
3. Fils naturel du roi Jacques d'Angleterre.
4. Gascon, frère de Bonrepos, ci-devant ambassadeur en Hollande.
5. Seigneur gascon, dont le père avoit été maître de la garde-robe du Roi, dans le temps qu'il n'y avoit point encore de grand maître.
6. Lieutenant des gardes du corps.
7. Gentilhomme de Bretagne.
8. Lieutenant-colonel du régiment des gardes.
9. Gentilhomme de Languedoc qui avoit épousé la fille du marquis de Villette, lieutenant général des armées navales du Roi, parent de la marquise de Maintenon.
10. Gentilhomme de Poitou.
11. Gentilhomme de Dauphiné; il avoit été destiné pour l'armée d'Italie.
12. Capitaine au régiment des gardes suisses, qui en avoit été lieutenant-colonel, et avoit préféré d'avoir un régiment de son nom ; mais il s'en étoit bien repenti depuis, parce que cela l'avoit empêché d'être colonel du régiment des gardes.
13. Seigneur de Limousin.

Le marquis de Courtebonne.
Surbeck [1].
Caraman [2].
Le comte de Roucy [3].
Le marquis de Surville [4].
Le duc de Charost [5].
Le marquis d'Antin [6].

En Allemagne.

GÉNÉRALISSIME :

Le duc de Bourgogne.

GÉNÉRAL :

Le maréchal de Villeroy.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX :

Le marquis d'Huxelles [7].
Le comte de Tallard.
Le marquis de Vins [8].
Le baron de Busca [9].
Le marquis de Villars [10].
Melac [11].
Le marquis de Créquy [12].
Le marquis de Barbezières [13].

1. Colonel suisse, qui étoit inspecteur d'infanterie.
2. Capitaine au régiment des gardes françoises, qui étoit de Languedoc.
3. Seigneur de la maison de la Rochefoucauld, qui étoit capitaine lieutenant des gendarmes écossois.
4. Frère du comte de Hautefort, qui étoit colonel du régiment du Roi.
5. Fils du duc de Béthune.
6. Seigneur de Gascogne, fils du marquis de Montespan.
7. Il commandoit alors pour le Roi en Alsace.
8. Capitaine lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi et gouverneur de.....
9. Lieutenant des gardes du corps et gouverneur d'Aigues-Mortes.
10. Envoyé extraordinaire par le Roi à Vienne, commissaire général de la cavalerie.
11. Gouverneur de Landau.
12. Fils du défunt maréchal de Créquy.
13. Gentilhomme de Poitou qui avoit été autrefois exempt des gardes du corps, et depuis colonel de dragons.

MARÉCHAUX DE CAMP :

Le marquis de Varennes [1].
Le marquis de Locmaria [2].
Le comte de Bezons.
Le comte de Vandeuil [3].
Le marquis de Médavy [4].
Le comte du Bourg [5].
Le duc de Luxembourg [6].
Le marquis de Clérambault [7].
Le marquis de Grammont [8].
Magnac [9].
Le duc de la Roche-Guyon [10].
Le comte de Druy [11].
Le marquis de Montgon [12].
Le duc de Villeroy [13].
Le marquis de Liancourt [14].

En Italie.

GÉNÉRAL :

Le maréchal de Catinat.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX :

Le comte de Tessé.
Le marquis de Crenan [15].

1. Gentilhomme de Bourgogne.
2. Gentilhomme de Bretagne.
3. Lieutenant des gardes du corps.
4. Héritier de la maison de Grancey.
5. Gentilhomme de Bourgogne, inspecteur de cavalerie.
6. Fils aîné du défunt maréchal de Luxembourg et gouverneur de Normandie.
7. Fils du défunt maréchal de Clérambault.
8. Gentilhomme de Franche-Comté ; il étoit cadet du comte de Grammont, qui étoit aussi maréchal de camp.
9. Fils d'Arnolphini, qui avoit montré au Roi à monter à cheval.
10. Fils du duc de la Rochefoucauld, survivancier de ses charges.
11. Lieutenant des gardes du corps.
12. Gentilhomme de Bourgogne, directeur de cavalerie.
13. Fils aîné du maréchal de Villeroy et lieutenant général de Lyonnois.
14. Second fils du duc de la Rochefoucauld.
15. Gentilhomme de Bretagne, gouverneur de Condé.

Le chevalier de Tessé [1].
Le marquis de Vaubecourt [2].
Le comte de Bachivilliers [3].

MARÉCHAUX DE CAMP :

Le marquis de Pracomtal [4].
Le comte de Saint-Fremond [5].
Le marquis de Villepion [6].
Cavoye [7].
Le comte de Phélypeaux [8].

Le chevalier d'Entragues [9], colonel du régiment des Vaisseaux, s'étant mis auprès du carrosse du Roi, qui alloit y monter pour aller à la chasse, lui fit la révérence et lui dit en prenant congé de lui : « *Sire, voilà le pauvre d'Entragues qui mangera souvent du pain de munition pendant la campagne, mais qui ne laissera pas de servir Votre Majesté avec plus d'exactitude et plus d'application que tous les autres.* » Le Roi lui répondit. « *J'y ai pourvu, car je vous ai donné une pension de trois mille livres* [10]. » On sut aussi que Sa Majesté avoit donné mille cinq cents livres de pension à Balivière [11], lieutenant de ses gardes, et autant à son frère le chevalier [12], qui en étoit enseigne.

Ce jour-là, le comte de la Tournelle [13], mestre de camp de cava-

1. Gentilhomme du Maine, frère du comte de Tessé.
2. Gentilhomme de Champagne.
3. Gentilhomme de Picardie, neveu du marquis de Montchevreuil.
4. Gentilhomme de Provence, gendre du marquis de Montchevreuil.
5. Gentilhomme de Normandie qui avoit été lieutenant-colonel des dragons.
6. Il étoit d'une famille de Paris et s'appeloit en son nom Cornuel.
7. Gentilhomme de Picardie, parent du marquis de Cavoye, grand maréchal des logis du Roi.
8. Ambassadeur pour le Roi en Savoie.
9. Gentilhomme de Languedoc qui, par son attachement auprès du maréchal de Boufflers, avoit fait sa fortune et celle de son frère aîné, qui étoit capitaine au régiment des gardes.
10. Apparemment, cela étoit déjà résolu avec le maréchal de Boufflers.
11. Gentilhomme de Normandie qui avoit été tiré de la majorité du régiment royal de cavalerie pour être fait enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Lorge.
12. Il étoit mestre de camp de cavalerie quand le Roi l'avoit choisi pour le faire enseigne de ses gardes dans la compagnie de Villeroy.
13. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit frère du défunt marquis de la Tournelle, maréchal de camp et gouverneur de Gravelines.

lerie, mourut à Paris de maladie, et, le lendemain, le Roi donna son régiment au duc de la Feuillade, en lui disant : « *Monsieur, jusqu'à présent je n'avois pas été content de votre conduite, et cela m'avoit obligé à vous donner des marques de mon mécontentement; présentement que je vous vois prendre un meilleur chemin, je songe aussi à vous faire du bien, et je commence par vous donner le régiment de la Tournelle, espérant que vous continuerez à vous conduire sagement à l'avenir* [1]. »

Le même jour, le Roi donna le guidon des gendarmes anglois au jeune marquis de Flamarens [2], en lui disant : « *Flamarens, vous avez toujours été sage, et je vous donne le guidon des gendarmes anglois, avec la permission de vendre la compagnie de dragons que vous avez commencé à faire, parce que je suis persuadé que vous continuerez toujours à avoir une bonne conduite.* »

Le soir, il arriva à la cour un courrier d'Espagne, chargé d'une lettre du roi d'Espagne pour le duc de Beauvillier, par laquelle il lui mandoit qu'il le faisoit grand du premier ordre, et qu'il attachoit sa grandesse au duché de Saint-Aignan.

On sut encore que le roi Guillaume d'Angleterre avoit enfin fait réponse à la lettre que le roi d'Espagne lui avoit écrite pour lui donner part de son élévation, soit que ce rusé politique y eût été forcé par les Anglois, soit qu'il crût avoir trouvé par là quelque moyen de duper la France; mais le roi faisoit donner part de toutes choses à la Chambre des communes. On assuroit aussi que le parlement d'Angleterre se trouvoit divisé au sujet du procès des quatre milords; la Chambre basse voulant qu'on les jugeât au plus tôt, et la Chambre haute voulant qu'on y apportât plus de formalités.

Cependant les négociations continuoient tout de bon à la Haye, mais on ne voyoit encore aucun succès. En ce temps-là, le Roi fit donner des gratifications à tous les principaux officiers de sa maison qui avoient fait le voyage avec les princes.

5 mai. — Le 5, les lettres d'Italie portoient que les troupes du duc de Savoie devoient marcher incessamment; que l'Empe-

1. [On trouve de nombreuses lettres adressées par le duc de la Feuillade à Michel Chamillart, son beau-père, dans la correspondance de ce ministre secrétaire d'État de la guerre qui vient d'être publiée par M. l'abbé Esnault. — *Comte de Cosnac.*]

2. Il étoit fils du cadet de la maison, lequel avoit été autrefois attaché à Monsieur, frère du Roi.

reur menaçoit enfin l'Italie; qu'il avoit déjà sur la frontière douze mille hommes de pied et quatre mille chevaux; qu'il faisoit mine d'en vouloir à la Chiusa, mais qu'il seroit forcé de passer par le Trentin dans les plaines de Vicence; que les Vénitiens ne manqueroient pas de crier, et qu'alors se prendroient les mesures qui devoient décider du sort de l'Italie.

En ce temps-là, le marquis de Grigny [1] passa à la cour, allant en Flandre pour y commander la cavalerie espagnole, et l'on sut par lui qu'il avoit laissé en Espagne sept mille hommes de pied et quatre à cinq mille chevaux, qui marchoient pour aller garnir les côtes de l'Océan. D'ailleurs on assuroit que la première flotte des Anglois et des Hollandois, composée de cinquante-quatre vaisseaux, étoit prête de mettre à la voile, mais on ne savoit pas encore pour quel dessein.

Le soir du même jour, sur les six heures, il arriva à Versailles un courrier de Hollande, et en même temps le Roi ayant mandé ses ministres, le conseil dura plus d'une heure et demie. On ne pénétra point ce que ce courrier avoit apporté, mais on sut qu'on l'avoit fait repartir aussitôt après le conseil fini, ce qui fit croire aux courtisans qu'il avoit apporté quelque proposition bien pressante.

6-7 mai. — Le 6, on apprit que le marquis de la Chaise [2] avoit été attaqué de la fièvre, et, le lendemain, que la duchesse de la Trémoïlle [3] avoit un anthrax à la cuisse, et que sa fille, la duchesse d'Albert [4], étoit accouchée d'un garçon.

8 mai. — Le 8, Monseigneur se fit saigner par précaution, et on sut que, le soir précédent, les bulles de l'abbé de Soubise, qui confirmoient son élection pour la coadjutorerie de Strasbourg, étoient arrivées, et qu'il seroit bientôt sacré sous le titre d'évêque de Tibériade.

L'après-dînée, le Roi vit ses deux compagnies de gendarmes et de chevau-légers défiler un à un devant lui dans la haute cour de Versailles, et il les trouva d'une beauté surprenante.

1. C'étoit un Wallon qui avoit presque toujours servi dans les armées de Flandre du roi d'Espagne, et qu'on avoit envoyé commander la cavalerie en Catalogne les dernières années de la guerre.
2. Capitaine des gardes de la porte du Roi et neveu de son confesseur.
3. Fille unique du défunt duc de Créquy, premier gentilhomme de la chambre du Roi, laquelle avoit apporté à son mari en mariage la survivance de cette charge.
4. Elle avoit épousé le fils aîné du duc de Bouillon.

On commençoit à dire ce jour-là que la lettre des États-Généraux que le courrier de Hollande avoit apportée au Roi étoit très honnête et très respectueuse, et qu'ils donnoient de grandes espérances de terminer les choses comme Sa Majesté le souhaitoit, quand même ils y trouveroient de l'opposition de la part du roi d'Angleterre. D'un autre côté, on savoit que le prince Louis de Bade avoit été à Nuremberg pour engager les cercles de Souabe à rompre la ligue qu'ils avoient faite, mais qu'ils avoient tenu bon et lui avoient répondu qu'ils hasarderoient tout plutôt que d'y renoncer, et que ce prince, voyant leur fermeté, s'en étoit retourné à Vienne, où il s'étoit engagé avec l'Empereur pour commander son armée en Italie, avec le prince Eugène sous lui.

9 mai. — Le 9, on disoit que le Pape avoit fait un grand éloge de l'abbé de Soubise en lui accordant ses bulles, et qu'ensuite il avoit fulminé contre la royauté de Prusse et contre les princes catholiques qui avoient donné leur consentement [1].

Le bruit couroit cependant que le traité de la France avec le Danemark étoit fort avancé, et qu'elle pourroit bien avoir les dix mille hommes que le roi de Danemark avoit voulu donner à la Hollande. D'un autre côté, le maréchal de Catinat avoit mandé qu'on ne se mît pas en peine de l'Italie, et qu'il répondoit de sa sûreté. On sut que le maréchal de Boufflers étoit allé visiter toutes les places de Gueldre, et qu'en revenant il avoit passé par Liège, pour engager cette ville à recevoir des troupes françoises et espagnoles, parce qu'on savoit que les Hollandois avoient dessein d'y en mettre.

Les bruits de paix se fortifioient de jour en jour; on assuroit que les Hollandois offroient de la signer, pourvu qu'on leur donnât le pays de Gueldre; mais auparavant, on n'avoit pas manqué de le leur offrir, pourvu qu'ils rendissent au roi d'Espagne toutes les places qu'ils tenoient dans le Brabant. Le bruit couroit d'ailleurs que le roi d'Angleterre se portoit plus mal et qu'il désespéroit de pouvoir rien tirer des Anglois.

Ce soir-là, le Roi vint s'établir à Marly pour quelques jours, et l'on sut que Mlle de Boufflers avoit la petite vérole, ce qui étoit très dangereux pour la maréchale sa mère, qui ne vouloit point l'abandonner.

1. Ce ne pouvoit être que de l'Empereur dont il avoit parlé.

10 mai. — Le 10, Monseigneur prit médecine, et on apprit la mort de des Clouzeaux [1], intendant de la marine à Brest, lequel fut universellement regretté.

11 mai. — Le lendemain, on sut aussi que la marquise d'Hauterive, sœur du maréchal de Villeroy d'un premier lit, étoit morte à Paris, âgée de soixante-dix-sept ans; et, le soir, il arriva à Marly un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que le duc d'Harcourt étoit considérablement mieux.

12 mai. — Le 12, le duc de la Rochefoucauld dit au Roi que la duchesse d'Arpajon [2] étoit morte, et on commença à faire des compliments au marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, sur le mariage de sa fille avec le jeune marquis de Vassé [3].

13 mai. — Le 13 au matin, le duc du Maine étant à la messe du Roi à Marly, tout botté, pour aller courre le cerf avec Sa Majesté, il lui prit une espèce de foiblesse, qu'on attribua à quelque colique; mais dès le soir, en arrivant à Versailles, il se fit saigner, et effectivement la fièvre le prit dès le même soir.

On sut encore que la duchesse du Maine, qui étoit grosse, avoit fait une chute assez considérable, et que le prince de Dombes ayant eu la fièvre avec quelques accidents, on avoit cru qu'il avoit la petite vérole. On apprit aussi que le marquis de Montrevel [4] étoit fortement malade à Paris d'une fièvre double tierce.

Les courtisans s'imaginèrent ce jour-là qu'il étoit arrivé un courrier d'Angleterre qui avoit apporté de bonnes nouvelles, lesquelles pouvoient être la même chose que ce qu'on disoit à Paris, qui étoit que plusieurs vaisseaux anglois et barques de charge avoient désarmé à l'île de Wight. Le même jour, il couroit un bruit assez considérable d'une révolte à Messine, laquelle avoit des liaisons avec les mécontents du royaume de Naples; mais cette nouvelle étoit suspecte, venant des Messinois bannis

1. Il avoit auparavant été capitaine de vaisseau du Roi et étoit encore actuellement capitaine du port de Brest.

2. Dame d'un très grand mérite qui avoit été dame d'honneur de Mme la Dauphine; elle étoit sœur du marquis de Beuvron et mère de la comtesse de Roucy.

3. Gentilhomme du Maine qui étoit fort riche; on ne donnoit à la fille que cinquante mille écus en mariage, mais c'étoit un trésor pour ce jeune homme d'être conduit par la sagesse du marquis de Beringhen.

4. Cadet de l'illustre maison de la Baume-Montrevel, qui étoit lieutenant général des armées du Roi avec distinction.

qui étoient retirés à Rome et qui écrivoient à leurs compatriotes retirés en France.

14 mai. — Le 14 au matin, le Roi fit le comte de Tallard chevalier de Saint-Michel dans son cabinet, préparation nécessaire pour recevoir le lendemain l'Ordre du Saint-Esprit.

On sut aussi que tous les colonels et mestres de camp en pied avoient ordre de se rendre à leurs troupes, mais qu'on n'avoit encore rien dit aux colonels et mestres de camp réformés.

L'après-dînée, le Roi entendant vêpres dans sa chapelle de Versailles, suivant sa coutume, le maréchal de Duras, son capitaine des gardes en quartier, se trouva mal, et eut un assez gros accès de fièvre, mais qui n'eut point de suites. Pour le duc du Maine, il eut ce jour-là un accès de double tierce et commença à prendre le quinquina.

15 mai. — Le 15, qui étoit le jour de la Pentecôte, le Roi fit la procession de son Ordre, où l'archevêque d'Aix, l'évêque de Metz et le comte de Tallard furent reçus avec les cérémonies accoutumées.

Ce jour-là, on vit la nourrice du roi d'Espagne qui revenoit de Madrid saluer le Roi et en être reçue très favorablement, contre l'opinion des courtisans, qui avoient donné créance aux bruits qu'on avoit fait courir sur son chapitre; mais elle avoit apporté au Roi des lettres du roi d'Espagne qui portoient témoignage de son innocence.

16 mai. — Le 16, on disoit que l'Empereur grossissoit ses troupes du côté de l'Italie, et que le Roi y en faisoit aussi marcher de nouvelles.

17 mai. — Le 17, on disoit que le prince Ragotzi [1], lequel levoit actuellement un régiment de cavalerie pour le service de l'Empereur, avoit fait une conspiration contre Sa Majesté Impériale, laquelle devoit s'exécuter à sa maison de Luxembourg, et que l'Empereur l'avoit fait arrêter avec ses principaux complices; on ajoutoit que le comte Tékeli étoit en Hongrie à la tête de trente mille chevaux, et que le Grand Seigneur paroissoit avoir envie de faire la guerre.

Le même jour, on sut certainement que la nouvelle de la révolte de Messine étoit fausse; et le comte d'Ayen arriva de Madrid, ayant passé par le royaume de Valence et par la Catalogne.

1. Il étoit Transylvain, et son père avoit été prince de Transylvanie.

18 mai. — Le 18, le Roi déclara le mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Savoie, sœur de la duchesse de Bourgogne; et l'on apprit, par un courrier exprès, qu'à la vérité, le premier du mois, le duc d'Harcourt avoit reçu l'extrême-onction, mais que, le onze, lorsque ce courrier étoit parti, il se portoit beaucoup mieux, qu'il prenoit du quinquina, et qu'il commençoit à manger un peu de viande. Le bruit couroit aussi que le roi d'Angleterre devoit passer en Hollande le 7 de juin.

Le soir, on apprit que la princesse de Bournonville [1], qui étoit grosse de neuf mois, étoit tombée dans une cruelle apoplexie, qu'elle s'étoit coupé une partie de la langue avec les dents et qu'elle auroit bien de la peine à en revenir. Ce jour-là, le Roi alla s'établir à Meudon pour trois jours.

19 mai. — Le 19, après son dîner, il alla voir l'église des Invalides, ayant pris la précaution de ne vouloir pas dire, même à aucun de ses courtisans, qu'il devoit y aller, afin de n'y être pas accablé de la foule, et il fut charmé de la beauté de cet édifice. Il sut ce jour-là que Madame avoit eu deux accès de fièvre, et il envoya lui faire ses compliments à Saint-Cloud, où elle étoit.

20 mai. — Le 20, il alla avec Monseigneur [2] à Notre-Dame de Paris y voir le modèle d'un autel qu'il vouloit y faire faire. Il y trouva deux compagnies de son régiment des gardes françoises et une de son régiment des gardes suisses en haie pour empêcher la foule. En y arrivant, les maitres oiseleurs de Paris donnèrent la liberté à plusieurs petits oiseaux qu'ils tenoient dans des cages, suivant la coutume [3]. Il fut reçu à la porte par le cardinal de Noailles à la tête de son chapitre, et se mit à genoux pour baiser la croix, et puis il alla faire sa prière dans le chœur qu'on avoit retranché dans la nef, pour donner moyen de travailler au modèle dans l'ancien chœur. Après cela, il alla encore faire sa prière à l'autel de la Sainte Vierge, et puis il passa dans le chœur, et, ayant bien considéré le modèle, il jugea, par son bon goût

1. Sœur du duc de Chevreuse, du second lit, qui avoit épousé le prince de Bournonville, fils de celui qui avoit toujours servi les Espagnols et commandé leurs armées.

2. Il partit de Meudon dans sa calèche et Monseigneur dans la sienne; mais devant l'hôtel des Invalides, il s'arrêta et fit monter Monseigneur dans sa calèche.

3. Ils sont obligés de le faire toutes les fois que le Roi vient à Notre-Dame, symbole de l'ancienne coutume que les rois avoient de délivrer les prisonniers en pareil cas.

ordinaire, que l'autel étoit trop grand pour le cul-de-lampe qui terminoit le chœur, et qu'il vaudroit bien mieux le placer isolé entre le chœur et la nef; mais ne voulant rien faire sans le consentement du chapitre, il en fit appeler les principaux, dont les anciens furent d'avis de remettre l'autel en son ancienne place, et les jeunes de le placer comme le Roi le proposoit, ce qui obligea Sa Majesté d'ordonner qu'on assemblât le chapitre tout entier pour avoir les voix de tous les chanoines sur ce sujet. De Notre-Dame, Sa Majesté alla au Palais-Royal entre deux haies innombrables de peuple. Il y trouva autant de foule qu'il y avoit trouvé d'ordre à Notre-Dame. Il vit le grand appartement de Monsieur et la nouvelle galerie qu'il avoit faite du côté du palais Brion [1], et puis il remonta en carrosse et s'en revint à Meudon.

21 mai. — Le 21, il s'en retourna d'assez bonne heure à Versailles, et, dès le même soir, il alla faire à pied les stations pour le jubilé [2]. D'abord il descendit à sa chapelle, d'où il alla à l'église des Récollets, et ensuite à celle de la paroisse, d'où il revint pareillement à pied, après avoir fait en chacune les prières ordonnées, et des aumônes considérables. Monseigneur fit aussi ses stations le même soir. En allant et en revenant, le Roi vit en haie la compagnie nouvelle de la Coste [3], prévôt de l'armée de Flandre, qu'il trouva fort belle.

22 mai. — Le 22, Sa Majesté fit ses dévotions dans sa chapelle et toucha les malades des écrouelles en grand nombre. L'après-dînée, elle entendit les vêpres chantées par sa musique, qu'elle avoit commandée exprès [4] ce jour-là, et ensuite elle fit la distribution des bénéfices vacants, qui n'étoient pas nombreux; car, outre quelques canonicats, il n'y avoit que l'abbaye de Saint-Germer proche Beauvais, qui fut donnée à l'abbé Saint-Aignan [5],

1. C'étoit une petite maison que le défunt duc de Damville, lequel, dans sa jeunesse, s'appeloit Brion, avoit fait bâtir par permission du Roi dans un coin de l'enclos du Palais-Royal; mais elle étoit devenue célèbre depuis, pour avoir servi d'habitation à la duchesse de la Vallière, première maîtresse du Roi, pendant qu'il faisait son séjour à Paris.

2. C'étoit celui que le Pape avoit accordé pour son exaltation, et non pas celui de l'année sainte.

3. Homme de fortune que le défunt marquis de Louvois avoit mis à la mode, et qui étoit lieutenant de la prévôté de l'hôtel.

4. Parce que la fête de la Trinité n'étoit pas une des fêtes marquées auxquelles le Roi entendoit toujours vêpres indispensablement.

5. Frère d'un second lit du duc de Beauvillier.

et l'abbaye du Sauvoir, proche Laon, qui fut donnée à Madame d'Argenlieu [1].

On apprit le même jour que la princesse de Bournonville étoit morte, et que le Roi avoit fait ordonner à tous les colonels et mestres de camp réformés de partir pour se rendre aux régiments dans lesquels ils étoient incorporés.

23 mai. — Le 23, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on vit arriver à la cour Puységur, venant de Flandre, où il devoit bientôt retourner.

Le Roi tint cette après-dînée un conseil assez long, et l'on apprit par les lettres particulières qu'il étoit arrivé une sédition à Louvain, les écoliers qui y étoient au nombre de trois mille cinq cents ayant entrepris de sauver un cavalier françois qui étoit condamné à être pendu, et l'ayant en effet sauvé, ce qui avoit obligé la cavalerie commandée pour l'exécution de faire feu sur les écoliers, dont il y en avoit eu deux tués sur la place et une vingtaine de blessés.

24 mai. — Le 24, on sut que la Touche [2], premier commis du comte de Pontchartrain pour la marine, ayant refusé les intendances de Brest et du Havre, le Roi avoit obligé Louvigny, intendant du Havre, d'accepter celle de Brest, qui étoit vacante par la mort de des Clouzeaux.

On disoit alors que le Pape, dont la France et l'Espagne avoient accepté la médiation pour les affaires qu'elles avoient avec l'Empereur, ayant écrit trois fois à ce prince pour le porter à la paix, il avoit toujours opiniâtrément répondu qu'il ne vouloit point de paix, et que même, sur le dernier bref qu'il avoit reçu, il avoit répondu plus fortement que les deux autres fois, que non seulement il ne vouloit point de paix, mais qu'il étoit prêt de marcher pour se faire faire raison par les armes de l'usurpation de la couronne d'Espagne, et qu'à l'égard du Milanois, il étoit sans difficulté qu'il appartenoit à l'Empire; que le Pape ayant fait savoir cette réponse aux généraux des deux couronnes,

1. De l'illustre maison d'Hangest. Elle ne fut pas heureuse, car l'abbesse ne se trouva pas morte.

2. Il avoit été élevé dans les bureaux du feu marquis de Seignelay, et, selon l'avis de la plupart de ses amis, il avoit bien fait de refuser une intendance, les places de premiers commis étant moins éclatantes, mais plus profitables, outre que ces sortes d'intendants dépendoient presque entièrement des premiers commis.

ils avoient tenu un grand conseil de guerre, dans lequel le comte de Tessé avoit ouvert l'avis d'aller occuper dans le Trentin les postes que les troupes de l'Empereur vouloient occuper pour entrer en Italie, et même de les en déposter pendant qu'elles étoient encore foibles, si on les y trouvoit; que le prince de Vaudemont avoit été fortement de cet avis, disant que, malgré sa foiblesse, il vouloit y aller lui-même; que le maréchal de Catinat avoit été d'avis de temporiser encore; mais que le duc de Savoie [1] étant survenu, avoit appuyé si fortement l'avis du comte de Tessé, qu'il avoit été résolu qu'on marcheroit le 25 avec vingt mille hommes pour aller s'emparer du poste principal, et que le duc de Savoie s'étoit chargé d'en aller occuper un autre moindre avec ses troupes et de le conserver. On ajoutoit que le cardinal d'Estrées, voulant quitter Venise pour aller chez les princes d'Italie, le maréchal de Catinat avoit écrit au Roi qu'il étoit déjà assez chargé du commandement des troupes et de la conservation des passages, et qu'il supplioit Sa Majesté d'ordonner au cardinal d'Estrées de demeurer à Venise, où un homme tel que lui étoit absolument nécessaire pour résister aux continuelles entreprises des ministres de l'Empereur. On disoit encore que le Roi ayant fait publier une amnistie en Italie pour tous les déserteurs, il en étoit venu de tous côtés jusqu'à dix mille, de sorte que toutes les troupes du Milanois étoient complètes et parfaitement belles.

D'un autre côté, on assuroit que les députés des États-Généraux ayant souhaité que Stanhope, envoyé du roi d'Angleterre, fût présent aux conférences, et le comte d'Avaux y ayant consenti, Stanhope avoit commencé, à l'ouverture des conférences, par prendre le ton d'autorité, faisant de nouvelles propositions pour l'Angleterre; mais que le comte d'Avaux l'avoit interrompu et lui avoit déclaré qu'il ne devoit assister aux conférences que pour savoir par lui-même toute la négociation qui se feroit avec les députés des États-Généraux, mais non pas pour y faire des propositions pour l'Angleterre, avec laquelle la France et l'Espagne n'avoient aucun démêlé, et qu'en même temps le comte d'Avaux s'étoit levé et avoit rompu les conférences; que cette

1. Cela n'étoit pas vrai, car le duc de Savoie n'étoit pas parti de Turin, et tout ce résultat, s'il ne fut pas chimérique, au moins demeura sans exécution.

rupture avoit duré trois ou quatre jours, mais que les députés étoient venus rechercher le comte d'Avaux, et qu'ils avoient renoué avec lui des conférences particulières.

Du côté de l'Angleterre il couroit des nouvelles bien considérables. On disoit que le roi d'Angleterre avoit gagné toute la province de Kent, de laquelle un grand nombre de seigneurs, de gentilshommes et d'hommes considérables ayant signé, elle avoit envoyé cinq députés au Parlement, lesquels ayant demandé à être entendus dans la Chambre des communes, avoient représenté au Parlement que leur province le supplioit de vouloir surseoir l'examen de plusieurs petites affaires, pour donner ordre au plus tôt à la plus importante de toutes, qui étoit celle qu'on avoit avec la France, et que, comme la province de Kent étoit la plus exposée, elle supplioit aussi le Parlement avec instance de vouloir lui accorder des troupes pour sa sûreté; que la Chambre des communes ayant fait sortir les députés pour délibérer et les ayant ensuite fait rentrer, on leur avoit demandé s'ils étoient les députés de la province de Kent, et que, sur ce qu'ils avoient répondu qu'ils les étoient, on leur avoit répliqué qu'ils étoient des rebelles qui ne savoient pas les lois du royaume; que quand le Parlement étoit assemblé, aucune province n'avoit droit de lui rien représenter que par ses députés qui étoient membres du Parlement, et qu'en même temps on les avoit fait conduire à la Tour.

On ajoutoit que le roi d'Angleterre, voyant ce nouveau succès, avoit écrit une grande lettre au Parlement, par laquelle il lui mandoit que l'Empereur, étant prêt de déclarer la guerre à la France et à l'Espagne, le pressoit fortement de se joindre à lui, et qu'il étoit à propos de lui donner satisfaction; que d'ailleurs les États-Généraux le pressoient aussi très vivement de leur donner le secours d'hommes, d'argent et de vaisseaux que l'Angleterre devoit leur fournir, suivant le traité d'alliance de l'année 1677; que le Parlement avoit fait faire la lecture de cette lettre, et qu'ensuite il avoit répondu qu'il s'assembleroit le lendemain pour en délibérer. On savoit cependant de science certaine que les Hollandois n'avoient pas, à beaucoup près, tant de troupes qu'ils l'avoient espéré, n'ayant point tiré les dix mille hommes de Danemark ni les seize mille hommes d'Allemagne, et on commençoit même à croire que l'électeur de Brandebourg ne leur enverroit point de secours.

25-26 mai. — Le 25, on apprit que l'abbé d'Argenlieu [1] étoit mort à Soissons d'une fluxion de poitrine, et le Roi même le regretta, tant le mérite a de pouvoir, quand même il est abandonné de la fortune. On sut aussi que le Roi avoit rappelé l'abbé de Polignac [2] de son exil, et on en donna l'honneur au P. de la Chaise. Le même jour, on vit arriver à la cour le comte d'Uzès, et ainsi on apprit que lui et le comte d'Albert avoient été renvoyés absous de l'accusation de duel, mais en même temps, on sut que le Roi avoit envoyé une lettre de cachet pour retenir le comte d'Albert à la conciergerie du Palais.

Le bruit couroit ce jour-là que le marquis de Belesbat [3] étoit tombé en apoplexie depuis trois jours, et qu'il restoit peu d'espérance pour sa vie, et, le lendemain, on assuroit qu'il étoit mort. Ce jour-là, on prétendoit avoir des nouvelles certaines que les Anglois avoient désarmé douze vaisseaux de second ordre, et licencié quatre mille matelots, ce qui donnoit de grandes espérances pour la paix. On commençoit alors de nommer quelques aides de camp du duc de Bourgogne, comme le chevalier de Sully [4], le marquis de Seignelay [5] et le comte de Denonville [6].

27 mai. — Le 27, on sut que le Roi avoit choisi Champigny-Noray [7], intendant de Canada, pour venir remplir l'intendance du Havre.

28 mai. — Le 28, on disoit que la capitation de la maison du Roi étoit arrêtée, que le chancelier paieroit six mille livres, les secrétaires d'État autant, et que Chamillart paieroit le double, à cause de sa charge de contrôleur général, mais on ne savoit pas encore le reste.

1. Frère de celle qui avoit été nommée abbesse, et homme de grand mérite dans sa profession.
2. Il avoit toujours demeuré à son abbaye de Bonport, en Normandie, depuis que le Roi l'y avoit relégué après sa malheureuse négociation de Pologne.
3. De la maison de Hurault. Son père avoit été maître des requêtes, et, pour lui, il n'avoit jamais eu aucun emploi, ni dans la robe, ni dans l'épée.
4. Mestre de camp réformé de cavalerie, qui étoit frère du duc de Sully.
5. Fils aîné de défunt marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État; il étoit reçu en survivance de la charge de maître de la garde-robe du Roi dont le marquis de la Salle étoit titulaire.
6. Fils aîné du marquis de Denonville, sous-gouverneur des princes. Il étoit colonel d'infanterie réformé.
7. D'une bonne famille de robe de Paris. Il avoit un frère évêque de Valence.

On sut ce jour-là que l'abbé de Pomponne avoit ordre de se tenir prêt pour marcher avec le duc de Bourgogne en qualité d'aumônier du Roi, et que la duchesse de Nemours avoit perdu au conseil d'État un grand procès contre la marquise de Béthune et Mlles de Morstin. Il s'agissoit des avances que le roi de Pologne Sobieski avoit faites, avant que d'être roi, pour procurer la couronne de Pologne au défunt duc de Longueville, et de celles qui avoient été faites par le défunt comte de Morstin à la même intention. Le défunt roi de Pologne avoit cédé cette créance à la marquise de Béthune, sa belle-sœur, et Mlles de Morstin étoient héritières de leur grand-père. La duchesse de Nemours fut donc condamnée à payer quatre-vingt mille livres à la marquise de Béthune et sept cent mille livres à Mlles de Morstin, et, par le même arrêt, le prince de Condé [1] et le prince de Conti [2] furent déchargés.

On disoit le même jour que la Rablière [3] étoit fort mal, mais ce n'étoit pas la première fois qu'on l'avoit dit, sans autre sujet que sa grande vieillesse. On disoit aussi que les troupes françoises passoient en Gueldre jusqu'au nombre de vingt-cinq mille hommes.

On apprit, le même jour, que le maréchal de Tourville étoit mort, et il fut extrêmement regretté, avec raison, car sa mort étoit une perte considérable pour l'État. Son emploi ne fut pas longtemps à être rempli, et en apprenant sa mort, on apprit en même temps que le Roi avoit fait le comte de Chateaurenaud [4] vice-amiral en sa place, et qu'il avoit fait le chevalier de Coëtlogon [5] lieutenant général. On sut encore que le Roi avoit donné la petite abbaye de Bueil à un de ses clercs de chapelle nommé Poisson, quoique ce ne fût pas un jour destiné à la distribution des bénéfices. Mais la nouvelle qui faisoit le plus de bruit étoit

1. Comme héritier de la défunte duchesse de Longueville, mère des deux ducs derniers morts, laquelle étoit sœur du défunt prince de Condé, son père.

2. Comme légataire universel du dernier duc de Longueville.

3. C'étoit un très vieux officier de cavalerie qui commandoit à Lille en Flandre.

4. Gentilhomme de Touraine, qu'on avoit toujours fait passer après le maréchal de Tourville, quoiqu'il fût son ancien et homme de grand mérite.

5. Gentilhomme de Bretagne, oncle de la marquise de Cavoye. Comme il y avoit déjà un lieutenant général de surnuméraire, le Roi avoit résolu, quand il en manqueroit quelqu'un, de n'en point remplir la place, mais il changea de résolution en faveur du chevalier de Coëtlogon.

celle qu'on eut alors, que les Anglois avoient enfin accordé à la Hollande le secours de dix mille hommes, l'argent et les vaisseaux portés par leur traité de l'année 1677, lesquels dix mille hommes devoient être levés partie en Irlande et partie en Angleterre.

29 mai. — Le 29, les brigadiers de l'armée de Flandre eurent ordre de partir. On envoya au maréchal de Boufflers le chevalier de Gassion et le comte d'Usson, lieutenants généraux, le marquis de Lannion et le comte du Rozel, maréchaux de camp, et on croyoit que les officiers généraux de Flandre et même ceux d'Allemagne auroient bientôt le même sort.

Le bruit couroit alors que le marquis de Bedmar demandoit à se retirer, piqué du procédé du duc de Bavière à son égard; car le gouvernement de Courtray ayant vaqué et le marquis de Bedmar y ayant pourvu, l'agent du duc de Bavière ne s'étoit pas contenté de protester contre cette nomination, mais il avoit même protesté contre tout ce que le marquis de Bedmar feroit à l'avenir. On disoit aussi qu'il y avoit eu une émeute populaire à Anvers, que le marquis de Bedmar n'avoit pas pu l'apaiser, mais que la garde s'étoit barricadée, et que le peuple, la voyant prête à faire feu, s'étoit dissipé.

Le Roi fit ce jour-là le duc de Popoli [1], Napolitain, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lui permettant même de porter le cordon bleu jusqu'au premier jour de l'année prochaine, auquel il devoit revenir exprès de son pays pour être reçu en cérémonie.

30 mai. — Le 30, le Roi donna le gouvernement de Landrecies au vieux la Chétardie [2], qui avoit longtemps commandé à Brisach, et en même temps deux mille livres de pension à la veuve de Varennes. On sut, ce jour-là, que le vieux du Perray [3], qu'on croyoit hors du service, alloit servir de brigadier d'infanterie dans l'armée d'Allemagne.

31 mai. — Le 31, il couroit un grand nombre de nouvelles. On disoit que le comte de Sintzendorf avoit déclaré qu'il y avoit une ligue offensive et défensive signée entre l'Empereur, l'An-

1. Il étoit venu depuis peu d'Espagne, où il étoit allé conduire le roi, qui lui avoit accordé quelques-uns des honneurs qu'on rend aux grands d'Espagne, mais non pas les principaux.

2. Gentilhomme de Périgord qui avoit autrefois été lieutenant-colonel du régiment d'Enghien, et depuis brigadier et inspecteur.

3. Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Lyonnois.

gleterre et la Hollande, et, sur ce fondement, tout le monde croyoit la guerre assurée. On sut aussi que le prince de Soubise s'en étoit retourné malade de Versailles à Paris. On assuroit encore que le duc de Saint-Pierre, grand d'Espagne, qui avoit été nommé pour aller demander la princesse de Savoie au nom de son maître, n'y alloit plus pour de bonnes raisons [1]. On apprit aussi que la comtesse de Tallard [2] étoit morte de maladie, quoique encore assez jeune. Ce fut ce jour-là que le comte de Poitiers [3] fit signer au Roi son contrat de mariage avec la comtesse de Grissé [4], la plus riche veuve du royaume.

JUIN 1701

1er juin. — Le premier de juin, on soutenoit que la nouvelle de la triple alliance n'étoit pas vraie, et même que le comte de Sintzendorf n'en avoit point parlé à Versailles, comme on l'avoit prétendu.

On eut ce jour-là des lettres d'Espagne du 23 mai par un courrier exprès, par lesquelles on apprit que le duc d'Harcourt avoit encore été à l'extrémité, mais qu'il avoit jeté par en bas un abcès, et qu'on le croyoit hors de danger, quoiqu'il eût encore la fièvre.

Le soir, on apprit que le Roi avoit donné quatre mille livres de pension au fils du maréchal de Tourville, encore enfant, et deux mille livres à sa fille, qui n'étoit pas moins jeune. Il couroit un autre bruit, qui ne paroissoit pas avoir beaucoup de fondement; c'étoit qu'il y avoit eu un grand combat en Italie, que les troupes de France et d'Espagne avoient perdu trois mille hommes, qu'il en avoit coûté deux mille aux Allemands, mais qu'ils avoient forcé les passages.

2 juin. — Le 2, on apprit que le roi d'Espagne avoit fait le

1. Il commençoit à se défier du duc de Savoie, qu'on croyoit avoir des intelligences secrètes avec l'Empereur.
2. Elle étoit du Dauphiné et sœur du marquis de Virville.
3. Gentilhomme liégeois qui venoit de lever un régiment de dragons.
4. Fille de Mesgrigny, maître des requêtes, et héritière de la maison de Bonnivet.

comte d'Estrées lieutenant général de toutes ses mers, avec trente-six mille livres d'appointements.

3 juin. — Le 3, le Roi vint s'établir à Marly pour huit jours entiers, et l'on apprit que le marquis de Liancourt étoit encore retombé malade de la fièvre à Liancourt, où il étoit avec le duc de la Rochefoucauld, son père. On sut aussi une assez mauvoise nouvelle par la Gazette de Hollande, qui étoit que le parlement d'Angleterre avoit consenti que le roi fît avec l'Empereur un traité semblable à celui qu'il avoit fait avec ce prince pendant les dernières guerres.

4 juin. — Le 4, on apprit que la fièvre de Madame, qui s'étoit un peu ralentie pendant quelques jours, avoit augmenté considérablement.

5 juin. — Le 5, on vit partir de Marly le marquis de Gesvres, sur la nouvelle qu'il eut que sa femme étoit beaucoup plus mal, et l'on apprit en même temps la banqueroute faite par les deux trésoriers de l'extraordinaire des guerres, de la Touanne et de Sauvion. Le dernier étoit venu se déceler lui-même au secrétaire d'État de Chamillart, et lui avoit déclaré que, ne voulant pas faire une banqueroute frauduleuse, il avoit encore dans son portefeuille pour trois ou quatre cent mille livres de billets, mais qu'il avoit mieux aimé venir l'avertir lui-même de son malheur, afin qu'il donnât ordre à ce qui regardoit le service du Roi. En effet, le secrétaire d'État Chamillart en ayant rendu compte au Roi, Sa Majesté ordonna qu'on les mît tous deux à la Bastille et qu'on saisît tous leurs effets, qui ne se montèrent pas à deux millions près de leurs dettes, et, en même temps, le Roi fit publier très sagement qu'il feroit acquitter par ses fermiers généraux tous les billets de la Touanne et de Sauvion qui se trouveroient dans le commerce ; mais en même temps il donna une déclaration portant peine de mort contre ceux qui abuseroient des deniers du Roi.

6 juin. — Le 6, on sut que le marquis de Ségur avoit demandé l'agrément de vendre la compagnie des chevau-légers d'Anjou, pour acheter du comte de Tallard le gouvernement de Foix. On apprit aussi que le marquis de Thiange, qu'on n'avoit pas su malade dans le monde, avoit été guéri par l'abbé Agnan d'une dyssenterie effroyable.

7 juin. — Le 7, le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent à

Saint-Germain-en-Laye, revenant de Bourbon, et l'on vit à Marly le marquis d'Urfé, qui les y avoit escortés.

8-9 juin. — Le 8, Monsieur étant venu dîner avec le Roi à Marly, il saigna du nez à table, et le Roi lui dit que s'il étoit à Saint-Cloud, il le feroit saigner sur-le-champ, parce qu'il n'avoit pas voulu souffrir qu'on le saignât, quoique tout le monde le persécutât depuis longtemps. L'après-dînée, il alla avec beaucoup de dames faire sa visite à Leurs Majestés de la Grande-Bretagne, et il saigna encore du nez chez la reine. Un moment après, le Roi et tous les princes et princesses arrivèrent à Saint-Germain, et, après avoir fait sa visite, chacun s'en retourna dans son carrosse à Marly, d'où Monsieur s'en retourna à Saint-Cloud, paroissant encore en bonne santé.

A onze heures et demie du soir, Saint-Pierre [1] vint avertir le Roi, de la part du duc de Chartres, que Monsieur était tombé en foiblesse en soupant. Le Roi crut que ce ne seroit rien de considérable, et, en se mettant au lit, ordonna qu'on l'éveillât si son frère se trouvoit plus mal. A une heure après minuit, un second courrier arriva à Marly, par lequel on apprit que Monsieur étoit en plus mauvois état. On éveilla le Roi, il se leva sur-le-champ, fit éveiller la duchesse de Bourgogne, partit à deux heures avec tous les princes et princesses de la cour, et s'en alla à Saint-Cloud, où il trouva Monsieur presque sans espérance; il fut percé jusqu'au cœur de voir son frère qu'il aimoit tendrement dans un si pitoyable état, et après avoir resté assez longtemps dans son cabinet, où on l'avoit transporté sur un petit lit pour lui faire plus facilement les remèdes, il passa dans un autre cabinet avec la duchesse de Bourgogne et la marquise de Maintenon, où Fagon et beaucoup d'autres gens venoient lui dire de temps en temps ce qui se passoit, et proposer de nouveaux remèdes, qu'on faisoit avec sa permission sans aucun succès.

Sur les sept heures, comme tout le monde voyoit qu'il n'y avoit plus d'espérance, chacun auroit souhaité que le Roi se fût épargné un si triste spectacle, et s'en fût retourné à Marly; mais il n'y avoit personne qui osât en faire la proposition, non pas même Monseigneur, qui se tenoit avec tous les princes et prin-

1. Gentilhomme de Normandie qui s'étoit attaché au duc de Chartres, après avoir perdu toute espérance de rentrer dans la marine, où il avoit servi longtemps en qualité de capitaine avec distinction.

cesses de la cour dans un autre cabinet, entre celui du Roi et celui où étoit Monsieur. Le duc de Chartres y avoit été amené d'abord par ses domestiques, et sa douleur étoit si prodigieuse qu'il perçoit le cœur à tous ceux qui le voyoient et l'entendoient. On l'avoit emmené une fois à sa chambre, mais il avoit forcé tout le monde et étoit revenu; on l'emmena une seconde fois par force, et comme il fut obligé de passer par le cabinet où étoit le Roi, pleurant et gémissant de toute sa force, le Roi vint à lui les bras ouverts, et ils s'embrassèrent avec une tendresse qui tira des larmes des yeux de tout le monde. A l'égard de Madame, le Roi l'avoit fait emmener dans son appartement, un moment après qu'il avoit été arrivé à Saint-Cloud; et pour la duchesse de Chartres, ce spectacle lui avoit causé de grandes vapeurs, auxquelles elle étoit fort sujette, et on avoit jugé à propos de la mener aussi dans son appartement.

Après la retraite du duc de Chartres, on commença de représenter au Roi qu'il seroit mieux à Marly qu'à Saint-Cloud; mais, se défendant toujours d'abandonner son frère, quoique Fagon l'assurât qu'il n'y avoit plus rien à espérer, il voulut, avant que de prendre son parti, aller entendre la messe dans la chapelle du château, ce qu'il fit avec Monseigneur et toute la cour. Après la messe, il revint dans le même cabinet, où la duchesse de Ventadour, qu'il avoit envoyé chercher, fit plusieurs allées et venues pour résoudre où Madame pourroit se retirer si la mort de Monsieur arrivoit. D'abord on croyoit qu'elle pourroit aller à Maubuisson [1], mais comme elle n'y pût s'y résoudre, on lui proposa Meudon ou Chaville, et enfin il fut résolu qu'elle iroit à Versailles, où elle trouveroit son appartement tout meublé et toutes ses commodités. Sur les huit heures, le Roi passa à l'appartement de cette princesse, où il fut quelque temps, et de là il alla aussi dire adieu au duc et à la duchesse de Chartres. Toutes ces entrevues furent extrêmement tendres et ne servoient qu'à achever de blesser le cœur du Roi, qui ne l'étoit déjà que trop, et, peu de moments après, il monta en carrosse avec toutes les personnes qui étoient venues avec lui de Marly, et il s'y en retourna. On lui proposa de se mettre au lit pour se reposer, mais il ne voulut pas le faire. Un peu avant une heure après midi, on vint lui

1. A cause que la sœur du prince palatin, son frère, en étoit abbesse.

apporter la nouvelle de la mort de Monsieur, dont il fut vivement touché. Cependant, malgré sa douleur, il eut la force sur lui de dîner en public avec toutes les dames à l'ordinaire, mais il ne mangea point et ne fit que pleurer pendant tout le dîner. D'un autre côté, dès que Monsieur eut les yeux fermés, Madame, le duc et la duchesse de Chartres montèrent dans leurs carrosses et se retirèrent à Versailles. Le soir, le Roi se promena un moment dans les jardins pour prendre l'air; mais pendant toute sa promenade, et même pendant son souper, on lui vit toujours couler les larmes des yeux.

10 juin. — Le lendemain au matin, on vit arriver à Marly le duc de Chartres, qui s'en alla dans l'appartement de la marquise de Maintenon, où il attendit que le lever du Roi fût fini, et quand le Roi fut retiré dans son cabinet, le duc de la Trémoïlle [1] alla le prendre chez la marquise de Maintenon et l'amena dans le cabinet du Roi, où leur entrevue fut aussi tendre qu'elle pouvoit l'être. Le soir, on apprit qu'on avoit ouvert le corps de Monsieur, et qu'on lui avoit trouvé deux caillots de sang dans un des ventricules du cerveau, ce qui ne laissa pas lieu de douter qu'il ne fût mort pour n'avoir pas voulu se faire saigner à propos.

Le même jour, il arriva un courrier d'Italie, par lequel on apprit que Pracomtal ayant détaché quelques Espagnols pour aller prendre une barque qui étoit au bord de la rivière d'Adige du côté des Impériaux, ceux-ci avoient fait feu sur les Espagnols, qu'ils en avoient tué deux et pris une vingtaine; qu'un de ceux qui avoient été tués avoit dit en mourant qu'il se trouvoit bien heureux d'être le premier qui versoit son sang pour les intérets du roi son maitre, et que Pracomtal ayant envoyé répéter les prisonniers, on lui avoit répondu qu'on ne rendoit pas les prisonniers de guerre quand le cartel n'étoit pas encore fait. On ajoutoit que le duc de Savoie ni ses troupes ne s'avançoient point, et il commençoit d'être extrêmement suspect.

11 juin. — Le 11, le Roi s'en retourna sur le soir à Versailles, et, en arrivant, il alla rendre visite à Madame, qui n'avoit pas eu ce jour-là son accès de fièvre, pendant qu'à Saint-Cloud toutes choses se pratiquoient à l'égard du corps de Monsieur suivant le cérémonial.

1. Non seulement comme premier gentilhomme de la chambre, mais comme son proche parent.

12 juin. — Le 12, le duc de Chartres vint en grand manteau saluer le Roi dans son cabinet, immédiatement après son lever. Il étoit suivi du duc de la Trémoïlle, en qualité de son premier parent, et de quelques-uns des principaux officiers de feu Monsieur, le reste étant demeuré auprès du corps. L'après-dînée, sur les deux heures, le Roi retourna chez Madame, qui vint au-devant de lui jusqu'à la porte de son grand cabinet; ensuite Sa Majesté s'enferma avec elle, le duc de Chartres, le chancelier, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, et Terrat, chancelier de feu Monsieur. On y fit l'ouverture des cassettes, dans lesquelles on trouva le testament de Monsieur, et beaucoup de pierreries dont le comte de Pontchartrain fit l'inventaire. On sut ensuite que le testament contenoit quelques substitutions [1] aux enfants mâles du duc de Chartres, et à leur défaut en faveur de la duchesse de Lorraine. Au sortir de là, on apprit que le baron d'Asfeld, Greder et Zurlauben, maréchaux de camp, étoient nommés pour aller servir en Italie, et que le duc de Chartres étoit déclaré duc d'Orléans,

13 juin. — Le 13 au matin, toute la cour, à commencer par Monseigneur et par les princes ses enfants, vint en grands manteaux faire la révérence au Roi, et on alla ensuite chez Monseigneur, chez le duc de Bourgogne, chez le duc de Berry, chez le duc et chez la duchesse d'Orléans, où l'on vit commencer à tendre les appartements de grand deuil [2], mais on ne vit pas Madame, et on se contenta d'aller à sa porte, parce qu'elle avoit eu la fièvre toute la nuit. Il n'y eut que les princes de la maison royale qui eurent le privilège d'entrer chez elle, et le duc de la Trémoïlle, son cousin germain.

Au sortir du conseil, Monseigneur, suivi de tous les princes de la maison royale et du duc de Vendôme [3], alla donner de l'eau bénite au corps de Monsieur, d'où il alla dîner à Meudon et s'y établir pour quelque jours. Dans cette cérémonie si funèbre, le duc d'Orléans se trouva extrêmement mal, et on fut obligé de

1. Cela s'entend des biens qu'il avoit eus par donation de défunte Mademoiselle de Montpensier.

2. Il étoit inouï qu'on eût tendu des appartements de deuil dans la maison du Roi pour des petits-fils de roi, mais le Roi voulut bien accorder cet honneur à son neveu.

3. Honneur qui le distinguoit extrêmement des autres princes et des ducs.

l'emporter. On ne donna point de carreau au duc de Vendôme [1] comme aux princes du sang.

L'après-dînée, tous les hommes allèrent en grands manteaux chez la duchesse de Bourgogne, et toutes les dames y étant aussi allées en mante, elle alla saluer le Roi avec tout ce nouveau cortège de dames. La même après-dînée, les ducs allèrent donner de l'eau bénite au corps de Monsieur, et on ne leur donna point de carreau [2], et les princes de la maison de Lorraine ni les autres princes n'y allèrent point [3]. Ensuite la duchesse de Bourgogne y alla aussi avec un grand cortège de dames ; mais la duchesse d'Elbeuf et la princesse d'Harcourt étant venues représenter au Roi l'intéret de leur maison, Sa Majesté décida qu'il n'y auroit que les princesses du sang qui donneroient de l'eau bénite, et que les autres princesses ni les duchesses n'en donneroient point.

14 juin. — Le 14, on sut que le Roi faisoit revenir le comte de Marsin d'Italie pour l'envoyer en Espagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire [4], et le bruit couroit que le traité entre les Turcs et les Vénitiens avoit été signé, ce qui donnoit de grandes espérances d'une diversion du côté de la Hongrie. On sut ce jour-là que le Roi envoyoit en Italie un secours de quinze bataillons, de cinq régiments de cavalerie et d'un régiment de dragons, et cela, selon les apparences, parce que l'Empereur envoyoit aussi un renfort à son armée, ou parce qu'on étoit bien aise d'éclairer de près les actions du duc de Savoie, auquel on disoit que l'Empereur offroit le Milanois en souveraineté et le mariage de sa fille avec l'archiduc.

Ce fut encore le même jour qu'on apprit que le Roi avoit entièrement supprimé la maison de Monsieur, permettant au duc d'Orléans d'en faire une nouvelle toute pareille, et de vendre, s'il vouloit, les charges, ou de rétablir les officiers qui les avoient, et d'ôter ceux qui ne lui seroient pas agréables. Sur ce fondement, on s'imaginoit qu'il rétabliroit tous les officiers de feu Monsieur, mais tout le monde n'étoit pas de ce sentiment, et il y

1. Néanmoins avec cette distinction de n'avoir point de carreau comme les autres princes du sang.
2. Ils prétendoient mal à propos cet honneur, puisqu'on ne l'accordoit pas au duc de Vendôme.
3. Les ducs eurent l'avantage sur eux cette fois-là.
4. Il en étoit très capable, comme de toutes les autres choses où l'on avoit voulu l'employer.

avoit bien des gens qui assuroient avec quelque fondement que tous les survivanciers, tous ceux dont les charges avoient été doublées, et plusieurs autres encore pourroient être réformés. On disoit aussi que le duc d'Orléans avoit offert au chevalier de Lorraine la pension de dix mille écus que Monsieur lui donnoit, mais que ce prince s'en étoit excusé, et qu'il l'avoit seulement fait supplier de lui conserver l'honneur de sa protection et son appartement dans le Palais-Royal. On ajoutoit que le Roi avoit dit à Terrat de se mêler toujours des affaires du duc d'Orléans, comme il s'étoit mêlé de celles de Monsieur, et qu'il l'avoit accepté aux mêmes conditions [1]. Le Roi confirma aussi le même jour au prince de Condé toutes les prérogatives que le défunt prince son père avoit eues comme premier prince du sang, c'est-à-dire la faculté de faire un chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, le même nombre d'officiers avec les mêmes privilèges, la pension de premier prince du sang, considérablement augmentée, et que les mêmes avantages devoient passer à son fils le duc de Bourbon. L'après-dînée, le roi et la reine d'Angleterre vinrent faire au Roi leurs compliments de condoléance. Le soir, le duc de Bourbon et le duc de la Trémoïlle conduisirent le cœur de Monsieur à l'abbaye royale du Val-de-Grâce, pour le placer auprès du cœur de la reine sa mère, et le convoi passa au travers de Paris.

15 juin. — Le 15, on sut que le marquis de Créquy, le comte de Tallard et le marquis de Barbezières, lieutenants généraux, le marquis de Locmaria, le comte de Bezons, le duc de Villeroy et le marquis de Varennes, maréchaux de camp, avoient ordre de partir pour Metz, où le maréchal de Villeroy devoit les suivre au premier jour. On apprit aussi que les troupes de la maison du Roi marchoient sur la Sarre, le Roi ayant acheté l'herbe des prairies du duc de Lorraine pour faire herber les chevaux.

On disoit alors que l'Empereur avoit déclaré le duché de Mantoue dévolu à l'Empire, et qu'il en avoit donné l'investiture à son fils l'archiduc; que les princes d'Italie, même le duc de Modène, avoient accordé aux troupes d'Espagne et de France des quartiers d'hiver en payant; que le duc de Parme avoit donné ses troupes au Pape pour la conservation du duché de Ferrare; que le duc de Savoie commençoit à marcher avec ses troupes, et que celles de

1. C'est-à-dire de n'être obligé que d'y donner deux jours de la semaine.

l'Empereur commençoient, de leur côté, à fourrager les blés de l'État de Venise.

D'un autre côté, on disoit que Rooke, vice-amiral d'Angleterre, qui devoit mettre à la voile avec une grosse escadre, avoit eu ordre de revenir; que Bembouck, autre vice-amiral, qui devoit aller aux Indes, avoit eu ordre de point partir; que les troupes venant d'Irlande avoient été arrêtées à Spithead par la tempête, que la Chambre des communes tenoit bon contre les sollicitations du roi d'Angleterre, et demandoit toujours qu'on fît le procès aux quatre seigneurs, et que les Hollandois crioient bien haut et demandoient des troupes de tous côtés. Le même jour, on sut que le Roi avoit donné au maréchal d'Estrées la lieutenance générale de Bretagne et le gouvernement de Nantes, qui vaquoient par la mort du marquis de Molac, à condition de payer à sa famille le prix du brevet de retenue, Sa Majesté en accordant un pareil au maréchal, qui alloit tenir les États de Bretagne, et à la place duquel le Roi envoyoit commander le marquis de Chamilly [1] au pays d'Aunis.

16 juin. — Le 16, on apprit que le Roi avoit donné au duc d'Orléans la pension de six cent soixante mille livres qu'il donnoit à feu Monsieur; qu'il lui avoit accordé la nomination des bénéfices de son apanage, et conservé les deux compagnies de gendarmerie, avec les deux régiments d'infanterie et les deux régiments de cavalerie, et qu'outre cela Sa Majesté laissoit à la duchesse d'Orléans sa dot de cent mille livres de rente et sa pension de cent cinquante mille livres,

17 juin. — Le 17, il arriva un courrier de Flandre, par lequel on sut que toute la cavalerie étoit cantonnée dans des villages dès le 15, à la réserve de quelques escadrons, qui étoient restés dans les villes avec l'infanterie. On apprit le même jour qu'Orry [2] ci-devant contrôleur des rentes, partoit pour l'Espagne, où il alloit dans le dessein de donner quelque forme aux finances, sans néanmoins que le Roi qui l'y envoyoit en fût garant. On eut

1. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit lieutenant général et gouverneur de Strasbourg. Il avait été fort chagrin de n'être point nommé pour servir, mais il fut pleinement consolé en se voyant succéder à un maréchal de France.

2. Homme de fortune qui avoit longtemps travaillé dans les affaires de finance, mais toujours dans des emplois très subalternes.

aussi la nouvelle que les galères d'Espagne étoient arrivées à Marseille, et que le comte de Lemos, qui en étoit général, par une galanterie digne de sa nation, avoit fait ôter le pavillon d'Espagne, avoit arboré celui de France, et étoit venu se mêler avec toutes les galères du Roi. D'un autre côté, on sut, par un courrier de Madrid, que, le 10, le duc d'Harcourt n'avoit plus de fièvre, et le Roi dit en soupant que le roi d'Espagne lui avoit envoyé de grands mémoires concernant les choses nécessaires pour son mariage [1], mais qu'il ne les avoit pas encore lus, parce que cela ne pressoit pas.

18 juin. — Le 18, on vit arriver à la cour le comte de Marsin, auquel le Roi donna une longue audience dans son cabinet, et il en eut ensuite une pareille du marquis de Torcy.

On disoit ce jour-là que l'armée de l'Empereur ne pouvoit rien faire en Italie, parce que les bords de l'Adige étoient trop hauts du côté qu'étoient postées les armées de France et d'Espagne, et que cette rivière étoit trop creusé; que le prince Eugène avoit mandé plusieurs fois à l'Empereur que cette entreprise étoit impraticable, et que les Impériaux donnoient aux Vénitiens des billets [2] au lieu d'argent pour les vivres et pour les fourrages qu'ils prenoient dans leur pays.

19 juin. — Le 19 au matin, l'archevêque de Paris vint saluer le Roi à la tête des députés du clergé, et lui fit une harangue qui fut admirée de tout le monde. L'après-dînée, l'archevêque d'Aix lui fit un compliment sur la perte de Monsieur, à la tête des mêmes députés [3].

20 juin. — Le 20 au matin, le marquis de Couvonges, envoyé extraordinaire du duc de Lorraine, vint en grand manteau faire compliment au Roi de la part de son maitre, et on apprit que le

1. Parce qu'il n'avoit pas envie que le mariage se conclût jusqu'à ce qu'i fût bien assuré de la fidélité du duc de Savoie.

2. Ils couroient risque de n'être pas sitôt payés de ces billets.

3. [Voy. ce discours dans les procès-verbaux imprimées des Assemblées du clergé de France; nous l'avons reproduit à l'*Appendice* de notre publication des *Mémoires de Daniel de Cosnac*. Cette mission remplie par ce prélat avait son côté piquant, puisqu'à l'époque où il était évêque de Valence et premier aumônier de Monsieur, ce prince, à l'occasion de ses différends avec sa première femme, Henriette d'Angleterre, avait fai exiler Daniel de Cosnac. Louis XIV avait déclaré plus tard au prélat qu'il n'avait pu refuser cette injustice aux obsessions de son frère. — *Comte de Cosnac.*]

marquis de Ségur avoit acheté du comte de Tallard le gouvernement de Foix cinquante-cinq mille écus, non compris divers bailliages, de la vente desquels le comte de Tallard pourroit encore retirer cinquante mille livres.

Le même matin, les commissaires du Roi, qui étoient Pommereu [1], d'Aguesseau [2], le comte de Pontchartrain [3], Phélypeaux [4] et Chamillart, contrôleur général, allèrent à Paris trouver les députés du clergé assemblés aux Grands-Augustins. Pommereu porta la parole et fit un discours très éloquent, mais il n'avoit pas besoin de toute son éloquence pour persuader les députés du clergé, lesquels accordèrent sur-le-champ tout ce qu'on leur demanda de la part du Roi, c'est-à-dire quinze cent mille livres pour l'année courante et quatre millions de livres pour chacune des années pendant lesquelles la guerre dureroit.

L'après-dînée, le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides et la Cour des monnoies vinrent faire au Roi des compliments, par la bouche de leurs quatre premiers présidents, et ensuite la ville de Paris par celle du prévôt des marchands; mais le premier président de la Chambre des comptes, Nicolaï, parla mieux que tous les autres, du consentement de tout le monde. On sut, le même jour, que le Roi faisoit encore marcher quelques régiments d'infanterie en Italie, et entre autres celui de Normandie et celui d'Anjou, qui faisoient cinq bataillons.

On commençoit alors à soupçonner la duchesse de Bourgogne d'être grosse, et la marquise de Maintenon ne la quittoit pas de vue, afin de l'empêcher de se blesser.

Le bruit couroit aussi que le roi Guillaume d'Angleterre ne passeroit point en Hollande, étant trop embarrassé des oppositions de son parlement.

Ce soir-là, on transporta le corps de Monsieur, de Saint-Cloud à Saint-Denis, en passant par Paris, et tous ses officiers allèrent s'établir à Saint-Denis pour le garder pendant quarante jours, suivant la coutume du cérémonial.

21 juin. — Le 21 au matin, les députés des États de Lan-

1. Conseiller d'État ordinaire et du conseil royal de finance.
2. Il avoit de pareils emplois.
3. Comme secrétaire d'État qui avoit la commission du clergé.
4. Conseiller d'État et intendant de l'Ile-de-France. Il avoit eu cette commission du temps que son frère le chancelier étoit contrôleur général, et on la lui continuoit encore.

guedoc, conduits par le duc du Maine, leur gouverneur, et le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État de la province, vinrent présenter leurs cahiers au Roi, et ce fut l'évêque d'Alais qui porta la parole fort bien, mais un peu longuement. L'après-dînée, le Grand Conseil vint faire son compliment au Roi par la bouche de son premier président.

22 juin. — Le lendemain, l'Académie françoise vint aussi faire son compliment par la bouche de l'abbé Régnier, et l'on sut que l'Université n'y viendroit pas. On apprit aussi que le Roi avoit donné au comte de Briord la place de conseiller d'État d'épée qui étoit vacante par la mort du marquis de Villars.

23-24 juin. — Le 23, on sut que Courtin, doyen du Conseil, avoit eu à Paris une espèce d'apoplexie, et, le lendemain, on disoit que le vieux Bartillat avoit pensé mourir d'avoir mangé d'un pâté de lièvre qui avoit fait du mal à tous ceux qui en avoient mangé comme lui.

25 juin. — Le 25, le changement que le Roi avoit fait dans ses finances faisoit un grand bruit dans le monde; car, de six intendants, il en avoit réformé deux, qui étoient les plus anciens, c'est-à-dire le Pelletier de Souzy, auquel il avoit donné dix mille livres de pension, et de Breteuil, auquel il avoit donné cinquante mille écus d'argent comptant, et en même temps, il avoit créé deux directeurs des finances, qui étoient d'Armenonville et Rouillé du Coudray [1], procureur général de la Chambre des comptes, qui devoient financer chacun huit cent mille livres, d'Armenonville consentant la suppression de sa charge d'intendant des finances pour quatre cent mille livres, et qui devoient avoir chacun quatre-vingt mille livres d'appointements. Les quatre intendants des finances qui restoient, qui étoient de Caumartin [2], du Buisson [3], Bignon de Blanzy [4] et le Pelletier des

1. Il avoir été d'abord conseiller au Grand Conseil, et puis maître des requêtes, et ensuite il avoit acheté la charge de procureur général de la Chambre des comptes, et dans tous ces emplois il avoit témoigné beaucoup d'esprit.

2. Après avoir été le bras droit du contrôleur général de Pontchartain, il lui étoit bien dur de voir d'Armenonville, son cadet, et du Coudray, un étranger, devenir directeurs des finances à son préjudice, et lui être obligé d'aller rapporter devant eux.

3. Il avoit les mêmes raisons d'être chagrin qu'avoit son collègue Caumartin, à la réserve qu'il n'avoit pas été le favori du contrôleur général de Pontchartrain.

4. Frère de Bignon, conseiller d'État, intendant en Picardie, et par con-

Forts [1], fils de Pelletier de Souzy, y devoient à l'avenir rapporter toutes les affaires de finance devant ces deux directeurs, lesquels à leur tour devoient les rapporter toutes devant le Roi, sans que le contrôleur général en rapportât jamais aucune [2]. On ôtoit même plusieurs bureaux de chez le contrôleur général, pour les mettre chez les directeurs de finances, et d'Héricourt, qui avoit toujours eu celui des lettres sous les contrôleurs généraux Colbert, le Pelletier, de Pontchartrain et Chamillart, n'ayant pu se résoudre à travailler sous ces directeurs, après avoir toujours travaillé sous des ministres, le Roi consentit qu'il se retirât et lui donna trois mille livres de pension.

26 juin. — Le 26, le Roi et Monseigneur, qui étoient à Marly, prirent médecine tout à la fois, pendant que toute la cour et tout Paris étoient au sacre du coadjuteur de Strasbourg, qui fut sacré par le cardinal de Fürstenberg dans l'église de Saint-Germain-des-Prés [3].

27 juin. — Le 27, on apprit que Mlle de Laigle [4], fille d'honneur de la duchesse de Bourbon, étoit assez mal à Marly d'une enflure sur la cuisse et sur la jambe, causée par des eaux de Vichy qu'elle avoit prises, et qui n'avoient pas bien passé.

28 juin. — Le 28, on sut que les galères du Roi avoient mis à la voile pour aller à Cadix, et il arriva un courrier d'Italie, par lequel on sut que les deux armées étoient toujours dans leurs mêmes postes.

29 juin. — Le 29, on disoit que les Hollandois ne faisoient plus travailler à leurs lignes et à leurs fortifications; mais il n'y avoit guère d'apparence, à moins qu'elles ne fussent achevées; et les Espagnols travailloient toujours à achever les lignes qui devoient envelopper leurs terres des Pays-Bas.

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Marly avec

séquent neveu du chancelier. Pour lui, il n'avoit pas tant sujet d'être chagrin, parce qu'il étoit jeune et reçu depuis peu dans sa charge.

1. Pour lui, il gagnoit à ce changement, devenant titulaire au lieu qu'il n'étoit que survivancier.

2. Il est vrai qu'il diminuoit par là la fatigue de ses occupations, mais en même temps il donnoit atteinte à la beauté de sa charge.

3. Cette cérémonie fut d'une extraordinaire magnificence, et le prince de Soubise n'y épargna rien.

4. Fille du marquis de Laigle, de Normandie. Sa mère étoit dame d'honneur de la duchesse de Bourbon.

leur cour et s'en retournèrent à Saint-Germain, et le roi d'Angleterre parut en assez mauvois état aux courtisans.

30 juin. — Le 30, on sut que le vieil évêque de Bethléem [1] étoit mort, et le bruit couroit que celui de Saint-Pol de Léon [2] l'étoit aussi, mais cette nouvelle ne se trouva pas véritable. On apprit aussi que la comtesse d'Auvergne, qui étoit à l'abbaye de Conches [3], y étoit dangereusement malade, et que son mal étoit une enflure qui lui venoit au corps de temps en temps et s'en alloit de même, sans que néanmoins elle eût jamais les cuisses ni les jambes enflées.

Les lettres d'Espagne portoient, ce jour-là, que le duc d'Harcourt avoit encore la fièvre le 17, ce qui faisoit appréhender qu'il ne se fût régénéré quelque abcès dans son mésentère.

On disoit encore que le roi Guillaume d'Angleterre devoit passer en Hollande le 5 de juillet, et le bruit couroit à Paris d'une trêve qui devoit durer neuf ans entre la France et l'Espagne d'une part, l'Empereur, la Hollande et le roi d'Angleterre de l'autre.

JUILLET 1701

1er juillet. — Le premier de juillet, on sut qu'il étoit arrivé un courrier de Portugal, qui avoit apporté la ratification du traité en la meilleure forme qu'on le pouvoit souhaiter, ce qui étoit une grande et importante nouvelle, et qui pouvoit beaucoup contribuer à la paix [4].

2 juillet. — Le 2, on apprit que le comte de Catelan [5], brigadier de cavalerie, étoit mort d'apoplexie en cinq heures de temps, et que le Roi avoit donné son régiment au comte de Savines [6], mestre de camp réformé.

1. Il avoit été Cordelier, et comme son évêché, qui étoit dans les faubourgs de Nevers, ne valoit que mille cinq cents livres de revenu, le clergé lui faisoit une pension, et il faisoit la plupart des ordinations pour l'archevêque de Paris et pour d'autres évêques.
2. C'étoit un homme de fortune qui avoit l'obligation de son ordination au défunt duc de Chaulnes.
3. L'abbé d'Auvergne en étoit abbé commendataire.
4. Parce que les Anglois et Hollandois n'avoient plus aucun port où ils pussent se retirer dans tout l'Océan, puisqu'ils étoient tous aux Français, aux Espagnols ou aux Portugais.
5. Gentilhomme de Bretagne.
6. Gentilhomme de Dauphiné.

On sut aussi qu'il étoit arrivé le jour précédent un courrier d'Italie, et divers particuliers reçurent des lettres qui portoient que les Impériaux ayant passé un des bras de l'Adige, et s'étant postés dans une île, avoient tenté de faire un pont pour passer l'autre bras, et y avoient amené du canon pour favoriser leur passage, mais que les François y en avoient aussi amené, et qu'il y avoit eu à cet endroit une assez forte canonnade, pendant laquelle les Impériaux avoient eu quelques gens de tués, et les François n'avoient rien perdu.

Le soir, le Roi revint à Marly, et, en arrivant, il alla rendre visite à Madame à son appartement,

3 juillet. — Le lendemain, on sut que la fièvre avoit repris à cette princesse, et qu'elle l'avoit eue toute la nuit.

Le même matin, le contrôleur général Chamillart présenta au Roi dans son cabinet les deux nouveaux directeurs des finances, et on commençoit à parler librement de ce que le duc d'Orléans réformoit les trois maîtres de la garde-robe de feu Monsieur, qui étoient de Ris [1], de Verneuil [2] et de Breteuil [3], et qu'il mettoit à leurs places le marquis de Rosmadec [4] et le marquis de Pleuvault [5], le père, qui étoient tous deux premiers gentilshommes de la chambre et qui consentoient de prendre ces charges, quoique moindres, pour rester dans sa maison.

4 juillet. — Le 4, on disoit qu'il étoit encore arrivé de nouvelles brouilleries dans le parlement d'Angleterre à l'occasion que nous allons dire. Un des membres de la Chambre haute, voyant plusieurs députés de la Chambre basse qui étoient venus, prit occasion de dire tout haut que la Chambre basse n'étoit composée que de rebelles. En même temps, les députés de la Chambre basse se levèrent, et ayant demandé hautement justice de l'insulte qu'on leur faisoit, se retirèrent pour aller rendre compte à leur Chambre de ce qui venoit d'arriver. La Chambre des seigneurs

1. Fils du défunt premier président du parlement de Rouen.
2. Fils d'Ollier Verneuil, conseiller au parlement de Paris, et de la sœur de Saint-Pouenge.
3. Fils d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris, qui étoit oncle de Breteuil, intendant des finances.
4. Gentilhomme de Bretagne de très bonne maison.
5. Gentilhomme de Bourgogne attaché à Monsieur depuis plus de quarante ans, ayant été longtemps son maître de la garde-robe, avant qu'il fût son premier gentilhomme de la chambre.

leur députa en même temps quelques-uns de ses membres, pour les prier de ne pas prendre garde aux discours de cet homme-là, et qu'on trouveroit moyen de les contenter; mais la Chambre des communes envoya une nouvelle députation à la Chambre haute lui déclarer à la rigueur qu'elle vouloit absolument avoir raison de cette insulte; et l'auteur de ce démêlé soutint qu'il avoit dit vrai, qu'il le prouveroit, et qu'il n'avoit pas peur qu'il lui en arrivât de mal.

On commençoit, le même jour, à dire qu'outre les vingt bataillons qui avoient été commandés pour l'Italie, il y en alloit encore plusieurs [1] autres qui avoient ordre d'y marcher; et on sut encore le même jour que le roi d'Espagne avoit nommé pour intendant de tous les Pays-Bas de sa domination, Bagnols, qui l'étoit déjà de tous les Pays-Bas françois. On apprit encore que le chevalier de Lorraine avoit fait présent au Roi de sa meute, composée de cinquante-deux chiens chassants et de vingt-quatre jeunes chiens, et que le Roi en avoit même pris les piqueurs.

5 juillet. — Le 5 au matin, l'ambassadeur d'Angleterre vint faire des compliments au Roi sur la mort de Monsieur, de la part de son maître, et il y vint en habit court, le Roi l'ayant ainsi décidé, parce qu'il y étoit déjà venu une fois en long manteau. Le marquis Rendoni, envoyé extraordinaire de Modène, qui devoit passer en Espagne, vint aussi en grand manteau lui faire de semblables compliments, et le nonce du Pape eut ensuite une audience secrète. On sut alors que le duc de Savoie n'étoit pas encore parti de Turin, et qu'il avoit demandé quinze jours pour consoler la duchesse sa femme de la perte de Monsieur, mais que ses troupes marchoient à l'armée à la file. On apprit aussi que le Roi avoit ordonné à tous les brigadiers d'Allemagne de se rendre à leur emploi.

6 juillet. — Le 6, on sut que Salins [2], ci-devant lieutenant de vaisseau, avoit acheté du président de Châteaurenard la charge de secrétaire du cabinet sur le pied de... [3].

1. Il devoit en tout y en passer trente-sept d'augmentation.

2. Son père avoit autrefois été enseigne des gardes du corps du temps que ces charges se vendoient et il venoit d'épouser la fille de Saint-Amand, fermier général, dont la fille aînée avoit épousé le marquis de Grignan. Ces Salins étoient d'une famille de Paris.

3. [Deux cent mille francs, d'après Dangeau. — *E. Pontal.*]

On apprit encore que le duc d'Orléans avoit choisi le jeune Dodazi [1] pour son premier médecin, sans néanmoins qu'il quittât ses emplois de Saint-Cyr et de Versailles, dont on lui conservoit les appointements; et, pour lui faire cette place, le duc d'Orléans congédioit du Chesnay [2], premier médecin de feu Monsieur, et lui donnoit quatre mille livres de pension.

Les nouvelles d'Italie étoient ce jour-là que deux cents chevaux de l'armée impériale ayant passé sur des bateaux avoient couru et pillé dans les États du duc de Modène, et qu'ils s'étoient retirés à la hâte.

7 juillet. — Le 7, on disoit que le roi d'Angleterre devoit passer le 10 en Hollande et aller droit à Bréda; que cependant il étoit incommodé plus que jamais de ses jambes, et qu'il avoit grand'peine à marcher; que milord Albermale [3] étoit arrivé à la Haye, et qu'il commanderoit la cavalerie hollandoise. D'autre côté, on assuroit que l'Empereur feroit une querelle à l'électeur de Cologne [4] de ce qu'il avoit mis des troupes dans ses places du Rhin, prétendant, sur les fondements d'une vieille loi de l'Empire, qu'elles devoient être gardées par des troupes des cercles. Le bruit couroit encore qu'il avoit donné le gouvernement du Tyrol à son fils l'archiduc [5]; qu'il lui avoit fait une maison, et qu'il avoit mis le duc de Mantoue au ban de l'Empire.

On sut ce soir-là que le Roi alloit faire changer tout son petit appartement de Versailles, et que, par cette raison, il demeureroit toujours à Trianon, où il s'étoit établi depuis trois jours, c'est-à-dire tout le temps qu'il ne passeroit point à Meudon et à Marly.

8 juillet. — Le 8, il arriva un courrier d'Italie, par lequel on apprit que l'armée de France et d'Espagne avoit pris un poste excellent au delà du Pô, dans les terres du Pape, nommé la Stellata, lequel couvroit les États de Ferrare, de Mantoue, de

1. Fils du médecin de la princesse de Conti et principal disciple de Fagon, premier médecin du Roi.

2. Fils et petit-fils de deux célèbres médecins du Mans, et ci-devant médecin de la duchesse de Guise.

3. C'étoit un Hollandois nommé [*Keppel*] qui étoit alors favori du roi d'Angleterre.

4. Autant qu'il l'avoit favorisé autrefois, autant le haïssoit-il alors à cause du duc de Bavière, son frère, qui étoit dans les intérêts de la France et de l'Espagne.

5. Pour l'approcher d'autant plus près du Milanois dont il vouloit lui donner l'investiture.

Modène et de Parme; et que, pour plus grande sûreté, on y avoit fait venir six mille pionniers qui y rétablissoient un ancien fort ruiné. On sut par le même courrier que huit cents chevaux des ennemis avoient passé le Pô sur un pont volant, mais qu'ils avaient été obligés de se retirer à la hâte.

9 juillet. — Le 9, on sut certainement que le roi de Danemark avait vendu six mille hommes de ses troupes à l'Empereur et autant aux Hollandois. On disoit aussi que la duchesse de Bracciano avait été nommée pour conduire la nouvelle reine d'Espagne à Madrid, au préjudice de la princesse de Carignan, pour laquelle le duc de Savoie avoit demandé cet emploi.

Ce jour-là, la comtesse de Pontchartrain accoucha d'un fils, et l'on apprit par la *Gazette* que le roi d'Espagne envoyoit l'ordre de la Toison aux ducs de Berry et d'Orléans et au prince électoral de Bavière.

10 juillet. — Le 10, comme l'assemblée du clergé étoit terminée, les députés qui la composoient vinrent en corps prendre congé du Roi à Trianon. Ce fut l'archevêque d'Albi [1] qui porta la parole avec beaucoup d'éloquence, et il n'y auroit rien eu à désirer à son discours s'il n'eût pas été si long. L'après-dînée, on eut avis que le roi d'Angleterre avoit eu, sur le midi, une grande foiblesse, qui lui avoit duré près de trois quarts d'heure. Le Roi et les princes y envoyèrent en même temps; mais on sut qu'il se portoit mieux, et même qu'il étoit allé prendre l'air en carrosse sur la terrasse de Saint-Germain.

On apprit aussi que Mansard avoit été obligé de se mettre dans les remèdes pour diverses incommodités. Le même jour, le Roi accorda au comte de Lignières [2], sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou, l'agrément d'acheter du marquis de Ségur la compagnie des chevau-légers d'Anjou, que Sa Majesté taxa de son propre mouvement à cent trente-deux mille livres.

11 juillet. — Le 11, on disoit que les démêlés des deux chambres du parlement d'Angleterre s'aigrissoient de plus en plus, que le roi Guillaume ne devoit passer que le 15 en Hollande, et qu'il avoit dessein de casser la Chambre des communes en conservant celle des seigneurs, mais que les députés de la

1. Frère de la Berchère, maître des requêtes. Il avoit été aumônier du Roi, et puis évêque de [*Lavaur*] et archevêque d'Aix.
2. Dernier des frères du défunt marquis de Seignelay.

Chambre basse avoient écrit dans toutes les provinces pour leur donner avis de ce dessein, et leur avoient mandé que le royaume étoit perdu si elles laissoient donner cette atteinte aux lois de l'État.

L'après-dinée, le chancelier, accompagné de son fils, le secrétaire d'État de Ponchartrain, du contrôleur général de Chamillart et de plusieurs conseillers d'État, fit la cérémonie de la signature du contrat [1] avec les députés du clergé [2]. Cependant le Roi revint de Trianon à Versailles, où, après avoir travaillé quelque temps aux affaires des fortifications avec le Pelletier de Souzy, et vu ce qu'il faisoit faire de nouveau dans son appartement, il alla rendre visite à Madame, et ensuite étant monté en carrosse, il vit dans l'avenue les chiens que le chevalier de Lorraine lui avoit donnés, et vint s'établir à Meudon pour six jours.

On sut aussi, le soir, qu'on avoit trouvé le vieux président de Bailleul mort dans son lit d'une apoplexie de sang.

12 juillet. — Le 12, on apprit la mort du vieux Bartillat, qui étoit âgé de quatre-vingt-treize ans, et celle de l'abbé Petit, conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris et chanoine de l'église cathédrale, qui s'étoit cassé la tête en tombant la nuit par sa fenêtre, lorsqu'il vouloit vider lui-même son pot de chambre. On sut aussi que Mansard s'étoit trouvé si mal qu'il avoit envoyé chercher un confesseur, mais qu'il se portoit mieux.

13 juillet. — Le 13, il arriva un courrier d'Italie, mais on ne fut guère instruit de ce qu'il avoit apporté. On disoit seulement que les Impériaux couloient vers le bas de l'Adige, et que les huit cents chevaux qu'ils avoient jetés au delà du Pô favorisoient la construction d'un pont sur cette rivière.

14 juillet. — Le 14, le bruit couroit qu'il s'assembloit de l'autre côté du Rhin un corps qui n'étoit pas méprisable, et qui seroit commandé par le prince Louis de Bade.

1. [L'Assemblée du clergé de 1701 avait été spécialement convoquée pour répondre à des demandes de subsides à l'occasion de la succession d'Espagne, et l'Assemblée venait de voter ce que l'on appelait le *don gratuit*. Ce vote avait été préparé par la commission des Contrats et Moyens, c'est-à-dire des Finances; le contrat signé était par conséquent l'engagement pris pour le don gratuit. — *Comte de Cosnac.*]

2. Les députés du clergé murmurèrent beaucoup de ce que le chancelier n'avoit pas voulu que la signature du contrat se fît le même jour de leur harangue, et de ce qu'il l'avoit remise de son autorité au lendemain.

L'après-dinée, le Roi et toute la famille royale allèrent aux Invalides, où Sa Majesté devoit visiter jusqu'aux moindres choses et même voir souper les officiers et les soldats.

15 juillet. — Le 15, on disoit que Stanhope, envoyé du roi d'Angleterre à la Haye, avoit dit à don Bernard de Quiros, ambassadeur d'Espagne, de la part de son maitre, qu'il ne falloit plus songer aux conférences, qu'elles étoient inutiles, et même qu'il n'auroit pas été nécessaire de les continuer comme on avoit fait, jusqu'à ce qu'on eût donné satisfaction à l'Empereur.

On sut aussi que le comte de Tallard étoit campé à Sirck avec un corps, pour donner jalousie à l'électeur palatin, et l'empêcher d'envoyer des troupes aux Hollandois, comme il en étoit convenu.

16 juillet. — Le 16, on assuroit que Stanhope avoit tenu les mêmes discours au comte d'Avaux, mais qu'il ne laissoit pas d'aller toujours son chemin.

17 juillet. — Le 17, Monseigneur alla s'établir à Saint-Maur [1] pour quatre jours avec la princesse de Conti et plusieurs autres dames.

Le soir, il arriva à Paris un officier du régiment de dragons d'Albert, par lequel on sut qu'il y avoit eu une action en Italie; que le prince Eugène avoit attaqué le quartier que Saint-Fremond, maréchal de camp, commandoit à Carpi; que le chevalier d'Albert [2] y avoit été tué avec huit capitaines et plusieurs officiers de son régiment.

17 juillet. — Le 17, il arriva un courrier exprès du maréchal de Catinat, et le secrétaire d'État de Chamillart reçut une relation de Saint-Fremond, par laquelle on sut le détail de l'action. Le prince Eugène ayant su que le maréchal de Catinat avoit retiré la plupart des troupes du quartier de Carpi pour les poster ailleurs, et qu'il n'y avoit laissé que cent grenadiers, cent cinquante hommes de pied détachés, les régiments de cavalerie de Mauroy [3] et de Ruffé [4] et les régiments de dragons d'Albert, d'Estrades [5]

1. Chez le duc de Bourbon.
2. C'étoit le cadet des enfants du duc de Chevreuse, lequel promettoit beaucoup pour l'avenir.
3. Le mestre de camp n'y étoit pas parce qu'il faisoit la charge de maréchal des logis de l'armée.
4. Gentilhomme de Bourgogne, de la maison de Damas.
5. Petit-fils du maréchal d'Estrades.

et de Vérac [1], prit la résolution de les venir enlever, et, pour cet effet, passa le soir le Tartaro [2] et le canal Blanc [3] sur des bateaux, à la tête de près de quinze mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, et avec du canon. Saint-Fremond avoit un poste avancé de trente-cinq dragons, derrière lequel étoit un petit village, où il avoit posté son infanterie, et le reste de ses troupes étoit dans le quartier de Carpi. Il eut avis de la marche des ennemis vers la pointe du jour, par son poste avancé, et, en même temps, il mit ses troupes en bataille devant son quartier, avec ordre de se tenir pied à terre pour ne point fatiguer les chevaux, et il poussa lui-même à son poste avancé pour reconnoître les ennemis. Ils parurent peu de temps après et vinrent attaquer le poste de l'infanterie, qui se défendit avec une valeur extraordinaire, malgré son petit nombre, et même, ayant été obligée de céder au grand feu d'infanterie des Impériaux, elle regagna le village l'épée à la main, et s'y maintint jusqu'à ce que l'effroyable feu d'artillerie et du mousquet l'ayant obligée de l'abandonner, elle fit sa retraite en bon ordre vers Carpi, ayant toujours sur les bras les cuirassiers de l'Empereur.

Saint-Fremond, étant revenu à Carpi, commanda de faire passer ses troupes derrière le village, afin que les ennemis fussent obligés de l'attaquer par des défilés; mais le comte de Tessé, qui commandoit au quartier général de Legnago, en l'absence du maréchal de Catinat, qui étoit allé à Mantoue, étant arrivé avec son fils [4] et le marquis du Cambout [5], et voyant que les Impériaux pressoient son arrière-garde, il prit le parti de les faire charger par le régiment de dragons d'Albert, lequel par deux fois enfonça et renversa les cuirassiers de l'Empereur. Le chevalier d'Albert y fut tué et le marquis du Cambout blessé à mort. Les ennemis y perdirent aussi plusieurs de leurs officiers principaux, et le prince Eugène lui-même y fut légèrement blessé au genou. Après les charges du régiment d'Albert, les régiments de cavalerie de Mauroy et de Ruffé [6] chargèrent aussi deux fois avec le

1. Gentilhomme de Poitou, dont le père étoit chevalier de l'Ordre et lieutenant de roi de cette province.
2. Petite rivière qui tombe dans l'Adige.
3. Bras de l'Adige qui regarde le Pô.
4. Colonel d'infanterie dans la même armée.
5. Brigadier et inspecteur de cavalerie, de même maison que le duc de Coislin.
6. Ce régiment fit des choses surprenantes en cette occasion.

même succès, et les cuirassiers de l'Empereur ne tinrent pas devant eux. Les régiments de dragons d'Estrades et de Vérac firent aussi des merveilles, moitié à pied et moitié à cheval; mais le comte de Tessé voyant que toute l'infanterie des ennemis étoit arrivée, aussi bien que leur artillerie, et qu'elles faisoient un feu effroyable, il ne voulut pas s'opiniâtrer plus longtemps, sachant qu'il ne pouvoit pas être soutenu par les troupes du quartier de Legnago, qui étoit à trois grandes lieues de Carpi, toutes remplies de défilés. Il commença donc de faire faire la retraite au petit pas et en bon ordre, et les ennemis se contentant de l'avoir déposté prirent le poste de Carpi et ne le poursuivirent point. Il trouva en chemin six bataillons et quelque cavalerie qui venoient au-devant de lui, et se retira à Legnago, d'où, le lendemain, le maréchal de Catinat décampa pour se mettre en un lieu où il pût déployer les ailes de son armée, car il avoit envoyé ordre à tous ses quartiers de se rassembler. Ce jour-là, le marquis du Cambout mourut de sa blessure, qui étoit un coup de mousquet au travers du corps, et on eut avis que le prince Eugène avoit eu besoin du secours de quatre hommes pour monter à cheval, et qu'il marchoit en remontant l'Adige, et la laissant à sa droite, comme s'il eût voulu aller à Verone, ce qui obligea le maréchal de Catinat de s'avancer aussi pour l'observer, bien résolu de le combattre s'il en trouvoit l'occasion.

Dès que le Roi eut reçu cette nouvelle certaine, il donna le régiment d'Albert à son frère le vidame d'Amiens [1], qui étoit colonel d'infanterie réformé, et le régiment du Cambout au comte de Gévaudan [2], brigadier de dragons, disant que c'étoit un très galant homme, et qu'il étoit fâché qu'on l'avoit oublié lorsqu'on avoit fait la dernière levée de régiments de dragons.

18 juillet. — Le 18, le Roi déclara à l'ambassadeur d'Espagne que, par ses soins, il avoit été fait grand du second ordre [3], et l'on

1. Ç'avoit été Bourgneuf. lieutenant-colonel de ce régiment avec commission de colonel, très ancien et très brave officier, qui avoit dépêché cet officier qui apporta la nouvelle du combat, afin qu'il vînt demander pour lui le régiment; mais il n'avoit pas songé que le duc de Chevreuse avoit encore un fils sans emploi, et peut-être auroit-il mieux réussi s'il avoit écrit au duc de Chevreuse pour le prier de demander pour lui le régiment du Cambout.

2. Gentilhomme de Languedoc d'un grand mérite.

3. Le roi le tint quelque temps en balance pour voir ce qu'il diroit; mais il lui annonça enfin la bonne nouvelle.

apprit que le roi Guillaume d'Angleterre étoit arrivé le 16 à Orange-Polder.

Le même jour, les officiers généraux de l'armée d'Allemagne eurent ordre de partir, et l'on disoit que le maréchal de Villeroy marchoit vers la Flandre.

On sut aussi que la maréchale de la Mothe [1] avoit une assez grosse fièvre avec une grande jaunisse, et les députés de Bourgogne vinrent haranguer le Roi par la bouche de l'abbé Fiot [2], ci-devant l'un de ses aumôniers.

19 juillet. — Le 19, l'ambassadeur de Venise et l'envoyé de Modène eurent des audiences publiques sur la mort de Monsieur, et le nonce du Pape en eut une secrète dans le cabinet du Roi. L'après-dînée, les deux premiers eurent aussi audience de la duchesse de Bourgogne.

Ce jour-là, le Roi dit à quelques officiers généraux de l'armée d'Allemagne qui vouloient prendre congé de lui, qu'ils pouvoient encore différer trois ou quatre jours à partir et qu'on les avertiroit de sa part. On apprit aussi que le marquis de Rochefort étoit à l'extrémité, ayant perdu la parole depuis huit jours.

Le bruit couroit encore qu'un convoi de quarante vaisseaux marchands étoit parti d'Angleterre, sous la foible escorte de deux petits vaisseaux de guerre, ce qui ne marquoit pas qu'on crût en Angleterre devoir avoir la guerre avec la France.

20-21 juillet. — Le 20, tout le monde s'empressoit d'aller témoigner à la maréchale de la Mothe la joie qu'on avoit de ce qu'elle se portoit mieux, et on disoit que le roi d'Angleterre avoit tenu au comte d'Avaux des discours [3] qui tendoient à lui persuader qu'il n'avoit pas tant d'envie de la guerre qu'on se l'imaginoit. Cependant on assuroit qu'il cherchoit à engager tout son patrimoine pour trouver de l'argent, chose bien contraire à ses discours, mais qui faisoit connoitre en même temps qu'il n'avoit pu tirer d'argent des Anglois.

Le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours, et, le lendemain, on eut la nouvelle que le marquis de Rochefort étoit mort à cinq heures du matin, ce qui obligea la duchesse d'Orléans

1. Ci-devant gouvernante de Monseigneur et des princes ses enfants.
2. Il étoit d'une famille de robe de Bourgogne.
3. Peut-être pour amuser encore la France, mais il n'y avoit guère d'apparence qu'elle voulût se fier à ses paroles.

d'aller à Paris avec la duchesse du Lude [1] voir la maréchale de Rochefort, sa dame d'honneur, qui venoit de perdre son fils unique.

22 juillet. — Le 22, l'évêque de Bayonne vint à Marly prêter son serment de fidélité entre les mains du Roi en la manière accoutumée, et l'on disoit que le comte d'Avaux avoit ordre de revenir à la cour.

23 juillet. — Le 23, le duc de Bourgogne, le duc de Berry et le duc d'Orléans allèrent à Saint-Denis pour le service solennel que le Roi faisoit faire pour feu Monsieur, au bout des quarante jours. L'évêque de Langres y prononça l'oraison funèbre, les compagnies supérieures s'y trouvèrent, le comte de Chiverny et le marquis de Seignelay y portèrent la queue du duc de Bourgogne; le marquis de Denonville et le marquis de Razilly, celle du duc de Berry; le comte de Cayeux et d'Aspremont, celle du duc d'Orléans, et toutes choses s'y passèrent suivant le cérémonial.

24 juillet. — Le 24, l'évêque de Noyon [2] fut sacré à Saint-Cyr par l'évêque de Chartres, qui avoit pour assistants les évêques de Châlons [3] et de Blois [4]; personne ne fut prié à cette cérémonie que les évêques, quelques abbés des amis ou de la famille de la marquise de Maintenon, le marquis de la Vrillière [5], qui faisoit les honneurs, et les deux Châtillon [6], parents du consacré. Le soir, Madame vint s'établir à Marly et soupa dès le soir même en public avec le Roi.

25 juillet. — Le lendemain, l'évêque de Noyon vint à Marly prêter entre les mains du Roi son serment de fidélité, et il arriva un courrier d'Italie, par lequel on apprit que le prince Eugène

1. La duchesse de Verneuil, mère de la duchesse du Lude, et la marquise de Laval, mère de la maréchale de Rochefort, étoient sœurs et filles du chancelier de Seguier.

2. [Claude-Maur d'Aubigné, qui succédait à François de Clermont-Tonnerre. — *E. Pontal.*]

3. Frère cadet du maréchal de Noailles et du cardinal du même nom.

4. Il étoit de Toulouse et s'appeloit Berthier.

5. Comme ayant épousé une parente de la marquise de Maintenon.

6. C'est-à-dire le comte de Châtillon, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, et son frère cadet, qu'on appeloit seulement M. de Châtillon, qui avoit été premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et étoit chevalier de l'Ordre. Comme ils étoient d'une naissance illustre, on les avoit choisis pour représenter tous les parents du comte d'Aubigné et de son frère l'évêque de Noyon.

étoit campé à Villafranca, et que le maréchal de Catinat étoit campé à Goïto, ayant sa gauche appuyée au Mincio et couvrant Mantoue. Cependant on assuroit que le roi d'Espagne avoit fait encore dire aux États-Généraux par son ambassadeur que, s'ils ne vouloient pas se déterminer au plus tôt, il alloit faire l'échange des Pays-Bas avec le Roussillon.

On sut alors que le P. de la Chaise, confesseur du Roi, avoit déjà eu trois accès de fièvre tierce assez forte, chose dangereuse pour un homme de soixante-dix-sept ans; cependant il s'en tira par le moyen du quinquina.

Du côté de Flandre on sut qu'on avoit fait publier que les soldats françois eussent à reconnoitre les officiers espagnols, et que les soldats espagnols reconnussent les officiers françois.

26 juillet. — Le 26, on apprit qu'à la prière du roi de Portugal, le Roi lui envoyoit des officiers de cavalerie, d'infanterie et de dragons, et que le marquis d'Anlezy [1], mestre de camp réformé, y alloit commander la cavalerie. Peu de jours après, on sut que le Roi y envoyoit aussi le comte de Silly [2], colonel réformé de dragons, et qu'il leur donnoit à l'un et à l'autre des brevets de brigadiers.

27 juillet. — Le 27, le mariage du marquis de Resnel [3] avec Mlle de Croissy fut déclaré, et on sut qu'on lui avoit envoyé son congé pour venir le conclure. On apprit aussi qu'on avoit perdu toute espérance de la grossesse de la duchesse de Bourgogne.

Le même jour, les lettres d'Italie portoient que le duc de Savoie étoit parti pour l'armée, après avoir signé le contrat du mariage du roi d'Espagne avec la princesse sa fille, sur la procuration apportée par le marquis de Castel-Rodrigo, ce qui fit connoître qu'il n'avoit voulu partir qu'après cette signature. On sut encore que la vieille duchesse de Ventadour [4] étoit morte à Paris, et qu'elle n'avoit laissé que très peu de chose à sa fille, la maréchale de Duras, au lieu qu'elle avoit tout donné à sa petite-fille,

1. Gentilhomme de Bourgogne.
2. Gentilhomme de Champagne qui avoit été exempt des gardes du corps.
3. Gentilhomme de Champagne de l'illustre maison de Clermont d'Amboise. Il n'étoit encore que capitaine de cavalerie, mais son père avoit été tué au siège de Cambrai, étant mestre de camp général de la cavalerie et lieutenant général des armées du Roi.
4. Elle étoit de la maison de la Guiche.

la duchesse de Rohan [1], à la réserve de plusieurs legs considérables qu'elle avoit faits.

28 juillet. — Le 28, le Roi fit donner ordre aux officiers généraux de l'armée d'Allemagne de partir pour aller joindre le maréchal de Villeroy, qui étoit revenu à Metz, après une longue tournée; et l'on sut que les troupes de la maison du Roi, qui faisoient l'arrière-garde de cette armée avec l'artillerie, devoient arriver à Saverne le 29. On croyoit même que cette armée marchoit à Limbourg, et de là à Nuis secourir l'électeur de Cologne, que l'Empereur et les Hollandois vouloient dépouiller, parce qu'il s'étoit déclaré pour la France.

29 juillet. — Le 29, on mandoit de Flandre qu'on avoit imprimé en Hollande une carte par permission des États-Généraux, sur laquelle on avoit marqué de vert tout ce que les Hollandois prétendoient que le roi d'Espagne leur donnât, comme s'il avoit déjà été à eux; insolence qui n'avoit point d'exemple.

30 juillet. — Le 30, les officiers généraux de Flandre eurent ordre de partir, à la réserve du duc du Maine et du comte de Toulouse. Le soir, au retour de Marly, le duc de Coislin présenta au Roi les deux fils du marquis du Cambout; le Roi donna à l'aîné le gouvernement de Rennes, que son père avoit, et une compagnie de dragons, la meilleure de celles qui étoient vacantes.

31 juillet. — Le 31, l'envoyé de Mantoue eut son audience publique du Roi dans sa chambre; l'ambassadeur de Savoie et le marquis de Couvonges, envoyé extraordinaire de Lorraine, eurent les leurs secrètes dans son cabinet.

AOUT 1701

1er août. — Le premier d'août, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et la duchesse de Bourgogne alla se baigner dans la rivière de Seine au-dessus de Saint-Germain-en-Laye, le Roi ayant fait tendre exprès en cet endroit les tentes du duc de Bourgogne.

Les lettres d'Italie portoient en ce temps-là que le duc de Savoie avoit donné de si bons ordres pour faire descendre sur le

1. Fille unique de son fils le duc de Ventadour.

Pô les troupes qui arrivoient de France, que trois régiments irlandois avoient été de Turin à Mantoue en trois jours. Elles portoient aussi que ce prince avoit reconnu deux enfants qu'il avoit eus de la comtesse de Verrue, un garçon et une fille, dont le garçon portoit le nom de comte de Suse.

2 août. — Le 2, on apprit que le roi d'Espagne avoit proposé dans son conseil le dessein qu'il avoit d'aller lui-même commander l'armée d'Italie en personne; que cette proposition avoit charmé les Espagnols, mais que le Roi, à la prudence duquel il s'en étoit remis, avoit différé cela pour l'année prochaine, si les choses le demandoient, jugeant plus à propos que le roi son fils allât faire un petit voyage à Barcelone. Ce jour l'envoyé de Danemark, celui de Saxe-Gotha et celui de Wolfenbuttel eurent audience du Roi, auquel ils firent des compliments de condoléance de la part de leurs maîtres. Ce fut encore le même jour que l'archevêque de Philippopoli, qui étoit venu de Grèce seulement pour avoir l'honneur de voir le Roi, et qui lui avoit fait de beaux et curieux présents [1], prit congé de Sa Majesté pour passer à Rome et de là à Venise. On disoit aussi que le Roi avoit reçu des lettres du maréchal de Catinat, par lesquelles il avoit pleinement satisfait Sa Majesté sur sa conduite, et l'on sut en même temps qu'il avoit détaché le comte de Bachivilliers, avec dix-huit bataillons et vingt escadrons, pour s'avancer à Borghetto sur le Mincio, pour en défendre le passage aux ennemis.

3 août. — Le 3, on commença à parler de l'entrevue que les maréchaux de Villeroy et de Boufflers devoient faire à Namur, quoiqu'on la voulût tenir secrète; et on sut qu'on tiroit vingt-cinq bataillons de l'armée de Flandre pour grossir celle d'Allemagne.

4 août. — Le 4, les envoyés de Flandre et de Pologne eurent aussi audience du Roi pour les compliments de condoléance.

On sut ce jour-là qu'Alexandre, premier commis du secrétaire d'État Chamillart depuis la retraite de Saint-Pouenge, avoit demandé à se retirer, ne pouvant se résoudre à servir en second sous Villatte [2], cousin germain de ce ministre, auquel il avoit donné la place de Saint-Pouenge; qu'on donnoit à Alexandre

1. Entre autres un volume manuscrit de saint Jérôme.
2. Il s'appeloit en son nom Chamillart.

trois mille livres de pension, et qu'on donnoit à son fils sa place de chef de ce bureau sous Villatte.

On apprit aussi que le duc d'Orléans avoit reçu le serment de tous ses grands officiers, sans qu'il en coutât rien pour leur réception, et qu'il les avoit obligés de recevoir de même le serment de tous leurs subalternes [1]. Le bruit couroit aussi et même paroissoit certain que le comte d'Avaux revenoit de Hollande, parce que, dans le même temps, on commençoit à voir un mémoire en manière de manifeste qu'il avoit présenté aux États-Généraux avant que de se retirer. On sera bien aise de le trouver ici, comme une pièce très sage, très forte et très bien faite [2].

5 août. — Le 5, on disoit que les Impériaux faisoient divers mouvements dans leur camp de Villafranca, où ils ne pouvoient subsister; que la maladie et la disette s'étoient mises dans leur armée, tant sur les hommes que sur les chevaux; qu'ils s'étoient étendus vers l'Adige, et qu'on les observoit de près.

On sut ce jour-là que six galères du Roi étoient arrivées à Dunkerque et qu'elles alloient à Ostende. On vit le même jour la maréchale de Rochefort, qui fut amenée et présentée par la duchesse d'Orléans et le marquis de Blansac [3], qui salua le Roi en grand manteau, comme héritière du marquis de Rochefort.

Le soir, il arriva un courrier du comte d'Avaux, qu'on sut avoir été retenu par les députés des États-Généraux. On apprit aussi que le roi d'Angleterre étoit allé à Loo, après avoir eu le 3 une conférence de deux heures avec le comte d'Avaux, avec don Bernard de Quiros, ambassadeur d'Espagne, et Pacheco, envoyé du Portugal, en présence de Heinsius et de Dijckweldt [4].

6 août. — Le 6, on renvoya au comte d'Avaux, par son même courrier, un ordre précis de revenir, et on sut que le Roi avoit donné l'abbaye de Bellozanne au grand vicaire d'Angers.

Il arriva ce jour-là un courrier d'Italie, par lequel on apprit

1. C'est que quand les grands officiers prêtent le serment, les officiers de la chambre du prince ont des droits; mais à qui les officiers du duc d'Orléans les auroient-ils payés, puisqu'ils avoient tous eu des provisions et qu'ils étoient tous reçus du même jour.

2. [Voir l'appendice n° IV. — *E. Pontal.*]

3. Second frère du comte de Roucy, qui avoit épousé la veuve du marquis de Nangis, sœur et héritière du feu marquis de Rochefort.

4. C'étoient les deux principaux de la république de Hollande, mais cette conférence n'étoit que pour essayer d'amuser la France.

qu'il n'y avoit que mille trois cents malades dans les troupes de France, dont il y en avoit trois cents convalescents; que la maladie et la disette s'augmentoient dans l'armée des Impériaux, qu'ils avoient étendu leur droite sur le Mincio, et que six cents chevaux de leurs troupes, ayant passé la rivière, s'étoient retirés brusquement, lorsqu'ils avoient aperçu le comte de Bachivilliers si proche d'eux; que la droite de l'armée françoise avoit fait un mouvement pour se rapprocher de la gauche; qu'il n'y avoit rien qui séparât ces deux armées entre le Mincio et Villafranca, et que, dans peu, on auroit la nouvelle de quelque action. Le Roi dit même en soupant que peut-être seroit-il réveillé cette nuit par quelque courrier.

Cependant le contrôleur général de Chamillart travailloit à faire des fonds pour la campagne prochaine, et outre la capitation, qui alloit très bien, il songeoit encore à faire de nouvelles affaires.

7 août. — Le 7, le Roi donna après sa messe, dans sa chapelle de Versailles, l'ordre de la Toison d'or aux ducs de Berry et d'Orléans, ayant eu pour le faire procuration du roi d'Espagne [1], et cette cérémonie ne fut pas fort longue, et encore moins magnifique, parce qu'on accourcit de beaucoup le serment, et que les princes reçurent l'ordre en habit de deuil, au lieu qu'ils devoient le recevoir en habit de velours couleur de feu.

Sur les trois heures, il prit un grand frisson à la duchesse de Bourgogne, qui l'obligea à revenir en diligence de Saint-Cyr, où elle étoit allée, pour se venir mettre dans son lit à Versailles. Ce frisson, qui dura trois heures, fut suivi d'une assez grosse fièvre, qui fit douter si elle seroit en état le lendemain de suivre le Roi à Marly.

Le soir, on apprit que le vieux marquis de Saint-Hérem [2], capitaine de Fontainebleau, étoit mort en Auvergne d'une goutte remontée, à l'âge de quatre-vingts ans, et il fut universellement regretté.

On assuroit ce soir-là que le prince Eugène avoit passé le Mincio, et que personne ne s'étoit opposé à son passage.

1. Avant que le duc d'Anjou fût roi d'Espagne, on prétendoit avec raison que ce n'étoit plus au roi d'Espagne à donner l'ordre de la Toison, mais aux rois de France, parce que cet ordre avoit été institué par les ducs de Bourgogne, et que les deux Bourgognes étoient alors réunies à la France.
2. De l'illustre maison de Montmorin d'Auvergne.

On commença le même jour à voir la réponse des États-Généraux au mémoire du comte d'Avaux, qu'on ne sera pas fâché de voir ici [1].

8 août. — Le 8 au matin, on vit Saint-Adon [2] revenu de Suède à Versailles, mais on ne sut pas s'il seroit trop bien reçu du Roi. Il arriva ce jour-là un courrier du prince de Vaudemont, qui dit en avoir laissé un du maréchal de Catinat malade à Lyon, et par lequel on sut que le prince Eugène couloit toujours le long du lac de Garde, que l'armée de France et d'Espagne s'étoit séparée en deux corps, dont l'un étoit commandé par le duc de Savoie et le maréchal de Catinat, l'autre par le prince de Vaudemont et par le comte de Tessé, et qu'ils espéroient enfermer entre deux le prince Eugène, qui avoit ses malades et ses gros équipages du côté de Trente.

L'après-dinée, le Roi partit pour Marly, où la duchesse de Bourgogne s'étoit déjà fait transporter, quoiqu'elle eût encore la fièvre, ne pouvant se résoudre à quitter le Roi ni à lui ôter le plaisir d'aller à Marly. En y arrivant, on apprit que le duc de Vendôme, revenant d'Anet, y avoit eu un second accès de fièvre tierce très violent.

9 août. — Le 9, la fièvre de la duchesse de Bourgogne continuant toujours avec des redoublements assez forts, on la fit saigner sur les sept heures du soir.

10 août. — Le 10, comme elle avoit passé une très mauvaise nuit, et que sa tête s'étoit fort embarrassée, on lui donna du vin émétique, dont la première prise n'ayant rien fait on lui en donna une seconde dose.

On disoit, ce matin-là, que les Impériaux marchoient droit à Brescia par un chemin bordé de canaux et de grands arbres, où il n'étoit pas possible de les y aller attaquer, et que c'étoit là le grand chemin de Milan, où ils pouvoient avoir des intelligences; que le prince de Vaudemont et le comte de Tessé marchoient en diligence pour essayer d'arriver devant eux, ayant pris le grand tour pour éviter le passage d'un grand nombre de rivières, lesquelles coupent tout ce pays-là, et qu'on espéroit qu'ils pourroient être postés derrière la rivière d'Adda, avant que les Impé-

1. [Voir l'appendice n° V. — *E. Pontal.*]
2. Ci-devant capitaine au régiment des gardes, qui s'en étoit allé hors de France et avoit abandonné sa compagnie pour payer ses dettes.

riaux y arrivassent, et que le duc de Savoie et le maréchal de Catinat les suivoient.

Le soir, on sut que les médecins n'avoient pas dit le véritable état où avoit été la duchesse de Bourgogne depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure après midi; que non seulement elle avoit eu un transport au cerveau, mais qu'elle avoit été dans une espèce de léthargie pendant plus de quatre heures, de sorte que la comtesse de Mailly, sa dame d'atour, en l'absence de la duchesse du Lude, sa dame d'honneur, qui avoit la goutte aux deux pieds, avoit été obligée de se coucher sur son lit et d'y demeurer pendant tout ce temps-là pour la soutenir; que l'émétique avoit commencé à faire son effet à une heure après midi; que la connoissance et la parole lui étoient revenues, mais qu'elle avoit toujours de la fièvre, et qu'on lui avoit fait prendre encore un troisième purgatif dans lequel il étoit entré de l'émétique. Ce jour-là, le duc de Vendôme eut encore un très violent accès de fièvre.

11 août. — Le 11, la duchesse de Bourgogne eut un redoublement à son ordinaire, et l'on disoit tout haut que les Impériaux marchoient tout droit à Milan.

12 août. — Le 12, la fièvre de Madame la duchesse de Bourgogne continuant toujours, on lui donna encore une médecine, qui fit un très grand effet, mais qui n'emporta pas la fièvre.

On apprit ce matin-là, par les lettres de l'ordinaire, que les ennemis étoient toujours à Desenzano, proche du lac de Garde, et que la Rare [1], mestre de camp, et Saint-Palais, colonel de cavalerie, avoient été tués dans un parti. Mais l'après-dînée, il arriva coup sur coup deux courriers, le premier du maréchal de Catinat, et l'autre du prince de Vaudemont, par lesquels on sut certainement que le prince Eugène étoit toujours à Desenzano et qu'il avoit envoyé attaquer Castiglione avec du canon, et qu'après les deux premiers coups, quatre cents hommes des troupes d'Espagne qui étoient dedans s'étoient rendus; que cette conquête mettait tout le plat pays du Mantouan en grand danger d'être ruiné; que la Rare étant tombé avec cent cinquante hommes sur un parti de cinq cents maîtres des ennemis, il avoit été défait, et que son cheval ayant été tué, les Allemands n'avoient point

1. Frère de mère de Mélac, lieutenant général.

voulu donner de quartier et l'avoient tué à terre à coups de mousqueton, aussi bien que le reste de son parti; que le prince de Vaudemont et le comte de Tessé étoient arrivés derrière l'Adda du côté de Lodi, et que le duc de Savoie et le maréchal de Catinat avoient passé l'Oglio et se tenoient à portée de joindre les autres quand ils le voudroient.

13 août. — Le 13, il arriva encore un courrier du maréchal de Catinat, qui dit que les armées étoient en présence; mais le secrétaire d'État de Chamillart, après avoir lu les lettres, n'en parla pas de même et dit seulement que les armées étoient un peu plus près l'une de l'autre. On apprit encore que du Bosc, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Narbonne, ayant été commandé pour aller à la guerre avec cent maîtres et cinquante dragons, avoit rencontré dans un village un parti de quatre cents chevaux des ennemis; que le capitaine de dragons [1] commandé avoit chargé d'abord les cuirassiers de l'Empereur et les avoit culbutés plusieurs fois, étant soutenu par la cavalerie; qu'ensuite du Bosc, voyant que la partie n'était pas égale, avoit pris le parti de faire sa retraite, et que les ennemis n'avoient jamais osé passer un pont dont il s'étoit emparé.

La duchesse de Bourgogne eut encore ce jour-là un redoublement, mais on disoit qu'il étoit beaucoup plus doux, et qu'on la transporteroit le lendemain à Versailles, où le Roi vouloit aller pour faire ses dévotions le jour de l'Assomption. Mais les choses changèrent de face le soir; la duchesse de Bourgogne commença d'avoir la tête fort embarrassée, et cela alla si loin qu'on fut obligé à onze heures du soir de la faire saigner du pied, et même on envoya à Paris chercher le P. Gravé, son confesseur, mais on ne l'attendit pas, et la princesse se confessa au curé de Marly. La saignée dégagea la tête, mais elle n'empêcha pas que la princesse n'eût un furieux redoublement de fièvre.

Cependant on fut fort surpris de voir arriver à Marly le maréchal de Villeroy avec le duc, son fils, et encore plus d'apprendre que le maréchal alloit commander l'armée d'Italie, et que le comte de Tallard commanderoit celle qu'il venoit de quitter. On apprit encore que la duchesse de Villeroy avoit été obligée de quitter Marly pour aller à Paris, ayant eu un accès de fièvre.

1. Il s'appeloit Miran.

14 août. — Le 14, on sut que la duchesse de Bourgogne avoit encore la fièvre bien forte, et qu'on lui donnoit fréquemment des tisanes purgatives.

L'après-dînée, le maréchal de Villeroy partit pour aller coucher à Villeroy, d'où il devoit partir le lendemain pour gagner par la route de Bourgogne [1] sa maison de Neuville [2] et passer de là en Savoie, ne voulant pas passer par Lyon de peur de s'y arrêter. On sut, le soir, qu'il devoit être suivi par quatre lieutenants généraux, le comte de Revel [3], le marquis de Villars, le marquis de Créquy et le marquis de Barbezières, et par quatre maréchaux de camp, le comte de Bezons, Albergotti, le marquis de Montgon et le duc de Villeroy, auxquels on donnoit à chacun six mille livres pour conduire leurs équipages de Flandre en Italie, et que le maréchal de Catinat n'étoit point rappelé, mais qu'il serviroit avec le maréchal de Villeroy.

Ce fut en ce temps-là qu'on commença de donner le quinquina à la duchesse de Bourgogne, qui, selon les apparences, avoit été suffisamment purgée.

15 août. — Le 15, jour de la fête de l'Assomption de la Vierge, le duc de Bourgogne fit ses dévotions dans la chapelle de Marly, sur les huit heures [4]. Monseigneur les fit ensuite sur les neuf heures, et le Roi, ayant fait les siennes sur les dix heures, toucha ensuite quelques malades des écrouelles étrangers en petit nombre.

Ce matin, la duchesse de Bourgogne eut encore un redoublement bien marqué, malgré le quinquina.

L'après-dînée, le Roi alla entendre les vêpres à la paroisse de Marly [5], avec la famille royale et toutes les dames, et il y assista à la procession solennelle instituée par le roi son père [6]. On y vit

1. Pour donner du repos à ses gens sur la rivière de Saône qu'il alloit prendre à Châlon.

2. Ci-devant Vimy, mais à laquelle le défunt archevêque de Lyon, qui l'avoit bâtie, avoit donné le nom de sa famille.

3. Gentilhomme piémontois, frère du comte de Broglie. Il avoit été oublié dans le premier état des officiers généraux, quoiqu'il fût un des meilleurs et des plus anciens; mais le duc de Savoie avoit prié le Roi de l'employer.

4. Marque nouvelle de sa piété naissante.

5. Comme fait un bon seigneur qui va à son village sans aucune musique.

6. Ayant à pareil jour mis tout son royaume sous la protection de la sainte Vierge et ordonné qu'on fît tous les ans cette procession.

arriver le duc de Beauvillier en bonne santé, revenant des eaux de Forges. Ensuite le Roi fit la distribution des bénéfices vacants; il donna une abbaye à l'abbé Dandin [1], aumônier de la duchesse du Maine, une à l'abbé de Dromesnil [2] et une à l'abbé de Grammont [3]. Pour les deux abbayes de filles qui vaquoient, elles furent données à Mme de Bois-Verger [4] et à Mme de Châtillon [5].

Le soir, on commença à s'apercevoir que le quinquina faisoit du bien à la duchesse de Bourgogne, son redoublement ayant été beaucoup plus foible que les précédents.

16 août. — Le 16, elle se trouva sans fièvre, et comme on ne douta plus de sa guérison, tout le monde assuroit qu'on la transporteroit le 20 à Versailles, où le Roi vouloit s'en retourner.

Ce matin-là, le contrôleur général de Chamillart ne vint point au conseil de finances, s'étant trouvé très incommodé d'un déraillement de boyaux.

Le soir, on apprit qu'il étoit arrivé un courrier d'Italie, dont les lettres portoient que les Impériaux s'étoient avancés jusqu'à Asola, sur la rivière de Chiesa; que le duc de Savoie et le maréchal de Catinat étoient toujours à Castelfranco, sur l'Oglio, ayant la rivière entre eux et les ennemis, et que le prince de Vaudemont et le comte de Tessé étoient à Marignan, à trois lieues de Milan. D'ailleurs on disoit que presque tous les partis françois qu'on envoyoit à la guerre y faisoient merveille, mais qu'ils étoient toujours battus, étant accablés par le nombre.

Ce jour-là, la marquise de Maintenon eut un petit accès de fièvre, qu'on nomma migraine, parce qu'elle y étoit sujette. Monseigneur s'en alla ce soir-là coucher à Meudon, avec la princesse de Conti et quelques autres dames, pour y recevoir la reine

1. Il en avoit déjà une autre qu'il gardoit et étoit encore aumônier des Suisses; mais le duc du Maine avoit parlé pour lui. Cette abbaye s'appeloit la Bussière, située en Bourgogne, et vacante par la mort de l'évêque de Bethléem.

2. Gentilhomme de Picardie dont le frère étoit capitaine lieutenant des gendarmes de Monseigneur. Ils étoient parents du maréchal de Boufflers. L'abbaye s'appeloit Uzerche en Limousin, vacante par la mort de l'abbé d'Urfé, homme d'une grande naissance et d'une singulière vertu.

3. Gentilhomme franc-comtois, neveu de l'archevêque de Besançon; l'abbaye étoit située en son pays.

4. Parente du duc de la Rochefoucauld.

5. Damoiselle de Dauphiné, qui étoit sœur ou cousine du marquis de Châtillon, mestre de camp réformé de cavalerie.

d'Angleterre, qui devoit y venir en revenant de Chaillot, où elle étoit allée pour la fête.

17 août. — Le 17, la convalescence de la duchesse de Bourgogne se confirmoit de plus en plus, et on assuroit que le comte d'Avaux devoit être arrivé à Paris.

On vit ce matin l'abbé Vittement, lecteur des princes, prendre congé du Roi pour aller à Madrid, le roi d'Espagne l'ayant demandé au Roi pour être auprès de lui. Le ministre de Chamillart parut aussi à Marly pour être au conseil d'État, mais avec un visage assez abattu. Sur les onze heures, la fièvre reprit la marquise de Maintenon; elle lui commença par un frisson et dura jusqu'au lendemain six heures du matin.

On disoit ce jour-là que le roi d'Espagne étoit allé à Tolède en relais de carrosses, qu'il étoit d'abord allé descendre à l'archevêché; qu'ensuite il étoit allé à la grande église, et que de là il étoit passé au palais, où il avoit rendu une visite à la reine; que, l'après-dînée, avant de partir, il lui en avoit rendu une autre, et que cette princesse lui avoit fait présent d'une toison enrichie de gros diamants, d'un vase et d'un bassin ornés de plusieurs pierreries, et d'un carrosse fort doré, dans lequel il y avoit toute la vaisselle nécessaire pour manger à la campagne, lequel lui avoit été donné par le prince de Vaudemont. On assuroit aussi que l'armée d'Italie se rassembloit pour marcher aux ennemis.

18 août. — Le 18 au matin, le Roi donna le régiment de la Rare à Rassé [1], huissier de sa chambre, qui en étoit depuis longtemps lieutenant-colonel avec brevet de mestre de camp. La

1. Ils étoient de Chinon et prétendoient être gentilshommes. Le père avoit toujours passé pour un brave homme et s'étoit distingué par son attachement pour le Roi; mais la vieillesse l'avoit obligé de se retirer chez lui. Le fils avoit commencé par être mousquetaire du Roi, et s'étoit ensuite poussé dans la cavalerie, où il avoit toujours servi avec réputation. Quand il vit son mestre de camp mort, il écrivit à un nommé du Bois, aussi huissier de la chambre du Roi et de son même quartier, très brave homme, lequel avoit été longtemps ingénieur et capitaine d'infanterie, de parler au Roi pour lui. Du Bois vint à Marly et parla au Roi en faveur de son camarade. Le Roi lui répondit : *Mais il est bien incommodé.* Du Bois, sans s'étonner, lui répartit : *Il est vrai, sire, qu'il est fort goutteux, mais quand il est le cul sur la selle, je ne voudrais pas me trouver devant lui.* Sur cela le Roi lui dit : *Oh! nous savons bien aussi ce que vous savez faire; je verrai pour ce qui regarde Rassé.* Le lendemain, le Roi ayant vu du Bois à son lever, et étant resté dans son cabinet, il le fit rappeler et lui dit qu'il donnoit le régiment à Rassé.

marquise de Maintenon n'eut point de fièvre ce jour-là, mais le secrétaire d'État de Chamillart, qui s'étoit fait saigner le matin, en eut un grand accès à Versailles.

19 août. — Le 19, la marquise de Maintenon s'étant habillée pour aller à la messe, elle se trouva mal dans la chapelle et fut obligée de s'en retourner à son appartement, où il lui prit un grand frisson, qui fut suivi d'une fièvre assez violente.

Il arriva ce jour-là un courrier d'Espagne, et il en étoit encore arrivé un deux jours auparavant, mais on ne disoit rien de nouveau de ce pays-là, sinon que la convalescence du duc d'Harcourt revenoit bien lentement. Le bruit couroit le même jour que le secrétaire du prince de Vaudemont et celui du maréchal de Catinat avoient été conduits à Pierre-Encise, et que le gouverneur du château de Milan avoit été aussi arrêté, mais ces nouvelles méritoient confirmation [1].

20 août. — Le 20, on apprit, par les lettres d'Italie du 12, que le prince Eugène, ayant passé la Chiesa, étoit venu camper à Gambara, et qu'il marchoit en remontant cette rivière ; que le duc de Savoie et le maréchal de Catinat avoient aussi marché et étoient venus camper à Scandalora, et devoient aller le 13 à Monticello, de sorte que les deux armées remontant la rivière qui étoit entre deux, et le prince de Vaudemont avec le comte de Tessé ayant rejoint le duc de Savoie avec leurs corps, il étoit très possible qu'il arrivât bientôt une grosse action. Ce qu'il y avoit de fâcheux étoit que la division continuait entre les généraux de cette armée, et que le comte de Tessé avoit eu de grosses paroles avec le maréchal de Catinat [2].

Ce jour-là, le Roi revint de Marly à Versailles, y ayant été précédé par la duchesse de Bourgogne, qui vint, couchée sur un lit qu'on lui avoit dressé dans son carrosse, et par la marquise de Maintenon, qui n'eut point de fièvre ce jour-là. En arrivant à Versailles, le marquis de Villars salua le Roi, revenant de Vienne et se préparant à partir pour l'Italie.

21 août. — Le 21, la marquise de Maintenon n'eut point de

1. Elles n'étoient pas véritables.

2. Cela étoit incompréhensible, car le maréchal étoit un homme très sage, le comte étoit extrêmement doux. Ils étoient intimes amis, et cependant ils s'étoient si bien querellés, qu'il avoit fallu que le duc de Savoie prît le ton d'autorité sur le comte de Tessé, qu'il aimoit d'ailleurs.

fièvre, quoique ce fût son mauvais jour, et l'on vit au conseil le ministre de Chamillart, qui avoit eu quatre accès de fièvre double tierce. Le Roi donna ce matin une audience à .....

On apprit alors que le Roi avoit supprimé les deux charges de trésorier de l'extraordinaire des guerres, et qu'il en avoit créé trois nouvelles, sous le titre d'ancienne, d'alternative et de triennale, dont il vendoit la première un million trois cent mille livres [1], l'autre un million deux cent cinquante mille livres, et la troisième un million deux cent mille livres, parce que celle qui entroit le plus tôt en exercice jouissoit plus tôt des profits que les autres. On sut aussi que Montargis [2], gendre de Mansard, avoit l'agrément de la première, et que d'Honneur, commis de Toulmont [3], avoit été mis à l'extraordinaire des guerres, pour contrôler tous les emprunts que feroient les trésoriers [4].

L'après-dînée, le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, le secrétaire d'État Pontchartrain [5] et le prévôt des marchands [6] apportèrent au Roi le scrutin pour les nouveaux échevins de Paris. Ce fut Boucher d'Orsay, conseiller au Parlement, fils du prévôt des marchands, qui porta la parole, et sa harangue fut approuvée de tout le monde. Le soir, le comte d'Avaux salua le Roi chez la marquise de Maintenon et fut longtemps enfermé avec lui.

22-23 août. — Le 22, l'ambassadeur de Savoie eut une audience secrète avec le Roi dans son cabinet, et, le lendemain, le nonce du Pape en eut une semblable, à la suite de laquelle le marquis de Couvonges eut son audience de congé publique dans la chambre du Roi.

Le bruit couroit, ce jour-là, qu'il étoit venu une lettre d'Italie du 14, qui portoit que le comte de Pracomtal avoit passé l'Oglio

1. Il falloit sur cet argent comptant que le Roi remboursât Arnauld ou ses créanciers, et qu'il prît la valeur de la charge de la Touanne, puisqu'il payoit ses dettes au public.

2. Qui étoit intéressé dans les consignations des requêtes du palais de Paris, et qui avoit autrefois été commis extraordinaire des guerres sous la Touanne.

3. Premier commis du secrétaire d'État de la guerre, qui avoit le département du payement des troupes.

4. Cette précaution assuroit le public et faisoit que les trésoriers de l'extraordinaire des guerres ne pourroient, à l'avenir, emprunter de l'argent pour des folies.

5. Comme ayant Paris dans son département.

6. Boucher d'Orsay, ci-devant conseiller au parlement de Paris, qui étoit frère de la défunte marquise de Montchevreuil.

avec un grand corps; que, ce jour-là, le prince de Vaudemont et le comte de Tessé avoient rejoint le duc de Savoie, et que le prince Eugène avoit repassé la Chiesa et remarchoit vers Desenzano.

24 août. — Le 24 au matin, le marquis de Mulussano, envoyé de Gênes pour résider en France, eut sa première audience du Roi publique dans sa chambre.

On eut, ce jour-là, par l'ordinaire, des lettres d'Italie du 15, par lesquelles on apprit qu'il n'étoit pas vrai que l'armée françoise eût passé l'Oglio, qu'elle étoit encore campée en deçà de cette rivière, à Sainte-Marie de la Campagne; que le prince Eugène avoit toujours été campé à Desenzano, et qu'il avoit seulement avancé un corps jusqu'à Gambara, lequel s'étoit retiré; et qu'on avoit jugé à propos d'envoyer un bataillon et quatre pièces de canon à Goïto, où le sieur de la Charme, lieutenant-colonel du régiment de Sourches, commandoit avec trois cents hommes détachés des troupes qui étoient à Mantoue.

Le même jour, les lettres de Hollande portoient qu'il y étoit arrivé une chose de médiocre conséquence, mais qui faisoit [voir] la situation de l'esprit des Hollandois à l'égard de la paix et de la guerre. Un capitaine de vaisseau marchand de Bayonne, ayant pris une partie de sa charge à Rotterdam et voulant faire le reste de sa cargaison en Zélande, rencontra, en sortant de Rotterdam, un yacht du roi d'Angleterre, qui d'abord lui tira un coup de canon sans boulet pour l'obliger à mettre pavillon bas, ce qu'il fit sur-le-champ. Peu de temps après, il trouva un autre yacht du roi d'Angleterre, commandé par milord Carmartin, qui lui tira un coup de canon à boulet pour l'obliger à baisser le pavillon et à amener ses voiles; il le fit en même temps. Mais le milord, non content de cela, lui envoya ordonner par une chaloupe de venir à bord, et quand il eut obéi, le milord le traita d'insolent, lui disant qu'il avoit bien connu à sa conduite qu'il étoit François et qu'il auroit mérité qu'il le fît châtier; il le condamna à payer douze florins pour l'avoir obligé à tirer un coup de canon à boulet. Le Bayonnois paya cette somme au plus tôt, se retira à son bord, mit à la voile et fit sa retraite en diligence, croyant que la guerre avoit été déclarée; mais cette affaire ayant été sue à Rotterdam, tout le peuple s'émut et s'assembla, et le capitaine anglois fit bien de ne pas descendre de son yacht, car il auroit été assommé.

Le peuple, ne pouvant faire autre chose, se mit à crier qu'il étoit inouï qu'on fît une semblable violence dans leurs ports, et qu'on y vînt attaquer leurs alliés qui y venoient trafiquer sous la bonne foi de la paix; qu'on voyoit bien que les Anglois vouloient ruiner le commerce de la Hollande, et qu'il falloit châtier le capitaine de sa témérité. Dans cette chaleur, le peuple courut à l'amirauté et somma le juge d'informer incessamment contre Carmartin et de lui faire son procès, disant hautement qu'il falloit faire justice au Roi de France et à la nation françoise. Le juge de l'amirauté fut obligé d'informer, et le peuple ne put être apaisé qu'après avoir fait nommer des députés pour aller demander justice de cette action aux États-Généraux et au roi d'Angleterre.

On disoit encore que la santé de ce prince étoit plus altérée que jamais, que ses jambes étoient plus enflées, que son haleine étoit plus infecte, qu'il falloit trois ou quatre personnes pour le mettre à cheval, et que, quand il y avoit été deux heures, il étoit comme un homme mourant. On savoit cependant qu'il avoit envoyé milord Galloway, avec un envoyé de l'Empereur et un des États-Généraux, trouver l'électeur de Cologne, pour l'obliger à rompre les engagements qu'il avoit avec la France; mais que ce prince leur avoit répondu qu'il avoit fait un traité de neutralité qu'il sauroit bien observer; sur quoi un des envoyés lui ayant demandé pourquoi donc il levoit des troupes, il avoit répliqué qu'il étoit obligé d'en lever, parce qu'il voyoit tous ses voisins armer de tous côtés, et qu'il falloit bien qu'il fût en état de se défendre. On ajoutoit que le roi d'Angleterre avoit aussi envoyé un homme au duc de Bavière, et qu'on espéroit de lui une réponse semblable à celle de son frère l'électeur de Cologne.

D'ailleurs on apprenoit que les maladies s'étoient mises étrangement dans les troupes des Hollandois, particulièrement dans les troupes angloises qui étoient en Zélande, jusque-là qu'on y comptoit plus de vingt-cinq mille malades, et que les États-Généraux avoient fait faire une assemblée des plus excellents médecins pour aviser aux remèdes qu'on pourroit apporter à ces maladies, lesquelles on croyoit avoir été causées par les grandes chaleurs. On apprit aussi, par les lettres de Flandre, que le comte d'Usson, lieutenant général des armées du Roi, se préparoit à partir pour aller commander les troupes des ducs de Wolffenbuttel et de Saxe-Gotha, qui étoient au nombre de dix-huit mille

hommes, ces princes ayant demandé au Roi un général françois pour les commander.

25 août. — Le 25, le comte Pignati, envoyé de Parme, eut enfin sa première audience du Roi, étant depuis dix ans envoyé près de Sa Majesté. En ce temps-là, Lapara montroit à tout le monde un écrit qui justifioit parfaitement la conduite du maréchal de Catinat, et il n'y avoit presque plus personne qui fût persuadé qu'il eût tort.

On disoit aussi que les Allemands étoient campés à Torbe, entre Brescia et l'Oglio, qu'ils payoient ce qu'ils pouvoient et prenoient ce qu'ils ne pouvoient pas payer; que le général Palfi s'étoit avancé à Palazzuolo avec deux mille cinq cents chevaux; que l'armée de France étoit campée à Camerino, à Campagna et à Romenengo, et que les Vénitiens avoient, sous les ordres du provéditeur général Delfino, jeté trois mille hommes dans Brescia.

Tous ces jours-là, le Roi eut de grandes conférences particulières avec le comte d'Avaux, et l'on apprit que la maréchale de Luxembourg étoit morte subitement à la campagne en se promenant dans son jardin.

26 août. — Le 26, on sut que Blouin, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles, avoit eu quelques accès de fièvre assez violents, et qu'il s'étoit fait un dépôt d'humeur sur les jambes et sur le col du pied du roi Jacques d'Angleterre.

On parloit beaucoup alors de l'affaire qu'on faisoit pour établir au cap Nègre le commerce des esclaves et l'ôter à toutes les nations, excepté les Portugais et les Espagnols, et on croyoit que cette affaire réussiroit, parce que le comte de Pontchartrain, s'étant mis à la tête, y avoit fait entrer avec lui plusieurs personnes considérables.

Ce jour-là, le Roi eut une petite attaque de dévoiement, qui rompit une partie de chasse, mais qui n'eut pas de suites.

27 août. — Le lendemain, Sa Majesté se porta très bien, et on sut que Blouin n'avoit plus de fièvre par le secours du quinquina. On apprit aussi que d'Égulville, major du régiment de Normandie, que le Roi avoit destiné pour l'envoyer auprès du roi de Suède, parce que le comte de Guiscard s'en revenoit, avoit remercié Sa Majesté, disant qu'il n'entendoit rien aux négociations

et qu'il serviroit plus utilement à la guerre, de sorte que le Roi y avoit envoyé ..... [1], neveu de Bonrepos.

28 août. — Le 28, il arriva un courrier d'Italie, par lequel on sut que le Milanois étoit devenu tranquille, n'ayant rien à craindre des ennemis; que l'armée françoise avoit passé à Sassino, et qu'elle remontoit l'Oglio; que celle des ennemis, ayant passé à Chiari et à Pontoglio, étoit à Palazzuolo; que le bruit couroit que le prince Eugène avoit dessein de tenter le passage vers Côme, et que, s'il n'en pouvoit venir à bout, il reviendroit à toutes jambes vers Crémone, où il essaieroit de s'établir.

Ce jour-là, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire.

29 août. — Le 29, on apprit que le marquis de Lavardin, qui étoit depuis longtemps malade à Paris, étoit mort tout d'un coup, lorsqu'on s'y attendoit le moins, ayant voulu se confesser, contre le sentiment de tout le monde. En même temps, le maréchal de Noailles, son beau-frère, vint demander au Roi pour son fils [2] la lieutenance générale de Bretagne, qui se trouvoit vacante par sa mort, mais le Roi ne se détermina pas sitôt. Sa Majesté donna le même jour au comte de Longuerue [3], enseigne de ses gardes, le gouvernement de Fougères, en Bretagne, qui vaquoit par la mort de Laberange, ci-devant sous-lieutenant de gendarmerie.

Le bruit couroit encore, en ce temps-là, que le roi Guillaume d'Angleterre avoit fait une chute de cheval, et qu'il s'étoit blessé assez considérablement, et l'on assuroit que les ministres avoient reçu des lettres qui portoient que ses maux étoient incurables et qu'infailliblement il tomberoit avant les feuilles.

Le même jour, l'envoyé de Portugal eut audience pour faire les compliments de condoléance, et l'on disoit que le roi son maître offroit au Roi dix mille hommes choisis sur toutes ses troupes pour les envoyer en Milanois, ayant même proposé très galamment de les faire commander par son fils, le prince du Brésil.

Le même matin, le nonce du Pape eut aussi une audience secrète du Roi dans son cabinet, et on apprit que le nonce de Sa Sain-

1. [Le marquis de Bonnac, d'après Dangeau. — *E. Pontal.*]
2. De son second lit avec la sœur du maréchal, car sa première femme étoit sœur du duc de Chevreuse, de laquelle il avoit eu la marquise de la Chastre.
3. Gentilhomme de Normandie, qui, de capitaine de cavalerie, étoit devenu enseigne des gardes du corps.

teté en Espagne avoit reçu un bref pour le rappel du grand inquisiteur; que cela avoit chagriné le roi, et que les Espagnols avoient pris feu pour les intérêts de leur maître. On sut aussi que le Roi avoit donné au jeune Ximénès [1] le régiment royal de Roussillon, que son père commandoit depuis longtemps, et que l'abbé de Lessain [2] étoit mort en Dauphiné. Le soir, le Roi alla s'établir à Meudon pour quatre jours.

30 août. — Le 30, on apprit par les lettres d'Italie que le chevalier de Tessé étoit mort de la dyssenterie à Crémone, que son neveu [3] y étoit extrêmement malade du pourpre, qu'un mestre de camp piémontois, étant allé à la guerre avec deux cents chevaux, avoit été battu et tué par un parti de six cents Allemands; que le maréchal de Villeroy étoit arrivé à l'armée, et qu'on disoit qu'on la sépareroit en deux corps, dont l'un seroit commandé par le duc de Savoie et par le maréchal de Catinat, et l'autre par le prince de Vaudemont et par le maréchal de Villeroy.

SEPTEMBRE 1701

1er septembre. — Le premier de septembre, on apprit que le duc d'Harcourt étoit encore retombé malade, et que la duchesse de Chevreuse avoit été aussi attaquée par la fièvre.

2 septembre. — Le 2, le roi Jacques d'Angleterre eut une grande foiblesse en sortant de la messe, et il fut longtemps sans connoissance. Cette attaque redoubla, et on commença à appréhender qu'il ne passât pas la journée. On disoit aussi que les maux de son compétiteur, le roi Guillaume, s'augmentoient de jour en jour, et que les Hollandois commençoient à se radoucir.

Cependant les lettres qu'on reçut d'Italie par l'ordinaire portoient que Narbonne, brigadier de cavalerie, revenant à l'armée avec son équipage, sans escorte, de Crémone, où il étoit resté malade, avoit été enlevé par un parti des ennemis.

3 septembre. — Le 3, on apprit, par un courrier exprès

1. Fils du vieux Ximénès, Catalan, qui étoit lieutenan général des armées du Roi et gouverneur de Maubeuge.
2. Il étoit natif de Dauphiné et proche parent du secrétaire d'État de Lyonne.
3. Fils aîné du comte de Tessé, qui étoit colonel d'infanterie.

d'Italie, que, la nuit du 28 d'août, l'armée françoise avoit passé l'Oglio, moitié sur des ponts, moitié à gué; qu'elle avoit ensuite passé un autre canal; qu'elle n'avoit trouvé qu'un parti de cent chevaux, qu'on avoit pris d'abord pour la tête d'une colonne des ennemis, mais qui s'étoient retirés en diligence.

4 septembre. — Le 4, on disoit que le duc de Bavière avoit obligé les troupes du cercle de Souabe à demeurer dans leur pays, malgré toutes les sollicitations du prince de Bade, et que le député du cercle de ..... [1] à la diète de Ratisbonne, qui avoit été menacé par l'Empereur, avoit été mis sous la protection du duc de Bavière et des bourgmestres de la ville.

Ce jour-là, Fagon, premier médecin du Roi, alla en diligence à Saint-Germain-en-Laye pour essayer de secourir le roi Jacques d'Angleterre, qui étoit à l'extrémité. On apprit, à son retour, que le prince avoit reçu tous les sacrements à deux heures et demie après midi; que les remèdes qu'on lui avoit fait prendre lui avoient fait jeter une grande quantité de sang caillé et puant qui étoit extravasé dans sa poitrine, et qu'une saignée qu'on lui avoit faite l'avoit soulagé. Il arriva encore ce jour-là un courrier du duc de Savoie, par lequel on apprit que l'armée françoise étoit en delà de l'Oglio en bon état, et avec une extrême ardeur de combattre les ennemis; que sa droite marchoit à leur gauche, et qu'il n'y avoit plus que deux milles jusqu'à leur camp.

5 septembre. — Le 5, qui étoit le jour de la naissance du Roi, toute la cour lui témoigna sa joie de ce qu'il étoit sorti en bonne santé de son année climatérique. Ce matin-là, l'ambassadeur de Savoie eut une audience secrète dans le cabinet du Roi, et, l'après-midi, on apprit que Saint-Phalle [2], détaché avec cinquante maîtres, avoit trouvé un parti des ennemis qui démolissoit un pont, qu'il les avoit chassés et s'en étoit emparé; qu'on avoit trouvé le poste si avantageux qu'on y avoit posté la droite de l'armée; que si le prince Eugène s'y étoit posté, il auroit encore plus embarrassé l'armée de France qu'elle ne l'étoit, et qu'elle commençoit à lui ôter la communication de Desenzano [3].

1. [L'envoyé d'Espagne pour la voix de Bourgogne, d'après Dangeau. — *E. Pontal.*]

2. Garde du corps, qui étoit partisan de profession, et auquel le Roi avoit donné une commission de capitaine de cavalerie.

3. C'étoit une raillerie de croire qu'on pût lui ôter la communication de ce qu'il avoit derrière lui.

6 septembre. — Le 6, l'envoyé de Hesse-Cassel, dans une audience publique, assura le Roi que son maitre n'embrassoit point le parti de l'Empereur; qu'il ne feroit rien contre le roi d'Espagne, et qu'il observeroit ponctuellement la neutralité. Ce jour-là, le Roi tint sur les fonds de baptême, avec la duchesse de Bourgogne, le fils de l'ambassadeur de Venise, et, l'après-dînée, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, par lequel on sut que, le premier du courant, l'armée avoit passé deux ravins et un canal, qu'on travailloit à en saigner un autre des retranchements des ennemis, dont l'armée n'étoit plus éloignée que d'un mille, et qu'on devoit les attaquer le 2 ou le 3, si l'on trouvoit du terrain.

Cependant le roi Jacques d'Angleterre avoit de fréquentes foiblesses; il avoit la fièvre avec des redoublements, mais il ne vomissoit plus le sang avec tant d'abondance.

7 septembre. — Le 7, on lui donna le quinquina, qui fit son effet; sa fièvre parut moins forte, mais on n'en espéroit rien de bon.

Le Roi donna ce jour-là deux mille livres de pension aux enfants du défunt Turola [1].

On disoit aussi que la flotte angloise étoit à la mer, et que le vent avoit refusé cinq fois celle du comte de Châteaurenaud pour sortir de Brest. On murmuroit aussi que les États-Généraux auroient bien voulu renouer les conférences.

8 septembre. — Le 8, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours. En arrivant, on sut que le roi Jacques d'Angleterre avoit encore eu son redoublement, mais que son sang s'étoit arrêté et qu'il restoit encore quelque légère espérance.

9 septembre. — Le 9, il arriva une triste nouvelle d'un combat malheureux en Italie, et l'on sut que les Vénitiens ayant donné aux Impériaux le bourg fermé de Chiari, contre la neutralité, et le prince Eugène ayant fait retrancher ce poste, on l'avoit fait attaquer le 3 par quatre brigades, soutenues de quatre autres; mais que, comme il étoit soutenu par toute l'armée des ennemis, on ne l'avoit pu forcer, quoique le duc de Savoie, qui étoit à la gauche avec le maréchal de Catinat, y eût témoigné une valeur surprenante, aussi bien que ses troupes, qu'il avoit ramenées

1. [Lavinio Tourolle, l'ancien aide du garde-meuble du cardinal Mazarin. — *Comte de Cosnac.*]

douze fois à la charge, et que le maréchal de Villeroy en eût fait de même à la droite; qu'à la vérité, le duc de Savoie étoit entré dans les retranchements avec le maréchal de Catinat, mais qu'ayant reconnu que toute l'infanterie des ennemis étoit derrière, ils avoient jugé à propos de se retirer, après y avoir reçu plusieurs coups dans leurs habits; que le maréchal de Villeroy n'avoit pu forcer les retranchements de son côté; que la Chassagne [1], brigadier, y avoit été tué, le marquis de Dreux [2] blessé à la cuisse, le comte d'Esterres [3] blessé au bras, et qu'on avoit eu mille soldats et quatre-vingts officiers tués ou blessés; que le bruit couroit dans l'armée qu'on recommenceroit le lendemain par un autre côté, si on pouvoit en trouver le moyen, sinon qu'on songeroit à couper les vivres aux ennemis.

10 septembre. — Le 10, on assuroit que les Vénitiens avoient fait prier l'Empereur par leur ambassadeur de faire sortir les troupes de dessus leurs terres, sans quoi ils seroient obligés de se déclarer contre lui, et que ce prince avoit fait fermer les portes de Ratisbonne à l'envoyé d'Espagne, qui en étoit sorti pour aller conférer avec le duc de Bavière.

11 septembre. — Le 11, le Roi alla à Saint-Germain voir le roi d'Angleterre, qui étoit plus mal; il le trouva dans un grand assoupissement et demeura une heure auprès de lui, pendant laquelle la duchesse de Bourgogne y vint aussi et n'y demeura qu'un quart d'heure; mais on ne croyoit pas que ce pauvre prince pût encore passer la semaine. On disoit ce jour-là que le marquis de Surville, maréchal de camp, avoit marché vers Bonn avec un corps d'infanterie, pour assurer cette place contre les entreprises des Hollandois, qui faisoient un camp de ce côté-là.

12 septembre. — Le 12, il arriva un courrier d'Italie, qui apporta le détail de l'action qui s'étoit passée; le Roi en parla tout haut dans son cabinet, et dit qu'on avoit eu treize à quatorze cents soldats et cent cinquante officiers tués ou blessés, dont il y avoit quatre-vingts capitaines; qu'il y avoit eu deux colonels réformés tués, qui étoient le marquis de Bonde [4] et le comte de

1. Gentilhomme de Limousin, très vieil officier, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Bretagne.
2. Gendre du secrétaire d'État de Chamillart.
3. Frère du prince de Robecque de Flandre.
4. Gentilhomme d'Auvergne qui étoit incorporé dans le régiment de Vendôme.

Chastellux [1], et deux colonels irlandois, dont les régiments avoient beaucoup souffert, aussi bien que ceux de Normandie, d'Auvergne, de Bourgogne, de Bretagne et de Sault; que le duc de Lesdiguières avoit eu la bourse de ses cheveux coupée d'un coup de mousquet; que la gauche des ennemis étoit à Chiari et leur droite à Vraga, tirant vers Brescia; que la droite de l'armée françoise étoit à Torvaiato, vers Brescia, et la gauche à Vrago, vers l'Oglio; que les sentinelles se parloient, mais qu'on ne pouvoit s'approcher, parce que le terrain étoit fourré, coupé et couvert; qu'on avoit proposé d'aller par tranchées aux retranchements des ennemis; qu'on croyoit qu'il ne se trouveroit pas tant de soldats morts, et que les majors avoient un peu enflé leurs listes; mais, le soir, le Roi convint qu'il y avoit trois cents officiers et près de deux mille soldats hors de combat.

13 septembre. —Le 13, on apprit que le roi d'Angleterre étoit fort mal, qu'il ne pouvoit pas passer la journée, et qu'il avoit déclaré publiquement qu'il pardonnoit au prince d'Orange et à ses filles [2] et à l'Empereur. En même temps, le Roi y envoya Fagon, lequel rapporta qu'il n'y avoit plus d'espérance; l'après-dinée, le Roi y alla et le laissa à l'extrémité; mais, auparavant que de partir de Saint-Germain, il fit appeler le prince de Galles et lui déclara, en présence de tous les Anglois, qu'après la mort du roi son père, il le reconnoîtroit pour roi d'Angleterre [3], et comme le nonce du Pape étoit présent, n'ayant pas abandonné le roi d'Angleterre depuis son mal, le Roi lui dit qu'il voyoit de quelle manière il en usoit avec le roi d'Angleterre et qu'il le prioit de le mander au Pape.

14 septembre. — Le 14, on eut nouvelle que le jeune Mathan [4], colonel de Bugey, étoit mort à Mantoue de la dyssenterie, prodigieuse affliction pour ses parents, qui avoient tout fait pour cet enfant, et qui n'en avoient plus d'autres. On disoit aussi que l'armée françoise essayoit de prendre des postes pour couper les vivres aux ennemis; qu'il falloit voir si les Vénitiens ne se fâcheroient pas contre les Allemands; qu'ils faisoient venir

1. Gentilhomme de Lyonnois ou de Bourbonnois.
2. La défunte princesse d'Orange et la princesse de Danemark.
3. Cette action étoit d'une générosité éclatante, d'autant plus que le Roi savoit bien que le prince d'Orange en tireroit quelque avantage contre lui.
4. Gentilhomme de Normandie qui n'avoit pas plus de dix-sept ans.

trois mille Suisses à Bergame, et tiroient des troupes de la Morée ; que le malheur de l'action de Chiari pourroit bien les empêcher de se déclarer contre l'Empereur, comme celle de Carpi les avoit empêchés de signer un traité avec le cardinal d'Estrées, et que cependant leur courrier du 3 avoit apporté au Roi quelques propositions.

Le bruit couroit encore que la flotte angloise et hollandoise avoit mis à la voile sous le pavillon de l'Empereur, soit pour aller enlever les galions, soit pour tenter quelque chose contre le roi d'Espagne ; que le comte de Châteaurenaud étoit en mer avec vingt-six vaisseaux du Roi, sept de Portugal et autant d'Espagne.

Le soir, on sut que le roi d'Angleterre avoit entièrement perdu la vue ; le duc de Bourgogne alla le voir, et quand il entra dans sa chambre, on disoit pour la cinquième fois les prières des agonisants, et comme on les suspendit à cause de la présence du duc, le roi le pria de trouver bon qu'on les continuât. Enfin on pouvoit dire que ce prince mouroit de la mort des justes, et les Anglois se flattoient que sa mort changeroit en bien le sort du prince de Galles.

16 septembre. — Le 16, le roi d'Angleterre mourut à trois heures et demie du matin, et la reine partit en même temps pour s'aller enfermer au monastère de Chaillot [1]. Pour le jeune roi et la princesse, ils restèrent à Saint-Germain.

Le même matin, il arriva un courrier d'Italie, par lequel on apprit que les ennemis s'enterroient de plus en plus, et qu'ils sembloient vouloir s'établir dans ce poste. On sut aussi que le Roi avoit dépêché un courrier au roi Guillaume d'Angleterre, par lequel il lui avoit écrit qu'il n'avoit pu se dispenser de reconnoître le prince de Galles, mais qu'il ne lui donneroit aucun secours, et que cela n'altéreroit aucunement la paix [2].

17 septembre. — Le 17, qui fut le jour que le Roi revint de Marly à Versailles, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Bugey au comte du Gua [3], brigadier servant en Italie et le plus ancien des colonels réformés.

1. Monastère de l'ordre de la Visitation, qui avoit été autrefois l'asile de la défunte reine d'Angleterre, Henriette de France.

2. Cela auroit été bon si le prince d'Orange avoit été d'aussi bonne foi que le Roi.

3. Gentilhomme de Dauphiné qui avoit été fait brigadier étant colonel

18 septembre. — Le 18, on eut nouvelle que le traité de neutralité pour les cercles du Rhin avoit été signé, et que, quelques princes ayant manqué à le signer, on leur avoit laissé leur place pour le signer quand bon leur sembleroit.

On disoit, dans ce temps-là, que le maréchal de Catinat n'avoit point été consulté pour l'affaire de Chiari, et qu'il étoit fort éloigné quand le maréchal de Villeroy lui envoya dire qu'on alloit donner.

Ce jour-là, les princes et les princesses [1] allèrent donner de l'eau bénite au corps du roi d'Angleterre, et, le soir, on l'emporta à Paris à l'église des Bénédictins anglois du faubourg Saint-Jacques, où il devoit rester en dépôt jusqu'à ce qu'on pût le porter au tombeau de ses ancêtres, le Roi n'ayant pas jugé à propos qu'on l'enterrât dans l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye, comme il l'avoit souhaité par humilité et même proposé au Roi [2] peu de jours avant sa mort.

19-20 septembre. — Le 19 au soir, la reine d'Angleterre revint à Saint-Germain, et, le lendemain, le Roi et toute la cour allèrent la voir sans cérémonie [3], parce qu'elle l'avoit souhaité, et elle les reçut dans son lit.

Ce jour-là, on commença à dire qu'on alloit réformer la monnoie et l'augmenter, pour essayer de donner quelque mouvement à l'argent, qui étoit depuis quelque temps plus rare dans le royaume qu'il ne l'avoit encore été pendant les guerres les plus longues.

Le bruit couroit qu'on alloit faire les sièges de Castiglione et de Castelgeoffred, et que les Vénitiens avoient fait dire au prince Eugène qu'ils seroient obligés de se déclarer contre l'Empereur, s'il continuoit à se saisir des lieux fermés, contre la parole qu'il en avoit donnée.

21 septembre. — Le 21, on sut que la duchesse de la Meilleraye [4] et la marquise de Gesvres [5] étoient accouchées de deux gar-

de milice, et avoit eu depuis un des cinquante petits régiments qui avoient été reformés.

1. C'est-à-dire ceux et celles de la maison royale.

2. Le Roi lui répondit, lorsqu'il lui fit cette proposition : « *Monsieur, cela ne convient ni à vous ni à moi.* »

3. L'ancienne cour trouva très mauvais que quelques-unes des dames y eussent été en robe de chambre, et, en effet, cela étoit un peu trop familier.

4. Fille aînée du maréchal de Duras.

5. Fille de Boisfranc, homme d'affaires.

çons, que la marquise de Beringhen [1] étoit extrêmement malade de la dyssenterie, que le fils unique du duc de Luxembourg et la fille ainée du comte de Pontchartrain étoient morts du pourpre et de cette autre maladie de laquelle le duc d'Enghien étoit fortement attaqué, ce qui obligeoit toute sa famille à rester à Versailles, quoique le Roi partit ce soir-là pour aller coucher à Sceaux, d'où il devoit gagner Fontainebleau.

22 septembre. — Le 22, Sa Majesté séjourna à Sceaux, et l'on sut que l'abbé d'Oppède [2] avoit quitté son abbaye pour se faire religieux, après avoir obtenu du Roi une pension de deux mille livres pour un de ses frères. On apprit aussi que Jourdan, envoyé de Pologne, s'en étoit allé sans dire adieu, et les raisonneurs politiques prétendoient qu'il alloit traiter la paix entre la Suède et la Pologne, ce prince étant mécontent de l'Empereur, parce qu'il avoit fait l'électeur de Brandebourg roi de Prusse, et la république de Pologne ne voulant point de guerre. Ils ajoutoient que c'étoit la France qui faisoit faire cette négociation, et que le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg pourroient bien en souffrir.

23 septembre. — Le 23, on eut la nouvelle que la reine d'Espagne, après la cérémonie de son mariage, étoit partie pour Nice; on disoit aussi qu'elle étoit embarquée et même qu'elle avoit relâché aux îles d'Hyères. D'ailleurs on savoit que le roi d'Espagne marchoit au-devant d'elle, qu'il devoit séjourner seulement deux jours à Saragosse pour se faire couronner, et qu'il arriveroit le 2 ou le 3 octobre à Barcelone.

24 septembre. — Le 24, il arriva un courrier d'Italie, par lequel on apprit qu'on avoit voulu faire une nouvelle attaque par trois corps, mais qu'elle avoit manqué par un grand brouillard; que le comte de Pracomtal avoit sauvé un convoi de mille huit cents charrettes et avoit battu les ennemis, et que le chevalier d'Entragues [3] s'y étoit extrêmement signalé. On disoit, d'autre côté, que le prince d'Orange revenoit à Bréda faire la revue de ses troupes, menant avec lui le jeune prince d'Hanovre, son héri-

1. Fille ainée du duc d'Aumont, de son premier mariage.
2. Frère d'Oppède, président au mortier du parlement de Provence, dont le père étoit premier président et intendant de cette province.
3. Colonel du régiment royal des Vaisseaux, dont le frère aîné étoit capitaine au régiment des gardes.

tier présomptif, et que de là il s'en retourneroit à la Haye et s'embarqueroit pour l'Angleterre.

On sut, ce jour-là, que le chevalier d'Angoulême [1] étoit mort de la dyssenterie, et l'on apprit la funeste mort de Gedouin [2], sous-lieutenant au régiment des gardes, lequel étant à Anvers malade d'une fièvre chaude, et ses domestiques l'ayant quitté pour un moment, s'étoit jeté par la fenêtre dans le grand canal.

26 septembre. — Le 26, on apprit par un courrier d'Italie que les ennemis s'enterroient de plus en plus, et même qu'ils se barraquoient, dans le dessein de demeurer là tout l'hiver, et que leur cavalerie s'étoit séparée en divers quartiers pour subsister plus facilement. Peu d'heures après, il arriva un second courrier, et, dans le même jour, il en arriva encore un troisième, par lequel on sut qu'on avoit fait un détachement en deçà de l'Oglio, pour essayer d'ébranler le quartier que les ennemis avoient à Palazzuolo, et que le comte de Tessé avoit aussi été détaché avec un autre corps, pour aller dans le Mantouan faire les sièges de Castiglione et de Castelgeoffred. On eut nouvelle, ce jour-là, que la flotte angloise avoit paru à la hauteur de Bilbao [3], et que l'évêque de Saint-Pol-de-Léon [4] étoit enfin mort dans son diocèse.

28 septembre. — Le 28, le Roi donna au comte de Romainville, maréchal de camp, le grand cordon de l'ordre de Saint-Louis, valant trois mille livres, qui vaquoit par la mort de d'Alous [5]; et le comte de Saint-Mauris [6], aussi maréchal de camp, eut celui que Romainville quittoit, et qui valoit deux mille livres de rente.

29-30 septembre. — Le 29, on sut que le duc de Luxembourg avoit la dyssenterie à Paris, et, le lendemain, on eut nouvelle que la reine d'Espagne étoit malade à Nice, qu'elle n'étoit pas embarquée, que deux galères qui avoient relâché aux îles d'Hyères avoient fait croire qu'elle y étoit; que le roi d'Espagne devait arriver à Barcelone à la fin du mois, qu'il avoit différé

1. Bâtard du dernier duc d'Angoulême, qui étoit premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti et homme d'un mérite reconnu.
2. Il étoit d'Orléans, et son père étoit mort gouverneur du défunt duc de Vermandois, amiral de France, fils naturel du Roi.
3. Place maritime d'Espagne, en Galice.
4. [Pierre le Néboux de la Brosse. — *E. Pontal.*]
5. Vieux brigadier de cavalerie qui commandoit le régiment de Villeroy.
6. Gentilhomme de Franche-Comté.

son couronnement de Saragosse à son retour, et que, quand il y avoit passé, les peuples avoient vu avec joie combien il étoit beau et bien fait, au lieu que les émissaires de l'Empereur avoient assuré qu'il étoit rousseau, borgne, boiteux et bossu. On sut aussi que, dans sa marche, qu'il faisoit ordinairement à cheval, le comte de Marsin avoit reçu un très-dangereux coup de pied de cheval à la jambe.

OCTOBRE 1701

1er octobre. — Le premier d'octobre, on assuroit positivement qu'on alloit faire le siège de Castelgeoffred; mais ce n'étoit pas une entreprise bien facile à exécuter, car on savoit que les ennemis avoient avancé de ce côté-là un corps de mille deux cents chevaux, et que le comte de Tessé n'avoit que deux régiments de cavalerie; il est vrai qu'il comptoit sur deux autres et sur l'infanterie qui étoit dans Mantoue; mais il ne savoit pas que les onze bataillons qui y étoient n'en auroient pas pu composer un seul, parce que tous les officiers et les soldats étoient malades, et qu'il n'y avoit que six cavaliers dans chaque compagnie en état de monter à cheval. On sut aussi que Chartoigne, brigadier d'infanterie et inspecteur, avoit eu ordre de marcher à Goïto avec trois bataillons, pour y commander et y faire travailler en diligence aux fortifications.

On apprit encore par un courrier d'Italie qu'il y étoit arrivé un nouvel accident à un fourrage. Le marquis de Roquespine [1], mestre de camp, y avoit été détaché avec six cents chevaux et trois cents hommes de pied; mais à peine étoit-il posté que trois mille cavaliers des ennemis, portant leurs mousquetons, vinrent fourrager à cet endroit; la cavalerie françoise, les voyant venir en escadrons, prit l'épouvante et s'enfuit, abandonnant le marquis de Roquespine, qui y fut tué, et l'infanterie, qui fut taillée en pièces. On sut encore par le même courrier que le marquis de Villars avoit pensé mourir à Turin de la dyssenterie avant que d'avoir joint l'armée, où le comte de Revel avoit aussi été considérablement malade.

D'autre côté, le bruit couroit que le roi de Suède alloit épouser

1. Neveu du défunt marquis de Tilladet.

la sœur du duc d'Hanovre, et que ce prince épousoit la sienne; nouvelle bien contraire à celle de la paix proposée entre la Pologne et la Suède; mais celle de ce double mariage pouvoit bien avoir été semée par les émissaires du roi Guillaume d'Angleterre.

2 octobre. — Le 2, on disoit que la flotte angloise étoit rentrée dans ses ports, et qu'elle y avoit été rappelée sur la nouvelle de la mort du roi Jacques; mais il n'y avoit guère d'apparence que cela pût être, et que, depuis la mort de ce prince, on eût pu envoyer cet ordre à la flotte, qui étoit trop éloignée. On ajoutoit que la reconnoissance du prince de Galles faisoit grand bruit en Angleterre, qu'on y avoit depuis longtemps son portrait presque dans toutes les maisons; qu'on y avoit publié la relation de la mort du roi Jacques, laquelle s'étoit débitée par merveilles; que les régents en avoient fait saisir les exemplaires et fait mettre en prison les colporteurs, mais qu'ils les avoient ensuite fait relâcher.

Ce jour-là, le Roi donna le régiment de Roquespine au chevalier de Sully [1], qui étoit un des plus anciens mestres de camp réformés.

3 octobre. — Le 3, le bruit couroit que quelques milords étoient venus à Saint-Germain trouver le jeune roi et la reine d'Angleterre, et qu'ils les avoient assurés qu'il y avoit un parti formé pour se déclarer dans le temps, et qu'il se feroit un soulèvement en leur faveur, pourvu qu'ils ne voulussent rien précipiter,

On sut, ce jour-là, que le marquis de Vaubecourt étoit retombé malade pour la troisième fois, et qu'il avoit enfin pris le parti de quitter Mantoue, où il commandoit, pour aller changer d'air à Turin; et on ajoutoit que le marquis de Fimarcon, colonel de dragons, y étoit resté très mal d'une fièvre double tierce. Ce n'étoit pas en Italie seulement que les maladies faisoient du ravage; car il y en avoit un prodigieux nombre en France, et particulièrement de la dyssenterie, qui emportoit beaucoup de monde.

Ce jour-là, le duc de Vendôme eut une violente attaque de néphrétique, et on sut que son frère, le grand prieur de France, avoit la fièvre à Paris, et que le marquis de Seignelay avoit la

1. Frère du duc de Sully.

fièvre quarte; mais ce qui fit le plus parler les courtisans fut qu'ils apprirent que l'ambassadeur d'Angleterre avoit envoyé dire au marquis de Torcy et à tous les ministres des princes étrangers qu'il avoit ordre de se retirer sans prendre congé du Roi.

4 octobre. — Le 4, on disoit que la province du Devonshire, en Angleterre, avoit fait une adresse aux régents du royaume, par laquelle elle avoit demandé qu'on fît le procès aux députés de la province de Kent, qui avoient été assez hardis pour venir présenter une adresse au Parlement par leur propre bouche, au lieu de se servir de celle des députés de leur province qui étoient membres du Parlement. On eut aussi nouvelle, ce jour-là, que le roi Guillaume d'Angleterre, après avoir fait sa revue à Bréda, avoit renvoyé en Allemagne le jeune prince d'Hanovre, parce qu'il ne trouvoit pas la conjoncture favorable pour le faire reconnoître son successeur à la couronne d'Angleterre. On ajoutoit qu'il ne passeroit en Angleterre qu'au mois de novembre, à cause qu'il n'avoit indiqué l'ouverture de son Parlement qu'au 10 de ce mois-là.

On reçut, ce jour-là, de fort mauvaises nouvelles du duc d'Enghien, qu'on disoit être à l'extrémité, et celles qui vinrent au comte de Pontchartrain par une barque arrivée à Toulon ne furent pas trop agréables, la lettre qu'il reçut portant qu'il étoit arrivé une révolte dans Naples, et qu'on avoit encore entendu tirer le canon assez longtemps après que la barque avoit été à la mer.

5 octobre. — Le 5, on assuroit que Rooke, amiral d'Angleterre, étoit effectivement rentré dans ses ports, après avoir fait un détachement de quarante vaisseaux, dont il avoit envoyé la plus grande partie aux Indes.

On débitoit ce jour-là une nouvelle qui auroit été de bon augure si elle avoit été certaine; c'étoit que deux cents vaisseaux marchands hollandois étoient sortis de leurs ports, malgré la défense des États-Généraux, pour aller négocier en France, en Espagne et en Portugal; tous les marchands disant qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux dans ces trois royaumes.

Ce jour-là, le Roi prit médecine suivant son régime ordinaire, et il eut des nouvelles certaines de la révolte de Naples, que l'on disoit être apaisée et qu'on contoit de cette manière.

« Un homme de la maison de Spinola et un autre que quelques-uns nomment Sprego, et d'autres le prince de Macchia, ayant résolu de faire soulever Naples en faveur de l'Empereur et de

l'archiduc, crurent qu'il falloit commencer par faire assassiner le vice-roi, et, pour cet effet, gagner deux sergents et quatre soldats de la garde. Outre cela, ils cabalèrent parmi la populace et gagnèrent deux de ses chefs, qui commencèrent à engager diverses personnes du petit peuple. Le jour de l'entreprise ayant été choisi, il fut résolu qu'on assassineroit le vice-roi, lorsqu'il iroit à la promenade avec des dames à certaine fontaine. Mais il en fut averti, et on lui nomma les deux sergents et les quatre soldats qui devoient faire le coup. Il les fit arrêter sur-le-champ, on leur donna la question, ils avouèrent et nommèrent les chefs de l'entreprise et ceux de la populace qui étoient de la conspiration. Ces deux chefs de l'entreprise, voyant ces gens-là prisonniers, crurent qu'il falloit jouer à quitte ou à double. Ils allèrent chercher les deux chefs de la populace et les obligèrent d'agir. Ils prirent les portraits de l'Empereur et de l'archiduc, les portèrent dans les rues et commencèrent à crier partout : « *Vive l'Empereur et l'archiduc!* » Leurs complices s'assemblèrent, et il s'amassa autour d'eux beaucoup de canaille sans armes; mais elle pilla les boutiques des fourbisseurs, des armuriers, etc.; elle se saisit de fourches, de broches et d'autres semblables instruments; elle alla aux prisons et fit mettre en liberté les prisonniers; elle alla au greffe et brûla tous les papiers et tous les registres; mais il n'y eut ni gentilshommes, ni bons bourgeois qui branlassent, et ils fermèrent leurs portes et leurs boutiques. Il parut un homme vénérable par son âge et par sa vertu, lequel, suivi de quelques ecclésiastiques, vint remontrer au peuple qu'il ne devoit pas agir contre son prince légitime; mais il ne persuada pas cette canaille et personne ne vint se joindre à lui. Le duc de Popoli, nouveau chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, frère du cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, et général d'artillerie de ce royaume, assembla tout ce qu'il put de soldats et de gens bien intentionnés, et vint charger la populace mutinée; il la dissipa, mais il en resta un corps, qui se retira en ordre dans une église où il y avoit une tour, dans laquelle elle se barricada; mais le duc fit venir deux pièces de canon et fit battre la tour, de manière que ceux qui étoient dedans furent obligés de se rendre. On dit que Spinola s'est sauvé, mais qu'un de ses fils est pris, aussi bien que Sprego et les deux chefs de la populace, qui ont été tous deux pendus sur-le-champ. Aussitôt que la noblesse vit qu'on chargeoit les

révoltés, elle s'assembla de tous côtés et vint trouver le vice-roi. »

6 octobre. — Le 6, on eut des nouvelles plus heureuses du duc d'Enghien, et on mandoit de Versailles qu'Helvetius [1], qui le traitoit, commençoit à avoir quelque espérance.

On apprit aussi ce jour-là que le comte de Châteaurenaud étoit arrivé à Lisbonne, où il avoit été reçu avec de grandes acclamations du peuple et de grandes marques de bienveillance de la part du roi et de toute la cour de Portugal. On sut encore que le Roi avoit donné l'enseigne qui vaquoit dans son régiment des gardes au chevalier d'Avéjan, fils du lieutenant-colonel du même régiment.

7 octobre. — Le 7, on apprit, par les lettres de Toulon, que la reine d'Espagne avoit pensé périr auprès d'Antibes, par la faute du capitaine de la réale d'Espagne, lequel, par une galanterie à contre-temps, avoit haussé toutes les voiles, pendant que les autres galères, à cause du gros temps, ne portoient que le trinquet, de sorte que, malgré lui, le vent l'alloit jeter sur des rochers où la galère auroit péri, sans que les galères de France lui firent tant de signaux qu'à la fin il fut obligé d'amener ses voiles, et ensuite la reine se trouvant fatiguée voulut mettre pied à terre à Antibes, où elle passa la nuit plus en repos qu'elle n'auroit fait sur sa galère, où les punaises la désoloient. Le lendemain, elle remonta sur sa galère pour continuer sa route. Le bruit couroit alors que, depuis que le roi Guillaume d'Angleterre s'étoit servi d'un certain médecin juif, qui lui avoit fait désenfler les jambes, ses autres maux en étoient augmentés considérablement.

8 octobre. — Le 8, il couroit une nouvelle toute contraire, et les gens bien instruits assuroient que ce prince étoit beaucoup mieux.

Ce matin-là, don Francisco de Guerras, envoyé extraordinaire d'Espagne pour faire compliment au Roi sur la mort de Monsieur, eut publiquement sa première audience de Sa Majesté dans son cabinet.

Il arriva ce jour-là un courrier d'Italie, par lequel on apprit que l'armée françoise travailloit à se retrancher et à se baraquer

1. Autrement le médecin hollandois qui avoit le premier mis en vogue le fameux remède de l'ipécacuana, venant du Brésil.

dans son camp, pour ôter aux ennemis l'espérance qu'ils avoient de la voir décamper la première, et que le comte de Tessé ne feroit point de siège, parce qu'il avoit trouvé toutes les troupes de Mantoue en très mauvais état par la maladie.

En ce temps-là, le marquis de Castries étoit dans une cruelle affliction à Fontainebleau, son fils unique qui avoit dix ans étant à l'extrémité d'un transport au cerveau avec une fièvre continue.

9 octobre. — Le 9, il arriva un courrier du prince de Vaudemont, par lequel on sut qu'on avoit arrêté à Naples un émissaire de l'Empereur, qu'on avoit trouvé saisi de tous les ordres de ce prince et de tous les mémoires concernant la conspiration; on ajoutoit que le marquis Sangra, un des principaux conjurés, avoit été pris, mais que le vice-roi lui avoit fait grâce et l'avoit fait mettre en liberté [1].

10 octobre. — Le 10, on sut que l'affaire des grands d'Espagne et des ducs de France étoit entièrement réglée, et qu'ils auroient respectivement les mêmes honneurs dans les deux cours, c'est-à-dire que les grands d'Espagne auroient à la cour de France les honneurs que les ducs y avoient, et que les ducs auroient à la cour d'Espagne les honneurs qu'on y accordoit aux grands. Ce matin-là, on eut des nouvelles du duc d'Enghien, et on apprit qu'il n'étoit pas entièrement hors d'affaire.

On parloit beaucoup, ce jour-là, d'une action du roi d'Espagne, où la prudence et la douceur avoient eu une égale part. Pendant qu'il faisoit son voyage vers Barcelone et que le duc de Medina-Sidonia, son grand écuyer, étoit à sa suite, le fils unique de ce duc, qui étoit resté à Madrid, y eut une affaire fâcheuse. Certain abbé voulant faire entrer une pièce de vin dans Madrid en fraude des droits du roi, les commis des bureaux des entrées s'en aperçurent et saisirent le vin. On leur dit quelque temps après qu'il appartenoit au fils du duc de Medina-Sidonia, et ils le renvoyèrent aussitôt à son hôtel, et même le principal commis y alla pour lui faire une honnêteté. Cependant le jeune duc, ayant eu avis de ce qui s'étoit passé, prit des pistolets, monta en carrosse et s'en alla au bureau des entrées. Il demanda d'abord le principal commis, et, sur ce qu'on lui dit qu'il étoit allé pour le trouver chez lui, il chanta pouilles à tous les autres et fit

1. Il n'y avoit nulle apparence que cela pût être véritable, mais bien qu'il s'étoit sauvé, comme on le sut dans la suite.

retourner son carrosse pour aller le chercher. En effet, il le trouva dans la rue, qui revenoit de son hôtel, et ayant fait arrêter son carrosse, le commis s'en approcha et lui fit toutes les honnêtetés imaginables. Mais, au lieu de s'en contenter, il le chargea d'injures, le menaça, et, dans la chaleur, lui tira un coup de pistolet dont il le blessa à mort. Les commis du bureau en allèrent porter leurs plaintes au cardinal Portocarrero, lequel, à cause de son caractère et pour d'autres considérations, n'ayant pas voulu se mêler de cette affaire, en écrivit au roi d'Espagne et l'informa de tout le détail de l'action. Le roi envoya chercher le duc de Medina-Sidonia, lui fit entendre ce que son fils avoit fait, et lui dit qu'il le faisoit juge de cette affaire, et que, pour cet effet, il se démettoit entre ses mains de son autorité royale. Le duc vouloit s'en défendre, mais le roi insista, et il fut obligé de dire son sentiment, qui étoit que son fils méritoit la mort et qu'il falloit au plus tôt lui faire couper la tête. Le roi, sans s'émouvoir, lui représenta qu'il falloit se souvenir que c'étoit son fils unique, mais le duc, plein de cette sévère générosité de sa nation, persévéra dans son avis, et il ajouta que, s'il n'y avoit pas de bourreau, il en serviroit lui-même à son fils. Le roi, continuant avec son même sang-froid, lui dit qu'il ne falloit pas pousser les choses à l'extrémité contre son fils unique, ce qui ayant fait revenir le duc à lui-même, il s'écria : « *Ah! Sire, si Votre Majesté veut lui pardonner, la plus grande grâce qu'elle peut lui faire, c'est de l'envoyer à Oran*[1] *pour y passer sa vie dans un cachot.* » Alors le roi, prenant un visage moins sévère : « *Monsieur le duc*, lui dit-il, *vous avez prononcé en juge, et moi je veux juger en père et en roi plein de clémence. Je me contente d'envoyer votre fils pour quelque temps dans vos terres.* » Le duc, transporté, se jeta aux pieds du roi et, lui embrassant les genoux, lui rendit mille fois grâces de ses bontés.

11 octobre. — Le 11, l'ambassadeur d'Espagne présenta au Roi, dans son cabinet, les ducs d'Arcos et de Baños, frères, grands d'Espagne, qui étoient ceux qui s'étoient opposés formellement à ce que les ducs eussent en Espagne les honneurs des grands, et lesquels le roi leur maître avoit par cette raison relégués en Flandre sous des titres spécieux d'honneur, étant

1. Place que les Espagnols ont sur la côte d'Afrique.

convenu d'ailleurs avec le Roi, son grand-père, que, dans quelque temps, il feroit leur raccommodement; et, pour leur faire voir plus sensiblement le tort qu'ils avoient eu, Sa Majesté ordonna le même matin au marquis de la Chaise, capitaine de la porte, de laisser entrer leurs carrosses dans la cour du château comme ceux des ducs, et, l'après-dînée, quand ils furent présentés à la duchesse de Bourgogne, ils eurent l'honneur de la baiser [1].

On sut encore que le roi Guillaume d'Angleterre avoit fait ordonner à Poussin, qui faisoit les affaires du Roi à Londres, de sortir incessamment de ses Etats, et qu'il étoit en chemin pour revenir. D'autre côté, on apprit que la reine d'Espagne, ne pouvant s'accommoder de la mer et ne voulant plus y retourner, étoit venue mettre pied à terre à Toulon, d'où elle devoit continuer son voyage jusqu'à Barcelone, passant partout *incognito* et sans aucune cérémonie.

On déclara aussi, ce jour-là, que le Roi avoit donné à Sainefontaine [2], premier enseigne des grenadiers de son régiment des gardes, la sous-lieutenance qui y vaquoit par la mort de Gédouin.

12 octobre. — Le 12, on ne parloit quasi que des différentes maladies de plusieurs personnes de la cour. Le marquis de Coislin [3] avoit pensé mourir de la dyssenterie, la maréchale de la Mothe étoit retombée dans sa jaunisse, le cardinal de Fürstenberg avoit été à l'extrémité d'une grosse fièvre, le marquis de Palaiseau [4] étoit fort mal de la dyssenterie, et la marquise de la Vrillière [5] avoit la fièvre double tierce.

On disoit alors que les révoltés de Naples, au nombre de cinq cents, s'étoient saisis d'un château dans l'Abruzze [6], et qu'on étoit allé les y assiéger, mais dans la suite cette nouvelle n'eut pas de confirmation.

Le bruit couroit encore que le prince Eugène se trouvoit fort embarrassé, parce que la disette étoit fort grande dans son camp, et qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il pût prendre des quartiers d'hiver, parce que les Vénitiens avoient envie de se

1. C'est un privilège que les ducs ont en France.
2. Gentilhomme de Picardie.
3. Fils aîné du duc de Coislin.
4. Ci-devant gouverneur du Mont-Olympe.
5. Fille de la comtesse de Mailly.
6. Une des principales provinces du royaume de Naples. La nouvelle ne se trouva pas véritable.

déclarer contre l'Empereur, connoissant la faute qu'ils avoient faite de ne se pas déclarer avant la descente de ses troupes en Italie.

L'après-dînée, le Roi n'alla pas à la chasse à son ordinaire, s'étant trouvé assez incommodé d'un dévoiement.

13 octobre. — Le lendemain, son incommodité continuant et même ayant augmenté, il ne sortit point du château et se remit au lit à six heures du soir.

On sut ce jour-là que la duchesse de Verneuil [1] étoit fort mal d'une fièvre continue et d'un transport au cerveau.

14 octobre. — Le 14, le dévoiement du Roi continua encore. Il entendit la messe dans son lit et ne se leva que sur les six heures du soir, pour aller chez la marquise de Maintenon, d'où il revint se coucher à neuf heures et demie. On apprit ce matin-là que le marquis de Palaiseau étoit mort âgé de soixante-douze ans

On sut aussi, par un courrier d'Italie, que le comte de Villiers le Morier [2], ayant été détaché avec trois cents chevaux et deux cents hommes de pied pour aller au-devant du prince de Vaudemont, qui venoit rejoindre l'armée, on l'avoit, peu de moments après, fait suivre par le comte de Vandeuil [3], aussi mestre de camp, avec un détachement tout pareil; qu'avec ces deux détachements, ils avoient joint le prince de Vaudemont, avec lequel étoit le marquis de Villars, qui venoit de Turin en chaise roulante et n'avoit pas encore joint l'armée; qu'en revenant, Villiers, qui étoit à la tête, faisant marcher devant lui cinquante hommes de pied, avoit aperçu un parti des ennemis de trois cents chevaux et de cent grenadiers, qu'il les avoit fait charger par les cinquante hommes d'infanterie, ce qui les avoit un peu surpris, mais qu'ils avoient été entièrement ébranlés par la décharge d'une autre troupe d'infanterie de cent cinquante hommes, les deux cents autres fantassins étant restés à la garde du prince de Vaudemont, qui étoit dans sa chaise; que cependant le marquis de Villars avoit monté à cheval et s'étoit mis à la tête de la cavalerie, laquelle, ayant trouvé celle des ennemis déjà ébranlée,

1. Fille du chancelier Séguier, qui avoit épousé en premières noces le duc de Sully, et ensuite le duc de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV.
2. Gentilhomme du Perche.
3. Gentilhomme de Picardie, cousin de celui qui étoit lieutenant des gardes du corps.

n'avoit pas eu de peine à la culbuter, et que, comme elle avoit un petit pont et un ruisseau derrière elle, le pont ne suffisant pas pour passer tant de gens à la fois, les cavaliers avoient été obligés de se jeter dans le ruisseau; qu'on en avoit tué deux cents, fait douze prisonniers et pris cent cinquante chevaux.

Le soir, on sut que le roi d'Espagne étoit arrivé le premier d'octobre à Barcelone, et son ambassadeur, en donnant la nouvelle au Roi, lui insinua adroitemement que le roi son maitre auroit bien voulu venir jusqu'à Perpignan, s'il avoit cru que sa personne y eût pu être en sûreté, et le Roi lui répondit qu'il avoit déjà donné des ordres pour qu'il y fût bien reçu.

15 octobre. — Le 15, on apprit que la marquise de Gesvres étoit retombée plus mal que jamais, et que tous les médecins disoient qu'elle n'en pouvoit pas revenir, sa maladie étant un ulcère dans les reins qui s'augmentoit de jour en jour.

Le soir, on sut que la duchesse du Maine étoit accouchée d'un second fils, et le duc, son époux, partit en poste pour l'aller trouver à Versailles.

16 octobre. — Le 16, les lettres de l'ordinaire d'Italie portoient que le comte de Choiseul-Chevigny [1], mestre de camp du régiment de la Reine, ayant été détaché pour aller au-devant d'un convoi, avoit trouvé les ennemis, qu'il avoit battus, mais que, comme il n'étoit pas encore rentré dans le camp, on ne savoit pas le détail de l'action.

On disoit, ce jour-là, que le Pape avoit écrit au cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, qu'ayant reconnu le roi d'Espagne pour roi, il étoit juste que ses sujets du royaume de Naples lui gardassent une exacte fidélité, et que, si Sa Sainteté ne lui en avoit pas encore donné l'investiture, ce n'étoit que par manque de certaines formalités; que le cardinal Cantelmi ayant fait publier cela dans toutes les chaires des églises, cela avoit produit un fort bon effet dans l'ésprit du peuple. On savoit d'ailleurs que le Pape faisoit faire le procès au prince de Caserte, lequel étant son vassal étoit sorti de Rome, malgré la défense expresse qu'il lui en avoit faite, pour aller se joindre aux révoltés de Naples.

On sut alors que l'évêque de Bayeux [2] étoit fort malade dans

1. Gentilhomme de Champagne qu'on appeloit Choiseul le Riche.
2. Frère du défunt président de Nesmond.

son diocèse, où il faisoit une exacte résidence, et où il se rendoit particulièrement recommandable par ses grandes aumônes.

17 octobre. — Le 17, le bruit couroit qu'on avoit commencé à couper bien des têtes à Naples [1], et que la révolte étoit apaisée, de laquelle on reçut en même temps une relation qu'on ne sera pas fâché de voir ici [2].

18 octobre. — Le 18, les lettres qu'on reçut d'Italie par un courrier exprès, portoient qu'un cavalier du régiment Dauphin, natif d'Alsace, qui avoit été pris par les Allemands et forcé de prendre parti avec eux, s'étoit sauvé de leur camp et étoit revenu à l'armée françoise, où il avoit dit au maréchal de Villeroy qu'il y avoit trois jours qu'on n'avoit donné de pain à l'armée des ennemis; que le quartier-maître de la compagnie dans laquelle il étoit, avoit dit aux cavaliers qu'il n'y avoit plus de farine que pour faire une fournée de pain; que les chevaux ne vivoient plus que de feuilles, et qu'on les alloit chercher à deux lieues au delà de Brescia, et que la plupart des officiers généraux avoient envoyé leurs équipages à Vérone pour les y faire subsister. La même lettre du maréchal de Villeroy portoit qu'il y avoit grande abondance de fourrage dans l'armée françoise, parce qu'on en avoit fait voiturer du Milanois trois cent mille rations à un lieu qui n'étoit qu'à deux lieues du camp, où on l'alloit quérir avec facilité.

On sut, ce jour-là, que la duchesse de Sully [3], la douairière, étoit fort malade à Paris, et que, comme c'étoit une rechute, on en avoit fort mauvaise opinion. On disoit aussi que la duchesse d'Aumont [4] étoit attaquée de la dyssenterie. Ce jour-là, le petit marquis de Castries commença à n'avoir plus de fièvre, et sa famille à perdre les inquiétudes où elle étoit depuis plusieurs jours.

19 octobre. — Le 19, le nonce du Pape eut une audience secrète du Roi dans son cabinet, et en sortit avec le visage assez enflammé, ce que les courtisans expliquèrent diversement chacun selon son génie.

On sut ce jour-là que le fameux Mezzo-Morto étoit mort, après avoir bien fait parler de lui en qualité de dey d'Alger et d'amiral général des flottes du Grand Seigneur.

1. Tout cela se réduisit à deux ou trois personnes un peu considérables.
2. [Voir l'appendice n° VI. — *E. Pontal.*]
3. Fille du surintendant et ministre Servien.
4. Fille aînée de la maréchale de la Mothe.

On vit arriver ce jour-là les officiers généraux de l'armée de Flandre, et le duc de Roquelaure fut le premier qui salua le Roi à son lever.

20 octobre. — Le 20, le Roi, qui avoit été deux jours sans dévoiement, en eut encore une petite attaque, peut-être pour avoir mangé un peu trop à son ordinaire, et on disoit que le marquis Sangra et trois autres des principaux conjurés de Naples avoient eu la tête coupée, et qu'on avoit pendu six de ceux du peuple.

21 octobre. — Le lendemain, le dévoiement du Roi continua, mais il ne laissa pas d'aller à la messe un peu plus tard qu'à son ordinaire.

On disoit, ce jour-là, que deux partis des Allemands avoient été battus en Italie par deux partis de François, mais on ne croyoit pas que ces deux actions fussent considérables. On remarquoit seulement la vigueur d'un officier du régiment de Rennepont, lequel ayant un petit corps de gardes de seize maitres, soutenu d'un détachement de quinze ou seize fantassins, et voyant venir à lui un parti de cinquante cuirassiers de l'Empereur, étoit allé au-devant et l'avoit chargé, et avoit été si bien secondé par l'infanterie qu'il avoit forcé les ennemis de s'enfuir, leur avoit tué un cavalier et leur en avoit pris sept.

22 octobre. — Le 22, le bruit couroit que le prince Louis de Bade avoit passé le Rhin à Neustadt avec huit mille hommes, et qu'il faisoit travailler à des lignes dans le Palatinat. Cette nouvelle étoit d'une terrible conséquence, et il falloit en attendre la confirmation.

Le même jour, on eut nouvelle que la reine d'Espagne étoit arrivée à Marseille, où elle étoit venue de Toulon sur les galères, parce qu'elle ne savoit pas encore si le Roi trouveroit bon qu'elle achevât son voyage par terre. On dit qu'elle n'étoit ni laide ni belle, qu'elle étoit petite et de jolie taille, et qu'elle avoit une vivacité surprenante.

L'après-dînée, le Roi alla courre le cerf, ne se sentant plus de son dévoiement.

23 octobre. — Le 23, on voyoit à la cour les imprimés de l'amnistie que le vice-roi de Naples avoit acccordée au nom du roi d'Espagne, non seulement aux révoltés, mais encore à toute sorte de criminels, à la réserve du prince de Macchia, du prince

de Telessia et de deux ou trois chefs de la conjuration. Le même jour, on sut que le roi d'Espagne avoit donné six cents pistoles de pension au marquis de Denonville, son sous-gouverneur et des princes ses frères, et quatre cents pistoles à Cando, ci-devant son gentilhomme de la manche.

24 octobre. — Le 24, on disoit que le comte de Tessé avoit enlevé à Castelbaldo mille sacs de blé que les Impériaux y faisoient garder, et qu'il avoit fait jeter dans l'Adige ce qu'il n'avoit pu faire emporter. Ce bruit étoit fondé sur les lettres de quelques particuliers de l'armée qui le mandoient, mais on n'en savoit rien par les généraux ni par le comte de Tessé. Les mêmes lettres portoient que soixante houssards déguisés s'étant venus mêler avec les fourrageurs pour faire leur coup, ils avoient été découverts et coupés en morceaux, à la réserve d'un, qu'on avoit renvoyé pour en porter la nouvelle aux ennemis.

On apprit, ce jour-là, que la duchesse de Montbazon [1] étoit à l'extrémité, qu'elle ne pouvoit accoucher, parce que son enfant étoit mal tourné, et que d'ailleurs elle avoit des vomissements continuels et une espèce de dyssenterie.

25 octobre. — Le 25, on commençoit à voir à la cour un placard que les rebelles de Naples avoient fait afficher, lequel étoit d'une extravagance et d'une insolence sans égales, puisque quatre d'entre eux s'établissoient de leur propre autorité comme juges souverains des droits du roi d'Espagne et de l'archiduc sur le royaume de Naples, et prononçoient hardiment en faveur de l'archiduc.

26 octobre. — Le 26, on vit arriver à la cour le comte de Tallard, dont l'armée venoit de se séparer, et il arriva un courrier de Hollande parti le 23, par lequel on apprit que le roi Guillaume d'Angleterre avoit craché beaucoup de sang, qu'on avoit été deux jours sans entrer chez lui, et que les visages paroissoient fort consternés à la Haye.

On disoit aussi que le prince Eugène avoit fait demander vingt-cinq mille planches aux Vénitiens pour faire des écuries à sa cavalerie, et la permission d'entrer dans Brescia, lui et son équipage seulement, pour y passer l'hiver.

27 octobre. — Le 27 au matin, on apprit que la duchesse de

1. Seconde fille du duc de Bouillon, qui étoit une des jolies femmes de son temps.

Bouillon, voyant que les accoucheurs assuroient qu'on ne pouvoit sauver sa fille, la duchesse de Montbazon, qu'en la faisant accoucher par force, les avoit obligés de le faire sur-le-champ, que le garçon dont elle étoit accouchée étoit mort une demi-heure après, et qu'elle s'étoit trouvée extrêmement soulagée; mais on sut, le soir, qu'après trois heures de tranquillité, les vomissements étoient revenus, et qu'elle étoit plus mal que jamais.

28 octobre. — Le 28 au matin, on sut qu'elle se portoit mieux, et le secrétaire d'État de Chamillart apporta au Roi une lettre du comte de Tessé concernant l'affaire des blés enlevés aux Impériaux. Elle portoit que le comte de Tessé ayant détaché pour cette entreprise un lieutenant de dragons espagnols avec trente de ses dragons, et cinquante grenadiers françois commandés par le capitaine de grenadiers du troisième bataillon de la Marine et par celui du troisième bataillon des Vaisseaux, ils avoient passé l'Adige et l'Adigette, et, étant arrivés à ....., où étoient les magasins des ennemis, ils avoient commencé par en assurer les habitants qu'ils ne leur feroient point de mal, pourvu qu'ils demeurassent paisiblement dans leurs maisons; que les meuniers et autres habitants leur avoient montré les six magasins où étoient les blés, lesquels n'avoient été gardés que par douze soldats allemands, qui avoient pris la fuite, et qu'ils avoient trouvé dans chacun de ces magasins vingt-quatre mille sétards de blé, et que ces vingt-quatre mille sétards à la mesure du pays pouvoient faire dix mille grands sacs à la mesure de France; qu'ils avoient fait jeter presque tout le blé dans la rivière, et qu'ils avoient fait piller le reste par les habitants des lieux. La même lettre portoit encore que le comte de Tessé avoit envoyé une troupe de bandits de ce pays-là, commandés par un garde du duc de Mantoue, pour aller en faire autant à Castelbaldo et à la Badia, où les ennemis avoient aussi des magasins de blés.

On reçut aussi, le même matin, une lettre du maréchal de Villeroy, par laquelle il mandoit qu'il avoit envoyé toute la cavalerie de son aile droite au fourrage avec des mousquetons, ne lui donnant qu'une légère escorte commandée par le comte d'Estrade [1], colonel de dragons; que le marquis de Chémerault, maréchal de camp de jour, ayant disposé son fourrage et posté son es-

1. Petit-fils du défunt maréchal d'Estrade.

corte, quatre cents chevaux des ennemis qui étoient embusqués, la voyant si foible, étoient venus tomber sur les fourrageurs, lesquels en même temps étant montés à cheval et ayant mis le mousqueton haut, les ennemis avoient reconnu que leur partie étoit mal faite et avoient commencé à fuir à toute bride; qu'on les avoit poursuivis, qu'on en avoit tué cent soixante sur la place, fait vingt-huit prisonniers et ramené quatre-vingts chevaux.

Ce fut encore le même matin que les envoyés de Saxe-Gotha et de Brunswick-Wolfenbuttel eurent conjointement une audience publique du Roi dans son cabinet, dans laquelle ils lui rendirent compte du résultat de l'assemblée de Francfort et lui demandèrent sa protection pour les princes de l'Empire [1].

29 octobre. — Le 29, on assuroit que la duchesse de Montbazon se portoit de mieux en mieux, et que le roi Guillaume d'Angleterre devoit ce jour-là même passer de Hollande en Angleterre; mais on remarquoit une chose bien extraordinaire, qui étoit que le yacht qu'il devoit monter dans son passage, en passant auprès de Flessingue, avoit tout d'un coup été abimé dans la mer par un coup de vent, quoique les yachts soient de tous les vaisseaux ceux qui tiennent le mieux à la mer.

Le même jour, les lettres d'Italie portoient qu'on avoit pris aux ennemis un pont dont le passage leur étoit extrêmement commode, et fort incommode à l'armée de France, par les fréquentes courses qu'il leur donnoit le moyen de faire; qu'on leur avoit rompu ce pont, et qu'on y avoit fait un retranchement; qu'un capitaine de houssards étant venu le reconnoître avoit été blessé et amené dans le camp, où il étoit mort peu d'heures après. On sut aussi que Bouchu [2], intendant de Dauphiné, avoit eu ordre de passer à l'armée d'Italie pour y faire la fonction d'intendant, sans néanmoins que d'Esgrigny fût rappelé.

On apprit encore que le vieux Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, avoit obtenu du Roi de faire passer sa pension de trois mille livres sur la tête de son fils. Mais une nouvelle bien plus surprenante fut celle qu'on apprit en ce temps-là au sujet de Salis

1. C'est-à-dire pour ceux qui n'étoient pas dans les intérêts de l'Empereur, et qui combattoient le dixième électorat.

2. C'étoit un homme très capable de bien faire son métier, et qui avoit déjà servi dans le même poste pendant la dernière guerre en Italie sous le maréchal de Catinat, mais il étoit fort incommodé de la goutte.

l'aîné, capitaine dans le régiment des gardes suisses, lequel étoit depuis longtemps dans son pays. On sut donc que le Roi ayant eu avis qu'il avoit traité avec l'Empereur pour vingt-cinq mille écus, se chargeant de faire déclarer les Grisons contre la France et l'Espagne, Sa Majesté l'avoit chassé et avoit donné sa demi-compagnie à son frère, qui en avoit l'autre moitié [1]. Les lettres de Suisse portoient aussi en ce temps-là qu'il étoit arrivé un grand démêlé entre les Grisons catholiques et les Grisons protestants; que les deux partis avoient pris les armes, mais que cette affaire avoit été accommodée par les soins des ministres de France et d'Espagne, malgré l'envoyé de l'Empereur, qui faisoit tout son possible pour exciter le désordre.

Ce jour-là, le duc de Bourgogne fut attaqué d'un dévoiement, mais qui ne dura que peu de jours, et on apprit que le gouverneur d'Orange avoit disparu tout d'un coup, et qu'il avoit emporté avec lui tous ses effets.

30 octobre. — Le 30, on apprit que l'évêque de Sarlat, de la maison de Beauvau, et l'abbesse de Saintes, sœur du duc de Lauzun, étoient morts de maladie, l'un dans son diocèse et l'autre dans son couvent.

Le bruit couroit, ce jour-là, qu'on alloit faire repartir les officiers généraux de l'armée d'Allemagne, peut-être parce qu'on savoit que le prince de Bade faisoit travailler en diligence à faire construire un fort auprès de Manheim, contre la foi du traité de paix, qui interdisoit à l'Empereur et aux princes d'Allemagne la faculté de faire rien fortifier en deçà du Rhin.

On sut aussi, par des lettres d'Italie, le détail de la dernière action où commandoit le marquis de Chémerault; que le parti des ennemis n'avoit été que de trois cents chevaux; que l'escorte des fourrageurs françois n'étoit que de pareil nombre; qu'aussitôt que les ennemis avoient paru, elle les avoit chargés et culbutés; qu'ensuite les fourrageurs étoient venus, et qu'on avoit tué plus de deux cents hommes des ennemis.

31 octobre. — Le 31, il arriva à Fontainebleau un courrier de Hollande, d'où il étoit parti le 28, et qui apportoit pour nou-

1. Comme il y avoit fort longtemps qu'il ne venoit point à la cour et que la compagnie de deux cents hommes étoit fort mal entretenue, le Roi lui en avoit ôté la moitié et l'avoit donnée à son frère, lequel l'entretenoit en fort bon état; le Roi lui donna encore l'autre moitié en cette occasion.

déclarer contre l'Empereur, connoissant la faute qu'ils avoient faite de ne se pas déclarer avant la descente de ses troupes en Italie.

L'après-dînée, le Roi n'alla pas à la chasse à son ordinaire, s'étant trouvé assez incommodé d'un dévoiement.

13 octobre. — Le lendemain, son incommodité continuant et même ayant augmenté, il ne sortit point du château et se remit au lit à six heures du soir.

On sut ce jour-là que la duchesse de Verneuil [1] étoit fort mal d'une fièvre continue et d'un transport au cerveau.

14 octobre. — Le 14, le dévoiement du Roi continua encore. Il entendit la messe dans son lit et ne se leva que sur les six heures du soir, pour aller chez la marquise de Maintenon, d'où il revint se coucher à neuf heures et demie. On apprit ce matin-là que le marquis de Palaiseau étoit mort âgé de soixante-douze ans

On sut aussi, par un courrier d'Italie, que le comte de Villiers le Morier [2], ayant été détaché avec trois cents chevaux et deux cents hommes de pied pour aller au-devant du prince de Vaudemont, qui venoit rejoindre l'armée, on l'avoit, peu de moments après, fait suivre par le comte de Vandeuil [3], aussi mestre de camp, avec un détachement tout pareil; qu'avec ces deux détachements, ils avoient joint le prince de Vaudemont, avec lequel étoit le marquis de Villars, qui venoit de Turin en chaise roulante et n'avoit pas encore joint l'armée; qu'en revenant, Villiers, qui étoit à la tête, faisant marcher devant lui cinquante hommes de pied, avoit aperçu un parti des ennemis de trois cents chevaux et de cent grenadiers, qu'il les avoit fait charger par les cinquante hommes d'infanterie, ce qui les avoit un peu surpris, mais qu'ils avoient été entièrement ébranlés par la décharge d'une autre troupe d'infanterie de cent cinquante hommes, les deux cents autres fantassins étant restés à la garde du prince de Vaudemont, qui étoit dans sa chaise; que cependant le marquis de Villars avoit monté à cheval et s'étoit mis à la tête de la cavalerie, laquelle, ayant trouvé celle des ennemis déjà ébranlée,

1. Fille du chancelier Séguier, qui avoit épousé en premières noces le duc de Sully, et ensuite le duc de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV.
2. Gentilhomme du Perche.
3. Gentilhomme de Picardie, cousin de celui qui étoit lieutenant des gardes du corps.

n'avoit pas eu de peine à la culbuter, et que, comme elle avoit un petit pont et un ruisseau derrière elle, le pont ne suffisant pas pour passer tant de gens à la fois, les cavaliers avoient été obligés de se jeter dans le ruisseau; qu'on en avoit tué deux cents, fait douze prisonniers et pris cent cinquante chevaux.

Le soir, on sut que le roi d'Espagne étoit arrivé le premier d'octobre à Barcelone, et son ambassadeur, en donnant la nouvelle au Roi, lui insinua adroitemement que le roi son maître auroit bien voulu venir jusqu'à Perpignan, s'il avoit cru que sa personne y eût pu être en sûreté, et le Roi lui répondit qu'il avoit déjà donné des ordres pour qu'il y fût bien reçu.

15 octobre. — Le 15, on apprit que la marquise de Gesvres étoit retombée plus mal que jamais, et que tous les médecins disoient qu'elle n'en pouvoit pas revenir, sa maladie étant un ulcère dans les reins qui s'augmentoit de jour en jour.

Le soir, on sut que la duchesse du Maine étoit accouchée d'un second fils, et le duc, son époux, partit en poste pour l'aller trouver à Versailles.

16 octobre. — Le 16, les lettres de l'ordinaire d'Italie portoient que le comte de Choiseul-Chevigny [1], mestre de camp du régiment de la Reine, ayant été détaché pour aller au-devant d'un convoi, avoit trouvé les ennemis, qu'il avoit battus, mais que, comme il n'étoit pas encore rentré dans le camp, on ne savoit pas le détail de l'action.

On disoit, ce jour-là, que le Pape avoit écrit au cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, qu'ayant reconnu le roi d'Espagne pour roi, il étoit juste que ses sujets du royaume de Naples lui gardassent une exacte fidélité, et que, si Sa Sainteté ne lui en avoit pas encore donné l'investiture, ce n'étoit que par manque de certaines formalités; que le cardinal Cantelmi ayant fait publier cela dans toutes les chaires des églises, cela avoit produit un fort bon effet dans l'esprit du peuple. On savoit d'ailleurs que le Pape faisoit faire le procès au prince de Caserte, lequel étant son vassal étoit sorti de Rome, malgré la défense expresse qu'il lui en avoit faite, pour aller se joindre aux révoltés de Naples.

On sut alors que l'évêque de Bayeux [2] étoit fort malade dans

1. Gentilhomme de Champagne qu'on appeloit Choiseul le Riche.
2. Frère du défunt président de Nesmond.

doit que ce seroit à peu près en ce temps-là qu'il recevroit la réponse d'un courrier qu'il avoit envoyé à l'Empereur.

On disoit aussi que le prince de Vaudemont étoit allé à Milan, pour travailler à procurer au plus tôt à l'armée des Couronnes tous les rafraîchissements possibles, et qu'il mandoit qu'on lui écrivoit qu'on avoit encore enlevé aux ennemis deux ou trois magasins.

Le bruit couroit le même jour que le Roi vendoit quelques régiments à l'électeur de Cologne, pour ne pas donner d'ombrage aux princes d'Allemagne. Cependant on disoit que le Royal de cavalerie, le Général des dragons et celui de dragons du Roi marchaient de ce côté-là, lesquels n'étoient pas des régiments que le Roi pût vendre.

3 novembre. — Le 3, on apprit que, le soir précédent, il étoit arrivé deux courriers au comte de Pontchartrain, dont l'un avoit vu partir le comte d'Estrées de Cadix avec cinq gros vaisseaux pour aller à Naples; l'autre venoit de Lisbonne, où il avoit laissé l'escadre du comte de Châteaurenaud en très bon état.

Le même jour, on apprit, par les lettres de Barcelone, que les galères de Naples y étoient arrivées le 24, que c'étoit par elles que le roi d'Espagne avoit appris que la reine son épouse venoit par terre, et qu'ainsi les mesures qu'elle avoit prises pour arriver plus tôt et plus sûrement n'avoient pas été justes, puisqu'elle seroit arrivée plus tôt si elle étoit restée sur les galères, et qu'elle auroit été aussi plus tôt mariée; qu'elle devoit avoir passé les fêtes de la Toussaint à Perpignan, où le roi devoit venir au-devant d'elle; qu'il devoit la conduire de là à Girone, où il avoit résolu de consommer son mariage; ensuite retourner à Barcelone pour y tenir les États de la province, et puis passer à Saragosse, pour s'y faire couronner avec la reine et y tenir les États d'Aragon, et ensuite continuer sa route vers Madrid et y arriver au plus tôt à Noël.

Les mêmes lettres ajoutoient qu'on envoyoit à Naples, par les galères, quelque mauvaise infanterie et quelque cavalerie démontée, et que le roi avoit fait la revue de quatre mille hommes de la province, qui pourroient devenir bons s'ils étoient bien disciplinés; que le comte de Marsin s'y donnoit beaucoup de peine, mais qu'il y trouvoit des obstacles, les vice-rois et les commissaires ne voulant pas qu'il entrât dans un si grand détail, ni qu'on les

éclairât de si près. D'ailleurs on avoit nouvelle que le prince Louis de Bade avoit laissé huit cents paysans au delà du Rhin, pour travailler aux lignes qu'il faisoit faire entre Neustadt et Kreuznach, et qu'il avoit repassé cette rivière, sans marquer quels pouvoient être ses desseins.

Du côté d'Angleterre, on ne parloit que des adresses insolentes qu'on faisoit dans toutes les provinces contre la reconnoissance du nouveau roi d'Angleterre, du passage du roi Guillaume et du radoubement des dix vaisseaux du contre-amiral Weston, qui avoit été obligé de relâcher à Cork et à Kinsale.

4 novembre. — Le 4, on sut, par un autre courrier de Cadix, que le comte de Châteaurenaud avoit laissé la rivière de Lisbonne en état de ne rien craindre, et qu'il étoit passé à Cadix avec douze vaisseaux du Roi, pour y commander en l'absence du comte d'Estrées, et que dans sa route il avoit rencontré des vaisseaux anglois et hollandois, qui avoient fait leur devoir en rendant l'honneur dû aux vaisseaux de France et d'Espagne.

Le même jour, on apprit, par un courrier d'Italie, que les deux armées étoient toujours dans la même situation, que celle de France avoit imposé silence aux ennemis, et que ces aventuriers ne sortoient plus de leurs retranchements que par partis bleus [1]. Du côté de Rome, on apprenoit que l'abbé de la Trémoïlle [2] étoit allé en poste à Venise, et on attendoit l'effet de son voyage avec impatience. On disoit aussi que le Pape faisoit mine d'être touché de la misère de l'État vénitien, et que Sa Sainteté ne vouloit plus souffrir que les armées y restassent, mais on doutoit beaucoup de sa fermeté, et comme il refusoit encore l'investiture du royaume de Naples au roi d'Espagne, on s'imaginoit toujours qu'il rouloit des desseins dans sa tête.

Le bruit couroit cependant que l'affaire de Cologne avoit été mise en accommodement par l'entremise des princes du voisinage, lesquels avoient fait ouvrir les yeux aux chanoines; qu'ils avoient remercié les Hollandois, lesquels étoient déjà en chemin pour aller envahir toutes les places de l'évêque, et que, par cette

1. Ce sont des partis de voleurs sortis des armées sans congé, et ils ont pris le titre de partis bleus de ce que ceux qui vont ainsi en partis en Flandre se mettent des jarretières bleues, comme les paysannes du pays.

2. Fils du défunt duc de Noirmoutier, qui étoit depuis longtemps à Rome en qualité d'auditeur de rote.

raison, les troupes françoises qui avoient marché au secours de l'électeur remarchoient vers les quartiers d'hiver qui leur avoient été destinés. On ajoutoit que la sagesse du Roi avoit trouvé le moyen de faire retirer le prince de Bade, et que les princes, ses voisins, lui avoient marqué qu'il ne les obligeoit pas de les sacrifier à la haine particulière de l'Empereur, et de les engager dans une guerre sanglante, dans laquelle ils n'avoient aucun avantage à espérer, mais tout à craindre.

On apprit, ce jour-là, que Crèvecœur [1], président à mortier du parlement de Paris, étoit mort à sa maison de campagne, laissant à la comtesse de Tonnerre, sa sœur, plus de cent mille livres de rente.

On sut encore que le Roi avoit ordonné une augmentation de cinq maîtres par compagnie de gendarmerie et de cavalerie, de cinq hommes par compagnie de dragons, et de dix maîtres par compagnie de carabiniers, ce qui consternoit fort les capitaines de cavalerie.

Le même jour encore, on reçut, par les lettres de la Haye du 31 octobre et du 1er de novembre, des avis de la continuation de la maladie du roi d'Angleterre. Elles portoient qu'il ne voyoit plus personne depuis son arrivée, qu'il ne parloit point d'affaires et ne donnoit aucune audience, que le seul pensionnaire Heinsius avoit ses entrées chez lui deux fois par jour, et qu'on ne savoit point certainement l'état où il étoit, mais qu'on disoit que sa poitrine se remplissoit d'eau, que l'hydropisie se formoit et qu'on lui amenoit de tous côtés des médecins empiriques [2].

5 novembre. — Le 5, on disoit que le comte de Châteaurenaud avoit ordre de pourvoir aux fortifications et à la sûreté de Cadix et de l'entrée de la rivière de Lisbonne, et qu'il avoit une autre commission qui n'étoit pas moins importante, c'est-à-dire de veiller sur les mouvements des Anglois et des Hollandois, et sur la route des galions d'Espagne; qu'il tenoit vingt-huit vaisseaux prêts à mettre à la voile, et qu'au premier avis du cheva-

1. Fils du défunt Mennevillette, secrétaire des commandements de feu Monsieur, frère du Roi, qui s'étoit enrichi à être trésorier général du clergé. Celui-ci avoit épousé la fille de Harlay, conseiller d'État, gendre du chancelier Boucherat, de laquelle n'ayant point d'enfants, sa sœur, la comtesse de Tonnerre, héritoit de tous ses grands biens.

2. Il falloit qu'il fût bien malade, si néanmoins cette nouvelle étoit véritable.

lier de Coëtlogon, qui conduisoit la flotte avec douze vaisseaux, il devait l'aller joindre et combattre Bembouck, s'il se mettoit en devoir d'attaquer les vaisseaux espagnols.

6 novembre. — Le 6, les lettres de Vienne portoient que l'archiduc étoit fort mal d'une esquinancie, et qu'il avoit été saigné trois fois en un jour. On sut, le même jour, que la vieille comtesse d'Hautefort [1] était morte, que l'abbé de Pompadour [2] étoit extrêmement malade, et que le mal de la marquise de Gesvres avoit tellement augmenté qu'on n'espéroit plus qu'elle pût guérir. On disoit aussi que le duc de la Feuillade épousoit certainement Mlle de Chamillart, et que cela se déclareroit au premier jour.

7 novembre. — Le 7, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on sut que le comte Fouère, premier gentilhomme de la chambre du duc de Bavière, qui devoit traiter des affaires secrètes, étoit arrivé à la cour dans le dessein d'y passer trois mois. On ne doutoit plus alors que la prudence du Roi n'eût trouvé le moyen de ménager l'accommodement de l'électeur de Cologne avec son chapitre, et qu'ainsi Sa Majesté n'eût évité le piège que l'Empereur et le prince d'Orange lui avoient tendu pour ébranler le corps germanique. On apprit encore, le même jour, que le duc de Molez, ambassadeur d'Espagne auprès de l'Empereur, qui étoit resté hors de Vienne depuis que ce prince l'en avoit chassé, avoit été arrêté prisonnier contre le droit des gens, l'Empereur le voulant faire servir de représailles pour le baron de Chassinet, lequel avoit été arrêté à Naples pour en avoir fomenté la révolte.

8 novembre. — Le 8, les lettres particulières de Hollande portoient que le prince d'Orange se portoit un peu mieux. Cependant, comme on ne mandoit plus qu'il passât en Angleterre, on soupçonnoit, par des avis secrets, qu'il étoit toujours en grand danger.

On apprit, ce jour-là, que le marquis de Bissy [3], lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et commandant pour Sa Majesté dans les Trois-Evêchés, étoit mort à Metz,

1. Mère d'une infinité d'enfants dont le comte d'Hautefort et le marquis de Surville étoient les aînés.

2. Frère du défunt marquis de Pompadour, chevalier de l'Ordre, qui étoit un seigneur limousin.

3. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit servi avec beaucoup de réputation.

regretté de tout le monde. On sut encore que Mme de Chamillart [1] avoit la fièvre, que la marquise de Villiers [2] avoit la dyssenterie, et que la jeune marquise de Saint-Hérem [3] s'en étoit retournée malade à Paris.

Le même jour, on apprit que l'archiduc se portoit mieux, et que le comte Guy de Staremberg s'en retournoit en Italie, avec de l'argent et des ordres précis de l'Empereur au prince Eugène d'hiverner en Italie, à quelque prix que ce fût; que le prince de Bade avoit mis des troupes dans tous les endroits du Spirbach [4] où il en avoit pu mettre, et que l'Empereur proposoit aux cercles de Souabe et de Franconie de se joindre à celui d'Autriche.

On apprit aussi, par les lettres d'Italie du 28 octobre, que le maréchal de Catinat ayant eu avis que les ennemis avoient de gros magasins de fourrages dans le village de Civita, qui étoit entre Pont-Oglio et leur droite, à une portée de mousquet de leur camp, il y étoit marché avec trois mille hommes, qu'il avoit postés pour pouvoir s'opposer aux ennemis, s'ils venoient pour empêcher son entreprise, et qu'après cela il avoit fait emporter tous les fourrages par neuf cents hommes qu'il avoit commandés exprès, sans que les ennemis osassent l'inquiéter; que le prince Eugène, enragé de cet affront, avoit voulu aussi enlever un reste de fourrage qui étoit à la droite de l'armée des Couronnes, mais que le maréchal de Villeroy, en ayant été averti, y avoit envoyé deux à trois mille hommes pour l'en empêcher, et que les Allemands, voyant les François en bon ordre, avoient pris le parti de se retirer; que le comte de Montrevel [5] et le chevalier de Forbin [6], capitaines de cavalerie, s'étant détachés avec quinze maîtres, avoient chargé une de leurs troupes, beaucoup plus forte qu'eux, qu'ils avoient renversée, et de laquelle le comte avoit tué de sa main plusieurs cavaliers, mais que, s'étant trop avancés, le comte avoit été tué et le chevalier blessé et fait prisonnier avec deux cavaliers.

1. Femme du contrôleur général, secrétaire d'État et ministre d'État de Chamillart. Elle étoit de la famille des le Rebours de Paris.
2. Fille du défunt marquis de Brinon de la maison de Sauveterre.
3. Fille d'un homme d'affaires.
4. C'est tout le pays des environs de Spire.
5. C'étoit l'aîné de la maison, et son père, qui étoit brigadier de cavalerie, avoit été tué à Nerwinde.
6. Gentilhomme de Provence, qui étoit capitaine de cavalerie.

9-11 novembre. — Le 9, quelques lettres d'Italie portoient qu'un espion du maréchal de Villeroy étoit allé trouver le prince Eugène, et lui avoit fait confidence que les François avoient quatre mille sacs de farine dans un certain endroit qu'il lui nomma, lesquels étoient gardés par fort peu de monde; que, comme jusqu'alors les espions avoient été fidèles au prince Eugène, il avoit facilement donné créance au rapport de celui-là, et qu'il avoit envoyé mille deux cents chevaux pour enlever ces farines; qu'en y arrivant, ils avoient trouvé deux cents chevaux françois, qui avoient ordre de faire leur décharge et de s'enfuir à bride abattue, pour aller se rallier derrière un gros de cavalerie et d'infanterie qui étoit embusqué; que la chose avoit été bien exécutée, et que les deux cents chevaux ayant fait brusquement leur retraite, après avoir fait leur décharge, avoient été poursuivis chaudement par les Allemands, lesquels, étant venus donner dans l'embuscade, avoient essuyé une furieuse décharge de l'infanterie, et avoient été ensuite rudement chargés par la cavalerie.

Les mêmes lettres portoient encore que les Allemands avoient brûlé plusieurs gros villages aux Vénitiens et qu'ils avoient fait pendre un de leurs capitaines, par droit de représailles de ce que les Vénitiens ayant demandé justice de sept ou huit cavaliers allemands qui avoient fait de grands désordres dans l'État de Venise, et le prince Eugène les leur ayant abandonnés pour en faire eux-mêmes la justice, ils les avoient tous fait pendre impitoyablement.

Le même jour, on eut nouvelle que la reine d'Espagne étoit arrivée à Barcelone le 3, ayant fait une extrême diligence pour y aller joindre le roi d'Espagne qui l'y attendoit, et que le marquis Salviati, envoyé du grand duc, étoit extrêmement malade à Paris d'un rhumatisme.

On avoit eu avis, dès le 8, que le prince d'Orange, se croyant un peu mieux, s'étoit fait porter à l'assemblée par quatre hommes; qu'il avoit vu achever les affaires préparées, que l'état de guerre étoit arrêté, et que, le 4, il avoit fait partir ses équipages, et qu'il prétendoit partir le 5, malgré les oppositions des médecins, auxquels il avoit répondu qu'il lui étoit indifférent de mourir en Hollande ou en Angleterre. Mais, le 10, on sut qu'il n'étoit pas parti, et qu'il étoit encore, le 5, réduit à garder le lit, et, le 11,

on publioit qu'il se portoit mieux, et qu'il avoit assisté à l'assemblée avec plus de liberté d'esprit et de corps que ne disoient les comtes d'Avaux, de Briord et de Bonrepos [1].

Le même jour, on sut, par les lettres d'Italie, que les ennemis ne sortoient plus de leur camp, étant uniquement occupés à se retrancher et à se baraquer, suivant l'ordre de l'Empereur; qu'une redoute gardée par cinquante François avoit été attaquée pendant la nuit par deux cents cuirassiers, mais que les deux partis, par une terreur panique, ou par d'autres raisons, s'étoient retirés chacun de leur côté presque dans le même temps; qu'un sergent françois et trois soldats, y étant revenus avant le jour et y étant entrés, en étoient venus donner avis, et qu'on y avoit envoyé cent hommes; que, le jour étant venu, on avoit vu un officier et cinq cuirassiers morts et quatre blessés, lesquels avoient conté comme l'affaire s'étoit passée et comment la frayeur avoit obligé leurs camarades à les abandonner. On parloit beaucoup, en ce temps-là, de la grossesse prétendue de la duchesse de Bourgogne, mais on n'osoit encore l'assurer positivement.

Ce fut encore le même jour que le secrétaire d'État de Chamillart déclara que l'intention du Roi étoit qu'on travaillât incessamment à l'augmentation de toute la cavalerie; que Sa Majesté alloit y remettre des cornettes, choisissant, pour ces emplois, des lieutenants réformés auxquels elle conservoit la paye de lieutenant. On eut aussi des nouvelles certaines de la jonction du comte de Châteaurenaud avec le marquis de Nesmond, et de leur départ pour l'île de Madère, ce qu'on avoit jugé si nécessaire qu'on attendoit avec une extrême impatience d'en apprendre l'exécution. On sut aussi que Poissy, fils du président de Maisons et son survivancier, avoit supplié le Roi de vouloir lui conserver son rang devant celui auquel Sa Majesté donneroit l'agrément pour la charge du défunt président de Crêvecœur.

On disoit encore que les Vénitiens assembloient des troupes de tous côtés, qu'ils avoient fait venir des Albanois, des Épirotes et des Morlaques, et qu'ils payoient régulièrement leurs troupes, pour n'être pas trahis; mais qu'ils auroient bien de la peine à se tirer des griffes de l'Empereur, qui commençoit déjà à leur faire des procès sur les moindres choses.

1. Qui devoient avoir de bonnes nouvelles, ayant été tous trois ambassadeurs en Hollande.

12 novembre. — Le 12, le comte de Louville [1] arriva à la cour, et, ayant été conduit sur les huit heures du soir chez la marquise de Maintenon par le marquis de Torcy, il apprit au Roi que le mariage du roi d'Espagne avoit été consommé le 3 à Figuières, que, le 4, on y avoit séjourné, et que, le 5, on étoit retourné à Girone; que les femmes piémontoises de la reine, qu'on avoit voulu congédier dès Perpignan, et qui avoient demandé en grâce d'aller jusqu'au lieu où le mariage seroit consommé, avoient eu l'imprudence de laisser tomber exprès tous les plats du service du souper qu'elles portoient, de sorte que le roi et la reine n'avoient rien eu à manger, ce qui avoit obligé le roi de les chasser sur-le-champ et de les renvoyer en leur pays.

Du côté d'Italie, on apprit que mille cinq cents Allemands, commandés par le jeune prince de Vaudemont, ayant passé l'Adda, avoient surpris dans leurs lits quatre cents cavaliers ou dragons espagnols, qui étoient dans un château avec aussi peu de précautions que s'il n'y avoit point eu de guerre, qu'ils les avoient tous tués et amené leurs chevaux. On sut encore que mille sept cents louis d'or que Pléneuf [2] envoyoit à quelques-uns de ses commis avoient été enlevés par les ennemis.

13 novembre. — Le 13, on assuroit que le prince de Bade n'alloit point en Hollande pour y commander, comme on l'avoit débité quelques jours auparavant, mais qu'on parloit beaucoup du jeune prince de Nassau pour remplir la place de stathouder; que les États prenoient soin de son éducation, et même qu'ils lui avoient donné un gouverneur, malgré la princesse, sa mère, dont toutes les raisons n'avoient point été écoutées.

Cependant on ne parloit presque plus de la maladie du prince d'Orange, parce qu'on savoit qu'il avoit fait le 4 dans l'assemblée des États-Généraux un long discours contre la France, et qu'il s'étoit engagé à de puissants secours de la part de l'Angleterre, promettant qu'elle fourniroit cinquante mille hommes et beaucoup de vaisseaux; qu'il avoit déclaré qu'il ne passoit en Angleterre que pour engager le Parlement à l'exécution de ses projets;

1. Qui avoit été gentilhomme de la manche du duc d'Anjou avant qu'il fût roi d'Espagne, et qui avoit eu permission de le suivre dans son royaume et qui avoit grande part aux affaires.

2. Berthelot de Pléneuf, homme d'affaires qui avoit entrepris les vivres d'Italie.

qu'un jour il faisoit partir ses équipages, et que, le lendemain, il les contremandoit, disant que le vent étoit contraire, et que cependant il recevoit des courriers de toutes parts, et qu'on étoit persuadé qu'il travailloit à bouleverser tout dans Cologne, dans Mayence, dans le Palatinat et ailleurs, et qu'il vouloit, à quelque prix que ce fût, commencer la guerre, afin d'avoir de nouveaux prétextes de persécuter son parlement, lequel pourroit enfin succomber à tant de différentes tentatives. On assuroit néanmoins que la plupart des membres de ce parlement persévéroient dans le désir de conserver la paix et de ne point consentir à la guerre, et que, quand on leur parloit des pouvoirs qu'ils avoient donnés au prince d'Orange pour signer des traités avec toutes les nations, et qu'en vertu de ces pouvoirs il venoit d'en faire un avec l'Empereur, ils répondoient qu'ils avoient à la vérité donné des pouvoirs de traiter pour la sûreté de l'Angleterre et pour la défensive, mais qu'on ne trouveroit jamais qu'ils eussent donné aucun pouvoir pour traiter de l'offensive; que l'Angleterre étoit ruinée de la dernière guerre, qu'elle n'avoit besoin que de repos, et qu'ils ne consentiroient point à une rupture qui ne pouvoit être que désavantageuse au royaume. Ces sentiments paroissoient très raisonnables et très bien fondés, mais on appréhendoit que ceux qui les avoient n'eussent pas la force de les soutenir; de même que l'on craignoit que les Vénitiens n'eussent pas la force de soutenir la demande qu'ils avoient faite à l'Empereur de faire sortir ses troupes de dessus leurs terres, et la protestation qu'ils avoient faite que celui des deux partis qui les refuseroit se trouveroit mal d'avoir attiré contre lui l'armée qu'ils assembloient, et des courses que feroient contre lui les peuples de la république, auxquels elle avoit donné la permission de prendre les armes.

On disoit cependant qu'Orry avoit fait voir au Roi le plan du règlement qu'il avoit fait pour les finances d'Espagne, mais qu'il s'excusoit de se charger de l'exécution, et qu'il étoit d'avis qu'on en chargeât quelques Espagnols éclairés, parce que cette entreprise étoit délicate avec une nation aussi difficile que celle-là, dont elle pouvoit attirer l'indignation, principalement si elle se trouvoit conduite par des François.

Ce jour-là, le mariage du duc de la Feuillade avec Mlle de Chamillart fut déclaré, et les courtisans n'en furent point surpris, car ils le savoient depuis longtemps, et ils surent en même temps

que celui qu'on avoit proposé pour la cadette avec le comte de Montfort [1] n'avoit pas réussi, et qu'on parloit à sa place du comte de Quintin [2].

14 novembre. — Le 14, le Roi, après avoir dîné à son petit couvert, partit à dix heures et demie du matin de Fontainebleau avec la duchesse de Bourgogne, Madame, la duchesse d'Orléans, la duchesse de Bourbon et la duchesse du Lude, et s'en vint coucher à Sceaux.

On sut, ce jour-là, que le prince d'Orange n'étoit pas encore parti le 10 et qu'il étoit toujours en très mauvais état.

15 novembre. — Le 15, le Roi séjourna à Sceaux, où il se promena beaucoup dans les jardins, et où le duc du Maine donna quelques petits divertissements à la duchesse de Bourgogne.

16 novembre. — Le 16, le Roi partit de Sceaux après son dîner, et il vint à Versailles, où il admira la magnificence de son appartement, et dit qu'il étoit trop beau pour son âge.

17 novembre. — Le 17, on croyoit absolument que la duchesse de Bourgogne fût grosse, mais cette nouvelle n'étoit pas si certaine que celle du départ du prince d'Orange, car on avoit nouvelle qu'il s'étoit embarqué le 14, se faisant porter par deux Suisses; et quelques-uns de ses favoris ayant voulu le dissuader de s'embarquer, il leur avoit répondu qu'il falloit passer ou crever. On commençoit aussi à avoir, le même jour, des copies du traité fait entre ce prince, l'Empereur et les Hollandois pour la ligue défensive [3]. Le soir, les dames de la cour eurent une grande mortification quand elles apprirent que le Roi leur avoit défendu de s'asseoir dans sa chambre.

18 novembre. — Le 18 au matin, Palmquist, résident de Suède, eut une audience publique du Roi dans son cabinet, où il lui fit, de la part du roi son maître, des compliments de condoléance sur la mort de Monsieur. L'ambassadrice de Hollande vint le même matin à la toilette de la duchesse de Bourgogne prendre son audience de congé; le Roi quitta son Conseil pour y venir et baisa l'ambassadrice et sa fille, et ensuite ils allèrent prendre

1. Fils aîné du prince d'Harcourt.
2. Fils unique du maréchal de Lorge.
3. [Ce traité porte la date du 7 septembre 1701. On en trouve le texte dans le *Corps Diplomatique* de Dumont, t. VIII, 1re partie, p. 89. — *E. Pontal.*]

congé de toute la maison royale et y reçurent les mêmes honneurs. Pour l'ambassadeur, il y avoit longtemps qu'il étoit parti de Paris pour s'en retourner en Hollande; mais il avoit fait faire de très humbles excuses au Roi s'il s'en étoit allé sans prendre congé de lui, et elles avoient été très bien reçues, comme étant très légitimes, parce qu'il y avoit près d'un an qu'il étoit à la mort. Cette audience fut cause d'un accident qui arriva au duc de Châtillon, car, s'étant avancé pour se faire voir au Roi [1], sa mauvaise jambe s'embarrassa dans la queue de Mme Mansard, et il tomba la tête sur un chenet qui lui fit une grande blessure.

L'après-dînée, le roi et la reine d'Angleterre vinrent rendre au Roi la visite qu'il leur avoit faite avant que de partir pour Fontainebleau. Le roi étoit en grand manteau avec ses officiers, la reine en mante avec ses dames, et ses officiers en longs manteaux. Le roi d'Angleterre ne fut pas longtemps avec le Roi et alla faire ses visites à la famille royale, mais la reine resta une heure avec le Roi dans son cabinet.

On sut, ce jour-là, que d'Aligre [2], maître des requêtes, avoit obtenu l'agrément de la charge de président à mortier qui vaquoit par la mort du président de Crèvecœur, sur l'instante prière que le ministre le Pelletier en avoit faite au Roi, lui demandant cette grâce comme la dernière qu'il devoit lui demander de sa vie.

Il arriva, ce jour-là, un courrier d'Italie, qui rapporta que les ennemis combloient leurs lignes, remplissoient les canaux, jetoient des ponts devant eux, et qu'ils faisoient mine de vouloir attaquer l'armée des confédérés; que le prince Eugène, ayant ordre de périr plutôt que d'aller en arrière, étoit persuadé qu'un coup de témérité pourroit lui réussir; que si l'armée des confédérés décampoit la première, les Allemands ne manqueroient point de la suivre; que si les Allemands quittoient leurs postes, les confédérés les pousseroient infailliblement, et qu'ainsi il y avoit apparence qu'on entendroit bientôt parler de quelque action qui pourroit être décisive. On ajoutoit que quatre mille paysans de la vallée de Lecco, au pays de Bergame, avoient pris les armes et s'étoient retranchés dans leur vallée, sous la conduite de deux

1. Il avoit eu un coup de mousquet dans le pied au combat de Nerwinde, lequel non seulement lui affaiblissoit la jambe, mais l'avoit par la suite rendu perclus des deux bras.

2. Petit-fils du chancelier du même nom.

sénateurs et des gentilshommes du pays, et qu'ils avoient refusé du fourrage au prince Eugène, disant que les Allemands n'étoient que des pillards et des voleurs; qu'ils avoient envoyé demander du secours aux commandants des cinq bataillons de l'armée des confédérés qui étoient auprès du lac de Côme; que Planque [1], lieutenant-colonel de celui de Rouergue, écrivoit qu'on avoit fait un traité avec eux et qu'on étoit convenu des signaux pour les secourir. C'étoit là un commencement d'aigreur entre les Vénitiens et les Allemands, et d'ailleurs on savoit que le doge avoit demandé en plein sénat à l'ambassadeur de l'Empereur de faire sortir le prince Eugène des États de la République; que sa réponse avoit été qu'il ne savoit pas ce que son maître répondroit à cette proposition, mais qu'il pouvoit lui annoncer que le prince Eugène avoit ordre de rester en Italie, et que, pour le faire retirer de dessus les terres de la république, elle n'auroit qu'à joindre ses forces à celles de l'Empereur; qu'infailliblement les deux armées jointes ensemble entreroient en Milanois, et qu'ainsi les terres de Venise seroient délivrées de l'armée impériale; qu'un moment après, le doge ayant fait entrer l'ambassadeur d'Espagne et l'ayant instruit de ce que venoit de dire l'ambassadeur de l'Empereur, il avoit répliqué sur-le-champ qu'aussitôt que l'armée de l'Empereur seroit sortie d'Italie, celles des couronnes confédérées n'incommoderoient plus les terres de la république.

Le soir, on eut la confirmation de la désolation de la flotte angloise et hollandoise, qui, ayant croisé d'abord devant l'île de Madère, s'étoit depuis avancée vers les Açores. Elle étoit composée de quarante-cinq vaisseaux, lesquels avoient été tellement maltraités du gros temps que la moitié des équipages avoient été noyés ou accablés par la chute des mâts, et que tous les vaisseaux étoient absolument hors d'état de pouvoir servir. Cette nouvelle, dont les premiers avis étoient venus par Paimbeuf, avoit été confirmée par les lettres qu'on avoit reçues de Hollande et d'Angleterre, et par des gens qu'on avoit envoyés exprès sur les lieux pour en apprendre la vérité. Ainsi les galions étoient en sûreté de ce côté-là. Le comte de Châteaurenaud et le marquis de Nesmond n'avoient plus d'occasion de se signaler, et cet événement, qui ne paroissoit qu'une bizarrerie des vents et de la fortune,

1. Gentilhomme de Gascogne dont le père avoit été lieutenant-colonel du même régiment.

étoit véritablement une marque de la Providence paternelle de Dieu en faveur du roi d'Espagne.

19 novembre. — Le 19, les lettres d'Italie portoient que quatre compagnies de grenadiers, ayant passé la nuit sur le ventre aux portes de Bozzolo, s'en étoient emparés sans coup férir à la porte ouvrante; que le prince de Bozzolo n'avoit pas voulu les recevoir dans son château, et qu'il en avoit fait lever les ponts, après y avoir fait entrer trois cents paysans, mais qu'on n'auroit pas de peine à le mettre à la raison. On sut, ce jour-là, que la marquise de Moussy, de la maison de Caraman-Maillé, étoit morte de maladie à Paris dans un âge assez avancé, et que l'évêque de Die [1] étoit mort dans son diocèse.

20 novembre. — Le 20, on disoit que les Hollandois avoient fait marcher quelques régiments vers Cologne, et que, comme il arrivoit tous les jours quelque chose de nouveau vers ces côtés-là, le maréchal de Boufflers, qui avoit espéré de venir faire un tour à la cour, n'y reviendroit point de tout l'hiver, et que la maréchale seroit obligée de l'aller trouver à Bruxelles. On sut encore que le duc de Gesvres avoit remis au Roi l'appartement qu'il avoit dans le château de Versailles, marque infaillible qu'il n'avoit plus le dessein de servir auprès du Roi en qualité de son premier gentilhomme de la chambre, et qu'il en laisseroit faire les fonctions à son fils aîné, qui en avoit la survivance.

21 novembre. — Le 21, on eut le détail de la perte du régiment del Val de Fuente de dragons, réduit à soixante ou quatre-vingts hommes et à cent chevaux, et on apprit que le prince de Vaudemont faisoit faire le procès au colonel Monroy, qui n'avoit pas bien fait son devoir en cette occasion, et qu'on avoit envoyé Zurlauben [2] pour commander à Lodi. On sut aussi que c'avoit été le comte de Tessé qui, ayant eu avis que le général Vaubonne avoit jeté ses plombs sur Bozzolo, qui auroit empêché la communication du Crémonois avec le Mantouan, l'avoit prévenu, et qu'avec le consentement du prince, qui étoit de la maison de Gonzague, il y avoit mis une forte garnison. On sut encore que le nombre des paysans cantonnés dans les vallées de Lecco s'étoit augmenté

1. Il s'appeloit Pajot, et étoit d'une famille de Paris.
2. Maréchal de camp qui étoit natif de Suisse et avoit son frère actuellement capitaine dans le régiment des gardes, auquel il avoit cédé cette compagnie que le Roi vouloit lui donner.

jusqu'à sept mille, qu'ils avoient reçu avec joie un secours de six cents François, et qu'ils avoient pris pour leur général le marquis Colmenero, général de l'artillerie de Milan.

Mais on apprit en même temps que les Impériaux, bien loin de raser les haies et les retranchements qui les séparoient de l'armée des Couronnes et d'aplanir des chemins, se fortifioient au contraire vers le lac d'Isco et la ville de Brescia, résolus de périr plutôt dans leur camp que de l'abandonner; qu'ils se vantoient en vain d'avoir reçu un renfort de six mille Danois, puisqu'il n'en étoit parti que quatre mille cinq cents du Danemark, auxquels il falloit plus de trois mois pour arriver en Italie, et dont le nombre devoit beaucoup diminuer dans une si longue marche. On ajoutoit que le duc de Savoie avoit demandé qu'on fît un mouvement à la vue des ennemis, et qu'on changeât de camp, pour les empêcher de tenter quelque chose sur le Mantouan ou sur le Milanois; qu'en effet, on avoit fait quelque mouvement, mais qu'on n'avoit point changé de camp, et qu'on n'avoit point été chargé par les Allemands, comme le bruit en avoit couru.

Le même jour, la duchesse de Bourgogne se trouva avoir quelque mal au cœur, ce qui donna de grandes espérances de sa grossesse, et le Roi commença à sentir quelque attaque de goutte. Sa Majesté donna aussi à d'Argenson, lieutenant général de police de Paris, l'agrément de vendre sa charge de maître des requêtes, en lui conservant la place d'honoraire, et Sa Majesté accorda à l'évêque de Perpignan [1] l'union à son évêché de l'abbaye régulière de Notre-Dame-la-Royale, valant douze mille livres de rente.

Le même jour, le ministre le Pelletier vint en secret remercier le Roi de la bonté qu'il avoit eue d'accorder à son gendre d'Aligre la charge de président au mortier, et ensuite il s'en retourna à sa retraite, sans avoir voulu voir personne de la cour.

On sut aussi, par le comte de Louville, que la reine d'Espagne avoit fort pleuré le lendemain de ses noces [2], et qu'elle vouloit s'en retourner en Piémont, mais elle étoit encore enfant et l'on ne doutoit pas que ce petit démêlé ne s'apaisât bientôt.

1. Frère du comte de Flamanville, brigadier de cavalerie, lieutenant des gendarmes bourguignons. C'étoit un prélat très vertueux.

2. C'étoit encore une enfant qui étoit fâchée de se voir séparée de toutes les femmes qui étoient venues avec elle de son pays.

22 novembre. — Le 22 au matin, on sut que le duc de Berry avoit eu, pendant la nuit, une attaque de fièvre qui n'eut point de fâcheuses suites. On apprit aussi que la grossesse de la duchesse de Bourgogne avoit disparu, mais elle étoit assez jeune pour donner bientôt de nouvelles espérances.

Le nonce eut, ce jour-là, audience du Roi; Mayercron vint lui donner part de la naissance d'un prince fils du roi son maître, et le comte Bagliani, envoyé de Mantoue, vint prendre congé du Roi, le duc son maître lui ayant permis d'aller faire un tour en son pays pour y voir la comté dont il lui avoit fait présent. Le président Maheult, envoyé de Lorraine, vint aussi apprendre au Roi que la duchesse de Lorraine étoit accouchée à huit mois d'une princesse, laquelle étoit morte cinq jours après, et que cet accident avoit été causé par une chasse. Ce matin-là, le Roi se fit porter en chaise à sa chapelle, mais on savoit que sa goutte n'étoit point douloureuse.

Le même jour, on eut avis que le Mexique avoit reçu avec joie les ordres du roi Philippe V, qu'il l'avoit reconnu pour empereur des Indes, et que les peuples s'y croyoient en sûreté sous sa protection. Le soir, l'ambassadeur d'Espagne vint à Versailles avec les ordres du roi son maitre, pour aller faire des compliments de condoléance au roi et à la reine d'Angleterre sur la mort du feu roi, et en même temps des compliments de conjouissance au jeune roi sur son avènement à la couronne; mais comme la reine étoit à Chaillot, cette cérémonie fut remise à la huitaine. Cependant le pas que le roi d'Espagne faisoit étoit toujours très avantageux au roi d'Angleterre, et pouvoit encourager à en faire autant tous les princes qui aimoient véritablement la religion catholique.

Il arriva, ce soir-là, un courrier du cardinal de Janson venant de Rome, qui débita que l'armée des Couronnes avoit repassé l'Oglio; qu'elle étoit campée dans le Crémonois sur le bord de cette rivière, et que le maréchal de Catinat avoit été blessé au bras. Cette nouvelle mit la cour dans un grand mouvement, et le Roi envoya chez le secrétaire d'État de Chamillart savoir s'il n'étoit point arrivé quelque courrier, mais il assura qu'il n'en étoit arrivé aucun. On sut aussi que, le même jour, le sieur Pitou, agent de la duchesse de Nemours, avoit été arrêté et conduit à la Bastille.

23 novembre. — Le 23, le Roi, qui avoit souffert toute la nuit de grandes douleurs de sa goutte, entendit la messe dans son lit, et on sut que le secrétaire d'État de Chamillart étoit venu à son réveil lui confirmer la même nouvelle qu'on avoit sue le soir précédent, mais avec toutes ses circonstances, c'est-à-dire que, la nuit du 12 au 13, l'armée des Couronnes avoit abandonné son camp, et qu'elle avoit passé l'Oglio avec tant d'ordre et de diligence que, le 13 au matin, elle étoit tout entière au delà de cette rivière, sans que les ennemis se fussent mis en devoir d'attaquer son arrière-garde; que les ennemis, s'étant aperçus de sa retraite, étoient venus dans le camp qu'elle venoit d'abandonner, qu'ils avoient fait avancer du canon sur une éminence, et qu'ils en avoient tiré quarante coups, dont ils n'avoient tué que trois soldats; qu'ensuite ils avoient fait avancer huit cents chevaux et autant de fantassins pour observer la marche de l'armée des Couronnes, et que, comme le maréchal de Catinat faisoit l'arrière-garde avec le duc de Savoie, il s'étoit avancé tout seul avec un officier du régiment de la Marine pour observer les ennemis, et il avoit reçu un coup de carabine qui lui déchiroit la chair du bras au-dessous du coude et lui faisoit une contusion à la poitrine au-dessous du cœur, mais que cette blessure n'étoit aucunement dangereuse; que cette marche de l'armée des Couronnes avoit rompu [1] le dessein que les Allemands avoient formé de venir sur l'Adda, et qu'ils étoient restés à Chiari, où il étoit tombé trois pieds de neige; que c'avoit été le duc de Savoie qui avoit eu avis de leur dessein [2], et que ce prince n'étoit pas fâché de pouvoir remener ses troupes en Piémont, où elles auroient de meilleurs quartiers d'hiver que chez les princes ses voisins; que l'armée des Couronnes avoit campé le 13 à Comenengo, le 14 à Lunnenengo, et que, le troisième jour, elle s'étoit séparée en cinq quartiers vers l'Adda, le quartier général étant à Soracina et les autres à Castel Leone, à Casal Butava, à Casal Morana, Trigogolo et Fiesco.

24 novembre. — Le 24, on sut que le Roi avoit mieux passé la nuit; il se fit porter en chaise à sa chapelle pour y entendre

1. On se flattoit toujours d'avoir rompu les desseins des Allemands, mais, dans la suite, on les voyoit tous réussir.

2. Ces avis étoient un peu suspects, dans l'envie qu'il avoit de retourner en Piémont et d'y ramener ses troupes.

la messe, et le secrétaire d'État Chamillart, revenant de sa maison de l'Estang, où le mariage de sa fille avoit été célébré la nuit précédente, vint apporter à Sa Majesté la nouvelle que dix bataillons de ses troupes étoient entrés dans Bonn, l'électeur de Cologne ayant eu jalousie de tous les mouvements que faisoit le prince de Bade, mais n'ayant pourtant point voulu recevoir de cavalerie françoise, de peur de fouler ses peuples, parce qu'il avoit déjà quatre mille chevaux de ses troupes.

On disoit, ce jour-là, que le duc de Bavière avoit présenté un mémoire à la diète de Ratisbonne, par lequel il faisoit de grandes plaintes des violences de la cour de Vienne, et représentoit vivement l'état où se trouvoit son frère l'électeur de Cologne par l'animosité de l'Empereur. On ajoutoit que l'évêque de Munster avoit eu querelle avec le marquis de Brandebourg et l'électeur palatin, ses confrères dans la direction du cercle de Westphalie; que, par cette raison, la France espéroit pouvoir attirer ce prélat dans son parti, et que le duc de Bavière n'oublieroit rien pour en venir à bout. On disoit encore que le duc d'Ascalone gouvernoit la Sicile avec tant de douceur et de prudence qu'il croyoit pouvoir avec sûreté envoyer une partie de ses troupes au royaume de Naples. On apprit aussi que les Flamands avoient consenti avec joie de fournir l'argent nécessaire pour la levée de seize à dix-huit mille hommes, souhaitant de se mettre en état de se défendre eux-mêmes et de n'avoir plus besoin du secours des François.

25 novembre. — Le 25, les lettres de Hollande du 17 portoient que don Bernard de Quiros, ambassadeur d'Espagne, devoit partir quatre jours après pour Bruxelles et prendre, pour cet effet, le 19, congé du pensionnaire; qu'il disoit à tout le monde qu'il reviendroit dans peu, et que, pour marque certaine que cela étoit vrai, il n'avoit pas encore pris en forme congé des États-Généraux; mais ce qui en faisoit un peu douter étoit qu'il commençoit à se défaire de ses meubles.

Le même jour, on sut, par les lettres de Londres du 17, que le prince d'Orange[1] avoit passé la mer en vingt et une heures, et qu'il étoit arrivé à Margats le 15 à neuf heures du matin; que le Parlement s'étoit assemblé le 17, et avoit été prorogé jusqu'au

1. Il n'étoit pas si malade qu'on l'avoit voulu faire croire.

24; que le prince d'Orange, à son débarquement, ne s'étoit fait voir à personne; qu'il avoit passé près de Londres sans s'y arrêter; qu'il étoit allé droit à Hamptoncourt, et que le peuple de Londres, qui témoignoit de l'impatience de le voir, en avoit fort murmuré. D'ailleurs on disoit que le roi de Suède ne goûtoit point les propositions que les Hollandois lui avoient faites pour son accommodement avec le roi de Pologne, et que Sa Majesté suédoise avoit envoyé un secours de troupes à la maison de Sapiha contre le sieur Ogiuscki et la noblesse de Lithuanie.

Le même soir, on disoit que l'électeur de Cologne avoit remercié le Roi des troupes qu'il lui avoit envoyées pour mettre dans Bonn, se contentant de la garder avec les siennes propres qu'il avoit rassemblées, et de garder auprès de lui le chevalier de Courcelles [1], mais qu'en même temps il avoit supplié le Roi de lui conserver Liège et ses autres places, aux gouverneurs desquelles il avoit envoyé ordre de recevoir les troupes françoises. Cette nouvelle ne pouvoit être plus véritable qu'elle l'étoit; car, le même soir, un courrier du marquis de Montrevel vint apprendre au Roi que, le 22 avant le jour, ce lieutenant général s'étoit présenté avec sept bataillons devant la citadelle de Liège, dans laquelle il avoit été reçu, suivant les ordres de l'électeur; que, peu de temps après, laissant cinq bataillons dans la citadelle de Liège sous les ordres du marquis de Thouy, et en ayant fait descendre deux dans la ville, il étoit allé chez le gouverneur, qu'il avoit trouvé encore au lit, et lui avoit donné avis de l'arrivée des troupes, disant qu'elles n'étoient plus ni françoises ni flamandes, mais qu'il devoit seulement les regarder comme le secours que l'électeur devoit lui envoyer; qu'il lui avoit montré ses ordres, et que le gouverneur avoit fait l'étonné et avoit voulu faire du bruit, pendant que les bataillons françois filoient de la citadelle et occupoient les places; qu'on avoit fait assembler les bourgmestres et le doyen du chapitre, auxquels le marquis avoit exposé ses ordres, et les avoit assurés que la ville ne souffriroit aucune incommodité de la part de ces troupes; que quelqu es bourgeoiset autres gens avoient pris les armes à la hâte, peut-être à la sollicitation des chanoines, mais qu'ayant vu les bataillons françois qui s'avançoient ayant la bayonnette au bout du fusil, ils s'étoient

1. Brigadier de cavalerie et de carabiniers, qui étoit cousin germain du maréchal de Villeroy.

dissipés en un moment. On ajoutoit qu'on devoit mettre aussi des troupes dans Tongres, Viset, Hassell, Maseick et autres places des environs de Maëstricht, qu'on en faisoit en même temps filer dans Rhinberg, Nuitz et Kaiserswerth, et qu'on avoit poussé le reste des troupes fort avant pour couvrir la Gueldre. Cette nouvelle faisoit d'autant plus de plaisir au Roi qu'il étoit persuadé d'avoir prévenu les Hollandois, qui n'avoient vingt-deux mille hommes à Maëstricht que dans le dessein de s'emparer de Liège. Les lettres de Hollande portoient, ce jour-là, qu'un certain Italien amené de Loo à la Haye y étoit resté en arrêt dans une auberge sur le Buisemhorf, sous la garde de six soldats, et que le prince d'Orange avoit payé sa dépense jusqu'au 15, qu'il en avoit été tiré la nuit et conduit à la prison de la cour par le Drossart [1]; que ce prisonnier en avoit paru interdit et avoit demandé à un officier de garde quelques hardes qu'on lui avoit ôtées de ses poches, et que l'officier avoit répondu qu'on les lui rendroit; qu'il avoit insisté diverses fois pour avoir un rasoir qu'il estimoit fort et dont il se servoit ordinairement; que son empressement pour ravoir ce rasoir, quoiqu'on lui eût dit plusieurs fois qu'il ne manqueroit point de barbier, avoit beaucoup augmenté la mauvaise opinion qu'on avoit de lui, et qu'il avoit été agité si on le feroit transporter en Angleterre, mais qu'enfin on avoit jugé à propos de le laisser à la Haye.

26 novembre. — Le 26, on mandoit d'Italie que tout le mouvement que les Allemands avoient fait depuis le décampement des armées des Couronnes, étoit d'avoir passé une petite rivière et étendu leurs quartiers; que les Vénitiens n'osoient parler comme ils auroient dû le faire, que quatre mille chevaux allemands rôdant sur les bords de l'Adige, le doge leur avoit envoyé dire de se retirer, mais qu'ils s'étoient moqués de cet ordre et avoient répondu que, si on leur refusoit des vivres et des quartiers, ils pilleroient et brûleroient tout ce qui se rencontreroit sur leur route, ce qui devoit faire connoître aux Vénitiens le tort qu'ils avoient eu de ne pas suivre les conseils de la France et de ne pas la regarder comme leur véritable et sincère amie. On sut aussi que le marquis de Fimarcon étoit retombé malade à Mantoue pour la troisième fois.

1. C'est le juge ou prévôt de la ville.

27 novembre. — Le 27, on apprit que des Noës, chef d'escadre et gouverneur des Iles, y étoit mort de maladie. On sut aussi que Fagon, premier médecin du Roi, étant très mal de la pierre, avoit résolu de se faire tailler au premier jour, et que le Roi lui avoit envoyé le contrôleur général de Chamillart lui dire qu'il lui avoit donné cent mille livres pour acheter à son fils une charge de conseiller au parlement de Paris, qu'il étoit fort touché de son mal, et qu'il auroit soin de sa famille, si Dieu venoit à disposer de lui.

28 novembre. — Le 28, on apprit, par les lettres d'Angleterre, que le prince d'Orange s'étoit enfin montré dans Londres; que, le 24, il avoit fait assembler le Parlement, qu'il lui avoit exposé ce qu'il avoit fait avec ses alliés pour abaisser la puissance énorme de la maison de France; que l'Empereur y étoit trop offensé pour ne s'engager pas entièrement dans le parti contraire; que les Hollandois étoient perdus si on ne les secouroit promptement dans cette extrémité, et que la nation angloise risquoit sa gloire et son commerce, si elle ne prenoit pas cette occasion pour s'élever au-dessus des François et des Espagnols; mais que le Parlement, bien loin de seconder les intentions de ce prince, lui avoit répondu qu'auparavant de songer à autre chose, il falloit terminer le procès des seigneurs accusés, et que, quant à la guerre, elle ne convenoit point à la nation et ne pouvoit lui être que préjudiciable; que le prince d'Orange s'étoit mis dans une si grande colère qu'il avoit menacé de casser le Parlement, et qu'il en étoit sorti en disant qu'il leur donnoit six jours pour prendre leurs résolutions.

Le même jour, les lettres de Hollande du 24 portoient que don Bernard de Quiros partoit le même jour de la Haye pour aller à Bruxelles, et qu'en prenant congé du pensionnaire Heinsius, il lui avoit notifié le mariage du roi son maître et lui avoit renouvelé les assurances du désir que l'Espagne avoit toujours de vivre en bonne intelligence avec les États-Généraux, comme elle avoit fait sous les règnes précédents, et que ces derniers mots avoient été cause que le discours s'étoit échauffé entre ces deux ministres, parce que le pensionnaire, les ayant relevés, avoit dit à l'ambassadeur qu'il n'y avoit plus d'Espagnols; et qu'on ne pouvoit plus faire fond sur eux, depuis qu'ils étoient confondus et ne faisoient plus qu'une nation avec les Fran-

çois, et qu'ils ne se gouvernoient plus que par leurs conseils.

29 novembre. — Le 29, le Roi donna audience dans son cabinet au général des Minimes, qu'on étoit allé chercher à Paris dans les carrosses de Sa Majesté, qui le fit ensuite traiter superbement dans la salle des ambassadeurs. Le bruit couroit que le mariage de la troisième fille du contrôleur général de Chamillart se feroit bientôt avec le prince de Léon [1], fils aîné du duc de Rohan, et que la gendarmerie marcheroit en Dauphiné, ce qui sembloit la déterminer à faire, l'année prochaine, la campagne d'Italie.

30 novembre. — Le 30, on sut, par des lettres d'Italie, que les ennemis avoient fait un gros détachement pour amener vingt-quatre pièces de canon à Castillon, et que ce détachement s'en étoit retourné à l'armée aussitôt que l'artillerie avoit été rentrée dans cette place. On apprit encore que le comte de Tessé, étant allé de Mantoue à Goïto, avoit eu avis en chemin qu'il marchoit un convoi à l'armée des ennemis, et qu'en même temps il avoit envoyé quérir toute la cavalerie pour l'enlever; qu'à la vérité, elle n'avoit point trouvé ce qu'il cherchoit, mais qu'elle avoit découvert dans sa route un magasin des ennemis, dans lequel elle avoit trouvé onze à douze cents sacs de farine, et quantité de pelles et de pioches, qu'elle avoit jetées dans le lac de Garde. Les mêmes lettres portoient que l'armée des Couronnes avoit encore marché, et étoit venue camper, ayant la droite à Castel-Visconti et la gauche à Tillingo, en approchant vers Mantoue, et que celle des Allemands étoit toujours dans son même camp. Elles ajoutoient qu'il y avoit encore eu quelque soulèvement à Naples, lequel avoit été promptement apaisé.

L'après-dînée, le Roi, qui se portoit mieux de sa goutte, alla s'établir à Marly pour trois jours seulement. Le duc d'Harcourt s'y étoit rendu de bonne heure; il étoit arrivé depuis peu d'Espagne, mais si foible qu'il ne pouvoit se soutenir sans s'appuyer sur un de ses gens. Le Roi le reçut fort agréablement, et il eut, pendant le séjour de Marly, de très longues conférences avec lui.

1. Ceux qui faisoient courir ce bruit ne connaissoient guère les véritables sentiments du duc de Rohan.

DÉCEMBRE 1701

1er décembre. — Le premier jour de décembre, Fagon, qui s'étoit fait porter le soir précédent du château de Versailles à sa maison de ville, fut taillé fort heureusement par Maréchal [1], qui lui tira une pierre plate et très considérable par sa grosseur. Ce jour-là, Mansard, surintendant des bâtiments, présenta au Roi le troisième modèle qu'il avoit fait faire pour l'autel de Notre-Dame de Paris, lequel le Roi avoit enfin résolu de faire élever à la place du jubé. Le Roi le trouva fort à son gré, et on disoit que le chapitre en enverroit faire par députation des remercîments à Mansard. On ajoutoit que le Roi faisoit frapper une médaille en mémoire de cette action, et qu'Oudinet, garde des médailles, y faisoit mettre cette inscription : *Sic solvit vota Parentis.*

2 décembre. — Le 2, un courrier arrivé d'Italie tira la cour de l'inquiétude où elle étoit, parce que, sur des bruits vagues venus de Paris, elle croyoit que les Impériaux passoient l'Oglio, marchoient à l'armée des Couronnes et avoient dessein de venir passer l'Adda. On sut au contraire qu'ils étendoient leur gauche et marchoient vers le Mantouan; que le marquis de Créquy marchoit aussi de ce côté-là avec l'avant-garde de l'armée des Couronnes; que le maréchal de Catinat, qui étoit allé prendre du repos à Crémone, se mettroit à la tête du corps de bataille, et que le maréchal de Villeroy suivroit avec l'arrière-garde; que les troupes de Savoie, qui ne s'étoient pas éloignées, avoient rejoint l'armée, et qu'on ne désespéroit pas de voir bientôt quelque action considérable, dans le dessein que les ennemis avoient de prendre des quartiers d'hiver, pendant que le prince de Vaudemont étoit à la garde du Milanois, et que de Cray, qui étoit guéri de sa grande maladie, faisoit marcher l'artillerie de campagne, après avoir fait mettre le gros canon dans les places, parce qu'il étoit alors absolument impossible de le faire marcher en ce pays-là. On disoit encore que la gendarmerie commençoit à filer en Dauphiné avec le régiment de cavalerie de Villeroy, la brigade de carabiniers de Courcelles et plusieurs autres troupes de cavalerie, d'infanterie et de dragons, pour être à portée de passer les monts au premier ordre.

1. Fameux chirurgien de Paris.

Le même jour, on disoit qu'en Angleterre et en Hollande bien des gens croyoient que la guerre ne seroit pas si infaillible comme le prince d'Orange se l'étoit imaginé, et que, malgré tant d'adresses qui avoient été faites, le parlement d'Angleterre, qui venoit de commencer sa séance, n'iroit pas si vite, et y penseroit plus d'une fois avant que de l'entreprendre contre les deux couronnes; que les effets que les Anglois avoient sur la flotte des Indes les retiendroient; qu'il couroit à Londres divers écrits contre ceux qui vouloient la guerre, et entre autres un livre intitulé : ***Raisons contre la guerre avec la France, ou argument qui démontre que ce que le Roy Très Chrétien a fait en reconnoissant le prince de Galles pour roy d'Angleterre n'est pas une cause suffisante de guerre;*** que la cour d'Angleterre étoit encore en suspens entre la continuation du Parlement ou la convocation d'un nouveau; que la question avoit déjà été agitée dans le conseil, et qu'elle devoit avoir été décidée dans celui qui devoit s'être tenu le 27 novembre. Le soir, on eut nouvelle certaine que le prince d'Orange avoit pris son parti, qu'il avoit cassé son parlement, et qu'il en avoit convoqué un nouveau pour le 10 de janvier. On eut aussi nouvelle que les galions d'Espagne avoient passé le détroit de Bahama, et que le chevalier de Coëtlogon les avoit joints avec son escadre.

3 décembre. — Le 3, on apprit que le Roi avoit donné au marquis de Varennes, maréchal de camp, le commandement des Trois-Évêchés [1], qui étoit vacant par la mort du marquis de Bissy, et que le comte du Bourg avoit obtenu de Sa Majesté la permission de céder à son fils le régiment royal de cavalerie dont il avoit refusé cent vingt mille livres. Le même jour, on sut que le Roi avoit donné à de Nyert, son premier valet de chambre de quartier, la survivance de sa charge pour son fils.

4 décembre. — Le 4, on disoit que les lettres de Hollande du premier décembre portoient que le comte de Malborough attendoit avec impatience un vent favorable pour repasser en Angleterre, parce qu'il étoit du parti des tories [2], aussi bien que son ami le milord Godolphin, et qu'il n'étoit pas moins chagrin que lui de la dissolution du dernier parlement, ayant par conséquent intérêt d'employer son crédit dans les élections qui s'al-

1. Metz, Toul et Verdun, dont le duc de la Ferté étoit gouverneur en chef.
2. C'étoit un nom qu'on avoit donné à ceux qui désiroient de maintenir la paix.

loient faire, afin de faire choisir autant qu'il pourroit des membres de son parti. Elles marquoient encore que l'ambassadeur de Venise attendoit aussi un bon vent pour passer à Londres; que la convocation d'un nouveau parlement avoit été résolue en Hollande de concert avec les États, avant le départ du prince d'Orange, parce que, nonobstant les assurances que les communes dans leur dernière séance avoient données au prince de l'assister, et la prière qu'elles lui avoient faite de contracter telles alliances qu'il jugeroit à propos, que ces assurances eussent été comme le fondement des traités qu'il avoit faits depuis, et que la dissolution de ce parlement fût cause qu'on alloit perdre un temps considérable, le prince d'Orange et les États-Généraux avoient cru ce désavantage moins préjudiciable que de risquer à s'exposer une seconde fois à la discrétion d'un parlement dont les deux chambres étoient divisées, aux délais des tories qui y dominoient et qui traversoient toutes les propositions, et dont la fatale conduite leur avoit enlevé le Portugal, et donné à d'autres puissances le temps de les abandonner pour s'engager ailleurs; en un mot, que ce qui y avoit absolument déterminé le prince d'Orange étoit l'espérance qu'il avoit que les wighs [1], qui étoient les plus animés contre la France, deviendroient plus nombreux et pourroient prendre le dessus dans un nouveau parlement. D'ailleurs on assuroit que les Hollandois étoient étonnés de voir les François maîtres de Liège et des autres places de l'électeur de Cologne; que les troupes de France postées et campées en divers endroits leur donnoient de la jalousie, et qu'ils en avoient encore plus des Anglois, qu'ils disoient être ravis de les avoir engagés dans les démêlés de l'Empereur, pour pouvoir eux seuls faire sûrement le commerce. Les lettres d'Angleterre portoient cependant que, depuis la cassation du parlement, le parti de la religion anglicane et celui des presbytériens s'échauffoient extrêmement; qu'il couroit dans Londres mille écrits pour et contre la France; que le prince d'Orange prétendoit gagner tous les membres du parlement futur, mais qu'il couroit un esprit de paix qui sembloit devoir dominer contre l'ordre de la nation angloise.

1. C'étoit le nom qu'on avoit donné à ceux qui étoient dans les intérêts du prince d'Orange et qui vouloient la guerre.

5 décembre. — Le 5, on apprit que la marquise de Moy [1] et le marquis de Sainte-Mesme [2] étoient morts à Paris, et que, le 2 au soir, Lépinau, premier commis du contrôleur général de Chamillart, étoit sorti de chez lui, disant qu'il alloit chez Rolland, son beau-frère, et que depuis on n'avoit eu aucunes nouvelles de lui, quelques perquisitions qu'on en eût pu faire. Du côté d'Italie, on apprenoit, par les lettres des particuliers, que les Impériaux, par leurs divers mouvements, donnoient un exercice continuel à l'armée des Couronnes, dont les troupes étoient extraordinairement fatiguées, et la cavalerie dépérissoit à vue d'œil; que les Allemands avoient marché du côté de Castiglione, et qu'on ne doutoit pas qu'ils ne voulussent passer le Pô et prendre des quartiers dans le Mantouan, le Parmesan et le Modenois; qu'un de leurs partis de deux mille chevaux avoit égorgé cent quatre-vingts malades françois et taillé en pièces quarante maîtres qui les escortoient; que le marquis de Créquy étoit à Canetto, que le maréchal de Villeroy marchoit, et qu'on n'oublioit rien pour traverser le dessein des Impériaux.

6 décembre. — Le 6, la duchesse de Perth, femme du gouverneur du roi d'Angleterre, vint à la toilette de la duchesse de Bourgogne, où elle prit possession du tabouret.

On sut, ce jour-là, que le marquis de Montrevel, étant sorti de Liège et retourné à son camp d'Argentau, étoit revenu peu de temps après dans cette ville pour exécuter les ordres de l'électeur de Cologne, qui portoient de faire arrêter le comte de Méan, haut doyen, et son frère le vice-doyen; que le marquis avoit fait occuper les principales places de la ville par la cavalerie, qu'ensuite il avoit envoyé le marquis de Vieuxpont pour dire au haut doyen qu'il vouloit lui parler, aussi bien qu'à son frère; que l'un et l'autre étant venus, il les avoit arrêtés de la part de l'électeur, leur avoit montré ses ordres, les avoit fait mettre dans des chaises, les avoit fait mener hors de la ville et mettre entre les mains du comte de....., officier espagnol, qui les avoit conduits au château de Namur.

On sut aussi que la duchesse douairière d'Elbeuf commençoit

1. Fille du comte Carle de Broglie et de la sœur du duc d'Aumont.
2. De la maison de l'Hospital; il avoit été premier écuyer de la duchesse d'Orléans, veuve de Gaston de France, et l'étoit encore de sa fille, la grande duchesse de Toscane.

à avoir de grandes appréhensions d'un mal [1] semblable à celui de la marquise de Moy. On disoit cependant que Fagon se portoit de mieux en mieux, et qu'il avoit donné trois mille livres à Maréchal pour l'opération qu'il lui avoit faite.

7 décembre. — Le 7, les nouvelles d'Italie du 27 et du 28 novembre étoient que l'armée des alliés avoit marché plus avant dans le Crémonois, où elle s'étoit de nouveau cantonnée en divers lieux; que le quartier général étoit à Sospitio, à six lieues au delà de Lavignano; qu'il y avoit un corps de troupes avec un pont sur l'Oglio à San-Martino près Marcaria; que les Impériaux étoient aussi cantonnés dans dix ou quinze villages, entre les rivières de Mela et Chiesa, qui tombent dans l'Oglio; qu'ils avoient deux cents chevaux, la plupart houssards, à Ostiano, à la gauche de l'Oglio, au-dessus de Caneto, qui faisoient des courses, mais sans beaucoup de succès; qu'ils avoient rappelé un détachement qui étoit resté au camp de Chiari, ce qui avoit donné lieu aux alliés de rappeler aussi les troupes qu'ils avoient envoyées pour garder l'Adda; que les Impériaux se vantoient de vouloir enlever Caneto, où le marquis de Créquy avoit laissé des troupes, et qu'ils avoient étendu leur gauche du côté de Goïto, où Chartoigne commandoit avec trois bataillons, dans le dessein d'en faire le siège, et que l'armée des Couronnes avoit celui de secourir cette place, mais que les neiges et les pluies s'opposoient aux mouvements que l'on vouloit faire.

On ajoutoit que l'arrivée d'un secours de trois mille Danois et de mille huit cents Allemands n'étoit pas aussi certaine qu'on l'avoit dit, et que, si les Vénitiens persistoient dans les sentiments dont ils étoient convenus, il n'étoit pas possible que les Impériaux subsistassent longtemps, vu principalement qu'on prenoit toutes les mesures nécessaires pour leur défendre l'entrée du Mantouan. Cela se confirmoit encore par une autre nouvelle qui couroit, qui étoit que le prince Eugène avoit fait demander aux provéditeurs de la république dix ou douze villes murées pour pouvoir mettre ses troupes à couvert pendant la mauvaise saison, jurant de les forcer si on les lui refusoit.

Ce jour-là, on vit la Haye, qui venoit de Venise, où il avoit été vingt-sept ans ambassadeur, saluer le Roi, et il en fut très agréa-

1. D'un cancer dans la matrice.

blement reçu. On apprit aussi que le secrétaire du haut doyen de Liège avoit été arrêté et trouvé muni d'un traité secret, fait entre son maître et les Hollandois, et on sut que, dans le moment que Méan avoit été arrêté, ils étoient occupés ensemble à brûler de semblables papiers. On ajoutoit que l'électeur de Cologne, charmé du marquis de Montrevel, l'avoit choisi pour général de ses troupes dans cette guerre.

8 décembre. — Le 8, le général des Feuillants eut audience du Roi dans son cabinet, et, le soir, on parloit fort de l'arrivée de la flotte du Brésil à Lisbonne et de la joie qu'elle y avoit causée, parce que, de soixante-sept vaisseaux, il en étoit entré soixante-trois dans le port; qu'on espéroit que les quatre autres, qui avoient été séparés par un coup de vent, arriveroient bientôt; qu'on étoit fort content de la cargaison de cette flotte; qu'on donnoit en Portugal mille bénédictions aux François, et qu'on y étoit très satisfait de l'alliance avec l'Espagne; que les Portugais avoient découvert en ce pays-là une mine d'argent, mais qu'ils n'y travailleroient point, tant que leur mine d'or en fourniroit autant qu'elle avoit fait jusqu'alors; que quelques vaisseaux marchands hollandois étoient entrés dans la rivière de Lisbonne; qu'on leur avoit fait entendre que si la Hollande consentoit à la guerre, on leur interdiroit entièrement le commerce; qu'il avoit fallu qu'ils demandassent permission au roi de Portugal d'entrer dans la rivière; que d'autres avoient envoyé demander en grâce qu'on les laissât passer dans la Méditerranée, et qu'en les renvoyant au comte de Châteaurenaud, on leur avoit fait comprendre à quoi ils s'exposoient par une rupture.

On croyoit encore, ce jour-là, que le roi d'Espagne n'étoit pas parti de Barcelone, où il étoit resté pour tirer du secours des Etats de Catalogne, ce qui faisoit dire qu'il pouvoit bien être encore aussi longtemps à Saragosse, pour obtenir la même chose des Etats d'Aragon, les Espagnols étant très lents à se déterminer. On eut aussi des lettres du comte de Brouay, gouverneur de Namur, par lesquelles il assuroit qu'il auroit un soin tout particulier de bien garder le comte de Méan, que le marquis de Bedmar lui avoit envoyé au château de Namur, et l'on apprit que les camps d'Argentau et de Richelles étoient ruinés, depuis que les troupes françoises étoient maîtresses du pays de Liège.

9 décembre. — Le 9, on apprit que le marquis de Grigny[1] avoit été nommé pour aller commander les armées du roi d'Espagne au royaume de Naples, et que don Bernard de Quiros étoit arrivé le 2 à Bruxelles, où il avoit assuré qu'à son départ de la Haye il avoit trouvé le pensionnaire et les députés de l'État plus honnêtes et s'éloignant moins de la paix. On sut encore que le comte de Gacé étoit allé commander à Saint-Trond, depuis que Ximénès étoit aller commander à Liège.

Cependant on disoit que Fagon se portoit de mieux en mieux, et on espéroit fortement qu'il se tireroit d'affaire. On eut aussi nouvelle que la maréchale de Boufflers étoit arrivée à Bruxelles, où on l'avoit reçue avec beaucoup d'honneur.

D'autre côté, les lettres d'Italie portoient que les Impériaux sembloient vouloir prendre leurs quartiers d'hiver aux environs de Castiglione et de Castel-Geoffred, que le duc de Savoie étoit retourné à Turin, et que ses troupes le suivoient pour aller en quartier d'hiver en Piémont. Il sembloit donc que les affaires de ce côté-là devoient bientôt avoir un dénouement; mais comme les Allemands n'étoient pas encore séparés et qu'ils montroient des têtes de tous côtés, l'armée des Couronnes ne se séparoit point aussi et se tenoit prête à faire des mouvements dès que les ennemis en feroient de leur côté; que cependant on avoit envoyé Saint-Fremond à Mantoue pour y commander sous le comte de Tessé, et qu'on y avoit encore envoyé des troupes.

Le soir, Fagon eut une espèce d'accès de fièvre, qui donna bien de l'inquiétude à sa famille et à ses amis.

10 décembre. — Le 10, le bruit couroit à Paris que les ennemis avoient pris Caneto, mais le Roi n'en ayant point de nouvelles, on ne pouvoit assurer que ce bruit fût bien fondé.

11 décembre. — Le 11, le nonce du Pape vint donner part au Roi de ce que Sa Sainteté avoit nommé trois nonces extraordinaires[2] : Spada, qui étoit à Cologne, pour aller à Vienne, Fieschi, pour venir en France, et Zandedari, pour aller en Espagne.

On sut aussi, par des nouvelles de Naples, que le comte d'Es-

1. C'étoit un officier wallon qui commandoit la cavalerie d'Espagne dans les Pays-Bas.

2. Cela paraissoit bien inutile, puisque la France et l'Espagne vouloient bien la paix, qu'on n'ignoroit pas combien il seroit inutile de négocier avec l'Empereur, et qu'aucun des nonces ne pourroit négocier avec le prince d'Orange, qui étoit le moteur de toute la guerre.

trées y étoit arrivé, qu'on avoit encore puni quelques séditieux, qui avoient été fustigés en place publique; que le vice-roi se tenoit toujours en armes, ayant reçu un secours de près de six mille Espagnols; qu'on s'étoit servi des chevaux de dix seigneurs qui avoient levé des compagnies de cavalerie, pour monter plus tôt la cavalerie espagnole; que, comme les bons serviteurs du Roi se voyoient des forces, ils avoient fait chasser pour la première fois cent quarante-quatre moines et cent pour une seconde fois [1], et qu'on espéroit que si le prince Eugène vouloit passer en ce pays-là, il y trouveroit toutes choses en état de le bien recevoir.

12 décembre. — Le 12, on disoit que l'on menaçoit fort la France à Ratisbonne; que le cardinal de Lamberg devoit s'y rendre, dans le dessein de tout bouleverser; que le duc d'Hanovre, qui prétendoit de s'y faire reconnoître pour neuvième électeur, et le marquis de Brandebourg, qui avoit les mêmes espérances de s'y faire reconnoître roi de Prusse, étoient prêts de signer la ligue; que cependant tout étoit calme dans Liège, mais que les Hollandois étoient outrés de s'être laissé surprendre; que les partisans du prince d'Orange se flattoient que les Etats de l'électeur de Cologne et le duché de Limbourg alloient être le premier théâtre de la guerre, et que les nouveaux députés du parlement d'Angleterre seroient tellement portés à la guerre contre la France que, dès les premières séances, on la lui déclareroit ouvertement.

Ce jour-là, Fagon eut encore un frisson qui faisoit beaucoup appréhender un abcès dans la vessie.

13 décembre. — Le 13 au matin, on eut par un courrier confirmation de la prise de Caneto, qui surprit extrêmement le comte de Bezons, qui venoit d'arriver d'Italie et sortoit de rendre compte au Roi des choses dont le maréchal de Villeroy l'avoit chargé. On sut par ce courrier que le chevalier d'Imécourt, colonel d'infanterie, commandoit dans cette place, qui n'étoit qu'un bourg fermé, n'ayant que cent hommes de troupes réglées et deux cents hommes des milices du Mantouan; que le chevalier de Maulevrier s'y étoit trouvé avec lui lorsqu'on avoit investi la place, qu'ils l'avoient défendue avec tant de valeur, qu'ayant chicané quelques jours et voyant leur muraille renversée, ils

1. Tous les moines d'Italie étoient opposés au roi d'Espagne et zélés partisans de la maison d'Autriche.

avoient souffert quatre assauts, et ne s'étoient rendus prisonniers de guerre qu'après que les ennemis se préparoient pour un cinquième, qu'ils n'étoient plus en état de soutenir, parce qu'ils avoient perdu la moitié de leur monde. On disoit aussi que les Allemands avoient pris six chariots remplis de malades de l'armée des Couronnes, et qu'ils les avoient tous égorgés. Tous ces événements firent prendre au Roi la résolution d'envoyer encore en Italie vingt-deux bataillons et vingt escadrons, composés de la gendarmerie, de la brigade de carabiniers de Courcelles, des régiments de cavalerie de Villeroy et d'Esclainvilliers et des régiments Dauphin et de Senecterre dragons.

14 décembre. — Le 14, le Roi alla à Marly pour trois jours, et y amena avec lui le comte de Bezons; le duc d'Harcourt s'y fit porter en chaise et y eut une longue audience du Roi. On y eut la confirmation que le comte de Saint-Fremond, maréchal de camp, avoit été détaché avec un corps de six mille hommes, cavalerie et infanterie, et qu'il étoit allé se poster aux portes de Mantoue pour observer la marche des ennemis, et secourir Goïto, s'il étoit besoin; que le bruit couroit que le prince de Commercy marchoit avec un corps de six mille hommes pour l'assiéger; que le prince Eugène devoit s'y rendre avec six autres mille hommes pour le soutenir; qu'il descendoit par le Trentin et sur le bord de l'Adige un renfort de six mille hommes, qui venoit aux Allemands, dont l'ardeur pour chercher des vivres et du repos ne pouvoit être ralentie par les maladies ni par les rigueurs de la saison; que l'armée des Couronnes étoit bien cantonnée derrière la Delmona, au deçà de l'Oglio, entre Crémone et Bozzolo; que le prince Eugène avoit bien traité le chevalier de Maulevrier, qui avoit seul défendu Caneto [1], le chevalier d'Imécourt en étant sorti quelques jours auparavant; que le maréchal de Catinat se portoit mieux à Crémone; que le provéditeur général Mocenigo s'étoit emparé de Chiari et des retranchements des Allemands, où il avoit laissé six cents hommes; que le marquis de Crenan étoit malade, et que cependant il alloit faire un changement dans le corps des officiers espagnols et réformer ceux qui n'étoient pas propres à la guerre.

D'ailleurs on avoit avis que le comte d'Estrées avoit été reçu à

1. Avec quatre-vingts grenadiers et quarante fusiliers qu'il avoit avec lui quand il s'étoit jeté dedans.

Naples avec beaucoup de joie, tant par le vice-roi que par les grands et par les peuples; que les plus zélés Autrichiens, étonnés du bruit de l'artillerie des vaisseaux françois, avoient crié partout : *Vive Philippe V!* que les seigneurs avoient juré un attachement et une fidélité inviolable pour ce prince, et avoient avoué que, ne voyant point de secours et étant menacés de l'entrée de trente mille Allemands dans le royaume de Naples, ils n'avoient osé agir avec autorité ni avec vigueur; que tout étoit tranquille dans ce pays-là, qu'on y avoit débarqué cinq mille cinq cents hommes des troupes du roi d'Espagne; que l'on travailloit avec ardeur à monter la cavalerie, et qu'on donnoit avec joie la subsistance à toutes les troupes.

On disoit encore que le Roi faisoit armer deux frégates à Toulon, pour les envoyer de mois en mois savoir des nouvelles à Naples, et dont l'une devoit toujours aller pendant que l'autre reviendroit.

15 décembre. — Le 15, les lettres de Hollande portoient qu'on y attendoit avec beaucoup d'impatience le retour d'un courrier que le pensionnaire avoit dépêché au prince d'Orange, tout exprès pour l'informer de ce qui étoit arrivé dans les places de l'électorat de Cologne et dans l'évêché de Liège, et des violences qu'on venoit d'y exercer contre le doyen du chapitre et trois autres de ses confrères; que le chanoine de Méan, qui s'étoit sauvé à Maëstricht en habits de femme, avoit aussi dépêché des courriers au Pape, à l'Empereur et aux États-Généraux pour s'en plaindre, et pour leur faire savoir qu'on ne les avoit ainsi maltraités que parce qu'ils n'avoient pas voulu adhérer aux sentiments de leur évêque; que le prince de Nassau-Saarbrück avoit cependant fait marcher quelques troupes de l'Etat pour renforcer les garnisons de Maëstricht et de Nimègue, et que l'on prétendoit qu'il se feroit dans peu quelque expédition, mais que, comme on avoit parlé depuis trois mois de quantité d'expéditions dont aucune n'avoit été exécutée, il y avoit apparence que celles dont on parloit alors n'auroient pas un meilleur succès, quoique les affaires parussent dans un état à ne pouvoir durer longtemps sans une rupture; qu'on négocioit très fortement avec le duc de Bavière pour l'engager dans le parti de l'Empereur, et qu'on lui faisoit des offres magnifiques, mais que les avantages qu'il espéroit de l'alliance avec les deux couronnes étoient trop grands pour souffrir qu'il se détachât de leur parti.

16 décembre. — Le 16, on sut que le cardinal de Bonsy avoit été très mal et qu'on l'avoit cru mort pendant sept heures, mais qu'il s'étoit encore tiré d'affaire cette fois-là.

17 décembre. — Le 17, le Roi s'en retourna à Versailles, et on murmuroit que les Allemands, qui étoient venus brûler un magasin de fourrage à la Marmirolle, qui n'étoit qu'à une lieue de Mantoue, avoient assiégé Goïto; mais il n'étoit pas facile à prendre devant une armée, quelque foible et quelque fatiguée qu'elle fût, cette place étant défendue par Chartoigne avec trois bons bataillons.

18 décembre. — Le 18, on eut nouvelle que la cavalerie de Mantoue avoit défait six cents chevaux des troupes des ennemis, et que le prince de Mercy y avoit été fait prisonnier. Le même jour, on apprit, par un courrier du maréchal de Villeroy, qu'il avoit deux ponts sur le bas Oglio; que les Allemands les avoient attaqués et canonnés sans succès; qu'il en avoit fait aussi jeter un sur le Pô à Castel Maggior, et qu'il y feroit passer un corps de troupes, si les ennemis entreprenoient d'aller passer cette rivière, ou en traversant le Mantouan, ou bien au delà par Berselles; qu'il avoit nouvelle qu'ils s'éloignoient de l'Oglio, ayant quitté Ostiano et rompu le pont qu'ils avoient sur cette rivière; qu'ils marchoient en corps vers Solferino et Goïto; que le prince de Commercy, qui devoit attaquer cette dernière place, marchoit vers l'Adige pour recevoir les Danois et les Allemands qui arrivoient, qu'il prétendoit aller à Ostiglia et passer vers le bas Pô.

Le maréchal de Villeroy envoyoit par le même courrier une lettre du comte de Tessé, contenant le détail de la dernière affaire qu'il avoit eue contre les ennemis. Elle portoit que le comte, étant sorti de Mantoue avec huit cents chevaux et quatre cents grenadiers en croupe pour aller visiter Borgo-Forte, où on lui avoit proposé de mettre quelque monde, il n'avoit pas jugé à propos d'y mettre personne; mais que, comme il s'en retournoit, il avoit eu avis qu'un parti des ennemis s'étoit fort avancé de ce côté-là, et qu'il avoit marché sur-le-champ pour l'aller combattre, ayant avec lui Zurlauben, maréchal de camp, qui commandoit sous lui à Mantoue, depuis que Saint-Fremond étoit allé rejoindre le marquis de Créquy, le comte de Clermont, brigadier, et Rennepont, mestre de camp; qu'ayant trouvé les ennemis, il les avoit

chargés avec sa cavalerie et y avoit trouvé quelque résistance; mais que Zurlauben les avoit attaqués si violemment avec ses grenadiers qu'ils n'avoient pu lui résister, et que la cavalerie n'avoit eu qu'à achever ce que les grenadiers avoient si bien commencé; qu'il y en avoit eu plus de deux cents tués sur la place; qu'on y avoit pris le colonel Mercy et huit autres officiers de marque, avec cinq cavaliers seulement, qu'on avoit eu bien de la peine à arracher à la fureur du soldat, et qu'on croyoit que les paysans auroient achevé de défaire le reste du parti. La même lettre portoit qu'on devoit proposer l'échange du chevalier de Maulevrier avec le prince de Mercy, et le maréchal de Villeroy mandoit qu'il devoit envoyer, le 10 ou le 11, un trompette à cet effet à l'armée des ennemis, et dépêcher le maréchal de camp Albergotti au duc de Parme au sujet d'un pont que ce général avoit fait faire sur le Pô.

On sut encore le même jour que le Roi fortifioit le renfort de l'armée d'Italie de la brigade des carabiniers d'Aubeterre et des régiments de Bourbon, de Vivans, d'Ourches et de la Ferronnays, faisant en tout dix escadrons, et de sorte que le secours devoit être composé de trente escadrons et de vingt-deux bataillons, sans compter quinze mille hommes de recrue tirés en partie des seconds bataillons nouveau levés et des milices qu'on obligeoit les arts et métiers[1] de lever dans les provinces de Languedoc, Guyenne, Provence, Dauphiné et Lyonnois. Le même jour, on apprit que le Roi avoit donné une pension de trois mille livres au chevalier de Broglie[2], mestre de camp de cavalerie, qui en avoit un extrême besoin.

19 décembre. — Le 19, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et il apprit par un courrier du maréchal de Boufflers que le gouverneur de l'Écluse avoit fait tirer quelques volées de canon sur les gens qui travailloient au fort Sainte-Catherine, qui étoit à la portée du mousquet de sa place, et en même temps le Roi dépêcha des courriers en Angleterre et en Hollande pour en demander justice, et pour savoir s'il devoit regarder cela comme un véritable acte d'hostilité. On eut aussi nouvelle que le comte de Châteaurenaud, qui avoit mis à la voile

1. Ils n'avoient pas achevé de payer certaines taxes qu'ils devoient, et on les obligeoit pour cela de fournir une certaine quantité de soldats.
2. Frère des comtes de Broglie et de Revel, lieutenants généraux.

le 21 novembre pour la troisième fois, avoit été obligé par les vents contraires de relâcher encore à Cadix, et qu'il n'attendoit que le moment favorable pour remettre à la voile. On disoit aussi que la cour d'Angleterre, qui étoit à Saint-Germain-en-Laye, recevoit souvent des projets d'accommodement pour rétablir le jeune roi, mais il n'auroit pas été prudent de les regarder autrement que comme un leurre pour le faire donner dans le panneau. Ce qui étoit de certain étoit que le prince d'Orange trouvoit de grandes oppositions, que les élections des députés ne lui étoient pas favorables, et qu'on parloit déjà que, dans la première séance du prochain parlement, on proposeroit pour préliminaire de faire le procès aux favoris qui avoient proposé la cassation du précédent parlement; on ajoutoit même que le chancelier n'avoit pas voulu sceller le dernier traité fait avec l'Empereur [1].

Du côté de Hollande, on savoit que les États se repaissoient toujours de chimères, espérant tout de la part de l'Angleterre; que quelques gens disoient en ce pays-là que le Roi leur avoit fait insinuer, par des voies indirectes, qu'il étoit toujours dans les sentiments d'agir pour la conservation de la paix, en donnant des satisfactions générales à ceux qui en prétendoient, mais que la bienséance vouloit que les États-Généraux fissent la première démarche, et qu'ils avoient fièrement rejeté cette proposition; que le bruit y couroit aussi que les États avoient fait un traité avec l'évêque de Munster, par lequel il s'étoit obligé de leur fournir six mille hommes, mais il n'y avoit guère d'apparences que ces deux nouvelles fussent véritables, et il se trouvoit des gens qui assuroient que ces six mille Munstériens devoient venir servir la France, et non pas les Hollandois.

D'ailleurs on avoit nouvelle que quatre bataillons hollandois étoient entrés dans Cologne; que le Roi, faisant descendre des ingénieurs, du canon et des vivres de Metz pour aller à Bonn et à Kaiserswert, l'électeur de Trèves avoit fait arrêter les bateaux, mais qu'on espéroit qu'il les relâcheroit bientôt. On murmuroit aussi que le cardinal d'Estrées pourroit passer à la diète de Ratisbonne avec le comte de Crécy pour fortifier Chamoy, qui y étoit résident ordinaire, et que le cardinal de Lamberg n'y trouvoit pas les choses si faciles qu'il se l'étoit imaginé. D'autre côté,

1. Il avoit raison, puisqu'on lui avoit voulu faire son procès pour en avoir scellé d'autres sans l'aveu du Parlement.

on savoit que le roi d'Espagne avoit obtenu des États de Catalogne plus qu'aucun de ses prédécesseurs, c'est-à-dire quatre cent mille écus pour les frais de son voyage et deux millions d'écus payables en dix années.

Cependant le bruit couroit que le roi des Romains devoit venir commander sur le Rhin la campagne prochaine, et on avoit nouvelle que la république de Venise avoit rejeté les offres qu'on lui faisoit pour entrer dans la ligue de l'Empereur, et qu'elle avoit fait dire de tous côtés qu'elle vouloit soutenir la neutralité.

20 décembre. — Le 20, la duchesse de Bourgogne, ayant senti un peu de froid le matin avec une espèce de fluxion sur le col, ne laissa pas d'aller à la messe, vint se remettre dans son lit et dîna légèrement; mais, l'après-dînée, la fièvre se déclara avec assez de chaleur, et il vint un assoupissement qui fut suivi d'une sueur; cependant on espéroit que cela n'auroit point de suite, et que ce mal lui venoit de s'être baignée à Marly et d'avoir ensuite couru par tout le jardin. On disoit aussi que Fagon étoit entièrement quitte de la fièvre dont il avoit eu quelques petits accès, qui avoient bien embarrassé Maréchal, mais que lui-même avoit jugé ne provenir que de rhumatisme, et qu'il avoit commencé ce jour-là à prendre du lait d'ânesse pour aider la nature et pour faire reprendre ses chairs plus facilement. On assuroit encore que le marquis de Montespan avoit nommé la marquise sa femme pour être exécutrice de son testament. On apprit aussi que Mlle d'Elbeuf [1], fille du duc de Modène, étoit morte à Paris d'une fièvre pourprée.

21-22 décembre. — Le 21 et le 22, les incommodités de la duchesse de Bourgogne continuèrent, mais elles commençoient à diminuer et le Roi l'alloit visiter exactement deux fois par jour. On sut en ce temps-là que le comte de Chaulieu, le marquis de Simiane et le comte de Plaincourt, sous-lieutenants de gendarmerie, avoient demandé l'agrément de vendre leurs charges, et que le Roi en avoit donné l'agrément à du Perrier, au jeune marquis de Renty [2] et au chevalier de la Vallière [3].

1. C'étoit une princesse très accomplie, et il ne restoit au duc d'Elbeuf qu'un seul frère, qui étoit en Italie, auprès du prince de Vaudemont.
2. Dont le père étoit lieutenant général, qui remercia bientôt le Roi de cet agrément et ne voulut pas en profiter.
3. Frère du marquis de la Vallière, gouverneur de Bourbonnois.

23 décembre. — Le 23, on eut nouvelle que le roi d'Espagne avoit nommé le duc d'Ascalone, qui étoit vice-roi en Sicile, à la vice-royauté de Naples; que le cardinal de Giudici alloit commander en Sicile par intérim; que le duc de Medina-Celi retournoit en Espagne pour être président du conseil des Indes; que le comte de Solera, fils du duc de Saint-Estève, avoit été nommé vice-roi de Navarre, et que le prince de Vaudemont demandoit aussi à être du conseil.

On sut encore, ce jour-là, que le Pape avoit fait une très belle harangue dans la congrégation des cardinaux, au sujet du démêlé des Jésuites avec les Prêtres des Missions Étrangères, à la fin de laquelle il avoit déclaré qu'il avoit nommé l'abbé de Tournon [1], son camérier d'honneur, patriarche d'Antioche et son légat pour aller en Chine examiner par lui-même la vérité des choses pour lui en rendre compte, et que cependant Sa Sainteté avoit fait défense aux parties de parler des matières en question.

24 décembre. — Le 24, le Roi fit ses dévotions dans la chapelle de son château de Versailles, et il toucha ensuite quelques Espagnols et quelques Italiens malades des écrouelles, la foiblesse qui lui restoit aux pieds de sa dernière attaque de goutte ne lui permettant point d'en toucher davantage. L'après-midi, il fit la distribution des bénéfices vacants, et il donna l'évêché de Die à l'abbé de Cosnac [2], agent du clergé, avec l'abbaye d'Obertiers, sur la démission de son oncle, l'archevêque d'Aix [3]; l'abbaye de Barzelles à Bruel, grand vicaire de Blois, l'abbaye de Rivet à l'abbé de Vallon [4], l'abbaye d'Arles, régulière, à l'abbé Gaillard [5], la prévôté de Mâcon à l'abbé de Saint-Mauris [6],

1. Gentilhomme piémontois.

2. [Gabriel de Cosnac, prévôt de l'église métropolitaine d'Aix, qui se démit à son tour, en 1719, de l'abbaye de Saint-Jean-d'Obertier en faveur de son cousin Daniel-Joseph de Cosnac, vicaire général de Paris et prévôt de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1719, maître de l'oratoire du roi, en 1732. Gabriel de Cosnac se démit en faveur de ce même cousin, en 1734, de son évêché de Die. Voy. le *Gallia christiana* et le Nobiliaire de Saint-Alais. — *Comte de Cosnac.*]

3. [Daniel de Cosnac dont nous avons publié les *Mémoires*. — *Comte de Cosnac.*]

4. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit autrefois été sous-brigadier des mousquetaires.

5. Frère du célèbre P. Gaillard, Jésuite.

6. Gentilhomme de Franche-Comté, frère du maréchal de camp du même nom.

l'abbaye du Perray à Madame de la Rongère [1], et l'abbaye de..... à Madame de Longueil [2].

25-26 décembre. — Le 25, on sut que les Hollandois avoient fait désavouer par Hulst, leur résident à Bruxelles, la canonnade faite par le gouverneur de l'Écluse; mais, le 26, on apprit que le gouverneur du Sas de Gand avoit fait encore tirer des volées de canon sur les gens qui travailloient à un autre fort proche de sa place, et la Gazette de Hollande de la même semaine marquoit qu'il l'avoit fait par l'ordre des États-Généraux.

Le même jour, les lettres d'Italie portoient que l'armée de l'Empereur s'étoit tellement avancée qu'elle coupoit entièrement la communication entre Mantoue et l'armée des Couronnes, et que le chevalier de Maulevrier avoit été échangé avec le prince de Mercy. On sut encore que l'électeur palatin avoit fait arrêter à Dusseldorf quarante bateaux chargés de blé que le Roi envoyoit de Metz à Kaiserswert, ce qui paroissoit un nouvel acte d'hostilité.

27 décembre. — Le 27, on apprit que les régiments de Vivans et d'Ourches n'alloient plus en Italie, et qu'on leur avoit substitué les régiments de Broglie et d'Alipont [3], et que le régiment de Clar irlandois n'y marcheroit pas aussi. On voyoit en ce temps-là à la cour le marquis de Conflans, seigneur comtois et chevalier de la Toison, qui demandoit la charge de général de cavalerie du roi d'Espagne en Flandre, laquelle étoit vacante par la promotion du marquis de Grigny, et on disoit que le prince Aquaviva [4] demandoit aussi quelque emploi éclatant.

29 décembre. — Le 29, on sut, par les lettres d'Italie, que les Allemands fatiguoient fort l'armée des Couronnes par un parti de cinq cents chevaux qu'ils avoient fait passer en deçà de l'Oglio, et par leur artillerie et leur mousqueterie, qu'ils avoient postées devant le pont que les François avoient à Casal-Maggior, dont ils faisoient un feu continuel; qu'on leur répondoit de son mieux, mais qu'on avoit découvert que toutes ces salves de canon et de mousqueterie ne s'étoient faites que pour couvrir le

1. Sœur du marquis de la Rongère, chevalier des ordres du Roi et chevalier d'honneur de Madame.

2. Fille du président des Maisons. [Suivant Dangeau, il s'agit de l'abbaye de Meaux, laissée vacante par la démission de Mme de Mornay. — *E. Pontal.*]

3. Frère des Imécourt.

4. C'étoit un seigneur napolitain, lequel avoit été pris autrefois en voulant se jeter dans Ath, quand on l'assiégea la dernière fois.

dessein des Allemands, lesquels, pendant qu'ils amusoient ainsi l'armée des Couronnes, faisoient de l'autre côté jeter un pont sur le Pô à Borgo-Forte, où ils avoient fait passer quatre mille chevaux sur un pont volant, lesquels avoient couru tout le Modenois et s'étoient emparés de Guastalla, ce qui avoit obligé le maréchal de Villeroy à détacher Albergotti avec mille cinq cents chevaux et mille deux cents hommes de pied, et de les faire avancer dans le Parmesan. Cependant le maréchal de Villeroy mandoit qu'il n'y avoit pas à craindre que les Allemands entreprissent rien de considérable, étant barrés par les postes qu'on occupoit le long de l'Oglio et par la situation de Mantoue.

On sut aussi que le duc de Chevreuse, étant l'après-dinée à Marly avec le Roi, qui s'y étoit allé promener, avoit demandé à Sa Majesté la permission de se démettre de sa charge de capitaine lieutenant des chevau-légers de sa garde entre les mains de son fils aîné, le duc de Montfort, qui en étoit cornette, et qu'elle lui avoit demandé vingt-quatre heures pour y penser.

30 décembre. — Le lendemain, le Roi appela le duc de Chevreuse après son lever, et lui dit qu'il avoit fait réflexion à ce qu'il lui avoit proposé, qu'il consentoit qu'il fît une démission pure et simple entre les mains de son fils, et qu'il lui en feroit expédier les provisions. Les courtisans le surent un moment après, comme aussi que le duc de Chevreuse abandonnoit à son fils tous les appointements de la charge pour l'avenir, et même ceux de l'année 1701, et qu'il lui permettoit de vendre sa cornette pour payer ses dettes, quoique ce fût lui qui l'eût achetée pour l'en revêtir. On apprit aussi que le Roi avoit fait ordonner au marquis de Coëtmadeuc, maréchal de camp du régiment Colonel-Général de la cavalerie, de se défaire de sa charge, n'étant pas content de sa conduite. On murmuroit encore que le marquis du Bordage, étant revenu d'Italie sans congé, avoit couru risque qu'il ne lui en arrivât autant ou même pis, mais que ses amis lui avoient sauvé ce coup, l'excusant sur sa maladie. L'après-dînée, le Roi alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre, chez laquelle le jeune roi se trouva pour abréger le cérémonial, et on sut que le prince d'Orange avoit encore eu une rude attaque de son mal.

31 décembre. — Le dernier jour de l'année, on apprit que Sibourg, du Plessis et Lagny, brigadiers de cavalerie fort anciens

et qui n'étoient plus en état de servir, avoient eu la permission de vendre leur régiment, le premier au comte d'Espinchal [1], son lieutenant-colonel, le second au comte de Mérinville [2], capitaine de carabiniers réformé, et le troisième au marquis de Resnel [3], capitaine de cavalerie.

Les lettres d'Italie portoient alors que Mantoue étoit comme investie, et que les Allemands s'en étoient approchés de si près qu'on avoit cru qu'ils vouloient attaquer le faubourg de Saint-Georges, lequel n'auroit pas été en état de se défendre, mais que depuis on y avoit travaillé avec tant d'ardeur et de diligence qu'il étoit en état de faire perdre bien du monde aux ennemis; aussi disoit-on qu'ils ne songeoient ni à attaquer Mantoue, ni même à le bombarder, comme on l'avoit dit si longtemps, mais à passer le Pô, voulant aller à la Mirandole, où le chevalier de la Chétardie [4] commandoit avec le régiment de Beauce dont il étoit colonel.

JANVIER 1702

1er janvier. — Le premier jour de janvier 1702, on parloit beaucoup de la surprise qui avoit été faite au cardinal de Fürstenberg par les moines de sa belle abbaye de Stavelo; le cardinal, ayant dessein de faire élire son neveu, le comte de Levenstein [5], pour son coadjuteur, en avoit écrit à ses moines, et, se flattant qu'ils seconderoient ses désirs, leur avoit envoyé un consentement, sans y nommer son neveu, afin que l'élection parût plus libre; mais les moines élurent l'évêque d'Osnabruck, frère du duc de Lorraine, qui étoit entièrement dans le parti de l'Empereur.

2 janvier. — Le 2, on sut que le marquis de la Caze [6] étoit à l'extrémité à Paris d'une violente colique causée par la goutte

1. Gentilhomme d'Auvergne.
2. Gentilhomme de Beauce, parent des autres Mérinville. — [Le château de Mérinville, en Beauce, se nomme Méréville depuis l'admirable création de son parc par le fermier général de Laborde qui en voulut changer le nom. — *Comte de Cosnac.*]
3. Gentilhomme de Champagne de l'illustre maison de Clermont.
4. Gentilhomme de Périgord qui étoit très vieil officier.
5. Fils d'une de ses sœurs et frère de la marquise de Dangeau. Ils prétendoient être de la maison palatine de Bavière, mais ils n'étoient pas reconnus.
6. De la maison illustre de Pons. Il avoit été enseigne des gardes du corps.

remontée; que le marquis de Villars revenoit d'Italie pour se marier avec Mlle de Varangeville [1], et que le duc de Lesdiguières [2], Pelot et quelques autres avoient aussi leur congé pour revenir en France.

3 janvier. — Le 3, le comte Simeoni, résident de l'électeur de Cologne, eut sa première audience dans le cabinet du Roi, et on apprit la mort du marquis de la Caze et celle du comte de Wiltz, mestre de camp de cavalerie.

Le bruit couroit ce jour-là que l'électeur palatin avoit relâché les quarante bateaux chargés de blé, suivant en cela l'exemple de l'électeur de Trèves, qui les avoit laissés passer, aussi bien que tous les autres qui s'étoient présentés.

Le soir, le marquis de Torcy, secrétaire d'État, présenta au Roi le comte de Guiscard, qui arrivoit de son ambassade de Suède.

4 janvier. — Le 4, le Roi vint s'établir à Marly pour trois jours, et on apprit que Salis [3], colonel suisse et brigadier d'infanterie, étoit mort de maladie à Paris, et que le Roi avoit donné le régiment de Wiltz au comte d'Anlezy.

Le même jour, Sa Majesté donna ordre au comte de Brissac, major de ses gardes du corps, de faire savoir aux quatre compagnies que son intention étoit d'en faire la revue le premier de mars, et de les faire marcher aussitôt sur la frontière.

5 janvier. — Le 5, on sut que l'abbé Boileau, qui avoit si souvent prêché devant le Roi, s'étoit cassé le bras, le jour précédent, à Saint-Germain-en-Laye, la glace lui ayant fait glisser le pied.

6 janvier. — Le 6, le duc de Vendôme prit congé du Roi pour aller à la mer, ayant été léché par un barbet qu'il aimoit fort et qui s'étoit trouvé enragé.

Le soir, il arriva à Marly un courrier qui avoit amené à Monseigneur quatre cents livres de tabac, dont le roi d'Espagne lui faisoit présent, et par lequel on reçut des paquets venus par un autre courrier resté malade à Fontainebleau, par lesquels on apprit que Sa Majesté Catholique avoit eu six ou sept accès de

1. Dont le père avoit été ambassadeur à Venise, et la sœur aînée avoit épousé le président de Poissy, fils du président de Maisons.

2. Gentilhomme du pays de Luxembourg. — [La maison de Bonne de Lesdiguières était originaire du Dauphiné. — *Comte de Cosnac.*]

3. Il étoit parent des autres Salis du régiment des gardes, et un des meilleurs et des plus capables officiers de sa nation.

fièvre à Barcelone, où elle étoit encore, mais qu'elle ne l'avoit plus le jour que le courrier étoit parti.

7 janvier. — Le 7, le Roi revint s'établir à Versailles, et on apprit que Bournonville [1], colonel du régiment Colonel-Général de dragons, avoit permission de le vendre pour payer ses dettes; que la Fond [2], capitaine au régiment des gardes, avoit aussi permission de vendre sa compagnie, étant hors d'état de servir, et que le Roi en avoit donné l'agrément au jeune d'Orsay [3], nouveau lieutenant, à la vérité, mais neveu de la défunte marquise de Montchevreuil.

Ce soir-là, le Roi fit dire aux dames du palais, qui venoient toutes jouer chez la marquise de Maintenon lorsque la duchesse de Bourgogne y étoit, qu'elles n'eussent à y venir désormais que quand la duchesse de Bourgogne les nommeroit, et cette princesse ajouta qu'à l'avenir il n'y en viendroit guère [4].

8 janvier. — Le 8, les nouvelles d'Italie étoient que la princesse de la Mirandole, voulant se défaire du régiment de Beauce, qu'elle avoit dans sa place, commandé par le chevalier de la Chétardie, lui avoit persuadé de trouver bon que les bourgeois prissent les armes à cause du voisinage des Impériaux; qu'ensuite elle avoit fait entrer dans sa place peu à peu un grand nombre de soldats allemands déguisés en paysans, et que, quand elle s'étoit vue la plus forte, elle avoit prié le chevalier à dîner chez elle, et, après le dîner, elle l'avoit fait arrêter dans sa chambre et lui avoit dit qu'elle pourroit le faire prisonnier de guerre avec tout son régiment, si elle vouloit, mais qu'elle avoit mieux aimé le renvoyer à l'armée des Couronnes avec un sauf-conduit du prince Eugène qu'elle avoit obtenu tout exprès; qu'elle lui conseilloit de ne faire pas trop de bruit et de prendre doucement le parti qu'elle lui offroit, ce qu'il avoit été obligé de faire, se retirant sous ce sauf-conduit à l'armée du maréchal de Villeroy. On disoit encore que le duc de Parme avoit fait prier le maréchal

1. Autrement Moret, fils d'un homme d'affaires.
2. Il étoit d'une famille de Paris, brave et honnête homme, mais d'une très mauvaise santé depuis la grande blessure qu'il avoit reçue au genou au combat de Nerwinde.
3. Cela ne se trouva pas véritable, et le crédit du marquis de Montchevreuil ne put l'emporter sur l'ancienneté.
4. Grand chagrin pour des femmes qui s'étoient vues jusqu'alors préférées à tout ce qu'il y avoit de meilleur à la cour.

de Villeroy de rappeler auprès de lui Albergotti, qui étoit dans ses États, parce que les Allemands lui avoient donné parole de n'entrer point sur ses terres, pourvu qu'il n'y souffrit point de François; que le quartier général du prince Eugène étoit au delà du Pô, mais qu'il avoit encore plusieurs quartiers en deçà de cette rivière; que trois mille chevaux de son armée étoient entrés dans le Ferrarois [1], et que le maréchal de Catinat, ayant eu son congé, revenoit en France, et devoit arriver à Paris le 22 du courant.

Le soir, on vit le marquis de Saint-Hérem [2] remercier le Roi de lui avoir donné une pension de trois mille livres. On sut que son frère aîné, qui étoit dans l'Église, étoit mort à Paris, et on apprit que le Roi avoit donné mille livres de pension au chevalier de Villemort [3], en lui ordonnant de lever un nouveau régiment d'infanterie, de toutes les charges duquel il lui donnoit la disposition, comme il avoit fait auparavant au chevalier de Pezeux [4] et au duc de la Force [5], qui levoient aussi deux régiments nouveaux. On sut encore que le Roi avoit donné à la Barre [6], capitaine de la colonelle du régiment des gardes, le grand cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis [7], qui étoit vacant par la mort du marquis de la Caze.

9 janvier. — Le 9 au soir, on apprit que la Motte [8], lieutenant des gardes du Roi de la compagnie de Noailles et brigadier des armées de Sa Majesté, étoit mort d'une rétention d'urine, et que le Roi avoit donné sa lieutenance à Castan [9], premier enseigne de la compagnie.

1. Qui étoit des terres du Pape, et il falloit voir comment le Saint-Père s'accommoderoit de cette entreprise.
2. Capitaine de Fontainebleau.
3. Gentilhomme de Poitou qui étoit frère de la marquise Desmarets; il étoit colonel réformé d'infanterie, après avoir été longtemps capitaine de dragons.
4. Gentilhomme de Franche-Comté, neveu du maréchal de Choiseul, qui étoit colonel réformé.
5. Il étoit aussi colonel réformé.
6. Il avoit été longtemps premier maréchal des logis de la première compagnie de ses mousquetaires et en étoit sorti pour être lieutenant au régiment des gardes; car en ce temps-là les maréchaux des logis des mousquetaires ne montoient guère aux charges supérieures.
7. Il valoit trois mille livres de revenus.
8. Gentilhomme de Normandie, très ancien et très brave officier, dont le frère étoit mort lieutenant général et s'appeloit...
9. Vieil officier gascon tiré autrefois de la cavalerie pour être exempt.

Le même jour, on sut que le duc d'Orléans avoit donné douze mille livres de pension au marquis de Châtillon [1], lequel, en le remerciant, l'avoit supplié de trouver bon qu'il y en eût six mille pour sa femme [2], avec laquelle il étoit brouillé depuis longtemps. On apprit encore que la maréchale de la Mothe étoit retombée dans cette jaunisse qui lui revenoit si souvent, et que sa famille appréhendoit si fort pour elle.

10 janvier. — Le 10, on disoit que le Roi levoit encore de nouveaux régiments d'infanterie, et on nommoit pour colonels le jeune marquis de Lassay [3], le comte de Beaujeu-Hautefort [4], le marquis de Guitaut [5] et le marquis de Boissière [6]; mais cela changea dans la suite, et, de ces quatre, il n'y eut que le marquis de Lassay qui leva un régiment, avec grande espérance de le voir dans peu sous le nom du duc d'Enghien [7].

11 janvier. — Le 11, on sut qu'on avoit dépêché un courrier au roi d'Espagne pour l'obliger à rester à Barcelone, afin d'être plus prêt à passer en Italie comme il le souhaitoit, et que tout étoit paisible au royaume de Naples. Cependant on levoit en Flandre une compagnie de mousquetaires pour la garde de ce prince, à l'instar de celle du Roi, dont le comte d'Orse [8] devoit

1. On ne lui donnoit aucun titre, et on l'appeloit seulement M. de Châtillon, parce que, s'étant d'abord appelé chevalier, il avoit mieux aimé, à cause de son illustre naissance, ne prendre point de titre quand il se maria.

2. Seconde fille du feu marquis de Piennes, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et gouverneur de Pignerol. Elle étoit sœur de la marquise de Villequier et avoit épousé M. de Châtillon par amour; mais, après en avoir eu plusieurs enfants, ils s'étoient brouillés et vivoient ainsi depuis plusieurs années. On croyoit qu'un bienfait du duc d'Orléans étoit un moyen pour les raccommoder, et qu'il avoit été fait dans ce dessein, parce que Mme de Châtillon avoit été de tout temps fort bien traitée de ce prince.

3. Fils d'un premier lit du marquis de Lassay, gentilhomme du Maine, qui avoit épousé en troisièmes noces Mlle de Chasteaubriant, fille naturelle du prince de Condé.

4. Gentilhomme de Périgord, parent des autres Hautefort, et qui étoit colonel réformé.

5. Lieutenant au régiment du Roi, dont le père étoit chevalier de l'Ordre, du choix du défunt prince de Condé, auquel il avoit été attaché de tout temps, et qui l'avoit préféré aux plus anciens officiers de sa maison.

6. Gentilhomme de Gascogne qui avoit été colonel des milices, et qui étoit de même maison que les maréchaux de Duras et de Lorge.

7. Cela étoit fort possible, Lassay étant fils du gendre du prince de Condé, dont le duc d'Enghien étoit petit-fils.

8. Gentilhomme wallon.

être lieutenant, et le chevalier de Louville [1] devoit être enseigne.

Le soir, on sut que c'étoit Moret [2] qui avoit l'agrément de la compagnie de la Fond, et on vit le marquis de Gassion [3] remercier le Roi de l'honneur qu'il avoit fait à son frère le chevalier [4] de lui donner un régimnt à lever.

12-13 janvier. — Le 12, on apprit que la vieille marquise de Saint-Hérem étoit fort malade à Paris, et, le lendemain, on sut que le duc de Coislin avoit eu la permission de vendre le régiment de cavalerie du marquis de Tracy [5], qui étoit retombé dans de nouveaux accidents.

14 janvier. — Le 14, on parloit de faire un détachement de huit cents gardes du corps, pour les envoyer en Italie avec le roi d'Espagne, et on apprit que l'Empereur avoit été dangereusement malade, mais qu'il se portoit mieux.

15 janvier. — Le 15, le bruit couroit que le prince d'Orange étoit extrêmement mal, mais on ne donnoit plus de croyance à ces sortes de bruits. Il étoit plus véritable qu'on traitoit à Bruxelles de la satisfaction qu'on devoit faire au Roi pour la dernière canonnade faite par le gouverneur du Sas de Gand.

16 janvier. — Le 16, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Salis à May [6], lieutenant-colonel du régiment de Villars, ce qui devoit le consoler en quelque sorte de n'avoir pas eu l'autre, comme il devoit naturellement l'avoir, et devoit aussi contenter le canton de Berne, dont il étoit. Le Roi donna en même temps quatre demi-compagnies [7] grisonnes à des officiers du même pays. On apprit ce jour-là que la duchesse douairière de Sully

1. Capitaine du régiment du Roi, qui étoit frère du colonel de Louville, attaché au roi d'Espagne.
2. Frère cadet de Bourneville, et qui avoit, comme lui, servi dans la gendarmerie.
3. Capitaine lieutenant de gendarmerie, qui étoit fils du président de Gassion, de Pau, et neveu du chevalier de Gassion, lieutenant des gardes du corps du Roi et lieutenant général de ses armées.
4. Lieutenant au régiment du Roi.
5. Ci-devant enseigne des gardes du corps.
6. Homme de naissance du canton de Berne et bon officier.
7. Il y eut cela de remarquable qu'un de ceux à qui ces compagnies furent données, ayant écrit à Malèzieux, secrétaire des Suisses et intendant du duc du Maine, et lui ayant offert trois mille livres pour lui procurer une de ces compagnies, Malèzieux porta sa lettre au duc du Maine, qui la fit voir au Roi, et Sa Majesté le cassa sur-le-champ, ne voulant pas qu'on eût recours à de semblables voies pour obtenir des emplois.

étoit morte à Paris, après avoir langui longtemps. On sut encore que le Roi avoit donné l'agrément au marquis de Montboissier [1], capitaine de cavalerie, au comte de Franquières [2], exempt de ses gardes du corps, et au chevalier de Saint-Germain-Beaupré [3], de lever des régiments d'infanterie sous leur nom.

On parloit beaucoup, ce jour-là, d'une grande désertion dans l'armée du prince Eugène, et encore plus d'un ancien traité fait autrefois par les Suisses pour la sûreté du duché de Milan, et renouvelé depuis peu, par lequel ils étoient obligés de fournir un gros corps de troupes à leurs dépens.

17 janvier. — Le 17, les officiers suisses assuroient qu'ils n'avoient point de connoissance du traité, mais on disoit que l'ambassadeur de Savoie, qui avoit eu audience du Roi, en avoit parlé, et que l'abbé Resini, envoyé de Modène, n'avoit point paru à Versailles, depuis que son maître avoit donné aux Impériaux la forteresse de Bruxelles. Le Roi refusa, ce jour-là, à diverses personnes la liberté de lever de nouveaux régiments, et entre autres au marquis de Courtenvaux [4], qui demandoit à en lever un de dragons sous le nom du duc de Bourgogne.

On eut nouvelle, ce jour-là, que les Hollandois avoient fait marcher vingt bataillons vers Dusseldorf, et le duc de Vendôme, revenant de la mer, fut reçu avec bien des marques d'amitié par le Roi et par toute la maison royale.

18 janvier. — Le 18, on apprit, par les lettres d'Italie, que les troupes qui étoient dans Mantoue en étoient sorties plusieurs fois par le côté de Vérone, qu'elles avoient libre; qu'elles avoient enlevé divers corps de garde des Allemands et fait divers fourrages, dans l'un desquels elles avoient été attaquées, mais que Zurlauben, qui les commandoit, avoit battu les ennemis et les avoit poussés jusque dans leurs postes.

19 janvier. — Le 19, on déclara le grand changement que le Roi venoit de faire dans la compagnie de Noailles. La Motte

1. Gentilhomme d'illustre naissance d'Auvergne, de la maison de Canillac.
2. Gentilhomme de Languedoc, qui avoit été capitaine de cavalerie dans le régiment de Noailles.
3. Second fils du marquis de Saint-Germain-Beaupré, gouverneur de la Marche.
4. Fils aîné du défunt marquis de Louvois, qui étoit capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi. Il vouloit faire mettre le régiment sous le nom de son fils aîné, qui n'avoit que huit ans.

étant mort, Castan [1], premier enseigne, avoit monté à la lieutenance, et d'Alipont [2], mestre de camp de cavalerie, avoit eu son enseigne. Mais Castan avoit demandé à se retirer, à cause de ses infirmités, et le Roi lui en avoit accordé la permission, en lui donnant une pension de six mille livres. D'ailleurs le comte de Saint-Viance [3], premier lieutenant, avoit aussi demandé à quitter, parce qu'il étoit hors d'état de servir, et le Roi lui en avoit donné la permission, en lui accordant le gouvernement de Cognac et ses appointements de lieutenant pendant quatre années, à cause qu'il avoit laissé la moitié des appointements de ce gouvernement pendant le même temps pour payer les dettes du défunt marquis de la Caze. D'un autre côté, Macqueville [4], enseigne de la même compagnie, avoit aussi demandé à quitter, étant si gros qu'il ne pouvoit plus se tenir à cheval. Ainsi d'Alipont, qui n'avoit pas encore ses provisions d'enseigne, se trouva tout d'un coup lieutenant par son rang, et il eut en partage la brigade de Saint-Viance, qui étoit la plus mauvaise; Chéladet [5], lieutenant-colonel de Noailles, eut la première enseigne, avec la brigade de Castan, qui étoit la meilleure. Suzy [6], premier exempt de la compagnie, eut la seconde enseigne, avec la brigade de Macqueville, qui étoit bonne, et Chapuiseaux [7], second exempt, eut la troisième enseigne, avec la brigade de la Motte, qui n'étoit pas bonne; et à l'égard des bâtons d'exempts vaquants par la promotion de Suzy, de Chapuiseaux et de Franquières, le Roi les donna à Montgon [8].

1. Il étoit de Languedoc et avoit, dans sa jeunesse, été conseiller au parlement de Toulouse; mais il s'étoit ensuite jeté dans la guerre et y avoit réussi, ayant été tiré de capitaine de cavalerie pour être exempt des gardes du corps et en étant devenu lieutenant par la suite.

2. Frère des Imécourt, de la province de Champagne.

3. Gentilhomme d'Auvergne d'un très grand mérite. — [De la maison de Phelip en Limousin; Saint-Viance est un ancien fief situé près de Brive — *Comte de Cosnac.*]

4. Gentilhomme d'Angoumois qui avoit passé par tous les degrés dans les gardes du corps, jusqu'à devenir enseigne.

5. Gentilhomme d'Auvergne ou de Limousin, dont toute la maison avoit été attachée au maréchal de Noailles et au duc son père.

6. Gentilhomme de Picardie qui servoit depuis très longtemps dans la compagnie.

7. Gentilhomme de Perche qui avoit été nourri page du défunt prince de Condé, et avoit ensuite été capitaine de cavalerie, d'où il avoit été tiré pour être fait exempt des gardes du corps.

8. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon, qui étoit capitaine de cavalerie.

et à Segonzac [1], capitaines de cavalerie, et à la Baulme, ancien brigadier dans la compagnie.

On sut encore, ce jour-là, que l'Empereur, sous la caution des États-Généraux, avoit trouvé un million cinq cent mille livres à emprunter, à prendre sur les mines de la Carniole, et que le prince Eugène, ayant attaqué Gazzolo pour la troisième fois, en avoit été repoussé pour la troisième fois.

Le Roi fit achever ce jour-là par Rigaud [2] son portrait, qu'il devoit envoyer à Madrid.

20 janvier. — Le 20, on apprit, par un courrier de Barcelone, que les États de Catalogne étoient finis; que le Roi avoit pris la perruque, et qu'il se préparoit à passer à Saragosse.

Les lettres d'Allemagne portoient, le même jour, que plusieurs barques françoises, chargées de munitions de guerre et escortées par de l'infanterie qui étoit dessus, ayant passé Coblentz et suivant les bords d'en deçà du Rhin, avoient été attaquées par un gros de cavalerie qui étoit sur l'autre bord, qui leur avoit crié : *Arrête! arrive ici!* qu'un officier françois s'étoit détaché pour aller parler à ceux qui crioient et leur avoit demandé ce qu'ils vouloient, disant que les bateaux appartenoient à l'électeur de Cologne et qu'ils avoient bon passeport de l'électeur de Trèves; mais qu'on lui avoit répondu : *Point de passeport pour l'électeur de Cologne!* ce qui l'avoit obligé à s'esquiver, et qu'en même temps cette cavalerie avoit fait quelques décharges sur les bateaux, où il n'y avoit eu qu'un lieutenant et trois soldats de blessés, mais que tout le convoi étoit heureusement entré dans Bonn.

21 janvier. — Le 21, on disoit qu'on avoit reçu en Hollande des lettres de Riga, par lesquelles on mandoit que le roi de Suède étoit perdu ou tué. Celles d'Angleterre portoient que Harley avoit été élu orateur, contre le sentiment du prince d'Orange, et que cet usurpateur avoit fait dans le Parlement une harangue dont toute la substance étoit contre le Roi.

Le soir, on sut que le marquis de Montauban [3], exempt des

1. Gentilhomme de Languedoc qui avoit été nourri page du maréchal de Noailles et étoit capitaine de carabiniers.

2. Un des meilleurs peintres de son temps pour les portraits, qui étoit natif de Perpignan.

3. Gentilhomme de Dauphiné, neveu du défunt marquis de Montauban, lieutenant général des armées du Roi et lieutenant général pour Sa Majesté en Franche-Comté.

gardes du corps de la compagnie de Duras, avoit eu l'agrément d'acheter le régiment d'Alipont, et que le Roi lui conservoit ses mille cinq cents livres de pension.

22 janvier. — Le 22, le comte de Puységur repartit pour la Flandre avec sa nouvelle dignité de maréchal de camp, et Madame reçut des lettres d'Allemagne, qui portoient que le roi de Suède avoit poursuivi six jours durant les troupes du roi de Pologne, et qu'étant revenu dans son camp, il y avoit signé un traité de ligue avec le duc de Bavière et les autres princes mécontents d'Allemagne.

On sut, ce jour-là, que le Roi, dans son conseil tenu le matin, avoit absolument résolu que le roi et la reine d'Espagne passeroient à Naples, et que le comte de Pontchartrain avoit ordre de faire armer quatre gros vaisseaux, dont *le Saint-Philippe*, monté de cent canons, seroit celui que le roi d'Espagne monteroit.

Le soir, on assuroit que le parlement d'Angleterre avoit accordé au prince d'Orange la levée de cinq millions de livres sterling [1], qui font soixante et quinze millions de monnaie de France.

On apprit encore que le marquis de Rouvray [2], lieutenant-colonel du régiment de Tracy, avoit eu l'agrément de l'acheter; et la princesse de Conti donna à Monseigneur, en son hôtel, une représentation de la comédie d'*Électre*, composée par Longepierre [3], laquelle eut un merveilleux applaudissement. On sut aussi que le Roi avoit donné six mille livres de pension à Wagner, colonel de son régiment des gardes suisses. Ce fut ce jour-là que le Roi alla s'établir à Marly pour cinq jours.

24 janvier. — Le 24, on sut qu'effectivement le roi de Suède avoit pensé être pris en poursuivant chaudement les troupes du roi de Pologne; que ce prince lui avoit fait proposer divers accommodements, mais qu'il avoit toujours répondu froidement : « *Mon cousin me déplaît trop; je n'aurai point de repos que je ne l'aie reconduit en Saxe et que je n'aie mis un autre roi en Pologne.* »

1. Quelques gens vouloient que cela ne fût pas encore résolu, mais se trompoient; ce qu'on pouvoit dire de plus favorable étoit qu'il y avoit bien de la différence entre une levée d'argent accordée par le Parlement, ou une somme liquide, à cause des difficultés qu'il pouvoit y avoir de la tirer des peuples.

2. Guillaume du Perche.

3. C'étoit un Bourguignon qu'on avoit autrefois mis auprès du comte de Toulouse et qui n'y avoit pas resté longtemps.

Et en effet, il appuyoit de toutes ses forces la faction de Sapiha, qui étoit déclarée contre le roi de Pologne.

Il y eut ce jour-là un bal à Marly avant le souper, et qui continua après que l'on eut soupé.

25 janvier. — Le 25, on disoit que le duc de Parme avoit demandé qu'on lui envoyât un corps de troupe considérable pour défendre Parme, et que, comme on avoit balancé à cause de l'éloignement des lieux, il avoit remontré vivement qu'ayant toujours été attaché à la France, il feroit toutes choses pour lui continuer son attachement, mais que, si on ne lui envoyoit des troupes pour se défendre, on le forceroit à s'accommoder avec les Impériaux.

26 janvier. — Le 26, on apprit que le corps du pauvre Lépinau avoit été retrouvé dans la rivière de Seine, attaché à un pieu par le pied avec une corde, ayant trois coups de marteau sur la tête [1] et ne paroissant pas tué depuis longtemps, quoiqu'il eût le visage fort défiguré; qu'on l'avoit reconnu à sa chemise, qui étoit marquée à sa marque, à la cicatrice qui lui étoit restée d'avoir été taillé, et à ce qu'on ne le saignoit jamais qu'à la veine cubitale.

On disoit, ce jour-là, que le prince d'Orange et le Parlement avoient déclaré le prétendu prince de Galles, c'est ainsi qu'ils traitoient le roi d'Angleterre, coupable de haute trahison, pour avoir osé prendre le titre de roi, et qu'ils avoient mis sa tête à prix à cinquante mille écus; mais on dit depuis que cela avoit seulement été proposé par quelques membres du Parlement, et non pas résolu. Ce qui étoit de certain étoit que le *Lardon de Hollande* [2] assuroit que cela étoit ordonné, et poussoit l'insolence jusqu'à dire, non seulement que le prince de Galles avoit été déclaré coupable de haute trahison, mais aussi tous ceux qui l'avoient reconnu pour roi, comme si les rois de France et d'Espagne eussent été soumis à la juridiction du parlement d'Angleterre. Le soir même, le roi et la reine d'Angleterre vinrent voir le roi à Marly, et y demeurèrent deux heures, pendant une

1. D'autres disoient qu'il n'avoit aucun coup, mais qu'il avoit été étranglé. Il paroissoit tué depuis quinze jours ou environ.

2. Certaine petite gazette, outre la gazette ordinaire, dans laquelle le gazetier mettoit toujours tout ce qu'il y avoit de plus piquant contre la France, et véritablement le gazetier d'alors, qui étoit un Carme défroqué, étoit d'une insolence outrée, ne se souvenant plus de l'aventure de son prédécesseur, Bénédictin renié, lequel le Roi avoit fait enlever et enfermer pour le reste de ses jours dans une cage de fer au Mont-Saint-Michel.

partie desquelles le Roi joua avec Monseigneur et les dames de la cour.

27 janvier. — Le 27, il y eut encore un bal à Marly, mais qui fut plus solennel que le premier, et qui dura plus longtemps après le souper.

28 janvier. — Le lendemain, le Roi revint au soir à Versailles, et en y arrivant, il y trouva le président de Poissy, qui lui demanda l'agrément pour faire le mariage de Mlle de Varangeville, sa belle-sœur, avec le marquis de Villars, qui étoit présent. Le Roi l'agréa, et ayant fait quelques pas, il se retourna et rappela le président pour lui demander des nouvelles de la santé du vieux Courtin, doyen du conseil, qui étoit grand-père de sa femme.

29 janvier. — Le 29, on sut que le Roi avoit envoyé à Naples quatre bataillons, qui étoient ceux de Beauvoisis [1], de Berry [2], de Dauphiné [3] et de Forez [4]. Mais ce qui mit la cour dans un terrible mouvement fut qu'on eut avis que le Roi alloit, à la fin de son Conseil, déclarer la promotion des officiers généraux, laquelle effectivement il lut devant ses ministres, et qui fut ensuite déclarée par le secrétaire d'État de Chamillart. Elle étoit très nombreuse, et cependant il ne laissa pas d'y avoir des mécontents [5]. En voici la copie sur l'original, qui ne fut lu que ce jour-là au Conseil, quoiqu'elle eût été arrêtée dès le 25.

1. Dont le marquis de Muret étoit colonel.
2. Dont le marquis de Guébriant, brigadier, étoit colonel.
3. Dont le chevalier de Carcado, brigadier, étoit colonel.
4. Commandé par Montmorency-Fosseuse, chef du nom et des armes de l'illustre maison de Montmorency.
5. Le comte de Vaillac, le marquis de Coetenfao, Narbonne, et plusieurs autres brigadiers de cavalerie, qui croyoient devoir être maréchaux de camp; le marquis de Montmorency, le marquis de Sebeville, Polastron et plusieurs autres maréchaux de camp, qui prétendoient devoir être lieutenants généraux; le marquis de Raffetot, le marquis de Tourouvre, Montmorency et plusieurs autres colonels d'infanterie, et de même plusieurs mestres de camp de cavalerie, qui prétendoient être brigadiers.

PROMOTION D'OFFICIERS GÉNÉRAUX

DU 25 JANVIER 1702

Lieutenants généraux.

Des Bordes [1].
Laubanie [2].
Le comte de Lannion [3].
Le marquis de Varennes [4].
Le marquis de Locmaria [5].
Le comte de Bezons [6].
Le comte de la Mothe [7].
Le comte de Vandeuil, des gardes du corps [8].
Le comte de Médavy [9].
Le comte de Solre [10].
Le comte d'Avéjan [11].
Le comte de Pracomtal [12].
Le comte du Bourg [13].
Le marquis d'Alègre [14].
Saint-Fremond [15].
Le duc de Luxembourg. [16]
Albergotti [17].

1. Vieil officier d'infanterie gascon, qui avoit été gouverneur de Philipsbourg.
2. Officier d'infanterie gascon qui avoit été gouverneur de Mons; il l'étoit alors de Neuf-Brisach.
3. Gentilhomme de Basse-Bretagne.
4. Gentilhomme de Bourgogne, cousin germain du marquis d'Huxelles et du premier écuyer.
5. Gentilhomme de Basse-Bretagne.
6. Fils de Bezons, conseiller d'État ordinaire.
7. Gentilhomme de Picardie, neveu de feu le maréchal de la Mothe-Houdancourt.
8. Gentilhomme de Picardie.
9. Gentilhomme de Normandie, aîné de la maison de Grancey.
10. Seigneur des Pays-Bas, de la maison de Croy.
11. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit lieutenant-colonel du régiment des gardes françoises, et gouverneur de Furnes.
12. Gentilhomme de Provence, gendre du marquis de Montchevreuil.
13. Gentilhomme de Bourgogne, directeur de cavalerie.
14. Gentilhomme d'Auvergne, beau-père du défunt marquis de Barbezieux, dont l'alliance n'avoit fait que nuire à sa fortune.
15. Gentilhomme de Normandie.
16. Fils aîné du défunt maréchal de Luxembourg et gouverneur de Normandie.
17. Gentilhomme florentin, neveu du vieux Magalotti, lieutenant général et gouverneur de Valenciennes.

Maréchaux de camp.

CAVALERIE

Le marquis de Torcy, des chevau-légers [1].
Chevilly [2].
Le comte de Marivault [3].
Le marquis de Bissy [4].
Le marquis de Rassent [5].
Le marquis de Flamanville [6].
Le marquis de Langalerie [7].
Legall [8].
Le comte de Sérignan [9].
L'Estrade, des gardes du corps [10].
De la Taste [11].
Le marquis d'Imécourt [12].
Scheldon [13].
Le marquis de Praslin [14].
Le comte de Montesson [15].
Le comte de Mursay [16].

1. Il l'étoit *ad honores*, quoiqu'il dît qu'il vouloit encore servir.
2. Il commandoit à Ypres et avoit autrefois été lieutenant-colonel du régiment de dragons du Roi, dans le temps qu'il y avoit encore très peu de dragons en France.
3. Gentilhomme de Normandie.
4. Fils aîné du défunt marquis de Bissy, chevalier de l'Ordre. Il étoit de Bourgogne.
5 Gentilhomme de Normandie.
6. Gentilhomme de Normandie qui commandoit les gendarmes bourguignons; il avoit son frère évêque de Perpignan.
7. Gentilhomme de Dauphiné.
8. Breton, homme de fortune, qui avoit servi parmi les étrangers, mais bon officier.
9. Gentilhomme de Languedoc, aide-major des gardes du corps.
10. Gascon, homme de fortune, qui avoit été simple garde.
11. Autre Gascon, homme de fortune, qui avoit été simple garde, et étoit alors aide-major des gardes du corps.
12. Gentilhomme de Champagne, qui étoit cornette des chevau-légers de la garde du Roi et gouverneur de Montmédy.
13. Officier de cavalerie anglois.
14. Seigneur de Champagne, de la maison de Choiseul.
15. Gentilhomme du Maine, lieutenant des gardes du corps, et parfaitement honnête homme.
16. Fils du marquis de Villette, lieutenant général des armées navales du Roi, et par conséquent parent de la marquise de Maintenon; il étoit mestre de camp du régiment Dauphin.

Le comte d'Estaing [1].
Le comte d'Avaray [2].
Chéladet [3].
Le marquis de Sousternon [4].
Le marquis de Clermont [5].
Le prince Camille [6].
Le marquis de Villequier [7].
Le prince de Rohan [8].
Le chevalier de Rozel [9].
Le chevalier de Courcelles [10].
Le duc de Montfort [11].
Le comte d'Aubeterre [12].

INFANTERIE

Le marquis de Blainville [13].
Le marquis de Bouligneux [14].
Le marquis de la Chastre [15].
Le marquis de Thiange [16].

1. Seigneur d'Auvergne qui commandoit les gendarmes Dauphin.
2. Gentilhomme d'Orléanois qui étoit brigadier de dragons.
3. L'aîné de tous les Chéladet. Le duc du Maine l'avoit autrefois choisi pour commander son régiment de cavalerie.
4. Gentilhomme de Lyonnois, cousin germain du marquis de la Chaise. Il étoit inspecteur de cavalerie, mestre de camp du régiment du comte de Toulouse et son capitaine des gardes.
5. Gentilhomme du Maine, d'une illustre naissance.
6. De Lorraine, troisième fils du comte d'Armagnac, grand écuyer de France.
7. Fils aîné du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, et reçu en survivance de la chambre du Roi.
8. Fils aîné du prince de Soubise.
9. Gentilhomme de Poitou, brigadier de carabiniers.
10. Gentilhomme d'Anjou, brigadier de carabiniers.
11. Fils aîné du duc de Chevreuse, qui venoit d'avoir sa charge de capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.
12. Gentilhomme de Gascogne, brigadier de carabiniers.
13. Troisième fils du ministre d'État Colbert, qui avoit été surintendant des bâtiments sous son père, et depuis grand-maître des cérémonies de France, et étoit alors colonel du régiment de Champagne et brigadier.
14. Gentilhomme de Bourgogne, brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Limousin.
15. Gentilhomme de Berry, dont son père avoit été gouverneur; il étoit brigadier et colonel d'un régiment qui portoit son nom.
16. Gentilhomme de Bourgogne, dont la mère étoit sœur de la marquise de Montespan; il étoit frère des duchesses de Nevers et Sforze.

Le marquis de Blanzac [1].
Le comte de Chamarande [2].
Wagner [3].
Vigny [4].
Chartoigne [5].
Du Puy-Vauban [6].
Saint-Hilaire [7].
De Cray [8].
D'Andigné [9].
Le comte de Saillant [10].
L'Abadie [11].
Le duc de Guiche [12].
Le prince d'Espinoy [13].
Le marquis de Mornay [14].
Le duc d'Humières [15].

1. Frère puîné du comte de Roucy; il étoit brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Guyenne.

2. Gentilhomme de Forez, qui avoit été premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, et étoit alors brigadier d'infanterie et colonel du régiment de la Reine; il avoit aussi été inspecteur d'infanterie.

3. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses.

4. Colonel des bombardiers et lieutenant d'artillerie; c'étoit un homme de fortune.

5. Brigadier et inspecteur d'infanterie, où il avoit commencé par être enseigne et s'étoit poussé par son mérite.

6. Ingénieur et brigadier. Il étoit neveu du fameux Vauban, le plus célèbre ingénieur de son temps, qui étoit lieutenant général des armées du Roi et grand prieur dans l'ordre de Saint-Louis.

7. Lieutenant d'artillerie commandant.

8. Autre lieutenant d'artillerie, commandant celle d'Italie.

9. Gentilhomme du Maine, autre lieutenant d'artillerie, commandant ci-devant celle de Catalogne.

10. Seigneur de la maison d'Estaing, en Auvergne, et frère du marquis du Terrail; il étoit brigadier et capitaine de grenadiers du régiment des gardes.

11. Gascon, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Guiche, depuis Coëtquen; il étoit brigadier et inspecteur d'infanterie.

12. Fils aîné du duc de Gramont, et premier gendre du maréchal de Noailles. Il étoit brigadier d'infanterie et mestre de camp général des dragons.

13. Seigneur flamand qui avoit épousé Mlle de Commercy, seconde fille du prince de Lillebonne, de la maison de Lorraine; il étoit brigadier et colonel du régiment de Picardie.

14. Fils aîné du marquis de Montchevreuil; il étoit brigadier et colonel du régiment de Poitou.

15. Fils du duc d'Aumont, de son second lit avec la fille aînée de la maréchale de la Mothe; il étoit brigadier et colonel d'un régiment qui portoit son nom.

Le marquis de Biron [1].
Puységur [2].

Brigadiers.

CAVALERIE

Le duc de la Feuillade [3].
Le marquis de Wartigny [4].
Goas [5].
Le marquis de Grignan [6].
Le marquis de Lévis [7].
Mauroy [8].
Le marquis de Fiennes [9].
Le chevalier de Plancy [10].
Le marquis de Canillac, des mousquetaires [11].
Le marquis de Bouzols [12].
Fontboizard [13].

1. Seigneur de Gascogne, frère des marquises de Nogaret et d'Urfé; il étoit brigadier d'infanterie et colonel du régiment de la Marche.

2. Lieutenant-colonel du régiment du Roi d'infanterie, brigadier, choisi ci-devant pour être gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, et alors l'homme de confiance dans tous les Pays-Bas espagnols.

3. Seigneur d'Auvergne, de la maison d'Aubusson, qui étoit fils du défunt maréchal de la Feuillade, colonel du régiment des gardes. Il étoit mestre de camp de cavalerie et gouverneur du Dauphiné, et, outre cela, gendre du ministre d'État de Chamillart, secrétaire d'État de la guerre et contrôleur général des finances.

4. Gentilhomme et lieutenant général de Champagne; il étoit colonel du régiment de dragons Dauphin.

5. Gentilhomme de Languedoc qui étoit colonel réformé de dragons.

6. Fils unique du marquis de Grignan, chevalier de l'Ordre et lieutenant général en Provence; il étoit mestre de camp de cavalerie.

7. Fils unique du marquis de Lévis, lieutenant général en Bourbonnois, aussi mestre de camp de cavalerie.

8. Mestre de camp de cavalerie qui faisoit le détail de la cavalerie en Italie.

9. Gentilhomme d'Artois, qui étoit gendre du marquis d'Étampes, chevalier de l'Ordre et capitaine des gardes du duc d'Orléans. Il étoit mestre de camp de cavalerie.

10. Dernier des enfants du secrétaire d'État de Guénégaud; il étoit capitaine lieutenant de gendarmerie.

11. Gentilhomme d'Auvergne, qui, après avoir été capitaine au régiment des gardes, étoit devenu enseigne, et puis sous-lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi.

12. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit épousé la sœur aînée de Torcy, secrétaire d'État; il étoit mestre de camp du régiment royal de Piémont.

13. Gascon, homme de fortune, qui étoit colonel de dragons.

Conflans [1].
Le marquis de Coigny [2].
Le comte d'Espinac [3].
Le marquis de Montpéroux [4].
D'Avignon [5].
Cerizy [6].
Le comte de Sebeville [7].
Courlandon [8].
Le comte de Balivière [9].
Villemur [10].
Le marquis de la Vallière [11].
Longuerue [12].
La Messelière [13].
Montplaisir [14].
Le marquis de la Luzerne [15].
Le prince de Bournonville [16].
D'Esseville [17].
Le marquis de Janson, des mousquetaires [18].

1. Gentilhomme de Franche-Comté.
2. Fils unique du comte de Coigny, lieutenant général des armées du Roi; il étoit mestre de camp au régiment Royal étranger.
3. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit sous-lieutenant de gendarmerie.
4. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit mestre de camp de cavalerie.
5. Provençal qui avoit commencé par être garde du corps, et qui étoit devenu enseigne par son mérite.
6. Mestre de camp du régiment de cavalerie du prince de Condé.
7. Frère du marquis de Sebeville, maréchal de camp; il commandoit les chevau-légers de la Reine.
8. Gentilhomme de Champagne qui étoit mestre de camp de cavalerie.
9. Gentilhomme de Normandie qui étoit lieutenant des gardes du corps.
10. Gentilhomme de Languedoc qui commandoit les grenadiers du Roi à cheval.
11. Gouverneur de Bourbonnois, cousin germain de la princesse de Conti, gendre du maréchal de Noailles et mestre de camp de cavalerie.
12. Gentilhomme de Normandie qui étoit enseigne des gardes du corps.
13. Gentilhomme de Poitou qui étoit sous-lieutenant de gendarmerie.
14. Gentilhomme de Limousin qui étoit enseigne des gardes du corps.
15. Gentilhomme de Normandie, qui, après avoir été colonel d'infanterie, étoit devenu capitaine de la première compagnie des mousquetaires du Roi.
16. Seigneur Flamand qui étoit sous-lieutenant des gendarmes du Roi.
17. Gentilhomme de Normandie, qui étoit enseigne des gardes du corps et frère du comte de Bachivilliers, lieutenant général.
18. Neveu du cardinal de Janson; il étoit sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi.

Le marquis de Gouffier, des chevau-légers [1].
Villiers le Morier [2].
Le prince de Talmond [3].
Cilly, des dragons [4].
Rennepont [5].
D'Ourches [6].
Vandeuil [7].
Streff [8].
Le comte d'Ayen [9].
Le marquis de Ruffé [10].
Le marquis de Silly [11].

INFANTERIE

Le marquis de Polignac [12].
La Barre, des gardes [13].
Breteuil, des gardes [14].
D'Argeny [15].
Le chevalier de Chamilly [16].

1. Gentilhomme de Picardie, de bonne maison, qui, après avoir été mestre de camp de cavalerie, étoit devenu enseigne des gendarmes du Roi; il étoit beau-frère du duc de Chevreuse.
2. Gentilhomme du Perche qui étoit mestre de camp de cavalerie.
3. Frère du duc de la Trémoïlle; il avoit autrefois été dans l'Église, et étoit mestre de camp de cavalerie.
4. Gentilhomme de Picardie qui étoit colonel de dragons réformé.
5. Mestre de camp de cavalerie qui étoit parent de la marquise de Maintenon.
6. Gentilhomme du Luxembourg qui avoit acheté le régiment de cavalerie du maréchal de Boufflers.
7. Gentilhomme de Picardie, mestre de camp de cavalerie.
8. Officier Allemand qui étoit lieutenant-colonel avec commission de mestre de camp.
9. Fils aîné du maréchal de Noailles.
10. Gentilhomme de Bourgogne de la maison de Damas, qui étoit mestre de camp de cavalerie.
11. Gentilhomme de Normandie qui étoit mestre de camp du régiment du duc d'Orléans; son aventure est écrite ci-après.
12. Gentilhomme de Languedoc, lequel on laissoit depuis longtemps languir dans le degré de colonel; il étoit colonel du régiment d'Aunis.
13. Il étoit capitaine de la colonelle du régiment des gardes, et des plus anciens du régiment.
14. Fils d'un conseiller d'État de même nom; il étoit capitaine au régiment des gardes et commandeur de l'ordre de Malte.
15. Chose étrange! Il étoit mort il y avoit deux ans et demi, et on le fit brigadier.
16. Troisième fils du défunt marquis de Chamilly, lieutenant général des armées du Roi. Il étoit colonel du régiment de.....

Péry [1].
Le marquis de Vieuxpont [2].
Le comte de Montsoreau [3].
Le marquis de Lignerac [4].
Le marquis de Montendre [5].
Le prince de Robecque [6].
Le marquis de Canillac [7].
Le marquis de Vergetot [8].
Le marquis de Chavigny [9].
Lecomte d'Évreux [10].
Le marquis de Guerchy [11].
Le comte de l'Isle [12].
Le marquis de Muret [13].
Le chevalier de Croissy [14].
Le chevalier d'Imecourt [15].
Le chevalier de Luxembourg [16].
De Gennes [17].
Le baron de Sparre [18].

1. Officier Génois qui avoit un régiment italien.
2. Gentilhomme de Normandie, qui, après avoir été abbé, étoit devenu colonel du régiment de....
3. Fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France. Il étoit colonel du régiment de Sourches.
4. Gentilhomme de Limousin, colonel du régiment de Perche.
5. De la maison de la Rochefoucauld, qui étoit colonel du régiment de Médoc.
6. Seigneur flamand, de la maison de Montmorency; il avoit un régiment qui portoit son nom.
7. Gentilhomme d'Auvergne, de bonne maison, qui étoit colonel du régiment de Rouergue.
8. Gentilhomme de Normandie, gendre du défunt maréchal de Bellefonds; il étoit colonel du régiment Royal-Comtois.
9. Petit-fils de Chavigny, ministre et secrétaire d'État; il étoit colonel du régiment de....
10. Quatrième fils du duc de Bouillon, grand chambellan de France.
11. Gentilhomme de....., qui étoit colonel du régiment de....
12. Gentilhomme du Maine, demi-frère de l'évêque de Chartres; il étoit colonel du régiment de....
13. Gentilhomme du Perche qui étoit colonel du régiment de Beauvoisis.
14. Frère du marquis de Torry, ministre, secrétaire d'État; il étoit colonel du régiment de Santerre.
15. Frère du marquis d'Imecourt, maréchal de camp; il étoit colonel du régiment de [Cotentin].
16. Frère du duc de Luxembourg; il avoit été colonel du régiment de Provence, et l'étoit alors du régiment de Piémont.
17. Gentilhomme d'Anjou qui étoit colonel du régiment de la Fère.
18. Seigneur suédois qui avoit un régiment allemand sous son nom.

Le chevalier de Maulevrier [1].
Le chevalier d'Entragues [2].
Le marquis de Sézanne [3].
Le marquis de Dreux [4].
Brendelé [5].
Tournain [6].
La Gelinière [7].
D'Amigny [8].
Seignier [9].
Du Montet [10].
Chavagne [11].
De Bar [12].
De Planque [13].
Castelas [14].
Valory [15].
Rousselot [16].
Le marquis de la Frèzelière [17].
Ferrand d'Escossay [18].

1. Second fils du défunt marquis de Maulevrier-Colbert, chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général de ses armées; il avoit un régiment qui portoit son nom.
2. Gentilhomme de Languedoc qui étoit colonel du régiment des Vaisseaux.
3. Fils du marquis de Beuvron, de son second lit; il étoit colonel du régiment de Bretagne.
4. Grand maître des cérémonies de France, qui étoit gendre du secrétaire d'État de Chamillard.
5. Colonel suisse.
6. Lieutenant-colonel du régiment de....
7. Lieutenant-colonel du régiment de....
8. Lieutenant-colonel du régiment de....
9. Lieutenant-colonel du régiment de....
10. Lieutenant-colonel du régiment de....
11. Lieutenant-colonel du régiment de....
12. Lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne.
13. Lieutenant-colonel du régiment de Rouergue.
14. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses.
15. Brigadier d'ingénieurs.
16. Brigadier d'ingénieurs.
17. Gentilhomme d'Anjou, reçu en survivance de la charge de lieutenant général d'artillerie dont son père étoit titulaire, lequel étoit aussi lieutenant général des armées du Roi.
18. Lieutenant d'artillerie, commandant.

Comme par cette promotion le marquis de Blainville devenoit maréchal de camp, le régiment de Champagne, qu'il avoit, devenoit à vendre, et le duc de Beauvillier, aussitôt que le Roi eut dîné, lui en vint demander l'agrément pour son neveu, le marquis de Seignelay [1], ce qui fut sur-le-champ accordé, et quand le marquis en vint remercier le Roi dans son cabinet, Sa Majesté lui dit qu'elle ne doutoit pas qu'il ne la servît, à la tête de ce régiment, aussi bien que tous ceux de sa famille l'y avoient servie [2]. On sut aussi que le Roi avoit donné au chevalier d'Imécourt [3], mestre de camp de cavalerie réformé, la brigade de carabiniers du chevalier de Courcelles, qui étoit vacante par sa promotion à la charge de maréchal de camp.

30 janvier. — Le 30, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et comme il dînoit dans son lit, le maréchal de Catinat, arrivé à Paris depuis vingt-quatre heures, lui vint faire la révérence. Le Roi le reçut honnêtement, mais froidement, et après quelques questions sur sa santé et sur son voyage, la conversation finit de bonne heure.

On vit ce jour-là à la cour un homme bien comblé de joie, après avoir eu le cœur bien rempli d'amertume; c'étoit le marquis de Silly, mestre de camp du régiment de cavalerie d'Orléans; et voici ce qui lui étoit arrivé. Lorsqu'il vit, le jour précédent, le nom de Cilly sur la liste des brigadiers de cavalerie, il ne sut pas si c'étoit lui qui étoit brigadier ou le comte de Cilly, des dragons, et, pour s'en éclaircir, il alla trouver le secrétaire d'État de Chamillart, lequel, étant accablé de tous les gens qui lui parloient ce jour-là, et l'entendant lui demander si c'étoit lui que le Roi avoit fait brigadier, il lui répondit que oui, et sur-le-champ il alla remercier le Roi, qui ne lui répondit rien [4]. L'après-dînée, le Roi

1. Fils aîné du défunt marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État; il étoit reçu en survivance de la charge de maître de la garde-robe du Roi du marquis de la Salle.

2. Le chevalier Colbert, son oncle, ayant été tué à la tête de ce régiment, le comte de Sceaux, frère du chevalier Colbert, eut le régiment et fut tué à la bataille de Fleurus; ensuite le marquis de Blainville, leur frère, eut le même régiment, et tous y donnèrent successivement de grandes marques de valeur.

3. Le dernier de tous les frères.

4. Pareille aventure arriva au comte d'Auvergne, qui alla remercier le Roi, parce qu'on lui avoit dit que son fils, le prince d'Auvergne, avoit été fait brigadier; mais le Roi lui répondit que cela n'étoit point véritable.

allant à la chasse, le marquis de Silly entendit le maréchal de Noailles qui présentoit au Roi le comte de Cilly des dragons, et qui lui disoit qu'il n'osoit remercier Sa Majesté, parce qu'il ne savoit si c'étoit lui qu'elle avoit fait brigadier, et le Roi qui lui répondit qu'il pouvoit le remercier, et que c'étoit lui qu'il avoit fait brigadier. Cette réponse fit comprendre au marquis de Silly que le secrétaire d'État de Chamillart s'étoit trompé lorsqu'il lui avoit parlé sur son chapitre. Il l'alla trouver sur-le-champ et lui témoigna toute l'étendue de sa douleur. Le secrétaire d'État de Chamillart en fut vivement touché, et lui fit toutes les excuses et toutes les honnêtetés imaginables pour essayer de le consoler, mais il n'en vint pas à bout, à cause du ridicule que le marquis de Silly voyoit qu'il alloit essuyer, pour s'être trop pressé d'aller remercier le Roi. Le soir, le secrétaire d'État de Chamillart, étant chez la marquise de Maintenon pour travailler avec le Roi, dit à Sa Majesté qu'il venoit lui demander une grâce, qui étoit de vouloir encore faire un brigadier, et le Roi lui ayant demandé si la promotion qu'il venoit de faire n'étoit pas assez grande, il lui conta l'affaire comme elle s'étoit passée, lui avoua sa bévue à l'égard du marquis de Silly, lui protesta qu'il ne se consoleroit jamais d'avoir causé un si grand chagrin à un homme de qualité, et lui témoigna si vivement son regret que le Roi, pour le consoler, lui dit que pour l'amour de lui il vouloit bien encore faire le marquis de Silly brigadier [1].

31 janvier. — Le dernier de janvier, on sut que Pelot [2], brigadier d'infanterie, avoit permission de vendre son régiment, et on disoit qu'il quittoit le service. On apprit aussi que le comte d'Avaray, nouveau maréchal de camp, alloit servir à Naples.

Les lettres d'Allemagne portoient, ce jour-là, que l'Empereur avoit tant fait qu'il avoit obligé le cardinal de Lamberg à retourner à Ratisbonne, pour essayer d'attirer quelques princes dans son parti, ce prélat ayant été fort dégoûté du mauvais succès de ses négociations précédentes; que le roi de Suède étoit entré en Lithuanie, où il traitoit les peuples comme amis, ayant fait dire

1. Cette action attira beaucoup de louange au secrétaire d'État de Chamillart, parce qu'il avoit avoué sa faute de bonne foi et qu'il avoit essayé de la réparer, chose peu ordinaire aux ministres.

2. Son père avoit été, il y a quelque temps, intendant de Guyenne et de Gascogne, et, depuis, avoit été fait premier président du parlement de Rouen.

à la République qu'il ne lui vouloit aucun mal, qu'il cherchoit seulement son ennemi pour le déposséder; qu'au lieu d'apporter du désordre, il pacifioit toutes choses autant qu'il pouvoit; qu'on disoit que son dessein étoit de mettre sur le trône un des enfants du défunt roi.

Cependant les Hollandois faisoient grand bruit des cinq millions de livrés sterling que le parlement d'Angleterre avoit promises au prince d'Orange et des quarante mille hommes qu'il lui avoit accordés, qui consistoient en douze mille hommes qu'il avoit déjà, douze mille qu'on avoit achetés du roi de Danemark, et dix mille pour garder leurs côtes. Ainsi ce grand renfort n'étoit que de huit mille hommes. Du côté d'Italie, on assuroit que le Pape étoit fort alarmé des troupes qu'on disoit que le prince Eugène faisoit passer à Naples, croyant qu'elles étoient destinées à s'emparer du Ferrarois; que les Impériaux étoient sortis des États du duc de Parme; que ce prince avoit déclaré qu'il ne vouloit point se détacher des intérêts des deux couronnes, et que le Pape en avoit dit autant.

FÉVRIER 1702

1er février 1702. — Le premier de février, le mariage du comte de Sérignan avec la veuve de des Clouzeaux, intendant de Brest, surprit tout le monde, à cause du grand âge de ce nouvel époux, qui avoit plus de soixante-douze ans, et parce qu'ils avoient l'un et l'autre des biens assez considérables pour pouvoir se passer de se marier [1].

Le soir, le Roi donna au comte de la Marck six mille livres de pension, et en donna une de trois mille au comte d'Esterre.

2 février. — Le 2, le Roi fit la cérémonie de son Ordre, suivant la coutume, et on apprit que le duc du Maine avoit donné son régiment de cavalerie, qui étoit vacant par la promotion de Chéladet, au chevalier de Clermont [2], lieutenant-colonel du régiment de Horn, et que le comte de Toulouse avoit donné le sien, qui vaquoit par la promotion du comte de Sousternon, au jeune

1. Ils se faisoient une donation mutuelle, et la femme étoit bien plus jeune que le mari.
2. Gentilhomme de Périgord.

comte de Thorigny, fils du comte de Gacé, payant même pour lui à Sousternon vingt-deux mille cinq cents livres [1], parce qu'en prenant le régiment de Toulouse, il en avoit perdu un qui portoit son nom et qui lui coûtoit cette somme. On sut en même temps que le Roi avoit destiné tous les régiments de cavalerie que vendoient les nouveaux maréchaux de camp, et qui portoient leurs noms : c'est-à-dire le régiment de Rohan, au comte de Quintin [2] ; celui de Langalerie au marquis de Simiane [3], son beau-fils ; celui du prince Camille au prince Charles [4], son frère ; celui du marquis de Villequier au comte de Montmain [5] ; celui de Rassent au chevalier de Sève [6], capitaine de carabiniers ; celui de Legall à Fourquevaux [7], aussi capitaine de carabiniers ; celui du marquis de Clermont au jeune Bartillat [8] ; celui du marquis de Bissy au jeune Bissy, son fils, et celui de Marivault à Saint-Christault-Vivans [9].

On apprit, le même jour, que la marquise de Manneville [10], dame d'honneur de la duchesse du Maine, avoit demandé à se retirer avec sa pension de six mille livres, ce qui lui avoit été accordé, et que la comtesse de Chambonas [11] rempliroit sa place.

3 février. — Le 3, on sut que le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État, avoit une violente fièvre, quoiqu'il eût assisté

1. C'étoit le prix fixé par le Roi pour tous les régiments de cavalerie qui portoient le nom de leurs mestres de camp.
2. Fils unique du maréchal de Lorge. Il étoit capitaine de cavalerie, et le Roi eut bien de la peine à lui accorder ce régiment, à cause de sa jeunesse ; mais le maréchal de Lorge se mit à genoux devant le Roi pour l'obtenir et l'obtint.
3. Gentilhomme de Provence dont la mère avoit épousé en secondes noces le marquis de Langalerie, et étoit fort brouillée avec lui. Le marquis de Simiane étoit capitaine dans le régiment de Langalerie.
4. C'étoit le dernier des enfants du comte d'Armagnac et un très beau prince.
5. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit lieutenant-colonel.
6. Son père, après avoir été longtemps intendant en Guyenne, étoit mort premier président et intendant de Metz.
7. Gentilhomme de Languedoc.
8. Fils du comte de Bartillat, lieutenant général des armées du Roi, dont le père avoit exercé fidèlement la commission de garde du trésor royal, avant qu'elle fût érigée en charge.
9. Gentilhomme de Gascogne, lieutenant-colonel du régiment du marquis de Vivans, son cousin.
10. Fille aînée du marquis de Montchevreuil.
11. Son mari étoit gentilhomme de Languedoc, frère de l'évêque de Viviers. Il étoit capitaine des gardes du duc du Maine. Pour elle, c'étoit aussi une damoiselle de Languedoc.

à la cérémonie de l'Ordre le jour précédent, et que le comte de Tallard étoit attaqué d'un mal tout semblable.

On disoit, ce jour-là, que le Pape, ayant su que l'Empereur ne vouloit pas recevoir son nonce extraordinaire [1], avoit mandé à son nonce d'aller à Vienne, et qu'il avoit fait dire à l'Empereur qu'on verroit si le premier prince chrétien refuseroit un nonce du Pape, et que d'ailleurs, s'il entroit un Allemand dans les terres de l'Église, il feroit une ligue avec les deux couronnes et avec tous les princes d'Italie pour en chasser les Allemands, et qu'il excommunieroit l'Empereur, le prince Eugène et tous ses adhérents.

4 février. — Le 4, on sut que le marquis de la Chastre avoit vendu son régiment soixante-trois mille livres au marquis de Saint-Sulpice [2], cadet de la maison d'Uzès, et que le marquis de Thianges avoit vendu le sien au duc de Mortemart [3] soixante-huit mille livres.

5 février. — Le 5, on apprit que le Roi avoit donné une pension de deux mille livres au marquis de Sanzay [4], colonel réformé d'infanterie, qui en avoit un extrême besoin.

Les lettres de Rome parloient, ce jour-là, de l'affaire qui étoit arrivée au marquis del Vasto, grand seigneur du royaume de Naples. Le marquis, ayant été soupçonné d'avoir eu part aux mouvements de Naples, avoit fait son possible pour s'en disculper, et même avoit tiré des lettres de faveur du vice-roi pour le roi d'Espagne, auprès duquel il vouloit aller se justifier. En allant en Espagne, il passa par Rome, mais il n'y fut pas plus tôt arrivé que le comte de Lamberg, ambassadeur de l'Empereur, et le cardinal Grimani [5], zélé partisan de la maison d'Autriche, trouvèrent moyen de lier commerce avec lui. Ils lui représentèrent qu'il étoit bien malheureux d'aller faire des soumissions pour un crime qu'il n'avoit pas commis; que d'ailleurs il les alloit faire à contretemps, puisque l'archiduc seroit certainement roi de Naples

1. Qu'il lui envoyoit pour la paix.
2. Il n'étoit que sous-lieutenant au régiment du Roi.
3. Son neveu à la mode de Bretagne, car le marquis de Thianges étoit fils de la sœur du maréchal de Vivonne, qui étoit grand-père du duc de Mortemart; il étoit capitaine de cavalerie.
4. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit sa sœur fille d'honneur de la princesse douairière de Conti.
5. L'Empereur lui avoit accordé sa nomination dans un temps où l'on avoit mis à Venise sa tête à prix.

avant que six mois fussent passés; qu'il feroit bien mieux de s'engager tout de bon dans le parti de l'Empereur, et que, s'il le vouloit faire de bonne foi, ils lui promettoient de lui faire donner le généralat des troupes dans le royaume de Naples et la charge de connétable, dont on dépouilleroit exprès les Colonne. Cela fit ouvrir les oreilles au marquis, homme d'une grande vanité et d'un esprit médiocre; mais, comme il ne se déterminoit pas assez promptement, le comte et le cardinal lui firent sourdement donner avis que le cardinal de Janson avoit fait aposter deux hommes pour l'assassiner, et le persuadèrent de prendre dix hommes de la maison de l'Empereur pour le garder chez lui, sous prétexte qu'il n'y étoit pas en sûreté. Le marquis donna dans le piège qu'on lui avoit tendu, et s'engagea à promettre tout ce qu'on voulut. Du'un autre côté, ils firent faire des placards, par lesquels le marquis del Vasto demandoit justice à Dieu et aux hommes de ce que le cardinal de Janson vouloit le faire assassiner, et ils les firent afficher dans tous les coins de Rome, faisant cependant demander au Pape un sauf-conduit au nom du marquis pour pouvoir sortir de Rome en sûreté. Le cardinal de Janson fut terriblement piqué de cette noire calomnie. Il porta un des placards au Pape et lui demanda justice. Le Saint-Père prit feu et ordonna qu'on cherchât les deux assassins prétendus; on les trouva, on les prit, on les mit à la question, et ils avouèrent qu'ils avoient été corrompus par un homme qu'ils dépeignirent, qui se trouva être de la maison du comte de Lamberg, et il fut arrêté sur-le-champ. On reconnut que les placards étoient de la main du secrétaire du comte de Lamberg; on le fit arrêter, et le Pape ordonna qu'on fît à tous leurs procès, et au lieu de donner le sauf-conduit au marquis del Vasto, il ordonna au barigel de l'arrêter, même dans les carrosses de l'Empereur, malgré les immunités, s'il tentoit de sortir de Rome par cette voie.

6 février. — Le 6, on sut que le marquis de Charost [1] avoit l'agrément d'acheter le régiment d'Humières, qu'il acheta effectivement soixante mille livres; que le chevalier de la Vrillière [2] achetoit le régiment de dragons d'Avaray quatre-vingt-six mille

1. Fils aîné du duc de Charrost, qui étoit fils du duc de Béthune; il étoit capitaine de cavalerie.

2. Frère cadet du marquis de la Vrillière, secrétaire d'État; il étoit capitaine de cavalerie.

livres, et que le vidame d'Amiens avoit permission de vendre son régiment de dragons pour acheter du marquis de Torcy la sous-lieutenance des chevau-légers de la garde.

Le même jour, on vit arriver à la cour le duc de Villeroy, selon les apparences dépêché au Roi par son père pour l'entretenir de diverses choses, puisqu'il ne pouvoit avoir la permission de venir lui-même, comme il l'auroit fortement souhaité.

7 février. — Le 7, le bruit couroit que le parlement d'Angleterre commençoit à se brouiller; que dans les deux chambres il y avoit des gens qui ne vouloient point la guerre, et qui se plaignoient que le prince d'Orange levoit des troupes avant que la chose eût été entièrement réglée et arrêtée par le Parlement.

Le même jour, on eut nouvelle que le comte d'Estrées étoit arrivé à Toulon, et qu'il devoit venir en poste à la cour, pendant que l'on carénoit ses vaisseaux, pour rendre compte au Roi de son voyage et recevoir ses ordres, étant destiné pour conduire le roi et la reine d'Espagne avec quatre vaisseaux et deux galères, et de les défrayer au nom du Roi pendant leur passage.

Ce fut en ce temps-là que le Roi fit une grande création de charges pour en tirer de l'argent : deux charges d'inspecteurs généraux des finances de cinq cent mille livres chacune, qu'on sut être déjà vendues à Millieu et à de Lubert; douze directeurs provinciaux des finances à trois cent mille livres chacun; huit commissaires généraux ordonnateurs de marine et trois ordonnateurs à soixante mille livres chacun; soixante-cinq commissaires ordinaires à trente mille livres chacun.

On apprit encore ce jour-là qu'outre le marquis de Montauban, il y avoit encore un exempt de la compagnie de Duras, nommé des Menons [1], qui demandoit à se retirer, et que le Roi avoit mis à leur place Givry [2], brigadier de la même compagnie, et du Bordet [3], mousquetaire de la première compagnie, dont le père étoit mort enseigne des gardes du corps.

8 février. — Le 8, on sut que le marquis de Brancas [4] avoit

1. Gentilhomme de Poitou.
2. Il avoit eu autrefois un de ses frères exempt dans la même compagnie.
3. Il avoit été nourri page de la petite écurie du Roi; il étoit mousquetaire de la première compagnie, mais il étoit d'une race distinguée dans le service.
4. Fils aîné du duc de Brancas.

l'agrément d'acheter le régiment de la Marche, et qu'il étoit convenu d'en payer cinquante mille livres au marquis de Biron, qui le vendoit. Le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour trois jours.

9 février. — Le 9 au matin, le secrétaire d'État de Chamillart étant venu chez la marquise de Maintenon attendre le Roi qui étoit encore à la messe, et Sa Majesté s'étant mise à conférer avec lui et avec le marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État, de quelques affaires, on vint avertir le secrétaire d'État de Chamillart qu'il venoit d'arriver un courrier extraordinaire d'Italie, qui l'attendoit à son pavillon. Le Roi l'y envoya pour savoir ce qu'il apportoit. Il en revint peu de temps après, et rentra dans l'appartement de la marquise de Maintenon, où le Roi l'attendoit. Il y demeura très longtemps sans en sortir, et par là fit croire aux courtisans que les nouvelles n'étoient pas bonnes, chacun raisonnant à sa mode, et la plupart disant qu'assurément le prince Eugène avoit fait passer un détachement à Naples, comme le bruit en couroit depuis quelques jours. Le secrétaire d'État de Chamillart sortit de l'appartement de la marquise de Maintenon et parla au duc de Villeroy, qui s'en alla hors du château, ayant les larmes aux yeux, ce qui ne fut aperçu que de très peu de gens. Le secrétaire d'État de Chamillart rentra chez la marquise de Maintenon, et en étant sorti peu de temps après, il alla prendre le duc d'Harcourt, qui causoit dans la chambre du Roi avec le prince de Conti, et, l'ayant amené dans le vestibule, il le tira à part dans une porte d'une garde-robe, où il raisonna avec lui tête à tête pendant un gros quart d'heure; ensuite, s'étant séparé de lui et étant rentré dans l'appartement de la marquise de Maintenon, il revint un moment après à la porte et demanda le duc de Vendôme, qui entra sur-le-champ.

Toutes ces allées et venues ne faisoient qu'augmenter l'inquiétude et l'impatience des courtisans; mais quand ils virent entrer le duc de Vendôme, ils ne doutèrent plus que le Roi ne l'envoyât commander en quelque part. Aussi, ayant été un demi quart d'heure avec le Roi, il ressortit de l'appartement de la marquise de Maintenon avec un visage content, et dit à ceux qui se trouvèrent à la porte qu'il alloit commander en Italie. C'étoit encore là une énigme pour les assistants; mais le Roi, venant à sortir pour aller à la promenade, voulut bien leur faire part lui-même de la nouvelle qu'il venoit de recevoir, et leur dit en peu de mots

que le prince Eugène avoit entrepris de surprendre Crémone; qu'il y avoit fait entrer par un aqueduc trois mille hommes de pied, lesquels avoient débouché une fausse porte, par laquelle ils avoient fait entrer trois mille chevaux ; que ces troupes avoient occupé les places et quelques postes; que le maréchal de Villeroy, voulant aller au bruit, avoit été pris et emmené sur-le-champ; que le comte de Revel, ancien lieutenant général, avoit fait rassembler quelque infanterie sur le rempart; qu'après une courte délibération, on avoit résolu de périr ou de chasser l'ennemi; qu'on les avoit attaqués de tous côtés, et qu'enfin, par la valeur extraordinaire des troupes, on les avoit chassés de la place; que le prince Eugène et le prince de Commercy avoient pensé être pris; que le marquis de Praslin avoit fait couper le pont du Pô fort à propos, parce que le jeune prince de Vaudemont approchoit avec huit mille hommes et venoit attaquer la redoute du pont, qui n'étoit gardée que par cent cinquante hommes; que le marquis de Montendre, le chevalier d'Entragues et de Presle [1], colonels d'infanterie, avoient été tués; que le marquis de Crenan, lieutenant général, avoit l'épaule cassée et étoit prisonnier; que le marquis de Fimarcon avoit fait merveille à pied et à cheval avec son régiment de dragons, aussi bien que les Irlandois. Mais, l'après-dînée, les courtisans ayant trouvé le moyen d'entretenir Mahoni, major réformé irlandois, qui avoit apporté la nouvelle, ils tirèrent de lui diverses circonstances qui n'avoient pas pu être comprises dans la lettre du comte de Revel au Roi, laquelle il avoit écrite à la hâte, parce que ce Mahoni avoit eu grande part à l'action, où il avoit même fait des merveilles; et on essayera ici de les ramasser le plus juste qu'on pourra.

« Crémone est une place de guerre du Milanois, de très grande étendue et fort négligée, comme l'étoient depuis longtemps toutes celles des Espagnols. Le maréchal de Villeroy, qui étoit revenu depuis trente-six heures seulement de visiter tous les quartiers, y avoit son quartier général; il y étoit avec tous les officiers généraux de son armée qui ne commandoient point dans des quartiers séparés, et il y avoit douze escadrons et douze bataillons. Le prince Eugène, dont tous les quartiers étoient au delà de l'Oglio et du Pô, entreprit de surprendre cette

1. Il étoit de Champagne, frère des deux de Vienne, conseillers au parlement de Paris, qui étoient des gens de mérite dans leur profession.

place, et y réussit de cette manière. Il y fit entrer, quelques jours auparavant, cinq à six cents gentilshommes déguisés en paysans, en prêtres ou en moines, ayant chacun un pistolet et une hache cachés sous leurs habits, lesquels eurent soin de se faire enseigner, par des bourgeois de leur intelligence, tous les logements des officiers. Le jour destiné pour son entreprise, il arriva longtemps avant le jour aux portes de la ville avec trois mille chevaux et cinq mille grenadiers; il fit déboucher un ancien aqueduc, auquel on n'avoit pas donné d'attention, et qui donnoit dans la cave d'un curé ou chapelain d'une église de la ville qui étoit sur le rempart, par lequel il fit entrer une partie de son infanterie. Quand elle fut entrée, elle alla déboucher une fausse porte, par laquelle le prince Eugène entra avec tout le reste de ses troupes. En même temps, il fit marcher des détachements à deux portes, dont les gardes furent égorgées, et les Impériaux s'en rendirent les maîtres, pendant que toute leur cavalerie occupa toutes les places et s'y mit en bataille.

« Quelques bourgeois affectionnés à leur roi légitime, s'étant aperçus de ce qui se passoit, éveillèrent les officiers qui étoient logés chez eux et les avertirent que les Allemands étoient dans la place; ceux-là en avertirent d'autres; mais à mesure que les soldats sortoient de leurs maisons, les Allemands les prenoient et les emmenoient prisonniers. Il y en eut pourtant quelques-uns plus heureux qui se débarrassèrent et coururent aux casernes pour faire prendre les armes. Le comte de Revel, ancien lieutenant général, fut de ce nombre, et fit crier dans toutes les rues où on put le faire que les François se retirassent en diligence au rempart. Le marquis de Crenan, le marquis de Montgon, le marquis de Montendre, le chevalier d'Entragues, le marquis de Praslin, Presle, le chevalier de Croy [1], d'Arenne [2] et plusieurs autres commencèrent aussi à faire leurs efforts pour rassembler les troupes. Il s'assembla en peu de temps un corps ramassé en un endroit du rempart où il y avoit quatre pièces de canon. Là on tint un moment un conseil de guerre, et tous convinrent qu'il falloit périr ou chasser les ennemis. Dans ce temps-là, les Allemands vinrent les charger, mais les troupes françoises

1. Second fils du comte de Solre, qui étoit colonel d'infanterie.
2. Vieil officier Languedocien, qui étoit brigadier et major général.

les culbutèrent et les poussèrent de rue en rue l'épée à la main, car elles n'avoient pas de munitions.

« Cependant le maréchal de Villeroy, s'étant éveillé au bruit, monta à cheval avec un aide de camp et un page seulement, et, tenant un pistolet à la main et sa canne de l'autre, voulut aller à la place, où il espéroit de trouver de ses troupes, car il croyoit apparemment que ce n'étoit qu'une sédition; mais, en tournant un coin de rue, un officier irlandois ennemi s'élança au-devant de lui, ils se croisèrent le pistolet, et en même temps le maréchal fut enveloppé par la troupe de cet officier et fait prisonnier. Il offrit à cet officier vingt mille pistoles et un régiment de cavalerie dans les troupes du Roi, s'il vouloit lui accorder la liberté; mais cet officier lui répondit qu'il y avoit trop longtemps qu'il mangeoit le pain de l'Empereur pour pouvoir le trahir, et aussitôt le maréchal fut emmené hors de la ville.

« Le jour avoit paru, et les troupes françoises avoient repris leurs esprits. Celles qui n'avoient point été coupées avoient chargé les ennemis de tous côtés, et les Irlandois avoient marché à deux endroits également importants, qui étoient la place et le pont du Pô; mais ceux qui marchoient à la place avoient été pris en flanc par Mercy, qui leur avoit tué plus de cinquante officiers et de cent cinquante soldats, et il y étoit resté prisonnier. La tête des Irlandois avoit gagné la place, où elle avoit attaqué la cavalerie des ennemis et l'avoit obligée de reculer, s'étant avisée de rouler des tonneaux derrière lesquels ils chargeoient la cavalerie allemande avec les bayonnettes dans le fusil. D'un autre côté, un corps d'Irlandois s'étoit emparé de la porte du pont.

« Comme le combat dura très longtemps et que le prince Eugène se croyoit maître de la place, il étoit monté à un clocher [1]

1. On sut depuis qu'il n'y étoit pas tant pour donner des ordres de tous côtés que pour observer si le marquis de Créquy ne venoit point avec toutes les forces de son quartier pour l'opprimer, ce qui pensa arriver; car le marquis de Créquy ayant eu nouvelle de la marche des ennemis, et voyant que trois hommes différents qu'il avoit envoyés à Crémone pour voir ce qui se passoit, ne revenoient point, parce qu'ils avoient été pris en chemin, il s'étoit mis en marche avec toutes ses troupes pour se rendre à Crémone; mais en chemin il avoit trouvé un convoi de foin et d'avoine que le prince Eugène y faisoit marcher, comptant sur le succès de son entreprise, et ayant battu ce convoi, il avoit fait réflexion qu'il n'y avoit nulle apparence que les ennemis fissent marcher ce convoi à Crémone, à moins qu'ils n'en fussent les maîtres, et cela l'avoit obligé de rentrer dans son quartier; sans cela le prince Eugène étoit perdu.

d'où il donnoit ses ordres, et avoit envoyé chercher les principaux bourgeois pour leur faire prêter le serment au nom de l'Empereur. Étant à son clocher, il vit un bataillon irlandois qui paroissoit être en bon ordre, et il y envoya un officier avec un mouchoir blanc dire de sa part aux officiers qu'ils eussent à mettre les armes bas, qu'on ne leur feroit point de mal, et même que, s'ils vouloient passer dans le parti de l'Empereur, on leur feroit toutes sortes de bons traitements. Les officiers irlandois répondirent qu'ils étoient fâchés que le prince Eugène eût si mauvaise opinion de leur courage, qu'ils alloient le charger, et en même temps ils firent son officier prisonnier, le firent enfermer dans un cachot et chargèrent vigoureusement les troupes allemandes.

« Cependant le marquis de Crenan, qui s'étoit mis à la tête du régiment des Vaisseaux et de quelques autres troupes ramassées, avoit été blessé, pris et mené hors de la ville dans une cassine; mais comme il avoit l'épaule fracassée, le prince de Commercy l'avoit fait ramener dans sa maison, où le chevalier de Croy avoit été aussi amené, et on les y avoit laissés prisonniers sur la parole du marquis de Crenan.

« Le combat dura depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, avec tant de chaleur qu'on ne voyoit plus le pavé dans la plus grande partie des rues, à cause de la quantité des corps morts. Enfin le comte de Revel, voyant que son infanterie étoit fort fatiguée, fit mettre pied à terre au régiment de dragons de Fimarcon, qui fit une si furieuse charge, que les ennemis ne la purent soutenir et furent contraints de sortir de la place par la fausse porte, où ils avoient mis un corps pour leur retraite, et même qu'un corps de gardes françoises, descendant du rempart dans ce moment, avoit pensé prendre le prince Eugène et le prince de Commercy.

« On ajoutoit encore diverses particularités, par exemple que le marquis de Praslin avoit eu beaucoup de part au succès de cette action, ayant porté du secours et des ordres partout où il avoit pu et ayant fait rompre le pont du Pô, dont la tête n'étoit défendue que par une redoute gardée par cent cinquante hommes, laquelle alloit être attaquée par un corps de huit mille hommes commandé par le jeune prince de Vaudemont, lequel l'auroit emportée facilement et auroit ensuite taillé en pièces les troupes françoises, en les prenant par les derrières; que le

comte de Revel avoit fait des merveilles dans toute cette action, aussi bien que Courlandon, colonel de cavalerie, qui étoit volontaire; que le chevalier d'Entragues n'étoit point mort, mais avoit eu seulement un grand coup de mousquet dans le visage; que le marquis de Montendre n'étoit aussi que blessé au bras; que le gouverneur espagnol avoit deux coups de mousquet au travers du corps, et que de Presle étoit mort; que le prince Eugène, voyant ses troupes battues de tous côtés, avoit dit au marquis de Crenan qu'il alloit lui dire une chose qui le surprendroit, qui étoit qu'il avoit manqué son entreprise d'un quart d'heure, et qu'il alloit se retirer; que, pendant le combat, les François avoient trouvé cent cinquante houssards dans une tour, qu'ils y avoient brûlés; que l'infanterie allemande avoit témoigné très peu de valeur, se laissant tuer comme des moutons; que le marquis de Montgon ayant eu son cheval tué, et une compagnie de cavalerie lui ayant passé sur le corps, il y avoit été prisonnier pendant six heures, mais qu'apparemment les ennemis avoient été si pressés dans leur retraite qu'ils ne l'avoient pas pu emmener; que les ennemis avoient pris beaucoup de soldats et d'officiers sortant de leurs maisons; que l'intendant d'Esgrigny avoit aussi été pris, et qu'on avoit fait marcher le maréchal de Villeroy comme en triomphe à la tête de tous ces prisonniers; que le prince de Vaudemont étant arrivé dès quatre heures du matin, n'avoit marché à la redoute qu'à quatre heures du soir; qu'on avoit envoyé un trompette aux ennemis pour savoir des nouvelles du maréchal de Villeroy, lequel avoit rapporté qu'il n'étoit point blessé; qu'il avoit demandé au trompette des nouvelles du marquis de Crenan, et que, sur ce qu'il lui avoit dit qu'il avoit l'épaule cassée, il lui avoit répondu qu'il voudroit être à sa place; que, le lendemain de l'action, on s'étoit aperçu qu'il étoit resté cent cinquante houssards dans une église, qui avoient été faits prisonniers; que l'épouvante avoit été si grande à Milan que tout le monde s'enfuyoit, et qu'on croyoit que l'intendant Bouchu avoit été du nombre; que le prince Eugène avoit cru sa conquête tellement assurée qu'on avoit dressé son lit, préparé son souper dans la maison du marquis de Crenan, et que les officiers françois avoient mangé son souper après l'action. »

Il y avoit quelques jours que le comte de Roucy savoit qu'il étoit nommé pour aller servir de maréchal de camp en Italie;

aussi prit-il un parti digne de lui, qui fut de prendre sur-le-champ congé du Roi pour s'y en aller, et le Roi lui dit qu'il lui faisoit fort grand plaisir. A son exemple, le duc de la Feuillade fit aussi demander au Roi la permission d'aller servir de brigadier en Italie, quoique son régiment n'y fût pas. Le duc de Villeroy n'eut pas plus tôt appris la prison du maréchal son père qu'il courut à Versailles pour en donner part à sa mère, la maréchale, et aviser avec elle à ce qu'ils avoient à faire dans une si fâcheuse conjoncture. Le soir, il revint à Marly et eut un moment d'audience particulière du Roi dans son cabinet, dans laquelle il lui demanda la permission d'aller trouver le maréchal son père, ce qui lui fut accordé. Sa Majesté déclara ce jour-là qu'elle avoit fait donner ordre à tous les officiers généraux de l'armée d'Italie de partir, et que les officiers particuliers en auroient bientôt un semblable; elle parla même avec assez de chagrin des officiers qui étoient revenus par congé [1].

Le soir, il y eut bal avant et après le souper, et on sut que le Roi avoit fait le comte de Revel chevalier de ses Ordres, le marquis de Praslin lieutenant général, d'Arenne, qui étoit major général, maréchal de camp, le marquis de Fimarcon, Beaulieu, lieutenant-colonel de Médoc et....., lieutenant-colonel du Royal Comtois, brigadiers; et que le Roi avoit donné à Mahoni, qui étoit major réformé dans le régiment de Dillon Irlandois et avoit apporté la nouvelle de l'action où il avoit fait merveilles, une commission de colonel, mille livres de pension et trois mille livres pour son voyage. On assuroit en même temps que la gendarmerie marchoit pour passer les monts, et qu'il y avoit déjà vingt-cinq bataillons arrivés dans l'Alexandrin.

10 février. — Le 10, on sut que d'Avignon, enseigne des gardes du corps et brigadier de la dernière promotion, étoit extrêmement malade à Senlis d'une fausse pleurésie, et que la marquise de la Vallière avoit encore fait une fausse couche.

11 février. — Le 11, il arriva un courrier du prince de Vaudemont, parti le 6 de Milan, par lequel il mandoit qu'il n'avoit pas encore le détail de l'action de Crémone; que cependant il

1. Disant que ceux qui avoient demandé congé pour revenir n'avoient pas si bien fait que ceux qui étoient demeurés; qu'à la vérité ils se divertissoient mieux, mais qu'ils ne servoient pas si bien, et qu'ils ne se divertiroient pas longtemps, parce qu'ils auroient ordre de partir incessamment.

avoit fait amener les troupes qui étoient dans le Montferrat et celles qui étoient derrière l'Adda; que le gouverneur espagnol de Crémone étoit mort de ses blessures, qu'il se transporteroit à cette place aussitôt qu'il pourroit se lever de son lit, pour aller faire justice de ceux qui avoient eu intelligence avec les ennemis, qu'on l'assuroit avoir repassé l'Oglio en désordre; que l'on disoit que le marquis de Créquy avoit retiré ses quartiers vers Crémone; que l'intendant Bouchu n'avoit aucun dessein de s'enfuir, étant parti de Milan la veille de l'action pour aller à Turin, par les ordres du maréchal de Villeroy; que les ennemis emmenoient ce maréchal à Inspruck, et qu'ils lui avoient permis de faire venir une partie de ses chevaux et de ses domestiques. On disoit, à cette occasion, une chose assez remarquable, qui étoit que, quelques jours auparavant l'action, le maréchal de Villeroy se promenant avec une foible escorte le long de l'Oglio, le prince Eugène se trouva de l'autre côté de cette rivière avec une escorte très nombreuse, et comme, ce jour-là, le prince avoit auprès de lui un trompette du maréchal qu'il lui avoit envoyé pour répéter quelques prisonniers, il dit à ce trompette : « *Faites bien mes compliments à M. le maréchal de Villeroy, et dites-lui de ma part qu'il ne convient pas à un général d'armée comme lui de marcher avec si peu de monde, et que, s'il continue, il sera mon prisonnier avant qu'il soit quatre jours.* »

12 février. — Le 12, on sut que le marquis de Brancas avoit remercié le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné d'acheter le régiment de la Marche [1], et que le marquis de Biron l'avoit vendu cinquante-trois mille livres au chevalier de Leuville [2]. On apprit aussi que le marquis de Bonnelles [3] avoit eu l'agrément du régiment royal de Roussillon ou du régiment Dauphin de cavalerie, et que Sa Majesté avoit donné le régiment de Cambrésis au comte de Marquessac [4], au comte de Lignières [5] l'agrément d'acheter du

1. Parce qu'il n'avoit pas d'argent pour payer ce régiment.

2. Fils cadet du défunt marquis de Givry, lieutenant général des armées du Roi, qui avoit hérité, avec son frère ainé, du bien de la maison de Leuville, dont il avoit pris le nom; il étoit capitaine de cavalerie.

3. Fils ainé du marquis de Bullion, gouverneur du Maine et prévôt de Paris, qui étoit capitaine dans le régiment de cavalerie du comte de Toulouse.

4. Cadet de la maison d'Hautefort.

5. Dernier des enfants du ministre d'État Colbert, qui avoit épousé la fille du marquis de Sourches, grand prévôt de France. Il avoit eu l'agré-

marquis de Flamanville la compagnie des gendarmes bourguignons, et au chevalier de Carmaing [1] l'agrément [d'acheter] la compagnie des chevau-légers d'Anjou, que le comte de Lignières donnoit en payement au marquis de Flamanville.

13 février. — Le 13, il arriva un courrier du comte de Revel, par lequel il mandoit au Roi qu'il ne lui envoyoit point de relation générale, parce qu'il n'avoit point de table de chiffres; qu'il faisoit travailler à raccommoder le pont du Pô, pour avoir communication avec Albergotti; que d'ailleurs il avoit su certainement que le jeune prince de Vaudemont n'étoit arrivé à la hauteur du pont qu'à deux heures après midi, ayant trouvé la marche plus longue qu'il ne se l'étoit imaginé. Ce courrier apportoit diverses lettres du marquis de Crenan, par lesquelles il faisoit un détail de l'action et paroissoit n'être pas aussi mal qu'il l'étoit effectivement, son valet de chambre mandant d'ailleurs qu'il étoit impossible qu'il revînt de sa blessure.

Ce jour-là, le comte d'Estrées et le marquis de Villette arrivèrent à la cour du Roi, duquel ils furent très bien reçus.

14 février. — Le 14, les lettres d'Allemagne portoient que l'électeur de Cologne avoit été cité à la chambre aulique pour répondre sur deux chefs : le premier, pourquoi il avoit introduit des troupes étrangères; le second, pourquoi il avoit donné à ces troupes le faux nom de troupes du cercle de Bourgogne, et qu'il avoit été sommé de rendre le comte de Méan, haut doyen de Liége, dans deux mois, et de quitter l'alliance de la France, à peine d'être mis au ban de l'empire.

Le même jour, Berville [2], lieutenant au régiment des gardes, remercia le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné d'acheter le régiment Colonel Général des dragons, dont il payoit quatre-vingt-six mille livres, et son frère Colandre [3] remercia aussi Sa Majesté de l'agrément qu'elle lui avoit donné de traiter du régiment d'in-

ment d'acheter la compagnie des chevau-légers d'Anjou du marquis de Ségur et l'avoit achetée; mais depuis, celle de gendarmes Bourguignons étant à vendre, il en avoit demandé l'agrément, et avoit à vendre celle de chevau-légers d'Anjou.

1. Gentilhomme de Languedoc qui n'étoit alors qu'enseigne; mais il épousoit la veuve de Lagny, l'un des gros fermiers du Roi, et on ne trouvoit pas toujours des gens qui fussent en état d'acheter des charges si chères.

2. Troisième fils du célèbre négociant le Gendre, de Rouen.

3. Second fils du même le Gendre, et lieutenant au régiment des gardes. L'aîné, qui étoit conseiller au parlement de Rouen, étoit mort sans enfants.

fanterie de la Reine. Le soir, on sut que d'Avignon étoit entièrement hors de danger.

15 février. — Le 15, on apprit que Colandre avoit acheté le régiment de la Reine quatre-vingt-trois mille livres, et que le jeune du Montal [1] avoit acheté celui de Poitou soixante-neuf mille livres.

On disoit ce jour-là qu'à Madrid on avoit publié la guerre contre l'Empereur et ses adhérents, et que le roi d'Espagne avoit fait dire par don Bernard de Quiros au résident des États-Généraux à Bruxelles que Sa Majesté Catholique étoit instruite des grandes livraisons qu'ils avoient prises avec l'Empereur, et que, comme ils l'aidoient de troupes et d'argent, elle seroit obligée de faire contre eux des choses qu'elle n'auroit jamais faites sans cela, et nommément sur leurs effets qui étoient sur la flotte des Indes. Mais le roi d'Espagne n'étoit guère à portée de disposer de l'argent qui devoit venir sur les galions, puisque le chevalier de Coëtlogon étoit arrrivé en France sans les avoir amenés. Cela étoit arrivé parce que les galions ne s'étoient pas trouvés prêts, et que d'ailleurs le vice-roi des Indes n'avoit pas voulu les laisser partir [2], peut-être parce qu'il étoit mécontent de la cour d'Espagne, qu'il savoit le devoir rappeler. Il avoit d'abord reçu un ordre du roi son maître de ne remettre les galions qu'entre les mains du chevalier de Coëtlogon. Depuis, il en avoit reçu un second, par lequel il lui enjoignoit de faire tout ce que le chevalier trouveroit à propos; le chevalier, ne pouvant aller jusqu'à Panama, lui avoit mandé de lui envoyer les galions jusqu'à un certain endroit, mais il voulut s'en tenir à son premier ordre, et le chevalier, voyant que les vers se mettoient dans ses vaisseaux, reprit la route de France, en ayant même laissé trois derrière lui, dont on n'avoit point de nouvelles.

On assuroit encore ce jour-là que quelques membres du parlement d'Angleterre avoient écrit à leurs amis qui étoient en France, qu'ils ne doutoient point qu'on n'eût jugé désavantageusement de leurs intentions par ce qu'ils avoient fait depuis leur convocation, mais que la suite justifieroit leurs intentions;

1. Petit-fils du comte du Montal, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées; il étoit lieutenant au régiment du Roi d'infanterie.
2. Cela le rendoit fort suspect, parce qu'il savoit qu'on devoit lui envoyer un successeur.

que le peuple les auroit lapidés s'ils n'avoient pas agi comme ils avoient fait contre le prince de Galles, mais que le parti des pacifiques étoit le plus fort dans le Parlement; qu'ainsi le prince d'Orange ne viendroit pas à bout de ses desseins, et que le leur étoit de faire tomber toutes les levées sur le peuple pour l'obliger à crier contre la guerre, sans qu'il eût droit de se plaindre qu'on en usât ainsi, parce que toutes les dépenses de la dernière guerre étoient tombées sur les gentilshommes et les personnes riches.

On eut ce jour-là des lettres de Crémone du 7, par lesquelles on mandoit que la blessure du marquis de Crenan alloit mieux, et que le marquis de Créquy s'étoit retiré à Crémone, avec vingt et un bataillons, en ayant jeté trois dans Sabionette.

On sut encore que le Roi avoit donné mille écus de pension à d'Achy [1] et autant à Resigny [2], brigadiers de carabiniers, lesquels se retiroient après de longs services. Le Roi alla, ce soir-là, s'établir à Meudon pour trois jours, et on commença de voir à la cour une lettre de l'électeur de Cologne en forme de manifeste, écrite à son frère, l'électeur de Bavière, qu'on a crue digne d'être insérée en cet endroit [3].

16 février. — Le 16 au matin, comme le Roi se promenoit dans les jardins de Meudon, il reçut un paquet de la part du secrétaire d'État de Chamillart, dans lequel étoient diverses lettres d'Italie, et après les avoir lues, il dit à ceux qui avoient l'honneur de le suivre, du nombre desquels étoit l'auteur de ces Mémoires, que le marquis de Crenan étoit mort; il témoigna le regretter extrêmement, et tous les courtisans furent touchés de sa perte, parce qu'il avoit travaillé toute sa vie à se faire aimer et estimer de tout le monde, et qu'il y avoit réussi. Le Roi déclara en même temps qu'il donnoit au comte de Revel le gouvernement de Condé, dont étoit revêtu celui qui venoit de mourir, et on sut que les Impériaux se vantoient de vouloir venir bombarder Crémone; mais comme ce dessein paroissoit impossible à cause de l'étendue de cette place, on se doutoit qu'ils ne faisoient courir ce bruit que pour couvrir quelque dessein qu'ils méditoient. D'ailleurs on avoit encore ramassé diverses particularités : on ne s'accordoit pas bien sur l'heure à laquelle le jeune

1. Gentilhomme de Picardie, très vieux et qui avoit très bien servi.
2. Gentilhomme de....., très vieux et qui avoit très bien servi.
3. [Voir cette lettre à l'appendice n° VII. — *E. Pontal.*]

prince de Vaudemont étoit arrivé à la tête du pont, les uns disant que c'étoit à midi, les autres à deux heures, et les autres à quatre. On disoit qu'on avoit trouvé chez les bourgeois beaucoup de pains de munition préparés pour les Allemands; que, sur la fin de l'action, on étoit si peu persuadé que les ennemis se retirassent, qu'on commençoit à faire entrer des troupes dans le château et à y faire voiturer des vivres pour se retirer dedans et y tenir jusqu'à ce qu'on eût du secours; qu'un capitaine d'infanterie qui étoit posté sur le rempart auprès de la fausse porte, ayant remarqué que les ennemis se retiroient, en avoit envoyé avertir, et qu'on ne l'avoit pas voulu croire; que, pour s'en mieux éclaircir, il avoit fait descendre un sergent et quelques soldats dans le fossé, lesquels lui avoient rapporté que certainement les ennemis se retiroient; qu'il en avoit envoyé avertir les généraux, lesquels, sur son avis, avoient tourné toutes leurs forces de ce côté-là, et que ç'avoit été en cet endroit où les dragons de Fimarcon avoient achevé de chasser les ennemis; que ce qui avoit commencé à rétablir les affaires des François étoit que le régiment royal des Vaisseaux ayant pris les armes avant le jour pour la revue et l'exercice, il avoit été tout prêt pour attaquer les ennemis en corps aussitôt qu'on s'étoit aperçu qu'ils étoient dans la ville, et qu'il l'avoit fait avec une merveilleuse valeur, allant charger les cuirassiers de l'Empereur avec la baguette dans le fusil, et ne tirant qu'à bout portant; que les ennemis avoient fait plusieurs efforts pour gagner la porte du pont, mais qu'ils avoient été toujours repoussés par les Irlandois. On sut aussi que le Roi témoignoit mille bontés pour le maréchal de Villeroy dans son malheur, et que Sa Majesté avoit accordé un mois de paye de gratification à toutes les troupes de Crémone [1], et la paye étrangère aux deux régiments irlandois de Dillon et de Bourg. On apprit encore que le Roi avoit donné une commission de mestre de camp à d'Auger, exempt de ses gardes.

17 février. — Le 17, les lettres qu'on reçut d'Allemagne, par un courrier exprès, portoient que les Allemands faisoient quelques mouvements dans le Spirebach.

18 février. — Le 18, le Roi revint de Meudon à Versailles. On sut que la revue des gardes du corps étoit remise au mois

1. Hormis à la cavalerie.

d'avril, et cependant que le guet qui devoit servir auprès de Sa Majesté pendant la campagne, relèveroit le 15 de mars, et qu'elle avoit nommé les chefs de brigade qui devoient servir auprès d'elle, c'est-à-dire trois lieutenants, d'Esseville, de Noailles, l'Estrade, de Duras, et Barzun [1], de Lorge, et trois enseignes, Chéladet, de Noailles, qui devoit servir auprès de Monseigneur, Gondras [2], de Duras, et Brissac, de Villeroy. On assuroit aussi que le parlement d'Angleterre faisoit le procès à la reine, comme ayant voulu mettre un enfant supposé sur le trône.

On sut, ce soir-là, qu'enfin le chevalier du Héron [3] avoit eu l'agrément du régiment de dragons du Vidame, qu'il achetoit cent douze mille livres; que le Roi avoit révoqué l'agrément qu'il avoit donné à Colandre pour acheter le régiment de la Reine, lui ayant fait dire par le secrétaire d'État de Chamillart qu'il avoit des vues sur ce régiment, et qu'il pouvoit songer à en acheter un autre.

19 février. — Le 19, le Roi tint chapitre de son Ordre, et après avoir fait un magnifique éloge du comte de Revel, il le proposa pour chevalier, ce qui fut reçu de tout le chapitre avec applaudissement. On apprit ce jour-là l'accident qui étoit arrivé au comte de Roucy : en passant la montagne de l'Arbresle, entre celle de Tarare et Lyon, le vent y avoit été si violent qu'il avoit renversé sa chaise roulante dans le penchant de la montagne, et qu'il seroit tombé jusqu'au fond du précipice, si sa chaise ne s'étoit heureusement accrochée à un arbre; que cependant il s'étoit blessé assez considérablement au front et à l'épaule.

Les lettres de Suisse portoient aussi que Trosmendorf, envoyé de l'Empereur auprès des cantons des Suisses, y avoit fait faire une grande salve de mousqueterie en réjouissance de la prise de Crémone, et qu'il avoit dépêché un courrier à l'Empereur pour lui apprendre la nouvelle; mais qu'ayant su la vérité du succès, il avoit dépêché un autre courrier pour faire revenir le premier. Elles ajoutoient qu'il avoit fait une harangue, dans laquelle il avoit parlé très insolemment du Roi. On ajoutoit aussi que, dès

1. Il étoit absolument hors d'état de monter à cheval.
2. Gentilhomme de la maison de la Rochefoucauld; il étoit aussi d'assez mauvaise santé, quoique jeune.
3. Frère de du Héron, ci-devant colonel de dragons et envoyé extraordinaire du Roi dans les pays étrangers.

le jeudi, deuxième du mois, la nouvelle de la prise de Crémone étoit arrivée à Venise, où le cardinal d'Estrées s'étoit trouvé dans de grandes inquiétudes, dont il avoit été bientôt tiré par des nouvelles contraires.

Monseigneur, qui étoit resté à Meudon, prit médecine ce jour-là, et le Roi signa le contrat de mariage du marquis d'Angennes [1] avec Mlle de Vaubourg [2]. Sa Majesté donna aussi au comte de Vaillac [3] cinq cents écus de pension, et la place de directeur général de l'infanterie au marquis de Créquy, et elle décida que le marquis de Bonnelles achèteroit le régiment royal de Roussillon, donnant l'agrément du régiment Dauphin au comte de Valbelle [4], qui y étoit capitaine depuis treize ans.

20 février. — Le 20, on sut que la fièvre avoit pris au duc de Berry le soir précédent par un frisson, et cet accès lui dura plus de quinze heures.

Le même matin, on disoit que, sur l'avis que les ennemis marchoient vers la rivière d'Adda, le comte de Revel avoit assemblé le conseil de guerre dans Crémone; que le prince de Vaudemont, qui s'y étoit fait transporter, avoit été seul d'avis qu'on reprît les anciens quartiers qu'on venoit d'abandonner; que tous les autres officiers généraux avoient été d'avis de marcher avec tout ce qu'on pourroit mener de forces; que le comte de Revel avoit fait signer le résultat du conseil de guerre à tous les officiers généraux, et l'avoit envoyé au Roi par un courrier exprès, lui mandant qu'il alloit marcher, laissant dans Crémone Albergotti et Saint-Fremond, lieutenants généraux, avec le prince de Vaudemont, et que Sa Majesté avoit approuvé sa conduite.

Le même jour, on assuroit que le duc de Bavière avoit fait dire à l'électeur palatin que personne n'étoit mieux intentionné que lui pour maintenir la tranquillité de l'Allemagne, mais que, puisque l'électeur palatin vouloit, sans aucune raison, attaquer son frère l'électeur de Cologne, il marcheroit bientôt à lui à la

1. Colonel du régiment royal de la Marine.
2. Fille de Desmaretz-Vaubourg, qui avoit été intendant en Lorraine, en Franche-Comté et à Rouen.
3. Faible consolation à un homme de ce nom-là et d'un si grand mérite, de n'avoir pas été fait maréchal de camp, lorsqu'il en voyoit plusieurs de nommés qui étoient ses cadets et qui n'en savoient pas tant que lui.
4. Gentilhomme de Provence, neveu de l'évêque de Saint-Omer, ou son proche parent.

tête de soixante mille hommes. On disoit aussi sourdement que, sur cette menace, l'électeur palatin lui avoit envoyé un blanc seing, parce que l'évêque de Munster lui avoit fait connoître qu'il avoit tort d'attirer la guerre sur le Rhin par pure complaisance pour l'Empereur, et que l'électeur de Brandebourg lui avoit fait dire aussi qu'à son égard il n'avoit de troupes que ce qu'il lui en falloit pour défendre ses États du côté du nord; qu'il ne vouloit point entrer dans la querelle particulière de l'Empereur, ni que ses terres du côté du Rhin fussent exposées au pillage.

Les nouvelles d'Angleterre étoient que le Parlement se brouilloit de plus en plus, et que le parti des pacifiques y étoit certainement le plus fort.

Le soir, on apprit que l'évêque d'Agde [1] étoit mort.

21 février. — Le 21, il arriva à la cour un courrier de Milan, qui rapporta qu'il avoit trouvé le duc de Vendôme sur le mont Cenis, et qu'il avoit laissé au bas de la montagne les carrosses du duc de Savoie, qui l'y attendoient pour le mener à Turin.

On sut ce jour-là que les trois compagnies des gardes du corps du roi d'Espagne, qui, pendant toutes les guerres du siècle passé, avoient toujours servi en Flandre, et sa nouvelle compagnie de mousquetaires flamands, avoient ordre de partir le premier de mars pour aller joindre le roi leur maître. On apprit encore que la garnison de Mantoue avoit fait plusieurs fourrages dans lesquels Zurlauben s'étoit fort distingué; qu'il avoit brûlé de grands magasins de foin aux ennemis, ne les pouvant pas emporter, et qu'il avoit fait entrer dans la place une grande quantité de bois et de bestiaux.

Du côté d'Angleterre, on assuroit que, le 16, il n'y avoit rien de nouveau au Parlement, sinon qu'il avoit refusé au prince d'Orange l'augmentation d'hommes et d'argent qu'il lui demandoit; qu'il paroissoit fort offensé de ce que le prince avoit changé les officiers de marine sans le consulter, et que les tories avoient attiré plusieurs wighs dans leur parti.

On déclara ce jour-là que le Roi avoit fait le duc de la Feuillade maréchal de camp [2].

1. Frère cadet du défunt ministre surintendant Fouquet.

2. Le jour de la grande promotion, le Roi avoit promis à son beau-père, le secrétaire d'État de Chamillart, qu'il le feroit maréchal de camp au commencement de la campagne, à condition qu'il ne lui en diroit rien; mais

22 février. — Le 22, le Roi prit médecine et l'avança de quelques jours à cause des jours gras.

On disoit ce jour-là que le pont de Crémone avoit été rétabli, et qu'on augmentoit des deux tiers l'ouvrage à cornes qui le secouroit, afin de pouvoir donner la main au duc de Parme, qui avoit nettement refusé les Impériaux et qui avoit demandé du secours au Pape.

Le bruit couroit aussi que les Turcs faisoient un grand armement, que la république de Venise en étoit entrée en jalousie, mais qu'elle avoit été tirée de peine par l'arrivée d'un aga ou commissaire Turc à Lépante, qui venoit pour faire évacuer cette place et la faire raser, aussi bien que les forts circonvoisins, en exécution du traité de Carlowitz. On ajoutoit que le cardinal d'Estrées avoit trouvé moyen de faire entrer deux fois de suite de l'argent dans Mantoue et que la garnison en avoit été payée.

On disoit encore que le cardinal de Bonsy s'étoit fait transporter à Narbonne, où il étoit très malade, et que les évêques de Mende [1], de Saint-Malo [2] et de Béziers [3] ne se portoient pas mieux que lui. Le bruit couroit, dans le même temps, que le prince d'Orange pressoit fortement son armement de mer, et qu'il prétendoit mettre sur sa flotte dix mille hommes de descente.

On eut nouvelle ce jour-là que le chevalier de Roucy [4], ci-devant nommé le marquis de la Ferté, étoit arrivé avec son vaisseau à Brest; que Pontac [5] étoit arrivé à Belle-Isle avec le sien, mais qu'on n'avoit point encore de nouvelles du chevalier d'Hautefort, lequel, venant de conserve [6] avec Pontac, avoit été séparé de lui par un gros temps, et qu'à l'égard des autres trois vaisseaux

Chamillart lui représenta qu'il ne seroit pour lui d'aucun mérite auprès de son gendre s'il ne savoit par lui cette nouvelle que quand tout le monde l'apprendroit, et il obtint la permission de le dire à lui seul, à la charge que, s'il lui revenoit qu'il en eût parlé à personne, il ne le feroit point maréchal de camp, et c'en fut assez pour lui faire garder le silence.

1. Il avoit été autrefois abbé régulier de l'abbaye de la Croix en Normandie.

2. Il étoit oncle du marquis de Guemadeuc de Bretagne, gouverneur de Saint-Malo.

3. Gentilhomme de Gascogne nommé Biscara[s].

4. Frère du comte de Roucy, de la maison de la Rochefoucauld.

5. D'une bonne famille de robe de Bordeaux.

6. C'étoit plutôt Pontac qui venoit de conserve avec lui, car le chevalier d'Hautefort lui avoit fait signal qu'il étoit en danger de se perdre, et Pontac s'étoit attaché à lui pour le secourir au besoin.

qui n'étoient pas revenus, ils étoient demeurés sur les côtes des Indes sous les ordres de du Magnou, chef d'escadre.

On apprit encore le même jour que le maréchal de Villeroy ayant été conduit à Desenzano, on l'avoit fait embarquer sur le lac de Garde pour aller à Inspruck.

23 février. — Le 23, le comte d'Estrées partit pour se rendre en diligence à Toulon, et les ministres étrangers disoient à Paris que le prince Eugène faisoit le siège de Sabionette, mais c'étoit une fausse nouvelle.

On sut encore ce jour-là que le prince Camille de Lorraine avoit eu permission du Roi de se rendre auprès du duc de Lorraine, son cousin, qui le faisoit son grand maréchal et son premier ministre, sans qu'il quittât pour cela le service de France. On apprit, le soir, que le marquis d'Aubusson [1] avoit eu l'agrément du régiment de la Feuillade.

24 février. — Le 24, on sut que l'évêque de Béziers étoit mort, et on vit arriver à la cour le courrier Sainte-Marthe, revenant de Crémone, qui rapporta que le duc de Vendôme étoit arrivé en bonne santé à Milan, le 18, mais fort fatigué, et qu'il s'étoit mis au lit en arrivant; qu'il n'avoit resté qu'une heure dans Turin; que le chevalier d'Entragues étoit mort de sa blessure; qu'on avoit exactement compté les Allemands morts, qu'il s'en étoit trouvé deux mille sept cents dans la ville et deux cents aux environs; qu'on avoit pris cent cinquante officiers des ennemis dans les maisons de la ville, et cinq cents soldats; que l'échange des prisonniers de part et d'autre s'étoit fait honnêtement; qu'il s'étoit trouvé soixante-dix soldats allemands prisonniers plus que de François, et que les ennemis avoient promis d'en rendre pareil nombre, et que le marquis de Montgon devoit partir pour s'aller rendre prisonnier. On disoit aussi qu'un certain prince de Macchia, que le comte d'Estrées avoit amené de Naples à Toulon, avoit corrompu un patron de barque pour le remener en quelque endroit d'Italie d'où il pût aller joindre le prince Eugène, mais qu'il avoit été découvert et arrêté.

25 février. — Le 25, on assuroit que le parlement d'Angleterre avoit fait et parfait le procès du roi et de la reine d'Angle-

1. Gentilhomme d'Auvergne de la même maison que le duc de la Feuillade. — [La maison d'Aubusson de la Feuillade appartenait à la Marche et au Limousin. — *Comte de Cosnac.*]

terre, et qu'ils avoient été déclarés l'un et l'autre coupables de haute trahison.

26 février. — Le 26, on disoit fortement que l'évêque de Saint-Malo étoit mort, mais on avoit si souvent dit de lui la même chose sans qu'elle fût véritable, qu'il falloit encore attendre la confirmation de cette nouvelle.

Le Roi alla, ce soir, s'établir pour deux jours à Trianon. Le premier divertissement fut la représentation de la nouvelle comédie de *Montezuma* [1].

27 février. — Le 27, on y représenta l'opéra d'*Omphale*, de la composition de Destouches [2], qui fut très bien exécuté et qui mérita les éloges du Roi.

On sut ce soir-là que le maréchal de Villeroy étoit arrivé en bonne santé à Inspruck, et qu'on ne savoit pas encore où on le conduiroit, parce que les ordres de l'Empereur n'étoient pas encore arrivés.

28 février. — Le 28, les plaisirs du carnaval finirent à Trianon par un grand bal, où la duchesse de Bourgogne et plusieurs autres dames parurent en costume magnifique à l'Espagnole, fait sur le patron d'un habit que la reine d'Espagne avoit envoyé à la duchesse de Bourgogne, et que ces sortes d'habits furent déclarés n'être plus en France des habits de masques, mais des habits ordinaires, n'y ayant plus aucune différence entre les deux nations.

MARS 1702

1er mars. — Le premier de mars, le prince Camille prit congé du Roi pour s'en aller trouver le duc de Lorraine. On vit arriver à la cour le comte de Puységur, venant de Flandre pour peu de jours, et le Roi alla s'établir à Marly pour le reste de la semaine.

2 mars. — Le 2, on sut, par les lettres de l'ordinaire de Milan, que le duc de Vendôme, qui y étoit arrivé le 18 de février,

1. Qui ne réussit que médiocrement. [Tragédie de Ferrier de la Martinière, auteur dramatique français, né à Arles en 1652, mort en 1721. — *E. Pontal.*]

2. C'étoit un homme qui avoit été autrefois mousquetaire du Roi, et son opéra réussit fort bien.

en étoit parti le 22 pour aller visiter tous les quartiers; que la gendarmerie étoit arrivée à Pavie en bon état; que les ennemis se trouvoient dans leurs quartiers sans rien faire, le long de l'Oglio; que le comte de Tessé ayant su qu'il y avoit un quartier de quatre cents chevaux des ennemis à Ponte-Melino, entre Mantoue et Ostiglia, il avoit fait sortir Zurlauben, maréchal de camp, avec deux cent cinquante chevaux et vingt compagnies de grenadiers commandées par le marquis de Leuville [1], pour aller enlever ce quartier; que Zurlauben étant parti pendant la nuit, son guide l'avoit égaré; que cela avoit donné aux ennemis le temps de se mettre en état de défense, mais que Zurlauben s'étant reconnu, étoit venu tomber sur leur quartier, l'avoit attaqué et forcé, leur avoit tué cent cinquante hommes sur la place, fait cent vingt prisonniers, dont il n'y avoit que cinq officiers, et emmené cent soixante chevaux; qu'en revenant il avoit jugé à propos d'attaquer deux postes que les ennemis avoient faits près de Mantoue, l'un à Cerese et l'autre à la Chartreuse; qu'il avoit fait venir du canon de la place, à la faveur duquel il avoit obligé les ennemis d'abandonner ces deux postes; que la garnison de Mantoue avoit eu divers autres petits avantages, battant des petits partis des ennemis, en tuant quelques-uns tout entiers et emmenant beaucoup de bestiaux.

Le même jour, le Roi alla voir le roi et la reine d'Angleterre à Saint-Germain, et on sut que Sa Majesté avoit donné le régiment des Vaisseaux au marquis de Montendre, et celui de Médoc au chevalier de Chamillart [2], capitaine de vaisseau, qui quittoit le service de la mer parce qu'il ne pouvoit pas y vivre, étant toujours malade. On disoit aussi que le comte de Revel avoit rétabli le pont de Crémone, malgré les efforts des ennemis, qui avoient, pour le rompre, fait descendre grand nombre de bateaux chargés de pierres et de gros arbres.

3 mars. — Le 3, il arriva à Marly un courrier du duc de Vendôme, dépêché de Lodi, d'où il devoit le lendemain se rendre à Crémone. Le courrier ne venoit que pour rapporter un détail

1. Colonel du régiment de Feuquières, qu'il avoit acheté peu de temps auparavant et qui portoit alors son nom; c'étoit le frère aîné de celui qui avoit acheté le régiment de la Marche.

2. Frère du secrétaire et ministre d'État de Chamillart, qui étoit toujours malade à la mer.

de l'état des affaires, et on ne sut rien de nouveau par lui, sinon que les ennemis étoient toujours dans leurs quartiers, vers le bas de l'Oglio; qu'ils avoient un quartier au delà du Pô, entre Parme et Plaisance, et que le prince Eugène sollicitoit fortement l'Empereur de faire déclarer la guerre du côté du Rhin, prévoyant bien que, dans peu de temps, il ne pourroit plus résister aux forces de la France en Italie.

On disoit aussi que le roi des Romains ne viendroit point commander sur le Rhin, comme on l'avoit cru, le prince Louis de Bade n'ayant pu se résoudre à servir sous lui. On ajoutoit que le roi de Suède marchoit droit à Varsovie, ayant fait avertir la république qu'il ne lui vouloit aucun mal, mais qu'il vouloit seulement chasser de dessus le trône l'indigne sujet que les Polonois y avoient mis, et le punir de lui avoir manqué de parole, l'attaquant au dépourvu, contre toutes les lois de l'honneur et de la société civile; qu'après cela il laisseroit faire à la république le choix de tel roi qu'elle jugeroit à propos. Le roi de Pologne, de son côté, après avoir fait finir brusquement la diète du royaume, avoit fait convoquer la Postpolite; mais on doutoit fort qu'elle lui fût affectionnée, parce que d'un côté toute la maison de Sapiha étoit déclarée contre lui, et que, de l'autre, Jablonowski n'étoit pas dans ses intérêts, voulant mettre sur le trône un des enfants du défunt roi Sobieski, qu'on croyoit devoir être le prince Alexandre, qui étoit le second. D'ailleurs le roi de Suède avoit mandé au duc de Holstein, son beau-frère, qui avoit un gros corps de troupes dans ses États, qu'au moindre mouvement qu'il verroit faire à l'électeur de Brandebourg pour secourir le roi de Pologne, il entrât dans les États de cet électeur.

4 mars. — Le 4, le Roi retourna de Marly à Versailles, et on sut que le comte de Toulouse avoit, le matin, pressé le Roi très fortement de lui permettre d'aller à la mer, disant qu'il étoit honteux pour lui qu'ayant l'honneur d'être amiral, il ne sût pas comment un vaisseau étoit fait, et qu'il entendoit tous les jours parler de marine sans y rien comprendre; que le Roi lui avoit dit, pour l'en détourner, qu'il ne faisoit point d'armement cette année; mais que le comte lui avoit répondu qu'il ne demandoit point à commander, mais à aller apprendre son métier; que le Roi lui avoit ensuite demandé ce que deviendroient tant d'équipages de chasse et de guerre qu'il avoit, mais qu'il lui avoit expliqué qu'il laisse-

roit en France son écuyer Gerval [1], qui auroit soin de les conserver tous dans leur perfection; et comme il y avoit longtemps qu'il faisoit instance au Roi pour la même chose, on ne croyoit pas que Sa Majesté pût se défendre plus longtemps de lui accorder une chose si raisonnable.

5 mars. — En effet, le lendemain matin, on disoit tout haut que ce prince iroit bientôt s'embarquer à Brest.

Il arriva ce jour-là un courrier de Barcelone; par lequel on apprit que les résolutions y étoient changées; que le roi d'Espagne passeroit à Naples, mais que la reine s'en iroit à Madrid.

Ce jour-là, Puységur eut une seconde audience du Roi dans son cabinet, et Sa Majesté donna mille deux cents livres de pension à d'Entragues, capitaine dans son régiment, frère du défunt chevalier d'Entragues, brigadier d'infanterie.

6 mars. — Le 6, on apprit que Nointel revenoit de l'intendance de Moulins pour exercer la charge de garde du trésor royal à la place de Turmenyes, son père; que d'Ableiges passoit de l'intendance de Poitiers à celle de Moulins; Pinon, de celle d'Alençon à celle de Poitiers, et que d'Angervilliers-Bauyn [2], maître des requêtes, étoit nommé pour remplir celle d'Alençon.

On disoit ce jour-là que les compagnies de cavalerie des régiments royaux avoient, pour la facilité de la vente, été taxées à dix mille livres, et celles des régiments des gentilshommes à six mille livres. On sut encore que les régiments italiens de Peri, de Montroux et de Saint-Second, après douze années d'importunité, avoient obtenu la capitulation du régiment royal de Montferrat, et étoient sur le pied étranger.

7 mars. — Le 7, le nonce du Pape eut une audience secrète du Roi au sujet de l'affaire de Parme, où Sa Sainteté avoit envoyé du secours, regardant le duc de Parme comme son feudataire, quoique l'Empereur le regardât comme le sien; aussi ses troupes n'avoient eu aucun égard aux remontrances du Pape, et venoient toujours à discrétion dans le Plaisantin.

Le même jour, on assuroit que le roi de Suède n'étoit point

1. Fils du défunt Vigan, gouverneur des pages de la petite écurie du Roi; il étoit au désespoir de rester.

2. Fils aîné du partisan Bauyn, qui étoit mort depuis peu; ils prétendoient pourtant être gentilshommes et avoient des chevaliers de Malte dans leur famille.

entré en Pologne, attendant sur les frontières une ambassade de la république, mais peut-être parce qu'un de ses généraux avoit été encore [1] battu par les Moscovites.

Le duc de Bourgogne fut déclaré ce jour-là généralissime de l'armée de Flandre, composée de François, de Suisses, d'Allemands et de Flamands, au nombre de quatre-vingt-cinq mille hommes, et que le maréchal de Boufflers commanderoit sous lui. Le soir, à son petit coucher, le Roi déclara que le comte de Toulouse iroit à la mer.

8 mars. — Le 8, on sut que le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, avoit écrit au clergé de France, de la part du Roi, une lettre circulaire pour convoquer une assemblée au 25 de mai, qu'on croyoit être pour la levée du huitième denier. Ce jour-là, le comte de Chamarande obtint pour son fils l'agrément du régiment de la Reine, que le Roi lui avoit ci-devant refusé, Sa Majesté lui ayant dit que, puisqu'il ne se présentoit que des jeunes gens pour l'acheter, jeune homme pour jeune homme, il aimoit autant son fils qu'un autre.

On assuroit aussi que l'armée d'Allemagne seroit de quarante mille hommes effectifs, et que les ennemis avoient toujours le dessein de faire le siège de Kaiserswert. D'ailleurs les nouvelles d'Italie étoient que le duc de Vendôme, ayant fait avertir tout le pays qu'il feroit brûler les lieux où il passeroit des partis Allemands sans qu'on l'en vînt avertir, avoit fait brûler un château par lequel un de ces partis étoit passé sans que les gens du château en eussent donné avis; que d'ailleurs il avoit défendu à tous les officiers françois de quitter leurs garnisons pour aller chercher des divertissements dans les villes voisines, et qu'il avoit mandé au prince Eugène que si, dans un mois, il n'acceptoit un cartel, il n'y seroit plus reçu, et qu'il envérroit aux galères tous les prisonniers allemands, comme il avoit envoyé les prisonniers françois travailler aux fortifications des places de Hongrie.

9 mars. — Le 9, on assuroit que l'électeur de Cologne demandoit à l'électeur de Mayence, président de la diète, justice des entreprises de l'Empereur, protestant que, s'il ne la lui faisoit pas au plus tôt, il s'adresseroit à l'électeur de Bavière, vicaire de la diète, qui ne la lui refuseroit pas. On disoit en même temps que

1. Il y en avoit déjà eu un autre assez maltraité par les Moscovites pour s'être engagé trop hardiment.

En Allemagne.

Général.

Le maréchal de Catinat.

Lieutenants généraux.

Le marquis d'Huxelles.
Le marquis de Vins.
Mélac.
Le comte de Guiscard.
Des Bordes.
Le marquis de Locmaria.
Le comte du Bourg.

Maréchaux de camp.

Le marquis de Clérambault.
Saint-Laurent.
Magnac.
Le comte de Grammont.
Le comte de Saint-Mauris.
Le marquis de Sailly.
Le marquis de Liancourt.
Le comte de Marivault.
Le marquis de Blanzac.
Legall.
Le marquis de Thiange.
Le marquis de Biron.
Le duc d'Humières.
Le prince Camille.

En Italie.

Général.

Le duc de Vendôme.

Lieutenants généraux.

Le comte de Revel.
Le comte de Tessé.
Le marquis de Villars.
Le marquis de Créquy.

Le marquis de Vaubecourt.
Le marquis de Barbezières.
Le comte de Bachivilliers.
Le marquis de Médavy.
Le comte de Bezons.
Le comte de Pracomtal.
Le comte de Saint-Fremond.
Albergotti.
Le marquis de Praslin.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Villepion.
Zurlauben.
Cavoye.
Le marquis de Montgon.
Le comte d'Asfeld.
Greder.
Le comte de Roucy.
Le duc de Villeroy.
Le comte de Chémerault.
Le marquis de Bissy.
Le marquis de Flamanville.
Le marquis de Langalerie.
Le marquis de Bouligneux.
Chartoigne.
Le marquis de Mursay.
Le marquis d'Estaing.
Le marquis d'Avaray.
Le marquis de Clermont.
Le comte d'Aubeterre.
Le duc de la Feuillade.

10 mars. — Le 10, un courrier de Naples rapporta que tout y étoit tranquille; qu'on y attendoit le roi d'Espagne avec beaucoup d'impatience; que le duc d'Ascalone y faisoit des merveilles pour le gouvernement, et que le marquis de Grigny étoit prêt d'y arriver pour y commander la cavalerie; qu'en passant par Rome, il y avoit vu le monitoire affiché contre le marquis del Vasto; qu'il y avoit appris que son procès étoit fait, qu'il y avoit vu partout des marques de la joie publique à cause de la venue du roi d'Es-

pagne; que le marquis de San-Bono, envoyé de la reine d'Espagne, y avoit fait son entrée par un privilège particulier; que le cardinal Ottoboni étoit nommé pour aller complimenter le roi d'Espagne, et que le cardinal de Médicis étoit très zélé pour ses intérêts; qu'en passant par Parme, le courrier avoit vu sur les tours les étendards de l'Église, et des troupes du Pape dans la ville; que le duc de Vendôme faisoit faire des ponts sur le Pô, et que le prince Eugène avoit fait retirer[1] de San-Dorino et de Monticelli quatre mille chevaux de son armée qui incommodoient le duc de Parme, et leur avoit fait repasser le Taro.

Du côté de Hollande, il paroissoit encore incertain s'il y auroit guerre ou non, les uns mandant de Gueldre que le commerce avec la Hollande est défendu, que la guerre approche, que les États-Généraux ont demandé à l'Espagne la restitution des deniers qui leur sont dus, donnant un mois de délai pour le payement, et, à faute de le faire dans ce temps, menaçant de procéder par exécution militaire; les autres écrivant que tout ce bruit ne causera point de rupture; qu'on n'oseroit attaquer la France; qu'on essaye de contenter l'Empereur en intriguant les deux couronnes le plus que l'on peut; que la ville d'Amsterdam s'oppose toujours à la guerre; que celle de Groningue ne veut rien payer, et beaucoup d'autres choses semblables. Cependant on n'étoit pas moins embarrassé à Londres pour la levée des subsides; on commençoit à agiter dans le Parlement des sujets désagréables au prince d'Orange. Le Parlement avoit été prorogé pour trois jours, parce que le président de la Chambre haute, voyant que les choses n'alloient pas bien pour les tories, s'étoit évadé secrètement.

On eut alors nouvelle que Madame avoit perdu à la rote son procès contre l'électeur palatin, par une sentence bizarre et très obscure; que l'électeur crioit cependant qu'on l'avoit égorgé; que les deux parties protestoient également contre cette sentence, et que ce procès seroit de longue haleine.

11 mars. — Le 11, on sut que le maréchal de Catinat, ayant eu une longue audience du Roi dans son cabinet, après s'être longtemps défendu, avoit été enfin vaincu par les raisons et les honnêtetés du Roi, et qu'il avoit accepté le commandement de

1. Cela n'étoit pas vrai.

l'armée d'Allemagne; qu'après cela, le Roi lui avoit dit que, puisqu'ils étoient raccommodés ensemble, il vouloit savoir de lui tout le détail de ce qui s'étoit passé en Italie; mais que le maréchal lui avoit répondu : « *Sire, je supplie très humblement Votre Majesté de ne me le point ordonner; cela ne seroit plus d'aucune utilité pour son service. Ce sont des choses passées que j'ai totalement oubliées, et dont je ne veux plus me souvenir.* » Le Roi, l'admirant et ne voulant pas le presser davantage, dit en sortant de son cabinet qu'il venoit de parler au plus sage et au plus respectueux homme du monde. Le même matin, les députés des États d'Artois, ayant à leur tête leur gouverneur, le duc d'Elbeuf, présentèrent au Roi leurs cahiers, et l'évêque de Ham, près Saint-Omer, porta la parole pour eux. On sut encore que le Roi, pressé par le maréchal d'Estrées de donner des troupes pour garder Brest et la côte de Bretagne, avoit consenti que la province mît sur pied un régiment de dragons, dont elle avoit fait colonel le marquis de Tournemine, exempt de ses gardes du corps. Le même jour, on apprit le mariage du marquis de Saint-Pouenge avec Mlle de Sourdis [1].

12 mars. — Le 12, il arriva une nouvelle qui fit bien du bruit dans le monde; c'étoit que, comme le prince d'Orange revenoit de la chasse, son cheval, ayant mis le pied dans un trou, avoit fait une grande bronchade, laquelle avoit fait passer ce prince par-dessus les oreilles du cheval, et qu'il s'étoit rompu la clavicule de l'épaule.

Le même matin, le Roi donna à la Vienne, un de ses premiers valets de chambre, une charge de gentilhomme ordinaire qui étoit vacante par la mort de Day [2], pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. On apprit ce jour-là la mort de l'évêque de Poitiers [3], et que le Roi avoit exilé celui de Gap [4].

La cour parloit aussi beaucoup du mariage du duc de Riche-

1. Fille unique du marquis de Sourdis, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, commandant en Guyenne; mais il avoit été toujours ami du père Saint-Pouenge, qui n'avoit pas peu servi en certains temps à son élévation.

2. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit ancien capitaine de cavalerie et homme capable.

3. Ci-devant l'abbé Girard de Paris, qui avoit été tiré d'auprès du comte de Toulouse, dont il avoit été précepteur.

4. Il étoit fils d'un conseiller de la grand'chambre de Paris, nommé Hervé, et c'étoit sa faute s'il lui étoit arrivé un semblable désagrément.

lieu avec la marquise de Noailles, et que, par le même contrat, on assuroit le mariage du fils unique de ce duc, qu'on appeloit le duc de Fronsac et qui n'avoit pas sept ans, avec la fille de la marquise, qui en avoit onze.

13 mars. — Le 13, le Roi nomma le marquis de Cayeux [1] pour suivre partout le duc de Bourgogne, comme le comte de Cheverny, le marquis d'O et le marquis de Saumery, et, en même temps, Sa Majesté nomma Rosen, lieutenant général, pour servir de conseil à ce prince quand il seroit à l'armée. On sut aussi que Sa Majesté envoyoit au roi d'Espagne six aides de camp françois, auxquels elle devoit donner de son argent cinq cents livres par mois, qui étoient Dezeddes [2], colonel de dragons réformé, des Ons, lieutenant-colonel réformé de dragons, des Essarts [3], lieutenant-colonel de cavalerie, Monchamp [4], capitaine de grenadiers de Bourbonnois, Gaffard, lieutenant-colonel de dragons, et le chevalier Paul, lieutenant-colonel de cavalerie.

On apprit encore le même jour que le vieil évêque de Senlis étoit mort; il étoit oncle propre du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, et le premier auquel le Roi eût donné un évêché en commençant son glorieux règne. En même temps, l'évêque de Tulle [5], fils de la nourrice du Roi, lui remit aussi son évêché, se trouvant absolument inutile à ses peuples, à cause de leur méchante humeur, et le Roi lui donna l'abbaye de Notre-Dame de Ham, qui étoit fort bonne.

Les lettres de Londres portoient ce jour-là que le roi d'Angleterre n'avoit pas la clavicule cassée, mais seulement fort froissée, et qu'il avoit été évanoui de sa chute pendant une demi-heure; que cependant il avoit passé la nuit assez tranquillement. On assuroit néanmoins que le Parlement commençoit fort à se brouiller. Le bruit couroit aussi que deux vaisseaux de guerre du Roi étoient venus échouer en Irlande, et on se flattoit que celui

1. Fils du marquis de Gamaches, chevalier des Ordres du Roi; c'étoit lui qui avoit ci-devant été mis auprès du duc d'Orléans.
2. Il étoit du Languedoc, et homme capable.
3. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon et homme de mérite.
4. Gentilhomme de Berry, qui avoit été sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du Roi, d'où le marquis de Rochefort l'avoit tiré pour le faire capitaine dans le régiment de Bourbonnois.
5. Il se nommoit en son nom Ancelin, et étoit du village de Montesson, proche Saint-Germain-en-Laye.

du chevalier d'Hautefort [1] pourroit être de ce nombre, mais il n'y avoit guère d'apparence.

14 mars. — Le 14, le Roi donna l'enseigne de ses gardes du corps, qui vaquoit par la promotion de d'Avignon à l'aide-majorité de Serignan, au comte de Savine, mestre de camp de cavalerie, avec permission de vendre son régiment vingt-deux mille cinq cents livres, suivant la taxe ordinaire des régiments de cavalerie des gentilhommes, et on sut que le Roi avoit aussi donné le bâton d'exempt qui vaquoit dans la compagnie de Villeroy par la promotion du marquis de Tournemine, à Pommeraye [2], brigadier de la même compagnie. Le même jour, on apprit que le comte de Toulouse n'alloit plus à Brest, mais à Toulon, parce qu'il devoit aller passer le roi d'Espagne à Naples [3], et que le Roi avoit fait le marquis d'O [4], chef d'escadre.

15 mars. — Le 15, le Roi donna au marquis de la Baulme, fils du comte de Tallard, l'agrément d'acheter le régiment de Savine, et au marquis de Thorre [5], celui de vendre le régiment de Flandre. Ce jour-là le Roi alla s'établir à Marly pour trois jours.

16 mars. — Le lendemain, le Roi alla à la plaine d'Houilles faire la revue de ses deux régiments des gardes françoises et suisses, qu'il trouva plus beaux que jamais.

17 mars. — Le 17, le Roi reçut une lettre du roi d'Espagne au sujet de son voyage de Naples sans la reine son épouse, et il apprit, par celles du comte de Marsin, combien cette séparation étoit sensible à ces deux jeunes cœurs, mais aussi en même temps quels sentiments de générosité ils faisoient paroître l'un et l'autre en cette occasion. On sut en même temps la véritable cause qui avoit obligé le roi d'Espagne à ne pas mener la reine avec lui, qui étoit que les ennemis de la maison de France avoient fait courir en Espagne un écrit par lequel ils vouloient persuader aux Espagnols que le roi d'Espagne vouloit aller s'éta-

1. Parce que c'étoient, à ce qu'on disoit, deux vaisseaux de vingt pièces de canon chacun, et le sien étoit un vaisseau de ligne.
2. Gentilhomme de Picardie.
3. Faux.
4. Il étoit très ancien capitaine de vaisseau, et d'ailleurs il avoit été gouverneur du comte de Toulouse.
5. De l'illustre maison de Pons; il avoit quelque raison d'être fâché de n'avoir pas été fait brigadier, puisqu'on en avoit fait qui étoient ses cadets, et que d'ailleurs il avoit été très longtemps au régiment de Picardie avant qu'il fût colonel.

blir à Naples et rétablir le projet de partage de la monarchie espagnole. Le cardinal Portocarrero [1] en avoit donné avis sur-le-champ, et, dans le même temps, il avoit été résolu, suivant son conseil, d'envoyer la reine à Madrid, afin que les peuples ne pussent plus douter en aucune manière que le roi n'y dût revenir dès qu'il auroit pacifié pour toujours les mouvements de Naples.

18-19 mars. — Le 18, le Roi s'en revint à Versailles, à son ordinaire, et, le lendemain, les lettres de Mantoue portoient que les ennemis se retranchoient fort et ferme le long du bas Oglio, et que le duc de Mantoue avoit donné un magnifique repas à tous les officiers généraux, colonels, lieutenants-colonels, commandants de bataillons et majors qui étoient dans sa place, et qu'on y avoit solennellement bu la santé des deux rois.

20 mars. — Le 20, le comte d'Orse, capitaine lieutenant des mousquetaires du roi d'Espagne, fit voir au Roi, par son ordre, l'habillement des mousquetaires de sa compagnie, et le fils aîné de l'ambassadeur d'Espagne prit congé de Sa Majesté pour aller servir en Italie.

Il arriva ce jour-là un courrier du duc de Vendôme, qu'on fit repartir aussitôt, avec des dépêches portant permission au prince de marcher aux ennemis quand il le jugeroit à propos, avec quarante bataillons et cinquante escadrons.

21 mars. — Le 21, on sut que Marbeuf [2], lieutenant au régiment des gardes, avoit permission de vendre sa lieutenance pour prendre la lieutenance-colonelle du régiment de dragons de Bretagne, et que le marquis de Caraman [3] avoit obtenu le régiment d'infanterie que le Roi faisoit lever par la même province.

Le même matin, le marquis de Torcy vint donner avis au Roi qu'un courrier parti le 18 de Londres venoit d'apporter la nouvelle que le prince d'Orange étoit à l'extrémité [4]. On sut aussi que Colandre avoit acheté le régiment de Flandre cinquante-trois mille livres.

1. [C'est à ce cardinal que le roi avoit écrit pour annoncer sa résolution. Voir sa lettre au *Mercure* de mars 1802, p. 285 à 290. — *E. Pontal.*]
2. Gentilhomme de Bretagne.
3. Gentilhomme de la maison de Maillé, dont le père avoit été colonel du régiment de Navarre.
4. [C'était une lettre de l'envoyé du Portugal à Londres : Dangeau la reproduit, t. VIII, p. 359. — *E. Pontal.*]

22 mars. — Le 22, on disoit que deux mille hommes s'étoient assemblés dans le Ferrarois pour aller secourir le duc de Parme.

23 mars. — Le 23, on sut que le marquis de Brancas avoit permission de lever un régiment, et on eut nouvelle que le bailli d'Auvergne étoit mort à Amsterdam; grand soulagement pour son frère, le prince d'Auvergne, qui n'auroit jamais eu le bien de sa mère s'il avoit vécu [1].

24 mars. — Le 24, le maréchal d'Estrées eut ordre de partir, et en même temps tous les officiers généraux destinés pour les côtes, comme le comte de Polastron, le marquis de la Bretesche, le comte de Romainville, le marquis de Congis, le comte du Rozel, etc., qu'on n'avoit avertis que peu de jours auparavant.

25 mars. — Le 25, le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État, entra chez le Roi à sept heures et demie du matin, et lui apporta la nouvelle qu'il venoit d'avoir par un courrier exprès de Calais, qu'il y étoit arrivé une barque le 24, partie de Londres le 19, dont le patron assuroit sur sa vie que le prince d'Orange étoit mort le 19, à trois heures après midi. En même temps, le Roi envoya le marquis à Saint-Cyr en porter la nouvelle à la marquise de Maintenon, et Nyert, son premier valet de chambre, porter la même nouvelle à Monseigneur et au duc de Bourgogne, mais le tout secrètement.

Le même jour, on apprit que le Roi avoit donné l'agrément de lever quatre nouveaux régiments d'infanterie, c'est à savoir à Broglie, au marquis de Sainte-Aulaire [2], au marquis de Froulay [3], et à Celane, Irlandois [4].

On disoit aussi que le duc de Vendôme demandoit encore vingt mille hommes, promettant, moyennant cela, de faire finir dans l'année courante la guerre en Italie, où il étoit nécessaire d'avoir deux corps d'armée et un camp volant pour accabler les Allemands.

1. Car les États-Généraux soutenoient l'aîné parce qu'il avoit réclamé contre les vœux qu'on lui avoit fait faire à Malte.

2. Gentilhomme Limousin dont le père étoit lieutenant général de la province.

3. Frère cadet du feu comte de Froulay, guidon des gendarmes du Roi, dont le père étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et grand maréchal des logis de Sa Majesté. Il étoit du Maine, comme le comte de Tessé, et son cousin germain.

4. On disoit que ce n'étoit pas un véritable régiment, mais quelques compagnies séparées qu'on mettoit sur pied.

On voyoit aussi courir diverses lettres de particuliers qui confirmoient la mort du prince d'Orange; mais elles varioient un peu sur le jour, ce qui donnoit encore quelque sujet d'en douter.

On sut ce jour-là que d'Esgrigny, intendant de l'armée d'Italie, avoit été mis à rançon à mille cinq cents louis d'or, et qu'il étoit revenu à Crémone.

26 mars. — Le 26, on sut que le Roi avoit dépêché de tous côtés, pour empêcher qu'on ne fît des folies, si le prince d'Orange étoit effectivement mort, comme on avoit fait autrefois. On apprit aussi que le train du comte de Toulouse partiroit pour Toulon le 8 d'avril.

Le bruit couroit encore que le duc de Vendôme vouloit prendre sur sa gauche et attaquer les postes de l'Oglio; mais cela n'étoit pas si facile à faire qu'on s'imaginoit.

A onze heures et demie du matin, le marquis de la Vrillière vint assurer le Roi qu'un de ses courriers, dépêché par le marquis de Manneville, gouverneur de Dieppe, le venoit d'informer qu'une barque dépêchée par ses ordres en avoit rencontré une sortant d'Angleterre, qui lui avoit confirmé la mort du roi d'Angleterre, et le duc de Bourbon montra une lettre de milord Portland qui portoit la même chose.

Le soir, à sept heures, le Roi, entrant chez la marquise de Maintenon, déclara qu'il avoit nouvelle certaine de la mort du prince d'Orange, et que la princesse de Danemark avoit été déclarée reine.

27 mars. — Le 27, on eut confirmation des mêmes choses par un courrier du marquis de Bedmar, qui mandoit que la consternation étoit très grande en Hollande, d'autant plus que le siège de Kaiserswert avoit été résolu, et que cela rompoit bien des mesures.

On sut encore que le Roi avoit permis au comte du Luc de vendre le régiment d'Angoumois, et donné l'agrément au jeune Moncault de l'acheter.

On eut, ce même jour, avis d'une nouvelle action faite par Zurlauben auprès de Mantoue. Le comte de Tessé ayant eu avis que les ennemis devoient relever la garnison de la Marmirole, fit sortir ce maréchal de camp avec six cents grenadiers, commandés par le marquis de Morangies, colonel d'infanterie, et avec cinq cents chevaux; mais les ennemis avoient pris la pré-

caution de relever leur garnison pendant la nuit, et quand Zurlauben arriva au lieu de son embuscade, la garnison qui relevoit étoit déjà entrée, et celle qui étoit relevée étoit déjà sortie et avoit fait assez de chemin, prenant par les derrières des quartiers des ennemis pour être couverte par eux, de sorte que tout ce que Zurlauben put faire fut d'envoyer après ses houssards [1], qui joignirent l'arrière-garde et prirent environ quarante soldats, beaucoup de femmes et de bagages, et entre autres choses vingt bœufs, qu'ils ramenèrent. Zurlauben, voyant qu'il avoit manqué son coup, proposa d'aller attaquer la cense d'Aldosso, qui étoit dans un marais environné de bons fossés pleins d'eau, et dans laquelle il y avoit soixante ou quatre-vingts grenadiers allemands, commandés par un lieutenant-colonel du régiment de Lichtenberg, avec beaucoup de paysans. Quand il y fut arrivé, il fit sommer le commandant de se rendre; mais, pour toute réponse, il fit tirer beaucoup de coups de mousquet. Zurlauben fit environner la cense par son infanterie, et en même temps l'impatience des soldats ne permettant pas de prendre davantage de précautions, le marquis de Bouligneux, maréchal de camp, le comte de Montsoreau, brigadier, le marquis de Leuville, colonel, le chevalier de Sourches, colonel réformé, et plusieurs autres qui étoient venus volontaires avec Zurlauben, se jetèrent dans le fossé avec le marquis de Morangies et tous les soldats, firent enfoncer la porte et entrèrent dans la basse-cour. Les ennemis se retirèrent dans une espèce de donjon ou de colombier, qui étoit au milieu, et comme ils ne voulurent pas se rendre, après qu'on les eut sommés une seconde fois, on fit mettre le feu aux deux portes de cette tour, lequel se communiqua bientôt à tout l'édifice, et ceux qui étoient dedans commencèrent à se jeter par les fenêtres, de sorte qu'on eut bien de la peine à en sauver une partie. On y prit une cinquantaine de prisonniers allemands, et outre cela huit paysans des terres du duc de Mantoue, qui furent pendus en y arrivant. Les soldats y firent un assez bon butin. Le marquis de Morangies y eut le pied percé dès le commencement de l'action, et ne laissa point de continuer à commander comme s'il n'eût pas été blessé. Comme Zurlauben s'en revenoit, il eut nouvelle que les ennemis avoient assemblé

1. C'étoient quatre-vingts houssards qui avoient déserté de l'armée des ennemis et qui ne laissoient pas de servir utilement en certaines occasions.

tous leurs quartiers et marchoient par divers chemins pour le couper, avant qu'il rentrât dans Mantoue; mais il marcha au-devant d'eux, pendant que le marquis de Clermont, maréchal de camp, que le comte de Tessé avoit fait sortir avec toute la cavalerie, la partagea en trois corps, qui attaquèrent les ennemis par trois endroits différents, par lesquels ils venoient à la hâte, en même temps que Zurlauben les chargeoit de son côté, et le sort fut égal partout, car on poussa les ennemis jusque dans leurs quartiers, et l'infanterie rentra sans peine dans la place.

L'après-dînée, le Roi alla s'établir à Marly pour six jours, et, le soir, on apprit que le comte de Maupertuis, capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi et lieutenant général de ses armées, étoit tombé ce jour-là en apoplexie en sortant de dîner; que l'émétique, redoublé quatre fois, lui avoit fait revenir la connoissance, dont il avoit été privé pendant deux heures, mais qu'il avoit un bras attaqué de paralysie [1].

28 mars. — Le 28, on ne parloit ce jour-là que des biens qui venoient au prince de Conti par la mort du prince d'Orange, du nombre desquels étoit la principauté d'Orange et plusieurs grandes terres en Franche-Conté, lesquelles avoient été usurpées par les ancêtres du prince d'Orange sur la maison de Châlon, dont la maison de Longueville étoit héritière.

29 mars. — Le 29, le Roi, Monseigneur et toute la maison royale allèrent rendre visite dans les formes au roi et à la reine d'Angleterre, au sujet de la mort du prince d'Orange.

30 mars. — Le 30, le Roi fit au Champ-de-Mars, au-dessus de Marly, la revue en gros de ses quatre compagnies des gardes du corps, de ses deux compagnies de mousquetaires, et de sa compagnie de grenadiers à cheval, qui parurent plus belles que jamais. Le soir, on sut que les princes de la maison de Brunswick avoient commencé des actes d'hostilité contre leur cousin, le prince de Brunswick-Wolfenbuttel; qu'ils avoient enlevé trois compagnies de dragons de ses troupes, et qu'ils avoient bloqué sa principale place. On ajoutoit que les Hollandois avoient assemblé un corps de cinquante mille hommes vers le pays de Gueldre, et que le roi des Romains devoit bientôt venir sur le Rhin; mais on espéroit que la mort du prince d'Orange décon-

1. Ce bras étoit celui qu'il avoit depuis longtemps estropié d'un coup de mousquet.

certeroit toutes ces mesures, et on assuroit même que non seulement les Hollandois étoient dans une grande consternation, mais qu'ils étoient fort intrigués sur le parti qu'ils devoient prendre; les uns voulant qu'on fît un nouveau stathouder, les autres ne le voulant pas et voulant, au contraire, que la République reprît toute l'autorité qu'elle avoit perdue depuis l'administration du prince d'Orange.

31 mars. — Le dernier de mars, le Roi fit au même endroit une revue en détail de ses gardes du corps. Il les vit d'abord à cheval et ensuite à pied par brigade, et puis il les fit défiler à cheval deux à deux devant lui, faisant passer un à un ceux qui avoient de nouveaux chevaux de remonte.

AVRIL 1702

1er avril. — Le premier d'avril, on reçut des lettres du duc de Vendôme, datées de Pavie du 25 de mars, par lesquelles il mandoit qu'il devoit marcher le lendemain, avec trente-cinq bataillons, cinquante escadrons et douze pièces de canon, pour entrer dans le Plaisantin, et en aller chasser les ennemis, qui avoient huit à neuf mille hommes répandus en divers quartiers, depuis Plaisance jusqu'au Taro. Ce soir-là, le Roi s'en retourna de Marly à Versailles.

2 avril. — Le 2, on eut des nouvelles du chevalier d'Hautefort [1], et on apprit que depuis que le gros temps l'avoit séparé du vaisseau de Pontac, comme son navire faisoit beaucoup d'eau, il avoit eu dessein d'aborder aux îles Açores; mais qu'ayant fait réflexion qu'il n'y trouveroit point de quoi radouber son vaisseau, il avoit pris un parti bien hardi, qui étoit d'entreprendre d'aller jusqu'à la Martinique, éloignée de cent lieues des Açores, parce qu'il étoit assuré d'y trouver tout ce qui lui étoit nécessaire pour raccommoder son navire, ce qu'il avoit exécuté avec beaucoup de conduite.

Ce fut ce jour-là que le nonce du pape Gualterio fit son entrée

1. On le nommoit alors le comte d'Hautefort, son frère aîné ayant pris le titre de marquis.

dans Paris, n'ayant pu la faire depuis deux ans, parce qu'il avoit toujours porté des deuils de sa famille ou de la cour.

Le même jour, on eut nouvelle que les trois compagnies de dragons du prince de Wolfenbuttel, qu'on croyoit avoir été enlevées, s'étoient retrouvées heureusement, et que les princes de Brunswick, en vertu des commissions impériales dont ils étoient munis, avoient rabattu dans l'évêché de Hildesheim, et qu'ils s'y étoient emparés du château de Pein, appartenant à l'évêque, parce que ce prélat étoit fort vieux; que l'électeur de Cologne avoit été déclaré son coadjuteur, et que cet électeur, par arrêt du conseil aulique, étoit privé de tous ses biens.

On disoit aussi que le maréchal de Villeroy vivoit en liberté à Inspruck, mais qu'il en trouvoit le séjour très désagréable, et qu'il eût souhaité qu'on lui eût permis d'aller à Lintz, dont la situation et la compagnie l'auroient mieux accommodé.

3 avril. — Le 3, le Roi prit médecine, suivant son régime accoutumé, et l'on apprit que le marquis du Plessis-Bellière [1], lieutenant au régiment du Roi, avoit acheté du comte du Luc le régiment d'Angoumois, en ayant donné trois mille livres de plus que le jeune Moncault, qui en avoit aussi eu l'agrément. Ce jour-là, les nouvelles d'Angleterre étoient que la reine Anne avoit ôté les charges à milord Galloway [2] et à milord Albermale [3], parce qu'ils étoient étrangers, et qu'elle avoit en même temps destitué tous les grands officiers du royaume; qu'on avoit aussi voulu ôter le gouvernement d'Irlande au comte de Schönberg [4], mais qu'il avoit représenté qu'il étoit naturel anglois, étant né à Hampton-court; que les choses se brouilloient beaucoup en ce pays-là; que l'Écosse avoit trouvé fort mauvais que les Anglois, sans sa participation, eussent proclamé la princesse de Danemark reine des Trois-Royaumes; que l'Irlande témoignoit aussi vouloir se révolter, et que quatre frégates angloises croisoient continuellement dans la Manche pour empêcher qu'on ne pût avoir aucun avis d'Angleterre.

1. Gentilhomme de Bretagne dont le père étoit mort maréchal de camp, et le grand-père lieutenant général. La maréchale de Créquy étoit sœur de feu son père.
2. François, ci-devant comte de Ruvigny.
3. Ci-devant Keppel, favori du prince d'Orange et Hollandois.
4. Fils aîné du maréchal de Schönberg, qui avoit quitté le service de France, avec son père, pour la religion.

Du côté de Hollande, on disoit que les États-Généraux avoient sagement donné part au Roi de la mort de leur stathouder, sans le traiter de roi d'Angleterre, et que le Roi en prendroit le deuil [1] pour six semaines, comme de son proche parent. Cependant on assuroit que le camp de dix mille hommes qui étoit à quatre lieues d'Anvers demeuroit dans l'inaction, et que les régiments anglois qui y étoient n'avoient point voulu prêter le serment de fidélité au nom de la reine Anne, et avoient refusé de marcher; que l'électeur de Brandebourg avoit pris possession de toute la succession du prince d'Orange, et que, dans toutes ses terres, il avoit effacé ses armes et les marques de stathoudérat [2].

On eut nouvelle, le même jour, que le duc de Vendôme avoit effectivement marché le 26; que les ennemis, le voyant entrer dans le Plaisantin, avoient levé leurs quartiers; que la plupart de leurs troupes avaient déjà passé la Parme, et que le duc de Vendôme marcheroit toujours en avant, jusqu'à ce qu'il les eût chassés du Parmesan. Il couroit aussi dans Paris un bruit d'une affaire considérable arrivée à Mantoue, mais on n'en avoit pas encore de nouvelles certaines.

4 avril. — Le 4, le nonce fit son entrée à Versailles, et on trouva son équipage fort magnifique. Il eut, le même matin, son audience publique en cérémonie, et tout s'y passa suivant les usages ordinaires.

On sut, ce jour-là, que les Anglois avoient proposé aux Hollandois de prendre le prince Georges de Danemark pour leur stathouder, et que les Hollandois en avoient été très scandalisés. On eut aussi nouvelle, du côté d'Angleterre, que la reine y avoit fait débarquer deux régiments de cavalerie qu'on avoit embarqués pour la Hollande.

Le soir, on apprit avec un chagrin universel que le comte de Vandeuil, lieutenant général des armées du Roi et lieutenant de ses gardes du corps, avoit eu une cruelle attaque d'apoplexie.

5 avril. — Le 5, il arriva un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que le roi étoit sur le point de partir pour Naples, et on sut que le comte de Toulouse alloit commander la flotte que le Roi faisoit armer à son intention.

1. Cela ne réussit pourtant pas, et le Roi n'en prit pas le deuil.
2. C'est-à-dire les armes du prince d'Orange où étoient les marques de son autorité de stathouder.

Ce matin-là, il fut décidé au conseil d'État du Roi que les terres que le prince d'Orange avoit possédées en Franche-Comté appartenoient légitimement au prince d'Isenghien [1], qui avoit gagné son procès au conseil de Malines contre le prince d'Orange, quinze jours avant sa mort.

L'après-dînée, le Roi alla s'établir à Meudon pour trois jours, pendant lesquels il avoit destiné d'aller faire ses trois stations à Paris pour le jubilé de l'année sainte.

6 avril. — Le 6, le Roi partit immédiatement après son lever, et vint dans sa calèche descendre à Notre-Dame, où il n'avoit point voulu qu'il montât de compagnies de ses régiments [2] des gardes. Il y fut reçu à la porte de l'église par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, à la tête de tout son clergé, avec la croix et les chandeliers, et ensuite il y fit sa station avec une dévotion exemplaire. De là, il alla en faire autant à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital des Enfants-Trouvés et à l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, marchant à pied, et étant toujours accompagné par le cardinal, devant lequel on portoit la croix [3]. Le Roi, ayant achevé ses quatre stations de ce jour-là, remonta en calèche et s'en retourna dîner à Meudon. On disoit ce jour-là que les Hollandois commençoient à s'adoucir, et il parut une lettre que le Roi leur avoit écrite pour les exhorter à la paix [4].

Le soir, on apprit que le comte de Roucy étoit demeuré malade de la fièvre tierce en Italie, dans le quartier de son frère, le chevalier de Roye, et on commença de voir une relation de l'action du comte de Tessé à Mantoue, dont le bruit avoit couru quelques jours auparavant. En voici une copie à peu près [5].

7 avril. — Le 7, le Roi, étant parti à la même heure que le jour précédent, vint commencer les stations à l'abbaye de Liesse, qui est hors des portes du faubourg Saint-Germain; de là, il vint

1. Gentilhomme des Pays-Bas, dont le père avoit épousé la fille aînée du défunt maréchal d'Humières; il étoit colonel d'infanterie, et son père avoit obtenu les honneurs du Louvre en se mariant.

2. Il n'y avoit que des archers du lieutenant criminel de robe courte, pour empêcher les embarras de carrosses et la foule.

3. Marque de son épiscopat. Ce ne fut pas sans qu'on y trouvât à redire; mais il avoit raison, puisque le Roi le souffroit, car Sa Majesté savoit parfaitement toutes ces sortes de convenances.

4. [Voir le texte de cette lettre à l'appendice n° VIII. Dangeau l'a inséré dans son *Journal*, t. VIII, p. 386. — *E. Pontal.*]

5. [Voir à l'appendice n° IX le texte de cette relation. — *E. Pontal.*]

dans sa calèche à l'hôpital des Incurables, d'où il vint de so
pied à l'hôpital des Petites-Maisons; enfin, dans sa calèche, au
couvent du Bon-Pasteur [1], où il gracieusa fort la vieille Voisin [2],
qui en étoit supérieure, et puis il monta en calèche et s'en vint
dîner à Meudon.

On sut ce jour-là que le jeune Moncault [3] avoit acheté de la
Devèze [4] le régiment de Vauge quarante-trois mille livres.

8 avril. — Le 8, le Roi partit à la même heure que les jours précédents et vint commencer sa première station en l'église du noviciat des Jacobins du faubourg Saint-Germain, d'où il alla à pied à l'église des Récollettes, et puis, aussi à pied, à l'église des Carmélites de la rue de Grenelle; enfin il remonta en calèche et vint à l'église de l'hôtel royal des Invalides, où, après sa dévotion faite, il visita les manufactures de toutes sortes, et, entre autres, il y vit un grand nombre d'habits que l'on faisoit pour les recrues qui devoient remplir les seconds bataillons, de chacun desquels on avoit tiré trois cents hommes pour envoyer en Italie. Au sortir des Invalides, il s'en vint dîner à Meudon, et, le soir, il s'en retourna à Versailles, où l'on dit que Zurlauben avoit jeté un convoi dans Goïto [5], et qu'en chemin faisant, il avoit battu un parti des cuirassiers de l'Empereur.

9 avril. — Le 9, beaucoup de gens disoient que l'abbé Fagon auroit l'évêché de Saint-Malo; mais d'autres assuroient que le Roi en ayant parlé au premier médecin, son père, il lui avoit témoigné que son fils étoit trop heureux d'être aussi bien pourvu de bénéfices qu'il l'étoit, et qu'il ne lui demandoit rien pour lui. Sur quoi le Roi lui avoit répondu : « *Eh bien, Monsieur, il faut vous servir à votre mode* », ce qui étoit diversement expliqué par

1. C'étoit un refuge nouvellement établi pour les personnes débauchées qui s'y vouloient retirer volontairement.
2. Veuve de Voisin, conseiller d'État ordinaire; elle étoit fort riche, mais elle mettoit tout son revenu en bonnes œuvres.
3. Son père étoit un vieil officier gascon de réputation, qui commandoit dans la citadelle de Besançon, et qui avoit trouvé moyen d'amasser du bien considérablement; son fils étoit lieutenant au régiment du Roi, depuis major du régiment de fusiliers, et ensuite colonel du régiment de Vauge. Il avoit
4. Vieux gascon, ci-devant capitaine au régiment du Roi.
longtemps resté en prison pour une querelle qu'il avoit eue en Catalogne avec du Villars, son lieutenant-colonel; et voyant qu'il n'étoit pas fait brigadier, il avoit pris le parti de vendre son régiment.
5. Cela étoit vrai, mais il en jeta deux de suite.

les courtisans. D'ailleurs il étoit certain que l'abbé de Saint-Aubin [1], fils du ministre le Pelletier, avoit refusé nettement l'évêché de Poitiers, que le Roi lui avoit fait offrir.

10 avril. — Le 10, on sut que la maréchale de la Mothe étoit encore retombée dans la fièvre et dans la jaunisse. L'après-dînée, le Roi vit dans sa cour défiler devant lui ses deux compagnies de gendarmes et de chevau-légers de la garde; elles furent trouvées toutes deux très belles; mais la première bien plus que l'autre, et sans aucune comparaison.

Le bruit couroit ce jour-là que l'Irlande avoit reconnu le jeune roi d'Angleterre; mais cette nouvelle n'étoit pas si certaine que celle qu'on disoit en même temps que l'Écosse avoit reconnu la reine Anne. On ajoutoit que milord Galloway vouloit vendre son équipage, mais que cette princesse l'en avoit empêché, lui disant qu'elle avoit encore besoin de son service; qu'elle avoit aussi promis sa protection à Owerkerque, ci-devant grand écuyer, qui étoit frère de Hodick [2], et qu'elle avoit mis le comte de Schönberg dans son conseil [3].

Le soir, on apprit que trois escadrons des troupes du prince palatin ayant rencontré quarante hommes de pied françois, commandés par un lieutenant, et étant venus au : *Qui vive!* sur ce que les François avoient répondu : *Vive France!* les Allemands avoient fait une décharge sur eux, et, ayant tué le lieutenant et quelques soldats, avoient emmené les autres prisonniers. Cet insulte piqua terriblement le Roi contre le prince palatin, qui se chargeoit de rompre ainsi le premier avec lui, et Sa Majesté en parla plusieurs fois de cette manière.

11 avril. — Le 11, on disoit que le Roi envoyoit six vaisseaux chargés de munitions au comte de Châteaurenaud, qui avoit fait voile à la Jamaïque, parce que Bembouck étoit dans ces mers-là avec vingt-cinq navires.

On croyoit alors que le roi d'Espagne devoit être embarqué

1. Frère de l'évêque d'Angers, dont il gouvernoit le séminaire, y demeurant actuellement et aidant son frère à porter le poids de l'épiscopat, et mettant tout son bien à de si saints usages.

2. Ils étoient bâtards du prince d'Orange et fort riches. Celui-ci avoit eu grande part aux affaires sous l'administration du dernier, ayant même été ambassadeur en France pour la paix.

3. Ce n'étoit pas du conseil secret, mais d'un conseil où il entroit beaucoup de gens.

du 6, et on assuroit que les États-Généraux avoient résolu de ne plus souffrir aucuns nobles parmi eux, et que, dans cet esprit, ils avoient chassé Hodick, qui y avoit entrée comme représentant le prince d'Orange, dont les prédécesseurs avoient obtenu qu'ils entreroient dans les États comme représentant la noblesse de la Zélande. Cela étoit d'autant plus fâcheux pour Hodick que son fils avoit été reçu en survivance de cette place d'honneur.

Le soir, il arriva un courrier d'Espagne apportant l'ordre de la Toison au duc d'Harcourt et au comte d'Ayen.

12 avril. — Le 12, le maréchal de Catinat eut ordre de se tenir prêt à partir pour l'Allemagne, le Roi lui ayant, plusieurs jours auparavant, fait donner quarante mille livres pour refaire son équipage.

Le même jour, on apprit que le marquis de Clermont étoit mort à Mantoue de la blessure qu'il avoit reçue à la dernière action, la gangrène ayant monté tellement vite dans sa jambe qu'on n'avoit pas même pu le sauver en lui coupant la cuisse. Les lettres portoient qu'il étoit mort en héros chrétien; tout le monde le regretta extrêmement, et le Roi donna à son fils, qui avoit onze ans, la pension qu'il lui avoit donnée quelque temps avant qu'il eût abjuré l'hérésie de Calvin.

13 avril. — Le 13, on disoit que les Hollandois avoient communiqué à l'envoyé de l'Empereur la lettre que le Roi leur avoit écrite; qu'en même temps, cet envoyé y avoit fait une réponse qu'il avoit fait imprimer, et que depuis les États-Généraux en avoient fait une au Roi, qui étoit de la dernière insolence.

Les lettres d'Italie venues par l'ordinaire portoient ce jour-là que les ennemis étoient toujours derrière la Parme; qu'on croyoit qu'ils faisoient des retranchements dérrière le Lentzo, et que le duc de Vendôme étoit toujours à Pontenura.

Le bruit couroit alors que le roi d'Espagne avoit fait le comte d'Estrées grand, et qu'on attendoit à voir si le Roi approuveroit ce choix. Celui qu'il fit alors du comte de Montesson, lieutenant de ses gardes du corps, pour être attaché, pendant la campagne, auprès du duc de Bourgogne, à la place du duc de Vandeuil, fut approuvé de tout le monde.

14 avril. — Le 14, un courrier du cabinet revenant d'Italie rapporta que le duc de Vendôme étoit campé à San-Lazaro, et que les ennemis étoient derrière le Taro.

15 avril. — Le 15, le Roi fit ses dévotions à la paroisse de Versailles et toucha les malades des écrouelles; mais il ne fit point la distribution des bénéfices vacants, parce qu'il y en avoit trop, et, ne pouvant achever ce soir-là, il la remit au lendemain.

On sut, ce jour-là, que le comte Bagliani, envoyé de Mantoue, étoit mort à Paris en très peu de jours, et que le roi de Suède avançoit vers Varsovie, trouvant la conjoncture favorable, parce que les Moscovites étoient assez occupés dans leur pays par la révolte de deux de leurs principales provinces, qui étoit appuyée par les grands Tartares, et que d'ailleurs Ogenski, un des principaux de Pologne et des plus attachés au roi, avoit été condamné par la république pour avoir voulu agir contre les Sapiha.

Les lettres d'Angleterre portoient cependant que plusieurs seigneurs d'Écosse n'avoient pas voulu prêter le serment de fidélité à la reine Anne.

16 avril. — Le 16, le Roi entendit la grand'messe chantée par l'évêque de Metz, son premier aumônier, et le sermon que fit le P. Gaillard, lequel eut un grand succès, aussi bien que son compliment d'adieu. Ensuite le Roi entendit vêpres et le salut, et puis il déclara la distribution des bénéfices qu'il avoit faite, et on sut qu'il avoit donné l'évêché de Senlis à l'évêque de Dol [1]; l'évêché de Poitiers à l'abbé de la Chétardie [2], curé de Saint-Sulpice; l'évêché de Saint-Malo à l'abbé Desmaretz [3]; l'évêché de Béziers à l'abbé de la Poeppe [4], comte de Lyon; l'évêché d'Agde à l'abbé de Feuquières [5]; l'évêché de Tulle à l'abbé de Sainte-Aulaire [6], et l'évêché de Dol à l'abbé d'Argenson [7], doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois; l'abbaye de Baulme au nouvel évêque de Senlis; l'abbaye de Sorèze à l'abbé de la

1. Frère du ministre d'État de Chamillart.

2. Gentilhomme de Touraine qui avoit toujours gouverné des séminaires, sortis de celui de Saint-Suplice de Paris; il étoit frère du gouverneur d'Avesnes et de celui qui avoit été attrapé par la princesse de la Mirandole.

3. Frère de Desmaretz-Colbert; il avoit autrefois été capitaine du régiment des gardes, sous le nom de Vouzy, et, s'étant retiré, il s'étoit mis dans le clergé, où il étoit devenu agent général.

4. Gentilhomme du Dauphiné, qu'on disoit un grand homme de bien.

5. Frère du marquis de Feuquières, lieutenant général des armées du Roi.

6. Frère du lieutenant de roi de Limousin.

7. Frère du lieutenant général de police de Paris; ils se disoient de la maison de Paulmy, de Poitou.

Trémoïlle-Noirmoutier [1]; l'abbaye de Vézelay à l'abbé de Tencin [2]; l'abbaye de Manlieu à l'abbé du But, frère du P. de la Chaise; l'abbaye de Saint-Josse au comte de Blanqueheim [3], chanoine de Strasbourg; l'abbaye de Grestain à l'abbé de Lévis [4], aumônier de la duchesse de Bourgogne; l'abbaye de Saint-Jean-des-Prés au comte de Levenstein [5], chanoine de Strasbourg; l'abbaye de la Noüe à l'abbé Anthoine [6]; l'abbaye de Sandras à l'abbé Poquelin [7]; l'abbaye de Sauroy à l'abbé Madoc [8]; l'abbaye de Saint-Saturin au comte de Manderscheidt [9]; l'abbaye de Genlis à l'abbé Crozat [10], chapelain du Roi, et l'abbaye de Livry à l'abbé de Livry [11]. Ce qu'il y eut de cruel pour l'abbé de Vaubecourt [12], le plus ancien des aumôniers du Roi, c'est que, dès le matin, tout le monde lui faisoit compliment sur ce qu'il avoit l'évêché d'Agde, et que, le soir, il se trouva qu'il n'avoit rien du tout. Il est vrai qu'on disoit qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'avoir l'évêché d'Agde ou celui de Saint-Malo, et que, s'il eût voulu remettre au Roi son abbaye d'Ainay, il auroit eu l'un ou l'autre; mais cela ne laissoit pas d'être désagréable et de lui faire tort.

17 avril. — Le 17, on eut nouvelle que le roi d'Espagne s'étoit embarqué le 8, et le courrier assura que, quand il étoit parti de Barcelone, on avoit perdu sa flotte de vue. On sut, le même matin, que l'abbé de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, avoit refusé l'évêché de Poitiers, et que le duc de Vendôme ayant fait rentrer la plupart de ses troupes dans leurs quartiers, faute de fourrage, on en avoit établi un à Monticelli, vis-à-vis duquel il y avoit un pont sur le Pô.

1. Auditeur de rote.
2. Dont le père avoit été président de Chambéry; ils étoient de Bourgogne.
3. Parent du cardinal de Fürstenberg.
4. Gentilhomme de Provence.
5. Neveu du cardinal de Fürstenberg et frère de la marquise de Dangeau.
6. Fils du porte-arquebuse du Roi.
7. Docteur de Sorbonne, ci-devant précepteur du marquis de la Vrillière, secrétaire d'État.
8. Prêtre de Saint-Sulpice, confesseur de l'évêque de Noyon.
9. Frère du comte de Blanquenheim.
10. Il étoit Languedocien et attendoit depuis longtemps.
11. Fils du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi. Cette abbaye étoit dans son village et avoit toujours été possédée par sa famille.
12. Frère du marquis de Vaubecourt, lieutenant général des armées du Roi, qui étoit son aumônier depuis quinze ans.

L'après-dînée, on sut que le Roi avoit donné l'évêché de Poitiers à l'abbé de la Poeppe, et celui de Béziers à l'abbé du Rousset [1], grand vicaire de Carcassonne.

Ce jour-là, tous les officiers eurent ordre de partir pour l'armée au premier de mai, et on apprit que les Allemands avoient fait paroître une tête du côté du Rhin.

On parloit aussi d'une querelle arrivée à Rome entre les François et les Espagnols contre les Allemands, où les derniers avoient eu l'avantage par le grand nombre, cette nation se fortifiant insensiblement dans Rome; mais que le Pape avoit fait dire à l'ambassadeur de l'Empereur que, s'il ne faisoit sortir de Rome tous les Allemands qui n'étoient pas de sa suite, ou qui n'y avoient pas de véritables affaires, il donneroit ordre à les en faire sortir, et que l'ambassadeur avoit répondu qu'il obéiroit.

18 avril. — Le 18, le maréchal de Catinat eut une audience du Roi dans son cabinet, et prit congé de Sa Majesté pour se rendre en Allemagne.

19 avril. — Le 19 au matin, le Roi dit à Rosen qu'il lui étoit trop nécessaire dans ses armées pour l'attacher uniquement auprès de la personne du duc de Bourgogne, et qu'ainsi il se préparât à partir pour aller où il le destinoit. Le même jour, Sa Majesté nomma six aides de camp pour servir auprès du duc de Bourgogne, qui étoient le comte de Denonville [2], le marquis de Sanzay [3], Mimeurre [4], le marquis de Prie [5], le marquis de Chabannes-Curton [6] et la Mothe [7]. Le duc de Bourgogne envoya aussi ses

1. Gentilhomme de Provence, parent des Grignan.

2. Colonel d'infanterie réformé, fils du marquis de Denonville, sous-gouverneur des princes.

3. Colonel réformé d'infanterie, dont la sœur étoit fille d'honneur de la princesse de Conti; il venoit d'avoir trois mille livres de pension.

4. Mestre de camp réformé de cavalerie, qui avoit été sous-lieutenant des gendarmes anglois, et auparavant gentilhomme attaché à Monseigneur à neuf mille livres de pension, après avoir été nourri page de sa chambre.

5. Capitaine de cavalerie qui étoit proche parent de la maréchale de la Mothe.

6. Jeune gentilhomme d'illustre naissance, qui étoit neveu du marquis de Saumery par sa femme, ayant épousé une Besmaus aussi bien que le père du marquis de Curton.

7. Colonel d'infanterie réformé, dont le père, qu'on nommoit la Mothe d'Enghien à cause qu'il avoit toujours servi dans ce régiment jusqu'à en devenir colonel, étoit un homme de fortune de Moulins en Bourbonnois, mais qui s'étoit élevé par un mérite extraordinaire, jusqu'à devenir lieutenant général des armées du Roi.

ordres écrits de sa main au marquis de Torcy, pour lui faire tenir trente-deux chevaux de poste prêts, dont douze devoient servir pour six chaises roulantes, la sienne, celle du comte de Montesson, celle du marquis de Saumery, celle du comte de Cayeux, celle de Moreau, premier valet de chambre, et celle de Bachelier, premier valet de garde-robe; deux pour un brancard qui devoit porter son lit, et le reste pour les officiers nécessaires de sa suite. On sut en même temps que le prince iroit le 25 coucher à Péronne, le 26 à Mons, et dîner le 27 à Bruxelles. A l'égard de sa maison, avec laquelle l'abbé Morel [1], aumônier du Roi, devoit marcher, le départ en étoit fixé au 2 ou au 3 de mai, et tous les officiers de l'armée de Flandre prenoient journellement congé du Roi afin d'être arrivés avant lui.

Le soir, on reçut des lettres du marquis de Blainville, par lesquelles il donnoit avis qu'il paroissoit autour de Kaiserswert un corps de cavalerie qui sembloit prendre des postes comme pour l'investir.

On parloit beaucoup en ce temps-là d'un duel proposé par le roi de Pologne au roi de Suède, auquel il offroit de se battre contre lui, et que chacun d'eux prît quatre seconds. Cette nouvelle donnoit sujet aux courtisans de faire bien des raisonnements en l'air.

Le même jour, on apprit que mille trois cents chevaux hollandois étant entrés dans les lignes des terres du roi d'Espagne, le comte d'Artagnan avoit marché à eux avec mille chevaux, mais que les Hollandois s'étoient retirés brusquement dès qu'ils avoient connu qu'on marchoit à eux.

20 avril. — Le 20, le Roi dit que Bart, chef d'escadre, étoit fort malade, que ce seroit une perte, et une très grande perte; il armoit actuellement une escadre de sept navires pour aller en course.

On apprit ce jour-là que le marquis del Castillo de los Rios, ambassadeur d'Espagne, très honoré et très estimé de tout le

1. Frère du vieux Morel, ci-devant maître de chambre aux deniers, qui étoit de Champagne; il étoit conseiller au parlement de Paris et chanoine de Notre-Dame; ainsi un voyage de guerre ne l'accommodoit guère, principalement étant précipité comme celui-là; car c'étoit naturellement à l'abbé de Valbelles à marcher, mais l'évêque de Metz représenta au Roi qu'il étoit à Saint-Omer, et que, d'ailleurs, il étoit fort pauvre; ainsi il fallut que l'abbé Morel marchât à sa place.

monde, s'en retournoit bientôt [1], et qu'on envoyoit à sa place l'Almirante de Castille, auquel on n'étoit pas fâché de faire voir la cour de France [2]. On y vit alors le duc d'Arcos et son frère revenant des Pays-Bas, qui avoient permission de retourner en Espagne. On eut aussi nouvelle ce jour-là que les ennemis avoient établi une batterie de quatre pièces de canon sur une hauteur, pour labourer une redoute de Kaiserswert, mais qu'elle n'y avoit encore fait aucun mal; et le Roi parla très avantageusement du marquis de Blainville, mais il étoit bien fâcheux à un si brave homme que lui d'avoir à défendre une si mauvaise place.

21 avril. — Le 21, le bruit couroit que le roi des Romains, se disposant à venir sur le Rhin, étoit tombé malade, et qu'on croyoit que c'étoit la petite vérole, mais qu'il falloit en attendre la confirmation; que ce prince amenoit un magnifique équipage, et qu'il seroit suivi par douze gentilshommes de la chambre de l'Empereur.

Le même jour, le marquis de Torcy présenta au Roi Noblet, de Nogent, l'un de ses commis, que le Roi avoit choisi pour secrétaire des commandements du duc de Bourgogne, et l'on sut que Jourdan, envoyé du roi de Pologne, avoit pris son audience de congé du Roi, le roi de Pologne ayant voulu donner cette marque de condescendance à l'Empereur. D'autre côté, l'Angleterre, à sa considération, se tenoit encore dans le silence, et les Hollandois étoient chargés de ses commissions, de sorte que toute la malédiction de la guerre devoit tomber sur l'Empereur et sur sa maison, puisque c'étoit lui seul qui en étoit alors le mobile et le véritable auteur. A l'égard du défi du roi de Pologne envoyé au roi de Suède, on disoit que ce n'étoit qu'une pure chimère, et que le roi de Suède étoit à Argouse, s'avançant toujours vers Varsovie, et embarrassant beaucoup son ennemi, qui, ne voyant personne s'armer pour sa défense, étoit, disait-on, sur le point de se retirer en Saxe.

On assuroit encore que le comte de Tallard assembloit un

1. Sans avoir pu faire son entrée faute de bien.

2. Il avoit toujours été attaché à la reine douairière, et d'ailleurs il avoit de grands biens pour soutenir honorablement cet emploi; mais son prédécesseur lui avoit mis le carême bien haut du côté de l'estime et de l'amitié des François.

corps entre l'Allemagne et les Pays-Bas, et que l'écurie du roi d'Espagne passoit par le Languedoc avec deux beaux régiments de cavalerie espagnole de vieilles troupes, dont l'un s'appeloit le régiment d'Estramadure.

On disoit aussi que le Roi faisoit armer trois vaisseaux à Toulon, sept à Brest et cinq à Rochefort.

22 avril. — Le 22, on fit partir de Versailles, à dix heures du matin, Lapara, pour aller commencer le siège de Juliers, en attendant que Vauban y fût arrivé, et il partit de Paris en poste à trois heures après midi.

Ce jour-là, le marquis de Catinat partit de Paris pour l'Allemagne; mais il y avoit des gens qui croyoient que c'étoit lui qui alloit faire le siège de Juliers.

23 avril. — Le 23, on disoit que, de l'armée du maréchal de Boufflers, on n'entendoit plus le canon de Kaiserswert; mais il ne s'en falloit prendre qu'au changement du vent qui en apportoit le bruit. Les mêmes lettres portoient que le maréchal de Boufflers avoit passé la Meuse à Stephanswert. On disoit encore que le duc d'Albermale [1], chef d'escadre, étoit extrêmement malade, et que le chevalier de Forbin, capitaine de vaisseau, ayant entrepris avec quatre frégates légères d'aller brûler les magasins de toutes sortes que l'Empereur avoit à Trieste [2], il y avoit réussi, ayant brûlé ces magasins et fait jeter dans la mer tous les grains qu'il n'avoit pas pu brûler. Le Roi fit donner ordre, en ce temps-là, de faire arrêter en France tous les Allemands [3], comme on avoit arrêté tous les François en Allemagne.

24 avril. — Le 24, le duc du Maine partit à la pointe du jour de Versailles pour se rendre à l'armée de Flandre, et les bruits qui avoient couru se ralentissoient un peu, et surtout celui du siège de Juliers, quoiqu'on dît encore que le comte de Coigny devoit l'investir avec six mille chevaux, et on assuroit que le maréchal de Boufflers étoit revenu en deçà de la Meuse, au seul bruit de la marche du corps que les Hollandois avoient à Rosendal. On disoit aussi que ce corps, commandé par le duc d'Athlone, ayant pris un lieutenant et cinq cavaliers françois, le

1. Fils naturel du défunt roi Jacques d'Angleterre.
2. Ville qui est tout au fond du golfe Adriatique.
3. C'est-à-dire qu'ils ne pussent pas repasser en leur pays; car d'ailleurs ils avoient la liberté de se promener dans Paris et dans les autres villes.

comte d'Artagnan les avoit envoyés répéter, disant que, puisque la guerre n'étoit point déclarée, ils avoient été mal pris, mais que le duc d'Athlone avoit répondu que les troupes hollandoises ayant prêté serment à l'Empereur, qui faisoit la guerre au roi d'Espagne, ces gens étoient de bonne prise; mais que si cela pouvoit faire plaisir au comte d'Artagnan, il les lui renverroit à rançon.

On sut encore ce jour-là que le Roi avoit fait partir des lettres circulaires pour tous les postes, portant permission de courre sus aux Hollandois, et non pas aux Anglois, et que Rosen assembloit un corps vers l'Allemagne, qu'il devoit commander en chef. On disoit aussi que les Hollandois avoient refusé le prince Georges de Danemark pour leur généralissime. Il ne s'étoit pas proposé ouvertement, mais il avoit fait insinuer doucement ses intentions aux États-Généraux. On ajoutoit que la reine Anne faisoit tous ses efforts pour lui procurer les honneurs de la royauté; que cette princesse avoit pris l'ordre de la Jarretière [1], et qu'elle avoit repris à son service tous les anciens domestiques du feu roi Jacques [2], son père.

On voyoit ce soir-là tout le monde aller en foule prendre congé du duc de Bourgogne, et surtout les femmes, parce qu'il leur faisoit l'honneur de les baiser.

25 avril. — Le 25, à six heures du matin, ce prince partit de Versailles en chaise de poste, accompagné comme nous l'avons dit, pour aller coucher à Péronne, et on sut que le Guerchois [3], capitaine au régiment des gardes, avoit traité du régiment de la Marine, et que le marquis de Béon [4] avoit eu l'agrément de vendre celui de Bassigny.

On apprit ce jour-là que le prince de Bade avoit fait un grand mouvement, qu'il étoit venu jusqu'à deux lieues en deçà de

1. Celà paroissoit extraordinaire pour une femme, celles de son sexe ne prenant pas ordinairement les ordres de chevalerie, qui ne sont institués que pour les hommes.

2. Pour les détacher du service du jeune roi, son frère.

3 Fils d'un procureur général du parlement de Rouen.

4. Neveu du marquis du Massais-Luxembourg, c'est-à-dire qui venoit de cette illustre maison par les femmes. Le père du marquis de Béon, qui étoit son frère, étoit mort depuis longtemps, et leur mère commune venoit de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et dix mois, leur laissant de grands biens, ce qui obligeoit apparemment le jeune marquis de Béon à vendre son régiment pour donner ordre à ses affaires.

Landau, et que le marquis d'Huxelles avoit en même temps assemblé toutes ses troupes pour s'opposer à ses entreprises, et qu'il avoit même retenu quatre bataillons qui avoient ordre de marcher en Italie.

Le même jour, tous les officiers d'Allemagne eurent ordre de partir sans prendre congé du Roi.

Du côté d'Angleterre, on assuroit que ce seroit le duc d'Ormond qui commanderoit la flotte, et on murmuroit qu'il avoit fait embarquer mille deux cents selles, avec toutes leurs garnitures, ce qui faisoit appréhender qu'il ne fît une descente en Espagne, où il ne restoit plus aucunes troupes pour lui opposer. Le même matin, l'ambassadeur de Venise eut une audience particulière du Roi dans son cabinet, et on ne douta point que ce ne fût pour se plaindre de l'incendie des magasins de Trieste; car encore que cette place appartînt à l'Empereur, la République prétendoit qu'on avoit brûlé quelques édifices qui étoient sur ses terres, et d'ailleurs elle prétendoit empêcher toutes entreprises sur son golfe, dont elle se disoit souveraine. On disoit en même temps qu'elle avoit refusé au comte de Pracomtal le passage sur ses terres avec le corps qu'il commandoit, protestant qu'elle se déclareroit contre ceux qui passeroient sur ses terres, pendant qu'elle donnoit passage à deux régiments de l'Empereur qui venoient d'Allemagne.

Ce jour-là, l'abbé de Vaubecourt ayant demandé au Roi un moment d'audience dans son cabinet, et le Roi le lui ayant accordé, il dit au Roi qu'il lui auroit remis son abbaye, s'il avoit su que ce fût précisément l'intérêt et la volonté de Sa Majesté [1] qu'il la lui remît, et qu'il étoit même prêt de la lui remettre sur-le-champ, si elle l'avoit pour agréable, sans avoir aucune pensée pour un évêché. Le Roi lui répondit fort gracieusement, lui disant que le P. de la Chaise étoit témoin qu'il l'avoit nommé avec plaisir à l'évêché d'Agde ou à celui de Saint-Malo, et que, s'il n'en avoit pas eu un des deux, ce n'avoit été que

1. L'intérêt que le Roi avoit à remettre cette abbaye à sa nomination étoit que, lorsque le Pape l'avoit sécularisée, du temps que l'archevêque de Lyon, de Villeroy, en étoit abbé, il y avoit mis la clause de la résidence, ce qui blessoit les droits du Roi, parce que cette clause ne devoit être à aucun des bénéfices dont il avoit la nomination. Ainsi il vouloit pouvoir y nommer une seconde fois, afin d'obtenir du Pape qu'il ôtât cette clause, ce qui ne se pouvoit faire qu'à l'occasion d'une nouvelle vacance.

parce que son abbaye, qu'il n'avoit pas voulu quitter, étoit incompatible avec un évêché, l'un et l'autre obligeant également à résidence. L'abbé insista et supplia le Roi d'agréer la démission de son abbaye, mais le Roi ne voulut pas le prendre au mot. On apprit le même jour que la maréchale de la Mothe étoit plus mal que jamais. Le Roi dit le soir en soupant qu'on lui avoit dit que le roi des Romains venoit sur le Rhin avec une armée de quatre-vingt mille hommes, mais que cela étoit plus facile à mettre sur le papier que sur le terrain. On eut nouvelle en même temps, par un courrier du marquis de Blainville, que, le 18, les ennemis avoient ouvert la tranchée devant Kaiserswert; qu'ils avoient seulement établi deux batteries de canon de huit pièces, lesquelles avoient été jusque-là inutiles à cause du feu supérieur de la place; que, la nuit du 19, ils avoient fait quatre-vingts toises de travail; mais que, le 20 au matin, le marquis de Blainville avoit fait faire une sortie de cinq cents grenadiers et d'autant de fusiliers de sa garnison, commandés par le chevalier de Croissy, brigadier, et par le marquis de Brancas [1], colonel du régiment d'Orléans, laquelle avoit nettoyé la tranchée, en avoit rasé les travaux, malgré les ennemis, qui étoient revenus jusqu'à trois fois, avoit gagné le canon et l'auroit encloué, si toute l'armée des ennemis n'étoit venue pour la charger; que les assiégés s'étoient retirés devant elle en gens de guerre, chargeant toutes les troupes qui vouloient les tâter de trop près, et qu'ils étoient rentrés dans la place avec peu de pertes. La même lettre portoit que le comte de Coigny avoit fait entrer dans la place quatre officiers françois chargés d'argent, ce qui avoit beaucoup réjoui la garnison.

On disoit encore que l'électeur de Brandebourg étoit à Wesel [2], et que ce seroit lui qui feroit le siège de Kaiserswert, s'il ne s'accommodoit pas avec le Roi, comme on croyoit qu'on en négocioit le traité.

26 avril. — Le 26, le Roi tint le chapitre de son Ordre, dans lequel on reçut les preuves du duc de Popoli et du comte

1. C'étoit celui qui, étant lieutenant de galère, avoit épousé la fille du troisième lit du défunt duc de Villars-Brancas.

2. Place sur le Rhin que les Hollandois lui avoient autrefois usurpée, et qui, ayant été prise des premières par le Roi au commencement de la campagne de 1672, fut rendue à l'électeur de Brandebourg par le traité de Nimègue.

de Revel, et, le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours.

27 avril. — Le 27, le marquis de Torcy apporta au Roi des nouvelles de l'arrivée du roi d'Espagne à Baïes, qui est à quatre lieues de Naples, et où l'on disoit qu'il étoit arrivé le jour de Pâques.

28 avril. — Le 28, il arriva un courrier d'Italie, par lequel on sut que les ennemis étoient toujours dans leurs mêmes quartiers; que le prince Eugène avoit été fort mal de la néphrétique, mais qu'il se portoit mieux; qu'il avoit fait construire un pont sur le Pô, proche le confluent de ce fleuve et du Mincio, qui lui donnoit entrée dans le Ferrarois; que le bruit couroit qu'il avoit fait raser Castiglione et Castel-Geoffred, et que le duc de Vendôme devoit marcher le 1er ou le 2 mai.

On sut aussi que Pommereu, conseiller du conseil royal, étoit considérablement malade, et qu'il avoit déjà été saigné quatre fois, et que le comte d'Avaux avoit résolu de se faire tailler dans peu de jours par Maréchal. On parloit encore ce jour-là de l'incommodité de la duchesse de Bourbon, qui lui étoit venue pour n'avoir pas assez ménagé un érysipèle.

29 avril. — Le 29, on eut nouvelle qu'on avoit jeté dans Kaiserswert cinq cents hommes portant chacun deux mousquets, et qu'on y faisoit entrer ces sortes de secours par un pont volant; mais que les ennemis y avoient cent pièces de canon en batterie, sans compter les mortiers, et qu'ils faisoient un si grand feu d'artillerie, qu'on croyoit que la ville étoit déjà toute brûlée; que les ennemis étant venus attaquer la redoute de l'île, elle avoit d'abord été défendue assez vigoureusement, mais que les soldats, ennuyés du grand feu, avoient voulu obliger les officiers à se rendre, ce que les officiers ayant toujours constamment refusé, parce qu'il n'y avoit encore rien qui les pressât, la plupart des soldats s'étoient jetés hors de la redoute pour s'aller rendre aux ennemis; que les officiers, voyant cela, avoient voulu se mettre avec les quelques soldats fidèles dans un petit bateau, pour se retirer dans la place, mais que, le bateau ayant enfoncé, ils avoient tous été noyés, à la réserve de trois soldats.

Il arriva encore le même jour un courrier du maréchal de Boufflers, par lequel on apprit que le chevalier du Rozel, maréchal de camp, étant à la guerre dans le pays de Limbourg avec

quinze cents chevaux, et ayant avec lui le prince de Talmond, en qualité de brigadier, avoit eu avis de la marche de cinq cents chevaux des ennemis; qu'en même temps il avoit pris le parti de s'embusquer avantageusement, et qu'il avoit détaché une troupe de cinquante maîtres et une de cent maîtres pour la soutenir, avec ordre de s'aller montrer aux ennemis et de les attirer dans l'embuscade; que les troupes détachées avoient bien joué leur rôle; qu'elles s'étoient fait voir aux ennemis, et que, les voyant approcher, elles avoient plié de bonne heure; qu'elles s'étoient ralliées ensuite, et que, les ennemis les poursuivant chaudement, elles avoient fait semblant de fuir, mais qu'étant arrivées au lieu de l'embuscade, elles avoient tourné tête et avoient chargé les ennemis; qu'ils avoient été fort étonnés d'une charge si imprévue, et que, voulant prendre leur parti, ils avoient été enveloppés de toutes parts par le chevalier du Rozel; que le prince de Talmond les avoit chargés le premier, et qu'il y en avoit eu quatre cents de tués ou de prisonniers.

On apprit encore par le même courrier que les ennemis avoient avancé le corps qu'ils avoient à Goch jusqu'à Xanten [1], et que le maréchal de Boufflers avoit sur-le-champ marché à eux; mais qu'on ne croyoit pas qu'ils osassent l'attendre, étant beaucoup plus foibles que lui. On sut aussi par la même voie que le duc de Bourgogne étoit arrivé à Bruxelles le 27, et qu'il y avoit été reçu avec tous les honneurs qu'on auroit pu faire au roi d'Espagne, le marquis de Bedmar n'ayant pas même épargné les arcs de triomphe et les rues tendues de tapisseries. On avoit dit que le comte d'Artagnan étoit venu au-devant du duc de Bourgogne jusqu'à Mons, mais on sut que cela n'étoit pas véritable, et qu'il étoit resté à Anvers, pour y commander en l'absence du marquis de Bedmar, qui étoit venu recevoir le duc de Bourgogne à Bruxelles, où le prince devoit se reposer un jour et en repartir le 29, pour joindre l'armée avec une grosse escorte.

Le soir, on eut nouvelle que Bart étoit à l'agonie et qu'on n'en espéroit plus rien.

Comme le Roi soupoit, le chevalier de Saumery [2], lieutenant de vaisseau, arriva, apportant la nouvelle certaine de l'arrivée

1. Petite ville à deux lieues de Wesel.
2. Frère du marquis de Saumery, ci-devant sous-gouverneur des princes, et alors attaché auprès du duc de Bourgogne.

du roi d'Espagne à Naples, où il avoit surpris le duc d'Ascalone, qui ne s'attendoit pas à le voir sitôt, parce que le courrier qui lui avoit annoncé sa venue n'étoit arrivé que depuis deux jours, et encore plus les peuples, qui ne pouvoient se persuader qu'il dût jamais y venir. Il étoit donc arrivé à Baïes le jour de Pâques, et, le lendemain, il monta sur les galères et entra dans Naples, où il se logea dans le magnifique palais des rois, qui avoit été fort accommodé par le dernier gouverneur, le duc de Medina-Celi. Le peuple disoit tout haut que c'étoit le duc de Berry, et non pas le duc d'Anjou, tant les émissaires de la maison d'Autriche l'avoient infatué du ridicule portrait qu'ils lui avoient fait du roi d'Espagne. On apprit encore par le chevalier de Saumery que le comte d'Estrées avoit été fait effectivement grand d'Espagne.

On disoit aussi ce soir-là que le duc de Vendôme avoit reçu cent trente mille écus pour faire faire l'équipage de Sa Majesté Catholique, qui devoit au premier jour passer en Milanois [1], et on parloit de la maladie de la duchesse de Créquy [2], qui avoit une jaunisse pareille à celle de la maréchale de la Mothe, aussi bien que de la mort de Turmenies, garde du trésor royal.

30 avril. — Le 30 au matin, on sut que la maréchale de la Mothe étoit encore plus mal qu'à l'ordinaire, et on commença à craindre qu'elle ne pût pas se tirer d'une si grande maladie, étant âgée de soixante-dix-huit ans. L'après-dînée, le comte de Pontchartrain apporta au Roi la nouvelle de la mort de Bart [3], que le Roi regretta fort, aussi bien que toute la cour.

MAI 1702

1er mai. — Le premier jour de mai, le comte de Pontchartrain présenta au Roi Pointis, chef d'escadre, que Sa Majesté avoit

1. On disoit qu'il ne seroit que vingt jours à Naples.
2. Dame de la maison de Lusignan, d'une haute vertu, qui avoit été dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Son mari étoit premier gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Paris et de Hesdin. Ils n'avoient eu qu'une fille, qui avoit épousé le duc de la Trémoïlle, lequel, en faveur de ce mariage, avoit obtenu la survivance de la charge de son beau-père.
3. [Jean Bart, né à Dunkerque en 1650, fils d'un pêcheur, successivement marin hollandais, corsaire français, admis dans la marine militaire, puis chef d'escadre en 1691, enfin anobli par Louis XIV, en récompense de ses glorieux services. — *E. Pontal.*]

choisi pour aller commander celle qui avoit été destinée à servir sous les ordres de Bart, et qu'on équipoit à Dunkerque. On sut aussi que l'abbé de la Poeppe avoit refusé l'évêché de Poitiers, et que le comte de Nassau, qui s'étoit avancé à Xanten avec un corps de onze mille hommes, avoit passé brusquement le Rhin à Wesel, dès qu'il avoit su que le maréchal de Boufflers marchoit à lui. Ces nouvelles furent apportées par un courrier du marquis de Bedmar, qu'il avoit dépêché exprès pour donner avis de la magnifique réception du duc de Bourgogne à Bruxelles et de son départ de cette ville pour l'armée, le 29 d'avril. On disoit encore que l'équipage du marquis de Saint-Sulpice, qui avoit acheté le régiment de la Chastre, avoit été enlevé assez proche de Metz.

2 mai. — Le 2 au soir, il arriva un courrier du marquis de Boufflers, par lequel on apprit que le corps des ennemis qui s'étoit avancé jusqu'à Xanten n'étoit point commandé par le comte de Nassau, lequel étoit actuellement au siège de Kaiserswert avec Cohorn [1] et Brion, chefs des ingénieurs, mais par le comte de Tilly, frère du comte de Tzerclaës [2]; qu'aussitôt que ce général avoit eu avis que le maréchal de Boufflers marchoit à lui, il avoit précipitamment fait passer le Rhin à ses gros équipages, il avoit abandonné dans son camp cent mille rations d'avoine, dix mille sacs de farine ou de blé et pour deux jours de foin, et qu'il s'étoit retiré derrière Clèves, où il avoit joint le duc d'Athlone, qui s'y étoit avancé avec vingt-huit escadrons; que le maréchal de Boufflers s'étoit campé dans le camp du comte de Tilly, pour profiter de ce qu'il y avoit laissé, et qu'il avoit en même temps détaché le comte de Tallard avec vingt escadrons et vingt pièces de canon, pour s'aller poster vis-à-vis de Kaiserswert, où le Rhin n'avoit que cent cinquante toises de largeur, et y établir une batterie sur une hauteur qui voyoit tous les travaux des ennemis à revers, parce qu'ils attaquoient les deux demi-bastions qui étoient le long de la rivière; que, le 27 d'avril, ils étoient encore à cinquante pas du glacis, et que cependant le bruit couroit qu'ils devoient le lendemain attaquer

1. C'étoit un célèbre ingénieur qui avoit bâti l'ouvrage à cornes du château de Namur, qu'on nommoit le fort Guillaume ou le fort d'Orange, mais il avoit avancé en dignité et étoit très vieux.

2. Il avoit toujours servi dans les troupes d'Espagne avec réputation plus grande que son frère Tilly, et il y étoit resté à la paix, parce que tout son bien étoit auprès de Charleroy.

le chemin couvert, ce qui ne paroissoit guère praticable en l'attaquant de si loin; que d'ailleurs ils faisoient toujours un prodigieux feu de canon pour essayer de faire des brèches; que l'ouvrage à cornes qu'on avoit fait l'hiver dernier en deçà du Rhin étoit d'une grande utilité, et qu'on avoit fait passer encore dans la place sept cents hommes, avec de la poudre et quatre cents boulets.

3-4 mai. — Le 3, on sut que le Roi avoit continué à la femme et aux enfants du chevalier Bart, de son second lit [1], la pension de deux mille livres qu'il lui donnoit pendant sa vie, et que la maréchale de la Mothe et la duchesse de Créquy se portoient considérablement mieux; mais, le matin du 4, on apprit que la maréchale avoit mal passé la nuit, et on commença à ne plus faire de fond sur ses apparences de guérison.

Le soir, comme le Roi étoit à la promenade dans son jardin, le secrétaire d'État de Chamillart lui apporta deux lettres qu'il lut, et ensuite il dit aux courtisans que la cavalerie d'Espagne, ayant rencontré trois cents chevaux des ennemis, les avoit extrêmement défaits, bon commencement pour de nouvelles troupes; qu'on mandoit du 30 que les trois bastions de Kaiserswert étoient entièrement rasés; que Valeille [2], lieutenant de roi de la place, avoit été blessé de deux coups de mousquet, et que cependant les ennemis n'étoient pas logés sur le glacis, et qu'on avoit intercepté une lettre d'un de leurs généraux, par laquelle il mandoit qu'ils avoient déjà perdu plus de deux mille hommes.

5 mai. — Le 5, il arriva un courrier qu'on avoit envoyé à Naples, lequel avoit fait le voyage en neuf jours; il assuroit que la face du royaume étoit toute changée, par la joie qu'on avoit de la présence du roi, et que ce prince se disposoit à s'embarquer le 20 sur ses galères pour venir débarquer à Final et passer de là en Milanois; qu'en passant par Alexandrie, on lui avoit assuré que le duc de Vendôme devoit marcher le 3 en corps d'armée. Il arriva aussi le même jour un courrier de Venise, par lequel on apprit que la République avoit fait défense, sous peine de la vie, à tous marchands, passagers, matelots et autres, de passer aucunes sortes de vivres [3] sur le golfe Adriatique.

1. Il avoit un fils de son premier lit, qui étoit lieutenant de vaisseau.
2. Il avoit été lieutenant de roi de Dinant, avant la dernière paix.
3. Il étoit trop tard, après avoir fourni aux Impériaux tout ce qui leur étoit nécessaire depuis qu'ils étoient en Italie.

On parloit beaucoup ce jour-là de ceux qui prétendoient au gouvernement de Toul et pays Toulois, vacant par la mort du marquis de l'Hôpital [1], arrivée depuis peu de jours, comme aussi de ce que le Roi ne vouloit plus lever de régiments d'infanterie qu'aux dépens de ceux qui en voudroient être colonels.

6 mai. — Le 6, les lettres de l'ordinaire d'Italie portoient que les ennemis se retranchoient toujours de plus en plus le long du bas Oglio; que le prince Eugène avoit mandé au prince de Vaudemont qu'il avoit ordre de l'Empereur de faire un cartel, et qu'il y avoit encore eu une petite action du côté de Mantoue, où la garnison avoit eu l'avantage; que le duc de Vendôme devoit marcher infailliblement le 5 avec soixante-trois bataillons et cent un escadrons, et qu'il laissoit à Pavie quatre cents chevaux de remonte qu'il avoit eus de plus qu'il n'en avoit besoin, après avoir remonté toute sa cavalerie, tant le Roi avoit donné de bons ordres.

7 mai. — Le 7, on assuroit que Sapiha s'étoit joint au roi de Suède avec douze ou quinze mille hommes, et qu'ils marchoient ensemble droit à Varsovie; qu'on croyoit que Sapiha songeoit à se faire roi; que tout le monde abandonnoit le roi de Pologne, et qu'on ne doutoit pas qu'il ne se retirât bientôt en Saxe, mais qu'en même temps on étoit persuadé que le roi de Suède l'y poursuivroit.

Le même matin, le Roi fit lire dans son conseil une lettre du marquis de Blainville, en date du premier de mai, par laquelle il mandoit au maréchal de Boufflers que le Rhin, s'étant un peu débordé, avoit fait des flaques d'eau à l'endroit des travaux des ennemis; qu'ils reculoient au lieu d'avancer, et qu'ils étoient encore à quatre-vingts pas de leurs premiers travaux, parce que la rivière les incommodoit beaucoup; qu'on voyoit à la tête de leurs logements des gens armés de pied en cap, ce qui faisoit croire qu'ils avoient peur, et que toutes les fois qu'on iroit à eux, on les culbuteroit infailliblement; que d'ailleurs il entroit toutes les nuits du monde frais dans la place.

1. Gentilhomme de qualité, de Touraine, qui, s'étant trouvé ruiné par son père, s'étoit mis dans les gendarmes de la garde, où le prince de Soubise l'avoit fait maréchal des logis. Ensuite il avoit trouvé moyen de plaire à la veuve d'un nommé d'Ouilly, l'un des gros fermiers du Roi, qui l'avoit épousé et lui avoit acheté le gouvernement de Toul du duc de Choiseul.

8 mai. — Le 8, on eut nouvelle que le duc de Bourgogne étoit arrivé à l'armée, mais que d'Aremberg [1], lieutenant-colonel du régiment Royal Étranger, ayant été commandé avec cinq cents chevaux pour couvrir la marche de ce prince du côté de Maëstricht, étoit tombé dans une embuscade de deux mille chevaux des ennemis, qui l'avoient entièrement défait, et qu'on ne savoit encore ce qu'il étoit devenu.

Ce jour-là, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire.

9 mai. — Le 9, le nonce du Pape eut une audience du Roi dans son cabinet, sur l'arrivée du roi d'Espagne à Naples et sur les dispositions où se trouvoit Sa Sainteté, laquelle faisoit tout son possible pour empêcher la France et l'Espagne de se fâcher de ses délais réitérés à l'égard de l'investiture du royaume de Naples; mais on voyoit bien qu'elle avoit peur des violences de l'Empereur, et qu'elle vouloit tout ménager. Cependant elle avoit nommé les cardinaux Pamphile et Ottoboni pour aller complimenter Sa Majesté Catholique à Naples.

Il arriva ce jour-là un courrier de la part du comte de Châteaurenaud, par lequel on sut qu'il s'étoit mis en possession des galions et qu'il les amenoit à Cadix. Il arriva encore un autre courrier apportant le détail du prodigieux armement qui se faisoit en Angleterre, lequel faisoit appréhender avec raison pour les côtes de France, d'Espagne, aussi bien que pour le Portugal.

Les lettres d'Allemagne portoient ce jour-là que l'électeur de Brandebourg avoit retiré de l'armée [2] qui assiégeoit Kaiserswert les huit mille hommes qu'il avoit fournis, et qu'il les avoit fait rentrer dans ses places, de sorte que les assiégeants avoient été obligés de ne faire plus qu'une attaque, et que, n'étant pas assurés du succès, ils faisoient courir le bruit qu'ils n'avoient eu dessein que de raser cette place.

On eut alors le détail de la dernière affaire arrivée à Mantoue, et on apprit que la Pommelle, étant sorti avec quatre-vingts hommes, avoit trouvé plus de cent vingt grenadiers des ennemis, qu'il les avoit chargés plusieurs fois, et qu'enfin il les avoit défaits; qu'il en avoit tué sur la place plus de quarante et avoit fait seize prisonniers, avec le commandant du parti, mais que malheureu-

1. C'étoit un soldat de fortune, mais qui s'étoit élevé par son mérite.
2. Cela se trouva faux dans les suites.

sement il avoit été blessé des deux derniers coups de fusil qui avoient été tirés, et qu'on n'espéroit pas qu'il en pût revenir [1].

On assuroit aussi que le duc de Savoie avoit déjà envoyé cinq mille hommes de ses troupes, qui avoient joint celles des Couronnes, et qu'il suivroit bientôt avec un autre corps de cinq mille hommes, promettant de faire des merveilles et d'agir de concert avec le duc de Vendôme.

On apprit encore que le Roi avoit donné à Coissat [2], sous-brigadier de sa première compagnie de mousquetaires, l'enseigne du régiment des gardes vacante par la mort de Montesquiou [3]; que le marquis de Thiange [4], le père, étoit mort en Bourgogne; que le marquis de Villars avoit vendu son équipage en Italie et s'en alloit servir en Allemagne, et que le duc de Bavière augmentoit encore le nombre de ses troupes.

Les lettres de Pologne portoient aussi que le roi de Suède avoit pris la ville de Wilna, où il y avoit un grand arsenal; qu'il avoit passé à Grodno avec quinze mille hommes, et qu'il marchoit droit à Varsovie, en même temps que deux autres corps commandés par deux de ses généraux, pendant qu'il avoit un autre corps de quinze mille hommes prêt à entrer en Saxe, ce qui devoit bien empêcher le roi de Pologne d'envoyer à l'Empereur les huit mille hommes qu'il lui avoit promis.

10 mai. — Le 10, le Roi eut la bonté d'accorder trois heures de son après-dînée pour entendre le rapport que Pontcarré [5], maître des requêtes, lui fit dans un conseil composé du chancelier, du duc de Beauvillier, de d'Aguesseau [6], des deux directeurs des finances et de quatre autres conseillers d'État [7], d'une affaire concernant un nommé d'Aubercourt, qui, ayant été Jésuite pen-

1. Étant d'ailleurs âgé de soixante-douze ans.
2. Gentilhomme de Bretagne.
3. Gentilhomme de Gascogne. Le comte d'Artagnan, lieutenant général, portoit le même nom, mais ils n'étoient pas de même maison.
4. C'étoit un gentilhomme de Bourgogne de la maison de Damas, qui avoit longtemps servi avec réputation en qualité de mestre de camp de cavalerie, et qui avoit épousé la fille aînée du vieux duc de Mortemart, sœur de la marquise de Montespan.
5. Il s'appeloit en son nom Camus, et son père étoit conseiller honoraire au parlement de Paris, après y avoir servi longtemps en la seconde des enquêtes avec réputation. Le fils passoit alors pour un des plus beaux esprits du conseil, et on le chargeoit de toutes les grandes affaires.
6. Pommereu n'y étoit pas parce qu'il étoit malade.
7. Nommés exprès pour commissaires.

dant dix ans, étoit sorti de la Société et prétendoit revenir au siècle et jouir, au préjudice d'un de ses oncles, de tout le bien de sa famille, parce que son père, sa mère, ses frères et ses sœurs étoient tous morts en très peu de temps. L'affaire étoit importante, à cause des conséquences, et le Roi ne voulut pas décider ce jour-là, quoique tous les juges eussent opiné et que le chancelier se fût fait admirer de tout le monde; il la remit au vendredi suivant.

Le soir, sur les onze heures, le secrétaire d'État de Chamillart envoya au Roi une lettre du duc de Bourgogne, par laquelle il mandoit à Sa Majesté que, le 5, les ennemis qui assiégeoient Kaiserswert avoient mis toute leur cavalerie et leur infanterie en bataille, et qu'après bien des précautions, ils s'étoient approchés la nuit d'une redoute qui étoit au delà d'un cimetière, hors de la portée du mousquet, mais où depuis deux jours on ne laissoit qu'une sentinelle; que celle qui y étoit alors, après avoir tiré son coup, s'étoit retirée à la porte de la ville; que les assiégeants n'avançoient point du tout, et qu'il y avoit apparence qu'ils lèveroient le siège, et que, si cela étoit, il feroit abandonner Kaiserswert, qui étoit devenu inutile, étant réduit en poudre par le canon et par les bombes. Le Roi ajouta qu'il avoit des avis incertains, qui méritoient une confirmation, que, depuis le 5 jusqu'au 7, les ennemis avoient attaqué deux fois dans les formes un ouvrage à cornes qui étoit à côté de cette redoute [1], et qu'ils en avoient été repoussés toutes les deux fois, mais qu'étant revenus une troisième avec toute leur armée, le marquis de Blainville avoit jugé à propos de le leur abandonner, parce qu'il étoit hors de la portée du mousquet de la place.

Les lettres de Flandre portoient encore le même jour qu'on avoit vu sortir de Maëstricht et de diverses autres places des ennemis plusieurs troupes, qui pouvoient composer un corps de quinze à seize mille hommes, destiné à faire une irruption dans le pays de Waës; que le comte de la Mothe [2] assembloit huit à dix mille hommes pour s'y opposer, et que le marquis de Bedmar lui envoyoit encore des troupes; mais on ne savoit pas si le comte

1. Il n'y avoit jamais eu d'ouvrages à cornes en cet endroit, mais seulement un chemin couvert avancé, à la tête duquel il y avoit une redoute; ainsi la nouvelle étoit totalement fausse.

2. Lieutenant général qui commandoit le long de la mer.

de la Mothe seroit en état de soutenir l'attaque des lignes, les Hollandois ayant résolu de se venger des insultes qu'on leur faisoit dans le Maëswahal [1].

11 mai. — Le 11, le Roi reçut des lettres de Naples, par lesquelles on disoit des merveilles du roi d'Espagne, qui étoit devenu grand et robuste. Elles portoient donc que tout Naples étoit charmé de ses manières; qu'il y avoit fait venir des blés de Sardaigne et de Sicile, dont il avoit fait baisser le prix; qu'il avoit donné la confiscation des biens du marquis del Vasto aux banques publiques qui étoient prêtes à tomber; qu'il avoit donné une amnistie générale à tous ceux qui avoient eu quelque part à la révolte; qu'il avoit remis au royaume trois à quatre millions qui lui étoient encore dus; que les États du royaume lui avoient accordé quatre millions pour son voyage, et que le clergé, qui n'avoit encore jamais voulu rien contribuer, s'étoit empressé à vouloir entrer pour sa part dans ce présent; qu'on avoit fait à Naples de grandes fêtes et de grandes illuminations, chacun voulant avoir un portrait du roi d'Espagne et l'ayant mis devant sa porte avec un grand nombre de bougies, jusque-là qu'il y avoit plus de dix mille de ces portraits dans la ville, qu'il n'y en avoit pas moins dans Rome, et que le connétable Colonna et tous les seigneurs qui avoient à leurs portes les armes de la maison d'Autriche, les en avoient fait ôter; que le comte de Louville étant venu faire compliment au Pape de la part du roi d'Espagne, Sa Sainteté l'avoit reçu à l'audience l'épée au côté, quoiqu'il n'eût point de caractère; que le roi d'Espagne avoit donné pour vingt mille écus de pierreries aux officiers françois qui l'avoient passé à Naples, et qu'il avoit résolu de s'embarquer le 20 sur ses galères pour venir débarquer à Final et se rendre de là à Milan.

Outre cela, on avoit nouvelle que dix-huit frégates napolitaines, ou soi-disant telles [2], croisoient dans le golfe de Venise, lesquelles embarrassoient fort la République, dont la France n'étoit pas contente, et on espéroit que cela l'obligeroit à donner à l'avenir au cardinal d'Estrées des paroles plus sûres qu'elle n'avoit fait jusqu'alors.

Du côté de Flandre, ón n'avoit pas encore d'avis de l'irruption

1. C'est ainsi que s'appelle le pays qui est entre la Meuse et le plus grand bras du Rhin appelé Wahal.
2. C'est-à-dire des frégates du Roi commandées par le chevalier de Forbin.

des Hollandois dans les lignes d'Espagne, et on croyoit que le mauvais succès du siège de Kaiserswert rendoit les ennemis plus retenus. On mandoit aussi de Dunkerque qu'un petit bâtiment armé de quatre pièces de canon avoit ramené le 8 la première prise qui eût été faite sur les Hollandois, qui étoit composée de trois petites tartanes chargées de vin de Canarie. On apprit encore le même jour que le vieux marquis de la Frézelière [1], lieutenant général des armées du Roi et de l'artillerie et gouverneur de Salins, étoit mort en son pays de Touraine. Le bruit couroit aussi que le comte d'Athlone avoit envoyé huit mille hommes pour remplacer les troupes de Brandebourg qui s'étoient retirées.

12 mai. — Le 12, le secrétaire d'État de Chamillart apporta au Roi des lettres du maréchal de Boufflers, parmi lesquelles il y en avoit une du marquis de Blainville, du 7, qui marquoit que les ennemis faisoient toujours un grand feu de bombes et de canon, mais qu'ils n'avançoient point leurs travaux, parce qu'ils craignoient les coups de main: que le comte de Tallard avoit élevé ses batteries, mais que ses pièces étoient trop courtes et trop petites pour incommoder les assiégeants autant qu'on l'auroit souhaité. Les lettres du maréchal de Boufflers portoient aussi que les contributions étoient très bien établies de ce côté-là, et qu'on ne trouvoit personne qui s'opposât aux courses qu'on faisoit dans le Maëswahal.

Ce jour-là, le Roi voulut bien donner encore deux heures le matin et deux heures et demie l'après-dînée, pour entendre le rapport que Pontcarré, maître des requêtes, fit devant lui de la fameuse affaire de l'archevêque de Lyon [2] contre l'archevêque de Rouen [3], qu'il vouloit assujettir à sa prétendue primatie [4], et l'archevêque de Lyon fut assez malheureux pour n'avoir pas une

1. Gentilhomme de Touraine qui étoit d'un mérite extraordinaire. Son fils étoit reçu en survivance de sa charge, et il avoit un autre fils qui avoit quitté le même emploi pour se faire prêtre et qui étoit devenu évêque de la Rochelle avec mérite.

2. Il s'appeloit, avant que d'être évêque, le comte de Saint-Georges, parce qu'il étoit comte de Lyon; et après la perte de son procès, il fit une belle action, qui fut d'aller chez l'archevêque de Rouen, lui demander son amitié, disant que les démêlés avoient été entre les églises et non pas entre les personnes.

3. Second fils du défunt ministre d'État et contrôleur général Colbert.

4. L'archevêque de Lyon, qui se disoit primat des Gaules, prétendoit que l'archevêque de Rouen fût soumis à sa primatie et que les jugements de l'archevêque fussent sujets à l'appel par-devant lui.

seule voix pour lui. Le Roi nomma aussi cinq autres nouveaux commissaires du conseil pour examiner l'affaire de d'Aubercourt, voulant ne rien omettre pour pouvoir faire une bonne déclaration qui servît, dans tout son royaume, de règle certaine en de semblables matières [1].

La première prise qu'on avoit faite sur les Hollandois depuis la déclaration de la guerre avoit échauffé les armateurs de Dunkerque, et ils en firent une seconde, qui fut un bâtimemt portant pavillon hollandois, dans lequel on envoyoit d'Angleterre à l'Empereur trente chevaux et des chiens pour ses équipages; et, à cette occasion, le Roi dit que l'Empereur n'en usoit pas assez honnêtement avec lui pour l'obliger à lui renvoyer ce qui avoit été destiné pour lui.

On sut aussi que les ordres avoient été envoyés dans les ports de courir sus aux Anglois comme aux Hollandois, qui n'auroient pas leurs factoreries de France ou d'Angleterre et de Hollande pour venir prendre des denrées en France; qu'on veilleroit de près sur la conduite de ces deux nations, et que, si les négociants tomboient en faute, on feroit exécuter à la lettre les clauses du traité de Ryswick.

Du côté d'Allemagne, on mandoit que le prince de Bade avoit fait publier une défense du côté de l'Empereur, dans toutes les places du Rhin et au delà, de commercer avec les François et de les laisser passer en Allemagne. On disoit aussi que les régiments de Bourbonnois et de Coëtquen n'avoient pu entrer dans Landau, le prince de Bade occupant toujours les défilés.

On sut encore que le Roi avoit fait écrire à l'abbé de la Poeppe pour lui faire savoir qu'il n'avoit pas accepté le refus qu'il avoit fait de l'évêché de Poitiers; et l'on vit alors à la cour un neveu du cardinal Portocarrero et un autre seigneur espagnol, que le Roi gracieusa beaucoup de ce qu'ils avoient pris le parti d'aller servir le Roi leur maître dans les Pays-Bas.

13 mai. — Le 13, les lettres de Kaiserswert du 9 portoient que les ennemis faisoient toujours un grand feu de bombes et de canon, mais que les assiégés le soutenoient toujours avec la même fermeté; que le premier bataillon du régiment de Saint-Sulpice

1. Afin que les Jésuites qui sortiroient à l'avenir de la Société sussent s'ils pouvoient hériter ou non, parce que cela mettoit le trouble dans beaucoup de familles.

et les deux de Languedoc y étoient entrés, et que le marquis de Blainville ne les emploieroit qu'à la défense du chemin couvert; qu'il y avoit eu déjà mille hommes de blessés ou de malades dans la place, mais que tous les malades ou les blessés étoien aussitôt transportés en deçà du Rhin, et que la redoute de l'île ne paroissoit plus depuis que les batteries du comte de Tallard avoient commencé à tirer. Les lettres du maréchal de Boufflers marquoient aussi que le comte de Tallard avoit fait rompre le pont de Dusseldorf [1] à coups de canon.

Ce jour-là, le grand prieur de France eut une longue et favorable audience du Roi dans son cabinet, Sa Majesté lui ayant permis d'aller servir de lieutenant général en Allemagne, et lui ayant accordé du temps pour songer à la destination de ses bénéfices [2], qu'il vouloit remettre entre les mains du Roi, à condition de faire payer ses dettes et de faire faire les réparations.

On apprit encore le même jour que l'évêque de Saintes [3] et celui de Digne [4] étoient morts dans leurs diocèses; mais la nouvelle qui faisoit le plus de bruit étoit celle du testament du prince d'Orange, lequel ayant enfin été ouvert, on avoit trouvé qu'il instituoit pour son héritier universel le jeune prince de Nassau, gouverneur de Frise, et qu'ainsi l'électeur de Brandebourg étoit privé des espérances dont le prince d'Orange l'avoit leurré pendant sa vie.

On disoit aussi que le comte de la Mothe, voyant grossir les troupes des ennemis, s'étoit jeté dans Ostende avec quatre bataillons, après en avoir mis autant dans Bruges et dans Damme; mais qu'il demandoit qu'on lui envoyât du secours, et qu'on lui en faisoit marcher.

On sut le même jour que le Guerchois, capitaine au régiment des gardes, avoit donné la démission de sa compagnie au maréchal de Boufflers, pour aller en Italie se mettre à la tête du régiment de la Marine, qu'il avoit acheté soixante-dix-neuf mille cinq cents livres, du marquis de Talleyrand [5].

1. Capitale des États de l'électeur palatin, et sa résidence ordinaire.
2. Les uns disoient que c'étoit de son propre mouvement, les autres parce que le Roi lui avoit fait donner un mot d'avis.
3. Il s'appeloit la Brunetière, étoit gentilhomme de Poitou et avoit été grand vicaire de l'archevêque de Paris de Péréfixe, duquel il étoit parent.
4. Il avoit autrefois été curé de Saint-Séverin à Paris.
5. Gentilhomme de Limousin de bonne maison, lequel quittoit le service à cause de ses continuelles infirmités.

14 mai. — Le 14, on disoit que le comte de la Mothe marchoit aux ennemis avec seize bataillons et vingt escadrons que le marquis de Bedmar lui envoyoit encore, et qu'il seroit fort supérieur aux troupes hollandoises. On assuroit aussi que le comte de Coigny avoit été détaché avec deux mille chevaux pour aller tâter les ennemis, mais qu'ils se retranchoient jusqu'aux dents dans le pays de Clèves, et qu'ils n'osoient paroître; que cependant leurs Anglois désertoient continuellement, et qu'il n'y avoit point de jour qu'il n'en vînt une vingtaine à l'armée.

On apprit ce jour-là que Graville, fils du président du même nom, qui avoit été employé depuis plusieurs années en des négociations secrètes, avoit été nommé pour aller, de la part du Roi, auprès des Grisons.

Le même jour, on eut nouvelle qu'il avoit paru auprès de Liège huit cents hommes de pied et six cents chevaux de la garnison de Maëstricht, et que six cents hommes des mêmes troupes étoient entrés par ruse dans Huy, se disant des troupes du cercle de Bourgogne, mais qu'un soldat, les ayant reconnus, avoit levé le pont et sauvé par ce moyen le château.

Du côté d'Italie, on assuroit que le roi d'Espagne étoit attendu à Milan avec impatience; que le prince de Vaudemont iroit au-devant de lui à Final, suivi de douze députés de l'État, qui auroient pour chefs les deux neveux du cardinal Archinto, archevêque de Milan, et que le duc de Savoie s'y rendroit aussi.

Ce jour-là, la duchesse de Bourgogne eut un petit ressentiment de fièvre, et le bruit couroit qu'on avoit trouvé dans Crémone six charges de mulets de baïonnettes cachées chez des bourgeois, et que le duc de Vendôme, ayant vérifié qu'un lieutenant-colonel italien avoit des intelligences avec le prince Eugène, l'avoit fait pendre impitoyablement.

15 mai. — Le 15, la duchesse de Bourgogne prit une médecine qui lui redonna la santé, et on disoit qu'il étoit parti d'Anvers un convoi d'artillerie pour l'armée du duc de Bourgogne, qui le mettroit en état de faire un siège.

On reçut ce jour-là des lettres de Kaiserswert du 9, qui portoient que tout y étoit encore au même état, et on eut la confirmation de la prise de Huy; on y ajoutoit seulement que d'abord les ennemis avoient pris prisonnier celui qui y commandoit pour l'électeur de Cologne; mais que deux cents hommes des troupes

françoises revenant de la guerre et entrant par la poterne, ayant appris que les ennemis étoient dans la ville, les étoient allés charger si vigoureusement que les ennemis, se figurant qu'ils étoient attaqués par quelque gros corps, avoient abandonné le gouverneur et s'étoient enfuis.

Il y avoit, le même jour, des gens qui prétendoient avoir des lettres de Crémone datées du 7, qui portoient que le duc de Vendôme avoit marché à la tête de son armée droit à l'Oglio; qu'on croyoit qu'il le vouloit passer à Bozzolo; que les ennemis ne l'attendroient pas, et qu'ils se retireroient derrière la Mela ou derrière la Chiesa, pour en défendre le passage, parce que le prince Eugène avoit des ordres de l'Empereur de continuer le blocus de Mantoue, à quelque prix que ce fût. On avoit aussi des lettres de Mantoue du 24, par lesquelles on mandoit que tout y étoit au même état et que les houssards y avoient amené cent bœufs.

16 mai. — Le 16, on apprit que le Roi avoit donné six mille livres de pension au vieux la Haye, ci-devant ambassadeur à Venise, et qu'il avoit fait arrêter et conduire à la Bastille un nommé Constantin, ci-devant employé auprès du comte d'Avaux, qu'on prétendoit avoir conservé des intelligences avec le comte de Sintzendorf.

On voyoit ce jour-là une relation plus exacte de ce qui étoit arrivé à Huy, qui fit connoître que l'entreprise avoit été de plus grande conséquence qu'on ne l'avoit cru. Un gentilhomme du comté de Namur, nommé ....., ayant fait une conspiration pour livrer la ville et le château de Namur aux Hollandois, vouloit engager un capitaine espagnol à lui livrer une porte du château quand il seroit de garde. Le capitaine espagnol fit semblant d'entrer dans la proposition et vint en avertir son commandant, qui lui ordonna de continuer à feindre et d'essayer de découvrir les noms des conjurés. Il obéit et conduisit si bien son intrigue que le gentilhomme wallon prit confiance en lui, qu'il lui promit au nom des Hollandois vingt mille pistoles et un régiment qu'il avoit demandés pour récompense, et lui découvrit une partie des conjurés. Quelques jours après, il lui mit même quelques lettres de change entre les mains, et, comme il pressoit pour le jour de l'exécution, le gouverneur de Namur crut qu'il étoit temps de faire arrêter le ....., et en même temps le lieutenant du maïeur et trois des principaux bourgeois, et manda à Liège, au prince

de Tzerclaës, de faire aussi arrêter deux bourgeois de Liège qui étoient de la conspiration, ce qui ayant été fait, le gouverneur de Namur fit prendre les armes aux bourgeois, parce qu'il n'avoit point de troupes, et eut soin de bien garnir tous les postes.

Cependant le gouverneur de Maëstricht avoit fait marcher six cents chevaux et six cents hommes de pied pour aller au rendez-vous et exécuter l'entreprise de Namur; mais, ayant eu avis en chemin que la conspiration avoit été découverte, ils ne voulurent pas que leur voyage fût absolument inutile, et ils allèrent surprendre Huy. Dès qu'ils furent dans la ville, ils songèrent aussi à se rendre maîtres du château et attaquèrent deux petits ouvrages qui étoient devant le pont et les emportèrent, se préparant à attaquer le reste dans la suite. D'un autre côté, le prince de Tzerclaës, ayant eu avis de la marche de ce corps sorti de Maëstricht, et ayant de l'inquiétude pour le château de Huy, avoit détaché Paravy, lieutenant-colonel du régiment d'Orléanois, avec deux cents hommes, pour s'aller jeter dedans. Paravy étant arrivé à la poterne de la ville, et ayant appris que les ennemis y étoient et qu'ils avoient emporté les deux petits ouvrages, et songeant toujours à se jeter dans le château, suivant son ordre, fit deux détachements de vingt hommes chacun, et ordonna aux officiers qui les commandoient d'aller attaquer ces deux petits ouvrages tambour battant et à grand bruit; ils le firent sur-le-champ et les emportèrent. Mais Paravy ne fut pas content de cela; il fit revenir les deux détachements et alla charger les ennemis qui étoient dans la ville avec tant de valeur et de brusquerie, qu'ils ne doutèrent pas un moment qu'il ne fût arrivé de Liège un gros corps de troupes françoises, et ils s'enfuirent avec précipitation, laissant dans la ville un grand nombre de leurs gens morts et leurs deux chefs prisonniers.

Le prince de Tzerclaës étoit aussi sorti avec mille deux cents chevaux pour essayer de tomber sur eux dans leur retraite; mais ils s'étoient séparés et avoient gagné Maëstricht par des chemins détournés.

On eut, le même jour, des lettres de Kaiserswert, du 11, qui portoient que les assiégeants ne faisoient plus un si grand feu; que leurs travaux n'avançoient aucunement; que le marquis de Blainville donnoit ses ordres avec plus de sang-froid qu'avant le siège, et qu'on les exécutoit avec une extrême joie. Celles de

l'armée du duc de Bourgogne étoient datées du camp de Burick, petite place vis-à-vis de Wesel, dont ce prince s'étoit emparé. Celles du côté de la mer portoient que le général Cohorn, ayant passé auprès du Sas de Gand et pris le château de Middelbourg, dans lequel étoient cent quarante hommes des troupes d'Espagne, s'étoit avancé jusqu'auprès de l'Écluse, où il avoit rasé les lignes, au lieu d'emporter d'abord le fort de Saint-Donas et le fort Isabelle, qui incommodoient le fort l'Écluse, comme il auroit pu le faire facilement, et qu'il se retranchoit aux environs de cette place, pendant que le comte de la Mothe rassembloit un corps de troupes pour marcher à lui.

17 mai. — Le 17, on reçut par l'ordinaire des lettres du duc de Vendôme du 8, datées de San-Giovani-in-Croce, par lesquelles il mandoit qu'il y étoit arrivé le 6; qu'il y occupoit divers quartiers qui avoient été abandonnés par les ennemis; qu'ils avoient rompu un pont qu'ils avoient sur le Pô à Coreggio-Verde, et replié leurs bateaux du côté de Bercelle; que la plupart de leurs troupes avoient repassé l'Oglio sur le pont de Gazzolo, et que presque toute leur armée étoit derrière leurs retranchements, depuis Caneto jusqu'à Borgoforte; qu'on disoit qu'ils avoient laissé des garnisons dans Bercelle, dans Reggio et dans la Mirandole; qu'ils avoient leur canon qu'ils avoient au delà du Pô, qu'ils l'avoient amené à Borgoforte; que, pour lui, il devoit le même jour jeter un convoi dans Sabionette, où le marquis de Viantais [1] continueroit à commander, comme il avoit fait tout l'hiver, et qu'il enverroit à Milan le prince de Sabionette [2], dont on n'avoit pas été content en plusieurs occasions; que, dans le 11 ou le 12, il marcheroit pour délivrer Mantoue; que peut-être les ennemis s'y opposeroient, mais qu'il avoit une armée nombreuse et de bonne volonté, et qu'on n'avoit point de nouvelles qu'il fût encore arrivé aucun secours aux Allemands, mais seulement quelques recrues assez foibles; que le roi d'Espagne devoit arriver à Milan vers le commencement de juin; que le duc de Savoie y viendroit lui rendre ses respects dès qu'il y seroit arrivé; que le bruit couroit à Turin que ce prince feroit la campagne, qu'on

1. Gentilhomme du Perche qui étoit colonel réformé d'infanterie et avoit une sœur fille d'honneur de la princesse douairière de Conti; son père avoit été maître de la garde-robe de feu Monsieur, frère du Roi.

2. C'étoit un cadet de la maison de Mantoue.

y travailloit à ses équipages, et que les dernières troupes des cinq mille six cents hommes qu'il devoit encore fournir devoient partir le 8 du Piémont sans y manquer.

Ce jour-là, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours.

18 mai. — Le 18, il arriva à Marly un valet de chambre du duc de Vendôme, parti du 12 au matin du camp de San-Giovani-in-Croce, par lequel on ne sut autre chose, sinon que l'armée devoit marcher le lendemain pour aller passer l'Oglio entre Ponte-Vico et Soncino, espérant de trouver le passage assuré par le marquis de Créquy, qui avoit marché le soir du 11 avec tous les grenadiers et les dragons. La lettre du duc de Vendôme étoit du 11 au soir, et il y avoit une apostille du 12 au matin, par laquelle il marquoit précisément qu'il marcheroit la nuit suivante pour passer l'Oglio.

On disoit ce jour-là que le général Cohorn, ayant été joint par un assez gros détachement d'Anglois, avoit fait contribuer le pays de Waës et le franc de Bruges; que le comte de la Mothe ne s'étoit pas trouvé assez fort pour attaquer un si grand corps, et que les Anglois s'étoient rembarqués.

Le bruit couroit aussi à Paris qu'il y avoit beaucoup de mésintelligence entre l'Angleterre et la Hollande, mais les effets n'en avoient pas encore paru jusqu'alors.

Le soir, on eut des avis certains que le général Cohorn faisoit le siège du fort Saint-Donas, dans lequel y avoit quatre cents hommes, et que le comte de la Mothe faisoit toutes les diligences possibles pour le secourir. Le Roi parla beaucoup, ce soir-là, de Kaiserswert. Il dit que les assiégeants ne tiroient presque plus; que leurs troupes s'excusoient de monter à la tranchée; que celles de Brandebourg n'avoient point quitté le siège, et qu'elles y faisoient plus mal que toutes les autres. Sa Majesté dit aussi que les Hollandois lui avoient déclaré la guerre[1] dans les formes dès le 15.

19 mai. — Le 19, le bruit couroit qu'ils avoient fait débarquer toutes les troupes qu'ils avoient embarquées sur la

1. On ne peut jamais faire une déclaration en termes plus insolents que celle-là. [On trouve dans Dumont (t. VIII, 1re partie, p. 112) le texte du *Manifeste contenant les raisons qui obligent les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, de déclarer la guerre à la France et à l'Espagne.* Il est daté du 8 mai 1702. La déclaration de guerre de la reine de la Grande-Bretagne (id., p. 115) est du 4 mai, celle de l'Empereur (id., ibid.) du 15 mai, celle des trois collèges de l'empire (id., p. 120) du 28 septembre. — *E. Pontal.*]

flotte, croyant qu'ils en auroient plus de besoin par terre.

On disoit ce jour-là que le comte d'Avaux, qui avoit été taillé depuis huit jours, se portoit de mieux en mieux. L'après-dînée, Madame, qui étoit à Marly avec le Roi, fut attaquée d'une fièvre, qui lui commença par trois heures de frisson et lui dura jusqu'à quatre heures après minuit. On apprit aussi que Saint-Pouenge, le père, avoit eu à Paris une attaque d'apoplexie qui n'avoit pas été entièrement formée; qu'on lui avoit donné beaucoup d'émétique et qu'il étoit un peu mieux [1]. La duchesse d'Orléans avoit aussi eu deux accès de fièvre tierce qui l'avoient empêchée de venir à Marly le même jour que le Roi. On y voyoit ce soir-là une lettre d'un particulier de Huy écrite à un homme de la cour, par laquelle il lui faisoit un détail de l'affaire de Huy qui avoit si fort l'air de la vérité qu'on a jugé à propos de l'insérer ici, à cause de la variété des circonstances qui n'ont point été marquées ci-devant [2].

20 mai. — Le 20, le Roi, en entrant à la messe, dit au maréchal de Noailles que c'étoit tout de bon que le comte d'Estrées étoit grand d'Espagne. On sut aussi que le roi d'Espagne, voyant que les grands seigneurs de Naples qui avoient levé des compagnies de cavalerie pendant les troubles n'étoient pas contents de ce qu'on en avoit composé un régiment, et de ce qu'on leur avoit donné un mestre de camp d'une naissance inférieure à la leur, avoit pris sagement le parti de leur déclarer qu'il vouloit de ce régiment faire le régiment de ses gardes, qu'il prétendoit mener avec lui en Milanois; qu'ils avoient été charmés de cette nouvelle, mais que le roi avoit poussé la chose plus loin, leur donnant le choix de leur mestre de camp, de leur colonel et de leur major; qu'ils n'avoient pas voulu les choisir, et qu'ils s'en étoient rapportés au choix de Sa Majesté, qui, de son côté, leur avoit ordonné de lui en proposer trois de chaque grade, ce qu'ils avoient fait, et qu'elle avoit choisi pour mestre de camp le prince de Montefalcone, pour lieutenant-colonel le duc de Sorna, et pour major dom Tito Caracciolli; que tout ce régiment étoit composé de grands seigneurs de premier ordre, et qu'il étoit de mille chevaux.

21 mai. — Le 21, on apprit que les ennemis avoient pris le fort de Saint-Donas, et qu'ils étoient allés assiéger le fort Isabelle,

1. La paralysie lui étoit pourtant tombée toute sur la langue, et il ne pouvoit presque rien articuler.

2. [Voir l'appendice n° X. — *E. Pontal.*]

qui, selon les apparences, ne devoit pas durer plus longtemps. On assuroit en même temps que les Anglois s'étoient rembarqués, mais cela n'étoit guère vraisemblable.

Ce jour-là, Monseigneur se fit saigner par précaution, et on sut que le vieux comte Carle de Broglie [1], lieutenant général des armées du Roi et gouverneur d'Avesnes, étoit mort âgé de quatre-vingt-treize ans. On vit, le même matin, le chancelier marcher avec un bâton en entrant au conseil, et convenir qu'il avoit la goutte; grande mortification pour un homme qui aimoit autant à marcher que lui. Sur les dix heures et demie du matin, la fièvre revint à Madame par frisson; son accès fut fort violent, et il n'étoit pas encore fini à huit heures du soir, quand le Roi alla chez elle au sortir de la promenade. Elle étoit fort abattue et avoit résolu de s'en aller le lendemain à Versailles; mais ce qui étoit le plus embarrassant, c'étoit qu'elle ne pouvoit prendre ni potage, ni bouillons, et qu'elle ne vouloit ni se faire saigner, ni prendre aucuns remèdes, pas même du quinquina. Le soir, la duchesse d'Orléans, qui se portoit mieux, revint à Marly.

22 mai. — Le 22, on sut que les ennemis n'avoient pas forcé le fort de Saint-Donas, mais qu'on l'avoit abandonné, parce qu'on y manquoit de toutes choses [2], et qu'il y avoit plus de trois heures qu'il n'y avoit plus personne dedans que les ennemis le canonnoient encore. On apprit en même temps qu'ils assiégeoient le fort Isabelle, dans lequel on avoit jeté des munitions de toutes sortes par le moyen de deux galères du Roi, du nombre des six [3] qui étoient à Ostende, et que le chevalier de Maulevrier [4], aide-

1. C'étoit le frère cadet du défunt comte de Broglie, capitaine général des armées du Roi, qui étoit mort aux guerres d'Italie avant la paix des Pyrénées, et qui étoit père des comtes de Broglie et de Revel, lieutenants généraux, et de l'abbé et du chevalier de Broglie. Celui-ci avoit eu le gouvernement d'Avesnes pour récompense de celui de la Bassée, qu'on lui avoit donné après la mort de son frère et qu'on avoit rasé à la paix, mais à condition de le vendre au comte de Broglie, son neveu, quand il seroit en état d'en jouir. Le Roi avoit même décidé entre eux que le comte Carle en jouiroit seulement pendant sa vie. Le comte Carle avoit épousé la sœur du duc d'Aumont, de laquelle il n'avoit eu qu'une fille, mariée au marquis de Moy et morte depuis peu.

2. Tant les Espagnols prenoient de soin de bien fournir leurs places.

3. Commandées par le chevalier de la Pailleterie. Il en avoit alors presque dans tous les ports de la Manche en cas de besoin, et cela n'étoit pas inutile si l'on attaquoit quelques-unes de ces places.

4. Neveu de l'abbé de Maulevrier, aumônier du Roi.

major des galères, y avoit été blessé légèrement d'un coup de mousquet.

Le même matin, Madame s'en alla à Versailles, où elle devoit avoir plus de commodités, et on eut des lettres de Kaiserswert, du 16 au soir, qui portoient que les ennemis n'avançoient en aucune manière leurs travaux; que le marquis de Blainville demandoit des vivres pour un mois, qu'on alloit lui envoyer; qu'il avoit envoyé au comte de Tallard de l'avoine pour sa cavalerie, et mille trois cents boulets de 24 que les assiégeants lui avoient tirés et qu'il avoit fait ramasser dans sa place, lesquels, se trouvant juste au calibre des pièces qu'avoient le comte de Tallard, étoient fort propres à être renvoyés aux ennemis.

23 mai. — Le 23, on sut que le duc de Bourbon avoit la fièvre, et qu'il étoit arrivé un valet de chambre du duc de Vendôme, qui avoit apporté des nouvelles bien agréables, qui étoient que le duc de Vendôme avoit marché de San-Giovani-in-Croce, la nuit du 12 au 13, avec toute son armée, et qu'au lieu d'aller droit à l'Oglio, comme on se l'étoit imaginé, il étoit allé jusqu'à la contrescarpe de Crémone; que cette marche avoit apparemment fait croire aux ennemis qu'il vouloit passer le Pô et aller attaquer Bercelle, ce qui les avoit obligés à demeurer dans leurs quartiers pour observer ce qu'il deviendroit; mais que, le 24, il avoit tout d'un coup replié vers la tête de la Delmona, et que, laissant son armée, il étoit venu joindre sur le bord de l'Oglio le marquis de Créquy, qui y étoit déjà avec tous les grenadiers et les dragons de l'armée; qu'il y avoit séjourné le 15, pour y attendre des vivres pour six jours, et que, le 16, il avoit passé l'Oglio brusquement à Ponte-Vico et Asinello; que, sans s'arrêter, il étoit venu passer la Mela sur un pont de pierre, ayant avec lui vingt pièces de canon, et qu'il avoit pris un poste si avantageux qu'il y auroit été en sûreté, quand toute l'armée des ennemis seroit venue l'y attaquer; que le prince Eugène, ayant eu avis de sa marche, étoit venu en diligence avec toute son armée à Ustiano pour défendre le passage de la Mela, et avoit envoyé un gros détachement pour rompre le pont de pierre, mais que ce détachement y avoit trouvé le marquis de Montpeyroux[1] arrivé et posté avec cinq cents chevaux et cinq cents hommes de pied, et que, trois heures après,

1. Brigadier de cavalerie.

toute l'armée y étoit arrivée et avoit passé la Mela; que le prince Eugène s'étoit retiré avec beaucoup de désordre et étoit allé passer la Chiesa, laissant dans Ustiano tous les fours de munition en feu, quantité de farines, d'habits, d'armes, de pain et d'autres choses, et cinq cent un bateaux, sans compter son pont qu'il avoit sur l'Oglio; que la Chiesa étoit beaucoup plus aisée à passer que la Mela, dont les bords étoient très difficiles, et qu'on ne croyoit pas que les ennemis la voulussent défendre, d'autant plus qu'on croyoit avoir des avis certains qu'ils étoient déjà à Campitello [1] et qu'ils marchoient droit au pont qu'ils avoient sur le Pô à Borgoforte; que le duc de Vendôme, ayant mis des troupes dans le château d'Ustiano, étoit parti le 18, à sept heures du matin, de Pra-Alboino [2] pour aller droit à la Chiesa, dans le dessein de la passer le même jour, pour ne donner pas aux ennemis le temps de se reconnoître; et que cent prisonniers françois [3], que les ennemis avoient, en partant d'Ustiano, envoyés sur un bateau à Borgoforte, sous une légère garde, s'étant dit en chemin les uns aux autres qu'ils étoient les plus forts et que l'occasion étoit belle pour se tirer de captivité, s'étoient jetés sur leurs gardes, leur avoient cassé la tête avec tout ce qu'ils avoient rencontré sous leurs mains, et étoient venus rejoindre le duc de Vendôme.

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent voir le Roi à Marly, et le Roi fit voir tout son jardin au jeune roi, en lui rendant les mêmes honneurs [4] qu'il avoit rendus au roi son père. On sut alors, par les Anglois de la suite du jeune prince, qu'il y avoit déjà quatre ordinaires qu'on n'avoit point reçu de lettres d'Angleterre; que les paquebots passoient toujours, mais qu'on fouilloit tous les passagers. Ils confirmèrent aussi ce qu'on disoit depuis quelques jours, qui étoit qu'on avoit trouvé parmi les papiers du prince d'Orange deux paquets, dans l'un desquels étoit un projet pour chasser la princesse Anne et mettre en sa place le duc de Hanovre, ce qui avoit obligé cette princesse, dès qu'elle s'étoit vu la couronne sur la tête, à chasser tous les ministres et tous les domestiques du prince d'Orange; dans l'autre paquet étoit un état de vingt mille huguenots françois réfugiés en Angleterre,

1. A trois lieues de la Chiesa.
2. Qui étoit le poste qu'il avoit pris après avoir passé la Mela.
3. C'étoient de ceux qu'ils avoient faits à Crémone.
4. Chose éternellement louable pour le Roi.

qu'il avoit distribués par régiments et par compagnies, pour s'en servir en cas de besoin contre le Parlement.

24 mai. — Le 24, Madame, qui avoit eu le jour précédent son troisième accès de fièvre, consentit avec bien de la peine à se faire tirer deux palettes de sang. Le soir, le Roi dit que le marquis de Blainville, s'apercevant que les ennemis ne tiroient plus à l'attaque du haut Rhin, avoit fait sortir quatre-vingts hommes, lesquels, n'ayant trouvé personne à cette attaque, avoient brûlé les batteries et comblé une partie des tranchées; que d'ailleurs on voyoit les assiégeants à l'attaque du bas Rhin retirer leurs pièces de leurs batteries, ce qui faisoit croire qu'ils vouloient lever le siège.

25 mai. — Le 25, on apprit que Renansart [1], sous-lieutenant au régiment des gardes, étoit mort à Paris d'hydropisie, n'ayant jamais voulu vendre sa charge, quoiqu'il se vît mourant et que sa famille l'en sollicitât beaucoup. L'après-dînée, Desponty, gentilhomme ordinaire du Roi, qu'il avoit envoyé à Versailles savoir des nouvelles de la santé de Madame, lui rapporta que cette princesse n'avoit point eu de fièvre, quoique ce fût le jour de son accès. Le soir, le Roi apprit la mort de Wagner, colonel de son régiment des gardes suisses, que la goutte avoit miné peu à peu depuis trois ans, et qui fut également regretté de Sa Majesté et de tous les gens qui le connoissoient.

26 mai. — Le 26, on eut des lettres de Kaiserswert, qui portoient que les ennemis ne levoient point le siège, mais qu'ils avoient abandonné leurs deux attaques du haut et du bas Rhin [2], et qu'ils en recommençoient une autre par le grand front de la place, où ils avoient déjà une batterie de canons et une batterie de bombes qui tiroient, apparemment pour se mettre à couvert des batteries du comte de Tallard, où leurs attaques du haut et du bas Rhin étoient trop exposées, outre qu'on assuroit qu'il leur étoit arrivé un secours de troupes de Hanovre.

27 mai. — Le 27, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, et, le soir, il arriva un courrier de Kaiserswert, par lequel on apprit que le marquis de Blainville avoit fait faire d'abord une petite sortie de quatre-vingts hommes, qui avoit été repoussée

1. Gentilhomme de Picardie.
2. A cause qu'ils ne pouvoient plus y tenir sous les batteries du comte de Tallard.

mais qu'ensuite il en avoit fait faire une de huit cents hommes, qui avoit culbuté la garde de tranchée et comblé presque tous les travaux; que d'abord on en étoit venu aux coups de main; que le chevalier de Croissy avoit été blessé d'un coup d'esponton au bras, et en étoit venu aux prises avec un officier des ennemis, et que le marquis de Saint-Sulpice avoit eu le petit doigt cassé d'un coup de mousquet et une contusion.

28 mai. — Le 28, on vit arriver à la cour d'Egulville [1], major du régiment de Normandie, lequel revenoit de l'armée d'Allemagne, où le Roi l'avoit envoyé, pour venir travailler à mettre sur pied et à discipliner les régiments de milice [2] qui devoient défendre la province, et qui devoient être à l'instar des milices du Boulonnois. On sut par lui que le marquis d'Huxelles avoit eu un grand évanouissement, et qu'on l'avoit saigné et purgé comme s'il eût eu un mal plus considérable, parce qu'il étoit fort chargé de chair et de graisse. On apprit par lui-même que le maréchal de Catinat s'étoit avancé, qu'il étoit campé avec vingt-cinq bataillons et cinquante-huit escadrons, et qu'il pourroit bien aller rendre visite au prince de Bade, qui étoit toujours campé sur la rivière de Lauter avec vingt mille hommes de mauvaises troupes, coupant la communication de Landau; que de Lesperoux [3] s'étoit jeté dedans, et que le marquis de Nettancourt [4], qui y avoit son régiment, et Gasquet [5], brigadier d'infanterie, qui s'y vouloient aussi jeter, avoient été pris et conduits à Francfort.

Le Roi dit ce soir-là, en se promenant à Trianon, que les Allemands se vantoient de faire marcher en Italie vingt mille hommes des troupes qui devoient venir sur le Rhin, mais cela étoit impos-

1. Il étoit homme d'esprit, mais aussi le mettoit-on à toutes sortes de sauces.

2. Ce n'étoit pas une chose aisée à faire en si peu de temps, car on prétendoit qu'elles fussent en état de s'opposer à la descente de la flotte angloise, qui étoit prête de mettre à la mer, et les milices de Boulonnois étoient sur pied depuis plus de trente-cinq ans par les soins du duc d'Aumont, leur gouverneur.

3. C'étoit un très ancien et très brave officier d'infanterie, lequel avoit été, pendant la dernière guerre, gouverneur de Kirn.

4. Gentilhomme de Champagne, beau-frère du marquis de Vaubecourt, qui lui avoit vendu ce régiment quand il avoit été fait maréchal de camp.

5. Lieutenant-colonel du régiment de Champagne. Il vouloit s'y jeter par ordre du maréchal de Catinat; mais on disoit que lui et le marquis de Nettencourt avoient été trahis par leur guide.

sible. Ce soir-là, on vit la comtesse d'Estrées prendre le tabouret au souper du Roi, comme femme d'un grand d'Espagne.

29 mai. — Le 29, le comte de Toulouse et le marquis d'O partirent de Versailles en poste pour aller à Toulon, où ce prince devoit monter sur la flotte qu'il alloit commander. Le même matin, on sut que le duc de Berry avoit la fièvre ; il y étoit assez sujet, et peut-être l'auroit-il moins été s'il eût mangé un peu plus sobrement. Jusqu'à présent, on n'a point mis les noms des gens qui levoient des régiments d'infanterie à leurs dépens, parce que le nombre en augmentoit tous les jours ; mais comme ce jour-là ils étoient au nombre de vingt, on a jugé à propos d'en mettre ici la liste : Le comte de Guitaut [1], le marquis de Blacon [2], le comte de Nupces [3], le comte de Turbilly [4], le marquis de la Fare, le comte de Briouze [5], des Fougerets [6], de Saint-Sandoux [7], le marquis de Maillé de la Tour-Landry [8], le marquis de Cordes [9], le marquis de Barville [10], le chevalier de Louvigny [11], de Bourbitou [12], le comte de Tarnaud [13], le marquis de Tavannes [14], le comte de Maubourg [15], le comte de Châtillon [16], le marquis de Lannoy [17], le marquis de Martel et le marquis de Roussille [18].

1. Il étoit lieutenant-colonel du régiment du Roi, et venoit exprès de l'armée de Flandre.
2. Gentilhomme de Gascogne qui étoit lieutenant-colonel de cavalerie réformé.
3. Gentilhomme de Languedoc.
4. Gentilhomme d'Anjou qui étoit capitaine de dragons.
5. Gentilhomme de Limousin.
6. Gentilhomme du Maine, capitaine dans Saint-Nectaire.
7. Gentilhomme d'Auvergne dont l'oncle étoit major du régiment des gardes françoises.
8. Gentilhomme d'Anjou.
9. Gentilhomme de Gascogne.
10. Gentilhomme de Berry qui étoit capitaine de dragons.
11. Officier au régiment des gardes qui étoit fils d'un conseiller au parlement de Rouen.
12. Major du régiment de Brie qui étoit neveu du défunt président Rose, secrétaire du cabinet.
13. Gentilhomme de Picardie qui étoit d'ailleurs maréchal des logis des camps et armées du Roi.
14. Fils du comte de Sault, frère cadet du marquis de Tavannes.
15. Gentilhomme de Languedoc.
16. Fils ou petit-fils du vieux Châtillon, lieutenant général, qui avoit longtemps commandé dans la citadelle de Perpignan.
17. Gentilhomme de Picardie, de très illustre maison. Sa mère étoit de Castillon et avoit été fille d'honneur de défunte Mademoiselle de Montpensier.
18. Neveu de la défunte duchesse de Fontanges, maîtresse du Roi.

On sut ce jour-là que le duc d'Aumont avoit ordre de partir pour se rendre à son gouvernement du Boulonnois, quoiqu'il fût premier gentilhomme de la chambre du Roi en année, y étant nécessaire à cause des descentes que les Anglois y pouvoient faire.

On sut, le même jour, que le duc de Saxe-Gotha et le prince de Brunswick-Wolfenbuttel avoient été forcés de renoncer à l'alliance de la France, et que le comte d'Usson s'en revenoit avec sa femme sous la foi des passeports. On apprit encore que le marquis de Varennes, lieutenant général commandant à Metz, allant en poste visiter les places de son département, et passant sur les terres de Lorraine, avoit été pris par un parti des ennemis de vingt hommes seulement.

Le soir, comme le Roi ne recevoit point de lettres du duc de Vendôme, on lui apporta les lettres que différents particuliers avoient reçues par l'ordinaire, qui marquoient toutes également que l'armée avoit passé facilement la Chiesa par un grand nombre de gués, qu'on n'y avoit point trouvé d'ennemis; que le duc de Vendôme avoit fait attaquer Caneto, qui s'étoit rendu sans défense; qu'on avoit fait quatre cents hommes prisonniers de guerre, commandés par deux lieutenants-colonels et six autres officiers; que le quartier général étoit à Azzola; que l'armée étoit fort fatiguée, mais que c'étoit un grand rafraîchissement d'avoir passé tant de rivières sans coup férir, et de voir Mantoue certainement délivrée, sans qu'il en coûtât une goutte de sang.

30 mai. — Le 30, le Roi déclara qu'il avoit mandé au duc de Lorraine que, comme le marquis de Varennes avoit été pris sur ses terres contre la foi de la neutralité, il feroit entrer des troupes dans son pays s'il ne le faisoit rendre au plus tôt.

Le même jour, les lettres de Mantoue portoient que les ennemis avoient abandonné leurs quartiers de Spinosa et de Marmirole; qu'en même temps le comte de Tessé avoit envoyé occuper celui de Marmirole par le lieutenant-colonel du régiment de Limousin avec trois cents hommes de pied et cinquante chevaux, mais qu'il n'avoit pas resté longtemps dans son gouvernement, parce que les ennemis avoient tout d'un coup fait une contre-marche, s'étant rapprochés de Marmirole avec cinq à six mille hommes, de sorte qu'on n'avoit eu que le temps de

retirer les trois cents hommes et les cinquante chevaux, les ennemis y étant entrés par une porte pendant que les François en sortoient par l'autre; que le comte de Tessé, ayant eu avis de cette contre-marche des ennemis, étoit sorti pour voir par lui-même ce qu'ils devenoient, marchant par le chemin de Sant-Antoni, mais que, ne voulant pas s'engager trop avant, il avoit détaché trente de ses houssards soutenus par soixante maîtres, et avoit ordonné à Guédon, lieutenant-colonel réformé dans le régiment de Scheldon Irlandois, qui marchoit derrière eux avec deux cents chevaux, d'essayer de reconnoître la marche des ennemis, et de ne rien engager; mais que les houssards, ayant passé un pont qu'on leur avoit défendu de passer, avoient été attaqués par cent cinquante houssards des ennemis, ce qui avoit obligé Guédon de s'avancer avec les soixante maîtres qui marchoient devant lui, pour soutenir les houssards, mais qu'il s'étoit trouvé environné par quatre escadrons des ennemis, qui lui avoient pris seize de ses cavaliers, et que cependant il s'étoit retiré en homme de guerre, sans que les Allemands osassent le suivre. Les mêmes lettres ajoutoient que, pendant que les ennemis faisoient cette contre-marche du côté de la Marmirole, toute leur armée arrivoit du côté de la tour de Cerese, qui étoit à deux milles de Mantoue, sur le chemin de Borgoforte. Cette tour, qui est sur le Mincio, étoit gardée par cent vingt hommes de la garnison de Mantoue. Les ennemis entrèrent d'abord dans le village de Cerese et y vinrent escarmoucher; mais, la nuit suivante, ils y firent une batterie de pièces de canon de 36, et, après avoir battu la tour quelque temps, un coup de canon coupa une des chaines du pont, ce qui obligea l'officier commandant à se retirer le mieux qu'il lui fut possible, et les ennemis, s'étant saisis de la tour, avancèrent leur canon vers un retranchement qui étoit auprès du bac que la ville de Mantoue avoit sur le Mincio, et y ayant fait un grand feu, obligèrent la garde de la garnison à abandonner ce premier retranchement et à se retirer à un autre plus éloigné. Toute leur armée se campa dans le terrain qu'on appelle le Sérail, qui est entre le lac de Mantoue, la Fossa-Maestra, le Pô et le bas Mincio, et commença de s'y retrancher de tous côtés, ce qui faisoit croire qu'ils avoient dessein d'y demeurer longtemps; faisant cependant courir le bruit que le comte de Tessé

leur offroit de leur rendre Mantoue [1] et qu'on n'en étoit plus que sur le plus ou moins de canon qu'on lui voudroit accorder.

31 mai. — Le 31, on apprit que l'évêque de Périgueux [2] étoit mort de maladie dans son diocèse, et que le prince de Bade avoit fait surprendre, piller et brûler Wissembourg en Alsace.

L'ambassadeur de Venise, sortant ce matin du cabinet du Roi, parut avoir le visage fort enflammé; il s'étoit plaint de ce que le duc de Vendôme, marchant avec l'armée, avoit obligé les troupes de la République à se retirer, et de ce que, traversant le Bressan, il donnoit occasion aux Impériaux d'y entrer et d'achever de ruiner toutes les provinces de l'État de Venise; mais le Roi et les ministres surent l'apaiser en lui disant des raisons très solides [3].

Du côté d'Allemagne, on assuroit que les cercles de Souabe et de Franconie refusoient absolument leurs troupes pour passer le Rhin, quoique le prince de Bade fît toutes choses pour les y engager; que le maréchal de Catinat avoit autant de troupes que lui, et qu'elles étoient beaucoup meilleures, les siennes n'étant que des troupes ramassées, à la réserve de deux vieux régiments de l'Empereur, qui étoient destinés pour l'Italie, et sans lesquels il avoit obstinément refusé de passer le Rhin; que la ville et le chapitre de Cologne demandoient la neutralité; que les députés du cercle de Westphalie avoient déclaré nettement à l'évêque de Raab, envoyé de la part de l'Empereur, que, puisqu'il ne leur avançoit que des faussetés, ils avoient résolu de ne prendre aucun parti que celui du corps de l'Empire.

On disoit cependant que le roi de Suède n'étoit pas encore entré en Pologne, et que la république avoit permis au roi de Pologne de faire entrer sur ses États cinq mille Saxons; mais

1. Les Allemands étoient pleins de semblables fausses finesses pour se faire valoir dans leur parti.

2. Il s'appeloit auparavant l'abbé de Francheville et étoit avocat général du parlement de Bretagne. Il n'avoit jamais quitté son diocèse depuis qu'il étoit évêque, et comme il avoit du bien de patrimoine, il donnoit aux pauvres tout le revenu de son évêché et de son abbaye.

3. Comme par exemple que la République avoit laissé passer sur ses terres tous les secours qui étoient venus aux Allemands, ce qui étoit certainement contraire à la neutralité.

que les Suédois, pour faire diversion, se préparoient à faire une irruption en Saxe.

Du côté de Flandre, on avoit nouvelle que le comte de Coigny s'étoit conduit sagement, dans la commission délicate qu'on lui avoit donnée d'escorter le prodigieux convoi qui marchoit à l'armée du duc de Bourgogne; qu'il avoit fait couvrir la gauche de sa marche par le marquis de Bedmar, et la droite par le comte de Chamarande, avec ce qu'ils avoient de troupes détachées; qu'il étoit heureusement arrivé le 24 à Ruremonde, et qu'il avoit fallu un jour entier pour y faire entrer ce convoi, composé des vivres, de l'artillerie, de l'hôpital, des équipages du duc de Bourgogne, de ceux des officiers généraux et des officiers particuliers, sans compter plus de mille officiers de l'armée qui s'y étoient joints.

Du côté de Naples, on ne croyoit pas qu'il fût possible au roi d'Espagne d'en partir plus tôt que le 30 de mai, à cause que le Pape lui avoit envoyé le cardinal Barberini en qualité de légat *à latere*, avec une suite superbe; que le cardinal de Médicis y étoit allé de son chef, avec toute la noblesse de Toscane; que la plus grande partie de celle de Gênes y avoit passé sur les galères; que tous les ambassadeurs, envoyés et députés de toute l'Italie, s'y étoient assemblés; enfin il y avoit de toutes parts un si grand concours de peuple et de toutes sortes de gens, qu'il s'y trouvoit trente fois plus d'hommes qu'il n'y avoit coutume de s'y en trouver; que les villes faisoient à l'envi des donatifs [1] au roi d'Espagne, et que celle de Capoue lui avoit fait présent de six mille ducats dans un bassin d'or.

Ce fut en ce temps-là que le Roi jugea définitivement le procès du Jésuite d'Aubercourt, le renvoyant au parlement de Paris, pour régler la pension qu'il auroit sur les biens de sa famille, et faisant une déclaration par laquelle il ordonnoit qu'après deux années de profession, les Jésuites qui sortiroient de la Société, seroient comme les religieux mendiants, privés de tout droit de succession et d'hérédité, sauf aux juges des lieux à leur accorder une pension sur les biens de leur famille, suivant leur condition. Sa Majesté cassa aussi le brevet de retenue de cin-

1. [Présent qu'on fait à quelqu'un. Terme tombé en désuétude. V. Littré. — *E. Pontal.*]

quante mille écus qu'elle avoit accordé au défunt comte de Broglie sur le gouvernement d'Avesnes, parce qu'il s'étoit trouvé défectueux et contraire aux règles ordinaires.

Le Roi reçut aussi un courrier du duc de Bourgogne, par lequel il lui témoignoit sa joie de ce que son grand envoi étoit heureusement arrivé à son armée, et il lui mandoit qu'il avoit eu des lettres du marquis de Blainville du 28, par lesquelles il lui mandoit que le siège étoit toujours au même état; que les ennemis avoient élevé une batterie de huit pièces de canon, avec laquelle ils prétendoient foudroyer la place, voulant d'ailleurs continuer leurs travaux à la sape; qu'on lui avoit envoyé des armuriers, des canonniers, trois pièces de canon de 24 et deux mortiers, dont il espéroit bien montrer l'usage aux assiégeants.

JUIN 1702

1er juin. — Le premier de juin, on sut, par un courrier arrivé de Naples, que le roi d'Espagne ne pouvoit faire son entrée plus tôt que le 20, et qu'ainsi le cardinal légat y assisteroit, aussi bien que le cardinal de Médicis, les procurateurs de la république de Venise et les envoyés des autres princes d'Italie; et ainsi on espéroit que le duc de Vendôme auroit mis les affaires d'Italie en bon état avant que le roi d'Espagne arrivât à Milan. On eut aussi nouvelle qu'on avoit pris et mené à Cadix deux bâtiments très riches, qu'on estimoit chacun cent mille écus, ce qui obligeoit tous les armateurs françois et espagnols à se dépêcher de sortir des ports pour profiter d'une conjoncture si favorable.

Le même jour, sur les trois heures après midi, il arriva à Versailles un courrier du duc de Vendôme, et en même temps le secrétaire d'État de Chamillart monta en carrosse pour aller porter les lettres au Roi, qui s'étoit allé promener à Marly. Chacun débita les nouvelles à sa mode, mais la vérité se connoîtra mieux par la lettre que le duc de Vendôme écrivoit à l'auteur de ces Mémoires, qu'il a jugé à propos de mettre ici tout au long.

« Au camp de Goito, le 24 de mai 1702.

« Depuis que les Allemands ont abandonné Ustiano, j'ai tou-
« jours marché, et le plus diligemment qu'il m'a été possible. Les
« ennemis avoient laissé quatre cent quarante hommes dans
« Caneto, peut-être dans le dessein de nous amuser; je les pris,
« en passant, prisonniers de guerre, sans tirer un coup de canon.
« Ils avoient aussi laissé trois cents hommes de troupes ou de
« milices dans Castelgiuffré, qui est un assez bon poste. Après
« quelque résistance de leur part et beaucoup de coups de canon
« de la nôtre, ils se rendirent prisonniers de guerre. Avant-hier,
« dans notre marche, un parti des ennemis donna dans une de
« nos colonnes; l'officier qui le commandoit, qui est un capitaine
« de cuirassiers du régiment de Taff, fut pris avec quelques cui-
« rassiers et quelques chevaux. Hier, de deux partis que j'envoyai
« à la guerre, l'un de deux cents chevaux, commandé par M. le
« comte d'Uzès, l'autre de cinq cents chevaux, commandé par
« M. de Ruffey, le premier trouva un parti des ennemis dans le
« village de la Volta et prit le capitaine, qui est du régiment de
« Commercy, avec dix cuirassiers et quinze chevaux; le second,
« que commandoit M. de Ruffey, fut attaqué par les ennemis, pour
« le moins aussi forts que lui. Ils vinrent trois fois à la charge;
« ils furent battus et repoussés jusqu'au delà d'un pont, laissant
« plus de trente hommes des leurs sur la place.

« M. le prince Eugène est campé derrière la Fossa-Maestra,
« depuis la redoute qui est à la tête de l'île de Cerese qu'il a
« prise, jusqu'à Borgoforte. Je suis campé, ma gauche à Goïto et
« ma droite à Rivalta, de sorte que tout le côté de Mantoue est
« libre, et je vais dans ce moment conférer avec M. de Tessé à
« Marmirole, où je lui ai donné rendez-vous. »

«.Du 24 mai.

« J'ai été coucher hier à Mantoue et j'en suis revenu aujour-
d'hui.

« LOUIS DE VENDÔME. »

Les lettres des particuliers que le courrier apporta avec celles de son maître, portoient que le duc de Vendôme étant allé le soir du 24 à Mantoue avec le comte de Tessé, qui étoit allé au-devant de lui jusqu'auprès de Goïto, il avoit été reçu dans la ville avec

de prodigieuses acclamations de tout le peuple; que le duc de Mantoue étoit venu au-devant de lui jusque hors de la citadelle et l'avoit conduit jusqu'à son logis; qu'aussitôt que le duc de Mantoue s'étoit séparé de lui, il étoit allé vers la porte Pradelle et vers la porte Cerese, pour observer le camp des ennemis; qu'encore qu'il eût voulu y aller seul, les ennemis lui avoient tiré deux coups de canon, qui avoient passé fort près de lui, et que, le soir, le duc de Mantoue lui avoit envoyé un magnifique présent, qui étoit porté par plus de cent hommes, et composé de tout ce qu'on pouvoit souhaiter pour la bonne chère, malgré le blocus.

2 juin. — Le 2, on disoit que le cardinal le Camus avoit été très mal et qu'on ne savoit encore s'il se tireroit d'affaires. On disoit aussi que le cardinal de Bonsy avoit eu une très violente attaque de son mal ordinaire.

3 juin. — Le 3, le marquis de Tessé arriva à Versailles, où le Roi le reçut très favorablement à son lever. Sa Majesté fit ce matin-là ses dévotions dans sa chapelle, et puis elle toucha un grand nombre de malades des écrouelles. Le marquis de Tessé se trouva à son dîner, où Sa Majesté lui fit bien des questions, parlant très avantageusement du comte son père, de Zurlauben et du reste de la garnison de Mantoue. Après le dîner, elle lui donna une demi-heure d'audience dans son cabinet, et on sut qu'il n'alloit pas servir à la tête de son régiment qui étoit en Flandre, comme on l'avoit dit, mais qu'il s'en retournoit en Italie.

L'après-dînée, le Roi ayant entendu vêpres fit la distribution des bénéfices vacants, et il donna l'évêché de Périgueux à l'abbé Clément [1], grand vicaire de Rouen; l'évêché de Saintes à l'abbé Senault [2], neveu de l'évêque d'Autun et son grand vicaire; l'évêché de Glandève à l'abbé de Sabran [3]; l'abbaye de Tréport à l'évêque de Nantes [4], et une abbaye de filles à Mme Doremieux [5].

1. C'étoit un pauvre garçon qui avoit été élevé au séminaire de Saint-Sulpice, où on l'avoit élevé jusqu'à lui procurer le bonnet de docteur. Ensuite l'archevêque de Rouen l'avoit pris pour son grand vicaire, et il le servoit depuis longtemps avec capacité.

2. Il étoit fils d'une des sœurs de l'évêque d'Autun et d'un conseiller du parlement de Toulouse.

3. Gentilhomme de Provence.

4. De la maison de Beauvau; il en avoit grand besoin, car il n'avoit aucun bien de chez lui, et son évêché ne valoit que six ou sept mille livres de rentes. D'ailleurs c'étoit un très bon évêque.

5. Sœur d'un avocat au Parlement qui plaidoit toujours au Grand Conseil et qu'on disoit être gentilhomme.

4 juin. — Le 4, on apprit, par les lettres de Flandre, que les ennemis avoient avancé trois bataillons vis-à-vis de Xanten, où le duc de Bourgogne étoit campé, et qu'ils avoient commencé à y faire des parapets, mais qu'on y avoit fait marcher du canon, et que, dès les premiers coups qu'on leur avoit tirés, ils avoient décampé. Les mêmes lettres portoient que les ennemis pressoient Kaiserswert un peu plus qu'à l'ordinaire; qu'ils étoient à quarante toises du chemin couvert; qu'ils n'avoient pourtant que vingt-deux bataillons et trente escadrons, dont il montoit tous les jours à la tranchée huit bataillons et quatre escadrons, et qu'ils étoient tellement enterrés qu'on ne voyoit pas les chapeaux des cavaliers de la garde; que le marquis de Blainville avoit été légèrement blessé d'un éclat de brique à l'épaule; que depuis qu'on avoit fait passer le chevalier de Croissy au camp du comte de Tallard, sa blessure, qui avoit été fort envenimée par le mauvais air de la place, paroissoit aller considérablement mieux; qu'on avoit beaucoup renforcé le corps du comte de Tallard; qu'on lui avoit même donné le commissaire le Marié pour faire auprès de lui la fonction d'intendant, ce qui faisoit croire que le duc de Bourgogne marcheroit bientôt. Le même matin, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, dans lequel il déclara qu'il avoit choisi le cardinal Portocarrero pour remplir la première place de commandeur qui viendroit à vaquer, et qu'il avoit nommé pour chevaliers quatre seigneurs espagnols : le duc de Medina-Sidonia, le duc de Benavente, le marquis de Villafranca et le duc d'Uzeda, qui étoit alors ambassadeur à Rome. Les lettres qu'on en reçut alors portoient que cet ambassadeur, voyant que quelques seigneurs romains, feudataires du roi d'Espagne, ne se pressoient pas de partir pour lui aller rendre leurs hommages à Naples, les avoit fait menacer d'une amende de huit mille écus, s'ils manquoient à leur devoir, ce qui les avoit tous fait partir en diligence.

On vit, le soir, le duc Fornari rendre grâces au Roi de ce qu'il avoit eu la bonté de procurer une amnistie générale à tous les bannis de Messine, avec restitution de leurs biens, à la réserve de ceux qui avoient été vendus.

5 juin. — Le 5, le Roi se fit saigner par précaution, comme il l'avoit fait l'année dernière, et l'on sut qu'il avoit fait Zurlauben lieutenant général, et le marquis de Brancas brigadier.

6 juin. — Le 6, on reçut des lettres de Kaiserswert du

1er de juin, qui portoient que les assiégeants ne tiroient plus de bombes, mais qu'ils tiroient beaucoup de pierres; qu'ils étoient enterrés de dix-huit pieds, qu'ils couchoient toutes les nuits au bivac, qu'ils avoient voulu descendre un rideau, mais que, comme il s'étoit trouvé enfilé par deux pièces de canon, ils s'étoient enfuis au premier coup qu'on leur avoit tiré; que le marquis de Blainville avoit été bien aise de garder toute son ancienne garnison, dont il étoit très content, mais qu'on avoit jugé à propos de relever les quatre bataillons les plus fatigués par quatre autres tout frais, du nombre desquels étoient les deux du régiment de Charost [1], et que la blessure du marquis de Blainville n'étoit rien. On voyoit en ce temps-là une lettre du roi d'Espagne au duc de Vendôme qui vaut la peine qu'on l'insère ici.

« Naples, le 9 de mai 1702.

« Mon cousin, j'ai appris, par votre lettre et par ce que m'a dit « le comte de Colmenero, les mouvements que vous vous donnez « pour entrer en campagne; je ne m'en donne pas moins de mon « côté pour vous aller rejoindre au plus tôt, et si des affaires très « essentielles que j'ai ici ne me retenoient, jointes à l'arrivée du « légat que j'attends, je serois déjà parti, car j'appréhende que « vous ne battiez les ennemis avant que je sois arrivé. Je vous « permets pourtant de secourir Mantoue, mais demeurez-en là « et attendez-moi pour le reste. Rien ne peut mieux vous mar- « quer la bonne opinion que j'ai de vous que de craindre que « vous n'en fassiez trop pendant mon absence. Je compte de me « rendre à Final à la fin du mois. Assurez tous les officiers fran- « çois de ma part de la joie que j'aurai de me trouver à leur tête, « et soyez bien persuadé, mon cousin, de la véritable estime que « j'ai pour vous. »

On disoit ce jour-là que l'on faisoit le siège de Castiglione, dont on disoit que le duc de Vendôme avoit donné le soin à Cavoye, maréchal de camp; que les ennemis travailloient à démolir Borgoforte, et qu'on croyoit qu'ils se retireroient vers Ostiglia.

Le Roi eut aussi nouvelle qu'un de ses plus beaux vaisseaux avoit été brûlé à Rochefort en le carénant.

1. Cela n'étoit pas véritable; c'étoient les deux bataillons du régiment de Mortemart.

On croyoit alors que le roi de Suède étoit arrivé à Varsovie, où il avoit donné rendez-vous aux ambassadeurs de la République, n'ayant pas voulu leur donner audience dans sa marche. On assuroit qu'il avoit fait publier des manifestes, par lesquels il déclaroit qu'il n'étoit point ennemi de la Pologne, mais qu'il vouloit la délivrer de l'indigne souverain qu'elle s'étoit donné, et l'aider à mettre un meilleur sujet sur le trône, et on ajoutoit que le cardinal primat étoit de son parti, n'ayant pas voulu suivre le roi de Pologne à Cracovie, et s'étant retiré à la campagne.

7 juin. — Le 7, le bruit couroit que Mélac, gouverneur de Landau, importuné des continuelles courses des houssards du prince de Bade, qui venoient jusque sur la contrescarpe de sa place, avoit mis une forte embuscade dans des lieux très couverts, de telle manière qu'elle pût envelopper les houssards quand ils viendroient; qu'ensuite il avoit fait sortir un grand troupeau de vaches; que deux cents houssards l'ayant aperçu étoient venus effleurer la place, pour pouvoir enlever les vaches sans qu'il s'en échappât aucune, mais que, l'embuscade se levant tout d'un coup, ils s'étoient trouvés environnés de toutes parts, qu'on en avoit tué les deux tiers sur la place et pris tout le reste, sans qu'il s'en sauvât un seul; que le prince de Bade les ayant envoyé réclamer, Mélac avoit répondu qu'il n'y avoit point de guerre entre la France et l'Empire; qu'à la vérité, il étoit venu des voleurs pour enlever les bestiaux de Landau, dont on avoit tué la plus grande partie, et qu'il alloit faire pendre le reste, mais que, si la guerre étoit déclarée, ils étoient prisonniers de guerre.

On sut ce jour-là que le Roi avoit encore nommé quatre colonels pour faire des régiments d'infanterie à leurs dépens, qui étoient le jeune comte de Froulay, le marquis de la Grize, le comte de Gorze et le comte de Carlus.

8 juin. — Le 8, on sut, par les lettres de l'ordinaire d'Italie, que Courtade, lieutenant-colonel de cavalerie, étant à la guerre avec cent cinquante maîtres et cinquante dragons, avoit trouvé un parti des ennemis de trois cents chevaux, commandé par un capitaine, qu'il l'avoit battu, qu'il en avoit tué trente sur la place et fait cinquante prisonniers avec le capitaine commandant; que le prince Eugène avoit envoyé ce capitaine pour porter l'ordre au gouverneur de Castiglione de se retirer avec la garnison, mais qu'ayant trouvé la place investie, il se retiroit à son armée, quand

Courtade l'avoit rencontré, et que le duc de Vendôme devoit marcher le 30 pour s'aller poster sur la Fossa-Maestra.

9 juin. — Le 9 au matin, on apprit que le maréchal de Duras, capitaine des gardes du Roi en quartier, avoit la fièvre assez violente, et [on] vit arriver à Meudon le secrétaire d'État de Chamillart, amenant avec lui un valet de chambre du duc de Vendôme, qui apportoit la nouvelle de la réduction de Castiglione, au siège duquel le comte de Revel avoit commandé, ayant sous lui le marquis de Montgon. Cette place n'avoit duré que cinq jours, et on n'y avoit eu que trois officiers et trente soldats tués ou blessés. On y avoit pris cinq cents hommes du régiment de Longueval prisonniers de guerre, avec leurs dix drapeaux, que le courrier apportoit, et cent quatre-vingts paysans armés, dont on devoit faire pendre les trois chefs, décimer les autres et envoyer ceux qui resteroient aux galères d'Espagne. On y avoit trouvé deux mille sacs de farine et toute la provision de vin pour l'armée de l'Empereur, et on y avoit appris qu'il y avoit dans Desenzano et dans les lieux circonvoisins vingt-cinq mille sacs de blé venus du Tyrol, desquels on étoit maître de se saisir. On sut encore par le même courrier que, le jour qu'il étoit parti, c'est-à-dire le 3, l'armée alloit marcher, et on vit diverses lettres des officiers généraux, qui marquoient que le duc de Vendôme alloit se poster sur la Fossa-Maestra, où il s'alloit retrancher de son mieux, afin d'être en état de faire un gros détachement pour aller rompre les ponts que les Allemands avoient sur le bas Mincio, et que, quand il auroit fait cette expédition, il feroit marcher un autre corps de l'autre côté du Pô, pour leur rompre aussi le pont qu'ils avoient à Borgoforte; mais qu'il n'y avoit nulle apparence qu'ils attendissent cette extrémité, parce qu'ils auroient été obligés de mourir de faim et de se rendre la corde au col; qu'ainsi on croyoit qu'ils passeroient le Pô pour entrer dans le Modenois, et qu'en même temps le duc de Vendôme les y suivroit.

Le même matin, il arriva une triste nouvelle, qui fut celle d'un grand incendie arrivé le jour précédent au château de Fontainebleau, dont l'orangerie, la galerie des chevreuils, les bâtiments qui étoient au-dessus, le pavillon du grand aumônier, le pavillon du grand écuyer et le jeu de paume avoient été réduits en cendres. On avoit même été obligé de découvrir toute la grande chapelle de Fréminet et tout le pavillon qui est au bout de la galerie de

Diane, pour les sauver et arrêter le feu; encore étoit-on bien heureux qu'il n'eût point fait de vent, car s'il en eût fait, tout le château auroit été brûlé.

10 juin. — Le 10, le Roi partit de Meudon pour retourner à Versailles, où il avoit résolu de rester jusqu'à la fin de l'octave du Saint-Sacrement, et de ne point aller passer quatre jours à Trianon, comme il l'avoit dit auparavant.

Le soir, comme le Roi entra à son souper, la maréchale de Boufflers vint le remercier de ce qu'il avoit accordé au maréchal, son époux, soixante-quinze mille livres pour le dédommager des dépenses qu'il avoit faites pour le duc de Bourgogne avant que ses équipages fussent arrivés.

11 juin. — Le lendemain, au matin, le marquis de Tessé prit congé du Roi pour s'en retourner en Italie, ayant reçu une gratification de six mille livres pour son voyage, et une ordonnance de cinquante mille livres pour le comte, son père. Comme le Roi étoit à table, le comte de Sainte-Maure arriva pour lui apprendre que Monseigneur avoit eu un grand frisson, suivi d'un accès de fièvre assez violent, qui duroit encore; qu'il en avoit caché deux autres accès pendant que le Roi étoit à Meudon, mais que ce troisième avoit été trop fort pour le dissimuler. En même temps, le Roi envoya Fagon, son premier médecin, et, quelques heures après son dîner, il y alla lui-même.

Le soir, on eut nouvelle que Kaiserswert étoit plus maltraité qu'il ne l'avoit encore été jusqu'alors; que les ennemis avoient mis cinquante nouvelles pièces de canon, vingt-quatre mortiers et vingt-quatre pierriers en batterie, et que la place étoit continuellement accablée de boulets, de bombes et de pierres, mais que les ennemis n'osoient en venir aux coups de main. On sut aussi que le roi d'Espagne étoit encore le 29 à Naples, et que le Roi avoit reçu le détail de son entrée, qui avoit été fort magnifique, et de la prise de possession du château, où un homme armé de pied en cap lui avoit demandé qui il étoit, et ne lui avoit ouvert, en le saluant et lui disant qu'il étoit le maître, qu'après qu'il avoit répondu qu'il étoit Philippe V, roi des Espagnes.

On parloit encore du danger où se trouvoit le duc de Gesvres par une descente très fâcheuse, et on disoit que le Roi ne se dégoûtoit point de Fontainebleau, malgré l'incendie qui y étoit

drons, qui en avoient culbuté cinq de ceux des ennemis qui étoient venus à la charge, et que le comte de Durfort s'y étoit fort distingué, et que le duc de Bourgogne s'étoit campé sur la rivière de Nimègue, où le comte de Tallard l'avoit joint, n'ayant pu arriver assez tôt, avec le corps qu'il commandoit, pour se trouver au commencement de l'action.

15 juin. — Le 15, on assuroit que la négociation pour la liberté du maréchal de Villeroy étoit fort avancée, toutes les conditions en ayant été réglées, mais que l'Empereur n'avoit pas voulu y consentir, par la seule raison que cela auroit fait trop de plaisir au Roi. Ce jour-là, Monseigneur se trouva absolument quitte de la fièvre.

16 juin. — Le 16, on parloit beaucoup des dispositions où se trouvoit alors l'Angleterre, et on croyoit que la reine casseroit son parlement pour en assembler un autre. On avoit appris avec étonnement la conduite du comte de Pembrock, ci-devant amiral d'Angleterre, à son égard. Aussitôt après son couronnement, il lui avoit fait demander une audience particulière, dans laquelle il lui avoit dit qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui témoigner combien il avoit sujet de se plaindre de ce qu'elle lui avoit ôté sa charge pour la donner au prince Georges, son mari; qu'il ne s'en seroit pas plaint si elle l'avoit donnée à un seigneur anglois comme lui, mais que, puisqu'elle l'avoit donnée à un étranger, il s'en ressentiroit toute sa vie, et qu'elle pouvoit compter que, dans toutes les affaires qui se feroient contre elle, elle ne manqueroit jamais de le trouver des premiers.

On ajoutoit que le duc de Devonshire, ci-devant grand écuyer, auquel elle avoit aussi ôté sa charge, lui avoit fait faire un pareil compliment par un de ses amis. D'ailleurs l'État étoit étrangement gouverné par les nouveaux ministres. Quand on venoit faire quelque plainte au comte de Rochester, il répondoit que ce n'étoit pas lui qui avoit fait la chose dont on se plaignoit, mais que c'étoit le comte de Malborough, et quand on s'adressoit à Malborough, il renvoyoit à milord Godolphin. On disoit encore que les tories avoient donné une requête contre les wighs, et il y avoit toute apparence que, dans peu de temps, on verroit de grandes brouilleries en ce pays-là.

On eut nouvelle ce jour-là qu'un armateur malouin avoit eu la hardiesse de s'aller mêler au milieu de la flotte angloise, qui étoit

à l'ancre, et que voyant, la nuit, qu'on faisoit la garde négligemment, il avoit emmené trois galiotes ou autres petits bâtiments; qu'à la pointe du jour, on s'en étoit aperçu, qu'on avoit couru après lui, et que, se voyant pressé, il avoit lâché une de ses prises, et ensuite une autre, mais qu'il étoit arrivé à Saint-Malo avec la troisième, qui étoit chargée de mille deux cents bombes.

17 juin. — Le 17, les lettres d'Italie portoient que les habitants de Viadana, ayant plusieurs fois sollicité le marquis de Viantais, qui commandoit à Sabionette, de venir les délivrer de la tyrannie des Allemands qui étoient dans leur ville, il s'étoit enfin laissé aller à leurs sollicitations accompagnées de promesses de prendre les armes pour favoriser son entreprise; qu'il étoit sorti de sa place avec un gros détachement; qu'il s'étoit présenté devant Viadana, mais qu'au lieu d'y trouver les bourgeois sous les armes, il avoit trouvé la garnison postée sur les remparts, qui avoit fait un grand feu sur lui; qu'il avoit été tué avec vingt-quatre hommes de ses gens, et que le reste s'étoit retiré en bon ordre; que le duc de Vendôme, en ayant eu avis, avoit envoyé ordre à Chartoigne [1], qui commandoit alors à Crémone, de ramasser tout ce qu'il pourroit de troupes, d'attaquer et d'emporter Viadana, et de passer au fil de l'épée tout ce qu'il pourroit attraper.

18 juin. — Le 18, on eut nouvelle que le comte d'Estrées étoit arrivé à Toulon avec son escadre, et on eut le détail de la contrescarpe de Kaiserswert, c'est-à-dire qu'on apprit que le marquis de Saint-Sulpice n'étoit pas mort, mais qu'il avoit un coup de mousquet au travers du corps; que le chevalier de Stainville n'étoit pas mort non plus, qu'il avoit quatre blessures, qu'on ne croyoit pas mortelles, et que le lieutenant-colonel du même régiment n'étoit que blessé. On reçut aussi un détail de l'affaire du duc de Bourgogne, qui portoit que la perte des ennemis avoit été plus grande qu'on n'avoit dit; qu'on leur avoit tué trois mille hommes, qu'on avoit fait cinq cents prisonniers, qu'on avoit pris quatre cent cinquante chariots et mille deux cents chevaux, y compris ce qu'on avoit pris dans Clèves, où il s'étoit aussi trouvé quelques munitions de bouche; que la Bou-

1. On l'avoit tiré de Goito pour aller commander à Crémone.

laye n'étoit pas mort, et qu'on espéroit qu'il en pourroit revenir, et qu'on avoit perdu quelques hommes de la maison du Roi de plus qu'on ne l'avoit dit, et quelques chevaux qui avoient été tués du canon [1]. On sut aussi que le roi d'Espagne, sur les instances du cardinal de Giudice, avoit sursis l'amnistie qu'il avoit accordée aux révoltés de Messine.

19 juin. — Le 19, après dîner, le Roi dit aux courtisans qui étoient dans son cabinet, lorsqu'il se préparoit pour aller à la chasse, qu'enfin Kaiserswert avoit capitulé le 15, que le marquis de Blainville avoit lui-même dressé la capitulation comme il la souhaitoit; qu'il y avoit mis une clause extraordinaire [2], qui étoit que la place seroit rasée, et qu'on lui avoit accordé tout ce qu'il avoit souhaité.

20 juin. — Le 20, on eut la nouvelle que le marquis de Resnel étoit mort à Liège de la petite vérole, et on sut que la reine Anne, voyant que les Hollandois ne vouloient pas consentir qu'on rompît le commerce de lettres avec la France [3], avoit dépêché un courrier au Roi, pour demander qu'il fût rétabli entre la France et l'Angleterre.

On apprit encore qu'un vaisseau de quarante pièces de canon anglois étoit venu échouer aux côtes de Bretagne, proche de Saint-Pol-de-Léon; mais les uns disoient que les paysans armés avoient pris ou tué tout ce qui étoit dedans, les autres assuroient que tout avoit été noyé.

Il arriva ce jour-là un courrier qui étoit parti de Milan le 15, et qui assuroit qu'on y attendoit le roi d'Espagne le 18. On sut aussi par lui qu'on disoit que le prince de Commercy et Palfi [4], mécontents du prince Eugène, s'étoient retirés à Venise, et que le duc de Vendôme, ayant achevé ses retranchements, se préparoit à passer le Pô pour entrer dans le Modenois.

Le même jour, les lettres de l'armée de Flandre portoient que les ennemis avoient séparé toute leur infanterie dans les places,

1. C'étoit un grand bonheur qu'on n'en eût pas tué davantage, s'étant tenus si longtemps en bataille sous le feu de la place.

2. On peut dire qu'elle étoit inouïe jusqu'alors, puisque c'étoient proprement ceux qui se rendoient qui donnoient la loi aux victorieux.

3. Il n'y avoit que les Zélandois qui s'y étoient opposés avec opiniâtreté, mais le reste des États n'avoit jamais voulu rompre ce commerce.

4. Il n'y avoit guère d'apparence à cette nouvelle, et on pouvoit soupçonner encore quelque nouvelle ruse de la part du prince Eugène.

laissant dix bataillons dans Nimègue, et en ayant jeté huit dans Grave, et qu'à l'égard de leur cavalerie, ils l'avoient fait passer dans l'île de Betau, sur les bords de laquelle ils la tenoient, comme pour empêcher le duc de Bourgogne d'y faire un pont.

On disoit alors que le roi de Suède étoit toujours à Varsovie, que le roi de Pologne étoit à Cracovie, où il essayoit d'assembler des troupes; qu'il lui venoit de son pays cinq mille Saxons, mais que les troupes suédoises de Poméranie les suivoient en queue.

On sut en ce temps-là que le marquis de Briquemault [1] étoit mort d'hydropisie.

21 juin. — Le 21, on apprit que le marquis de Mirepoix [2] étoit mort de maladie à l'armée; que le Roi avoit fait le marquis de Blainville lieutenant général, et que le roi d'Espagne, dont on étoit en peine [3], étoit arrivé à Savone [4]; mais toutes ces nouvelles furent étouffées, quand on apprit que le duc de Vendôme avoit pensé être enlevé dans sa maison. Le prince Eugène, ayant eu avis qu'il étoit logé dans une maison séparée au bord du Mincio, avoit détaché un lieutenant-colonel avec trois cents hommes choisis, qu'il avoit fait embarquer sur des chaloupes, avec ordre d'aller enlever le duc de Vendôme dans sa maison, et avec une défense absolue de tirer, quelque chose qui pût arriver. Le lieutenant-colonel passa pendant la nuit le lac de Mantoue, entra dans le Mincio, et approcha de la maison du duc de Vendôme, qui communiquoit au Mincio par une allée d'arbres, et laquelle avoit pour toute garde de ce côté-là un sergent et dix hommes. La sentinelle qui étoit sur le bord de l'eau, ayant entendu du bruit sur la rivière, cria : *Qui vive?* et comme on lui répondit : *Vive France!* il cria qu'on n'avançât pas plus loin; mais voyant qu'on avançoit toujours, il tira son coup. En même temps, les soldats allemands firent feu sur lui et le blessèrent à mort; mais il eut le courage, en mourant, de crier au corps de garde : *Alerte! alerte!* Le corps de garde prit les armes, fit feu sur les ennemis, et eux, croyant être découverts et que leur entreprise étoit manquée, tirèrent leurs trois cents coups de fusil contre la maison du duc de Vendôme,

1. Qui avoit épousé la sœur du marquis de Rothelin.
2. Il étoit le dernier de sa branche, mais il laissoit un fils à la mamelle.
3. Parce qu'on avoit eu nouvelle que ses galères avoient été écartées par le gros temps.
4. Place de l'État de Gênes, proche Final.

qui s'éveilla, et le reste de la garde ayant marché, les ennemis se retirèrent. On ne doutoit pas que si le lieutenant-colonel eût bien exécuté son ordre, il n'eût enlevé le duc de Vendôme et l'intendant Bouchu, qu'il avoit retiré chez lui, parce qu'il avoit la goutte, et qui, ne pouvant se soutenir, ne laissa pas de descendre de sa chambre et de se mettre en sûreté. Aussi assuroit-on que le prince Eugène avoit fait mettre le lieutenant-colonel au conseil de guerre et qu'il avoit fait décimer les soldats.

22 juin. — Le 22, on sut que Monseigneur, qui étoit revenu le soir précédent de Meudon à Versailles, et qui avoit soupé avec le Roi, s'étoit trouvé, pendant la nuit, incommodé d'une colique, ou, pour mieux dire, d'un point, qui, le faisant beaucoup souffrir, l'avoit obligé d'envoyer éveiller Boudin [1] et de prendre quelques remèdes. Le matin, le Roi l'alla voir, et son mal continua encore tout le jour, quoiqu'il ne fût pas d'une égale violence.

On sut ce jour-là que le Roi avoit fait Reynold colonel de son régiment des gardes suisses [2], et qu'il avoit aussi pourvu aux autres charges que sa promotion avoit fait vaquer, donnant à Castelas [3] le régiment de Reynold, sans néanmoins quitter la lieutenance-colonelle du régiment des gardes; la moitié de la compagnie de défunt Wagner à d'Affry [4], et l'autre moitié à Machet, major du régiment des gardes; la moitié de la compagnie que Wagner avoit dans le régiment de Reynold, à Altermat, capitaine-lieutenant de la Générale, et l'autre moitié à Sury [5]. Il ne restoit plus ainsi à donner que la majorité de Machet. On sut aussi que le Roi avoit disposé des charges qui vaquoient dans son régiment des gardes françoises par la mort de Renansart, donnant sa sous-lieutenance à Villars, premier enseigne de grenadiers, l'enseigne de grena-

1. C'étoit un jeune médecin qu'on avoit mis auprès de lui à cause du grand âge de Petit, son premier médecin, et ce jeune homme étoit l'élève de Fagon, premier médecin du Roi.

2. Il en avoit été lieutenant-colonel, et avoit quitté pour avoir le régiment du jeune Stoppa et procurer à son fils une compagnie au régiment des gardes, ce qui avoit fait qu'on lui avoit préféré Wagner, lorsque le vieux Stoppa étoit mort.

3. Il étoit bien traité, car en cinq ou six ans, de major du régiment, il étoit devenu capitaine et lieutenant-colonel.

4. Il étoit lieutenant-colonel du régiment de.....

5. Son père avoit été tué capitaine au régiment des gardes, à la grande campagne de Hollande.

diers à Guerros, et l'enseigne de Guerros au frère de Renansart, qui étoit capitaine d'infanterie.

23 juin. — Le 23, Monseigneur se sentit encore tout le jour de son mal, et le Roi, qui étoit depuis le jour précédent à Trianon, dans le dessein d'y demeurer quatre jours, lui vint rendre visite sur le soir. On eut ce jour-là nouvelle positive que le roi d'Espagne étoit arrivé le 11 à Final.

24 juin. — Le 24, le duc de Medina-Celi, ci-devant vice-roi de Naples, eut audience du Roi, dans son cabinet, et Monseigneur, qui ne se sentoit plus de son mal, alla, sur le midi, joindre le Roi à Trianon; mais, le soir, ayant senti quelque douleur au pied, il dit lui-même qu'il avoit la goutte. Le même soir, Madame eut encore un très grand accès de fièvre, et cette rechute ressembloit bien à la maladie qu'elle avoit eue l'année précédente [1].

Les lettres d'Allemagne portoient ce jour-là qu'on avoit entendu tirer beaucoup de canon de la place de Landau et de la part des ennemis.

25 juin. — Le 25, on disoit que le prince Eugène, de quatre ponts qu'il avoit sur le bas Mincio, en avoit fait rompre trois [2], et qu'il avoit jeté six bataillons dans Bercelle.

Le soir, il arriva un courrier au comte de Pontchartrain, qu'on disoit venir de la Havane; mais on ne sut point ce qu'il avoit apporté, et on murmura sourdement que le comte de Pontchartrain l'avoit fait gronder de s'être montré et d'avoir dit d'où il venoit, ce qui fit dire aux courtisans qu'on étouffoit toutes les nouvelles qui pouvoient regarder la marche des galions.

26 juin. — Le 26, on sut que la marquise de Gacé [3] étoit morte à Paris d'un cancer, après avoir souffert très longtemps de violentes douleurs, et on apprit que le Roi reviendroit ce jour-là de Trianon à Versailles, parce que la marquise de Maintenon, y ayant passé une très mauvaise nuit par une toux continuelle, s'en étoit revenue à Versailles, pour y trouver un air qui lui convînt mieux; sans néanmoins que cela fît changer le dessein que le Roi avoit d'aller à Marly pour y passer dix-huit jours,

1. Qui lui avoit duré presque pendant tout l'été de rechute en rechute, parce qu'elle ne vouloit point se faire de remèdes.
2. Du nombre desquels le pont de pierre Governolo.
3. Elle étoit fille d'un homme d'affaires nommé Berthelot, et avoit eu cinq cent mille livres en mariage.

pendant lequel temps on devoit travailler à curer la grande pièce d'eau de Versailles, nommée la pièce des Suisses [1], parce qu'on craignoit le mauvais air que causeroit ce remuement de vase.

On apprit ce soir-là que le marquis de Blainville avoit été magnifiquement traité par les Allemands; que la capitulation avoit été exécutée de bonne foi; que, le 18, il avoit mené sa garnison à Kempen, le 19 à Venloo, qu'il l'avoit envoyée au camp du comte de Tallard, près de Rhinberg, et qu'il devoit se rendre le 20 à Kaiserswert; que les trente bataillons des ennemis qui avoient fait le siège de Kaiserswert étoient hors d'état de servir de toute la campagne, ayant perdu plus de dix mille hommes, et les deux tiers de leurs officiers étant hors de combat; que le duché de Clèves, quoiqu'on l'épargnât, ne s'en relèveroit de quatre ans, et qu'on étoit bien aise qu'il fût assez ruiné pour ne servir pas d'entrée aux ennemis pour venir dans la Gueldre espagnole; que l'électeur de Brandebourg étoit allé à la Haye faire des doléances sur ses pertes; que le prince de Nassau de Frise avoit eu l'entrée aux États; que le marquis de Bedmar sembloit menacer Isendick près d'Ardembourg [2]; que le général Cohorn s'y étoit jeté avec cinq bataillons, et que cependant il laissoit toute l'île de Cadsand et une partie de la Zélande exposées aux courses du marquis, lequel les avoit effectivement mises à contribution.

Les nouvelles du roi d'Espagne étoient qu'il avoit été magnifiquement régalé sur sa galère par le grand-duc et toute sa famille, ce prince lui ayant fait fournir une si grande quantité de différentes choses que la liste en seroit ennuyeuse; que Sa Majesté Catholique n'avoit pu aller rendre visite à la grande princesse, sa tante, parce qu'elle l'avoit prévenu sur sa galère, et que toutes les dames y étoient aussi venues l'après-dînée; que la grande princesse lui avoit fait un présent de pierreries de vingt mille écus; que, le 10, Sa Majesté Catholique étoit partie de Livourne et étoit venue à Savone, et le lendemain à Final, où elle avoit débarqué; qu'ensuite, faisant sa route, elle étoit arrivée le 13 à Acqui, où le duc de Savoie étoit venu lui faire la révérence; que,

1. A cause que les Suisses du régiment des gardes l'avoient faite, et qu'il en étoit mort un grand nombre.
2. Place qui étoit contre l'Écluse.

le 14, elle étoit venue coucher à Alexandrie, et le 17 à Milan; qu'elle y resteroit le 18 et le 19, et qu'elle pourroit se rendre le 22 à l'armée.

D'ailleurs on mandoit encore d'Italie que le duc de Mantoue avoit été à l'armée, où le duc de Vendôme l'avoit salué l'épée à la main, en qualité de généralissime [1] des deux couronnes; qu'il avoit pris l'ordre de lui, quelque chose qu'il fît pour s'en défendre; qu'il lui avoit fait toucher trente mille pistoles, et lui avoit mis entre les mains un brevet de quarante mille pistoles de pension de la part du roi d'Espagne, lequel Son Altesse devoit venir voir aussitôt qu'il seroit à l'armée; que le duc de Mantoue avoit eu autant de joie que le duc de Modène avoit eu de chagrin de ce qu'on avoit refusé toutes ses propositions, et qu'à l'égard du duc de Parme, il verroit le roi d'Espagne lorsqu'il passeroit sur ses terres; que le prince Eugène étoit fort intrigué de voir un corps d'Espagnols et de François qui s'assembloit vers le Modenois; que les Allemands avoient abandonné à Chartoigne Viadana, Bozzolo et tout le bas Oglio, et qu'il canonnoit Bercelle de Viadana, le Pô entre deux; que le duc de Vendôme s'étoit vengé du prince Eugène [2], en faisant canonner son quartier de Curtatone par deux batteries, dont l'une étoit au delà et l'autre en deçà du Mincio, lesquelles avoient enfin obligé ce prince à se retirer plus loin; mais qu'il avoit aussi élevé une batterie qui commençoit à tirer.

On eut aussi nouvelle que du Casse, chef d'escadre, allant à la Corogne [3] prendre le vice-roi du Mexique et vingt mille hommes de passage pour les passer au Mexique, avoit eu avis que quatorze vaisseaux anglois croisoient sur sa route; que cela ne l'avoit pas empêché de la continuer, et que, se trouvant près d'eux, il avoit habilement gagné le dessus du vent et s'étoit jeté dans le port de la Corogne, où on croyoit qu'ils prétendoient l'investir et peut-être l'attaquer ou le brûler. Il avoit sept gros vaisseaux, le huitième ayant été brûlé à Rochefort, et les autres, qui devoient être de son escadre, l'ayant prévenu, et ayant fait voile

1. Certainement, ce titre ne lui étoit déféré que pour l'honneur, et non pas pour en faire les fonctions.

2. On disoit que quand le prince Eugène l'avoit voulu faire enlever, il avoit donné ordre qu'on l'amenât mort ou vif, et qu'il avoit pensé être tué d'un coup de canon de la batterie du duc de Vendôme.

3. Port sur les côtes de Biscaye.

à la Havane pour escorter huit grandes flûtes, qui portoient de vivres au comte de Châteaurenaud.

27 juin. — Le 27, l'ambassadeur de Venise fut fort surpris, quand le Roi lui refusa l'audience qu'il avoit demandée, Sa Majesté étant piquée de la mollesse et de la perfidie du sénat, qui avoit laissé armer un vaisseau anglois marchand de quarante-six pièces de canon, sous le pavillon de l'Empereur, et d'avoir permis au capitaine d'acheter quatre-vingt-dix pièces de canon, qu'il avoit portées à Trieste et à Segna, ensuite de quoi il avoit escorté plusieurs barques chargées de vivres à l'embouchure du Pô. Le Roi dit même qu'il y donneroit bon ordre, et effectivement on sut qu'il avoit mandé au chevalier de Forbin et aux autres officiers françois qui étoient dans ces mers-là d'agir au plus tôt afin d'ôter au prince Eugène ces nouvelles commodités.

Le même matin, le nonce du Pape eut une longue audience secrète dans le cabinet du Roi, aussi bien que l'envoyé de Lorraine, qui eut une grande explication au sujet de la prise du marquis de Varennes. On parloit beaucoup ce jour-là de Landau, et peu avantageusement, à cause de la faiblesse de la garnison; les ministres soutenoient pourtant qu'il n'étoit pas assiégé. Le Roi accorda aussi à l'abbé de Polignac un recours de cinquante mille écus sur les Dantzicois qui l'avoient pillé à son retour de Pologne [1], lui permettant d'armer et de courre sur eux pour son payement.

On sut ce jour-là que le roi d'Espagne étoit arrivé le 18 à Milan.

28 juin. — Le 28, les députés du clergé vinrent prendre congé du Roi : ce fut l'évêque de Toulon [2] qui porta la parole avec justesse et dignité. On sut ce jour-là que le Roi avoit choisi Bezwald [3], le cadet, pour major de son régiment des gardes suisses, à la place de Machet. On eut aussi nouvelle que les quatre ordinaires d'Angleterre, dont les Hollandois étoient si fort en peine, étoient enfin arrivés à la Haye le 22; qu'on n'y cro-

1. Où il étoit ambassadeur quand le prince de Conti en fit le voyage pour être roi.

2. Avant que d'être évêque, il s'appeloit l'abbé de Chalucet et étoit d'une branche de la maison de Maillé établie en Bretagne; d'ailleurs fort bon évêque, mais extrêmement sourd.

3. Dont le frère étoit capitaine aux gardes.

yoit pas que l'armement pût réussir; qu'on parloit déjà de désarmer quelques vaisseaux et d'en envoyer vingt avec cinq mille hommes dans la mer Baltique, pour obliger le roi de Suède à faire la paix avec le roi de Pologne; que l'électeur de Brandebourg étoit arrivé à la Haye le 21, et qu'on y appréhendoit fort que la reine Anne ne cassât son parlement, et qu'elle ne manquât de vigueur et d'autorité pour soutenir la guerre.

Le même jour, le bruit couroit que la tranchée étoit ouverte dès le 21 devant Landau, mais cela méritoit confirmation, et le Roi alla s'établir à Marly pour dix-huit jours.

29 juin. — Le 29, il arriva à la cour un courrier du maréchal de Catinat, par lequel on sut que vingt mille hommes de troupes des Cercles passoient le Rhin et venoient se joindre au prince de Bade.

D'un autre côté, le bruit couroit que les Anglois désarmoient actuellement vingt vaisseaux de leur flotte, et qu'ils devoient en désarmer encore bientôt vingt-six, le Parlement n'ayant pas voulu accorder à la reine Anne quatre millions qu'elle lui avoit demandés pour la subsistance de l'armée navale.

On apprit aussi que Dijckweldt [1], un des trois ambassadeurs de Hollande auprès cette princesse, et des plus zélés partisans de l'Empereur, étoit mort à Londres.

Le même jour encore, on eut la confirmation de l'arrivée du roi d'Espagne à Milan, où on sut qu'il avoit été reçu avec de grandes acclamations et de grandes démonstrations de joie; que le duc de Saint-Pierre lui avoit donné deux jours de suite l'opéra; que Sa Majesté Catholique avoit adjugé au prince de Condé la provision de la jouissance de certaines terres au royaume de Naples, qui valoient cinquante mille livres de rente, sur lesquelles il avoit des prétentions du chef de la princesse sa femme [2], et dont le feu roi d'Espagne avoit ci-devant donné la jouissance par provision au prince palatin, son beau-père, le tout jusqu'à ce que le procès fût terminé par les voies de la justice.

30 juin. — Le 30, on sut que le marquis de Rosmadec [3], chef

1. Il avoit été un des trois ambassadeurs qui étoient venus en France à la dernière paix, et étoit un des plus fidèles arcs-boutants du prince d'Orange.

2. Qui étoit de la même maison que la princesse de Condé.

3. Gentilhomme de Bretagne de bonne maison; le défunt marquis de Molac en étoit.

d'escadre, étoit mort de maladie, et que le Roi avoit donné au marquis de Nesmond [1] son gouvernement de Redon en Bretagne. On disoit aussi que la duchesse de Medina-Celi ayant mouillé dans le port de Toulon avec quatre galères qui la portoient en Espagne, son maître d'hôtel étoit venu acheter dans la ville beaucoup de provisions, et étoit convenu avec les marchands qu'il viendroit le soir compter avec eux et les payer; mais que, quand il leur avoit voulu donner de l'argent, ils lui avoient tous dit qu'il ne leur étoit rien dû, et que le comte de Toulouse leur avoit tout fait payer. On ajoutoit que, le lendemain, ce prince avoit envoyé à la duchesse beaucoup de rafraîchissements, avec un présent de toutes les raretés du pays.

Les lettres d'Italie portoient ce jour-là entre autres choses que le duc de Vendôme faisoit palissader ses retranchements, afin que le corps qu'il y laisseroit pût y demeurer en pleine sûreté, pendant qu'il iroit faire son expédition de l'autre côté du Pô.

JUILLET 1702

1er juillet. — Le premier jour de juillet, on reçut à la cour des lettres de l'armée d'Allemagne du 26 de juin, qui portoient qu'on n'y avoit point encore de nouvelles que la tranchée fût ouverte devant Landau; cependant on en avoit aussi d'autres, qui disoient que les ennemis avoient élevé une batterie de dix-huit pièces de canon, et que d'Antigny, brigadier d'infanterie, s'étoit jeté dans la place. Le bruit couroit aussi que le roi des Romains ne viendroit pas sur le Rhin, ayant été obligé de se mettre dans les grands remèdes pour certaine maladie scandaleuse.

2 juillet. — Le 2, les lettres de l'ordinaire de Flandre portoient que Philippe, exempt des gardes du Roi ayant commission de mestre de camp [2], étant à la guerre avec trois cents chevaux [3],

1. Lieutenant général des armées du Roi; ce gouvernement valoit deux mille livres de rente.

2. Il y en avoit eu huit qui avoient eu tout à la fois cette commission, pour les consoler de n'être pas chefs de brigade et pour les faire attendre avec patience, qui étoient Saint-Pau, de la compagnie de Noailles; Vernassal et le chevalier de Villeneuve, de la compagnie de Duras; Saint-Avit et d'Auger, de la compagnie de Lorge; Neuchelles, Parifontaine et Philippe, de la compagnie de Villeroy.

3. Depuis on disoit qu'il avoit trois cent quatre-vingts chevaux.

dont il y en avoit cent de la maison du Roi, cent carabiniers, et le reste des troupes d'Espagne, avoit trouvé, comme il alloit s'embusquer, un parti de six cents chevaux des ennemis [1]; qu'il avoit d'abord pris le parti de se former au lieu où il s'étoit trouvé, mais que les ennemis étoient si près de lui qu'il n'avoit pas eu le temps de se mettre bien en bataille; que cependant il avoit chargé vigoureusement les ennemis, lesquels, étant du double plus forts que lui, l'avoient facilement débordé, de sorte que la plupart de ses troupes avoient été obligées de se séparer pour faire tête aux escadrons des ennemis; qu'on avoit été longtemps mêlés, et qu'ensuite on s'étoit rallié de part et d'autre; mais que Philippe, s'étant rallié plus vite que les ennemis, étoit retourné à la charge, et que les ennemis, ne pouvant soutenir son effort, s'étoient retirés, laissant une trentaine des leurs morts sur la place; que Curly, exempt des gardes du corps, avoit été fait prisonnier; que son fils, jeune mousquetaire du Roi, âgé seulement de seize ans, y avoit fait des actions d'une valeur plus qu'humaine; que Philippe y avoit été blessé à la main, et un capitaine de cavalerie aux deux mains; que les François et Espagnols y avoient perdu environ vingt-cinq hommes; que la cavalerie d'Espagne y avoit fait des merveilles, et que Philippe étoit demeuré deux heures sur le champ de bataille après l'action.

Il y avoit quelques jours que le bruit couroit qu'il y avoit eu encore une révolte à Naples, et on sut qu'elle n'avoit pas été considérable, n'ayant été entreprise que par quelques moines et par un homme de qualité, lesquels avoient été arrêtés.

3 juillet. — Le 3, on attendoit avec impatience le moment d'apprendre ce que seroit devenu un parti de quatre cents chevaux des ennemis qui étoit entré en Milanois, et après lequel le duc de Vendôme avoit détaché plusieurs partis, pour essayer de le couper et de l'empêcher de rentrer dans le camp du prince Eugène.

4 juillet. — Le 4, on sut que le commandeur de Tilladet [2] avoit eu à Paris une violente attaque d'apoplexie.

1. Depuis on disoit qu'il avoit treize troupes de soixante maîtres chacune; et dans la suite, quand l'affaire fut bien éclaircie, on trouva dans le récit de cette action bien des choses à changer.

2. Frère du défunt marquis de Tilladet, capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi, chevalier de ses Ordres et lieutenant général de ses armées; celui-ci étoit aussi lieutenant général et gouverneur d'Aire, mais il ne servoit plus.

5 juillet. — Le 5, Madame, qui étoit demeurée à Versailles pour se remettre de sa fièvre, vint rejoindre le Roi à Marly, et ceux qui avoient reçu des lettres par l'ordinaire d'Italie disoient que le parti des quatre cents chevaux allemands qui étoit entré dans le Milanois, s'étoit embusqué à quatre lieues de Milan, et qu'il se devoit beaucoup grossir par plusieurs autres petits partis qui avoient passé par des gués ou dans des bateaux, de sorte qu'on ne doutoit point que le prince Eugène ne les eût envoyés pour attaquer le roi d'Espagne dans sa marche. Aussi le duc de Vendôme lui avoit dépêché courrier sur courrier pour l'avertir de se tenir sur ses gardes.

6 juillet. — Le 6, on assuroit que la reine Anne avoit été à Plymouth, où elle avoit vu son armée navale, composée de cent vaisseaux de guerre, sans compter les autres bâtiments plus légers et les bâtiments de charge.

Ce jour-là, le Roi donna ordre que ses deux compagnies de mousquetaires se tinssent prêtes à marcher en campagne au premier jour, ce qui fit présumer qu'il vouloit les envoyer sur les côtes de Normandie. Le soir, Sa Majesté, revenant de la chasse du cerf, trouva un paquet de lettres que lui envoyoit de l'Estang [1] le secrétaire d'État de Chamillart, dans lequel il y en avoit une du duc de Vendôme, venue par un courrier exprès, par laquelle il mandoit à Sa Majesté qu'il avoit détaché quarante-trois bataillons et soixante-cinq escadrons, dont il lui envoyoit la liste, avec lesquels il alloit marcher à Crémone, pour y arriver le 3 du courant, en même temps que le roi d'Espagne; qu'il y passeroit le Pô et s'avanceroit droit au pont de Borgo-Forte; que, s'il jugeoit le pouvoir faire sans attaquer Bercelle, il le feroit et iroit rompre le pont des ennemis pour attaquer ensuite Bercelle tout à son aise; que, s'il trouvoit cela impossible, il commenceroit par assiéger Bercelle; que, de quelque manière que ce pût être, si le prince Eugène marchoit à lui, il le combattroit, et qu'il avoit laissé le comte de Tessé pour commander le corps d'armée qui restoit dans les retranchements et dans Mantoue, avec ordre de passer la Fossa-Maestra, d'entrer dans le Serrail et de suivre le

1. Maison de campagne de ce ministre, qui avoit été bâtie par son prédécesseur, le marquis de Barbezieux. — [L'Estang, qui est limitrophe du parc de Saint-Cloud, a appartenu sous la restauration à Madame la Dauphine, et sous le second empire, à l'impératrice Eugénie — *Comte de Cosnac.*]

prince Eugène dès qu'il le verroit en marche pour venir passer le Pô. On sut aussi que le courrier du duc de Vendôme avoit trouvé le roi d'Espagne le premier du mois, à une lieue de Milan, marchant avec cavalerie, infanterie et dragons, et que le marquis de Créquy devoit marcher au-devant de lui avec une grosse escorte jusqu'en deçà de Crémone.

7 juillet. — Le 7 au matin, il arriva à Marly un officier [1] de galère apportant une assez agréable nouvelle, de la part du chevalier de la Pailleterie, qui commandoit six galères du Roi dans le port d'Ostende. Le chevalier de la Pailleterie, ayant remarqué un vaisseau hollandois de cinquante-six pièces de canon, assez près d'Ostende, qui étoit en calme, fit aussitôt appareiller ses six galères et alla pour l'attaquer. Le capitaine du vaisseau, voyant venir les galères, demanda à un chirurgien françois qu'il avoit sur son bord, ce que c'étoient que ces petits bâtiments qui sembloient vouloir venir à lui, et le chirurgien lui répondit que ces petits bâtiments pourroient bien prendre son vaisseau, s'ils le pouvoient joindre, et le capitaine s'en moqua comme d'une chose ridicule; mais, peu de temps après, les galères attaquèrent son vaisseau, et, après un combat de quatre heures, l'emportèrent et le remorquèrent dans le port d'Ostende, à la barbe de dix autres vaisseaux hollandois, qui étoient plus loin et qui ne purent le secourir. On trouva dedans deux cent quatre-vingts hommes d'équipage, et des munitions de guerre et de bouche autant qu'il en falloit pour une longue campagne. Cette prise ne coûta au Roi que .... hommes et d'Artignose, enseigne de galère, qui étoit parent du cardinal de Janson.

On sut, le même jour, que le Roi avoit donné au comte de Levenstein [2] l'abbaye de Saint-Vincent, près de Laon, sur la démission volontaire que le cardinal de Fürstenberg, son oncle, en avoit faite entre les mains de Sa Majesté. On apprit aussi que le vieux marquis du Rivau [3], de la maison de Beauvau, étoit mort à Paris, âgé de plus de quatre-vingts ans. On apprit encore le même jour qu'Audiffret [4], envoyé extraordinaire du Roi auprès

1. C'étoit le chevalier de Marillac, un gentilhomme d'Auvergne qui avoit été à l'action.
2. Frère de la marquise de Dangeau.
3. Gentilhomme de Touraine.
4. Gentilhomme de Provence, cousin de celui qui étoit aide-major du régiment des gardes.

du duc de Mantoue, avoit eu ordre de revenir sans prendre congé de ce prince [1], qu'il étoit arrivé à Paris, et que le Roi l'envoyoit auprès du duc de Lorraine.

On disoit aussi que la tranchée étoit ouverte devant Landau dès le 25 de juin.

8 juillet. — Le 8 au matin, le Roi reçut une lettre du duc de Bourgogne par un courrier exprès, et comme il eut la bonté de la lire aux courtisans qui étoient avec lui à la promenade, tout le monde sut ce qu'elle contenoit, et qu'elle étoit parfaitement bien écrite. On sut donc que le duc de Bourgogne avoit fait un gros détachement [2] de son armée pour l'envoyer à celle d'Allemagne; que cependant il paroissoit ne pas appréhender les ennemis [3], qui, ayant repassé le Wahal à Nimègue, étoient campés ayant leur droite à cette place; et que pour lui il avoit changé de camp et étoit venu camper à Goock, qui est plus proche de la Meuse.

Le même matin, pendant la promenade, le Roi parla beaucoup de la mauvaise humeur du roi des Romains, et dit entre autres choses que, depuis deux ou trois mois, il empêchoit qu'on n'apportât à l'Empereur aucunes lettres de l'armée d'Italie [4], et qu'on auroit été bien heureux qu'il fût venu commander sur le Rhin, parce que toute l'Allemagne l'auroit connu tel qu'il étoit.

9 juillet. — Le 9, on apprit à la cour une nouvelle qui la mit dans un grand mouvement, et qui y causa une indignation générale contre les Napolitains et une inquiétude universelle pour le roi d'Espagne. On apprit donc qu'on avoit découvert à Naples une si prodigieuse conspiration que presque tous les seigneurs du royaume en étoient, même trois capitaines du régiment des gardes napolitains qui étoit avec le roi d'Espagne, et que la liste des seigneurs conjurés étoit de trois pages. On sut même qu'ils avoient proposé d'assassiner le roi d'Espagne dès le temps qu'il étoit à Naples. On voyoit aussi dans les mains de quelques par-

1. Ce qui, étant très extraordinaire, faisoit présumer qu'on l'avoit fait revenir de Mantoue par quelque intrigue secrète, et qu'il ne plaisoit pas à tout le monde en ce pays-là.

2. Mais on ne sut pas de combien de troupes il étoit composé, ni quel officier général le commandoit. [Indications données ci-dessous, à la date du 13 juillet, p. 314-315. — *E. Pontal.*]

3. Qui cependant devoient être plus forts que lui.

4. Cela étoit bien difficile à croire, à moins que l'Empereur ne fût tombé en pauvreté.

ticuliers des lettres qui portoient qu'une partie des compagnies de miquelets que le roi d'Espagne avoit menées avec lui de Catalogne, étoient de la conjuration. On disoit qu'on avoit arrêté à Naples quelques-uns des conjurés, et qu'on avoit changé la garnison de tous les châteaux de la ville et fait approcher des troupes autant qu'on en avoit pu assembler. La plupart des courtisans prirent alors la liberté de dire à Monseigneur qu'il falloit que le roi d'Espagne s'en retournât au plus tôt à Madrid, sa personne courant trop de risques en Italie au milieu de ces traîtres.

Les lettres de Hollande du dernier ordinaire portoient que toutes les lettres d'Angleterre marquoient qu'il y avoit de grands troubles dans le parlement d'Écosse; que le parlement d'Angleterre ayant été prorogé jusqu'au mois d'août, on ne doutoit point qu'on ne travaillât à le casser tout à fait pour en convoquer un autre, et qu'à cet effet on continuoit à changer tous les officiers du royaume, mais qu'on croyoit que tout cela souffriroit de grandes difficultés; que le conseil de la reine sembloit pencher pour le parti des tories contre les whigs, parce qu'on ne nommoit presque point de nouveaux officiers de ce dernier parti; qu'on différoit de jour en jour le départ de la flotte, sans vouloir en dire la raison à ceux qui avoient le plus d'intérêt à le savoir, et qu'on leur faisoit le même mystère de l'entreprise que devoit exécuter cette flotte, sur laquelle il y auroit dix mille Anglois et cinq mille hommes des troupes de Hollande; que d'ailleurs les États-Généraux s'étoient enfin déterminés à choisir milord Marlborough [1] pour général de toutes leurs troupes, et qu'ils ne s'étoient pas voulu fier à l'électeur de Brandebourg, qui étoit leur voisin de trop près, et avec lequel ils avoient des démêlés pour la succession du prince d'Orange, ce qui devoit aussi donner bien du chagrin au comte d'Athlone et au prince de Nassau.

Le soir, on apprit que le commandeur de Tilladet étoit plus mal que jamais.

10 juillet. — Le 10, on sut que le comte de Maupertuis étant revenu de sa maison de campagne à Paris, dans l'espérance de pouvoir aller servir à l'armée, avoit eu une nouvelle attaque

1. Ci-devant Churchill, grand écuyer du défunt roi Jacques, et grand instrument du prince d'Orange, mais homme inquiet, et qui certainement ne valoit pas mieux pour la guerre que ceux auxquels on le préféroit, qu'on devoit mieux aimer que lui parce qu'ils étoient Hollandois.

d'apoplexie, qui n'avoit pas été aussi violente que la première, mais qui étoit toujours bien fâcheuse. Ce jour-là, les deux compagnies de mousquetaires du Roi partirent pour aller à la Hougue.

On disoit aussi qu'il se faisoit à Francfort une assemblée de tout le corps de l'Empire, et qu'on avoit peur que l'Empereur n'y fît consentir tous les Cercles à déclarer la guerre à la France. On n'avoit point alors de nouvelles de Landau, mais on avoit appris quelques jours auparavant, par la *Gazette de Hollande*, que les Impériaux, ayant voulu attaquer quelques ouvrages, en avoient été repoussés avec perte.

11 juillet. — Le 11, le Roi dit à son lever que, le premier jour que le comte de Toulouse avoit monté sur son vaisseau, ses cuisiniers y avoient mis le feu, qui avoit été heureusement éteint; et on apprit que le prince d'Auvergne [1], qui servoit à l'armée d'Allemagne à la tête de son régiment, étoit passé en Hollande, où, suivant les apparences, il ne devoit point prendre de service, étant à présumer qu'il n'y avoit que le pitoyable état de ses affaires qui l'avoit contraint à faire un pas si délicat, sa comté de Berg-op-Zoom étant confisquée, et n'y ayant nulle espérance que le Roi pût lui donner aucune confiscation, parce que les terres du défunt prince d'Orange, que Sa Majesté lui donnoit autrefois pour équivalent, la principauté d'Orange étoit possédée par le prince de Conti comme héritier, et les terres de Franche-Comté par le prince d'Isenghien, qui les avoit obtenues par justice contre le défunt prince d'Orange.

Le soir, on eut des lettres par l'ordinaire d'Italie, qui portoient que le roi d'Espagne étoit arrivé le 3 à Crémone; que tous les jours il filoit des troupes de l'armée du duc de Vendôme de ce côté-là, mais qu'il n'avoit pas encore marché avec le reste; que les ennemis avoient occupé une certaine hauteur dont le duc de Vendôme n'avoit pas fait de cas; qu'ils s'y étoient si bien établis qu'on n'avoit pas jugé à propos de les y attaquer, et que déjà il leur étoit facile de bombarder Mantoue, comme on croyoit qu'ils en avoient le dessein; qu'à l'égard du corps qui devoit rester au comte de Tessé, il étoit encore douteux s'il demeureroit dans les retranchements ou s'il iroit se poster au pont de Marcaria sur l'Oglio; qu'un parti des ennemis de cent cinquante maîtres, ayant

1. Fils aîné du comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie.

passé cette rivière, avoit été rencontré par un parti des troupes d'Espagne de la même force, qui l'avoit chargé, battu et culbuté dans la rivière avec beaucoup de perte ; que divers autres partis des ennemis avoient aussi été battus; que le duc de Vendôme ayant ordonné un fourrage vers la Torre d'Oglio [1], où il devoit être lui-même, et en ayant été empêché par d'autres affaires, il y avoit envoyé à sa place le marquis de Barbezières, lieutenant général; que les ennemis y étoient venus avec un grand corps; qu'ils avoient attaqué les carabiniers, que le combat avoit été rude, et qu'enfin les ennemis s'étoient retirés; que l'on y avoit perdu un lieutenant-colonel, le chevalier d'Albon [2], qui étoit universellement regretté; que les ennemis y avoient aussi perdu plusieurs officiers, et entre autres celui qui commandoit ce corps-là, lequel avoit été fort regretté par le prince Eugène, et qu'il commençoit à y avoir beaucoup de malades dans l'armée des Couronnes.

On disoit encore le même soir que la flotte angloise étoit à la mer, et qu'un armateur françois l'avoit rencontrée à la hauteur d'Ouessant [3], composée seulement de cinquante vaisseaux, de sorte que, prenant cette route, elle pouvoit aller aux côtes de Saintonge, ou à celles de Biscaye, ou à celles de Portugal, ou même à Naples, ou en Amérique au-devant des galions.

12 juillet. — Le 12, les lettres de l'armée de Flandre portoient que le bruit avoit couru que les ennemis vouloient faire le siège de Rhinberg, mais qu'on n'avoit pas cru devoir s'alarmer de ce côté-là; que, sur les avis qu'on avoit eus que les ennemis avoient fait un détachement de la garnison de Bréda et de celle de Bois-le-Duc, pour faire un petit camp entre Nimègue et Grave, le duc de Bourgogne avoit détaché, le 5, le marquis de Montrevel, lieutenant général, et sous lui le duc de Charost et le marquis de Courtebonne, maréchaux de camp, avec mille neuf cents chevaux de la maison du Roi, cent chevaux de divers régiments, cent dragons, six cents grenadiers et tous les partisans de l'armée, pour aller reconnoître le pays, après avoir passé la Meuse sur deux ponts qu'on y avoit faits, mais qu'après avoir marché jusqu'auprès de Grave par un temps effroyable, ils s'en étoient revenus sans avoir rien trouvé.

1. Lieu situé tout au bas de l'Oglio, auprès d'où il tombe dans le Pô.
2. Gentilhomme de Forez d'une illustre naissance, bien fait et de grand mérite.
3. Ile auprès de Brest.

Le même jour, on apprit, par les lettres d'Italie, qu'un parti des régiments de cavalerie espagnols qui étoient restés à Crémone, ayant rencontré cent cinquante cuirassiers de l'Empereur entre le Pô et l'Oglio, les avoit battus, et qu'on avoit détaché plusieurs partis après un parti des ennemis de quatre cents chevaux, qu'on disoit avoir marché vers l'Adda, mais que ce parti des ennemis avoit repassé au bas de l'Oglio, et étoit rentré dans son camp, sans qu'on eût pu le joindre; que Jannet, partisan célèbre, avoit rencontré quarante maîtres des ennemis qui battoient l'estrade [1], lesquels avoient tous été tués ou faits prisonniers; que la brigade de Piémont avoit marché à Marcaria, où le marquis de Créquy l'avoit suivie avec quatorze escadrons; que le duc de Vendôme faisoit travailler à retrancher la gauche de son camp depuis le lac jusqu'au Naviglio, qui entre dans la Fossa-Maestra, et que ce général avoit dépêché un courrier au Pape pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé, mais qu'il avoit été dépassé de quatre heures par un courrier du prince Eugène, par lequel il mandoit à Sa Sainteté que l'armée des Couronnes avoit été battue et que Mantoue ne pouvoit plus se défendre.

13 juillet. — Le 13, on apprit, par des lettres de Flandre, que, dès le 3, le duc de Bourgogne, ayant décampé d'auprès de Clèves, étoit venu camper entre le Niers et la Meuse, dans un poste également bon pour la sûreté et pour la subsistance, il avoit fait construire deux ponts sur la Meuse, à la gauche de son armée, pour suivre les ennemis s'ils venoient passer à Grave; que, le 7, on assuroit que leur cavalerie étoit encore de l'autre côté du Wahal, mais que, le 8, on disoit qu'ils passoient à Nimègue et venoient camper entre cette place et Grave; que, sur les avis que l'on avoit eus que leur dessein étoit de se séparer en deux corps, dont l'un viendroit camper sur la rivière de Mook et l'autre devoit passer au fort Saint-André, où la Meuse vient baiser le Wahal, on avoit fait reconnoître le marais de Peel, pour voir s'il étoit praticable de le passer, en cas que les ennemis voulussent aller dans la Flandre espagnole, et qu'on y avoit trouvé trois chemins, mais qui étoient éloignés de deux lieues les uns des autres; que le comte de d'Avéjan étoit assez considérablement malade, aussi bien que le marquis de Charost [2]; que le duc de

1. [*Battre l'estrade*, courir la campagne, aller à la découverte. — *E. Pontal.*]
2. Fils aîné du duc de Charost, colonel d'infanterie.

Bourgogne avoit fait un détachement de son armée pour envoyer à celle d'Allemagne, composé de trois bataillons de la Reine, des deux de Poitou, de celui d'Isenghien et de celui de Chartres, de celui de Montfort espagnol et de deux régiments de cavalerie, qui étoient ceux de Royal-Piémont et d'Aubusson; que ce détachement devoit être conduit à Liége par Caraman, maréchal de camp, mais que s'étant trouvé malade, le marquis de Surville avoit été chargé de le conduire et de le remettre entre les mains du comte de Chamarande, qui le devoit conduire à l'armée du maréchal de Catinat, avec onze bataillons et cinq escadrons qui devoient lui venir encore de l'armée du comte de Tallard; que ce détachement devoit être remplacé par neuf bataillons venant de Kaiserswert et neuf autres bataillons de l'armée du marquis de Bedmar.

Une apostille mise le soir aux mêmes lettres portoit que Curly, exempt des gardes du corps, qu'on avoit cru légèrement blessé, l'avoit été très considérablement à la cuisse; qu'il avoit eu une grosse fièvre, mais que les ennemis en avoient eu tant de soin qu'il étoit en chemin d'être guéri, et que le duc de Bourgogne lui avoit envoyé de l'argent; qu'on avoit eu nouvelle que les ennemis avoient passé le Rhin à Nimègue, et qu'ils avoient dessein de passer en Flandre; que les régiments qui venoient de Kaiserswert étoient arrivés à l'armée, dont les deux bataillons du régiment d'Orléans n'en faisoient plus qu'un, le reste étant en assez bon état, et qu'on attendoit à tous moments le régiment de Grignan et les bataillons qui venoient de l'armée du marquis de Bedmar.

On apprit aussi le même jour, par les lettres d'Allemagne, que la garnison d'Huningue, composée seulement de cinq bataillons, avoit passé le bras du Rhin qui est le plus proche de la place, et s'étoit retranchée dans une île où étoit autrefois un fort pour la sûreté du pont, lequel fort avoit été démoli en vertu du dernier traité de paix; qu'on y alloit construire un pont de bateaux de communication; que les ennemis avoient un corps de cavalerie et d'infanterie de trois mille chevaux vis-à-vis de cette île, au delà de l'autre bras du Rhin, où ils travailloient à faire un assez grand fort; qu'ils avoient tiré quelques volées de canon aux troupes qui travailloient dans l'île, mais que cela ne les avoit pas empêchées de continuer leur travail, et que le canon de la place.

ayant répondu à celui des ennemis, l'avoit bientôt obligé de se taire.

14 juillet. — Le 14, on apprit que le Roi avoit fait le marquis de Marillac [1] brigadier, et le chevalier de la Pailleterie chef d'escadre, et qu'il avoit donné le régiment du prince d'Auvergne à Boueks [2], qui en étoit lieutenant-colonel.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Italie, datées du 6 du camp de Rivalte, portoient que le roi d'Espagne étoit arrivé à Crémone le 3, que le peuple en avoit eu une extrême joie et en avoit donné toutes les marques imaginables par des réjouissances publiques; que le duc de Parme y étoit arrivé le même jour, suivi d'une cour nombreuse, pour saluer Sa Majesté Catholique, à laquelle il avoit fait de grands présents, et qu'après en avoir reçu le meilleur accueil qu'il pouvoit souhaiter, il étoit reparti, le 5 au matin, pour s'en retourner à Parme, où l'armée des Couronnes avoit un magasin de blé valant vingt-cinq mille livres; que le prince de Vaudemont, lequel avoit accompagné Sa Majesté Catholique depuis qu'elle étoit entrée en Milanois, avoit été à Bozzolo, où il avoit donné rendez-vous au duc de Vendôme, avec lequel il avoit pris toutes les mesures pour les opérations de la campagne, et qu'il étoit revenu le 5 au soir à Crémone, où il avoit rendu compte à son maître de cette conférence; que le roi d'Espagne s'étoit fait montrer par le commandant de cette place tous les endroits par où les Allemands y étoient entrés, ceux où ils avoient combattu, où ils avoient été poussés, et ceux par où ils avoient été chassés, Sa Majesté témoignant beaucoup de plaisir à s'instruire de tout cela.

Les mêmes lettres portoient encore qu'il avoit été résolu qu'on sépareroit l'armée en deux corps; que le prince de Vaudemont commanderoit le camp qu'on avoit retranché le long de la Fossa-Maestra, et que son armée seroit composée de quarante bataillons, du nombre desquels seroient tous ceux de l'État de Milan, six régiments françois de cavalerie et deux de dragons, avec toute la cavalerie du même État et le régiment de dragons jaunes italien; que l'armée du roi d'Espagne seroit de cinquante-deux bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons, et qu'il n'auroit de ses troupes

1. Fils unique de Marillac, conseiller d'État ordinaire, colonel du régiment de Languedoc.
2. C'étoit un vieil officier allemand.

avec lui que le Terce de Lombardie, tout composé d'Espagnols naturels, pour lui servir de garde, et les deux régiments de cavalerie espagnols nouvellement arrivés de Catalogne; que le duc de Vendôme avoit choisi dans l'armée [1] deux cents officiers réformés pour ne point quitter la personne du roi, et qu'il avoit outre cela, pour sa garde, les gendarmes et chevau-légers d'Anjou, et le régiment d'Anjou de cavalerie; que la séparation des deux armées ne se feroit que le 10 ou le 11 du même mois, et que les généraux devoient aller joindre le roi d'Espagne à Crémone, pour le conduire à Casal-Maggior, où il devoit passer le Pô, à la tête de son armée; que l'on espéroit faire descendre le même pont au-dessous de Bercelle, à la faveur de deux galiotes, qui portoient chacune dix pièces de canon, et de plusieurs barques armées, sur lesquelles il y auroit des troupes, parce que, le Pô étant fort large devant Bercelle, les barques pouvoient passer la nuit le long du bord d'en deçà sans aucun danger; que Zurlauben commanderoit dans Mantoue sous les ordres du prince de Vaudemont, qui auroit sous lui quatre autres lieutenants généraux: le comte de Tessé [2], le marquis de Barbezières, le comte de Médavy et le comte de Saint-Fremond, avec huit maréchaux de camp, du nombre desquels étoient les ducs de Villeroy et de la Feuillade et le comte de Roucy; qu'on lui laissoit dans son camp du pain pour trois semaines et tout le fourrage qu'on avoit pu rassembler, et que le duc de Vendôme avoit ordre de quitter le moins qu'il pourroit le roi d'Espagne.

Les mêmes lettres ajoutoient que, le 5 et le 6, les Allemands avoient fait deux grands fourrages au delà du Mincio, qui leur avoient coûté beaucoup de monde; que, le 6, il étoit arrivé dans Mantoue quarante-cinq cavaliers ou dragons tous montés, avec leurs officiers, qui venoient de déserter, et qu'il arrivoit de tous côtés de l'armée des déserteurs allemands à pied et à cheval; que ce qui surprenoit le plus étoit de voir déserter les officiers et les soldats, et qu'ils assuroient tous qu'ils s'ennuyoient de souffrir de si grandes nécessités dans leur camp; que le prince Eugène avoit fait achever le retranchement qu'il avoit établi à la porte de Pradelle, et qu'il menaçoit toujours de bombarder

1. Cela n'étoit pas véritable.
2. Cela n'étoit pas véritable, car il alla servir à la grande armée.

de ce poste la ville de Mantoue, ayant même déjà fait quelque épreuve de ses bombes, mais qui n'avoient fait aucun effet; que la garnison alloit à ce poste par tranchée, et qu'elle y désoloit les ennemis par ses batteries de gros canons. Tout cela paroissoit bien disposé, mais il ne restoit que six bataillons pour la garde du Milanois.

15 juillet. — Le 15, le comte d'Auvergne vint faire la révérence au Roi, sortant d'une très grande maladie et étant outré de douleur de la retraite de son fils, et le Roi le reçut très honnêtement. Le même jour, on eut avis de Naples, par des lettres du 20 de juin, que la noblesse et le peuple étoient dans une indignation extraordinaire de la dernière révolte, qui n'avoit été excitée que par des émissaires de l'Empereur et par un alfier napolitain qui prétendoit avoir été maltraité; mais que ce malheureux avoit fait part de ses desseins au prince de Piombino, lequel avoit feint de l'approuver et d'y vouloir entrer, pour mieux faire connoître le fond de cette intrigue, et en avoit rendu compte au roi, et que, par ce moyen-là, il avoit été facile de remédier à tout; que le peuple étoit tellement irrité contre le cardinal Grimani, qu'il l'auroit déchiré en pièces, s'il l'avoit tenu entre ses mains, et même qu'on ne savoit pas s'il seroit fort en sûreté à Rome, à cause d'un grand nombre de personnes de qualité du royaume de Naples qu'il avoit voulu faire passer pour complices de cette dernière perfidie, et qui ne manqueroient pas de s'en ressentir; et que cependant les galères de France et d'Espagne étoient retournées à Naples.

On sut, le même jour, par des lettres de Brest, que les armateurs françois y avoient amené une prise riche de cinq cent mille livres. Celles de Madrid portoient que la reine d'Espagne y devoit bientôt faire son entrée, mais qu'elle avoit défendu qu'on fît aucune dépense pour elle; que les rues seroient seulement tapissées; qu'elle seroit vêtue à l'espagnole sans tontilles [1]; que les seigneurs avoient ordre de l'attendre au palais, habillés à l'espagnole, avec la golille; qu'on avoit fait entrer dans Madrid les troupes qui en étoient proche pour border les rues, et qu'on devoit arroser les chemins à cause de la poussière, à commencer à une demi-lieue de Madrid jusqu'au palais; que les États d'Aragon

1. Ce sont de grandes queues.

avoient fait présent à la reine de cent mille ducats, et qu'elle avoit aussitôt donné ses ordres pour les faire toucher au roi son époux; qu'elle ne vouloit recevoir de présent de personne, et que cette conduite, si différente de celle des reines allemandes, charmoit les Espagnols.

16 juillet. — Le 16, on sut, par les lettres de Rotterdam du 10, que les conférences entre les commissaires de l'électeur de Brandebourg et ceux du prince de Nassau de Frise s'étoient terminées sans aucun succès, aucun des deux partis n'ayant voulu démordre de ses prétentions sur la succession du prince d'Orange, et qu'il paroissoit cependant que les États-Généraux pourroient favoriser le dernier; qu'on avoit ouvert la cassette des bijoux du prince d'Orange, pour voir si on n'y trouveroit point quelques papiers, mais que, ne s'y en étant pas trouvés, on l'avoit refermée sur-le-champ, en attendant que la contestation fût terminée, et que l'électeur de Brandebourg n'étoit pas encore parti de la Haye, faute d'argent, ne s'étant trouvé personne qui s'empressât de lui en prêter.

Cependant on disoit que le prince Louis de Bade avoit dépêché un courrier aux États-Généraux, par lequel il leur avoit demandé un secours de dix mille hommes pour lui aider à faire le siège de Landau, mais qu'ils lui avoient répondu qu'ils ne pouvoient lui envoyer ce secours, et qu'il prendroit bien cette place sans cela. On prétendoit alors en Hollande que l'affaire du parlement d'Écosse s'accommodoit, et que, sans cet accommodement, on n'auroit pu éviter dans ce pays-là une guerre civile; mais on ne comprenoit rien au détachement de vingt vaisseaux qu'on avoit fait sous le contre-amiral Fairborn, et néanmoins tout le monde commençoit à être désabusé en Angleterre et en Irlande sur les expéditions que devoit faire cette formidable flotte, du départ de laquelle on n'avoit pas encore, le 7, de nouvelles de la Haye. On assuroit en même temps que le parlement d'Angleterre devoit être cassé du 15.

17 juillet. — Le 17, le Roi prit médecine à son ordinaire, et comme la marquise de Maintenon avoit passé une très mauvaise nuit, Monseigneur, qui étoit à Meudon, étant arrivé à Versailles sur les neuf heures du matin, alla lui rendre visite.

On apprit ce jour-là, par des lettres de Francfort, que, le 15 de juin, la tranchée avoit été ouverte d'assez loin devant Landau;

que les batteries n'avoient été en état de tirer que le 2 de juillet; que les vieux régiments de Bohême, au nombre de trois d'infanterie, un de cavalerie et un de dragons, devoient être arrivés au siège, où il y avoit déjà trois vieux régiments de l'Empereur; que Mélac, gouverneur de Landau, se défendoit fort bien; qu'il promenoit du canon sur tous ses remparts et dans son chemin couvert, ce qui désoloit les assiégeants, parce qu'ils n'avoient point de batteries fixes, et qu'il avoit fait faire une sortie de deux cents chevaux, qui avoit poussé les gardes des ennemis jusque dans leur camp, et qui auroit tout mis en désordre sans un régiment de cavalerie qui arrivoit à l'armée.

On sut encore ce jour-là que Vauban, qui faisoit fortifier la Chartreuse de Liège, avoit pensé être enlevé par un parti des ennemis de la garnison de Maëstricht. Quatre bourgeois de Liège leur avoient promis de le leur livrer entre leurs mains, quand il iroit, à son ordinaire, se promener autour de son travail, et, dans ce dessein, un d'entre eux, faisant semblant d'aller et de venir hors de la ville en se promenant, s'étoit accosté d'un soldat qui étoit en sentinelle, et, après quelques discours, lui avoit demandé qui étoit cet homme qui avoit une petite emplâtre [1] à la joue, et le soldat lui ayant répondu que c'étoit Vauban, le chef des ingénieurs, le bourgeois lui avoit dit que, s'il vouloit l'avertir quand Vauban sortiroit, il lui donneroit trente louis d'or. Le soldat, qui avoit de l'esprit, accepta la proposition, promit au bourgeois de l'avertir, et reçut de lui les trente louis d'or. Dès que le bourgeois fut rentré dans la ville, le soldat se fit relever et alla trouver Vauban, auquel il donna avis qu'on vouloit l'enlever quand il iroit aux travaux de la Chartreuse. Vauban, peu susceptible de frayeur, et croyant que le soldat lui donnoit cet avis sur quelque bruit vague qu'il avoit entendu, tira un écu de sa poche et le voulut donner pour boire au soldat; mais le soldat lui répondit qu'il n'avoit pas besoin de son écu, et que, pour lui faire connoître que l'avis qu'il lui donnoit étoit véritable, il avoit dans sa poche les trente louis d'or que le bourgeois lui avoit donnés, lesquels il lui montra sur-le-champ. Cela persuada Vauban; il envoya sur-le-champ arrêter le bourgeois, lequel n'eut pas de peine à confesser sa trahison et

1. [Le genre d'*emplâtre* a été longtemps indécis entre le genre du latin (*emplastrum*) et la terminaison féminine, et dans le XVII[e] siècle on le faisait souvent féminin. *V. Littré.* — *E. Pontal.*]

ses complices; on en arrêta un aussitôt, mais les deux autres, en ayant eu avis, s'enfuirent à Maëstricht.

Ce même jour, le maréchal de Duras, capitaine des gardes du Roi, qui étoit tombé malade pendant son quartier d'avril, et qui l'avoit été assez longtemps à Paris, jusque-là même que le maréchal de Noailles, qui avoit pris le bâton à cause de sa maladie, avoit toujours continué à le porter jusqu'à ce jour-là, parut au lever du Roi en assez bonne santé, dans le dessein de reprendre le bâton, l'usage étant établi entre les capitaines des gardes que celui qui finissoit son quartier servoit le quartier suivant, quand son camarade se trouvoit absent. Par cette raison, le maréchal de Duras soutenoit qu'il étoit en droit de servir le quartier de juillet pour le maréchal de Villeroy, puisqu'il ne l'étoit pas venu relever le premier jour de son quartier. D'autre côté, le maréchal de Noailles convenoit qu'il n'y auroit eu nulle difficulté que le maréchal de Duras n'eût eu droit de servir pour le maréchal de Villeroy, s'il s'étoit trouvé à la relevée de juillet, mais qu'étant tombé malade dans ce quartier, et lui ayant cédé le bâton, lui, qui s'étoit trouvé servant le premier jour de juillet, avoit droit de continuer de servir pour le maréchal de Villeroy. On avoit prévu, il y a quelque temps, ces contestations, et on avoit envoyé deux fois de suite d'Avignon, aide-major des gardes du corps, trouver le maréchal de Duras, pour lui persuader de ne point venir servir, en lui représentant son âge, sa goutte et ses autres incommodités; mais sa négociation n'avoit point eu d'effet, et le maréchal de Duras s'étoit opiniâtré [1] à vouloir venir servir. Il y eut donc un éclaircissement entre les deux maréchaux à la porte du cabinet du Roi; la contestation se fit tout haut entre eux, à la vue de tout le monde, dans laquelle le maréchal de Noailles protesta qu'il ne savoit point trahir ses confrères, ni s'opposer aux droits de sa charge en leur faisant tort, et l'honnêteté fut poussée si loin qu'il pria le maréchal de Duras de servir, lequel dit que, dans trois ou quatre jours, il viendroit prendre le bâton.

On disoit ce jour-là qu'un envoyé de l'électeur de Brandebourg étant venu trouver le roi de Suède, de la part de son maître, pour

1. Ses amis vouloient qu'il contentât le Roi, et même qu'il se servît de cette occasion, en se défaisant de sa charge, pour obtenir la duché pour le comte de Durfort, son fils, et bien d'autres grâces que le Roi ne lui auroit peut-être pas refusées.

lui demander son amitié, ce prince lui avoit répondu : « *Monsieur l'envoyé, vous direz à votre maître que je sais sans en pouvoir douter qu'il a une alliance actuelle avec mes ennemis. J'ai châtié le roi de Danemark en venant jusqu'au pied de sa ville capitale et le forçant à me demander la paix; j'ai châtié les Moscovites en gagnant contre eux deux grands combats; dès que j'aurai achevé de châtier le roi de Pologne, j'en irai faire autant à votre maître, et quand je serai au milieu de ses Etats, je verrai s'il sera digne de mon amitié.* »

18 juillet. — Le 18, on sut que le Roi donnoit encore de nouveaux régiments d'infanterie à lever aux gens qui vouloient bien les faire à leurs dépens, dont le premier fut le marquis de Conflans [1], fils du président de Ménars.

Ce jour-là, les lettres de Mélac, du 6, apprirent au Roi que les ennemis avoient ouvert la tranchée devant Landau le 16 de juin; que, le 2 de juillet, leurs batteries avoient commencé à tirer; qu'il avoit fait faire une sortie qui avoit facilement battu les ennemis et nettoyé leurs tranchées; qu'il avoit des flaques d'eau devant son glacis, de bons fossés et de bons bastions du côté de l'attaque, et qu'il espéroit chicaner longtemps. On apprit aussi que le maréchal de Catinat faisoit divers mouvements pour s'approcher du Rhin, et qu'il avoit fait déclarer la guerre à la tête de son armée, pour faire connoître à toute l'Europe la perfidie des Impériaux [2].

19 juillet. — Le 19, les lettres du duc de Vendôme, du 11, apportées par un courrier exprès, contenoient qu'il avoit eu l'honneur de saluer le roi d'Espagne; qu'il faisoit défiler ses troupes par Marcaria, pour aller gagner le pont de Casal-Maggior, sur lequel elles devoient passer le Pô, et marcher droit à la Lenza, où Sa Majesté Catholique devoit se mettre à la tête de son armée; que le duc de Mantoue, étant venu la saluer, lui avoit offert sa personne, ses troupes, ses États et sa vie; qu'il étoit charmé de la douceur et de l'esprit de Sa Majesté, et qu'il vouloit la suivre à l'armée aussi bien que le duc de Parme; que

1. Il étoit lieutenant au régiment du Roi d'infanterie.

2. [La *Déclaration de guerre de Louis XIV, roi de France, contre l'Empereur, l'Angleterre, les États-Généraux des Provinces-Unies et leurs alliées*, est datée de Marly, du 3 juillet 1702. On en trouve le texte dans Dumont, t. VIII, 1re partie, p. 118. — *E. Pontal.*]

la séparation de l'armée s'étoit faite suivant le projet; que les retranchements étoient garnis de troupes; que ceux qui les commandoient se promettoient de bien recevoir le prince Eugène, en cas qu'il les vînt attaquer, et qu'ils avoient cent mille fascines toutes prêtes pour passer la Fossa-Maestra, s'il faisoit quelque mouvement.

On avoit cru que Pointis étoit sorti de Dunkerque pour aller, avec ses seize frégates et quelques autres de Nieuport et d'Ostende et les six galères du Roi, faire quelque entreprise en Hollande; mais les Anglois et les Hollandois, sachant combien il étoit à craindre, tenoient toujours trente ou quarante vaisseaux devant Dunkerque pour l'empêcher de sortir. On sut aussi que les officiers de la maison du duc de Bourgogne du quartier d'avril qui avoient été relevés, étoient revenus sous les passeports donnés par le duc d'Athlone, et que le grand convoi étoit arrivé à l'armée du duc de Bourgogne, sans que les ennemis l'eussent attaqué, le comte de Chamarande l'ayant couvert avec son détachement et empêché qu'il ne sortît un seul homme de leurs places.

On étoit alors surpris de la bonté et de la patience du Roi, qui donnoit toutes sortes de contentements aux Vénitiens et recevoient toutes leurs mauvaises raisons, dans un temps où ils le trahissoient ouvertement; mais apparemment c'étoit un effet de sa prudence, qui lui faisoit attendre un temps plus favorable pour les châtier.

On ne croyoit pas, en ce temps-là, qu'il y eût aucune apparence que toute la flotte angloise se mît à la voile cette année, parce qu'on en avoit fait divers détachements et que ce qui en restoit demeuroit constamment sur les côtes, où la maladie s'étant mise parmi le soldat, on étoit obligé de le mettre à terre, et il désertoit aussitôt qu'il en pouvoit trouver l'occasion. Cependant on avoit nouvelle que le chancelier Methwin [1] étoit retourné en Portugal faire de nouvelles propositions de la part de la reine Anne, et cependant on disoit à la cour que les rois de France et d'Espagne ne pouvoient prendre trop de soin de ménager le roi de Portugal dans une conjoncture si délicate. Ce prince avoit pourtant assez de galères de France dans le port de Lisbonne pour n'avoir aucun sujet de crainte.

1. C'étoit le chancelier d'Irlande.

20 juillet. — Le 20, les lettres de Flandre portoient qu'il couroit un bruit sourd que le duc de Bourgogne avoit dessein de repasser la Meuse pour couvrir la Flandre espagnole et empêcher les ennemis d'entrer dans les lignes. On disoit aussi que la marquise de Maintenon commençoit d'avoir une assez mauvaise santé, que ses nuits étoient fâcheuses par la toux et par l'insomnie, et qu'elle ne dormoit presque plus que par le secours de l'opium.

Du côté d'Allemagne, les nouvelles étoient qu'on n'en recevoit que de très imparfaites du siège de Landau; que néanmoins, quoique les assiégeants fissent un grand feu de canon, les assiégés ne laissoient pas de continuer de leur tuer beaucoup de monde par leur mousqueterie; que le roi des Romains devoit arriver à l'armée le 15 ou le 16, et que le détachement que le duc de Bourgogne envoyoit au maréchal de Catinat devoit le joindre dans trois ou quatre jours.

On apprit encore, par des lettres d'Italie, que le prince Eugène avoit fait passer le Pô à toute son armée sur le pont de Borgoforte, à la réserve d'un régiment de cavalerie et de douze bataillons, qu'il avoit laissés dans cette place, autour de laquelle il avoit fait faire de bons retranchements; que le roi d'Espagne étoit campé avec son armée à Testa; qu'il étoit parti cinquante et un escadrons de l'armée du prince de Vaudemont, pour aller camper séparément dans un endroit où ils trouveroient beaucoup de pâture et de fourrage; qu'on croyoit qu'il en devoit aussi bientôt marcher douze bataillons pour aller joindre la grande armée, et en chemin faisant construire un pont de communication, et que Zurlauben étoit allé faire un tour à Vérone, apparemment pour y faire quelque négociation, ayant, pour couvrir sa marche, fait courir le bruit qu'il alloit saluer le roi d'Espagne.

21 juillet. — Le 21, comme la santé de la marquise de Maintenon étoit encore plus mauvaise, tout ce qu'il y avoit d'hommes et de femmes à la cour étoit continuellement à sa porte pour apprendre de ses nouvelles, et on commençoit à dire que son indisposition empêcheroit le Roi d'aller à Marly. Le bruit couroit aussi que le prince d'Auvergne avoit eu beaucoup de peine à faire sa retraite, parce qu'ayant prémédité de passer sur un certain pont, il l'avoit trouvé rompu, et qu'ayant été obligé de passer la rivière à la nage, son cheval ne s'étoit tiré de cette entreprise qu'avec

bien de la difficulté[1]; qu'étant arrivé au camp des ennemis, il y avoit été très bien reçu par le prince de Bade, qui lui avoit donné sur-le-champ le régiment du prince de Wurtemberg, qui avoit été tué; que les gens de sa famille avoient appris cela avec quelque espèce de joie, et que les gens qui les approchoient étoient assez imprudents pour le dire tout haut; que trente mille livres de rente qu'il conservoit en Hollande et un régiment qu'on lui donnoit en Allemagne valoient mieux qu'un méchant régiment en France, à la tête duquel il mouroit de faim et avoit tous les jours à essuyer mille dégoûts.

Il avoit couru de mauvais bruits au sujet de Landau, et on avoit dit que cette place étoit tellement pressée qu'elle ne pouvoit plus se défendre; mais Chamlay en reçut des lettres ce jour-là, qui marquoient précisément que le siège se faisoit dans toutes les formes; que la place n'étoit nullement pressée; que Mélac avoit fait inonder le pied de son glacis; qu'il avoit choisi trois cents bourgeois qui servoient aussi bravement que les soldats; qu'il avoit fait dépaver la place, à cause des bombes, et qu'il se préparoit à s'y faire enterrer plutôt qu'à se rendre; qu'il avoit un grand nombre de toutes sortes de munitions et qu'il s'en servoit fort à propos.

Le même jour, le général des Carmes vint faire la révérence au Roi et lui fit une assez belle harangue.

On sut alors que la flotte d'Angleterre étoit partie le 13, mais on n'avoit pas encore de nouvelles certaines de sa route, quoiqu'on eût détaché plusieurs bâtiments après elle.

Le même jour, on reçut des lettres d'Italie, par lesquelles on apprit qu'il avoit marché un gros détachement de l'armée du prince de Vaudemont à celle du roi d'Espagne; que la première n'étoit plus que de trente et un bataillons et de trente escadrons; que les officiers généraux qui restoient à cette armée étoient les ducs d'Aetone et de Sesto et le marquis de Colmenero, le marquis de Barbezières, le comte de Saint-Fremond et le comte de Médavy, lieutenants généraux, le marquis de Bouligneux, Cavoye et le marquis de Chemerault, maréchaux de camp; que le duc de la Feuillade et le duc de Villeroy étoient demeurés malades du flux de sang à Bozzolo, et que l'intendant Bouchu étoit tou-

1. Cela n'étoit pas étonnant, car l'homme étoit fort gros, quoique jeune.

jours aussi malade de l'autre côté du Pô qu'il l'avoit été au camp de Rivalte.

22 juillet. — Le 22, on eut avis que le duc de Bourgogne, voyant six mille hommes d'infanterie des ennemis qui avoient passé la Meuse, n'avoit point voulu s'ébranler; qu'il étoit demeuré tranquille dans son camp et y avoit fait faire quelques retranchements, ce qui avoit obligé les généraux des ennemis à retirer ce détachement de la Meuse, et de rassembler tout ce qu'ils avoient de force pour demeurer à la vue du duc de Bourgogne, plutôt que de s'engager à un combat inégal; qu'on croyoit à l'armée qu'on demeureroit très longtemps dans le même poste, et qu'ainsi on auroit le temps de consommer tous les fourrages de la mairie de Bois-le-Duc; qu'à la vérité, Marlborough paroissoit respirer les occasions d'acquérir de la gloire, mais qu'on ne croyoit pas que les États-Généraux lui donnassent la liberté de contenter son humeur et ses inclinations. Les mêmes lettres portoient encore que le marquis de Bedmar étoit dans une terrible affliction de la perte de son épouse, et tout le monde s'intéressa à sa douleur, tant à cause du sincère attachement qu'il avoit pour la France et de toutes ses honnêtetés pour les officiers françois, qu'à cause du mérite singulier de la défunte, qui étoit tout aimable et toute spirituelle, sachant mieux que personne recevoir le monde chez elle, où étoit toujours le rendez-vous et le rally de tous les honnêtes gens.

Le même jour, on sut, par des lettres du duc de Vendôme arrivées par l'ordinaire, qu'il témoignoit être parfaitement content du procédé du roi d'Espagne, et qu'il marchoit actuellement; que les derniers avis qu'il avoit eus étoient qu'il se faisoit de grands mouvements dans le camp du prince Eugène, qu'un gros corps de ses troupes devoit venir disputer le passage de la Lenza, qu'ainsi ce seroit apparemment dans cet endroit qu'on commenceroit à ébaucher le succès de cette campagne. On apprit encore que le roi d'Espagne avoit eu un chagrin dans lequel il avoit témoigné une sagesse inimitable. Loullier, huissier de la chambre de Sa Majesté Catholique, n'ayant pas exécuté sur-le-champ une chose que le duc d'Ossone lui commandoit, parce qu'elle n'étoit pas du ministère de sa charge, et lui ayant répondu qu'il alloit avertir celui qui devoit la faire, le duc lui donna un soufflet dans la chambre du roi. Sa Majesté, qui étoit dans un coin de la

chambre, un peu éloignée, vit l'action et tourna le dos tout d'un coup pour faire croire qu'elle ne l'avoit pas vue. L'huissier vint se jeter à ses genoux et lui demander justice; mais elle ne répondit rien et fit semblant de ne l'avoir pas entendu, voulant, auparavant que de prendre son parti, mander la chose au roi son grand-père et attendre sa décision.

On ne savoit point alors de nouvelles de la flotte angloise, mais on assuroit que le bill avoit été publié pour la cassation du Parlement et pour l'ajournement d'un nouveau.

23 juillet. — Le 23, on sut que la marquise de Maintenon avoit passé toute la journée à Saint-Cyr, quoiqu'elle n'eût pas eu une trop bonne nuit; mais c'étoit son ordinaire d'aller passer les journées dans cette maison si chérie, aussitôt qu'elle pouvoit avoir quelque moment de relâche. L'après-dînée, le comte de Pontchartrain vint donner avis au Roi que, le 18, la flotte angloise, qui menaçoit les côtes de France, d'Espagne et de Portugal, étoit encore dans la Manche vers les côtes de Sainte-Hélène, et qu'elle s'excusoit sur les vents contraires; à la vérité, il en faisoit de terribles en ce temps-là, et qui venoient tous du côté de l'Ouest, et une grande flotte ne pouvoit pas entreprendre de grandes expéditions par un temps si peu favorable.

Les lettres qui venoient d'Allemagne de tous côtés portoient que Landau étoit pressé et qu'il avoit besoin de secours; mais Mélac se défendoit bien, et on ne devoit pas craindre qu'il donnât sa vie et sa place à bon marché; ce qui étoit certain, c'étoit qu'on ne témoignoit pas en être inquiet; d'ailleurs les rendus assuroient que l'armée des assiégeants ne seroit que de trente-deux mille hommes, quand le roi des Romains y seroit arrivé avec son renfort; qu'on y manquoit de tout, qu'il n'y avoit que du pain noir et moisi, et qu'on y souffroit extrêmement.

Du côté de Flandre, on apprit que le comte de Tallard, avec le corps qu'il commandoit, s'étoit rapproché du duc de Bourgogne, lequel n'appréhendoit rien pour la Flandre, ayant cinq passages dans les marais de la Campine, par lesquels il pouvoit devancer les ennemis, lesquels retranchoient aussi la tête de leur pont, à l'imitation du duc de Bourgogne.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui rapporta que, le 18, le roi d'Espagne, ayant fait passer sur le pont de Crémone les troupes qu'il avoit avec lui, les munitions, les

bagages les avoit suivies, ne voulant pas aller par Casal-Maggior; que le duc de Vendôme y ayant fait achever son pont, à la faveur du corps que le marquis de Créquy avoit conduit en avant, avoit aussi passé le Pô sur ce pont avec son armée et ses gros bagages; qu'il avoit établi ses grands magasins à Casal-Maggior; que le comte de Tessé étoit retourné à l'armée du prince de Vaudemont [1], n'étant venu à Crémone que par ordre du Roi, pour y accompagner le duc de Mantoue; que l'armée avoit dû être en corps le 20 et passer la Parma le 21, et que, le 22, il y auroit eu une action sur la Lenza, si les ennemis avoient entrepris de la défendre. On sut aussi, par des lettres particulières, que le prince Eugène, écrivant à un de ses amis, lui avoit mandé que, dans le poste où il se trouvoit, si Mantoue et le Modenois ne lui étoient pas favorables, il n'auroit plus recours qu'à saint Pierre [2] ou à saint Marc [3]. Aussi les Vénitiens avoient-ils averti le Pape que, s'il mettoit de très fortes garnisons dans le Ferrare et dans Bologne, Sa Sainteté courroit risque d'avoir pour hôtes les Allemands et d'être pillée par les François, qui n'y laisseroient pas les ennemis en repos.

24 juillet. — Le 24, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu la nuit une violente toux, et que le duc de Larochefoucauld se portoit toujours de mieux en mieux. On vit, ce jour-là, à la cour, l'abbé d'Auvergne, qui s'efforçoit de persuader au public que son frère étoit au désespoir; qu'il n'étoit pas vrai qu'il eût le régiment de Wurtemberg; qu'il étoit à Ulm, d'où il lui écrivoit une lettre très tendre et très respectueuse pour le Roi, et qu'il alloit en Bavière, où il devoit rester.

Les gens qui avoient suivi ce jour-là le Roi à la promenade qu'il avoit faite à Marly, disoient que Sa Majesté leur avoit conté que les Allemands faisoient la guerre d'une étrange manière; qu'un ingénieur nommé Robert, voulant se jeter dans Landau, avoit été pris et mené, sans qu'on lui ôtât son épée, au comte de Thungen, qui étoit général de jour à la tranchée, lequel l'avoit interrogé, et que l'ingénieur lui avoit répondu modestement; mais que le comte avoit dit tant de sottises du Roi et avoit traité si indignement l'ingénieur, qu'il avoit été obligé de lui faire

1. Il y retourna, mais il n'y resta guère.
2. C'est-à-dire qu'il mangeroit les terres du Pape.
3. *Idem* de celles de Venise.

quelques répliques fières, sur lesquelles le comte avoit levé sa canne pour le frapper, mais que le François avoit mis l'épée à la main et qu'il auroit tué le comte, s'il n'avoit été saisi par les gens qu'il avoit autour de lui, qu'il avoit été désarmé et qu'ensuite le comte avoit tiré son épée, et l'avoit si rudement sabré au visage qu'il l'avoit tout défiguré.

Le bruit couroit alors que l'inondation que Mélac avoit faite avoit ruiné une partie des travaux et des batteries des assiégeants, et qu'ils avoient déjà été deux jours sans tirer, parce qu'il avoit fallu changer tout leur camp et se réduire à attaquer la place par les hauteurs où l'inondation ne pouvoit pas monter. On savoit d'ailleurs que le maréchal de Catinat avoit quitté Haguenau, et s'étoit approché de Strasbourg de trois lieues, pour avoir plus facilement des vivres et faire subsister sa cavalerie, qui dépérissoit à vue d'œil, parce qu'elle n'avoit plus ni fourrage ni pâture; mais on ne parloit point de secourir Landau ni d'inquiéter les Allemands d'un autre côté.

Les lettres de Flandre portoient ce jour-là que le duc de Bourgogne avoit fait fortifier Senef et retrancher le côté du Niers le plus foible; qu'on ne pensoit qu'à des fourrages et qu'on en faisoit tous les jours, pour prévenir les paysans de la mairie de Bois-le-Duc, qui coupoient leurs grains, et qui même, par ordre des États-Généraux, gâtoient toutes les campagnes, pour ôter à l'armée du duc de Bourgogne les moyens de subsister longtemps dans un camp qui étoit comme une citadelle. D'ailleurs le comte de Tallard ayant quitté Rhinberg et s'étant mis à portée du camp du duc de Bourgogne, pour le joindre quand il voudroit, parce qu'il n'étoit pas raisonnable d'abandonner ce prince à sa confiance devant un ennemi plus fort que lui de vingt-cinq mille hommes, l'électeur de Cologne étoit descendu avec huit régiments à Rhinberg pour garder lui-même sa place.

Le soir, il y eut une si grande foule de dames au souper du Roi qu'on devina facilement que le voyage de Marly étoit résolu, et l'on sut qu'effectivement la marquise de Maintenon y vouloit absolument aller, et qu'elle l'avoit déclaré à Fagon.

Ce soir-là, les nouvelles de Hollande, du 20, étoient que le procès pour la succession du prince d'Orange ne se terminoit point; que les deux parties s'obstinoient à soutenir leurs prétentions, et que l'électeur de Brandebourg avoit résolu de rester

à la Haye jusqu'à la décision, quoiqu'on lui eût mandé la consternation de ses États au sujet des progrès du roi de Suède. On écrivoit aussi de Hambourg, du 17, que ce monarque avoit dû être joint par trois mille hommes des troupes de Sapiha, et par douze mille hommes qui lui venoient de Stettin; que le roi de Pologne, ne voyant plus de ressource pour lui, étoit sorti de Cracovie avec ses Saxons et quelques ramas de troupes mal disciplinées, et encore plus mécontentes, parce qu'on ne les payoit pas, et qu'on ne doutoit pas que le jeune roi, qui avoit de bonnes troupes bien disciplinées, fidèles et fort attachées à sa personne, ne chassât le Saxon du trône, ne le poursuivît en Saxe et jusque dans Vienne, comme il l'avoit promis; que cependant les Polonois ne se déclaroient point, et qu'on étoit persuadé qu'il devoit y avoir eu, le 17, une grande bataille qui décideroit du sort de la Pologne. Tout cela, non plus que les divisions qui étoient en Zélande, ne faisoit point de plaisir aux Hollandois, auxquels le roi de Danemark n'avoit pas encore envoyé les quatre mille hommes qu'il leur avoit promis. Ce prince étoit venu auprès de Hambourg, où il avoit fait revue de seize mille hommes de milice, et s'en étoit ensuite retourné à Copenhague. Cependant l'Empereur faisoit chercher de l'argent partout, et se servoit pour cela des Juifs, lesquels n'avoient pu rien trouver pour lui à Hambourg, encore qu'il offrît l'intérêt à trente-cinq pour cent; un si gros intérêt donnoit plus de défiance que d'envie de prêter, et un conseiller de ses finances n'avoit pas été écouté à Hambourg, y offrant pour sûreté des domaines et l'engagement des mines d'or de Hongrie. Il devoit de là passer en Hollande et en Angleterre, mais il n'y avoit pas apparence qu'il y trouvât beaucoup d'argent, quoiqu'il en fût fort pressé pour fournir à la campagne du roi des Romains.

25 juillet. — Le 25, les ambassadeurs de Venise et de Savoie, les envoyés de Lorraine, de Parme et de Bavière eurent audience secrète du Roi dans son cabinet. Le même matin, le maréchal du Duras, venant pour reprendre le bâton, eut une longue audience du Roi, à l'insu du maréchal de Noailles, lequel, s'en étant fâché, vint trouver le Roi et détruisit en peu de mots tout ce que le maréchal de Duras avoit dit, et Sa Majesté décida que le service appartenoit à l'officier qui avoit commencé le quartier pour un autre en l'absence de celui qui étoit du quartier

précédent, et le maréchal de Duras étant congédié par cette décision, le maréchal de Noailles continua de porter le bâton pour le maréchal de Villeroy, dans le dessein de servir encore pour le maréchal de Lorge, que la pierre mettoit absolument hors d'état de servir.

26 juillet. — Le 26, on disoit que le maréchal de Catinat ne songeoit qu'à défendre la haute Alsace; qu'après avoir abandonné Haguenau, qu'il n'avoit pas eu le temps de fortifier, il avoit jeté des troupes en diverses places, comme dans le Fort-Louis, dans Schelestadt, dans Huningue, dans le Neuf-Brisach et dans Strasbourg; et que cependant il chicaneroit pendant la campagne avec un petit camp, afin de tirer en longueur les grandes entreprises des Impériaux.

Le même matin, le comte de Calvo [1] arriva de Bonn pour remontrer au Roi l'embarras où se trouvoit l'électeur de Cologne, qui craignoit qu'après le siège de Landau on ne vînt fondre sur ses États, et que le roi des Romains, ayant envoyé une partie de son armée vers l'Italie, ne tombât sur lui avec le reste, parce qu'il voyoit l'Alsace et la Souabe bien couvertes.

Cependant on avoit nouvelle que le roi de Portugal balançoit et étoit fort tenté de prendre le parti de la neutralité; que le chancelier d'Irlande croyoit l'obtenir très sûrement; que la flotte d'Angleterre ne partiroit que quand le traité seroit conclu, qu'elle avoit relâché à Torbay, les vents lui étant toujours contraires, et qu'elle avoit consommé six semaines de ses vivres, en ayant embarqué pour quatre mois. On sut aussi que l'amiral Bembouck et quantité d'officiers anglois étoient morts à la Jamaïque, et que la flotte françoise avoit aussi souffert à la Havane, mais qu'il n'y avoit pas eu une si grande mortalité que parmi les Anglois.

Le même jour, on sut encore que le Roi avoit agréé la démission que l'évêque d'Autun [2] avoit faite de son évêché en faveur de son neveu, l'abbé Senault, nommé à l'évêché de Saintes. Le soir, le Roi alla s'établir à Marly, où la marquise de Maintenon le suivit, soutenant tous ses maux avec une extrême fermeté.

27 juillet. — Le 27, on disoit qu'on n'avoit point de nou-

1. Colonel du régiment royal d'infanterie; il étoit Catalan.
2. Peut-être n'avoit-il pu l'obtenir en faveur de l'abbé Roquette, son neveu paternel.

velles positives de Landau; que les houssards venoient souvent visiter l'armée du maréchal de Catinat, mais que les bons ordres qu'il avoit donnés rendoient leurs courses inutiles, et qu'un de leurs partis de quatre-vingts chevaux étant tombé dans une embuscade d'infanterie, il y en avoit eu cinq de tués et dix ou douze de blessés, qu'on leur avoit pris quelques chevaux de leurs troupes et quelques autres des vivandiers de l'armée qu'ils emmenoient.

Du côté de Flandre, les nouvelles n'étoient pas plus considérables. On disoit seulement que d'Aremberg, qui étoit à Kranembourg avec deux cents chevaux, étant allé à la guerre avec cinquante, avoit rencontré un parti françois; qu'on en étoit venu au *Qui vive!* et que, sans se donner le temps de répondre, on s'étoit chargé vigoureusement, sans se reconnoître qu'après s'être bien battu, et qu'il y avoit un lieutenant de cavalerie tué et plusieurs cavaliers blessés de part et d'autre.

On mandoit aussi une fort jolie action du partisan la Croix [1]. Il alla s'embusquer avec sa compagnie de cent hommes auprès de la petite ville de Montjoie, qui n'est pas éloignée de Juliers, dans le dessein de la surprendre; mais, n'ayant point de pétards pour faire sauter la porte, il prit une cloche qu'il chargea de poudre, et, y ayant fait un trou, il l'attacha à la porte. Le bruit qu'il fit en cognant le clou fut entendu de la sentinelle, qui cria : *Qui vive!* et la Croix répondit que c'étoient des déserteurs qui étoient poursuivis et qu'on ouvrît en diligence, et la sentinelle répliqua qu'on avoit envoyé chez le gouverneur. Cependant son pétard se trouvant prêt, il y mit le feu et fit sauter la porte; il égorgea la sentinelle et la garde, fit quantité de prisonniers et pilla la ville. On en eut le vent au château et on ferma brusquement les portes, pendant que la Croix se retira en fort bon ordre.

29 juillet. — Le 29, les lettres de Flandre portoient que toutes les choses étoient encore au même état; que Valcourt, capitaine de carabiniers, qui étoit à la guerre avec cent maîtres de son corps, avoit ramené à l'armée vingt-six chevaux et vingt-deux cavaliers, du nombre de trente qu'il avoit surpris dans un village, et que le marquis de Curton, aide de camp du duc de Bour-

1. C'étoit un soldat de fortune qui, par sa valeur, étoit parvenu à être colonel.

gogne, avoit eu une compagnie de cavalerie dans le régiment de Vaillac, qui étoit vacante par la mort de Lostange, qui avoit été tué quelques jours auparavant à un fourrage.

On sut par les mêmes lettres que, le 26, les ennemis, lassés par l'opiniâtreté du duc de Bourgogne à demeurer dans son même camp, ou plutôt ayant su que le détachement destiné pour l'Allemagne, qui étoit campé sous Diest, en étoit parti, avoient pris leur résolution et avoient fait passer la Meuse à tous leurs bagages, et que, comme on assuroit qu'ils défiloient sur leurs ponts, le duc de Bourgogne avoit ordonné qu'on tînt les gros bagages tout chargés et prêts à partir quand on le voudroit; qu'apparemment l'armée ne marcheroit que le lendemain, et qu'on avoit envoyé divers partis pour apprendre des nouvelles des ennemis; que les grandes pluies qu'il avoit fait depuis quelques jours, auroient peut-être rendu impraticable le marais de Peel par où l'armée devoit passer, et que cependant c'étoit le chemin le plus court pour aller couvrir la Flandre espagnole, et qu'on auroit un très grand tour à faire si l'on étoit obligé d'aller par un autre côté.

30 juillet. — Le 30, on disoit que le maréchal de Catinat s'étoit retiré à Hertz, et que le marquis de Villars attendoit un secours de Flandre, qui n'avoit passé à Liège que le 23; que le comte de Tallard poursuivoit cinq mille hommes des ennemis qui avoient fait peur à l'électeur de Cologne en passant en deçà du Rhin, vis-à-vis de Mulsheim; que la flotte angloise avoit été obligée de relâcher une seconde fois; que ses commandants avoient envoyé dire à la reine Anne qu'une partie de leurs vivres étoit consommée et que, l'autre étant presque toute gâtée, il n'y avoit nulle apparence qu'ils pussent s'éloigner; que trois vaisseaux de la compagnie des Indes orientales étoient arrivés au Port-Louis, et que la reine d'Espagne charmoit le conseil par son esprit, les peuples par sa douceur, et le roi son époux par le soin qu'elle prenoit de lui envoyer tout l'argent qu'elle pouvoit trouver.

31 juillet. — Le 31, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on apprit que ce prince, ayant eu avis que les ennemis avoient passé la Meuse et qu'ils avoient dessein d'aller du côté d'Anvers, avoit aussi passé cette rivière avec son armée, et qu'il n'étoit qu'à quatre lieues des ennemis. Il arriva aussi le postillon d'un courrier du duc de Vendôme, resté malade à

Milan, par les paquets duquel on sut que le prince Eugène, ayant laissé huit à dix mille hommes dans le Serrail, avoit passé le Pô sur le pont de Borgoforte avec le reste de ses troupes, pour venir couvrir Bercelle et défendre le passage du Crostolo. Ce courrier étoit parti le 25 et avoit laissé le duc de Vendôme marchant pour s'approcher de la Lenza, et il mandoit au Roi, du 29, qu'il lui dépêcheroit un courrier dès qu'il l'auroit passée; qu'il ne croyoit pas que les ennemis la défendissent, mais qu'il y avoit apparence qu'il y auroit une action au passage du Crostolo; et, par une apostille du 25, le duc marquoit au Roi que le roi d'Espagne avoit joint l'armée à Colorno; qu'on alloit le même jour camper à Sobolo, près de la Lenza; qu'il avoit avis que le prince Eugène s'avançoit sur la Lenza, que ce seroit là qu'il pourroit y avoir une action, de laquelle il envoyeroit des nouvelles à Sa Majesté par un courrier exprès, vingt-quatre heures après qu'elle se seroit passée.

On croyoit encore que le prince de Vaudemont attaqueroit par tranchées les troupes entrées dans le Serrail, en l'absence du prince Eugène, par deux endroits, pendant que Zurlauben les attaqueroit par la porte Pradelle. Du côté d'Allemagne, les lettres de Landau du 26 portoient que les ennemis n'avoient encore pris aucun ouvrage, et que même ils avoient été trois jours sans tirer, faute de munitions, à ce qu'on croyoit.

La marquise de Maintenon, ayant eu une bonne nuit, alla ce jour-là à Saint-Cyr, comme si elle n'avoit pas été malade.

On eut aussi nouvelle que les deux autres vaisseaux de la compagnie des Indes orientales, ayant suivi de près les trois premiers, étoient heureusement arrivés au Port-Louis, et on comptoit qu'ils apportoient des marchandises pour douze millions.

AOUT 1702

1er août. — Le premier d'août, il n'y eut aucune nouvelle, sinon que la marquise de Maintenon, à son retour de Saint-Cyr, eut un peu d'émotion, mais cela fut suivi d'une bonne nuit.

2 août. — Le 2, les lettres de Hollande du 27 de juillet portoient qu'enfin l'affaire pour la succession du prince d'Orange s'accommodoit; qu'on cédoit quelques terres à l'électeur de

Brandebourg; qu'on étoit convenu de partager les pierreries entre lui et le prince de Frise, et même de donner à l'électeur une somme d'argent considérable, à la charge néanmoins que les biens qu'on lui cédoit seroient par lui rétrocédés pour servir de dot à la princesse sa fille, si elle épousoit le prince de Frise, mais que les terres cédées demeureroient par provision entre les mains des États-Généraux, afin de pouvoir plus sûrement faire exécuter ces conventions, quand il seroit temps; qu'il restoit encore quelques difficultés au sujet du comte de Meurs, mais que, comme elles devoient être terminées dans la conférence du 26, l'électeur n'avoit pas laissé de partir le même jour du 26 pour Amsterdam, d'où l'on croyoit qu'il iroit voir dix-neuf vaisseaux arrivés depuis peu des Indes orientales au Texel, et de là à Loo, pour revenir peut-être encore faire un tour à la Haye; que quelques députés de l'État, qui étoient allés le 26 prendre congé de ce prince, n'avoient pas été peu surpris de ce qu'il n'avoit envoyé personne au-devant d'eux pour les recevoir, et même de ce qu'il ne les avoit pas fait reconduire par aucun de ses officiers, quand ils s'étoient retirés. On sut encore, par les mêmes lettres, que Heemskerck, ci-devant ambassadeur en France, étoit mort à la Haye le 25 de juillet; que le comte d'Albermale [1] et Owerkerque [2] étoient arrivés d'Angleterre avec le grand convoi composé de quatre-vingts vaisseaux marchands, tous chargés pour le compte de négociants hollandois; qu'il devoit encore en venir huit autres, mais qu'on croyoit qu'ils avoient péri par le gros temps qui les avoit surpris pendant leur trajet.

On ne doutoit point, en Hollande, que la flotte angloise qui avoit relâché à Torbay n'y fût encore, et on en tiroit de mauvaises conséquences pour une entreprise qui eût déjà dû être exécutée. On disoit encore que l'on avoit ôté au prince de Frise le gouvernement que le prince d'Orange lui avoit donné, et qu'on lui en avoit donné un autre qui étoit frison; que le milord Portland rendoit de fréquentes visites au prince et à la princesse sa mère, et que le comte d'Albermale alloit trouver une extrême diminution dans les déférences et les égards qu'on avoit pour lui du vivant du prince d'Orange.

1. C'étoit un Hollandois nommé Keppen, qui avoit été le dernier favori du prince d'Orange.
2. C'étoit le frère de Hodick.

On mandoit aussi de Cologne que le cardinal de Lamberg avoit déjà eu quelques conférences avec les députés des princes de l'Empire à la diète de Ratisbonne; que celui de l'électeur de Bavière avoit hautement protesté, et même avec beaucoup de menaces, contre le refus fait par le député de Mayence de légitimer celui de Cologne, s'excusant d'accepter son plein pouvoir, sous prétexte que l'Empereur lui avoit fait défense de l'admettre; que l'électeur de Cologne avoit eu avis de Munich, par un courrier exprès, que le duc son frère avoit fait un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Suède, qui donnoit lieu à quantité de discours et de réflexions, et que les François faisoient non seulement fonds sur Sa Majesté suédoise, mais aussi sur une forte diversion de la part de l'électeur de Bavière en leur faveur.

3 août. — Le 3 au matin, le chevalier de Vernassal [1], capitaine de galerie, dépêché par le roi d'Espagne le 26 de juillet, arriva à Marly, et on apprit par lui qu'on n'avoit pas trouvé le prince Eugène sur la Lenza; que le duc de Vendôme étoit allé reconnoître le Crostolo, où il ne devoit y avoir que trois mille hommes des ennemis commandés par le général Annibal Visconti, Milanois, lequel apparemment ne manqueroit pas de se retirer à mesure qu'il verroit approcher l'armée du roi d'Espagne; que les ennemis avoient cinq mille hommes dans Bercelle, d'où ils avoient fait sortir toutes les bouches inutiles; qu'ils avoient un bon retranchement à la tête du pont de Borgoforte, dans lequel ils avoient deux ou trois mille hommes, et qu'ainsi il n'étoit pas sûr que le duc de Vendôme les pût attaquer; mais qu'au moins il leur en ôteroit le passage en se retranchant devant eux; qu'il faisoit descendre les ponts qui étoient à Marcaria sur l'Oglio, et à Casal-Maggior sur le Pô jusqu'à Torre d'Oglio, pour communiquer plus facilement avec le prince de Vaudemont, lequel avoit commencé à ouvrir trois tranchées pour attaquer les troupes qui seroient restées dans le Serraglio, s'il se trouvoit véritable que le prince Eugène eût séparé son armée; qu'un lieutenant-colonel de la garnison de Mantoue, nommé Vocaucourt, avoit fait tomber huit cents chevaux des ennemis dans une embuscade où il y avoit quatre compagnies de grena-

1. Autrement appelé le chevalier de la Roche.

diers, qui en avoient tué plusieurs et mis le reste en déroute; que la désertion étoit grande dans l'armée du prince Eugène, et qu'il en étoit venu trois cents déserteurs pour un même jour; que le comte de Lanmary [1], capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine, étoit mort de maladie à Casal-Maggior; que le duc de la Feuillade étoit assez mal, ayant la fièvre continue avec un grand dévoiement; que le duc de Villeroy étoit parfaitement guéri d'une pareille maladie.

Le même jour, comme le Roi étoit à table, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui mandoit à Sa Majesté qu'après avoir passé la Lenza et prié le roi d'Espagne de le suivre, il avoit marché avec un détachement de cavalerie, de dragons et de grenadiers droit au Crostolo, sur les bords duquel il les avoit attaqués et défaits entièrement; qu'il y en avoit eu plus de six cents tués sur la place et mille cinq cents prisonniers, et que les grenadiers du détachement étoient tous revenus à cheval. Cette nouvelle mit le Roi dans une extrême gaieté, jusque-là qu'il porta aux dames la santé du roi d'Espagne et celle du duc de Vendôme. Quelques lettres de particuliers portoient aussi qu'on avoit appris à Mantoue une chose bien surprenante, qui étoit que le prince Eugène faisoit faire une mine par-dessous le lac pour faire sauter la redoute avancée de la porte Pradelle. On traita d'abord cet avis de ridicule, mais le duc de Vendôme ayant mandé la chose à Zurlauben, il fit aussitôt travailler à faire des puits aux environs de la redoute, par le moyen desquels il découvrit la mine des ennemis et la rendit inutile.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Boufflers, et en même temps le secrétaire d'État de Chamillart vint trouver le Roi, qui étoit alors au bout du jardin de Marly, occupé à voir placer une figure équestre de la Renommée de marbre blanc sur son piédestal. Ce ministre mit entre les mains de Sa Majesté une lettre du duc de Bourgogne et une autre du maréchal de Boufflers, et le Roi lut la première tout haut, en présence de Monseigneur et de quelques personnes de la première distinction. Le duc de Bourgogne lui mandoit que, sur l'avis qu'il avoit eu que la grande armée des ennemis s'étoit mise en marche pour venir à lui et qu'elle prenoit le chemin de Breey, il avoit marché

1. Gentilhomme de Limousin; il fut très regretté.

à l'instant et étoit arrivé à Brecy avant eux; que les deux armées n'étoient séparées que par un petit ruisseau marécageux, et n'étoient pas éloignées l'une de l'autre de plus de trois quarts de lieue; que le comte de Tallard l'avoit joint avec son camp volant, et qu'il attendoit à tout moment le comte de Gacé; que, quoique la marche eût été pénible et précipitée, son armée étoit arrivée complète, sans qu'il y manquât un seul homme; qu'elle marquoit toute la bonne volonté imaginable, et qu'il ne doutoit pas de la victoire, si l'on en venoit aux mains; que la marche de l'ennemi avoit été retardée par l'attaque d'un petit château au pays de Liège, qui avoit tenu deux heures avant que d'être emporté; enfin il marquoit que d'un quart d'heure à l'autre il se pouvoit passer une grande action.

4 août. — Le 4, on commença à voir à la cour une relation plus exacte de la défaite de Visconti, qu'on a jugé à propos d'insérer ici tout au long [1].

5 août. — Le 5, on sut que, le soir précédent, on avoit eu des nouvelles certaines que, le 19 du mois de juillet, l'armée du roi de Suède et celle du roi de Pologne en étoient venues aux mains; que le roi de Suède avoit fait d'abord attaquer l'aile gauche, où étoient les Tartares, qui avoient été entièrement défaits; qu'ensuite il avoit fait attaquer l'aile droite, qui n'avoit pas eu un meilleur sort, de manière que l'armée polonoise se trouvoit entièrement ruinée; que les généraux Steinau et Flemming avoient été blessés à mort; mais que, pour le roi de Pologne, on ne l'avoit point encore trouvé et on ne savoit ce qu'il étoit devenu. On ajoutoit que les troupes saxonnes, qui marchoient de Saxe pour aller à Cracovie, n'étoient guère loin de Breslau, mais qu'elles arriveroient trop tard, et que cependant les troupes suédoises de Poméranie marchoient sur les frontières de Silésie pour se rendre en Saxe, et pourroient bien envelopper les Saxons.

6 août. — Le 6, on apprit que, le soir précédent à minuit, il étoit arrivé un courrier de Flandre; qu'on n'avoit pas jugé à propos d'éveiller le Roi, parce que les nouvelles n'étoient pas d'assez grande conséquence, mais que la duchesse de Bourgogne, qui n'étoit pas encore couchée, ayant reçu une lettre du

1. [Voir l'appendice nº XI. — *E. Pontal.*]

duc son époux, avoit dit qu'il étoit campé à Xanten et devoit marcher le 4 à Beringhen; que les ennemis étoient à Lillo; que la petite rivière de Dommel étoit entre les deux armées, et qu'un parti de cent François, en ayant trouvé un des ennemis de pareil nombre, l'avoit battu et en avoit tué trente ou quarante. Quelques lettres de particuliers portoient cependant qu'il étoit fort possible qu'il y eût bientôt une grosse action, les armées n'étant qu'à une lieue l'une de l'autre. D'ailleurs elles disoient que le bruit couroit que l'électeur de Cologne branloit un peu dans le manche, que le comte de Tallard l'avoit voulu obliger de venir à l'armée, mais qu'il s'étoit excusé sur ce qu'il attendoit des nouvelles du duc de Bavière, son frère; que cependant il ne vouloit point souffrir de corps entier dans Bonn, mais seulement des détachements; qu'il paroissoit las de mettre la nappe, et que la plupart de ses officiers l'abandonnoient, étant intimidés par les menaces de l'Empereur; que l'armée du marquis de Bedmar, commandée par le comte de Gacé, parce qu'il étoit malade, et celle du comte de Tzerclaës joindroient l'armée du duc de Bourgogne au premier coup de sifflet; que les ennemis étoient à Cantil, et que, le dernier du mois de juillet, ils avoient pris un château dans lequel il y avoit cinquante hommes, qu'ils avoient canonné pendant deux heures..

7 août. — Le 7, les lettres d'Allemagne portoient que le prince de Bade étoit si sévère ou plutôt si cruel pour les paysans qui entroient dans son camp, qu'on ne pouvoit presque avoir de nouvelles du siège de Landau; que cependant on disoit que les ennemis y perdoient beaucoup de monde; que leur général d'artillerie avoit été tué; qu'ils cherchoient avec soin les mines que Mélac pouvoit avoir faites dans son chemin couvert, dont on ne disoit pas encore qu'ils eussent fait le logement.

On sut le même jour que la Grève [1] et Saint-Blaise [2], exempts des gardes du corps, étoient morts de maladie à l'armée.

Du côté d'Italie on apprit, par les lettres de l'ordinaire, que Vocaucourt, lieutenant-colonel du régiment de Courlandon, étant allé à la guerre avec cent chevaux et cinquante grenadiers, avoit d'abord poussé un parti de cavalerie des ennemis qu'il avoit ren-

1. Gentilhomme de Picardie qui étoit le plus ancien exempt de la compagnie de Lorge. Il étoit mort chez lui, et non pas à l'armée.
2. Gentilhomme de Bolonnois.

contré, mais qu'étant ensuite tombé dans une embuscade de deux cents chevaux et de cinq cents hommes de pied, il avoit été trop heureux de faire sa retraite, après avoir perdu dix ou douze cavaliers et onze grenadiers; que, le lendemain, Zurlauben ayant eu avis que les deux cents chevaux des ennemis étoient encore au même endroit, il avoit détaché le marquis de Lussart[1], brigadier d'infanterie, avec trois cents chevaux et sept compagnies de grenadiers, et avoit donné cent chevaux et une compagnie de grenadiers au même Vocaucourt, qui lui avoit demandé à aller prendre sa revanche; que Vocaucourt, ayant trouvé le premier les ennemis, les avoit si rudement chargés, qu'étant étourdis par la décharge que les grenadiers avoient faite sur eux, ils avoient plié, et que le marquis de Lussart, arrivant en même temps, les avoit mis en fuite; qu'on leur avoit tué cent trente cuirassiers sur la place, qu'on en avoit pris quinze, et plus de soixante chevaux; que vingt houssards de la garnison de Mantoue avoient poursuivi les ennemis plus d'une lieue, ne donnant aucun quartier, parce que deux des leurs ayant été pris quelques jours auparavant avoient été empalés sur-le-champ; que, la nuit suivante, un partisan de Mantoue, se doutant que les ennemis reviendroient sur le champ de bataille, s'y étoit allé embusquer, qu'ils y étoient venus, et qu'il leur avoit encore tué quatorze ou quinze cavaliers et leur avoit pris vingt-cinq chevaux.

Le même jour, il arriva un courrier du prince de Vaudemont, qui venoit apporter au Roi la nouvelle que Mantoue étoit entièrement délivrée. Une sentinelle qui étoit sur les tours de cette ville, ne voyant plus à la pointe du jour personne dans le camp des ennemis, en donna avis sur-le-champ, et, aussitôt après, Zurlauben fit sortir un parti par la porte de Pradelle, lequel n'ayant plus trouvé personne, Zurlauben en envoya avertir le prince de Vaudemont, lequel entra en même temps avec les troupes dans le Serrail, que les Allemands avoient abandonné, pendant que Zurlauben y entra aussi avec sa garnison, et sur-le-champ ils firent travailler à démolir tous les travaux que les ennemis avoient faits à la porte Pradelle et à celle de Cerese, et à raser les retranchements de la Fossa-Maestra. On détacha aussi divers

1. C'étoit un officier des troupes du duc de Mantoue qui avoit bien servi depuis le blocus, et auquel le comte de Tessé avoit procuré le grade de brigadier.

partis après les Allemands, qui rapportèrent qu'un de leurs corps marchoit du côté de Governolo, et l'autre vers Borgoforte, de sorte qu'il étoit encore incertain s'ils vouloient passer le Pô ou le bas Mincio.

8 août. — Le 8, on assuroit que le marquis de Varennes avoit été remis en liberté [1], les Allemands ayant reconnu qu'il n'étoit pas de bonne prise. Le même jour, on apprit, par les lettres de Flandre, qu'il n'avoit tenu qu'à Marlborough de combattre le duc de Bourgogne, le 2, quand il avoit décampé de Breey, ayant une plaine pour venir à lui et mettre trente mille chevaux en bataille; que le duc de Bourgogne lui avoit donné beau, étant demeuré le matin longtemps dans ce camp, qu'il quittoit à cause du défaut de fourrage. Les mêmes lettres portoient que le chevalier de Nesle, étant allé à la guerre, en avoit ramené quarante-quatre prisonniers et quarante-trois chevaux.

9 août. — Le 9, on reçut encore des lettres de l'armée du duc de Bourgogne, du 4, par lesquelles on sut qu'elle étoit campée à Beringhen; que, le 3, le comte de Gacé l'avoit jointe avec les troupes du marquis de Bedmar, qui étoit resté malade à Bruxelles, et qu'on y disoit que le comte de Tzerclaës et le comte de la Mothe la joindroient aussi au premier jour; que Marlborough vouloit donner bataille le jour du décampement de Breey, mais qu'Athlone et tous les Hollandois s'y étoient opposés.

On sut alors que le grand prévôt, qui avoit été très mal d'une fièvre double tierce continue, étoit entièrement hors de danger, et que le marquis de Souvré, maître de la garde-robe du Roi en année, s'étoit fait porter à Paris, étant très mal d'une semblable fièvre.

10 août. — Le 10, les lettres d'Italie du 3, arrivées par l'ordinaire, portoient qu'effectivement les ennemis avoient abandonné les retranchements qu'ils avoient dans le Serrail aux environs de Mantoue, ayant dérobé leur marche pendant la nuit; que, depuis ce temps-là, on avoit envoyé divers partis pour savoir de leurs nouvelles, et que, le 3, on avoit encore détaché six cents chevaux et dix compagnies de grenadiers, commandés par le comte d'Ourches, brigadier de cavalerie, le marquis de Lussart, brigadier d'infanterie, le comte de Melun, mestre de camp de ca-

1. Cela n'étoit pas vrai, et il fut encore longtemps retenu.

valerie, et le chevalier de Sourches, colonel d'infanterie, le tout sous les ordres du marquis de Bissy, maréchal de camp, lesquels avoient été à une portée de fusil de la garde des ennemis, où ils avoient fait deux prisonniers, lesquels avoient assuré que toute la cavalerie des ennemis étoit passée avec quelque infanterie au delà du Pô; qu'il ne leur restoit plus que douze bataillons à Borgoforte, et qu'ils avoient encore eu, la dernière nuit, mille cinq cents hommes commandés pour s'y retrancher; que l'armée des Couronnes s'avançoit vers le pont de Borgoforte, après avoir pris trois compagnies allemandes dans Reggio sans coup férir, et s'être rendue maitresse de Modène, que le duc avoit remis, le roi d'Espagne lui ayant pardonné à cette condition, après quoi il s'étoit retiré à Bologne avec la duchesse, sa femme.

11 août. — Le 11, il n'y eut pas grand'chose de nouveau, sinon qu'on eut encore des lettres de Flandre, qui portoient que, dans la dispute qui étoit arrivée entre Marlborough et Athlone au sujet de combattre ou de ne combattre point, Athlone avoit fait comprendre à Marlborough qu'ils avoient toujours été battus par les François, forts ou faibles; qu'il ne falloit pas se jouer à eux, principalement lorsqu'ils voyoient le duc de Bourgogne à leur tête; que le dernier de l'armée en cette occasion étoit aussi invincible et aussi redoutable que le premier, et que tous étoient prêts de verser tout leur sang pour leur prince.

12 août. — Le 12 n'apporta rien de nouveau, non plus que le jour précédent, sinon que le duc de Bourgogne étoit toujours campé à Beringhen, et les ennemis à Peer, et que Marlborough avoit fait dire par un trompette au maréchal de Boufflers que ce n'avoit pas été sa faute s'il ne l'avoit pas attaqué dans sa marche, mais que les députés des États-Généraux qui étoient à l'armée s'y étoient formellement opposés.

13 août. — Le 13, on disoit que la marquise de Maintenon, qui étoit à Marly avec le Roi, avoit encore la fièvre tous les jours, une toux très incommode et une insomnie qui ne cédoit qu'à l'opium; que cependant elle ne laissoit pas d'aller à Saint-Cyr au moins de deux jours l'un. On sut aussi que le marquis de Villequier, premier gentilhomme de la chambre en année, s'étoit fait porter à Paris avec une assez grosse fièvre, et que le Roi s'étoit diverti à faire poser sur leurs piédestaux deux statues équestres de marbre blanc, faites par Coysevox.

Ce jour-là, les lettres d'Allemagne portoient que Mélac se défendoit vigoureusement et se moquoit des Allemands, étant bien secondé par les vieilles et nouvelles troupes de sa garnison; qu'il avoit des batteries toutes prêtes pour recevoir l'attaque de la contrescarpe; qu'il défendoit bien ses écluses; que le roi des Romains l'avoit fait sommer inutilement; que le siège alloit mollement; que les munitions manquoient aux assiégeants; que cependant le maréchal de Catinat ne paroissoit pas avoir dessein d'agir; que le marquis de Villars avoit reçu le secours de Flandre et assembloit un corps sous Thionville. D'ailleurs il y avoit de grandes négociations avec le duc de Lorraine, mais on appréhendoit que le succès n'en secondât pas les intentions du Roi. On eut nouvelle ce jour-là que le duc de Bourgogne s'étoit retiré sur le Demert pour subsister plus commodément et ne pas perdre toute son armée.

On eut avis en ce temps-là, par un courrier exprès, que le chevalier de Forbin avoit recommencé de faire rage dans le golfe de Venise, ce qui intriguoit beaucoup le sénat, car il dépouilloit ceux qui trafiquoient avec les Allemands, il renvoyoit les hommes et les barques dans lesquelles il ne trouvoit rien de suspect, et il enfonçoit et brûloit tous les bâtiments qu'il pouvoit soupçonner d'être directement ou indirectement à l'Empereur. Le cardinal d'Estrées crioit cependant qu'il l'avoit bien prévu, qu'il en avoit averti et qu'on ne l'avoit pas voulu croire. D'autre côté, les Vénitiens savoient que le comte de Toulouse étoit aux environs de la Sicile, et ils avoient appris la défaite de Visconti; ainsi ils paroissoient souples et ne parloient plus si haut.

On disoit cependant que la formidable flotte angloise et hollandoise s'étoit séparée en trois corps, dont le plus considérable passoit en Hollande les troupes malades et délabrées qu'on y avoit embarquées pour de plus grands desseins.

On avoit su, par les lettres de l'ordinaire d'Italie, que l'armée du roi d'Espagne étoit campée le 29 et le 30 de juillet à Novellara; que c'avoient été des maraudeurs qui avoient pris Reggio, où il s'étoit trouvé d'assez grands magasins; qu'ensuite Albergotti, avec huit bataillons et un corps de cavalerie, étoit allé recevoir les clefs de Modène, qui s'étoit rendu au premier coup de canon, et on ne disoit rien de Bercelle, de Guastalla, de Borgoforte, ni du prince Eugène, ni du prince de Vaudemont.

Mais il arriva un courrier qui apporta des lettres du 4, par lesquelles on apprit que le prince Eugène, ayant laissé huit mille hommes retranchés à Borgoforte, avoit passé le Pô avec le reste de son armée, et qu'il s'étoit posté à couvert de la rivière du Zero; que le roi d'Espagne marchoit toujours en avant; qu'il n'avoit plus entre lui et le prince Eugène que la Parmeggiana et le Zero, et que le terrain où étoient les deux armées étoit extrêmement étroit, ce qui faisoit dire à ceux qui raisonnoient sur la carte que si le prince de Vaudemont venoit se retrancher dans le Serrail à la vue de Borgoforte, depuis le Naviglio de Curtatone jusqu'au Pô, et que le roi d'Espagne se postât le long du Zero jusqu'à son entrée dans le Pô pour empêcher qu'il ne vînt des convois au prince Eugène, il seroit bien difficile qu'il s'en pût tirer. Le Roi cependant ne dit pas grand'chose de ce courrier, s'étant contenté de dire au duc d'Orléans, en entrant à table, que le duc de Vendôme, ayant eu avis que les ennemis avoient laissé huit cents hommes dans Guastalla et que le prince de Commercy y étoit malade, l'avoit fait investir, dans le dessein d'en faire le siège avant que de passer outre, et que cependant ses ponts descendroient jusqu'à l'endroit où il les falloit mettre. Le Roi ajouta qu'il étoit venu un courrier de Flandre, qui lui avoit apporté la nouvelle que le duc de Bourgogne s'étoit avancé sur les terres des Hollandois, le long du Demert, vers Bois-le-Duc; qu'il prêtoit le flanc aux ennemis et leur présentoit le combat, mais que cela ne pouvoit pas durer, à cause de la sécheresse des bruyères où il étoit et de la disette des vivres; que les Hollandois avoient ordonné à Athlone d'éviter les actions générales, et qu'ainsi le duc de Bourgogne, après avoir resté là quelques jours, reviendroit joindre ses gros bagages, qui étoient à couvert du Demert. On ne paraissoit nullement content des démarches de cette armée, et on auroit fort souhaité que la campagne eût été finie. On prétendoit cependant que le traité étoit arrêté et signé avec le duc de Lorraine; qu'il venoit à Bar-le-Duc [1] faire sa demeure, où le Roi lui donneroit trois millions de pension, moyennant quoi il cédoit la Lorraine au Roi pendant la guerre, et que le marquis de Villars y entroit avec dix mille hommes; mais il falloit que le succès assurât de la vérité de ce traité.

1. Cela étoit tout faux.

14 août. — Le 14, on apprit, par les lettres d'Allemagne, que, le 6, les nouvelles de Landau apportées par un paysan étoient que les ennemis, ayant attaqué une méchante redoute que Mélac avoit faite peu de temps avant que d'être investi, l'avoient prise; mais on prétendoit que les ennemis, y ayant fait une mine [1] et ne la voyant point sauter, avoient cru que la fusée avoit manqué, qu'ils étoient entrés dans la redoute que les assiégés ne vouloient pas défendre; que, dès qu'ils avoient été dedans, leur mine avoit pris et les avoit fait sauter. Le même paysan ajoutoit que Mélac avoit fait faire trois décharges de toute son artillerie et de sa mousqueterie, en forme de réjouissance, disant qu'il vouloit témoigner au roi des Romains sa reconnoissance de l'honneur qu'il lui faisoit de le venir assiéger en personne. Cependant le bruit couroit à Strasbourg que la citadelle de Landau étoit prise du 8, et cela n'auroit pas été surprenant, Mélac n'ayant pas assez de troupes pour la défendre, outre que d'ailleurs cela ne faisoit rien au corps de la place, qui restoit toujours en son entier, ni même au chemin couvert, qu'on ne savoit point encore avoir été attaqué.

Le même jour, les lettres de Flandre portoient que le duc de Bourgogne étoit dans la mairie de Bois-le-Duc, où son armée subsistoit grassement; que les ennemis étoient toujours dans leur même camp, et qu'ils attendoient que la campagne fût plus avancée ou qu'on fît un nouveau détachement pour l'Allemagne, afin de s'emparer à leur aise de toute la Gueldre.

15 août. — Le 15, qui étoit le jour de l'Assomption et un mardi, jour destiné aux ambassadeurs, les ministres étrangers eurent leurs audiences ordinaires du marquis de Torcy, mais ils ne parlèrent point au Roi, qui fit ses dévotions; la plupart y assistèrent, et tous voulurent voir la procession de l'après-dînée avant que de s'en retourner à Paris.

L'après-dînée, après les vêpres et le sermon, le Roi donna à l'abbé de Saint-Mauris [2], prévôt de Mâcon, l'évêché de Saintes, et l'abbaye d'Yverneaux à l'abbé d'Entragues, frère du capitaine aux gardes et du défunt chevalier d'Entragues, tué à Crémone.

Cependant on attendoit avec impatience un courrier d'Italie,

1. C'étoient plutôt les assiégés qui l'avoient faite.
2. Gentilhomme de Franche-Comté, frère du comte de Saint-Mauris, maréchal de camp.

le duc de Vendôme ayant assuré au Roi que, le 8, il auroit son renfort de dix mille hommes, et que, le 9 ou le 10, il y auroit une action qui décideroit les affaires d'Italie.

16 août. — Le 16, l'ambassadeur d'Espagne présenta au Roi don Juan de los Santos, fils du chancelier du Pérou, et ensuite il eut une audience dans les formes [1], mais secrète et dans le cabinet du Roi, pour assurer Sa Majesté qu'on la rendoit maîtresse de tout ce qui regardoit l'Espagne pour des affaires particulières. L'ambassadeur de Venise eut aussi une assez longue audience, et en sortant il dit qu'il étoit malheureux, et que son malheur continueroit tant que les deux armées seroient en Italie; mais on auroit pu lui répondre qu'il n'auroit pas été malheureux si ses maîtres avoient eu plus de droiture. L'envoyé de Lorraine eut aussi audience et rendit grâces au Roi de la facilité qu'il avait eue à accorder la neutralité au duc son maître aux conditions signées par l'Empereur. La question étoit de savoir si ce prince garderoit une foi inviolable, car, pour le Roi, on ne doutoit pas qu'il ne la gardât exactement.

Le soir, Mansard eut une longue conférence avec le Roi, après laquelle on dit qu'on partiroit pour Fontainebleau le 14 de septembre, et qu'on en reviendroit le 26 d'octobre. On disoit alors que la marquise de Maintenon parloit souvent de mort, qu'elle avouoit qu'elle étoit plus mal que Fagon ne lui disoit, et qu'elle n'avoit plus guère de temps à vivre.

18 août. — Le 18, les lettres de Flandre portoient que le duc de Bourgogne étoit toujours campé au même endroit de la mairie de Bois-le-Duc, dans un très bon pays; qu'il avoit envoyé plusieurs détachements et même du canon à Eyndhoven, et qu'on croyoit qu'il y marcheroit aussi; que les fours de son armée étoient à Lierre, mais qu'on les avanceroit si l'armée marchoit plus loin; que celle des ennemis étoit campée, la droite à Hamon, et la gauche à Arschot, à trois lieues de celle du duc de Bourgogne, ayant le Dommel et un petit ruisseau entre deux; que si on vouloit croire les déserteurs, leur armée souffroit une assez grande disette de vivres, et qu'ils avoient fait un détachement de dix mille hommes pour la sûreté d'un convoi qui leur venoit du côté de Grave.

1. Elle n'étoit pas dans les formes, car il n'avoit point encore fait d'entrée.

19 août. — Le 19, on sut que, le soir d'auparavant, le secrétaire d'État de Chamillart ayant porté au Roi toutes les lettres qu'il avoit reçues, et soupant avec ses amis, leur avoit demandé s'ils vouloient des nouvelles, et que tout le monde lui ayant témoigné avoir envie d'en savoir, il leur avoit dit que le courrier d'Italie étoit du 8 et rapportoit que le renfort de vingt escadrons et de douze bataillons étoit parti le 7 du camp du prince de Vaudemont, et qu'il n'arriveroit que le 12 à l'armée du roi d'Espagne; qu'on s'étoit saisi d'une redoute sur le Pô, qui étoit fort considérable pour l'action qui se devoit faire sans faute le 14, et que, dans deux jours au plus tard, on en auroit des nouvelles; que le prince de Vaudemont devoit agir en même temps, et que la flotte du Pô [1] feroit aussi son devoir; enfin que le 14 devoit être un grand jour pour l'Italie. Il ajouta que, le 10, le marquis de Villars avoit marché pour aller joindre le maréchal de Catinat; que ce général rassembloit ses troupes et auroit une armée de quarante mille hommes effectifs, laissant quelques troupes et des milices pour garder l'Alsace; qu'il alloit faire un mouvement qui surprendroit le roi des Romains; que le duc de Bavière avoit beau jeu s'il vouloit, qu'il n'avoit qu'à vouloir agir; qu'il étourdiroit l'Empereur, embarrasseroit le roi des Romains et vengeroit son frère de toutes les insultes qu'on lui avoit faites à Ratisbonne et à Cologne; que le siège de Landau alloit encore être plus lent que par le passé; que Mélac se moquoit des assiégeants; qu'il avoit reçu huit cents déserteurs qui lui étoient venus de l'armée du roi des Romains, qu'il en avoit refusé deux mille autres; qu'il avoit des munitions de bouche et de guerre en abondance, qu'il ne manquoit de rien; qu'il témoignoit beaucoup de gaieté, étant averti de tout ce qu'on vouloit faire pour lui; que les Allemands étoient très incommodés dans leur camp, où leurs soldats mouroient en grand nombre de la dyssenterie, manquant de beaucoup de choses nécessaires; qu'ils s'étoient enfin logés à l'angle de l'ouvrage couronné, sur la redoute que les assiégés avoient abandonnée; que, du côté de Flandre, le duc de Bourgogne occupoit un camp très abondant en toutes choses, où la cavalerie s'étoit rétablie; qu'il n'avoit pas jugé à propos d'attaquer un convoi qui étoit venu à point nommé aux ennemis pour les déli-

1. On avoit fait quantité de galiotes armées pour des expéditions sur le Pô.

vrer de la faim, qui avoit fait mourir beaucoup de leurs soldats; qu'ils menaçoient d'attaquer Venloo et Ruremonde, mais qu'on les serreroit de près et qu'on les battroit assurément, et que cependant le duc de Bourgogne attaquoit un poste [1] où étoient leurs munitions.

On disoit encore ce jour-là que le Pape, qui avoit été assez mal, se trouvoit beaucoup mieux, et que le cardinal del Vasto et le duc Gaetano avoient fait leur paix avec Sa Sainteté; qu'à l'égard de la république de Venise, on usoit de représailles contre elle; qu'on avoit arrêté un capitaine vénitien, qui seroit traité avec la même rigueur que les Rizzari [2]; que le chevalier de Forbin avoit brûlé dans le golfe de Trieste un bâtiment vénitien de vingt-quatre pièces de canon, et qu'il y avoit fait tant de désordres qu'on espéroit qu'il n'y auroit plus aucune barque qui osât se présenter pour entrer dans le Pô, parce qu'il y en avoit eu dix-neuf de pillées, de brûlées ou coulées à fond, vénitiennes ou autres, mais toutes supposées appartenir à l'Empereur.

D'ailleurs on croyoit que la flotte angloise s'étoit réunie et alloit en Portugal, où la Harteloire, chef d'escadre, devoit être arrivé avant elle avec sept gros vaisseaux, outre quatre autres et quatre frégates qui y étoient déjà, de sorte qu'on ne croyoit pas que le roi de Portugal dût avoir peur; et cependant le président Rouillé, ambassadeur de France, n'y manquoit pas d'affaires, à cause des continuelles sollicitations des ministres d'Angleterre.

On sut encore le même jour que le vaisseau nommé *l'Amphitrite*, richement chargé de poudre d'or et d'autres marchandises pour plus d'un million huit cent mille livres, étoit arrivé au Port-Louis, venant de la Chine. On disoit aussi que le comte de Toulouse étoit auprès de Palerme, et il n'étoit bruit que de sa grandeur d'âme et de sa magnificence, dont tout le monde étoit charmé. On assuroit même que le cardinal del Giudice lui ayant envoyé des rafraîchissements, le prince avoit donné à ceux qui les lui avoient apportés une bourse de mille pistoles, qui faisoit

1. Eyndhoven, grand bourg.

2. Les Rizzari étoient deux bandits qui avoient été condamnés à mort à Venise. Ils s'étoient réfugiés à Mantoue, où ils étoient devenus gardes du duc; mais, comme ils alloient souvent en parti, ils furent pris par les Vénitiens et menés à Venise, où, malgré la réclamation du cardinal d'Estrées et de l'ambassadeur de France, on les fit étrangler dans la prison.

un terrible fracas en Sicile et à Naples, et que les Vénitiens observoient toutes ses démarches, appréhendant beaucoup qu'il n'entrât dans le golfe.

20 août. — Le 20, on disoit que le prince de Vaudemont avoit mis un gros poste auprès de la redoute qu'il avoit prise sur le Pô, et que de là il canonnoit le pont de Borgoforte, et que le marquis de Villars devoit avoir joint le 17 l'armée du maréchal de Catinat.

Le même jour, le Roi parla de Mélac avec éloge, et dit que, sans s'embarrasser et toujours en riant, ce gouverneur faisoit des merveilles qui désoloient le roi des Romains et le prince de Bade; qu'un valet de chambre sorti de la place assuroit que le gouverneur et sa garnison étoient également dans la gaieté; que les soldats, charmés de l'intrépidité et des caresses de Mélac, étoient disposés à se faire enterrer pour l'amour de lui sous les ruines de la place; que les Allemands n'avançoient point; que les troupes des Cercles avoient refusé d'aller à la tranchée, et qu'ainsi il n'y avoit que les troupes de l'Empereur qui y montassent, ce qui leur faisoit beaucoup de peine; que, vu la lenteur des attaques, la place pourroit encore durer six semaines, et qu'elle ne demandoit d'être secourue que le 15 septembre; et sur cela le Roi ajouta : « *Mélac sera surpris et ravi, si, de quatre hommes que je lui ai envoyés, il en peut entrer un dans sa place qui l'avertisse de ce que je fais pour lui.* »

21 août. — Le 21, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et ne laissa pas de tenir conseil l'après-dînée, comme il ne manquoit jamais de faire tous les jours de médecine. Ce jour-là, les lettres d'Italie du 11 et du 12 faisoient voir que le renfort n'avoit été retardé que par divers accidents inévitables; qu'il ne pouvoit arriver que le 12, le 13 et le 14, et qu'il faudroit le laisser reposer, parce que l'infanterie avoit marché sans séjour; que, si l'on partoit le 15 ou le 16, et si les ennemis attendoient, il arriveroit un courrier le 22 ou le 23; que les ennemis avoient laissé leur infanterie dans le Zero; qu'ils avoient étendu leur cavalerie en deçà, depuis Polencino jusqu'à Bondanello, vers la Secchia, où ils avoient déjà un pont; qu'on croyoit qu'ils passeroient cette rivière et qu'ils iroient occuper un autre Serrail, qui est à Quistello; mais que le duc de Vendôme promettoit de les suivre de si près qu'au moins il écorneroit leur armée, et que

le comte de Saint-Fremond seroit posté entre Cazzoli et Borgoforte, et ôtoit ainsi au prince Eugène l'espérance de pouvoir remonter le long de l'Oglio.

Ce jour-là, on disoit que la marquise de Maintenon n'étoit pas bien, et que cependant le voyage de Marly étoit assuré pour le mercredi suivant. On sut aussi que le comte de Pontchartrain avoit eu un second accès de fièvre tierce très violent, et que le chancelier, son père, signoit toutes les expéditions pour lui, ajoutant ces mots après la signature : *Par ordre du Roi, mon fils étant malade.*

Le même jour, les lettres d'Allemagne portoient qu'un homme sûr, parti le 11 de Landau, avoit assuré à l'armée du maréchal de Catinat que, du côté de la grande attaque, qui étoit vers la porte de France, les ennemis n'étoient pas encore logés sur la contrescarpe, et que les ouvrages de la place n'étoient endommagés que jusqu'au cordon. Il ajouta que Mélac y faisoit toujours un gros feu de canon, de bombes et de mousqueterie ; qu'à l'attaque de l'ouvrage couronné, ils s'étoient logés sur la contrescarpe, et paroissoient fort embarrassés pour achever de prendre cet ouvrage, qu'apparemment Mélac défendoit médiocrement, vu la foiblesse de la garnison, et que, quand cet ouvrage auroit été pris, cela ne décideroit rien pour la prise de la place, qui restoit toujours dans son entier.

22 août. — Le 22, on apprit que le Grand Seigneur et son fils avoient été étranglés par les ordres du frère de ce prince, et que le nouveau sultan vouloit venir faire la guerre en Hongrie.

Ce jour-là, un juif très fatigué arriva chez le secrétaire d'État de Chamillart, disant qu'il arrivoit de Vienne, et, après un long silence, la duchesse de Bourgogne déclara que le duc de Bavière et le maréchal de Catinat marchoient au secours de Landau, et qu'ils pourroient s'y rencontrer.

Le même jour, le nonce du Pape eut audience du Roi, et après lui l'ambassadeur de Venise et l'envoyé de Lorraine, qui protesta à Sa Majesté que le duc son maître tiendroit la parole qu'il avoit donnée, et que, si l'Empereur manquoit à la sienne, il se viendroit jeter entre les bras du Roi. L'envoyé de Modène lui assura aussi que son maître ne vouloit que ce qu'il plairoit au roi d'Espagne de lui prescrire. Le même matin, le nouveau résident de Mantoue présenta au Roi ses lettres de créance, et apprit à Sa Majesté

qu'un régiment d'infanterie avoit déserté de l'armée de l'Empereur et s'étoit présenté aux portes de Mantoue, où on n'avoit pas voulu le laisser entrer, mais qu'on l'avoit mis à la Madona delle Grazie, et que, le lendemain, quarante autres déserteurs y étoient venus, criant qu'ils mouroient de faim; que la plupart des soldats vouloient déserter; que la disette d'argent et de pain les y contraignoit; qu'ils étoient tous mécontents, et qu'ils abandonneroient le prince Eugène s'il y avoit une action.

L'après-dînée, les députés des États de Languedoc vinrent faire la révérence au Roi et lui apporter leurs cahiers, et on admira chez le Roi, chez Monseigneur, chez la duchesse de Bourgogne, chez le duc de Berry, le feu, la beauté et la solidité de l'éloquence de l'évêque d'Alet [1], qui porta la parole. On sut aussi que le quinquina avoit fait cesser la fièvre au comte de Pontchartrain, pour lequel le chancelier continuoit de travailler avec le Roi et de signer. La duchesse de Bourgogne témoigna aussi être très contente de la magnificence et du bon goût du duc de Lauzun, dans le régal qu'il lui avoit donné le jour précédent à sa maison de Passy, près de Paris.

On sut encore que le cardinal de Bouillon faisoit agir puissamment le Pape pour obtenir la liberté de venir à Paris et dans ses abbayes; et cependant on assuroit que le chevalier de Forbin continuoit à donner des inquiétudes aux Vénitiens, et, par conséquent, de l'exercice à l'ambassadeur de la République.

Les lettres d'Italie de cet ordinaire portoient que le prince de Vaudemont faisoit toujours canonner le pont de Borgoforte, et même qu'il y en avoit eu un bateau d'emporté; qu'on ne doutoit pas qu'on n'allât par cet endroit attaquer les troupes que le prince Eugène avoit laissées dans Borgoforte, pendant que le roi d'Espagne iroit attaquer le prince Eugène, qui avoit mandé par un trompette au duc de Vendôme qu'il l'attendoit de pied ferme de l'autre côté du Pô; qu'enfin il falloit nécessairement qu'il se passât dans peu de jours quelque action considérable, ou que les ennemis se retirassent à Ostiglia, où il faudroit encore les aller resserrer, comme on avoit fait jusqu'alors.

Mais, le même soir, vers dix heures, le duc de Villeroy arriva

1. C'étoit le secrétaire du défunt, nommé Taffoureau, ci-devant grand vicaire de Sens. [Charles-Nicolas Taffoureau de Fontaine, évêque d'Alet de 1699 à 1708. — *Comte de Cosnac.*]

à Marly, apportant au Roi la nouvelle d'une grande action en Italie, dont chacun débita les particularités à sa mode, ce qui causa de terribles inquiétudes aux gens qui avoient leurs parents et leurs amis dans ces pays-là; mais le tout fut éclairci par une relation que le comte de Tessé envoya à la duchesse de Bourgogne, dont voici la copie [1].

Les lettres des particuliers ajoutoient quelque chose à cette relation, et disoient que le roi d'Espagne avoit témoigné une intrépidité sans égale, ayant été au milieu du feu pendant toute l'action; que le Dauphin dragons et Sénecterre avoient fait des merveilles, aussi bien que le Vieux, la Marine et Sault; que les carabiniers avoient combattu à pied, et que le comte d'Estrade avoit fait sauter un fossé à ses dragons, qu'il avoit fait mettre pied à terre, et étoit allé à leur tête, la baïonnette dans le fusil, charger deux escadrons, qu'il avoit entièrement défaits; que le comte de Marsin s'étoit fort distingué; que le régiment de Forez avoit été tout taillé en pièces; qu'il n'étoit resté que le colonel, le lieutenant-colonel, qui avoit été tué le lendemain d'un coup de canon, trois officiers, trois sergents et huit soldats, qui néanmoins avoient rapporté leurs drapeaux; que le duc de Vendôme avoit dit tout haut qu'il falloit que la postérité se souvînt éternellement de l'action du régiment de Forez; que les principaux officiers morts étoient le marquis de Créquy, le marquis de Montendre, le comte de Resnel et le comte de Vandeuil; que les principaux blessés étoient le duc de Lesdiguières, le marquis de Lignerac, le marquis de Sezanne, le marquis de Grancey, le chevalier de Bragelogne, colonel d'infanterie, et le marquis de Montpeyroux; qu'on y avoit eu trois mille hommes tués ou blessés, du nombre desquels étoient six cents officiers; que, du côté des ennemis, le prince de Commercy avoit été tué, et le comte Guy de Staremberg et le jeune prince de Vaudemont fort blessés; qu'on n'avoit point fait de prisonniers de part ni d'autre; que l'on achevoit le pont de Luzzara; que le prince de Vaudemont passeroit dessus avec ses troupes, et qu'aussitôt après on attaqueroit les ennemis.

On sut aussi que le roi d'Espagne avoit écrit à Monseigneur que le prince Eugène avoit été assez hardi pour le venir attaquer,

1. [Voir l'appendice nº XII. — *E. Pontal.*]

mais qu'il espéroit lui aller rendre bientôt ce qu'il lui avoit prêté, et au Roi qu'il vouloit mériter son amitié par les endroits qui lui étoient le plus sensibles, et qu'il se louoit beaucoup de la valeur des troupes.

24 août. — Le 24, on sut que le Roi avoit écrit au duc de Bourgogne qu'il espéroit qu'il chercheroit les occasions d'acquérir autant de gloire que le roi d'Espagne, son frère. On disoit aussi que le prince de Bade avoit passé le Rhin pour aller au-devant du duc de Bavière, mais cette nouvelle ne se trouva pas véritable.

Ce jour-là, Monseigneur eut un nouvel accès de fièvre, et le chancelier fut aussi attaqué d'une violente fièvre double tierce.

25 août. — Le 25, on sut que la marquise de Janson [1] étoit accouchée d'un fils.

26 août. — Le 26, on apprit que le prince de Condé avoit aussi la fièvre, mais on croyoit qu'elle lui étoit causée par la goutte, et Monseigneur en eut un second accès.

27 août. — Le 27, il arriva un courrier de Flandre, qui rapporta que les deux armées s'étoient canonnées pendant quatre heures, ayant entre elles deux un marais impraticable qui avoit empêché que le duc de Bourgogne ne chargeât l'arrière-garde des ennemis, lesquels avoient marché à Peer, et le duc de Bourgogne à Belen; que, dans cette canonnade, il y avoit eu plusieurs gardes du Roi, gendarmes et chevau-légers de tués, et un assez grand nombre d'officiers peu considérables et de soldats, cavaliers et dragons.

28 août. — Le 28, Monseigneur n'eut pas son accès [2], et la marquise de Maintenon commença aussi à se mieux porter.

On sut ce jour-là, par des lettres d'Italie, que le prince de Vaudemont, ayant marché pour aller attaquer les retranchements de Borgoforte dans le temps que le roi d'Espagne attaqueroit le prince Eugène, avoit été obligé de se retirer, parce que les choses avoient tourné autrement, et avoit fait une fort belle retraite; que cependant on canonnoit toujours le pont de Borgoforte, qu'on l'avoit déjà rompu plusieurs fois, mais que, la nuit d'après, les ennemis le rétablissoient comme s'il avoit été tout neuf, et qu'ils

1. Femme du marquis de Janson, sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

2. Ce fut par le moyen d'un certain sel fébrifuge, inventé par le premier médecin Fagon.

avoient aussi quatorze pièces en batterie, qui incommodoient beaucoup les retranchements qu'on avoit faits pour envelopper la redoute; que cependant le dessein étoit d'attaquer Borgoforte par cet endroit; que, si on le faisoit, ce ne seroit que pour faire plaisir au marquis de Barbezières, qui seul s'y opiniâtroit, contre l'avis du prince de Vaudemont, du comte de Saint-Frémond, de Zurlauben et des autres officiers généraux.

Les mêmes lettres portoient que le comte de Goas [1] ayant été commandé avec trois cents chevaux pour un fourrage qui se faisoit autour de la Rote, ayant sous lui le comte de Lignières [2], détaché comme mestre de camp, et le comte de la Messelière [3], comme sous-lieutenant de gendarmerie, avec trente gendarmes, le marquis de Flamarens comme guidon, et plusieurs autres officiers, après que le comte de Goas eut placé son escorte et qu'on eut commencé à fourrager, il avoit paru une troupe de cent houssards, qui étoient venus donner sur les fourrageurs; que d'abord la plupart des cavaliers de l'escorte avoient pris l'épouvante et avoient abandonné les officiers, qui, à peine, de cinquante qu'ils avoient dans chaque troupe, en avoient pu ramasser quinze ou seize; que le comte de la Messelière avoit marché aux houssards avec sa petite troupe de gendarmes; que le comte de Lignières l'avoit suivi avec les quinze cavaliers qui lui restoient; que les autres officiers avoient fait la même chose avec leurs petites troupes; qu'on avoit chargé les houssards, qui n'avoient pas tenu un moment; qu'on les avoit poursuivis chaudement jusqu'au delà d'un village, à la sortie duquel on avoit trouvé deux cents cuirassiers en bataille, et les houssards qui s'étoient ralliés à côté d'eux; que l'inégalité du nombre n'avoit pas empêché qu'on ne les chargeât, et qu'ils n'eussent été obligés à faire leur retraite; que le comte de la Messelière y avoit reçu un grand coup de sabre sur la tête, et que le marquis de Flamarens y avoit été tué; au moins le conjecturoit-on de ce que son cheval étoit revenu au camp, ayant la selle toute pleine de sang.

29 août. — Le 29, on eut, par les lettres de Flandre, le détail

1. Gentilhomme de Languedoc, brigadier de dragons.
2. Dernier des enfants du ministre d'État Colbert, qui étoit capitaine lieutenant des gendarmes bourguignons.
3. Quoiqu'il fût d'ailleurs brigadier de cavalerie, il ne laissoit pas de faire à son rang son service dans la gendarmerie.

de la canonnade qui s'y étoit faite, qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir ici.

« Le 22, on partit du camp de Rythoven, sur l'avis que les « ennemis marchoient. Sur les quatre heures de l'après-midi, le « maréchal de Boufflers fut averti que leur marche étoit très proche « de celle du duc de Bourgogne, ce qui l'obligea de faire faire halte « à l'armée, et on coucha en bataille sur la brière. Le lendemain, « le duc de Bourgogne fit passer à son armée un défilé qui la sépa- « roit des ennemis, dans le dessein de pouvoir joindre leur arrière- « garde. Les ennemis, craignant de ne la pouvoir garantir d'être « attaquée, firent réunir toute leur armée et se postèrent sur une « hauteur, ayant leur droite appuyée à un ruisseau, et leur gauche « à un petit village. Le défilé qui étoit devant l'armée françoise « étant long à passer, elle ne put être en bataille que sur les quatre « heures de l'après-midi; et, en arrivant à l'endroit où devoit être « la droite, on porta légèrement deux régiments de dragons au « village qui étoit devant cette droite; mais les ennemis ayant « résolu d'appuyer leur gauche au village, qui étoit fort près « d'eux, ils y marchèrent avec vingt bataillons et douze pièces « de canon; et comme l'infanterie du duc de Bourgogne n'étoit « pas assez près pour soutenir les dragons, on jugea à propos de « les faire retirer sans combattre. Sur les quatre heures, les deux « armées étant en bataille à une demi-portée de canon l'une de « l'autre, sans ruisseau ni défilé entre elles, on vit établir de « part et d'autre des batteries, et on commença à se canonner. Il « n'y avoit personne qui ne crût que l'affaire s'alloit engager; « mais la canonnade dura jusqu'à la nuit. La perte ne fut pas « grande du côté des François, qui n'eurent que cent cinquante « hommes tués ou blessés, et une vingtaine d'officiers particu- « liers, dont le plus considérable étoit le lieutenant-colonel du « régiment de Touraine. Il y avoit apparence que la perte des « ennemis étoit beaucoup plus grande, parce que leur canon « n'avoit pas été, à beaucoup près, si bien servi que celui du « duc de Bourgogne. La nuit du 23 au 24 fut fort tranquille, « quoique les deux armées fussent si près l'une de l'autre. Le « matin, à deux heures du jour, elles se tirèrent une vingtaine « de coups de canon sans nul effet, et depuis ce temps-là le canon « cessa des deux côtés. Le duc de Bourgogne resta, le 24, tout le « jour en présence des ennemis, lesquels se contentèrent de quel-

« ques légères escarmouches et de quelques coups de carabine « qui furent tirés de part et d'autre. La nuit étant venue, comme « le duc de Bourgogne n'avoit ni fourrage ni pain au lieu où il « étoit, et qu'il se trouvoit au milieu d'une brière de cinq ou « six lieues, il résolut de se retirer par le même défilé par où il « étoit venu, et il fit marcher l'armée à l'entrée de la nuit, de sorte « qu'elle se trouva à la pointe du jour de l'autre côté du défilé. Le « 25 au matin, les ennemis firent un détachement de vingt esca- « drons pour venir observer l'arrière-garde du duc de Bourgogne, « mais ils ne s'avancèrent pas assez pour l'inquiéter. Le maréchal « de Boufflers, ayant voulu savoir des nouvelles des ennemis, « détacha Philippe, exempt des gardes du corps, avec quarante « maîtres de la maison du Roi, lequel, ayant trouvé les vingt esca- « drons, fut poussé et y perdit six ou sept gardes du corps, un gen- « darme, deux chevau-légers et un mousquetaire; d'ailleurs la « retraite se fit avec beaucoup de tranquillité. »

30 août. — Le 30, on disoit que les Anglois avoient détaché quinze ou seize vaisseaux pour aller relever l'escadre de l'amiral Bembouck, qui revenoit à cause des maladies, et que la grande flotte étoit encore, le 23, par le travers de Falmouth.

Le bruit couroit, le même jour, que le siège de Hulst, que Vauban conduisoit, n'avoit pas duré longtemps; que cette place avoit été prise, et qu'on avoit trouvé dedans cent cinquante pièces de canon et une infinité de munitions; mais on sut bientôt après que cette nouvelle étoit fausse. Il n'étoit peut-être pas plus vrai que l'armée des ennemis eût été deux jours sans pain, et que celle des Couronnes fût dans l'abondance.

On disoit encore que le chevalier de Forbin avoit surpris, dans le port de Venise nommé Malmous [1], le vaisseau anglois dont on avoit tant parlé; qu'il avoit pris tout l'équipage prisonnier, et qu'il avoit depuis brûlé deux barques chargées de munitions pour les Allemands.

On apprit ce jour-là, par les lettres d'Italie apportées par un courrier qui étoit arrivé le jour précédent et étoit parti le 23 du camp, que les deux armées étoient presque dans la même situation; que la droite des ennemis étoit sur le bord du Pô, la gauche à Luzzara, et qu'ils avoient encore derrière eux le Zero, sur lequel

1. [En italien *Malamocco.* — *E. Pontal.*]

ils avoient jeté beaucoup de ponts; que le duc de Vendôme avoit fait élever une batterie à la hauteur de Luzzara, qui avoit fort incommodé la gauche du prince Eugène, lui tuant beaucoup d'officiers et de soldats, ce qui l'avoit obligé de replier cette gauche; que toute l'armée des ennemis étoit retranchée jusqu'aux dents, et que la batterie qu'on avoit faite dans une île du Pô ne l'avoit pas fort endommagée; que le roi d'Espagne avoit un nouveau pont sur le Pô, qui lui donnoit de grandes commodités et la communication avec la petite armée; que le prince de Vaudemont étoit campé aux environs de Borgoforte, se préparant à en faire l'attaque, et que le comte de Saint-Fremond, ayant son petit corps bien retranché, battoit fortement le pont des Impériaux; que l'abondance étoit dans l'armée du roi d'Espagne, et que ce n'étoit pas de même dans celle des ennemis; qu'ils avoient, à force de coups de canon, obligé le roi d'Espagne de faire reculer ses tentes, dans lesquelles un de ses cuisiniers avoit été tué; qu'on avoit envoyé chercher du canon à Crémone, et que le marquis de la Force [1], qui s'étoit voulu charger de cette commission, avoit en revenant été écrasé sur le pont de Casal-Maggior. Le même courrier confirmoit que les ennemis avoient, au dernier combat, perdu sept mille hommes, le prince de Commercy, et quatre autres des principaux officiers généraux, qu'on ne nommoit pas, et que le roi d'Espagne n'avoit perdu que deux mille cinq cents hommes; que le duc de Vendôme faisoit de son mieux, mais qu'il lui étoit impossible d'avancer, la chose étant de tous côtés impraticable.

Les lettres d'Allemagne venues par le dernier courrier portoient que les Allemands avoient perdu beaucoup de monde à l'attaque de la redoute de Landau, qui est du côté de la Justice; que le comte de Soissons y avoit eu le bras fracassé et un coup de mousquet dans la cuisse, dont on ne trouvoit pas la balle; que le prince de Bareith, de Brandebourg, y avoit été blessé à mort; qu'un autre grand seigneur y avoit été tué, et qu'on avoit vu emporter son corps dans un carrosse à six chevaux; que les ennemis s'étoient logés sur le glacis, d'où ils ne découvroient point la place; qu'on ne disoit encore rien de positif des démarches du maréchal de Catinat; que cependant on croyoit qu'il avoit fait un pont sur le Rhin au-dessus de Strasbourg, et que l'électeur de Bavière ne

1. Second frère du duc de la Force qui étoit capitaine de cavalerie.

marchoit point encore, comme on l'avoit cru, ce qui donnoit bien à raisonner sur ses divers retardements. On sut aussi que la garnison de Sarrelouis avoit surpris Sarrebruck, et y avoit laissé un détachement qui devoit n'être pas inutile dans les suites; mais ce qui donnoit le plus de joie à la cour, c'est que Monseigneur avoit été purgé et n'avoit plus aucun ressentiment de fièvre; pour le chancelier, il l'avoit encore, malgré le quinquina.

31 août. — Le 31, on disoit que le duc de Bourgogne s'étoit avancé sur les ennemis le long de la petite rivière de Pelz; qu'il s'en étoit emparé et y avoit jeté une infinité de ponts; mais que ç'avoit été inutilement, parce qu'ils avoient fait avancer une grosse tête du côté de Tongres, et que, comme le duc de Bourgogne voyoit son convoi de Bruxelles prêt à le joindre, il avoit jugé plus à propos de donner un peu de rafraîchissement à son armée, pour marcher ensuite aux ennemis, qui menaçoient d'un siège. Cependant le marquis de Bedmar faisoit avec Vauban le siège de Hulst, dont la prise devoit ouvrir l'entrée de toute la Flandre hollandoise, et le comte de la Mothe en avoit déjà emporté deux forts. D'un autre côté, le roi de Portugal sembloit vouloir persister dans l'alliance des deux couronnes, malgré les mauvais bruits qui en avoient couru; il avoit congédié le prince de Darmstadt, qui l'étoit venu trouver, et on croyoit qu'il persévéreroit.

On eut aussi des nouvelles d'Italie par un courrier parti le 23, qui étoient que les deux armées étoient toujours à une demi-portée de mousquet l'une de l'autre; qu'elles se canonnoient toujours et qu'elles se tuoient du monde de part et d'autre, mais que le canon du roi d'Espagne étoit mieux posté et mieux servi.

En ce temps-là, le chancelier fut aussi attaqué d'une grosse fièvre double tierce et eut recours au quinquina, qui la lui fit cesser, mais il lui resta une extrême faiblesse. Pour Monseigneur, il paroissoit bien guéri.

On eut alors des lettres de Mélac, qui mandoit que, depuis le 17 jusqu'au 25 de juillet, il n'y avoit eu aucune action considérable; qu'il attendoit les ennemis sans inquiétude, et qu'ils ne s'étoient pas présentés devant lui depuis qu'il les avoit si bien repoussés.

SEPTEMBRE 1702

1er septembre. — Le premier jour de septembre, on disoit qu'on avoit reçu des lettres d'Angleterre du 21 d'août, qui portoient que la reine avoit reçu un exprès avec l'avis que l'amiral Rooke étoit arrivé devant Lisbonne avec la grande flotte; qu'il y avoit laissé vingt-cinq vaisseaux, et qu'il avoit continué sa route vers le détroit avec ses troupes de débarquement. On ajoutoit que la veille on avoit reçu une malle de Lisbonne avec des lettres du 2 août, qui portoient que Fairborn y avoit passé. Cependant on avoit tout sujet de douter de la vérité de cette nouvelle, parce qu'on avoit à Paris des lettres de Lisbonne du 8 d'août, qui n'en parloient pas, et que, comme les lettres étoient près de vingt jours à venir de Lisbonne à Londres, il ne paroissoit pas possible qu'on y eût pu recevoir cet avis. On mandoit aussi que la reine Anne avoit déclaré aux ministres étrangers que Fairborn étoit allé dans le golfe de Venise; mais on croyoit être en droit de n'ajouter pas grande foi à cette nouvelle.

2 septembre. — Le 2, les lettres d'Italie portoient que la canonnade continuoit entre les deux armées; que l'on n'étoit pas encore assuré si l'on feroit le siège de Borgoforte, parce qu'on ne le pouvoit faire sans avoir rompu le pont des ennemis, ce qui n'étoit pas facile, quoiqu'on y tirât beaucoup de canon, et qu'en cas qu'on ne le fît point, on essayeroit d'étendre l'armée du roi d'Espagne d'un bord du Pô à l'autre et d'envelopper ainsi le Zero. On apprit encore par les mêmes lettres que le chevalier de Forbin avoit mis le feu à la ville de Trieste, et qu'il alloit en faire autant à Fiume, à Bucoli et à Segna, dont les peuples s'enfuyoient au dedans du pays.

Du côté de Flandre, le duc de Bourgogne mandoit au Roi que les alliés étoient campés, leur gauche à Maëstricht et leur droite en descendant la Meuse; qu'ils avoient détaché le comte de Tilly avec dix mille hommes pour aller faire le siège de Venloo, et qu'il devoit être joint par dix mille Allemands arrivant nouvellement de leurs pays, et que le duc de Bourgogne rafraîchissoit son armée pour pouvoir suivre le comte de Tilly; mais le Roi ne paroissoit point satisfait de ces mouvements.

Du côté d'Allemagne, les lettres de Strasbourg portoient que

le maréchal de Catinat avoit marché le 29 vers Lauterbourg, qui n'est qu'à six ou sept lieues de Landau, avec une armée de trente à trente-cinq mille hommes; et on assuroit qu'on avoit eu, de divers endroits, des avis que les ennemis qui s'étoient emparés du chemin couvert à l'attaque du général Thungen, avoient, le 25 d'août, donné l'assaut à la demi-lune, et qu'ils y avoient été repoussés avec perte de deux mille hommes; qu'il y étoient retournés le 26 avec de plus grandes forces, et qu'ils avoient encore été repoussés avec une plus grande perte.

3 septembre. — Le 3, on nommoit encore quatre nouveaux colonels d'infanterie à leurs dépens, qui étoient le marquis de la Grize [1], le comte de Gorze [2], le comte de Carlus [3] et le comte de Froulay [4]. Ce jour-là, Gergy, ci-devant envoyé extraordinaire du Roi en Wurtemberg, fit la révérence à Sa Majesté, qui l'avoit rappelé de Stuttgard pour l'envoyer auprès du duc de Mantoue.

Le même matin, l'ambassadeur d'Espagne présenta au Roi le marquis de Leganez, qu'on avoit jugé à propos de faire venir en France, sur quelque ombrage qu'on avoit eu de sa fidélité. On sut aussi qu'on avoit découvert une conspiration dans Liège, et qu'on y avoit donné de bons ordres. Le Roi eut la bonté ce jour-là de consoler le comte de Flamarens au sujet de la blessure de son fils, qu'on savoit certainement être pris prisonnier et fort blessé. On apprit alors qu'on avoit dépêché des courriers de tous côtés en Espagne et en Sicile, parce qu'on ne doutoit pas que le roi de Portugal n'eût accepté la neutralité. On lui avoit donné dix vaisseaux pour le défendre, mais il n'avoit pu tenir contre la frayeur, et on étoit très mécontent de son procédé.

On disoit aussi que le Roi avoit donné à Chartoigne [5] la direction générale de l'infanterie, qu'avoit le marquis de Créquy; la place d'inspecteur, au comte de Chavigny [6], colonel du régiment

1. Gentilhomme d'Anjou.
2. Gentilhomme de Gascogne.
3. Gentilhomme de Languedoc.
4. Gentilhomme du Maine, dont le père, qui étoit enseigne des gendarmes du Roi, étoit fils du comte de Froulay, grand maréchal des logis du Roi et chevalier de ses Ordres; il étoit neveu, à la mode de Bretagne, du comte de Tessé.
5. Il avoit commencé par être enseigne dans le régiment de Saint-Vallier, et étoit monté par les degrés; mais il étoit brave homme et bon officier, fort aimé et fort estimé.
6. C'étoit le second fils du défunt M. de Pont, qui étoit fils du ministre d'État de Chavigny.

d'Auvergne; le régiment des Vaisseaux au marquis de Guerchy [1], brigadier et colonel du régiment de Thiérache; le régiment de Thiérache au comte de Nisas [2], colonel réformé; le régiment de ...., qu'avoit le comte de Resnel, au marquis du Bié [3], colonel réformé; le régiment de Vandeuil à Capy, qui en étoit lieutenant-colonel, à la prière du duc de Vendôme, et la charge de grand échanson de France au petit Lanmary.

On eut aussi nouvelle que l'escadre de la flotte angloise restée dans la Manche, voulant sortir par les grands vents qu'il avoit fait depuis peu, avoit été maltraitée et rejetée à l'île de Wight; qu'elle désarmoit et qu'ainsi elle n'étoit plus à craindre. On assuroit aussi qu'une flotte de cinquante vaisseaux avoit paru à la hauteur de Cadix, et qu'elle alloit chercher plus de vingt millions en ramassant les vaisseaux marchands. On croyoit qu'elle alloit dans le golfe de Venise et à Naples, mais il étoit bien tard pour faire une si longue course.

4 septembre. — Le 4, on apprit, par un courrier de Flandre, que Venloo étoit non seulement investi, mais que les ennemis en faisoient le siège dans les formes, et qu'il n'y avoit nulle apparence qu'on le pût secourir, parce que la cavalerie étoit trop fatiguée et qu'on ne pouvoit plus trouver aucun fourrage dans ces quartiers-là. Cependant le marquis de Bedmar continuoit le siège de Hulst avec le comte de la Mothe, Ximenès, le marquis de Courtebonne, le marquis de Thouy, Vauban, Lapara, vingt-huit bataillons et douze escadrons; qu'il y avoit déjà quatre forts de pris presque sans aucune perte, dans le dernier desquels il s'étoit trouvé quatorze pièces de canon; qu'on avoit encore détaché le comte d'Usson et Caraman avec six bataillons, un régiment de cavalerie et un régiment de dragons, pour aller à ce siège, et que le duc de Bourgogne avoit dépêché le marquis de Sanzay, son aide de camp, pour presser le marquis de Bedmar d'achever ce qu'il avoit commencé. Le même jour, le comte de Flamarens parut encore devant le Roi, mais fondant en larmes, à cause de la mort de son fils, dont il avoit appris la nouvelle; le comte d'Armagnac,

1. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit commencé par servir longtemps capitaine dans le régiment Dauphin d'infanterie.
2. Gentilhomme de Provence; il étoit un des derniers colonels, mais ancien officier.
3. Gentilhomme de Picardie.

grand écuyer de France, supplia très humblement le Roi de vouloir conserver le guidon à son autre fils, qui étoit page dans sa grande écurie, et le Roi le lui accorda. On apprit encore que le prince Eugène avoit fait dire au sénat de Venise qu'il avoit remporté une grande victoire sur le roi d'Espagne, et qu'on avoit pris soin de faire courir cette lettre par toute l'Europe, mais que le cardinal d'Estrées avoit bientôt désabusé les sénateurs. On disoit encore que le bruit couroit à l'armée du roi d'Espagne, que le corps du prince de Vaudemont le rejoindroit bientôt, et qu'on parloit de faire le siège de Guastalla.

Du côté d'Allemagne, on assuroit que, dans la marche que le maréchal de Catinat avoit faite vers Lauterbourg, il étoit arrivé un gentilhomme du duc de Bavière, qui venoit exprès pour voir cette armée, ne croyant pas qu'elle fût de vingt mille hommes, et s'imaginant qu'elle étoit toute composée de mauvaises troupes, mais qu'on lui avoit fait voir cette armée en bataille, qui étoit la plus belle et la plus florissante que le Roi eût, et dont les troupes paroissoient de meilleure volonté, et qu'il s'en étoit retourné fort content, mais qu'on n'en savoit pas davantage.

5 septembre. — Le 5, le Roi donna un brevet de retenue de cent mille livres à Bontemps l'aîné sur sa charge de premier valet de chambre, et le nonce du Pape, l'ambassadeur de Savoie et quelques autres eurent audience de Sa Majesté. On eut aussi nouvelle que le comte de Soissons étoit mort de ses blessures le neuvième jour, laissant trois garçons en Savoie.

Ce jour-là, on apprit, par les lettres d'Italie, que les armées continuoient toujours à se canonner; que le prince de Vaudemont avoit joint le roi d'Espagne; que ses troupes, qui étoient aux ordres du marquis de Barbezières, s'étoient approchées plusieurs fois de Borgoforte, dont il avoit en tête de faire le siège, mais qu'enfin on ne l'avoit pas jugé à propos, et qu'on lui avoit donné à faire celui de Guastalla, dans laquelle il y avoit six cents cuirassiers, cent cinquante houssards et plusieurs blessés et malades, mille quatre cents hommes de pied, deux pièces de canon et de bons magasins; que la place étoit investie du 29, et qu'on avoit ouvert la tranchée à la portée du pistolet, à la faveur d'un ravin qui conduisoit à couvert jusqu'au bord du glacis. Ainsi on espéroit que cette place ne dureroit pas, parce qu'elle avoit été démantelée et n'avoit pas eu le temps d'être réparée; d'ailleurs

on n'avoit pas envie de la ménager. On ajoutoit que, sur l'avis qu'on avoit eu que le pont des ennemis avoit été rompu par un grand orage, le duc de Vendôme avoit commandé brusquement mille dragons et vingt compagnies de grenadiers pour aller attaquer Borgoforte avec les douze bataillons qui étoient restés de l'autre côté du Pô, mais que les ennemis l'avoient déjà raccommodé. On ajoutoit aussi que le cartel avoit été proposé et demandé par les Allemands, et que le roi d'Espagne y avoit consenti, à condition néanmoins que le maréchal de Villeroy seroit le premier délivré pour cinquante mille livres, et que les autres prisonniers que le prince Eugène avoient envoyés en Hongrie reviendroient incessamment pour être échangés avec des Allemands, avant que les autres Allemands pussent songer à se racheter; et on croyoit qu'aussitôt la ratification du cartel, le maréchal serait mis en liberté, ne devant pas avoir de peine à payer cinquante mille livres, surtout s'il étoit vrai qu'il eût gagné cent mille écus au jeu, suivant la voix publique, qui néanmoins étoit contredite par les gens de sa maison.

Le soir, on eut nouvelle qu'on avoit pris le cinquième fort de Hulst, et qu'on en avoit encore trois à prendre, qui ne dureroient pas, et on disoit en même temps qu'enfin le duc de Bavière, charmé de l'état où on l'avoit assuré qu'étoit l'armée du maréchal de Catinat, avoit pris le parti de marcher vers le Palatinat du Rhin.

6-7 septembre. — Le 6, on disoit que le siège de Hulst n'alloit pas trop bien, et que peut-être on seroit obligé de le lever; et, le lendemain, le bruit couroit que le roi de Suède s'accommodoit avec les Polonois, à cause que les Moscovites étoient entrés dans la Livonie.

On apprit ce jour-là que le duc de Coislin étoit à l'extrémité, sans aucune espérance de guérison, et que le comte de Gramont avoit aussi une fièvre assez violente.

8 septembre. — Le 8, on assuroit que la marquise de Maintenon étoit plus mal, qu'elle avoit une grande fluxion sur les yeux et dans la tête, et cependant le Roi ne laissa pas de réitérer ses ordres pour partir le 14 de Versailles pour Fontainebleau.

On chanta ce matin-là le *Te Deum* pour la victoire de Luzzara.

Sur le midi, le secrétaire d'État de Chamillart apporta au Roi une lettre par laquelle on lui mandoit que le duc de Bourgogne

étoit parti de l'armée pour s'en revenir; qu'il avoit dû coucher la nuit dernière à Péronne, et le Roi dit en dînant que ce prince pourroit bien arriver le soir, ce qui fut véritable; car, sur les onze heures trois quarts du soir, comme le Roi étoit en robe de chambre, prêt à se mettre au lit, le duc de Bourgogne parut; le Roi se leva, lui dit d'avancer et l'embrassa. Un moment après, la duchesse de Bourgogne, en ayant été avertie, accourut chez le Roi et vint embrasser le prince son époux. Ensuite il laissa coucher le Roi, il passa chez la duchesse de Bourgogne, où on lui servit quelque chose à souper, et puis il se coucha.

9 août. — Le 9, les lettres de l'ordinaire d'Italie portoient que, le 2, le siège de Guastalla étoit fort avancé. Il n'en étoit pas de même de celui de Landau, et on assuroit que, le premier du mois, les fortifications en étoient encore en leur entier, comme on l'avoit su par un lieutenant-colonel allemand, lequel s'étoit venu jeter dans Haguenau pour s'être battu, et, ayant été amené au maréchal de Catinat, qui étoit auprès du Fort-Louis du Rhin, lui avoit assuré que les assiégeants n'avoient encore gagné aucun terrain considérable.

Du côté de Flandre, on eut nouvelle que l'armée qui assiégeoit Hulst avoit été obligée de lever le piquet, parce que les assiégés avoient levé les écluses; que la tranchée étoit ouverte devant Venloo et devant le château de Stockem, et que l'armée du maréchal de Boufflers étoit auprès de Diest, et celle des Hollandois auprès de Hasselt.

Le même jour, il arriva un courrier d'Italie apportant le cartel arrêté et signé. Le Roi dit qu'il le ratifieroit le lendemain, et que le troisième jour il le renvoyeroit. On sut par ce courrier qu'effectivement le siège de Guastalla étoit sur ses fins; que peut-être, ne pouvant faire mieux, on iroit ensuite assiéger Bercelle, et que le prince Eugène palissadoit son camp, par quelque nouvelle ruse, ou pour y rester, comme il le publioit.

Ce même matin, le départ pour Fontainebleau fut différé au 19, à cause que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre très violente, avec un grand assoupissement, depuis neuf heures du soir jusqu'à sept heures du matin.

Ce jour-là, le Roi parla d'une action arrivée à Landau, et dit que les ennemis avoient fait une attaque pour établir un logement, mais que Mélac les avoit repoussés avec une grande perte de

leur part; qu'il avoit fait faucher l'herbe du chemin couvert, l'avoit enlevée sur des chariots, et avoit fait paître pendant trois jours cinquante vaches, sans que les ennemis eussent donné signe de vie. Cependant on eut nouvelle, par un courrier de renvoi, que le maréchal de Catinat ne se pressoit point de le secourir, ne croyant pas qu'il fût nécessaire, et étant persuadé qu'il valoit mieux laisser user l'armée des ennemis.

On sut ce jour-là que le Roi ayant donné le choix à Monseigneur de partir ou de ne pas partir pour Fontainebleau, il avoit pris la résolution de partir le 12 avec la princesse de Conti et sa cour.

10 septembre. — Le 10, les lettres de Flandre portoient que Stockem étoit rendu, et que le comte de Coigny étoit fort malade; que l'électeur de Cologne demandoit du secours et à sortir de Bonn, où il ne se trouvoit pas en sûreté, et que le comte de Tallard marchoit avec ses troupes pour l'aller quérir; qu'il mettroit garnison dans Bonn et qu'il mèneroit ce prince à Liège.

Il arriva ce jour-là une fâcheuse nouvelle, qui fut celle de la descente des Anglois à la Rota et à Sainte-Marie, proche de Cadix. On disoit qu'ils avoient été repoussés à la Rota et obligés de se rembarquer, et qu'il en avoit coûté aux Espagnols le commandant de leur cavalerie, lequel, après avoir très bien fait son devoir, avoit reçu un coup de mousquet dans la gorge, dont il étoit mort; mais qu'ils avoient mieux réussi à Sainte-Marie, dont ils s'étoient rendus maîtres, et qu'ils prétendoient avancer dans l'île des Lions, où ils trouveroient quantité de maisons de plaisance bien garnies.

On sut encore le même jour qu'on espéroit se rendre, le 4 ou le 5, maître de Guastalla, d'où toute la cavalerie s'étoit sauvée à Bercelle, ne pouvant pas aller plus loin, et que Modène et Reggio en avoient été quittes pour quelques sommes d'argent et pour des fourrages.

On apprit aussi que le duc de Coislin avoit été un peu mieux, mais qu'il étoit survenu une rétention d'urine, qui donnoit tout sujet d'appréhender, parce que le malade ne pouvoit presque rien prendre.

11 septembre. — Le 11, les nouvelles d'Allemagne étoient que les mouvements que le maréchal de Catinat avoit faits en

avant avoient obligé le prince Louis de Bade de venir visiter le cours de la Lauter et d'en renforcer tous les postes; de sorte qu'on assuroit qu'il y avoit derrière jusqu'à trente mille hommes, ce qui ne devoit pas diligenter la prise de Landau; que d'ailleurs on n'en avoit appris rien de nouveau, sinon que les ennemis faisoient de grands préparatifs pour combler le fossé, qui avoit presque partout une pique d'eau; qu'on disoit que les ouvrages n'étoient point encore endommagés du canon; que les démarches du maréchal de Catinat auroient été plus vives, s'il n'avoit été retenu par la subsistance, qui étoit très courte, et qu'il avoit même été obligé de faire un fourrage en avant, qui avoit été très dangereux; mais que les ennemis songeoient uniquement à leur siège. On apprit ce jour-là, par un courrier exprès, que le comte de Noailles, marchant avec les généraux, avoit reçu d'un côté du Rhin à l'autre un coup de carabine par la tête, qui lui cassoit l'os et qui étoit très dangereux. On disoit d'ailleurs qu'il y avoit un commerce continuel de courriers entre le duc de Bavière et le maréchal de Catinat, sans que l'armée pût connoître leur dessein.

Le même jour, le duc de Gramont apprit au Roi que le comte son oncle étoit en grand danger, et le ministre d'État de Chamillart débita que Landau étoit soulagé par le changement de l'attaque de la porte de France; que, dans cette armée, le bruit des généraux étoit qu'il valoit mieux abandonner cette entreprise que de perdre tant de monde; qu'on ne connoissoit rien aux desseins du maréchal de Catinat ni à ceux du duc de Bavière, qui ne s'amusoit qu'à faire des démarches inutiles, au lieu de marcher à l'armée du Roi pour la joindre, comme toute l'Allemagne disoit qu'il le vouloit faire. Le même jour, la marquise de Maintenon eut trois accès de fièvre, le premier, depuis sept heures jusqu'à dix heures du matin, le second, depuis une heure jusqu'à trois, et le troisième, depuis cinq heures jusqu'à huit.

12 septembre. — Le 12, on sut que, le soir précédent, elle l'avoit reprise à dix heures, et qu'elle avoit duré jusqu'à dix heures du matin; ainsi cela paroissoit être plutôt des redoublements que de différents accès. Le Roi eut aussi un petit redoublement de goutte, qui l'obligea de se faire porter en chaise. Le même jour, Monseigneur partit pour Fontainebleau, et ainsi on jugea à propos de se tenir prêts pour le 19.

Les lettres de Hollande portoient ce jour-là que les États-Généraux vouloient mettre le tout pour le tout pour prendre Venloo; que le comte de Marlborough étant malade, le comte d'Athlone commandoit en chef; que la reine Anne devoit demander au Parlement une augmentation de vingt mille hommes, et qu'on envoyoit de grands convois vers le détroit.

13 septembre. — Le 13, le Roi entendit la messe dans son lit, à cause de la goutte, et ne laissa pas de réitérer les ordres pour le départ pour Fontainebleau, quoique la plupart des gens crussent que le voyage ne se feroit point. Cependant la marquise de Maintenon avoit eu une meilleure nuit; mais elle étoit bien foible. Fagon couchoit toutes les nuits dans sa chambre et y faisoit tout de son mieux.

14 septembre. — Le 14, on apprit que le marquis de Nesmond, lieutenant général des armées navales du Roi, étoit mort de maladie à Cadix, et qu'il en étoit arrivé autant au comte de Cavoye, maréchal de camp en Italie. Le même matin, on eut l'avis de la reddition de Landau. Tous les visages en parurent consternés; il n'y eut que le Roi qui témoigna une fermeté héroïque, et il ne laissa pas d'aller voir monter le duc de Berry à cheval. Il le trouva si adroit et menant si bien les chevaux, qu'il jugea à propos de terminer ce jour-là ses exercices, le laissant néanmoins entre les mains des précepteurs jusqu'au mois de mai.

Le soir, il arriva un aide de camp de Mélac, apportant de sa part une lettre au Roi, qui contenoit que, n'ayant aucunes nouvelles du secours, et par cette raison se croyant abandonné, voyant tout son canon démonté ou hors d'état de servir, ses murs renversés, les ennemis fort proche des bâtardeaux et ayant découvert la plupart de ses mines par la perfidie d'un ingénieur qui avoit déserté; enfin n'ayant plus que pour quatre jours de plomb, il avoit battu la chamade le 10, et rendu la place le lendemain, avec capitulation honorable; qu'à la vérité, il avoit eu dessein de se faire enterrer sous les ruines de sa place, mais qu'il avoit cru devoir conserver au Roi le reste de sept vieux bataillons qui avoient bien fait leur devoir, et tout l'état-major de la place, qui n'étoit point blessé; qu'il avoit obtenu quatre cents chariots, la plupart couverts, dans lesquels les déserteurs étoient sortis; qu'il feroit sortir les blessés quand bon lui sembleroit, et que la garnison avoit été conduite à Strasbourg.

On eut aussi des lettres de Cadix, qui marquoient que les Anglois s'établissoient sur la côte, et que les Espagnols commençoient un peu à s'animer pour essayer de les en chasser. Ce fut le même jour qu'on apprit la mort du duc de Coislin, arrivée la nuit précédente et accompagnée de toutes les circonstances qui accompagnent ordinairement la mort des prédestinés. On sut aussi que le Roi partiroit sans faute pour Fontainebleau, et qu'il l'avoit mandé à Monseigneur par le prince de Conti. Sa Majesté avoit encore les pieds tendres, mais elle vouloit absolument y aller, et d'ailleurs la marquise de Maintenon, quoique fort foible, n'avoit plus de fièvre, et pouvoit en tout cas y aller en carrosse, couchée sur des matelas. Les nouvelles de Flandre étoient ce jour-là que le maréchal de Boufflers étoit allé camper à Tongres et à Saint-Trond.

16 septembre. — Le 16, on eut nouvelle que le duc de Bavière avoit surpris Ulm, grande et forte place à neuf bastions, située sur le Danube, remplie de riches magasins et de trésors infinis. Cette conquête ne lui avoit guère coûté de sang, neuf cents hommes de ses troupes déguisés en paysans lui ayant ouvert une porte, et ce prince ayant ainsi donné la loi à quatre mille hommes qui gardoient la place négligemment. En même temps, il avoit eu soin d'en donner avis et de faire marcher dix mille hommes pour aller prendre la redoute du Brisgau [1], vis-à-vis d'Huningue, afin de favoriser aux troupes du Roi la construction du pont. Cependant le maréchal de Catinat s'étoit retiré sous Strasbourg et lui avoit envoyé trente escadrons.

Le même jour, Cotteron, capitaine des gardes du duc de Vendôme, arriva, apportant la nouvelle de la prise de Guastalla, qui s'étoit rendue le 11, sans qu'on y eût perdu plus de vingt hommes. La vue du mineur avoit obligé les deux mille quatre cent soixante hommes de la garnison à capituler; ils avoient voulu se rendre prisonniers de guerre, mais le duc de Vendôme avoit mieux aimé les désarmer, démonter la cavalerie et envoyer toute la garnison à Trente, sous parole de ne point porter les armes jusqu'au premier d'avril, que de la nourrir et ensuite la rendre, suivant le cartel, et de fortifier encore une armée qui n'étoit déjà que trop forte. On sut par le même courrier que le

1. Ou plutôt fort que les ennemis avoient construit vis-à-vis d'Huningue.

roi d'Espagne partoit le 18 de l'armée pour se rendre en Espagne, où sa présence étoit très désirée et très nécessaire.

17 septembre. — Le 17, on apprit, par les lettres de Flandre, que le maréchal de Boufflers faisoit fortifier Tongres et Saint-Trond, pour y mettre des troupes en quartier d'hiver, et les faire servir, avec Liège, de quartier d'assemblée pour la campagne prochaine, et que cependant les ennemis avoient mis leur gauche à Petersem et leur droite à Suttendal, faisant face à l'armée du maréchal.

18 septembre. — Le 18, on disoit que le comte d'Autrey [1], colonel du régiment de Vauge, étoit mort en Italie. Le même jour, on eut nouvelle qu'un vaisseau de Saint-Malo avoit trouvé sur sa route la flotte du Mexique, venant avec un vent favorable et faisant voile vers la Bretagne, vers Rochefort et vers les côtes d'Espagne. On avoit dépêché vingt corvettes au-devant d'elle pour l'avertir de ne s'approcher pas de Cadix, et on espéroit à tous moments avoir des nouvelles de son arrivée.

19 septembre. — Le 19, le Roi partit de Versailles pour se rendre à Fontainebleau, ayant avec lui dans son carrosse la duchesse de Bourgogne, Madame, la duchesse d'Orléans et la duchesse du Lude.

20 septembre. — Le 20, on apprit que le duc de Bavière continuoit ses conquêtes, et qu'il s'étoit emparé de trois rivières par la seule prise d'Ulm, après laquelle il s'étoit allé emparer de Tubingue et avoit fait marcher dix mille hommes vers Huningue, pour se joindre au marquis de Villars, lequel y marchoit, à ce qu'on disoit, avec trente escadrons et trente-deux bataillons, c'est-à-dire avec plus de la moitié de l'armée du maréchal de Catinat.

Ce jour-là, Cotteron repartit pour l'Italie, après avoir eu une longue conférence secrète avec le Roi, et avoir reçu, par les ordres de Sa Majesté, une grosse gratification.

Le même jour encore, la Neuville, courrier du cabinet, arriva de Cadix, et rapporta que la place étoit en si bon état que les ennemis n'y pouvoient faire aucun tort, et qu'ils s'étoient can-

1. Fils de Moncault, brigadier d'infanterie, gouverneur de la citadelle de Besançon.

tonnés en trois endroits, au nombre de dix mille hommes, mais qu'il ne leur étoit pas possible d'y subsister, parce que le pays étoit trop sec, et qu'ils ne pourroient pas faire de courses dans le pays, à cause que les milices s'étoient postées dans les défilés et dans les postes hors d'insulte; qu'aucun Espagnol n'avoit balancé s'il mettroit son intérêt et sa gloire à maintenir sa religion et à conserver son roi; que le gouverneur de Cadix étoit très bien intentionné; que le clergé, la noblesse et le peuple du royaume faisoient de leur mieux pour chasser les hérétiques, et qu'on ne doutoit pas que les Anglois ne fussent forcés de se rembarquer et de s'en retourner chez eux.

21 septembre. — Le 21, on sut, par les lettres de Flandre, que le comte de Tallard se séparoit le 18 d'avec le maréchal de Boufflers, lequel, outre son corps d'armée particulier, lui donnoit encore un détachement de huit bataillons, qui étoient les trois de Brandeley, les deux de la Couronne, deux de Greder et un de Sillery, et des deux régiments de cavalerie de Berry et de Grigny; mais on ne savoit pas trop où marchoit le comte de Tallard, les uns soutenant qu'il alloit pour jeter des troupes à Bonn et en tirer l'électeur de Cologne, les autres soutenant qu'il alloit en Allemagne se joindre au duc de Bavière, d'autant plus qu'on savoit que le marquis de Villars et le comte de Chamarande marchoient pour l'aller joindre à Ulm. Le même jour, on attendoit encore inutilement des nouvelles de la flotte, car il n'en étoit pas venu, et on étoit en peine si les corvettes et les frégates qu'on avoit envoyées au-devant d'elle auroient pu la rencontrer dans la vaste étendue de la mer. Ce fut aussi le même jour que le marquis de Villacerf, avec la permission du Roi, prit la poste pour aller à Toulouse se rendre auprès de son oncle l'archevêque, qu'on lui mandoit être à l'extrémité.

22 septembre. — Le 22, on sut que la marquise de Maintenon n'étoit pas bien, ayant toujours la fièvre, de grandes inquiétudes et une insomnie continuelle. Elle avoit pourtant un peu reposé la dernière nuit, mais ce n'avoit été que par le secours de l'opium. On débitoit ce jour-là une importante nouvelle, si elle avoit été véritable, qui étoit que les Suisses, irrités de l'insolence de l'ambassadeur de l'Empereur et des hauteurs de Sa Majesté Impériale, qui avoit fait publier un manifeste foudroyant contre eux, se déclaroient en faveur des deux couronnes, et que,

pour prévenir les menaces de l'Empereur [1], ils lui déclaroient la guerre dans les formes.

Cependant le maréchal de Catinat restoit avec vingt-trois bataillons et trente-sept escadrons pour garder l'Alsace, et on lui faisoit passer des bataillons par Metz, lesquels avoient été remplacés par des bataillons nouvellement levés. On n'étoit alors embarrassé que de la manière dont on passeroit le Rhin, car on étoit bien assuré que quand on seroit en Allemagne, on y donneroit la loi avec une armée de cinquante mille hommes, qui seroit peut-être bientôt grossie par les troupes d'une ligue secrète. On disoit encore que la blessure du comte de Noailles devenoit tous les jours plus mortelle, et qu'on ne croyoit point pouvoir le sauver.

Il falloit aussi que le chancelier eût eu quelque ressentiment de fièvre, car il s'étoit remis au quinquina, qu'il avoit quitté depuis quelque temps.

23 septembre. — Le 23, on apprit, par les lettres d'Italie, que la garnison de Guastalla étoit sortie, au nombre de deux mille cinq cents hommes, se portant très bien et très beaux, et qu'ils ne s'étoient rendus que parce qu'ils n'avoient plus eu de poudre. On apprit aussi, par les mêmes lettres, que le comte d'Autrey n'étoit pas mort comme on l'avoit dit, et ainsi c'étoit inutilement que le Roi avoit donné son régiment à son frère, qui étoit encore au collège.

On sut ce jour-là que la présidente d'Aligre, fille du ministre d'État le Pelletier, étoit morte à sa campagne de la petite vérole, et que le vieux marquis d'Entragues [2] étoit aussi mort de maladie.

Le même jour, les lettres d'Allemagne portoient que le duc de Bavière avoit joint à la prise d'Ulm celle de Biberach, petite ville assez importante, mais qu'on n'avoit pas encore de nouvelles plus particulières de lui, les ennemis ayant une attention à inquiéter le commerce entre cet électeur et la France, de sorte que le maréchal de Catinat avoit eu nouvelle qu'un courrier du duc de Bavière, parti de l'armée pour aller retrouver son maître, avoit été arrêté en chemin, et qu'il avoit eu l'adresse de jeter le paquet du maréchal dans le Rhin, et qu'un homme de qualité

1. Il n'y avoit guère d'apparence qu'ils levassent ainsi le masque, d'autant plus que les cantons protestants étoient tous dans les intérêts de l'Empereur.
2. C'étoit le père du marquis de Gié, qui était mort l'année précédente.

dont on ne disoit pas le nom, venant à l'armée du maréchal de la part du duc, avoit été aussi arrêté, mais n'avoit été trouvé chargé d'aucunes lettres. D'ailleurs on assuroit que le prince de Bade devoit venir camper du côté de Wœrth; mais que, comme apparemment il seroit obligé de faire un gros détachement pour envoyer au delà du Rhin, il n'y avoit guère d'apparence qu'il s'approchât de si près du maréchal de Catinat.

24 septembre. — Le 24, on ne parloit que de la quantité de régiments d'infanterie qu'on levoit et que les colonels faisoient à leurs dépens. Voici une partie de ceux qu'on leva en ce temps-là [1].

LISTE DES NOUVEAUX RÉGIMENTS.

Conflans.
La Rochethulon.
Chalmazel.
Castéja.
D'Aubigné.
Brossia.
Savines.
Châteaubriant de Vérie.
Raimbaudière.
Chabrillant.
D'Oisonville.
La Luzerne.
Cursay.
Saint-André.
Francheville.
Maisontiers.
Pujol.
Keroüart.
Grosbois.
Carné.
Thezut.
Rochesalon.
Saulieu.
Canisy.

25 septembre. — Le 25, tout le monde parloit de la quantité d'officiers qui étoient malades à l'armée d'Italie, et on nomma

1. [V. ci-dessous, p. 442-446, la liste complète. — *E. Pontal.*]

entre autres le marquis de Fimarcon, brigadier de dragons, le comte de Montsoreau, brigadier d'infanterie, le chevalier de Sourches, Cebret, Leuville, Chaumont et d'Angennes, colonels d'infanterie, le comte de Viltz et Bartillat, mestres de camp de cavalerie, tous du corps d'armée qui étoit sous Guastalla, et par conséquent il y en avoit bien davantage dans la grande armée. On mandoit aussi de ce pays-là que les ennemis, s'étant saisis d'une cassine qui étoit tout contre les retranchements de l'armée du roi d'Espagne, avoient commencé à y travailler fortement pour y élever un cavalier, de dessus lequel leur canon eût pu plonger jusque dans le camp, mais que, dès la pointe du jour, le canon du roi d'Espagne avoit commencé à tirer pour ruiner cette cassine, et qu'on devoit aussi y jeter des pierres avec des mortiers; que les ennemis avoient répondu sur les dix heures du matin au canon du roi d'Esgagne par trois salves de tout le leur et trois salves de mousqueterie; ce qu'ils ne pouvoient faire que pour la réjouissance de la prise de Landau. Les mêmes lettres ajoutoient qu'on avoit découvert depuis peu une conspiration contre la personne du roi d'Espagne, et qu'on avoit su que, pendant plusieurs jours, un officier de l'armée du prince Eugène étoit entré à l'ordre chez le roi, accompagnant toujours un major du Terce de Lombardie, qui étoit le premier régiment des troupes d'Espagne, et que ce major s'étoit enfui dans la suite. On disoit que c'étoit le cardinal d'Estrées qui avoit donné cet avis; on avoit redoublé la garde du roi, et, outre cette précaution, il y avoit tous les jours chez lui un officier d'ordonnance par brigade, pour reconnoître tous ceux qui entreroient dans sa maison.

26 septembre. — Le 26, les dernières nouvelles qu'on avoit du duc de Bavière étoient qu'après avoir pris Ulm, Biberach, Memmingen, et s'être assuré d'Augsbourg, il marchoit avec le reste de ses forces vers le bas du lac de Constance; que cela paroissoit intriguer le prince Louis de Bade, qui, depuis ce temps-là, avoit fait divers mouvements de troupes au delà de Rhin, et l'on disoit même qu'un gros détachement avoit déjà marché du côté de la Bavière.

27 septembre. — Le 27, on sut que la marquise de la Chaise [1] avoit une fièvre double tierce continue, et que le comte

1. Femme du marquis de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi, qui étoit neveu du P. de la Chaise.

de Sainte-Maure [1] étoit attaqué du même mal avec divers symptômes fâcheux. Pour la marquise de Maintenon, elle étoit toujours très mal, et les remèdes ne lui faisoient presque plus d'effet.

On apprit ce jour-là, par un courrier exprès, que le marquis de Montauban [2] étoit mort en Italie, et, le jour même, le Roi donna son régiment à son frère le chevalier, exempt de ses gardes du corps, qui servoit auprès de lui.

On eut aussi nouvelle que le prince de Bade avoit passé le Rhin et qu'il avoit laissé un corps de huit mille hommes sous Landau, mais que le détachement du marquis de Villars avoit bien de la peine à passer, les ennemis ayant vis-à-vis Huningue un gros corps.

On ne faisoit alors plus de doute que les Suisses ne se fussent déclarés [3] pour les deux couronnes, et on disoit que le comte de Noailles étoit très mal, sa blessure ne suppurant pas.

On eut aussi nouvelle qu'un des vaisseaux de l'escadre du comte de Châteaurenaud, nommé l'*Alcion*, séparé par une brume, étoit arrivé à Brest, et assuroit que ce général étoit en marche avec la flotte du Mexique pour venir en France, ayant persuadé les princes espagnols qui vouloient aller en Espagne, en leur montrant ses ordres et leur faisant connoître le danger qu'il y avoit de se mettre à portée de la flotte anglaise qui étoit devant Cadix. Cependant on tenoit à Brest deux mille lits tout prêts pour recevoir les malades de la flotte, mais on ne croyoit pas qu'ils fussent suffisants.

28 septembre. — Le 28, on eut la nouvelle de la prise de Venloo, qui n'avoit pas fait une trop bonne défense, aussi la place étoit très mauvaise.

On sut alors que le Roi avoit de son propre mouvement augmenté la pension du duc Fornari [4] de trois mille livres, de sorte qu'elle étoit alors de cinq mille livres. Ce jour-là, les lettres de Madrid portoient que le marquis de Villadarias, qui avoit autrefois défendu Charleroy contre la France, et qui étoit alors gouverneur de Ceuta, mandoit à la reine d'Espagne qu'elle ne devoit

1. Menin de Monseigneur; il étoit neveu du défunt duc de Mautausier.
2. Gentilhomme de Dauphiné qui, étant exempt des gardes du corps, avoit acheté ce régiment six mois auparavant.
3. Il n'y avoit nulle apparence à cela.
4. Seigneur messinois exilé depuis la révolte de Sicile contre l'Espagne.

rien craindre pour Cadix, qui étoit bien munie de toutes choses et avoit un gouverneur brave et bien intentionné; que, pour lui, il prétendoit empêcher les ennemis de faire aucuns progrès, et même qu'ils seroient obligés de se rembarquer, parce qu'ils étoient dans un pays qui ne leur fournissoit point de subsistance; qu'ils n'avoient mis à terre que trois cents chevaux, qui n'oseroient montrer le nez devant de vieilles troupes qu'il avoit assemblées de dessus les côtes; que le duc d'Ormond étoit fort mécontent du prince de Darmstadt, qui l'avoit engagé à cette entreprise, assurant qu'aussitôt qu'on auroit mis pied à terre, un grand parti se déclareroit pour l'Empereur, et au contraire, tous les ordres de l'État, et principalement le clergé, s'empressoient à l'envi à fournir des hommes, de l'argent et des vivres pour chasser les hérétiques de l'Espagne.

Le même jour, le duc de Vendôme mandoit qu'il alloit faire un mouvement à sa droite pour obliger les ennemis à en faire un; qu'il avoit détaché le comte d'Estaing avec un corps de cavalerie, pour aller à Carpi, du côté de la Mirandole, pour incommoder les fourrages des ennemis; qu'il faisoit cependant raser le château de Luzzara et réparer Guastalla. Il étoit venu aussi à la cour un Italien, qui avoit passé depuis peu à Ostiglia, lequel avoit assuré y avoir vu nager dans le Pô plus de six cents corps morts des Allemands; aussi y avoit-il bien de l'apparence qu'ils avoient bien des malades, puisqu'il y en avoit une si prodigieuse quantité dans l'armée du roi d'Espagne. Les mêmes lettres d'Italie portoient que, le jour que les ennemis avoient fait trois salves pour la prise de Landau, trois coups de canon avoient donné dans la maison du roi d'Espagne, mais que, son artillerie ayant répondu, trois boulets de canon avoient donné dans la tente du prince Eugène.

29 septembre. — Le 29, on sut que la marquise de Maintenon se portoit considérablement mieux. On disoit aussi qu'il n'étoit pas encore trop assuré que le maréchal de Villeroy revînt aussitôt qu'on s'en étoit flatté, parce que l'Empereur prétendoit qu'on traitât les révoltés de Naples en prisonniers de guerre, ce qui n'étoit aucunement juste. On ajoutoit, pour marque de la mauvaise foi des Allemands, qu'ils n'avoient pas encore rendu le marquis de Varennes, quoiqu'ils eussent eux-mêmes reconnu qu'il n'étoit pas de bonne prise.

Ce jour-là, Madame, revenant en carrosse de la promenade dans la forêt, son cocher, qui étoit nouveau, la versa, et comme les glaces du carrosse furent cassées, Mme de Châtillon [1] fut blessée en plusieurs endroits de la gorge et de la tête. Pour Madame, elle n'eut point de mal; les autres dames de la suite en furent quittes pour quelques contusions.

30 septembre. — Le 30, on apprit que la marquise de Maintenon se portoit de mieux en mieux, et que le chevalier de Saint-Mauris [2] avoit vendu son régiment au marquis de Parabère [3], étant trop incommodé de sa jambe coupée pour pouvoir servir.

Ce jour-là, il arriva à Fontainebleau un courrier de Cadix, qui avoit fait une extrême diligence et qui apportoit un détail de tout ce qui s'étoit passé en ce pays-là. On disoit donc que les ennemis, ayant pris le fort de Sainte-Marie et un autre petit fort, avoient voulu pousser leur pointe et étoient venus attaquer le fort de Matagora, qui est une des pointes du petit port, où étoient retirés trois vaisseaux et les galères de France; que, selon les apparences, l'infanterie espagnole nouvellement levée n'y avoit pas trop bien fait son devoir, mais que les troupes des galères françoises, ayant mis pied à terre, avoient repoussé vigoureusement les ennemis, qui avoient laissé six cents hommes sur la place et deux cents prisonniers; que le marquis de Villadarias étoit venu peu de temps après avec sa cavalerie, qui avoit recogné la leur dans leur fort, et s'étoit ensuite postée tout autour pour les empêcher de faire aucune course; qu'il leur désertoit un grand nombre d'Irlandois, auxquels on donnoit des passeports par différentes routes pour venir en France, où ils demandoient tous à venir servir; que les hérétiques avoient fait de terribles profanations de tous côtés, pillant les églises, les faisant servir d'écurie et foulant aux pieds le Saint-Sacrement, brisant les statues des saints, les habillant en masque et les traînant la corde au cou par les rues. Quand le Roi le dit à l'ambassadeur d'Espagne, il lui répondit : « *Tant mieux! Sire, tant mieux!* » La réponse étoit plaisante, mais, en effet, cela avoit tel-

1. On lui donne ici le titre de Madame, parce que son mari ne prenoit le titre de comte ni de marquis.
2. Frère du comte de Saint-Mauris, Franc-Comtois.
3. Fils du marquis de Pardaillan, lieutenant général pour le Roi en Poitou; il étoit capitaine de cavalerie.

lement irrité les Espagnols, que le courrier avoit trouvé en venant une infinité de gens qui accouroient de tous côtés pour aller défendre la religion et la patrie.

Le même jour, on eut nouvelle que les ennemis faisoient le siège de Ruremonde, qui, selon les apparences, ne devoit pas durer longtemps, mais dans laquelle étoient toute l'artillerie et toutes les munitions nécessaires pour faire un grand siège. On apprit aussi, par des lettres du 24, que le marquis de Villars devoit marcher le lendemain, pour aller essayer de passer le Rhin à Huningue, ou un peu plus haut, afin de se joindre au duc de Bavière, qui continuoit toujours à s'emparer de diverses places, et qui avoit fait publier un manifeste pour justifier sa conduite, par lequel il prétendoit que le cercle de Souabe lui avoit manqué de parole.

OCTOBRE 1702

1er octobre. — Le premier d'octobre, les lettres d'Allemagne portoient que le marquis de Villars étoit parti le 25 septembre de l'armée, avec son détachement, pour s'aller joindre au duc de Bavière par Huningue, et qu'il y arriveroit le 2, mais que, comme le prince Louis de Bade faisoit filer beaucoup de troupes de ce côté-là, cette importante jonction pourroit bien recevoir de grandes difficultés; que, le même jour, 25 de septembre, le maréchal de Catinat avoit aussi envoyé quinze escadrons et huit bataillons aux ordres du marquis de Locmaria, pour couvrir les évêchés [1] des courses des houssards, et qu'il étoit demeuré lui-même sous Strasbourg avec onze bataillons et vingt escadrons. Du côté de Flandre, on assuroit que les ennemis assiégeoient le fort de Stephanswert, et puis qu'ils feroient dans les formes le siège de Ruremonde.

On sut ce jour-là que le chevalier de Lorraine étoit tombé en apoplexie en sa maison de Frémont; toute sa famille y courut, mais il n'en voulut voir qui que ce fût, et, le soir, on dit qu'il se portoit mieux et que ce n'étoit pas une apoplexie, mais pour avoir trop soupé le soir précédent en revenant de la chasse.

1. C'est-à-dire : Metz, Toul et Verdun.

Ce jour-là, le Roi donna permission au chevalier de Montauban de vendre son régiment pour demeurer officier dans les gardes du corps.

Le bruit couroit le soir que le marquis de Villars iroit passer par les villes forestières, s'il ne pouvoit passer par Huningue, et que ce seroit là qu'il donneroit la main au duc de Bavière.

2 octobre. — Le 2 au matin, on sut que la marquise de Maintenon avoit passé une mauvaise nuit par la fièvre, les douleurs et l'insomnie, qui n'avoit pas voulu céder à l'opium.

Ce jour-là, les compagnies des mousquetaires qui étoient allées en Normandie arrivèrent à Paris. On sut alors que le Roi avoit fait de nouveaux brigadiers, savoir, dans les dragons, le comte d'Estrades et le marquis de Senecterre; dans la cavalerie, le chevalier de Broglie; dans l'infanterie, le marquis de Grancey [1], Dillon [2] et Tournemine [3].

On disoit ce jour-là que les Anglois avoient abandonné le petit fort de Sainte-Catherine et ne gardoient plus que celui de Sainte-Marie. On sut aussi que Pommereu, conseiller au conseil royal, s'étoit fait tailler par Maréchal.

Les lettres d'Italie portoient aussi qu'il n'y avoit plus d'espérance pour le cartel, et que, quatre cents chevaux des ennemis, étant entrés dans le Milanois, avoient même passé au milieu de Milan, où ils avoient été assez insolents pour crier : *Vive l'empereur!* et pour vouloir tuer une femme qui les avoit reconnus; qu'on avoit couru après, mais qu'on n'avoit pu les joindre. On ajoutoit que le duc de Vendôme, après avoir pris Carpi, faisoit le siège de San-Benedetto; il étoit bien vrai que Carpi avoit été pris, mais il étoit absolument impossible de faire le siège de San-Benedetto, qui étoit derrière le camp des ennemis.

3 octobre. — Le 3, on sut que le Brun, capitaine de cavalerie, qui étoit fils de la princesse de Courtenay, avoit acheté le régiment Colonel Général de dragons quatre-vingt-trois mille livres du marquis de Coëtmadeuc, qui vouloit le vendre depuis longtemps.

1. Le pauvre gentilhomme eut le dégoût de n'être point brigadier, après que tout le monde l'eut nommé, et ce fut, en sa place, un Irlandois nommé.....

2. Gentilhomme irlandois, qui auroit dû l'être dès l'autre promotion.

3. Vieil officier gascon qui étoit lieutenant-colonel du régiment de la Marine.

4 octobre. — Le 4, la marquise de Maintenon se porta considérablement mieux, après avoir eu une bonne nuit, et on vit paroître à la cour Mélac, qui y fut très bien reçu du Roi et de toute la cour. On sut ce jour-là que l'almirante de Castille, faisant semblant de venir en France en qualité d'ambassadeur, étoit venu jusqu'à Zamora, et de là s'étoit retiré en diligence en Portugal.

On eut aussi des nouvelles certaines que le comte de Châteaurenaud étoit entré dans Vigo, port de Galice, avec les vaisseaux de la flotte du Mexique qu'il escortoit.

5 octobre. — Le 5, on apprit que le second fils du marquis de Villequier étoit mort de maladie à Paris, et que le Roi avoit permis au vieux Narbonne, brigadier de cavalerie, de vendre son régiment au marquis du Tronc, l'ayant apparemment assuré qu'il le feroit maréchal de camp à la première promotion.

Les lettres d'Italie portoient aussi ce jour-là qu'on faisoit un pont vis-à-vis de Guastalla, avec des ouvrages pour le pouvoir garder tout l'hiver, et que le roi d'Espagne partiroit bientôt de l'armée pour pouvoir s'en retourner à Madrid; que le comte de Langalerie alloit commander à Mantoue pendant l'hiver, et que Zurlauben, qui avoit été extrêmement malade, n'étoit pas encore hors de danger.

6 octobre. — Le 6, le Roi accorda une pension de cinq mille livres à Mélac, outre celle qu'il avoit déjà et ses appointements de gouverneur. On sut aussi que le marquis de Nettancourt avoit obtenu sa liberté de la manière que nous allons dire. Comme la garnison de Landau défiloit devant le roi des Romains, plusieurs soldats du régiment de Nettancourt vinrent se jeter à ses pieds, et un d'entre eux, portant la parole, lui dit : « *Sire, Votre Majesté voit les restes d'un régiment qui a défendu la Hongrie contre les Turcs pour l'Empereur, votre père, et nous avons une grâce à demander à Sa Majesté, qui est la mise en liberté de notre colonel, qui a été fait prisonnier en se voulant jeter dans Landau.* » Le roi des Romains fut touché de la générosité de ces soldats et leur accorda sur-le-champ la liberté de leur colonel, qu'ils demandoient de si bonne grâce.

On sut le même jour que le comte de Denonville [1] et Cando [2]

1. Il n'y put aller parce qu'il avoit les jambes ouvertes.
2. Il fit le voyage.

avoient permission d'aller à Nîmes faire la révérence au roi d'Espagne, leur bienfaiteur.

On eut nouvelle en ce temps-là que le comte de Noailles étoit beaucoup mieux, au 21, de sa blessure, que sa plaie suppuroit fort bien, et qu'il n'avoit plus de fièvre. Le soir, on apprit que Pommereu étoit à l'extrémité, et qu'il n'y avoit plus d'espérance pour sa vie.

7 octobre. — Le 7 au matin, on trouva Montplaisir [1], maître d'hôtel du Roi, à la nomination du prince de Condé [2], mort dans son lit, n'ayant eu que deux jours la fièvre, et depuis on assura qu'il lui avoit crevé un abcès dans la tête. On apprit aussi que Pommereu étoit mort, aussi bien que Petit, médecin de Monseigneur.

L'après-dînée, le duc de la Feuillade arriva d'Italie, ayant encore le teint bien jaune et le visage bien long, comme sortant d'une extrême maladie. Le soir, on apprit que le Roi avoit donné à Pelletier de Souzy, conseiller d'État ordinaire, la place de son conseil royal de finances qui vaquoit par la mort de Pommereu.

8 octobre. — Le lendemain au matin, on sut que Bagnols, conseiller d'État semestre, avoit la place d'ordinaire; que du Bois, procureur général de la Cour des aides, avoit la place de semestre, et que Boudin avoit celle de premier médecin de Monseigneur.

Ce jour-là, on vit arriver à la cour le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi en année, qui revenoit de son gouvernement de Boulonnois, pour la sûreté duquel il n'étoit plus nécessaire.

Le Roi eut ce jour-là une nouvelle qui lui fit bien du plaisir, par une lettre qu'il reçut du maréchal de Villeroy, lequel lui mandoit que l'Empereur lui avoit envoyé dire par un officier

1. C'étoit le neveu de Thomé, homme d'affaires originaire de Dauphiné.

2. Autrefois les places de maître d'hôtel du Roi, celles de gentilshommes servants et celles de contrôleurs n'étoient que des commissions dont le grand maître de la maison du Roi disposoit en faveur de ceux qu'il vouloit gratifier, donnant tantôt un quartier à servir à un homme et tantôt à un autre; mais le Roi les ayant érigées en charges, il se réserva huit charges de maître d'hôtel et les deux tiers des charges de gentilshommes servants à sa nomination, laissant à celle du grand maître quatre charges de maître d'hôtel, le tiers de celles de gentilshommes servants et toutes celles de contrôleurs.

qu'il étoit en liberté, et qu'il lui enverroit au premier jour une escorte pour le faire passer en sûreté.

Le même jour, on sut, par les lettres d'Allemagne, que, le premier au soir, le marquis de Villars avoit achevé son pont sur le grand Rhin, jusqu'à l'île, où on avoit déjà un poste, par le moyen duquel on en avoit avancé un autre au delà du petit bras du Rhin, pour assurer la tête du pont, qui y avoit aussi été achevé le même soir ; qu'il n'avoit fallu que six bateaux pour le composer, et que ce petit bras étoit guéable. On assuroit aussi que les ennemis avoient vis-à-vis du pont quinze à vingt mille hommes soutenant leur fort de Friedlingen et leurs redoutes, qui étoient en bon état, et qu'ainsi le passage seroit très difficile, à moins que le duc de Bavière ne s'en mêlât, comme il le devoit faire s'il étoit de bonne foi; et que cependant le prince de Bade étoit toujours campé, sa droite à Haguenau et sa gauche à Bichwiller, qu'il faisoit fortifier, et on disoit qu'il avoit fait faire un pont entre Drusenheim et le Fort-Louis.

9 octobre. — Le 9, on sut que la marquise de Maintenon avoit la fièvre avec de grands vomissements, et on eut nouvelle, par un courrier exprès de Cadix, que les Anglois s'étoient rembarqués avec trois mille hommes de moins que quand ils avoient mis pied à terre, et qu'ils avoient seulement emmené avec eux vingt-deux gentilshommes espagnols, du nombre desquels étoit le marquis de Sainte-Croix, qui avoit autrefois commandé la cavalerie en Catalogne.

Ce jour-là, le prince de Conti se trouva fort incommodé de la goutte à la main, mais cette douleur ne lui dura pas longtemps. Pour le comte de Sainte-Maure, il se trouvoit beaucoup plus mal, depuis qu'il avoit pris des remèdes de certain empirique qui lui avoit été donné par la duchesse d'Elbeuf.

On disoit que le roi d'Espagne iroit à Madrid par Saint-Jean-de-Luz, à cause qu'une partie de la Catalogne s'étoit révoltée, et même que toute cette province ne lui avoit pas fait payer les sommes qui lui avoient été accordées par les États.

Le soir, on disoit que, la nuit du 1er au 2, le marquis de Villars ayant fait détacher huit cents travailleurs, soutenus par deux compagnies de grenadiers, pour faire un grand retranchement de l'autre côté du Rhin pour assurer la tête du pont, comme on commençoit à travailler, les ennemis étoient venus

au nombre de quatre cents, soutenus de trois bataillons de mille hommes chacun et d'un grand corps de cavalerie, pour envelopper les travailleurs, mais que les travailleurs et les deux compagnies s'étant brusquement retirés dans l'île où étoient tous les grenadiers de l'armée, on avoit fait sur les ennemis un si furieux feu de mousquet et de canon à cartouches que les Allemands, qui avoient d'abord pris le retranchement, avoient été obligés de se retirer après une perte considérable; que le marquis de Villars y avoit toujours été; que des Bordes, lieutenant général, y commandoit avec le marquis de Biron, comme étant de jour; que le marquis de Seignelay y commandoit les grenadiers, et qu'on y avoit fait un terrible feu de part et d'autre, et qu'aussitôt que les ennemis avoient été retirés, on avoit recommencé le travail, et qu'on faisoit une extrême diligence pour relever les ouvrages qui avoient été mal rasés à la paix, mais qu'on auroit de la peine à les mettre en état de défense, parce qu'on voyoit arriver à tous moments des troupes aux ennemis, et que cependant on se canonnoit tout le jour.

10 octobre. — Le 10, on sut que Bonrepos avoit la fièvre double tierce continue; que Palmquist [1], résident de Suède depuis de longues années, s'en alloit être résident en Hollande, et que Klostrum [2] demeuroit en France à sa place.

Les lettres d'Italie du 1er portoient ce jour-là que le roi d'Espagne devoit partir de l'armée le lendemain; qu'il avoit fait le duc de Vendôme chevalier de la Toison d'Or, qu'il avoit offert le même honneur au comte de Marsin, mais qu'il l'avoit refusé; que le parti de quatre cents chevaux des ennemis qui avoit été à Pavie et à Milan, étoit rentré à l'armée du prince Eugène par le pays des Vénitiens, bien heureux d'avoir évité trois partis françois qui l'attendoient sur les passages; que ces Allemands avoient ruiné une maison de plaisance du prince de Vaudemont et y avoient brisé toutes les glaces, qui y étoient en grand nombre.

1. C'étoit un homme de fortune qui avoit été secrétaire d'ambassade sous le comte Bieleck, et, après lui, il étoit resté en France, faisant les affaires de la Suède avec beaucoup d'esprit, et ne négligeant pas les siennes, car il avoit amassé plus de cent mille écus; mais sur la fin, il devint suspect au Roi.

2. C'étoit un Suédois habitué depuis longtemps, et même marié en France.

11 octobre. — Le 11, on disoit que la marquise de Maintenon étoit encore plus mal, que les vomissements et l'insomnie lui continuoient, et qu'elle étoit très faible. On eut aussi nouvelle ce jour-là que le comte de Tallard, avec son corps d'armée, avoit passé le Rhin à Mulheim, proche de Cologne.

12 octobre. — Le 12, la marquise de Maintenon se trouva beaucoup mieux, après avoir été le jour précédent se promener en carrosse autour du canal.

On eut nouvelle ce jour-là que le comte de Tallard avoit obligé la ville de Cologne à accepter la neutralité, et on disoit que Saint-Laurent, maréchal de camp, lui menoit un détachement de l'armée d'Allemagne faisant partie de celui qu'on avoit envoyé au marquis de Locmaria.

On apprit aussi le même jour que le roi d'Espagne étoit parti le 2 de l'armée; qu'il avoit passé le 3 sur le pont de Guastalla; qu'il avoit partagé tous ses chevaux aux lieutenants généraux; que le comte de Marsin demeuroit à l'armée en cette qualité; que le cardinal d'Estrées passoit à Madrid avec celle de conseil du roi d'Espagne, et l'abbé d'Estrées en qualité d'ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Catholique; que Montviel revenoit en France, et qu'on croyoit que Louville en feroit bientôt autant; qu'on croyoit cependant que le prince Eugène songeoit à décamper, ayant déjà retiré son gros canon de Borgoforte.

Le même jour, on apprit que la marquise de Resnel étoit accouchée d'un fils, et que Bosc [1] avoit obtenu la charge de son père, procureur général en la Cour des aides, par l'entremise de Bontemps, son cousin germain.

Du côté de Flandre, on apprit que les ennemis avoient pris Ruremonde et qu'ils menaçoient Liège.

Il arriva ce soir-là un petit démêlé à la comédie entre Barzum [2], lieutenant des gardes du Roi, qui faisoit la cérémonie, et le marquis du Poulpry [3], cornette des chevau-légers de la garde, au sujet d'un chevau-léger qui avoit fait quelque sottise, que du Poulpry redemandoit pour en faire justice comme étant son inférieur, et que Barzum ne vouloit pas lui rendre. La chose ayant été jusqu'au Roi, il interdit du Poulpry et l'envoya en prison, et

1. C'étoit le fils de du Bois, ci-devant prévôt des marchands.
2. Gentilhomme de Béarn,
3. Gentilhomme de Bretagne.

il y fut deux jours; mais, au bout de ce temps, il le rétablit et lui parla avec beaucoup de bonté.

13 octobre. — Le 13, les lettres de Flandre portoient que les ennemis s'étoient réunis auprès de Maëstricht, et la *Gazette de Hollande* disoit qu'ils alloient prendre Liège; mais il y avoit des gens qui assuroient qu'ils étoient fort intrigués de la marche du comte de Tallard, qui avoit fait fuir un corps qu'ils avoient à Mulheim, qui pilloit et brûloit en ce pays-là, et qui tiroit de grosses contributions, ayant à la tête de son armée l'électeur de Cologne, et que, pour lui faire tête, les Anglois marchoient à Nimègue; mais il y avoit apparence que les ennemis voudroient profiter de leur supériorité, tant que la saison le leur permettroit.

Le même jour, il arriva un courrier de Cadix, portant la confirmation du départ de la flotte angloise, et il arriva un autre courrier du comte de Châteaurenaud, par lequel il mandoit au Roi que les vaisseaux du Mexique étoient en sûreté, et le reste de la flotte en bon état. On apprit encore que le duc d'Elbeuf avoit été à toute extrémité d'une fièvre continue avec une inflammation d'entrailles à sa maison de Brumoy, mais que Falconnet[1] l'avoit tiré d'affaire. On disoit aussi que les ennemis fortifioient Haguenau et plusieurs autres endroits d'Alsace, et que tout le reste des troupes du maréchal de Catinat étoit allé, sous les ordres du comte de Guiscard, joindre le marquis de Villars, qui prétendoit absolument déboucher, et avoit des nouvelles secrètes du duc de Bavière, qui étoit à portée de faire la jonction, principalement le prince de Bade n'ayant en tout que vingt-cinq mille hommes. Cependant le marquis de Villars travailloit à perfectionner son poste de l'autre côté du Rhin et à y rétablir l'ouvrage à cornes qu'on avoit mal démoli à la paix, et dont on disoit qu'il restoit encore six à sept pieds de maçonnerie. Pour les ennemis, ils se tenoient dans leurs rétranchements avec une armée aussi forte que celle de France, ce qui paroissoit rendre le passage impossible, à moins que le duc de Bavière ne s'en voulût mêler sérieusement; mais cela étoit un peu difficile à croire, parce qu'on n'avoit aucunes nouvelles, ni de lui, ni de son armée, et qu'en pareille occasion il n'y a que les mouvements vifs qui

1. C'étoit un médecin de Lyon qui étoit venu habiter à Paris et s'étoit fait agréger à la Faculté.

puissent réussir. On assuroit aussi que le prince de Bade étoit en personne vis-à-vis d'Huningue, que son armée étoit toujours campée à Haguenau et à Bichwiller, ayant un pont sur le Rhin à Stattmatten.

Du côté de Flandre, on disoit que le maréchal de Boufflers avoit mandé au Roi qu'il étoit absolument impossible de défendre Liège, et que le Roi lui avoit écrit qu'il falloit le défendre à quelque prix que ce fût.

14 octobre. — Le 14, il vint un courrier du duc de Vendôme, qui rapporta qu'on croyoit que le prince Eugène avoit embarqué son gros canon sur le Pô; que les Vénitiens ni le Pape ne vouloient point lui donner de quartiers d'hiver, mais qu'il en prendroit par force; qu'il mettroit son quartier général à Ostiglia, un autre à la Mirandole, et le reste derrière lui dans le Ferrarois.

15 octobre. — Le 15, il arriva un courrier du marquis de Villars, par lequel il mandoit que les Allemands avoient attaqué une redoute de son pont, mais qu'ils avoient été vigoureusement repoussés, et que le marquis de Biron, détaché avec mille huit cents hommes, avoit passé le Rhin et emporté la petite ville de Neubourg, où les ennemis avoient cinq cents hommes, et avoit commencé à y faire un nouveau pont, sur lequel on pût passer en cas qu'on ne pût pas déboucher par celui d'Huningue; qu'on en mettoit les derniers bateaux quand le courrier étoit parti, que le comte de Guiscard arrivoit avec les troupes venant de Strasbourg, et que toute l'armée y devoit passer la nuit du 14 au 15; que le duc de Bavière avoit donné de ses nouvelles de Memmingen, qui est à dix-huit lieues de Neubourg, et qu'il marchoit pour le joindre avec vingt mille hommes.

16 octobre. — Le 16, le Roi prit médecine à son ordinaire, et même un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, et on sut que la marquise de Maintenon avoit passé une méchante nuit.

17 octobre. — Le 17, on sut qu'elle n'étoit pas moins mal que le jour précédent.

Sur le midi, le Roi étant dans son conseil, le comte de Choiseul, capitaine de cavalerie et beau-frère du marquis de Villars, arriva à la porte du cabinet du Roi, disant qu'il apportoit des nouvelles à Sa Majesté. Bontemps, premier valet de chambre en quartier, lui demanda si elles étoient bonnes, et s'il ne vouloit point parler

au secrétaire d'État de Chamillart. Il répondit qu'elles étoient bonnes, et qu'il vouloit parler à ce ministre. Bontemps entra dans le conseil, parla à l'oreille du secrétaire d'État de Chamillart ; le Roi voulut savoir ce que c'étoit, et, l'ayant su, ordonna qu'on fît entrer le comte de Choiseul, qui lui présenta les lettres du marquis de Villars [1], et en même temps se répandit la nouvelle du grand avantage qu'il avoit remporté sur le prince de Bade. Le marquis de Villars ayant eu avis que ce prince décampoit, avoit en même temps fait passer le Rhin à toute son armée et avoit passé les retranchements des ennemis ; que trente-sept de leurs escadrons qui étoient venus au-devant de lui avoient été entièrement défaits ; qu'il y avoit eu dix-sept étendards pris et une paire de timbales ; que le régiment de Fourquevaux seul avoit pris sept étendards et les timbales d'un régiment de cuirassiers ; que l'on avoit pris deux pièces de canon ; que l'infanterie des ennemis avoit beaucoup souffert, et que la chose auroit été plus loin si le prince de Bade n'avoit fait avancer six gros bataillons tout frais qui avoient arrêté l'infanterie françoise, qui étoit trop essoufflée, et avoit donné le temps aux ennemis de retirer leur canon ; qu'on poursuivoit encore leur infanterie, mais qu'elle paroissoit se retirer en bon ordre ; qu'enfin le passage étoit libre et la jonction assurée ; que des Bordes [2], lieutenant général, Chavanne, brigadier d'infanterie, et le chevalier de Sève [3], mestre de camp, avoient été tués ; que le comte de Chamarande, maréchal de camp, avoit été légèrement blessé à la gorge, aussi bien que le marquis de Polignac, brigadier d'infanterie ; que le chevalier de Chamilly, brigadier d'infanterie, avoit été dangereusement blessé, et que le jeune comte du Bourg [4] avoit eu un coup de sabre sur la tête.

On eut encore nouvelle ce jour-là que les ennemis, s'étant déterminés à faire le siège de Liège, avoient envoyé deux détache-

[1. Dangeau reproduit, t. IX, p. 16-20, la lettre du marquis de Villars, reproduite aussi dans le *Mercure* d'octobre 1702. Les éditeurs de Dangeau y ajoutent en note un court billet qui avait précédé la relation détaillée de ce combat. Enfin on trouve, dans les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. 2, p. 413, une nouvelle lettre de Villars, du 17 octobre, donnant de nouveaux détails. — *E. Pontal.*]

2. Gentilhomme de Béarn.

3. Fils de de Sève, premier président et intendant de Metz.

4. Fils du comte du Bourg, lieutenant général, qui lui avoit donné son régiment royal de cavalerie.

ments, l'un vers Hasselt, l'autre vers Tongres, pour voir lequel des deux le maréchal de Boufflers voudroit défendre; mais que le maréchal n'avoit pas balancé et avoit décampé brusquement pour aller défendre le Brabant, et ainsi Marlborough avoit beau jeu pour l'entreprise de Liège.

18 octobre. — Le 18 au matin, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit, et pendant que le Roi étoit à la messe, le comte d'Ayen arriva d'Allemagne, apportant un plus grand détail de l'action du marquis de Villars. On sut donc par lui que les ennemis avoient eu trois mille hommes tués sur la place, et qu'on leur avoit pris quatre cents prisonniers, du nombre desquels il y en avoit trente qui étoient des officiers considérables; que le comte de Fürstenberg, général de leur infanterie et l'homme de confiance du prince de Bade, y avoit été tué; que toute leur armée étoit dissipée; que le prince de Bade avoit donné de grandes marques de chagrin dans sa retraite; qu'on lui avoit pris trente-quatre étendards ou drapeaux, deux paires de timbales et quatre pièces de canon; que le marquis de Villars avoit eu mille deux cents hommes tués ou blessés; qu'on y avoit perdu quatre lieutenants-colonels, outre ceux qu'on avoit déjà appris; que le prince de Tarente ayant pendant le combat culbuté dans une cuisine, deux cavaliers allemands étoient venus pour le tuer, mais que Souzy [1] en avoit tué un et fait fuir l'autre, et qu'on avoit pris le fort de Friedlingen, après vingt-quatre heures de tranchée.

Le même jour aussi, on sut que les ennemis assiégeoient Liège, et que le Roi avoit donné au comte de Choiseul le régiment du chevalier de Sève, mille pistoles pour son voyage, et permission de vendre sa compagnie. Ce fut encore le même jour qu'on vit arriver à Fontainebleau le marquis de Châteaurenaud [2], qu'on croyoit avoir été pris par les Anglois, et qui avoit pensé l'être effectivement en faisant le trajet de Vigo en France par l'ordre de son oncle. On sut aussi que le Roi avoit donné à Gentien, lieutenant de vaisseau, qui avoit apporté la nouvelle de la sûreté où étoit la flotte de Mexique, six mille livres pour son voyage; que Sa Majesté en avoit voulu donner autant au che-

1. Le Roi le fit, en faveur de cette action, capitaine réformé.
2. Capitaine de vaisseau.

valier de Montendre[1], sous-lieutenant de galère, qui avoit apporté la nouvelle du départ de la flotte angloise, mais qu'il avoit refusé, et qu'il avoit demandé un régiment d'infanterie, et, en attendant, permission de servir à terre.

Le bruit couroit alors que le comte de Toulouse ne reviendroit pas sitôt, et qu'il faisoit armer à Toulon vingt vaisseaux, avec lesquels il iroit prendre le comte de Châteaurenaud à Vigo pour l'escorter à Brest.

19 octobre. — Le 19, on apprit, par un courrier de Flandre, que les ennemis avoient pris la ville de Liège sans résistance, et qu'on disoit qu'ils vouloient bombarder la citadelle, où il y avoit huit bataillons; que le maréchal de Boufflers étoit toujours sur le bord du Brabant pour le défendre; que la moitié de l'armée des ennemis se tenoit à la hauteur de Maëstricht, pendant qu'un autre de leurs corps avoit marché vers Bonn, où le marquis d'Alègre commandoit avec six bataillons. On sut ce jour-là que le maréchal de Lorge avoit été taillé par le frère Jacques[2]; que l'opération avoit été très longue et très rude, à cause de deux corps étranges[3] qui s'étoient trouvés adhérents à la vessie; qu'on avoit tiré trois pierres, et qu'il en étoit encore resté une qu'on n'avait pu attraper; enfin tout le monde crut que le maréchal étoit dans un extrême danger

Le même jour, on voyoit des lettres des particuliers de l'armée d'Allemagne, qui faisoient comprendre l'action qui s'y étoit passée un peu plus clairement qu'on ne l'avoit comprise jusqu'alors. Elles portoient donc que le marquis de Villars s'étant aperçu que le prince de Bade avoit abandonné ses retranchements pour se retirer, ne laissant que trois à quatre cents hommes dans le fort de Friedlingen, il avoit en même temps marché avec toutes ses troupes et les avoit mises en bataille dans la plaine qui est à côté du même fort; que le marquis ayant marché en cet ordre avoit trouvé peu de temps après la cavalerie des ennemis en bataille, laquelle étoit venue la première à la charge, mais qu'elle

1. Frère du défunt marquis de Montendre, tué à Luzzara, de la maison de la Rochefoucauld.

2. C'étoit un dévot qui s'étoit adonné à la taille, et y avoit trouvé une nouvelle invention de tailler, mais elle ne fut pas heureuse cette fois-là, bien qu'elle l'eût été souvent.

3. Faits en forme de champignon, qu'il fallut arracher.

avoit été si vigoureusement poussée qu'elle n'avoit osé revenir, quoiqu'elle fût de beaucoup supérieure; qu'à l'égard de leur infanterie, on l'avoit aperçue dans un bois qui étoit sur le sommet d'une montagne; que l'infanterie françoise y avoit marché en même temps; qu'elle y étoit arrivée fort essoufflée, à cause de la longueur du chemin et de la vitesse de la marche; qu'aux deux premières charges qu'elle avoit faites, elle avoit été repoussée par les Allemands, qui faisoient un feu effroyable; qu'à la troisième charge elle les avoit contraints de se retirer et d'abandonner deux pièces de canon, mais que quelques soldats françois ayant aperçu la cavalerie des Allemands qui faisoit un mouvement, s'étant écriés qu'ils étoient coupés, tous les soldats s'en étoient enfuis malgré les officiers; que ces trois charges d'infanterie n'avoient pu se faire sans une grande perte; qu'on avoit eu au moins deux mille hommes tués ou blessés, parmi lesquels étoient beaucoup d'officiers. On disoit ce jour-là que le duc de Vendôme avoit jugé à propos de renvoyer le comte de Tessé [1] commander à Mantoue.

20 octobre. — Le 20, on eut nouvelle que le comte de Tallard avoit conduit sûrement l'électeur de Cologne dans Luxembourg, et il arriva un nouveau courrier du marquis de Villars, qui mandoit au Roi que la défaite des ennemis étoit beaucoup plus grande qu'il n'avoit pensé; qu'on trouvoit tous les jours dans les villages et dans les maisons particulières quantité de morts et de blessés, parmi lesquels il y avoit plusieurs officiers de considération, et même des princes et des grands seigneurs; qu'on avoit encore pris sept pièces de canon abandonnées en divers endroits, et qu'on en avoit trouvé trente et une dans le fort de Friedlingen; qu'il avoit eu envie de le faire raser, mais qu'il ne l'avoit pas fait, parce que les comtes Guiscard et du Bourg avoient été d'avis contraire; qu'on ne savoit ce qu'étoit devenu le prince de Bade; qu'on n'avoit point aussi de nouvelles du duc de Bavière, au-devant duquel le marquis de Biron étoit marché avec deux mille chevaux. Mais, le même jour, on sut, par les lettres d'Alsace, que, le lendemain du combat, le prince de Bade avoit

1. Dont il n'étoit pas content; mais il étoit douteux si le duc de Vendôme y avoit contribué; car le Roi écrivoit au comte qu'il lui feroit plaisir d'y aller encore commander cet hiver, ayant si bien conservé cette place l'année dernière.

marché vers Fribourg, et que le reste de son armée, qui étoit à Haguenau, avoit décampé pour l'aller joindre. On apprit encore ce jour-là que le maréchal de Lorge étoit extrêmement mal.

21 octobre. — Le 21, on apprit que le Roi avoit fait le marquis de Villars maréchal de France; qu'il avoit chargé le comte de Choiseul de lui en porter le paquet, lequel avoit deux enveloppes, sur la première desquelles il y avoit seulement : *A Monsieur le marquis de Villars, lieutenant général des armées du Roi;* mais, sur la seconde, il y avoit : *A mon cousin le marquis de Villars, maréchal de France.*

On disoit ce jour-là que le maréchal de Lorge étoit un peu mieux, et on eut nouvelle que les ennemis n'étoient point allés à Bonn, mais qu'ils avoient marché à Cologne avec vingt-cinq bataillons et trente escadrons, pour obliger cette ville à renoncer à la neutralité qu'elle avoit acceptée depuis peu aux approches du comte de Tallard.

22 octobre. — Le 22, on apprit que le maréchal de Lorge étoit mort, et il fut regretté de tout le monde en général et en particulier, car il avoit toutes les qualités d'un véritable gentilhomme de la vieille roche.

On chanta ce matin-là le *Te Deum* à la messe du Roi pour la victoire d'Allemagne, et on disoit que le maréchal de Boufflers avoit ordre de secourir la citadelle de Liège [1], à quelque prix que ce fût. On sut encore que le Roi envoyoit au maréchal de Villars le marquis de Lannion, lieutenant général, le comte de Druy, le comte du Rozel et Cheladet, maréchaux de camp. On eut aussi nouvelle que l'Empereur renvoyoit le maréchal de Villeroy par l'armée du prince Eugène [2].

23 octobre. — Le 23, on sut que la marquise de Maintenon avoit encore eu la fièvre toute la nuit, et il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit que le prince de Bade avoit été blessé au bras; qu'il avoit fait réunir auprès de lui le corps de troupes qu'il avoit laissé en deçà du Rhin, et qu'il en ramassoit le plus qu'il pouvoit, dans le dessein de prendre sa revanche; que cependant on avoit pris un château dans lequel on avoit encore trouvé cinq cents blessés et un drapeau.

1. Il falloit savoir si cela étoit possible, et les ennemis étoient du double plus forts que le maréchal.
2. Il n'avoit garde de manquer à lui donner ce dégoût.

24 octobre. — Le 24, on disoit qu'il n'y avoit plus rien entre le maréchal de Villars et le duc de Bavière, et que la flotte angloise avoit paru à la hauteur du cap de Finistère, faisant sa route comme si elle avoit voulu se retirer dans son pays.

Ce matin-là, on sut que la marquise de Maintenon avoit bien passé la nuit; ainsi on ne connoissoit plus rien à la maladie, dont l'état changeoit tous jours. Le comte d'Ayen partit ce jour-là de Fontainebleau pour s'en retourner à l'armée d'Allemagne, et on vit le chevalier de Pezeux [1] arrivant de la même armée, parce que le Roi lui avoit donné la permission de vendre son régiment d'infanterie pour en lever un de dragons.

Il arriva ce jour-là un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que le prince Eugène avoit encore manqué une entreprise sur Mantoue. Voici comme la chose s'étoit passée. Il y avoit dans Mantoue un régiment allemand des troupes d'Espagne nommé le régiment de Gié, dont le lieutenant-colonel avoit déserté l'année précédente pour se jeter dans les troupes de l'Empereur. Un sergent du régiment fut pris en parti, conduit à l'armée et présenté au prince Eugène, qui l'avoit sollicité de prendre parti dans les troupes de l'Empereur; mais ayant répondu qu'il vouloit garder fidélité au roi d'Espagne, on l'envoya dans les prisons d'Ostiglia. Ensuite le prince Eugène s'étant souvenu que ce lieutenant-colonel déserteur y étoit en garnison, il lui écrivit de sonder encore ce sergent et de lui promettre deux mille pistoles et un régiment, s'il vouloit livrer une des portes de Mantoue. Le sergent, voyant des propositions si avantageuses et ayant résolu d'être fidèle, crut qu'il devoit faire semblant de les écouter pour découvrir le secret et en avertir ceux qui commandoient dans Mantoue. En effet, il fit semblant de se rendre, après beaucoup de résistance, et promit de livrer la porte Pradelle aux Impériaux, à condition de la récompense qu'on lui promettoit. En même temps, le lieutenant-colonel dépêcha un courrier au prince Eugène pour lui donner avis du succès de sa négociation, et le prince Eugène lui manda de lui amener le sergent. Il l'entretint dans sa chambre en particulier, en présence du jeune prince de Vaudemont et du comte Guy de Staremberg [2] seule-

1. Il venoit de lever ce régiment d'infanterie, et il étoit neveu du maréchal de Choiseul, de sa même maison.

2. Il n'avoit donc pas été tué à Luzzara, comme on l'avoit dit.

ment, et après lui avoir réitéré sa parole au sujet de la récompense, il lui donna seulement dix pistoles, disant qu'une plus grande somme le feroit découvrir, et il l'envoya à Mantoue, après être convenu avec lui du jour et de la manière de l'exécution.

Le sergent, étant arrivé à Mantoue, alla trouver aussitôt le comte de Langalerie, qui y commandoit, et lui fit un fidèle récit de tout ce qui s'étoit passé. Le comte le loua extrêmement de sa fidélité et lui promit une récompense proportionnée à ses services, lui ordonnant cependant d'entretenir commerce avec le prince Eugène, afin de l'obliger à croire son entreprise immanquable. Le sergent joua bien son rôle. Il donnoit tous les jours de ses nouvelles au prince Eugène; un jour, il lui mandoit que l'entreprise souffroit de grandes difficultés par les raisons qu'il lui marquoit; un autre jour, il lui faisoit savoir qu'il les avoit aplanies; et enfin, étant convenu de leurs faits, il manda au prince Eugène de venir la nuit du 13 au 14, et le prince Eugène lui ayant fait réponse que toutes ses affaires ne pourroient être prêtes que pour la nuit du 14 au 15, le sergent fit fort le fâché, disant que cela déconcertoit toutes ses mesures; mais enfin il manda au prince que toutes choses seroient en état cette nuit-là pour le recevoir.

Cependant le comte de Langalerie feignit de vouloir aller rendre ses devoirs au roi d'Espagne, pour avoir occasion de communiquer tout cela au duc de Vendôme, lequel, ayant rapporté le tout à Sa Majesté Catholique, prit trois mille chevaux d'élite et quarante compagnies de grenadiers, avec lesquels il se rendit le soir du 14 à Biscolde. A neuf heures du soir, les ennemis commencèrent à passer sur le pont de Borgoforte et défilèrent jusqu'à onze. Le duc de Vendôme étoit averti de tous ces mouvements par le marquis de Marignane [1], colonel d'infanterie, qui commandoit aux retranchements où étoit la batterie d'où on canonnoit le pont de Borgoforte, et ce général, ne doutant pas que les ennemis ne donnassent dans l'embuscade, prit le chemin de Montanara et s'avança jusqu'à la Chartreuse, attendant le signal de coups de canon de Mantoue, qu'on devoit lui donner quand

1. Gentilhomme provençal qui avoit été sous-lieutenant au régiment des gardes.

les ennemis seroient à la porte. Mais ayant entendu sonner sept heures du matin sans qu'on eût fait le signal, il jugea que l'affaire étoit échouée, et, le même jour, Marignane lui manda qu'à onze heures du matin il avoit vu le prince Eugène repasser sur le pont de Borgoforte, et qu'il avoit compté douze cents chevaux et deux mille hommes de pied. On sut depuis qu'un malheureux dragon, ayant déserté dans la marche, pendant la nuit, étoit allé avertir le prince Eugène, et que c'étoit cet avis qui l'avoit empêché de donner dans le panneau qu'on lui avoit tendu. Le soir, au souper du Roi, on apprit que la duchesse de Gesvres étoit morte.

25 octobre. — Le 25 au matin, le bruit couroit que le roi de Suède marchant à cheval dans son camp, son cheval s'étoit pris le pied dans la corde d'une tente, et, s'étant renversé sur ce prince, lui avoit cassé la jambe, et que, malgré cet accident, il s'étoit embarqué sur la Vistule pour aller chercher à combattre le roi de Pologne. Mais ce bruit, qui faisoit beaucoup de peine à tout le monde et qui étoit fondé sur une lettre de Hollande, fut détruit par une autre lettre que reçut le marquis de Torcy, par laquelle on lui assuroit que le roi de Suède s'étoit seulement un peu blessé à la jambe, et qu'il s'étoit effectivement embarqué sur la Vistule pour aller plus commodément.

On disoit aussi que le Roi avoit envoyé un ordre positif au maréchal de Boufflers de secourir Liège à quelque prix que ce fût; mais il étoit temps qu'il prît sa résolution, car, dès le 19, les ennemis avoient commencé de battre la citadelle avec vingt pièces de canon et trente-cinq mortiers, et comptoient que cette affaire seroit bientôt finie. A l'égard de la Chartreuse, ils ne l'attaquoient pas encore; ils faisoient même courir le bruit qu'après la prise de Liège ils iroient encore prendre Huy et Limbourg. Au reste, quand ils étoient venus à la ville de Liège, les habitants les avoient reçus à bras ouverts, disant qu'ils avoient toujours été fidèles à l'Empereur, et qu'il y avoit longtemps qu'ils souhaitoient qu'ils vinssent les délivrer. Et en même temps les chanoines avoient tenu chapitre et avoient élu un coadjuteur à l'électeur de Cologne.

On apprit aussi ce jour-là que le fils unique du duc d'Humières étoit mort de maladie à Paris, que le marquis de Levarey[1] avoit été

1. Gentilhomme du bas Maine.

assassiné dans la ville de Mayenne, et que le Roi avoit donné à Berzenay [1] sa charge de lieutenant de la vénerie.

26 octobre. — Le 25, le Roi partit de Fontainebleau par un temps effroyable, pour aller coucher à Villeroy, et la marquise de Maintenon y alla aussi en relais de carrosse, comme si elle eût été en pleine santé. Malgré le mauvais temps, le Roi voulut se promener dans le parc en calèche, voir le nouveau parterre et les autres embellissements que le maréchal de Villeroy avoit faits à sa maison. Le Roi apprit ce soir-là la mort du comte de Noailles, arrivée le quarante-troisième jour de sa blessure, mais il n'en parla à personne, ne voulant pas donner cette nouvelle au maréchal de Noailles, qui servoit auprès de lui, et qui l'apprit le lendemain en arrivant à Versailles par son frère le cardinal.

Le bruit couroit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit repassé le Rhin, et l'on soutenoit positivement que ses gros bagages étoient en deçà depuis plusieurs jours. Les lettres des particuliers qui écrivoient d'Allemagne portoient ce jour-là que la perte que les ennemis avoient faite à la journée de Friedlingen avoit été plus grande qu'on ne l'avoit dit, et que leur armée s'étoit retirée avec tant de précipitation que, pendant quatre lieues, ils avoient laissé des blessés dans toutes les maisons et dans tous les villages; que le maréchal de Villars étoit toujours campé au pied de la montagne où il avoit attaqué l'infanterie des ennemis, et qu'on croyoit qu'il pourroit y avoir encore une action; que cependant il avoit détaché quatre mille hommes pour aller en avant et tâcher de savoir des nouvelles du duc de Bavière.

27 octobre. — Le 27, le Roi alla coucher de Villeroy à Versailles, où il arriva sur les quatre heures, et y trouva le duc du Maine, qui y étoit arrivé le soir d'auparavant.

On apprit ce jour-là que le marquis de Locmaria avoit mis garnison dans Trèves, qu'il avoit pris un château défendu par deux cents Allemands, qui avoient été faits prisonniers de guerre, et qu'il avoit fait partir cinquante barques chargées de toutes sortes de munitions pour aller à Traerbach.

28 octobre. — Le 28, on apprit que de Cray, qui commandoit l'artillerie en Italie, y étoit mort de maladie. On sut aussi que les

1. C'étoit un gentilhomme attaché au duc de la Rochefoucauld, dont il commandoit l'équipage, faisant par commission la charge de lieutenant de la vénerie.

cantons des Suisses ayant accordé au Roi la levée d'un nouveau régiment, Sa Majesté l'avoit donné à Pfiffer [1], capitaine en son régiment des gardes.

Le soir, le Roi dit à son petit coucher que les ennemis avoient donné deux assauts à la citadelle de Liège, dont toutes les défenses étoient ruinées, et qu'ayant emporté le chemin couvert, les Anglois étoient entrés par la brèche dans la place pêle-mêle avec les assiégés, dont trois bataillons avoient été faits prisonniers et dépouillés tout nus, et le reste s'étoit dispersé.

Les lettres d'Italie portoient ce jour-là que les pluies y désoloient les deux armées; et celles de Dunkerque, que Pointis étoit à la mer depuis le 21.

29 octobre. — Le 29, on eut confirmation de la prise de la citadelle de Liège, et on sut que Violaine [2], Castelas [3] et le marquis de Charost [4] avoient été pris l'épée à la main sur la brèche, étant abandonnés de la meilleure partie de leurs troupes; que les ennemis avoient tué beaucoup de monde, et qu'ils avoient fait passer les prisonniers tout nus à travers la ville, à la réserve de Violaine et du marquis de Charost. Le Roi donna ce jour-là à Valeille [5] le cordon rouge de trois mille livres de rente qu'avoit défunt des Bordes, et on apprit que le prince de Bade s'approchoit de Neubourg avec vingt-cinq mille hommes, et qu'on ne croyoit pas qu'il voulût hasarder un nouveau combat.

30 octobre. — Le 30, on sut que milord Marlborough en avoit usé très honnêtement avec le marquis de Charost, qu'il avoit renvoyé sur parole au duc son père, qui servoit dans l'armée du maréchal de Boufflers. On disoit aussi que la révolte des hérétiques dans les Cévennes continuoit tous les jours, et qu'ils y faisoient des désordres effroyables.

On avoit fait courir le bruit que le maréchal de Villars avoit repassé le Rhin, mais on sut certainement ce jour-là que ce

1. Il étoit d'une race qui avoit rendu des services bien importants aux rois de France.
2. Vieil officier d'infanterie qui commandoit dans la citadelle de Liège, après avoir commandé dans Dinant et ailleurs.
3. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses et colonel du régiment de la même nation qui étoit dans cette citadelle.
4. Cela étoit heureux pour un jeune homme comme lui.
5. Vieil officier qui avoit servi longtemps dans le régiment de Piémont, et qui sortoit d'être lieutenant de roi de Kaiserswert, après l'avoir été de Dinant.

bruit n'avoit aucun fondement, et que ce maréchal faisoit fortifier Neubourg et la tête du pont d'Huningue. On disoit aussi que, le 26, la Chartreuse de Liège n'étoit pas encore assiégée, et qu'on avoit eu avis par Bayonne que la petite flotte du Rio de la Plata étoit arrivée à Vigo, chargée de huit millions en lingots, comme aussi que le marquis du Bordage avoit vendu son régiment au chevalier de Bouzols, capitaine de cavalerie.

31 octobre. — Le 31, on disoit que le maréchal de Villeroy devoit avoir couché le 26 à Milan. Le nonce du Pape eut une audience secrète du Roi dans son cabinet, et le duc de Quintin vint saluer le Roi en grand manteau avec ses deux beaux-frères, le duc de Saint-Simon et le duc de Lauzun.

NOVEMBRE 1702

1er novembre. — Le premier de novembre, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle; il toucha ensuite les malades des écrouelles. L'après-dînée, il entendit le sermon du P. dom Jérôme, Feuillant, et vêpres chantées par la musique, et puis il distribua les bénéfices vacants, et donna l'abbaye de Monastier à l'abbé de Castries[1], sur la démission de son oncle le cardinal de Bonsy, l'abbaye de Liques à l'abbé de Reverseaux [2], l'abbaye de l'Étoile à l'abbé Perrault, chanoine de Chartres, l'abbaye de Fourquevaux à l'abbé de la Petitière [3], et l'abbaye d'Aubeterre à l'abbé de la Vergne; l'abbaye régulière d'Abecourt à dom Toniver, l'abbaye de la Valdieu à dom Fury, l'abbaye de Beaulieu à dom Malon, celle d'Auchy-les-Moines à dom Portelais, celle de l'Étoile à dom ...., et celle de Saint-Pierre de Tasq à dom Junion; la prévôté de Montmorillon à l'abbé Rogier, le prieuré de Sainte-Eulalie à l'abbé du Puis, et un canonicat de Metz à l'abbé de Luc.

2 novembre. — Le 2, on eut nouvelle que la Chartreuse de Liège, après avoir tenu cinq jours, avoit capitulé, et que la gar-

1. Aumônier ordinaire de la duchesse de Bourgogne.
2. Chapelain de la duchesse de Bourgogne et aumônier de la maison du Roi.
3. C'étoit un neveu du défunt comte de la Vauguyon, chevalier des Ordres du Roi. Ses deux frères venoient d'être tués au combat de Friedlingen.

nison avoit eu une composition honorable. Le bruit couroit alors que le duc de Bavière s'excusoit de n'être pas venu joindre le maréchal de Villars sur ce que le général Palfi étoit entré sur ses terres avec un corps de troupes de l'Empereur, et qu'il donnoit encore quelque lueur d'espérance de pouvoir faire la jonction. L'après-dînée, le Roi alla s'établir à Marly pour neuf jours, et on apprit qu'il levoit beaucoup de compagnies de cavalerie, pour augmenter les vieux régiments et en faire de nouveaux, et qu'il lèveroit aussi de l'infanterie.

3 novembre. — Le 3, on disoit que les deux armées d'Italie s'étoient un peu éloignées l'une de l'autre, ce qui ne pouvoit pas être véritable, puisque le Roi avoit mandé au duc de Vendôme que, puisque le prince Eugène restoit dans son camp, il pouvoit bien y rester aussi.

Du côté d'Allemagne, on mandoit que le maréchal de Villars observoit de près les démarches du prince de Bade, qui sembloit en vouloir à Neubourg.

4 novembre. — Le 4, le bruit couroit que, bien loin que le prince Eugène voulût décamper, il faisoit faire dans son camp des baraques de briques couvertes de planches, comme pour y passer tout l'hiver.

5 novembre. — Le 5, les lettres d'Allemagne portoient que le prince de Bade n'avoit osé attaqué Neubourg, défendu par le marquis de Biron avec trois mille hommes, et qu'il redescendoit le Rhin, étant en inquiétude de la marche du comte de Tallard et du marquis de Locmaria, qui étoient avec dix-huit mille hommes dans le Palatinat, où ils faisoient vivre leurs troupes grassement. Elles ajoutoient que la première ligne de l'armée du maréchal de Villars étoit campée auprès du fort de Friedlingen, qu'on avoit rasé, aussi bien que tous les ouvrages que les ennemis avoient faits; que la seconde ligne étoit campée sur le bord du Rhin, vis-à-vis d'Huningue, prête à repasser ou à marcher en avant; qu'on travailloit à force à rétablir les ouvrages qui avoient été ruinés à la paix; que deux courriers du duc de Bavière étoient arrivés à l'armée, à cinq lieues de laquelle ils avoient été escortés par six cents chevaux et quatre cents hommes de pied, et que les démarches de ce prince et celles des ennemis régleroient celles du maréchal de Villars.

6 novembre. — Le 6 au matin, on vit le marquis de Sigue-

rand [1] à Marly, où il étoit arrivé la nuit précédente, venant apporter la nouvelle que le corps des ennemis qu'on croyoit devoir faire le siège de Rhinberg s'étoit retiré et avoit pris des quartiers autour de cette place, mais après l'avoir bombardée pendant huit jours et en avoir brûlé une partie. Il arriva le même jour un courrier de Flandre, qui apportoit pour nouvelle que les ennemis se séparoient pour marcher dans leurs quartiers d'hiver.

L'après-dînée, le comte de Monasterol, envoyé extraordinaire du duc de Bavière, fut enfermé à Marly pendant deux heures avec le marquis de Torcy, mais cette longue conversation n'eut pas les suites qu'on s'étoit imaginées. D'un autre côté, il arriva aussi un courrier d'Allemagne, par lequel on apprit que le prince de Bade descendoit le Rhin à tire-d'aile, ce qui fit appréhender qu'il ne marchât pour quelque entreprise considérable. Le soir, le comte de Toulouse, qu'on attendoit depuis deux ou trois jours, arriva à Marly sur les cinq heures.

7 novembre. — Le 7, on sut certainement que les armées de Flandre marchoient chacune de leur côté pour aller prendre des quartiers d'hiver.

8 novembre. — Le 8, on apprit que le maréchal de Villars avoit repassé le Rhin, et qu'il le descendoit avec la même vitesse que le prince de Bade. On disoit en même temps que les ducs d'Uzès et de Lesdiguières, le prince de Léon et plusieurs autres personnes considérables quittoient le service. On eut ce jour-là une très fâcheuse nouvelle, qui fut que la flotte des ennemis avoit attaqué celle du Roi à Vigo et en avoit brûlé tous les vaisseaux et pris ou brûlé beaucoup de marchandises.

9 novembre. — Le 9, il courut un bruit qui mit une grande désolation dans tous les esprits. On disoit que le prince de Bade, ayant doublé ses marches, étoit venu à Rheinau, où, n'ayant point trouvé de troupes qui lui défendissent le passage, il avoit fait un pont à la hâte et avoit passsé le Rhin, et qu'on croyoit qu'il avoit marché droit à Strasbourg, où on n'avoit laissé que trois bataillons [2].

10 novembre. — Le 10, on sut par diverses lettres la fausseté de la nouvelle du jour précédent, et un courrier du secré-

1. Gentilhomme de Provence qui étoit colonel d'infanterie.
2. Cela étoit faux, il y en avoit toujours eu sept.

taire d'État de Chamillart revenu de Strasbourg assura qu'il avoit trouvé le maréchal de Villars tout proche de cette ville, et que son armée, qui le suivoit, n'en étoit qu'à deux lieues.

Le même matin, le marquis de Rasilly courant le cerf avec le Roi, derrière le duc de Berry, une biche, bondissant d'effroi, le vint choquer, le jeta à bas de son cheval, lui démit l'épaule et lui fit un grand trou à la tête.

Il arriva aussi le même jour un courrier du comte de Pontchartrain revenant de Compostelle, où le comte de Châteaurenaud s'étoit retiré avec toute les troupes de sa marine, et le même courrier apporta le détail de l'action de Vigo. On sut donc que la flotte des ennemis s'en allant droit en Angleterre avoit rencontré par hasard un petit vaisseau portugais, auquel ayant demandé en passant ce qu'il y avoit de nouveau, on avoit répondu que la flotte françoise étoit à Vigo, et qu'il n'y avoit qu'à l'aller prendre; que, sur cet avis, la flotte ennemie avoit reviré, qu'elle s'étoit approchée de Vigo par une brume qui avoit facilité la descente à un assez grand corps de troupes, lequel avoit mis pied à terre à un quart de lieue du port; que de là ils étoient venus attaquer quelques redoutes défendues par les milices espagnoles, lesquelles avoient d'abord lâché le pied; qu'ensuite ils s'étoient rendus maîtres des batteries qui défendoient la chaîne du port, lesquelles n'avoient pas été mieux défendues, et qu'ayant rompu cette chaine ils avoient donné entrée à toute leur flotte dans le port; que le comte de Châteaurenaud avoit en même temps appareillé avec ce qu'il avoit de vaisseaux françois et espagnols; qu'il étoit venu au-devant des ennemis, et que le combat avoit duré huit heures; mais que le comte de Châteaurenaud, ayant été accablé par le nombre, avoit pris le parti de mettre tout son monde à terre et de brûler ses vaisseaux; que les ennemis en avoient pris cinq seulement, tout délabrés et percés de coups de canon, et que les ennemis en avoient perdu sept, du nombre desquels étoit leur amiral rouge; qu'ils avoient pillé et brûlé toutes les marchandises et qu'ils bombardoient le château de Vigo.

11-12 novembre. — Le 11, le Roi revint de Marly à Versailles, et on disoit que milord Marlborough, et Opdam et Gueldermessel, députés des États-Généraux, qui étoient auprès de lui, avoient été pris par un parti de Gueldre, qui les y avoit conduits;

mais, le lendemain, le bruit couroit qu'ils avoient été repris par un autre parti, et on ne savoit ce qu'on devoit croire de cette nouvelle.

Ce jour-là, on apprit que l'évêque de la Rochelle [1] étoit mort en cinq ou six jours de maladie à son diocèse, et il fut regretté de tout le monde.

Il arriva le même jour deux courriers d'Espagne, par lesquels on apprit que les ennemis, n'ayant pu prendre Vigo, s'étoient rembarqués, et que les lingots d'or et d'argent étoient en sûreté, ayant été voiturés vers Madrid, aussi bien que toutes les marchandises, à la réserve de quelques ballots, que les ennemis avoient encore trouvés dans le port.

Du côté d'Italie, on disoit que le duc de Vendôme devoit avoir fait un mouvement vers Carpi, pour y établir la garnison aussi bien que dans Modène, ce qu'il ne pouvoit faire sans y aller avec toute son armée, parce que les ennemis en étoient plus proches que lui, et que, quand cela seroit fait, il sépareroit son armée pour la mettre en quartier d'hiver.

13 novembre. — Le 13, on sut que Marlborough avoit été effectivement fait prisonnier avec les deux États par un partisan de Gueldre; mais qu'un de ces deux États lui ayant fait voir un vieux passeport d'un an, qui même n'étoit pas pour lui, et ayant fait passer son camarade et Marlborough pour ses valets, le partisan l'avoit relâché bonnement. On apprit aussi ce jour-là que le comte de Tallard s'étoit emparé du château de Traerbach.

14 novembre. — Le 14, le maréchal de Villeroy arriva à Versailles à six heures du soir, et salua le Roi, qui le reçut avec beaucoup de marques de joie et d'amitié. Le même jour, le Roi donna trois mille livres de pension à des Espinets [2], écuyer de sa petite écurie, et augmenta de quatre mille livres celle de Mesmond, écuyer de sa grande écurie, pour avoir enseigné à monter à cheval au duc de Berry.

15 novembre. — Le 15 au matin, le maréchal de Villeroy tint le dé pendant tout le lever du Roi. Il apprit à Sa Majesté que l'Empereur n'avoit pas voulu qu'il lui payât sa rançon, ce qui ne l'avoit pas empêché d'envoyer au prince Eugène son billet

1. Frère du marquis de la Frézelière, lieutenant général de l'artillerie; il avoit autrefois exercé lui-même cette charge, étant aîné de sa maison.
2. Gentilhomme de Normandie.

de cinquante mille livres, payable au porteur; mais que ce prince l'avoit généreusement renvoyé avec une réponse fort honnête. Il compta ensuite au Roi toutes les peines qu'il avoit souffertes pendant sa captivité, et les traitements durs qu'il avoit reçus des Allemands, malgré les ordres contraires que l'Empereur avoit donnés; il fit le détail des insultes qui lui avoient été faits à Gratz, et des mauvaises et fausses nouvelles qu'on avoit pris soin de lui annoncer, par exemple celle qui se répandit à Gratz au passage du courrier que le prince Eugène dépêcha à l'Empereur au sujet du combat de Luzzara, où celui qui étoit chargé de sa garde, après avoir affecté un long silence et refusé longtemps de lui dire ce qu'il savoit, lui avoit dit enfin que le prince Eugène venoit de remporter sur l'armée des deux couronnes une victoire complète; que le duc de Vendôme et presque tous les officiers généraux avoient été tués, que tout le bagage et le canon avoient été pris, que l'armée étoit absolument défaite et détruite, à l'exception d'un petit corps de cavalerie qui avoit pris la fuite, mais qui étoit poursuivi si vivement qu'il ne pouvoit échapper. Le maréchal dit aussi au Roi que le roi d'Espagne étoit magnifiquement logé et meublé dans le palais de Milan, et, le même jour, il alla à Meudon saluer Monseigneur, avec lequel il trouva le duc et la duchesse de Bourgogne, qui étoient venus le surprendre lorsqu'il y pensoit le moins.

On disoit aussi ce jour-là que le duc de Bavière s'étoit emparé de Bopffinghen, ville impériale sur le Deger, au-dessus de Nordlingen, et qu'il étoit content de la conduite du maréchal de Villars, qui tenoit bien ses deux ponts sur le Rhin pour s'en servir au printemps, et qui mettoit à couvert toute l'Alsace, s'étant emparé de Haguenau et de Saverne; que cependant le prince de Bade avoit affoibli son armée pour jeter des troupes dans Brisach, dans Fribourg, dans le fort de Kehl et autres places, et que la peur qu'il avoit eue que le comte de Tallard ne se jetât dans le bas Palatinat l'avoit fait avancer jusqu'à Philipsbourg, mais que le comte s'en revenoit à Sarrelouis, après avoir pris Traërbach et établi ses contributions.

16 novembre. — Le 16, on sut qu'il étoit arrivé un courrier de Madrid, qui apportoit des lettres pleines d'honnêtetés, de la part du conseil d'Espagne, qui déclaroit qu'il n'étoit pas juste que le Roi perdît ses vaisseaux pour les intérêts du Roi Catho-

lique; qu'on prétendoit bien réparer les pertes qu'il avoit faites à Vigo; qu'outre les effets des Anglois et des Hollandois dont on se serviroit, on imposeroit un indult par tout le royaume; qu'on ouvriroit tous les arsenaux et tous les magasins, et qu'on prieroit le Roi d'envoyer des ouvriers, toutes lesquelles propositions paroissoient être de bonne foi.

Le même jour, il arriva un aide de camp du marquis d'Alègre pour exposer au Roi l'état et les besoins de la ville de Bonn, les desseins des ennemis et les vues du commandant. On eut aussi nouvelle que les cantons catholiques des Suisses l'avoient emporté sur les cantons protestants; qu'ils conservoient leurs alliances malgré leurs oppositions, qu'ils devoient donner six mille hommes au Roi et quatre mille au roi d'Espagne, et qu'ils n'avoient pas voulu écouter les ménagements proposés avec l'Empereur.

On assuroit encore que le roi de Portugal, honteux du parti qu'il avoit pris, avoit renvoyé le prince de Darmstadt avec hauteur; que l'Almirante de Castille se cachoit dans une maison de campagne, chagrin de ce qu'on l'accusoit d'infidélité à l'égard du roi son maître, et qu'il disoit que les traitements du cardinal Portocarrero avoient été la seule cause de son éloignement.

On voyoit alors arriver à la cour les officiers généraux de l'armée de Flandre l'un après l'autre. Le duc de Roquelaure et le marquis d'Antin y étoient déjà depuis quelques jours. On eut aussi nouvelle que le comte d'Estrées, en revenant à la cour, avoit été obligé de rester à Essonnes, à cause d'une violente colique causée par un abcès dans un endroit dangereux, laquelle ayant augmenté avoit obligé la maréchale, la comtesse et l'abbé d'Estrées d'y aller en diligence avec le médecin Falconnet et le chirurgien Maréchal.

17 novembre. — Le 17, on disoit que la marquise de Maintenon n'étoit pas encore en bonne santé, ayant eu la fièvre les deux derniers jours, et que néanmoins elle avoit passé toute la journée à Saint-Cyr. Le même jour, le maréchal de Catinat salua le Roi après son dîner et en fut très bien reçu.

18 novembre. — Le 18, le bruit couroit que le comte de Tessé revenoit d'Italie, et les uns disoient qu'ils l'avoient demandé, pour venir soutenir ses prétentions à la charge de capi-

taine des gardes du corps; les autres, que le duc de Vendôme n'avoit pas été fâché d'en être défait [1].

On apprit ce jour-là, par des lettres de Hollande, que le comte de Marlborough ne repasseroit point en Angleterre avant que l'état de la guerre fût entièrement réglé, et qu'on l'avoit déjà envoyé dans les provinces pour avoir leur consentement, et qu'il devoit, la semaine suivante, être porté aux États de Hollande; que les principaux officiers de l'armée se rendoient chaque jour à la Haye; que le prince d'Auvergne y étoit arrivé le 11, que le comte d'Athlone y étoit attendu avec impatience, apportant avec lui les drapeaux et les étendards pris sur les ennemis pendant la campagne, et qu'il avoit rendu au jeune prince de Cassel le drapeau qu'il avoit gagné sur la brèche de la citadelle de Liège.

19 novembre. — Le 19, le nonce extraordinaire du Pape, Fieschi, fit son entrée dans Paris par une pluie effroyable. Son premier carrosse étoit magnifique, le reste étoit assez commun.

20 novembre. — Le 20, le Roi prit médecine à son ordinaire, et on disoit que la marquise de Maintenon se portoit mieux. Ce jour-là, le mariage du duc de Quintin avec Mlle de Chamillart fut déclaré.

21 novembre. — Le 21, le nonce fit son entrée à Versailles et eut sa première audience du Roi en cérémonie, ensuite de laquelle il alla pareillement chez tous les princes et princesses de la maison royale.

On disoit ce jour-là que le Roi avoit dépêché un courrier au comte de Tessé, pour lui faire savoir qu'il lui feroit plaisir de rester encore cet hiver à Mantoue, s'étant si bien acquitté par le passé de la garde de cette place; mais en même temps il couroit de grands bruits d'une nouvelle mésintelligence entre lui et le duc de Vendôme, quoique ses amis dissent que cela n'étoit pas vrai; que véritablement le duc de Vendôme lui avoit mandé d'essayer de chasser les ennemis de Governolo, dont ils s'étoient emparés, mais qu'il avoit répondu que l'entreprise étoit difficile, qu'il y avoit danger d'y recevoir un affront, et qu'il prioit le duc de Vendôme de venir lui-même examiner les choses de près; que le duc de Vendôme y étoit venu et en avoit jugé comme lui.

On disoit encore le même jour que Laubanie, qui commandoit

1. Ce bruit étoit faux dans le fond, suivant ce qui a été dit ci-devant.

à Neubourg, lassé de voir inquiéter ses travailleurs par des houssards qui faisoient de fréquentes courses jusqu'aux portes de cette place, et ayant appris qu'ils se retiroient dans un château qui n'en étoit qu'à une lieue, avoit fait un détachement de grenadiers et de dragons, qui les avoient attaqués dans une basse-cour, où ils avoient pris quarante hommes et cent chevaux; que le reste s'étoit sauvé dans une espèce de donjon, et que, comme on ne le pouvoit forcer faute de canon, on y avoit mis le feu [1]; que la plupart des houssards avoient été brûlés ou étouffés; les autres s'étoient jetés par la fenêtre et avoient été passés par les armes; qu'on avoit amené les prisonniers à Neubourg, et que depuis on n'avoit plus entendu parler de houssards; que cependant le Roi en faisoit faire un régiment à Strasbourg, parce qu'il en désertoit un grand nombre de l'armée des ennemis, et qu'en un seul jour il y étoit venu un capitaine, un maréchal des logis et dix-huit cavaliers. On ajoutoit que le duc de Bavière, s'étant avancé avec douze mille hommes jusqu'à Bopffinghen au-dessus d'Ulm, avoit fait marcher un détachement de quatre mille hommes du côté de la Forêt-Noire, et que ce mouvement avoit obligé le prince de Bade d'envoyer un de ses officiers généraux avec un corps de troupes dans la vallée de la Kintzig, et que tous ces détachements qu'il avoit été obligé de faire pour défendre le Palatinat ou pour couvrir ses places, le mettoient absolument hors d'état de rien entreprendre.

On eut ce jour-là des lettres de Gênes du 15, qui marquoient la magnifique réception qui avoit été faite au roi d'Espagne par la république; que huit sénateurs députés étoient allés au-devant de Sa Majesté; qu'elle avoit logé au faubourg d'Arene, chez le duc de Saint-Pierre; qu'elle y avoit été superbement régalée; qu'il y avoit eu deux cents cuisiniers employés à faire le repas; qu'il y avoit partout défense, sous peine de la vie ou des galères, de rien prendre des domestiques, ni des troupes de Sa Majesté; que la république lui avoit fait de magnifiques présents pour elle et pour la reine, et que Sa Majesté devoit s'embarquer le 15, pour passer incessamment en France, et de là en Espagne.

22 novembre. — Le 22, on apprit que la marquise de Main-

1. On n'avoit garde d'y avoir mis le feu, car il étoit tout de pierre et à l'épreuve d'un léger canon.

tenon étoit plus mal et que le comte d'Estrées étoit un peu mieux à Essonnes, mais qu'on n'avoit pas pu encore le transporter à Paris. On sut ce jour-là que la Bretesche-Pommereu, intendant de Champagne, avoit été révoqué, qu'on envoyoit à sa place d'Harrouis, intendant de Franche-Comté, à la place duquel l'on envoyoit Bernage, intendant de Limousin, et qu'on substituoit à Bernage Rouillé de Fontaine, maître des requêtes.

On disoit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit séparé son armée pour la faire subsister plus commodément, et que les Malouins offroient aux Espagnols de leur rendre vingt vaisseaux, pour réparer la perte de ceux qui avoient été brûlés à Vigo. On parloit aussi beaucoup de la maladie de la duchesse de Foix [1], dont les remèdes ne pouvoient venir à bout, et on disoit que le chevalier de Lorraine ne se remettoit point depuis l'attaque qu'il avoit eue à sa maison de Frémont. Ce fut en ce temps-là que l'abbé d'Estrées partit pour l'Espagne, et qu'on apprit que le président Rouillé reviendroit au mois de février de Portugal, et qu'on envoyeroit des Alleurs en sa place. On eut aussi nouvelle que la Harteloire, chef d'escadre, qui étoit à Lisbonne avec huit vaisseaux, en revenoit et ramenoit avec lui tous les canonniers et grenadiers qu'on y avoit envoyés.

23 novembre. — Le 23, on parloit beaucoup de la promotion des officiers de marine, et le bruit couroit que dorénavant le comte de Toulouse en auroit toute la disposition; cependant il conféroit très souvent avec le comte de Pontchartrain. D un autre côté, les intendants de marine étoient occupés à chercher des bois et des agrès pour vingt-neuf vaisseaux neufs, et on disoit qu'on trouveroit de tout en Espagne, contre l'opinion de tout le monde. On sut aussi que Pointis étoit rentré à Dunkerque, et qu'il croyoit avoir beaucoup fait d'avoir donné de l'occupation à quarante-trois vaisseaux des ennemis qui se seroient portés ailleurs.

Ce jour-là, le Roi donna au comte de Maupertuis, lieutenant général de ses armées et capitaine lieutenant de sa première compagnie de mousquetaires, le gouvernement de Toul et Toulois [2], avec un brevet de retenue de quatre-vingt-dix mille livres en fa-

1. Sœur du duc de Roquelaure.
2. C'étoit un gouvernement de province.

veur de sa femme. On apprit ce jour-là que le Roi avoit envoyé d'Andigné [1] en Italie à la place de de Cray, qui y étoit mort.

24 novembre. — Le 24, on assuroit que l'électeur de Bavière avoit fait fort vigoureusement sa déclaration à l'Empereur et à l'Empire qu'il ne mettroit point les armes bas qu'on n'exécutât le traité de Heilbronn; qu'il avoit publié qu'il se moquoit de tous ses ennemis, et qu'il sauroit bien leur tenir tête; qu'il ne manqueroit pas d'amis parmi les électeurs et les princes de l'Empire, et qu'on n'avoit pris Landau que par supercherie et en abusant de la bonne foi du Roi de France.

On disoit aussi que le comte de Monasterol, qui avoit pris quelque temps auparavant congé du Roi, avoit enfin joint le duc son maître après bien des difficultés. Pour le maréchal de Villars, il n'avait point encore fait de mouvement, quoique le prince de Bade eût publié qu'il alloit marcher au duc de Bavière, et ce maréchal étoit encore à Saverne. A l'égard du comte de Tallard, il étoit vers Kirn et Hombourg. On apprit encore que les troupes du duc de Savoie avoient marché dans leurs quartiers d'hiver.

On fit ce jour-là une très grande et très douloureuse opération au comte d'Estrées, qu'on avoit enfin amené à Paris, et ce ne fut pas sans qu'on appréhendât beaucoup pour sa vie.

Comme le Roi étoit ce jour-là dans son conseil, il arriva un courrier du maréchal de Villars, qu'on amena au ministre de Chamillart, lequel sortit du conseil, alla faire un tour chez lui et revint au conseil; et on débita ensuite que, par une lettre, le duc de Bavière avoit fait de nouvelles protestations d'un attachement inviolable aux intérêts des deux couronnes, et qu'il avoit mandé qu'il avoit fait savoir à l'Empereur et à l'Empire qu'il remettroit les choses au même état qu'elles étoient auparavant qu'il eût pris les armes, si on vouloit exécuter le traité d'association qui avoit été fait à Heilbronn, en restituant Landau.

Le soir, sur les dix heures, le secrétaire d'État de Chamillart vint apporter au Roi la nouvelle que le duc de Vendôme, ayant fait un mouvement vers la Mirandole, avoit obligé le prince Eugène à dégarnir ses postes, ce qui avoit donné au comte de

1. Gentilhomme du Maine qui étoit devenu brigadier en commandant l'artillerie de Catalogne.

Tessé le moyen de faire attaquer Borgoforte, où il n'y avoit que trois cents hommes, et qu'il l'avoit emporté.

25 novembre. — Le 25, on sut que l'abbé de Chamilly, en apprenant la mort de son neveu le chevalier, étoit sur-le-champ tombé en apoplexie, mais qu'il avoit été secouru promptement.

On parloit alors sourdement du mariage du comte de Durfort [1] avec Mlle de Nesmond, fille unique du défunt marquis de Nesmond, lieutenant général de la marine, et on apprit que la mort du cardinal Rodolovitz faisoit un dixième chapeau vacant.

On assuroit aussi que l'électeur de Bavière avoit mis sous contribution une partie de la Souabe, et que ses partis l'avoient établie jusqu'à la Forêt-Noire et jusqu'au lac de Constance; qu'il avoit demandé au cercle de Souabe seize mille setiers de blé au delà des contributions, ce qui avoit obligé le pays à rappeler les troupes qu'il avoit avec le prince de Bade, et qu'on ne doutoit point que ce cercle ne fût obligé d'accepter la neutralité, et de donner satisfaction au duc de Bavière pour les grandes dépenses qu'il avoit faites. On eut nouvelle ce jour-là que le roi d'Espagne étoit débarqué à Antibes.

26 novembre. — Le 26, on sut que le démêlé [2] qui était entre le chancelier, le cardinal de Noailles et l'évêque de Meaux pour la difficulté que le chancelier avoit apportée à permettre l'impression d'un livre de ce dernier, étoit terminé. Le Roi avoit

1. Il falloit donc qu'on trouvât moyen de retirer des mains de la duchesse de Duras, sa belle-sœur, la duché de Duras.

2. Ce démêlé étoit que les évêques prétendoient que, quand ils composaient des livres, ils n'étoient pas obligés de les faire examiner par des docteurs de Sorbonne. Cela étoit venu au sujet d'un livre composé par l'évêque de Meaux contre le livre d'un certain Simon. Le chancelier, au contraire, prétendoit que tous les livres indistinctement étoient sujets à l'examen; et le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prenoit le fait et cause des évêques. La question fut décidée à l'amiable, et il fut résolu que les évêques dans leurs diocèses pourroient faire imprimer ce qu'ils voudroient, sans être sujets à l'examen, mais que, hors de leurs diocèses, leurs livres y seroient sujets. — [Richard Simon était un ancien Oratorien qui avait déjà rencontré l'évêque de Meaux sur son chemin, à l'occasion d'une *Histoire critique de l'Ancien Testament* qui avait à bon droit paru suspecte à l'orthodoxie du grand évêque. En 1702, il voulut donner une *version du Nouveau Testament*, contre laquelle Bossuet, trouvant ses défiances d'autrefois plus justifiées que jamais, publia des *Remarques*, des *Lettres*, enfin l'*Ordonnance* et l'*Instruction Pastorale* qui furent l'occasion du démêlé dont il est ici question : le chancelier, d'abord intraitable, s'adoucit bientôt, grâce à l'intervention de Louis XIV. — *E. Pontal.*]

renvoyé les prélats au chancelier, et leur avoit dit que, s'ils ne s'accordoient pas entre eux, il les jugeroit souverainement, ce qui les avoit obligés à terminer leur différend et à finir leur conversation par beaucoup d'honnêtetés de part et d'autre.

Le Pape auroit souhaité réussir de même dans l'accommodement du cardinal Grimani avec l'ambassadeur d'Espagne, ce cardinal, par un procédé honteux ayant insulté l'ambassadeur, ayant fait tous ses efforts pour faire renverser son carrosse, conduite qui avoit obligé la nation françoise et espagnole à courir aux armes, ce qui avoit beaucoup alarmé le Saint-Père, dont la prudence avoit empêché le carnage.

On disoit aussi que les Hollandois étoient en peine de leur flotte, qui, n'ayant déjà presque plus de vivres, avoit essuyé un furieux coup de vent qui l'avoit fort éloignée. Cependant on disoit que celle d'Angleterre avoit paru aux Dunes, et qu'un de ses vaisseaux étoit venu échouer sur les côtes de Bretagne, auprès de Brest. D'ailleurs on savoit que le parlement d'Angleterre avoit nommé des commissaires pour visiter tous les bâtiments de la flotte, et qu'ils enlevèrent tous les effets qui avoient été pillés et qui pouvoient appartenir aux marchands anglois intéressés aux vaisseaux de Cadix et de Vigo; ce qui devoit bien déconcerter tous les officiers de marine, qui croyoient s'être enrichis à force de piller.

On eut nouvelle ce jour-là que le comte de Tallard étoit à Metz avec douze mille hommes, sans qu'on pénétrât quel pouvoit être son dessein, sinon de découvrir le pays messin et la Lorraine, pendant que le marquis de Locmaria couvroit la Sarre avec six mille hommes.

Le même jour, on apprit que le roi de Suède avoit rassemblé ses trois corps, c'est-à-dire le sien, celui du comte de Guldenstein et celui de Mieden; qu'il marchoit le long de la Vistule, en descendant, et qu'il ne parloit en aucune manière de paix, comme on l'avoit voulu faire croire.

On sut encore que le marquis de Varennes étoit arrivé à Metz, et qu'une frégate échappée du combat de Vigo, portant dix officiers et deux cents soldats, étoit venue périr à la barre de Bayonne, chose très malheureuse pour l'Escalette, Polignac, Pontevès et tant d'autres braves officiers et gens de condition qui étoient dessus.

27 novembre. — Le 27, le marquis de Tessé arriva d'Italie à Versailles, et salua le Roi sur les deux heures, comme il alloit partir pour Marly. Il venoit pour les affaires du comte son père et pour celles de son régiment, et rapporta que l'entreprise de Borgoforte étoit venue du dessein du duc de Vendôme; que le secret avoit été bien gardé, parce que Mantoue avoit été fermée tout le jour; que le détachement de mille cinq cents hommes de Mantoue étoit arrivé à la pointe devant Borgoforte, en même temps que les demi-galères étoient arrivées par le Pô; qu'on n'avoit pris que trois cent cinquante hommes et trente-six pièces de canon; qu'on auroit pris toutes celles qui étoient dans l'île et la partie du pont depuis la place jusqu'à l'île, si on étoit venu un jour plus tôt; que le prince Eugène s'étoit avancé à dessein de reprendre Borgoforte, mais qu'ayant su que le duc de Vendôme s'avançoit avec un gros de troupes, il s'étoit retiré. Il ajouta que le prince Eugène avoit jeté trois cents hommes dans Governolo, n'en pouvant pas tenir davantage dans cette place, mais que, selon les apparences, il devoit y avoir bonne compagnie derrière, et que ce ne seroit pas une chose facile que de les en chasser, comme le bruit couroit dans l'armée qu'on l'alloit faire bientôt. Au reste, le marquis devoit passer une partie de l'hiver à la cour, et de là à Bonn, où son régiment étoit en garnison.

Ce soir-là, le Roi alla s'établir à Marly pour cinq jours, suivant la nouvelle règle qu'il s'étoit faite de n'y aller pendant l'hiver que tous les seize jours et d'y être cinq jours de suite.

28 novembre. — Le 28, on mandoit de la Haye, du 23, que les généraux hollandois avoient été plusieurs fois en conférence avec le comte de Marlborough; qu'il étoit arrivé à Hellewersluys quelques vaisseaux de guerre qui avoient amené le *Bourbon* et quelques-uns des vaisseaux du Mexique pris à Vigo, et qu'on apprenoit, par les lettres de Dantzick du 11, que le roi de Pologne étoit parti de Thorn, le 7, pour Varsovie, d'où il devoit revenir dans peu de temps; que ces avis ajoutoient que les Suédois étoient à douze lieues de Cracovie, et que le manquement d'eau les empêchoit d'aller plus loin. Du côté d'Angleterre, les dernières lettres portoient que, le 13, il avoit été résolu dans la Chambre des communes de faire revivre l'affaire des quatre seigneurs qui avoient été accusés par elle devant la Chambre haute, dans la treizième année du règne du feu roi, et qu'on

s'y plaignoit que la Chambre des communes n'avoit pas reçu de celle des pairs les satisfactions qu'elle souhaitoit touchant l'accusation de ces quatre seigneurs, et qu'on devoit considérer ces deux résolutions comme un effet de la supériorité des tories, et une nouvelle attaque qu'on donnoit au règne précédent. Les mêmes lettres ajoutoient que la reine avoit ordonné aux grands juges du royaume d'examiner de quelle manière on pourroit procéder contre ceux qui étoient coupables des désordres commis au port de Sainte-Marie, mais que la chose n'étoit pas facile à décider, les lois du royaume ne permettant pas de prendre connaissance des crimes commis dans les pays étrangers, ce qui faisoit croire qu'on seroit peut-être obligé de faire revivre pour quelques jours la charge de grand connétable du royaume, dont une des fonctions étoit de punir ces sortes de crimes.

Le même jour, on apprit avec joie que le comte d'Albert et Pertuis [1] avoient enfin obtenu leur liberté, le dernier après sept ans de prison; et le comte de Pontchartrain vint confirmer au Roi qu'il falloit que les flottes angloise et hollandoise eussent essuyé une furieuse tempête, parce que les côtes de Bretagne et de Normandie étoient toutes couvertes de débris; d'ailleurs on travailloit à relever le vaisseau anglois qui avoit échoué auprès de Brest.

29 novembre. — Le 29, on apprit que le duc de Guiche ayant demandé au Roi la confiscation de quelques terres situées en Poitou, appartenant à des Hollandois, le Roi lui avoit accordé vingt mille livres tous les ans sur ces terres, lesquelles seroient régies pendant la guerre par l'intendant de la province, et que Sa Majesté avoit aussi accordé douze mille livres par an au comte d'Auvergne, pour le dédommager de pareille somme que son fils lui faisoit perdre sur la principauté de Berg-op-Zoom, quoiqu'il se fût engagé, par un traité, de la lui payer tous les ans.

Le même jour, les lettres de Hollande du 23 portoient que les officiers revenus de Cadix et de Vigo assuroient que ce n'avoit point été ni les troupes espagnoles ni les françoises qui les avoient obligés de se rembarquer, parce qu'elles n'auroient pas été suffisantes pour les empêcher de s'y établir, mais qu'ils y avoient

1. Fils de défunt Pertuis, gouverneur de Courtray, qui avoit été capitaine des gardes du grand vicomte de Turenne, et avoit épousé une Ruffetot, petite-fille du maréchal de Gramont.

été forcés par le manquement de vivres et de provisions, les paysans s'étant retirés fort avant dans le pays avec toutes celles qu'ils avoient, ce qui avoit causé une extrême disette. Les mêmes lettres portoient encore que les États avoient ordonné un jour de prières et d'actions de grâces pour les heureux succès de la campagne, qui devoit être observé le mercredi 29 de novembre; mais que les États d'Amsterdam ayant remontré qu'il étoit à propos d'attendre que toute la flotte fût de retour, on ne l'observeroit que le jeudi 7 de décembre.

On sut ce jour-là par les lettres d'Italie que le comte de Croy[1] y étoit fort malade, et que la princesse de Vaudemont l'avoit fait apporter chez elle.

30 novembre. — Le 30, le Roi dit à son petit coucher que le duc de Vendôme avoit fait entrer mille hommes dans Borgoforte, sur l'avis qu'il avoit eu que le prince Eugène se disposoit à le reprendre, étant au désespoir de sa perte. Il dit aussi qu'il avoit retiré mille deux cents hommes de Governolo, où il y en avoit mille cinq cents, ce qui faisoit croire qu'il avoit quelque dessein de l'abandonner.

DÉCEMBRE 1702

1er décembre. — Le premier de décembre au matin, le maréchal de Boufflers salua le Roi à son lever et en fut parfaitement bien reçu. Le même jour, la marquise de la Vrillière accoucha d'une fille.

On eut nouvelle que la Harteloire étoit arrivé à Brest avec quatre vaisseaux, ayant laissé les quatre autres à Rochefort, et le bruit couroit que la flotte de Buenos-Ayres, autrement nommée la flottille, étoit arrivée à Cadix chargée de cinq millions d'écus, et de marchandises pour autant.

On sut encore ce jour-là que le marquis d'Antin avoit acheté du duc d'Uzès le régiment de Crussol pour son fils, lequel néanmoins il mettoit sur sa tête pour une année ou deux, en attendant que son fils fût un peu plus formé[2]. On disoit aussi que

1. Fils aîné du comte de Solre, qui étoit colonel d'infanterie.
2. Il étoit pourtant très grand et très gros, quoiqu'il n'eût pas plus de seize ans.

des Chiens avoit encore pris deux gros bâtiments ; mais il couroit un bruit qui auroit été bien avantageux s'il avoit été véritable, qui étoit que le duc de Bavière avoit battu les Impériaux [1], et que la Bohême et l'Autriche en étoient extrêmement effrayées.

On assuroit aussi que le roi de Suède avoit congédié le comte de Sintzendorf, qui lui avoit été envoyé par l'Empereur pour négocier avec lui; qu'il ne vouloit point de paix, et qu'il faisoit faire de grandes levées de troupes dans tous ses États, prétendant avoir cinquante mille hommes à la campagne prochaine. On disoit aussi que le Grand Vizir remuoit beaucoup de son côté; que le prince de Bade demeuroit dans le même état, et que les troupes françoises étoient toujours cantonnées en Alsace, sur la Moselle et sur la Sarre. Du côté de Bretagne, on sut que la flotte des pêcheurs de morue étoit arrivée au Port-Louis.

Le même jour encore, les lettres de Hollande du 27 novembre contenoient un extrait de celles d'Angleterre du 17 et du 18, qui portoit que la joie avoit été fort grande de l'heureux succès de leur flotte à Vigo, mais qu'elle avoit été fort tempérée par une résolution que les Communes avoient prise depuis peu, à l'occasion des plaintes faites par un des députés contre l'évêque de Worcester, qui avoient donné lieu à divers discours, où on avoit exagéré quelques affaires dans lesquelles il sembloit que les seigneurs avoient empiété sur les droits et privilèges des Communes; qu'on ne s'étoit pas contenté d'y rebattre encore l'affaire de l'accusation contre les lords Portland, d'Oxford, Sommerset et Halifax, mais qu'on avoit repris aussi tout ce qui s'étoit dit un an auparavant sur ce sujet, et qu'après y avoir ajouté d'autres arguments tirés de la disposition présente des affaires, on avoit conclu que la Chambre ne devoit pas laisser tomber celle-là, sans faire au moins une déclaration capable d'empêcher qu'il n'en arrivât de semblables à l'avenir; que cette conclusion n'avoit pas manqué d'être combattue par le parti qui l'avoit fait échouer l'année dernière; mais que, comme il ne s'étoit trouvé fort que de huit voix contre deux cents, il avoit enfin été déclaré qu'on n'avoit pas fait justice aux Communes dans cette accusation; qu'on craignoit néanmoins que les pairs ne s'en trouvassent

1. Cette nouvelle étoit fausse.

choqués en ce que cette déclaration sembloit les accuser d'injustice, et que, si sur cela leur Chambre venoit à prendre l'affirmative, les affaires n'en iroient pas mieux; qu'ils n'en avoient encore rien dit, et que peut-être n'en parleroient-ils point, à moins qu'elle ne fît un plus grand éclat, quand les plaintes contre l'évêque de Worcester, dont l'examen devoit se faire sous peu, seroient rapportées à la Chambre.

Les mêmes lettres d'Angleterre portoient encore que les presbytériens étoient fort alarmés sur le débat arrivé touchant leur communion occasionnelle dans l'Église anglicane, et que, malgré toutes ces discussions, tous les membres du présent parlement paroissoient bien disposés à pousser vigoureusement les affaires contre la France; qu'en effet, on ne pouvoit accorder ni régler plus vite qu'ils avoient fait les subsides, tant pour les forces maritimes et celles de terre, que pour le contingent que l'Angleterre devoit payer aux alliés pour l'année prochaine, et qu'il étoit à remarquer que jusqu'à présent cet état de guerre n'excédoit pas celui de l'année courante, et qu'on verroit s'ils y feroient quelque augmentation. Quant à la Hollande, on mandoit que la flotte et les troupes de débarquement étoient arrivées, aussi bien que la flotte angloise, et que l'on étoit bien désabusé de l'opinion où l'on étoit qu'elles avoient apporté de grandes richesses de Vigo, d'où elles n'avoient apporté que de grosses marchandises, comme du cuir, du sucre et autres choses de même prix. On ajoutoit que l'état de guerre étoit arrêté, et qu'il ne seroit renforcé que de six mille hommes, à moins que les Anglois n'en fissent un plus fort que celui qu'ils venoient d'arrêter dans leurs dernières séances; qu'on ne parloit plus d'envoyer une nouvelle flotte en Espagne, mais qu'on assuroit qu'ils vouloient faire un effort considérable aux Indes occidentales; qu'on y devoit envoyer au plus tôt quarante vaisseaux de guerre, vingt-six anglois et quatorze hollandois, avec six mille hommes de débarquement, le tout sous les ordres de milord Péterborough, homme entreprenant, brave de sa personne, et à qui le commandement en chef seroit déféré comme capitaine général de toutes les colonies angloises de l'Amérique.

2 décembre. — Le 2, on apprit que Mlle de Caderousse [1],

1. Son père étoit du comtat d'Avignon et duc du Pape.

grande héritière, étoit morte de maladie à Paris, et on commença de soupçonner fortement la duchesse de Bourgogne d'être grosse, de sorte même que le Roi ordonna que son carrosse marcheroit doucement à l'avenir. Ce jour-là, le comte d'Albert vint faire sa révérence au Roi et en fut reçu avec humanité. On disoit aussi que Callières étoit allé négocier en Lorraine, et on espéroit quelque bon succès de sa négociation, aussi bien que des mouvements du maréchal de Villars et du comte de Tallard; on se flattoit même que le roi de Suède feroit une alliance totale avec le Roi.

3 décembre. — Le 3, qui étoit le premier dimanche de l'Avent, le Roi entendit le sermon du P. dom Jérome, Feuillant, qui réussit fort bien, et on disoit que le marquis de Maulevrier, qui étoit revenu malade de l'armée d'Allemagne, étoit en assez mauvais état, s'évanouissant tous les quarts d'heure.

Le même jour, il arriva un courrier du comte de Tallard, qui apporta la nouvelle qu'il avoit surpris Nancy; qu'il avoit fait entrer dedans six mille hommes; que le duc et la duchesse de Lorraine s'étoient retirés à Lunéville, et qu'après les couches de la duchesse, ils viendroient à Bar. On disoit aussi que le prince de Bade, inquiet des mouvements des troupes de France, avoit passé à Landau avec cinq mille hommes, et qu'il étoit aux Deux-Ponts, cherchant à boucher toutes les avenues de sa nouvelle conquête, et visitoit tous les postes.

4 décembre. — Le 4, le Roi déclara au duc de Bourgogne qu'il pouvoit dorénavant assister à tous les conseils, et Sa Majesté nomma le comte d'Avéjan pour aller commander à Nancy. On disoit encore que l'Almirante de Castille avoit écrit à la reine d'Espagne une lettre très respectueuse, mais pleine d'animosité contre les ministres; que les ennemis avoient fait marcher un corps de neuf mille hommes vers Traërbach, dont ils paraissoient vouloir faire le siège, morceau de dure digestion pendant l'hiver, et que l'électeur de Cologne devoit être arrivé de Luxembourg à Dinant.

On mandoit aussi de Languedoc que Basville, qui en étoit intendant, avoit été obligé de quitter les États, pour aller à cinq lieues de là essayer d'arrêter le désordre que faisoient les religionnaires, et que le Roi y envoyoit quatre régiments. Ce jour-là,

le Roi signa le contrat de mariage de Mlle de Denonville [1] avec le comte de Champignelle [2], enseigne de gendarmerie.

Le bruit couroit que le maréchal de Villars avoit fait un détachement de huit hommes par compagnie, apparemment pour quelque entreprise en Alsace, car il n'y avoit nulle apparence que ce fût pour prêter la main au duc de Bavière, comme on le disoit à Paris, et on assuroit qu'un courrier de ce prince, ayant été pris par les Impériaux, avoit été écartelé pour intimider les autres. Le même jour, il arriva un courrier de Cadix, par lequel on apprit avec quel soin le marquis de Villadarias travaillait à fortifier sa côte et tous les postes importants des environs de Cadix et de toute l'Andalousie.

On sut aussi qu'on avoit scellé des lettres patentes qui nommoient le chancelier, le contrôleur général Chamillart, d'Armenonville et Rouillé, directeurs généraux des finances, pour commissaires à l'effet de faire l'échange de la principauté d'Orange, que le Roi vouloit réunir à sa couronne, contre d'autres domaines dont les héritiers, soit que ce fût le prince de Conti, le marquis de Mailly ou d'autres, seroient tenus de se contenter, Sa Majesté voulant détruire l'hérésie dans ce petit canton-là. On apprit encore que le Roi avoit mis les compagnies de marine à cent hommes, et comme il y en avoit cent quatre, cela faisoit dix mille quatre cents hommes que le Roi auroit pour mettre sur ses vaisseaux.

Les lettres de Guastalla portoient ce jour-là que le prince Eugène avoit fait faire un pont à Ostiglia, sur lequel quatre chariots pouvoient passer de front; qu'il avoit fait faire des redoutes aux deux bouts et au milieu, et des parapets aux deux côtés, et qu'il y avoit fait mettre les armes de l'Empereur. On apprit aussi qu'on avoit envoyé les quartiers d'hiver aux troupes du maréchal de Villars et du comte de Tallard.

On disoit encore que le comte de Chamillart, pour ne pas charger les coffres du Roi du mariage de sa fille, avoit supplié le Roi d'augmenter de deux cent mille livres le brevet de retenue qui étoit sur la charge du maréchal de Lorge, au lieu de donner à sa fille deux cent mille livres en argent comptant, et que la pension

1. Fille du comte de Denonville, ci-devant sous-gouverneur des princes.
2. Gentilhomme de Gâtinois qui avoit été nourri page de la chambre du Roi, aussi bien que son père.

de vingt mille livres qu'elle avoit donnée au duc de Quintin fût assignée sur les revenants bons des Invalides.

5 décembre. — Le 5, on disoit que les apparences de grossesse de la duchesse de Bourgogne duroient toujours, et on assuroit que le roi de Pologne avoit fait enlever le comte du Héron, envoyé extraordinaire de France, par quatre compagnies de grenadiers, et l'avoit fait conduire à Thorn.

Ce jour-là, le nonce du Pape eut une audience secrète du Roi, et l'on disoit que, le 13, le Roi iroit à Meudon pour trois jours, et que le roi d'Espagne devoit être parti le premier du mois de Marseille, pour continuer sa route vers l'Espagne. On sut alors que le Roi avoit envoyé des ordres dans toutes les provinces pour lever dix-huit mille hommes de recrues pour l'armée d'Italie.

Le soir, le bruit couroit que le marquis de Barbezières avoit brûlé quinze mille sacs de grain aux Impériaux dans l'abbaye de San Benedetto, et qu'il avoit obligé les religieux à lui en fournir cinq mille sacs dans telle place qu'il voudroit, pour se racheter du pillage.

6 décembre. — Le 6, le maréchal de Catinat eut une longue conversation avec le Roi dans son cabinet, et les courtisans disoient que le Roi l'avoit embrassé plusieurs fois, et que le maréchal s'étoit attendri jusqu'à répandre des larmes [1], mais qu'il n'avoit pas laissé d'insister toujours pour se retirer.

On vit, le soir, arriver à la cour le comte de Tallard, qui avoit mis toutes ses troupes en quartier d'hiver en Lorraine.

7-8 décembre. — Le 7, on sut que la fièvre avoit repris à la marquise de Maintenon, et, le soir, on apprit que, l'après-dînée, le chevalier de Lorraine étoit tombé dans une fâcheuse apoplexie, de laquelle il mourut le lendemain, à quatre heures du soir.

Ce jour-là, tout le monde disoit que Rosen avoit donné, le jour précédent, un mémoire au Roi, par lequel il lui demandoit la permission de se retirer, et, au sortir de la messe, le Roi le fit appeler dans son cabinet, où il demeura quelque temps, mais ensuite les courtisans assuroient qu'il avoit persisté dans la demande qu'il avoit faite.

9 décembre. — Le 9, le bruit couroit que l'Empereur assem-

1. On disoit qu'il avoit dit au Roi qu'il n'avoit eu garde de secourir Landau, parce qu'il avoit manqué de toutes les choses nécessaires.

bloit toutes ses troupes du Rhin, celles de Hongrie et une partie de celles d'Italie, pour marcher contre le duc de Bavière et l'accabler avant le commencement de la campagne [1]; et sur ce bruit, on ne doutoit point que le maréchal de Villars ne marchât à son secours, ou pour faire quelque puissante diversion [2], et même que le duc de Vendôme ne marchât aussi, en cas que le prince Eugène se dégarnît, ce que les plus sages avoient bien de la peine à croire.

Ce jour-là, on reçut divers détails des choses qu'on avoit apprises confusément les jours précédents. Les lettres de Guastalla du 26 novembre portoient que le duc de Vendôme avoit détaché le comte de Barbezières, avec sept cents grenadiers et cent cinquante maîtres, pour aller à San Benedetto, qu'il avoit attaqué ce poste et qu'il l'avoit emporté, qu'on y avoit tué une trentaine d'Allemands et fait vingt-cinq prisonniers, du nombre desquels étoit le même lieutenant-colonel qui, l'été précédent, s'étoit chargé d'enlever le duc de Vendôme; que le marquis de Barbezières n'y avoit eu que trois ou quatre grenadiers tués ou blessés, et que, s'il n'avoit pas enlevé les quinze mille sacs de grain, et s'il avoit pris des otages pour obliger les moines à lui en fournir cinq mille, ce n'étoit que parce que les quartiers des Impériaux n'étoient éloignés de San Benedetto que de deux milles, et qu'ils avoient ordre de marcher à la première alarme.

On écrivoit aussi de Madrid qu'on y avoit résolu de lever un terce de huit mille hommes d'infanterie, qui seroit composé de troupes que chaque ville devoit fournir; qu'elles auroient la permission de nommer les bas officiers, et que le roi d'Espagne nommeroit les chefs de ce corps, qui ne pourroit être cassé de dix ans; qu'il y avoit déjà six terces de mille hommes chacun de vieilles troupes, qui étoient sur pied dans le royaume ; qu'on levoit actuellement deux mille chevaux, et qu'on prétendoit augmenter cette armée jusqu'à vingt mille hommes de troupes réglées.

Les mêmes lettres portoient que l'Almirante avoit écrit au secrétaire d'Etat qu'apparemment ses ennemis dans le conseil d'Espagne avoient empêché l'envoyé de Sa Majesté Catholique à Lisbonne de lui venir rendre ses devoirs, et que ce mauvais exemple avoit été cause que l'ambassadeur de France et le nonce

1. Cette nouvelle alarmoit beaucoup, mais elle se trouva fausse.
2. Comme par exemple en assiégeant le Vieux-Brisach.

du Pape ne l'étoient pas venus voir, ce qui faisoit croire que la tête lui avoit entièrement tourné. Elles ajoutoient encore qu'on avoit assigné au duc de Vendôme douze mille écus de pension sur la confiscation des biens de l'Almirante.

On sut aussi, par les lettres de Nancy du 2, que, le premier, à cinq heures du matin, il étoit arrivé un courrier à d'Audiffret, envoyé extraordinaire du Roi, avec des lettres portant ordre de préparer le duc de Lorraine à recevoir les propositions que Callières lui alloit faire de la part de Sa Majesté; que Callières étoit arrivé six heures après le courrier, qu'il avoit vu le duc de Lorraine et lui avoit dit que le Roi lui demandoit des quartiers d'hiver pour vingt-cinq mille hommes en payant; que le duc en avoit paru fort surpris, et qu'il avoit demandé permission d'en donner avis à l'Empereur; que Callières lui avoit encore proposé de venir s'établir en France, et que le Roi lui payeroit exactement trois millions de livres par an, et qu'il avoit répondu qu'un souverain faisoit toujours mieux de demeurer dans ses États; mais qu'ayant appris que le comte de Tallard devoit arriver à Nancy, le 3, avec ses troupes, fortifiées d'environ six mille hommes de Luxembourg, de Thionville et de Verdun, qui avoient marché à grandes journées pour le joindre, ce prince s'étoit retiré à Lunéville avec la duchesse son épouse, qui avoit paru fort éplеurée.

On apprenoit du côté de Rome que le Pape avoit pris la résolution d'aller faire le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette, quelque chose qu'on ait pu lui dire pour l'en détourner; que quelques gens s'étoient mêlés d'accommoder l'affaire de l'ambassadeur d'Espagne avec le cardinal Grimani, mais que, quand il avoit été question de cela, l'ambassadeur d'Espagne avoit répondu qu'on avoit trop tardé, qu'il en avoit écrit au roi son maître, et qu'il attendoit ses ordres; que ce cardinal levoit des troupes et s'étoit retiré de Rome, disant qu'il n'y avoit aucune sûreté, mais que Sa Sainteté l'avoit sollicité d'y revenir, ce qu'il avoit fait.

10 décembre. — Le 10, le président de Rezay vint donner avis au Roi que son père, Besnard de Rezay, conseiller d'État ordinaire, étoit mort le soir précédent, et, peu d'heures après, on sut que le Roi avoit fait monter Caumartin, suivant son ancienneté, à la place de conseiller d'État ordinaire, et qu'il avoit donné celle de semestre à Bouchu, maître des requêtes, intendant de Dauphiné et de l'armée d'Italie.

Les lettres de Hollande du 4, qu'on reçut ce jour-là, portoient qu'il y avoit eu à la Haye un grand démêlé entre Cohorn et Gueldermassen, députés des États-Généraux, qui avoient suivi l'armée pendant la campagne dernière; qu'ils en étoient venus même aux injures, et que Cohorn avoit demandé permission de se retirer; mais que les États-Généraux s'étant mêlés d'accommoder ce différend, on lui avoit donné toute satisfaction; qu'il avoit demandé aux États-Généraux, pour la campagne prochaine, trois équipages d'artillerie de quarante canons et de vingt mortiers chacun, l'un pour le Rhin, le second pour la Flandre, et le troisième pour Dort; que ce général étoit parti de la Haye, aussi bien que le comte de Noyelles et le général Topp, et que le comte d'Athlone avoit pris la route d'Utrecht, ce qui avoit fait courir le bruit que c'étoit pour quelque expédition; mais que les plus sages étoient persuadés que c'étoit plutôt pour être attentif aux desseins de la France et profiter des occasions qui pourroient se présenter; qu'il n'étoit pas véritable que les États-Généraux ni la reine d'Angleterre eussent eu aucun avis que Bembouck eût fait aucune entreprise sur Saint-Domingue ni ailleurs.

Les mêmes lettres de Hollande marquoient qu'on écrivoit d'Angleterre qu'il y avoit été résolu de mettre au conseil de guerre le général Bellassis, le brigadier Haro et quelques autres officiers, à cause du pillage fait à Sainte-Marie près Cadix, et que ce conseil se tiendroit sur un vaisseau, parce que, suivant les lois d'Angleterre, ils ne pouvoient être jugés dans le royaume pour des crimes commis dans des pays étrangers; qu'il y avoit été résolu de travailler à un cartel de mer, et que la seule difficulté dont les religionnaires avoient voulu embarrasser cette affaire étoit qu'ils vouloient engager la reine d'Angleterre à réclamer les huguenots qui étoient sur les galères du Roi; que le peuple y étoit fort mécontent du bill qui alloit être lu pour la troisième fois, et qui devoit passer, contre ceux de la communion occasionnelle; qu'on y feroit cependant une restriction en faveur du prince de Danemark, qui étoit luthérien; qu'on préparoit en diligence l'escadre dont on avoit parlé, qui devoit être composée de vaisseaux anglois et hollandois, pour envoyer dans l'Amérique.

On écrivoit de Madrid, du 27 novembre, qu'on savoit présentement la perte faite à l'affaire de Vigo; que, des quinze vaisseaux de France, neuf y avoient été brûlés, et six emmenés par les

ennemis; qu'ils avoient pris cinq vaisseaux du Mexique et en avoient pillé six, où ils avoient mis ensuite le feu; que, quoique cette perte fût grande, elle seroit de peu d'avantage aux ennemis, parce que ce qu'ils avoient pris ne consistoit qu'en de grosses marchandises, l'or, l'argent, la cochenille, l'indigo ayant été retirés à temps; qu'il étoit resté seulement quelque partie de cochenille et d'indigo sur l'Amiral d'Espagne qui avoit été brûlé; mais que ces pertes n'étoient pas irréparables, et qu'on travailloit aux informations pour découvrir ceux qui avoient été cause de ce désastre; qu'on avoit eu avis que l'Almirante de Castille avoit eu une audience secrète du roi de Portugal, dans laquelle il ne s'étoit pas couvert, parce que ce n'étoit pas l'usage du pays, et qu'il avoit vu à des heures indues les ministres de l'Empereur, d'Angleterre et de Hollande; que le gouverneur de Badajoz avoit arrêté un courrier de l'Almirante qui alloit en Espagne, et qu'il avoit pris ses paquets, qu'il avoit envoyés à la junte; qu'un officier espagnol ayant parlé insolemment à Lisbonne, l'envoyé d'Espagne l'avoit fait enlever et l'avoit fait mettre sur un vaisseau françois; que le roi de Portugal, en ayant été informé, avoit demandé cet officier à l'envoyé et l'avoit fait réclamer à la reine, mais qu'on n'y avoit pas fait de réponse. Une lettre de Turin, qu'on reçut encore ce jour-là, portoit que le prince Eugène ne pouvoit pas à présent assembler douze mille hommes.

11 décembre. — Le 11, on sut que le Roi avoit donné la compagnie des gendarmes de la Reine à Vertilly, major de la gendarmerie, et qu'il avoit donné sa majorité à d'Ormoys [1]. Le même jour, on vit paroître à la cour le comte de Chamilly, revenant de son ambassade de Danemark.

12 décembre. — Le 12, le maréchal de Villeroy fut déclaré général de l'armée de Flandre sous le duc de Bourgogne, et on sut que le maréchal de Boufflers retourneroit bientôt pour donner les ordres dans les Pays-Bas. On apprit ce jour-là que le Roi avoit encore fait dix régiments d'infanterie et quatre de cavalerie ou de dragons.

13 décembre. — Le 13, on sut que Sa Majesté avoit fait une promotion d'officiers généraux de marine, qui étoient : le duc

1. Major du régiment de cavalerie du Roi, qui étoit natif de .....

d'Albermale, lieutenant général, lequel étoit à l'extrémité en Languedoc, et cinq chefs d'escadre, qui étoient Bellisle-Érard, le commandeur de Bellefontaine [1], le bailly de Lorraine [2], la Galissonnière [3] et le chevalier de Sebeville [4].

Au sortir de la messe du Roi, Montviel, revenant d'auprès du roi d'Espagne, salua le Roi, et on apprit par lui que Sa Majesté Catholique étoit le 4 à Arles. L'après-dînée, le Roi vint s'établir à Meudon pour trois jours.

14 décembre. — Le 14 au matin, le mariage du duc de Quintin avec Mlle de Chamillart se fit à l'Estang, et, le soir, le duc de Villeroy arriva à Meudon de l'armée d'Italie, pour ne plus y retourner, parce qu'il devoit servir sous le maréchal son père.

15 décembre. — Le 15, on continuoit à parler du mécontentement de Rosen, et beaucoup de gens étoient persuadés que, quelque chose qu'on fît pour le retenir, il quitteroit le service.

16 décembre. — Le 16, le Roi revint de Meudon à Versailles, et naturellement il devoit aller le 18 à Marly pour cinq jours, mais on fut bien étonné quand il déclara qu'il ne feroit point ce voyage, parce que la duchesse de Bourgogne s'étoit blessée et qu'on la ramenoit de Meudon couchée dans son carrosse, ce qui donna beaucoup de chagrin à toute la cour.

Ce soir-là, on commença à voir arriver les officiers de l'armée d'Allemagne en grand nombre, lesquels avoient été précédés de huit jours par le comte de Tallard, et le Roi fit une très grande promotion d'officiers de marine, déclarant même qu'il n'en feroit plus de générale, mais qu'il rempliroit les emplois à mesure qu'ils manqueroient, comme il faisoit pour les officiers de terre, et fixant à mille les officiers de marine. Voici la liste de ceux qui furent faits ce jour-là [5] :

1. Il étoit d'une famille de Paris.
2. Fils du comte d'Armagnac, grand écuyer de France.
3. Originaire de Bretagne; son père étoit conseiller d'État.
4. Gentilhomme de Normandie, frère du marquis de Sebeville, maréchal de camp, et du comte de Sebeville, brigadier de cavalerie.
5. [On trouve cette liste dans le *Mercure* de décembre 1702, p. 300 à 322. — *E. Pontal.*]

Pension de mille cinq cents livres.

Le chevalier du Palais.
Chabert.
Champigny.
La Rocque-Percien.
Châteaumorand.
Le marquis du Rouvroy.
Chapizeau.

Pension de mille livres.

Des Herbières.
De Riberette.
De Bagneux.
Le chevalier de Villiers.
Du Quesne-Monier.
Des Augers.
De la Roche-Allard.

CAPITAINES DE HAUTE PAYE

Le baron de Pallières.
De Roussel.
De Fréville.
Le Mouteux.
Desnots-Champmélain.
Claive.
Patoulet.
Le chevalier de Lannion.
Le chevalier de Montgon.

COMMISSAIRES GÉNÉRAUX D'ARTILLERIE

De Combes.
De Logivières.

CAPITAINES DE VAISSEAU

De Clavel.
De la Tourneville.
De Lilleau.
Le chevalier de Vatan.

De la Rocque.
Du Gemeau.
De la Roche-Vezançay.
De Champmorel.
Le chevalier de Courdelaur.
Le chevalier de la Roche-Allard.
De la Guibourgère.
Le chevalier du Bois de la Roche.
De Rocquemadore.
De Blottières.
De Brullon.
Le chevalier de Champagnette.
De Martel.
Le chevalier de Fouquerolles.
Le chevalier d'O.
Geoffroy.
Le chevalier de Mayencourt.
D'Estienne.
De Marolles.
De Saint-André.
Le chevalier de Châteaurenaud.
De Vaurouys.
De Vigneux de Tertre.
De Bellicourt.
Le chevalier de Noroy.
De Rocquefeuille.
De Saint-Hermine.
Le chevalier de Vesins.
Le chevalier de Montchevreuil.
Le chevalier de Langon.
Le chevalier de Paullé.
Le chevalier de Coyeux.
Le chevalier de Francines.
Le chevalier de Saumery.

CAPITAINES D'ARTILLERIE

De la Sauvagerie.
De Saint-Meloize.

CAPITAINES DE FRÉGATE

Cahouët.
Des Boisclairs.
D'Ergosty.
De Choiseul.
Barbeaux des Conches.
De la Magdelaine.
De Coyeux.
D'Aigrefin.
De Villeray.
Le chevalier de Tourouvre.
Le marquis de Langelot.
De Fouges.
Le chevalier de l'Aigle.
De Partant.
De Vienne.
De Bressac.
Le chevalier de Damas de Marillac.
Le chevalier de Mornay.
D'Aunay des Illières.
De Gentien.
D'Acqueville.
Le comte d'Arquien.
Le chevalier des Illières.
Le chevalier de Camilly.
Le vicomte d'Urtubie.
Le marquis de la Vieuville.
De Saint-Vandrille.
Brodeau de Fresne.
De Beaucaire.
De Radouay.
De Sanzay.
De Maillé de la Tour-Landry.
De Manneville de Pont-Saint-Pierre.
Ginette.
De la Motte-Louvart.
Dragnon-Terras.
Géraldin.

LIEUTENANTS DE VAISSEAU

Theru.
D'Imonier.
De Monier.
D'Areusia d'Esparon.
De la Blandinière.
Barentin.
D'Osmont.
De Fanu.
De Taurins.
Le chevalier de Chastrier.
D'Otbert.
De Villeneuve de Trans.
Le chevalier de Beaune.
De Montlaur.
De Laval de Montmorency.
De Montlezun.
Saint-James.
Lambourg.
Putigny.
De Percin.
De Langone.
De Rambures.
De Reignac.
De Kermadec.
De Fayet.
De la Salle des Gouttes.
D'Espinay.
De Jacques.
De Dreuil.
De Villantrois.
De Chambre.
Elzéar de Sabran.
Fricambault.
Le chevalier d'Entragues.
Du Bochet.
De la Brosse.
D'Allonne.

De Luns.
De Courserac.
D'Arneuze.
Miniac de Gouyon.
De la Rochemaure.
Marqueize de Sainte-Catherine.
Le chevalier de Fontenay.
De Saint-Arbre.
De Chemiré.
Moreau du Déron.
Le chevalier de Moant de Grasse.
De Kergorlay.
Le chevalier de Falleroy.
Charon de Ville-Sablon.
Le chevalier de Goujon.
De Cuiry.
Le chevalier de Barzun.
De Gand.
De Machault.
De Touchimbert.
De Ravenel.
D'Esquilles.
De Donnery.
Le chevalier de Ligondez.
De Savonnières.
De Beaufort.
De la Gardette.
De Giranton.
De Pas de Jeu.
Du Monteil.
Le chevalier de Rampan.
Des Jordy-Moreau.
Le chevalier de Montgeron.
Le chevalier de Feuillant.
Le chevalier de Marolles.
Saint-Honoré de Russy.
Josselin de Marigny.
De Ruyter.
Le chevalier de Maupeou.

Le chevalier de Champigny.
D'Artagnan.
Le comte du Quesne.
Le comte de Chastellus.
Le chevalier de Nesmond.
De Busca.
D'Avaugour.
Le chevalier de Chalais.
Le marquis de Bonnivet.
Don Pedro de los Rios.
Don Josepe de los Rios.

AIDES-MAJORS

Gallifet.
Fondelin.
Du Crest de Chilly.
Du Sauzay.
De Valavoire.
Le chevalier de Vins.

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

De la Cour Roquefort.
La Bastue.

CAPITAINES DE BRULOTS

Jamain.
Marquisac.
Chabon.
Du Gué.
Des Mollières.
Le chevalier Gabaret.
Barail.
Rochambault.
Des Autieux.
Bellisle.
Torgot.
De Bailly.
Gratton.
La Pouplière.

Kermilly.
Kerquelin.
Coüant.
Verquin.
Le Clère du Canal.
Marquisant.
Clavel.
Marain.
De Maureuil.

ENSEIGNES

De Torcy.
De Gravières.
Pallas.
Barentin.
Du Mesnil Saint-Georges.
Kerbernard.
De l'Estendart.
Le chevalier de Mazerol, comte de Toulon.
Piouleins.
Toury.
Dains.
De Caux.
De Mont-Labrie.
Le chevalier de Piouzeins.
Saint-Mars de Monteil.
Reralio.
Le chevalier d'Agout.
Souliers.
Piedfaucon.
Saint-Germain.
Le chevalier de Fabry.
Clancy.
La Lande.
Bimual.
De la Rocque-Parceval.
Le chevalier de Châteauneuf de Thomas.
De Vignols.
Bidau de Saluor.

Bordaoults.
Le chevalier de Lanty.
De Tourettes.
De Pontevès.
Le chevalier de Sabran des Adretz.
Bellisle.
Briçonnet.
Le chevalier d'Albertas Dauphins.
D'Arneuze.
Biausson.
Le chevalier du Village.
De Marandé.
Raumain.
De Bueil.
De Joncquières.
Du Bellay de Faucières.
Le chevalier de Bordat de Brelancé.
Choiseul de Beaupré.
Le chevalier d'Estaing.
Le chevalier de l'Aigle.
Le chevalier de Fontager.
Le chevalier de Pasabuire.
D'Astour.
Le vicomte de Lautrec.
Le chevalier de Broglie.
Le marquis de Montgiron.
Le marquis de Varennes.
Don Ph. de Caleazar Stapendo Doria.
Du Boulay, capitaine de Brest.
De la Valette d'Imblevat.
D'Authié.
D'Alidande de Vauxboug.
De Reviers.
Rossignol d'Amblemont.
Mondins de Hondas.
De Kermain.
Cronlong.
Quiry.
De la Jaille.

De Chabannes.
De Manneville.
La Brosse.
Gaultier de Launay.
De Coatudavelle.
De Sigogne.
D'Assigny.
De la Rivière-Paulau.
De Brugnon.
Des Loges-Caqueret.
De Ballus-Brillet.
De Bortelles.
D'Hermillières.
De Beaudretun.
La Gautraye.
Du Port.
Le chevalier de Kersan.
De la Prevalaye.
De Montigny.
De Saint-Osmant.
De Vassan.
Des Vallay.
De Langle de Kermornan.
Mazier de Bruhart.
La Magnagne.
Soulaingre de Montinet.
De Beaujeu.
D'Estapes.
De Servigny d'Aché.
Du Buisson de Varennes.
Du Chastelet de Preselière.
De la Maisonfort.
Le chevalier de Nangis.
Des Places, capitaine de Rochefort.
De Charmeneville.
De Saint-Amant.
Gaytar de Rassigny.
Le chevalier de Laur.
Patreuille-Salmont.

Du Guast de Lussan.
De la Héronnière.
Des Abrevoires.
De la Rochedenis.
De la Roche Saint-Hermine.
Du Sault.
De Brémont d'Ars.
Du Pont Sainte-Marie.
Des Ervres.
De Preau de Dragnes.
Mariani d'Audré.
De Réal.
Le chevalier de Torcy.
De Semerville.
De Hillerin de Lignières.
Le chevalier de la Mirande.
Alexandre de Sainte-Hermine.
De Coyeux de Touras.
Le chevalier de Saint-Claire.
De Vassé de la Rochefatou.
Des Augers.
De Russy.
Des Coulandes-Ormeaux.
Du Défun de Gaubertain.
De la Rocque Persin.
Mauclares.
Mandelot.
De Pons.
De Montalembert.
La Broye.
Le chevalier de la Grange.
De Morantes.
De la Maisonfort.
Le chevalier Perot.
Begon de la Cour.
Ratroly.
Le marquis de Saint-Simeon.
Montreil des Ursins.
Le chevalier de Bordet.
Le chevalier de Matignon.

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

Dumée.
Le Vasseur.

LIEUTENANTS DE FRÉGATE LÉGÈRE

Michel.
Ménault.
Du Puis-Joubert.
D'Ipreville.
Chaponay.
Du Plaisir-Moreau.
De Brac.
Le chevalier de Fumée.
Du Clancy.

AIDES D'ARTILLERIE

De Gastié.
De Mayrat.
Joly.
La Treille.
Du Gassé.
Des Escures.
De Bernessat.
Du Bois de Villiers.
Boret de Malherbe.

17 décembre. — Le 17, le Roi donna une assez longue audience à Montviel dans son cabinet, et les courtisans disoient qu'il n'avoit pas trop mal poussé sa fortune, puisque le roi d'Espagne l'avoit fait servir dans son armée de brigadier; qu'il lui avoit donné une pension de six cents louis d'or, et qu'il en avoit une du Roi de six mille livres comme gentilhomme de la manche du duc d'Anjou.

18 décembre. — Le 18, on eut la confirmation par un courrier exprès du combat que du Casse avoit rendu dans les mers d'Amérique contre Bembouck, amiral d'Angleterre [1]. Du Casse,

1. [Le *Mercure* de janvier 1703, p. 17 à 77, publie la relation de Ducasse relative à ce combat. — *E. Pontal.*]

faisant sa route de Saint-Domingue à la Havane avec une escadre de quatre vaisseaux seulement, fut surpris par un calme, et pendant la nuit un de ses vaisseaux, commandé par de Muin, fut entraîné par les courants et porté au milieu de l'escadre de Bembouck, qui étoit de sept navires, qui commencèrent à le canonner; mais, à la pointe du jour, un vent frais s'étant levé, du Casse arriva vent arrière sur l'escadre des ennemis et dégagea de Muin. Ensuite le combat commença entre les deux escadres et dura pendant six jours et demi. Elles se battirent même pendant toute une nuit au clair de la lune, et enfin elles se séparèrent d'elles-mêmes; du Casse continua sa route vers la Havane, et Bembouck vers la Jamaïque, où on dit qu'il arriva avec une jambe cassée, et son frère avec un bras emporté. La nouvelle de cette action avoit couru quelques jours auparavant, par des bruits confus, mais le détail en fut apporté par un lieutenant de vaisseau nommé Tierceville [1], qui avoit été au combat. Il étoit monté sur un petit vaisseau marchand, qui n'avoit que vingt-huit hommes, pour faire sa route en France; mais en chemin il avoit été attaqué par un vaisseau de guerre de la Jamaïque, qui l'avoit combattu et lui avoit tué tous ses hommes, à la réserve de six ou sept, avec lesquels il avoit été assez heureux pour se débarrasser et revenir en France, où il demandoit la place d'un capitaine de vaisseau tué au combat, qu'on ne doutoit pas qui ne lui fût accordée.

19 décembre. — Le 19, on croyoit aussi que la duchesse d'Orléans, qui étoit grosse, s'étoit blessée; mais, dans la suite, la grossesse eut son cours. On sut ce jour-là que le Roi avoit agréé l'abbé Languet [2] pour être aumônier de la duchesse de Bourgogne à la place de l'abbé de Boulidière.

20-21 décembre. — Le 20, on apprit que l'abbé de Louvois étoit dangereusement malade à Paris d'une fièvre continue avec des redoublements et d'autres symptômes fâcheux, et, le lendemain, on sut que le P. de la Chaise, confesseur du Roi, âgé de plus de soixante-dix-huit ans, étoit assez mal d'un grand érysipèle à la tête. On disoit ce jour-là que Rosen s'étoit laissé persuader par le maréchal de Villeroy, et ne vouloit plus quitter le service.

1. Gentilhomme de Normandie dont le père étoit gouverneur de Dieppe.
2. D'une famille de robe de Bourgogne; il étoit frère de Gergy, envoyé auprès du duc de Mantoue.

23 décembre. — Le 23 au matin, le Roi fit dire au grand prévôt [1] qu'il ne feroit point ses dévotions la veille de Noël, à cause de la maladie du P. de la Chaise; et, comme il alloit à la messe, le comte de Montignac [2], colonel du régiment de Vexin, lui demanda l'agrément de vendre son régiment, disant que sa mauvaise santé ne lui permettoit plus de servir [3].

L'après-dînée, le Roi déclara qu'il avoit fait une grande promotion d'officiers généraux dont voici la liste :

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX

Le comte de Nassau [4].
Le marquis de Clérambault.
Le comte de Laumont [5].
Le comte de Caylus.
Le comte de Grammont [6].
Le comte de Cayeux [7].
De Magnac.
Le marquis du Rozel.
Reynold.
Le comte de Saint-Mauris [8].
Le comte d'Hautefort.
Le marquis de Courtebonne.
Le comte de Rigauville [9].
Le comte de Druy.
Le comte de Montgon.

1. Le Roi donnoit toujours son ordre au grand prévôt quand il devoit faire ses dévotions, parce que c'étoit à lui de donner ordre pour la cérémonie de la touche des malades des écrouelles.

2. Frère cadet du comte d'Hautefort et du marquis de Surville, lieutenants généraux.

3. Ou plutôt parce qu'on avoit fait brigadiers à Kaiserswert le marquis de Brancas et le marquis de Marillac, moins anciens colonels que lui, quoiqu'il eût été au siège avec eux.

4. De la même maison qu'étoit le défunt prince d'Orange. Il étoit goutteux et n'avoit pas servi la dernière campagne.

5. De l'illustre maison du Chastelet de Lorraine; il avoit été oublié à la dernière promotion.

6. Gentilhomme de Franche-Comté qui avoit été pareillement oublié.

7. Gentilhomme de Picardie, fils du marquis de Gamaches, qui étoit auprès du duc de Bourgogne, après avoir été auprès du duc d'Orléans, et il avoit été plusieurs fois oublié.

8. Gentilhomme de Franche-Comté qui avoit aussi été oublié.

9. Sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.

Le comte de Phélypeaux [1].
Le comte d'Artagnan [2], des mousquetaires.
De Caraman.
Le comte de Roucy.
Le marquis de Surville.
Le duc de Charost.
Le marquis d'Antin.
Le marquis de Liancourt.
Le comte de Chémerault.

MARÉCHAUX DE CAMP

Le comte de Chamilly [3].
Hessy.
Des Alleurs [4].
Le chevalier d'Asfeld [5].
Le commandeur de Forsat [6].
Galmoy [7].
Le comte de Vaudrey [8].
Le marquis de Guébriant [9].
Le marquis de Vibraye [10].
De Bérulle [11].
Lée [12].
D'Orington.
Jullien [13].

1. De même famille que le chancelier; il avoit pourtant été oublié, quoiqu'ambassadeur en Savoie.
2. Sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi.
3. Celui même qui revenoit de l'ambassade de Danemark, et qui n'avoit point été brigadier.
4. Ci-devant capitaine aux gardes, ensuite inspecteur, puis négociateur et nommé pour l'ambassade de Portugal; il étoit de Rouen.
5. Brigadier de dragons; il avoit été oublié.
6. Brigadier de cavalerie qui étoit de Provence; il avoit été oublié.
7. Brigadier d'infanterie irlandois.
8. Gentilhomme de Franche-Comté, brigadier d'infanterie et inspecteur, qui avoit été oublié.
9. Gentilhomme de Bretagne, brigadier d'infanterie; il avoit été oublié.
10. Gentilhomme du Maine, brigadier d'infanterie qui avoit été oublié.
11. Il étoit de Paris, frère du premier président de Grenoble, brigadier d'infanterie, oublié.
12. Brigadier d'infanterie irlandois, oublié.
13. Celui qui avoit autrefois commandé les Barbets, étant huguenot, oublié.

De Montcault.
Le chevalier de Sainte-Hermine [1].
Le comte de Horn [2].
Le comte de Nogent [3].
Mansdercheidt [4].
Le comte de Vaillac [5].
Le marquis de Valsemé.
Gevaudan [6].
Vivans [7].
Le marquis du Chastelet [8].
Geoffreville [9].
Le prince de Birkenfeld [10].

Brigadiers.

BRIGADIERS D'INFANTERIE

Le duc de Lesdiguières.
La Connelaye [11].
Montgeorge [12].
Le marquis de Raffetot [13].
Tournon [14].
Du Bourdet [15].
Le marquis de Choiseul-Beaupré [16].
Saint-Second [17].

1. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon, frère de la comtesse de Mailly, brigadier de dragons, oublié.
2. Brigadier de cavalerie, oublié.
3. Brigadier de dragons, oublié.
4. Brigadier de cavalerie.
5. Brigadier de cavalerie, oublié.
6. Brigadier de cavalerie, oublié.
7. Brigadier de cavalerie, oublié.
8. Brigadier de cavalerie, oublié.
9. Brigadier de cavalerie, oublié.
10. Brigadier d'infanterie.
11. Gentilhomme de Bretagne, capitaine au régiment des gardes.
12. Capitaine de grenadiers du régiment des gardes, d'une famille de Paris.
13. Gentilhomme de Normandie qui avoit épousé Mlle de Pertuis, colonel d'infanterie, oublié.
14. Gentilhomme de Franche-Comté, colonel d'infanterie.
15. Lieutenant-colonel du régiment de .....
16. Fils du défunt marquis de Beaupré, lieutenant général, gentilhomme de Champagne.
17. Officier piémontois qui avoit fait un régiment d'infanterie étrangère.

Le comte de Calvo [1].
Le comte de Grancey [2].
Le marquis de Montbron [3].
Le comte de Marquessac-Hautefort [4].
Le comte de Chamillart [5].
Clodoré [6].
Montviel.

BRIGADIERS DE CAVALERIE

Le marquis de Chepy [7].
Le comte de Choiseul [8], mestre de camp du régiment de la Reine.
Le comte de Tillières [9].
Le comte d'Hautefort [10], des mousquetaires.
Le chevalier de Sully [11].
Le chevalier de Balivière [12].
Imécourt [13], des gardes du corps.
Le comte de l'Isle du Vigier [14].
Le comte de Beauvau [15].

1. Il avoit été oublié à l'autre promotion.
2. C'étoit celui qui n'avoit pas été fait brigadier pour l'affaire de Luzzara et qui étoit frère du comte de Médavy, lieutenant général.
3. Colonel du régiment Dauphin d'infanterie, fils du marquis de Montbron, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général des armées de Sa Majesté, son lieutenant général en Flandre et gouverneur de Cambrai.
4. Colonel d'infanterie, de la même maison que le comte d'Hautefort.
5. Frère du secrétaire d'État de Chamillart, colonel d'infanterie.
6. Capitaine d'infanterie du régiment de Champagne, qui s'étoit fait une charge nouvelle de sous-major général.
7. Gentilhomme de Picardie, mestre de camp du régiment de Chartres, oublié.
8. Gentilhomme de Champagne, mestre de camp du régiment de cavalerie de la Reine.
9. Gentilhomme de Normandie, mestre de camp du régiment des Cravattes du Roi, oublié.
10. Il prétendoit être de la même maison que les autres Hautefort; il étoi gentilhomme de Limousin et enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.
11. Frére du duc de Sully, mestre de camp de cavalerie, oublié.
12. Gentilhomme de Normandie, enseigne des gardes du corps.
13. Il s'appeloit autrement d'Alipont, et avoit été mestre de camp de cavalerie.
14. Autrement appelé de l'Isle, mestre de camp de cavalerie.
15. Gentilhomme d'une illustre maison de Champagne, mais sa branche étoit établie en Touraine, et son père s'appeloit le marquis du Rivau; il étoit sous-lieutenant de gendarmerie.

Le comte de Broglie [1], mestre de camp du régiment du Roi.
Le duc de Brissac [2].
Le comte d'Egmont [3].

BRIGADIERS DE DRAGONS

Le comte du Héron.
Le marquis de Rannes [4].
Le comte de Hautefeuille [5].

Le soir du même jour, il vint un courrier d'Italie, par lequel on sut que le duc de Vendôme se préparoit à attaquer Governolo, et le Roi donna l'agrément de cinq régiments de cavalerie, du nombre des six qui étoient à vendre par la promotion des maréchaux du camp : de celui de Vivans, au marquis d'Hendicourt [6]; de celui du Chastelet, à la Billardière [7]; de celui de Geoffreville, au prince de Tarente; de celui du commandeur de Forsat, à son neveu de Forsat; et de celui de Horn, au comte de Meuse [8].

24 décembre. — Le 24 au matin, le Roi allant à la messe accorda l'agrément du régiment de Vaillac au comte de Chemerolles, second fils du marquis de Saumery, et en revenant, ayant aperçu le chevalier d'Hautefort [9], colonel de dragons, il l'appela et lui dit : « ***Monsieur, je suis fâché de vous avoir oublié dans la promotion, mais je vous remettrai sur ma liste en qualité de brigadier.*** » On sut aussi que le P. de la Chaise étoit guéri, son érysipèle ayant percé dans la bouche.

L'après-dînée le Roi entendit le sermon de P. dom Jérome, qui fut fort beau, aussi bien que son compliment, lequel fut des plus hardis.

1. Second fils de Broglie, lieutenant général.
2. Il avoit été onblié à la dernière promotion.
3. Seigneur flamand, mestre de camp de cavalerie. — [L'auteur a parlé antérieurement du mariage du comte d'Egmont avec Marie-Angélique de Cosnac, au mois de mars 1697. — *Comte de Cosnac.*]
4. Gentilhomme de Normandie dont le père étoit colonel général des dragons et lieutenant général; il étoit colonel de dragons réformé, oublié.
5. Neveu du grand prieur de Hautefeuille, d'une famille de Paris, colonel des dragons de la Reine.
6. Fils du marquis d'Heudicourt, grand louvetier de France.
7. Gentilhomme lorrain, neveu du maréchal de Choiseul et de sa même maison; il était capitaine de cavalerie.
8. Gentilhomme lorrain, neveu du maréchal de Choiseul.
9. Il avoit été oublié de l'autre promotion, et étoit frère du comte d'Hautefort et du marquis de Surville.

On sut le soir que le Roi avoit donné au marquis de Vassé [1] l'agrément d'acheter un régiment de dragons, et que le marquis de Bay [2] avoit vendu le régiment d'Oleron au chevalier de Tillières [3]. On eut aussi nouvelle que le chevalier du Rozel avoit enlevé deux cents chevaux des ennemis dans les faubourgs de Liège.

26 décembre. — Le 26, on disoit que Violaine étoit mort dans cette ville, et que Castelas y étoit assez malade. On apprit aussi que Laubanie avoit manqué pour la seconde fois le château d'Eterheim, ses échelles s'étant trouvées trop courtes et son canon trop faible.

On disoit encore que les ennemis avoient jeté des troupes dans Hombourg et dans Bitche, et que le maréchal de Villars y marchoit. On sut aussi que le chevalier de Rohan [4] avoit eu l'agrément d'acheter tel régiment de dragons qu'il voudroit.

27 décembre. — Le 27, on apprit que le Roi avoit donné au duc de la Feuillade et au marquis de Courtenvaux les deux justaucorps à brevet qui vaquoient par la mort du maréchal de Lorge et du chevalier de Lorraine. On sut aussi que le chevalier de Pons [5] avoit vendu son régiment de Quercy à Montigny-Turmenyes, et que le duc d'Albermale étoit enfin mort de consomption.

Ce jour-là, le Roi agréa Brillac [6], conseiller au parlement de Paris, pour succéder à la Faluère, qui avoit donné sa démission de la charge de premier président au parlement de Bretagne, en donnant vingt mille écus à celui qui se démettoit.

28 décembre. — Le 28, on eut nouvelle, par l'ordinaire d'Italie, que le duc de Vendôme n'avoit dû marcher que le 20 pour l'expédition de Governolo, et on croyoit que le prince Eugène étoit passé à Vienne pour conférer avec l'Empereur.

1. Seigneur du Maine qui avoit épousé la fille du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi; sa mère avoit épousé en secondes noces le marquis de Surville.
2. De la maison de la Rochefoucauld.
3. Frère du comte de Tillières, nouveau brigadier.
4. Second fils du duc de Rohan, qui étoit capitaine de cavalerie; c'étoit pour lui qu'avoit commencé la querelle entre son père et le prince de Guémené.
5. Frère du marquis de Thore, qui avoit aussi quitté pour n'avoir pas été fait brigadier; ils étoient de l'illustre maison de Pons en Angoumois.
6. C'étoit un gentilhomme de Poitou dont le père étoit conseiller au parlement de Paris.

Ce jour-là, le jeune marquis d'Alègre [1] eut l'agrément pour acheter le régiment de dragons du Roi que son père avoit vendu autrefois au comte de Nogent. On apprit aussi que le duc d'Orléans avoit donné les abbayes de son apanage qui vaquoient par la mort du chevalier de Lorraine, c'est-à-dire l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire à l'abbé de Grancey, son premier aumônier; celle de Saint-Père-en-Vallée à l'abbé de Teseut [2], un de ses aumôniers, et celle de Tiron à l'abbé de Saint-Pierre [3], premier aumônier de Madame.

29 décembre. — Le 29, le nonce ordinaire du Pape eut une audience du Roi, dans laquelle il lui demanda au nom du Pape qu'il voulût bien faire la grâce à la république de Venise de recevoir ses très humbles excuses au sujet de la mort de Rizzari, et le Roi voulut bien y consentir.

30 décembre. — Le 30 au matin, Pisani, ambassadeur ordinaire de Venise, lequel, à cet effet, avait eu des patentes d'ambassadeur extraordinaire, vint à l'audience conduit par ..... On lui fit tous les honneurs qu'on rend aux ambassadeurs extraordinaires. Le Roi lui donna audience publique dans sa chambre. Il lui demanda de très humbles excuses au nom de la République de ce qu'elle n'avoit pas eu tous les égards qu'elle auroit dû avoir lorsqu'on avoit fait le procès au Rizzari, et le Roi dit qu'il pardonnoit volontiers cette injure, pourvu qu'on lui en fît justice.

Le même matin, il arriva un courrier du duc de Vendôme, parti le 21 de Governolo, par lequel on apprit que ce prince avoit marché le 18 de Mantoue, avec huit mille hommes, pour aller à Governolo; qu'il avoit détaché le comte de Tessé devant lui, lequel, en marchant le long du Mincio, avoit eu une grosse escarmouche; qu'ensuite il avoit détaché le marquis de Lussart, brigadier d'infanterie, pour aller attaquer des cassines avancées dans lesquelles les ennemis avoient jeté quatre cents hommes; que le marquis les avoit attaquées, qu'il avoit tué tout ce qui étoit dedans, mais qu'il y avoit été tué lui-même avec le lieutenant-colonel du régiment de Montferrat, et que le marquis de

1. Fils du marquis d'Alègre, lieutenant général; c'étoi un très jeune garçon.
2. C'étoit un homme de Bourgogne dont le frère, qui avoit été conseiller au Grand Conseil, étoit attaché au duc d'Orléans.
3. Gentilhomme de Normandie.

Mirabeau, colonel d'infanterie, y avoit été blessé légèrement; que le duc de Vendôme, ayant continué sa marche, avoit investi le château de Governolo, qui est en deçà de la rivière; qu'il en avoit formé le siège régulièrement, qu'on y avoit ouvert la tranchée; que, le second jour, le canon avoit été en batterie et avoit rompu le pont de pierre du Mincio, lequel les ennemis avoient incontinent raccommodé avec des madriers; mais que, le quatrième jour, le prince Eugène, voyant que le canon du duc de Vendôme achevoit d'abattre le pont et que la communication alloit être entièrement ôtée, ne voulant pas perdre les mille cinq cents hommes qu'il y avoit, les avoit fait retirer par le pont et avoit fait mettre le feu au château et à toutes les maisons des environs; qu'un lieutenant de grenadiers du régiment de Bourgogne, qui étoit au poste avancé, ayant vu un grand mouvement parmi les ennemis dans le temps de leur passage, s'étoit douté de la vérité, et ayant encouragé ceux qui se trouvoient auprès de lui, avoit donné de son mouvement, avoit percé tous les retranchements et étoit entré dans la place, où il avoit trouvé encore beaucoup de gens qui y mettoient le feu; qu'il en avoit tué quelques-uns et pris les autres, par lesquels il s'étoit fait montrer tous les magasins et autres endroits plus prêts à être consumés; qu'il s'y étoit transporté et avoit fait éteindre le feu de son mieux, jusqu'à tant que toutes les troupes fussent entrées. Le Roi lui donna, à la prière du duc de Vendôme, quatre cents livres de pension et une croix de l'ordre de Saint-Louis. Le valet de pied du duc de Vendôme qui avoit apporté cette nouvelle n'avoit pas fait grande diligence, car le comte de Roucy, qui étoit parti deux jours après lui, c'est-à-dire le 23, n'arriva à Versailles qu'une demi-heure plus tard que lui, et il rapporta que le feu n'étoit pas encore entièrement éteint quand il étoit parti; que si les ennemis s'opiniâtroient à demeurer dans le bourg de Governolo, qui est de l'autre côté du Mincio, on les y accableroit de coups de canon, parce qu'on avoit la hauteur sur eux; mais qu'on ne croyoit pas qu'ils y demeurassent, parce que ce bourg étant tout ouvert de l'autre côté de la rivière, on pourroit de Mantoue venir enlever le quartier qui y seroit.

On ajoutoit qu'Albergotti étoit retranché à San-Félice et Finale, auprès de la Mirandole, où il ne laissoit entrer personne, afin que, quand le duc de Vendôme le trouveroit à propos, il

pût en venir faire le siège [1]; que, d'un autre côté, le comte de Bezons, qui tenoit Bercelle investi, ayant remarqué que les ennemis avoient encore la liberté du passage par un certain village le long du Pô, y avoit mis un camp retranché, et qu'outre cela il avoit occupé une hauteur tout proche de la place, où il avoit mis du canon et une batterie de bombes.

Ce soir-là, le maréchal de Villars arriva à Versailles. D'abord il alla chez le secrétaire d'État de Chamillart, et ensuite il vint chez le Roi, où, après l'audience du P. de la Chaise, qui avoit duré près de trois heures, il en eut une aussi longue dans le cabinet.

31 décembre. — Le 31, le Roi fit le matin ses dévotions et toucha les malades des écrouelles, et après qu'il se fut rhabillé, il reçut dans son cabinet le serment de fidélité du maréchal de Villars, qu'on apprit devoir repartir au premier jour.

L'après-dînée, le Roi revenant de vêpres, le comte du Héron lui fit la révérence, arrivant de sa prison de Pologne, où il avoit été gardé à vue pendant douze jours, toujours entre la mort et la vie. On sut aussi que Louvigny, intendant de Brest, y étoit mort subitement, et il fut fort regretté.

Le soir, le Roi fit la distribution des bénéfices vacants, et on sut qu'il avoit donné l'évêché de la Rochelle à l'abbé de Chamflour [2], grand vicaire de l'évêque de Clermont; l'abbaye de Saramont à l'abbé du Val, l'un de ses chapelains; celle de Saint-Rambert à l'abbé d'Araise, chapelain de la duchesse d'Orléans, et cinq abbayes régulières à cinq religieux de différents ordres.

On a beaucoup parlé pendant toute la présente année des régiments nouveaux que le Roi avoit levés, soit en donnant de l'argent aux colonels, soit en les obligeant à les faire à leurs dépens; mais comme on ne les a pas marqués tous exactement, on a jugé à propos d'en mettre ici la liste, afin que le lecteur n'ait rien à désirer.

Régiments d'infanterie de nouvelle levée.

Pezeu.
La Force.
Durfort-Boissière.

1. Il n'y avoit guère d'apparence qu'il osât l'entreprendre.
2. Frère du lieutenant criminel de Clermont en Auvergne.

Villemort.
Lassay.
Gassion
Montboissier.
Franquières.
Saint-Germain Beaupré.
Carman.
Chevalier de Froulay.
Brancas.
Broglie.
Sainte-Aulaire.
Bourbitou.
Nuaillé.
Guitaut.
Blacon.
De Nupces.
Turbilly.
La Fare.
Briouze.
Des Fugeretz.
Saint-Sandoux.
Cordes.
Maillé.
Barville.
Varennes.
Tarnault.
Louvigny.
Tavannes.
Maubourg.
Lannoy.
Martel.
Roussille.
Souillac-Châtillon.
La Grise.
Comte de Froulay.
Carlus.
Laval [1].

1. Gentilhomme du Maine de la maison de Montmorency.

Castellet.
Conflans.
Du Boulay [1].
Murat.
Lannion [2].
Menou [3].
Tournon [4].
Du Gast Bellaffaire [5].
Marcilly [6].
Tallandre [7].
L'Aigle [8].
Camus Des Touches [9].
Chevalier de Damas [10].
Lostange [11].
Trecesson [12].
La Motte [13].
De Sanzay.
Beuzeville [14].
Loumagne-Gensac [15].
Du Biez [16].
De Denonville [17].

1. Gentilhomme d'Anjou, fils d'un gentilhomme ordinaire reçu en survivance.
2. Fils du marquis de Lannion, lieutenant général.
3. Colonel réformé, ci-devant colonel de la milice d'Orléans; le Roi lui avoit fait un régiment de diverses compagnies dont on avoit tiré les soldats des compagnies franches qui étoient dans les châteaux.
4. Gentilhomme de Franche-Comté, colonel réformé. Son régiment étoit composé de même aussi bien que tous les autres, jusqu'à celui qui sera expressément marqué ci-après.
5. Gentilhomme de Provence, colonel réformé.
6. Gentilhomme de Brie, colonel réformé.
7. Gentilhomme d'Angoumois de la maison de Pons, colonel réformé.
8. Gentilhomme de Normandie, colonel réformé.
9. Colonel réformé.
10. Gentilhomme de Bourgogne, colonel réformé.
11. Gentilhomme d'Auvergne, colonel réformé.
12. Gentilhomme de Bretagne, colonel réformé.
13. Il étoit de Bourbonnois et son père étoit lieutenant général des armées du Roi.
14. Gentilhomme de Normandie, colonel réformé.
15. Gentilhomme de Périgord, colonel réformé.
16. Gentilhomme de Picardie, colonel réformé.
17. Fils du marquis de Denonville, sous-gouverneur des princes; il étoit colonel réformé et son régiment fut composé comme on l'a dit ci-devant.

La Luzerne.
Cursay.
Chalmazel.
Castèja.
D'Oisonville.
Canisy-Carbonel.
La Vérie-Châteaubriant.
Saint-André.
Francheville.
Brossia.
Maisontiers.
Pujol.
Keroüart.
Grosbois.
Saulieu.
La Raimbaudière.
Carné.
Chabrillant.
Thezut.
D'Aubigné.
Rimiancourt.
Chevalier de Savines.
Rosières.
Pisançon.
La Rochethulon Desprez.
Chevalier de Saint-Sernin [1].
Saint-Gery.
L'Estrange.
Des Brosses.
Clermont-Tonnerre.
D'Aubusson.
Houdetot [2].
La Chau-Montauban [3].
Montluc.
La Roche du Maine.
Pfiffer, Suisse.

1. Gentilhomme de Bourgogne.
2. Gentilhomme de Normandie qui étoit lieutenant dans le régiment du Roi; son père étoit maître de camp du régiment de Bourgogne cavalerie.
3. Gentilhomme du Dauphiné et qui étoit capitaine de cavalerie.

CAVALERIE

Tarneau [1].

DRAGONS

Bozelli, Italien [2].
Bretagne.
Saint-Sernin [3].
Villegagnon [4].
D'Aubigné [5].
Pezeu.
Châtillon [6].
La Bastie-Vercel [7].
Chevalier de Montmain [8].

1. Il étoit de Bordeaux et proche parent de la marquise d'O.
2. Il étoit de l'État de Mantoue, et le duc avoit demandé au Roi ce régiment pour lui, quoiqu'il eût autrefois été mis à la Bastille et qu'il s'en fût sauvé.
3. Gentilhomme de Bourgogne de la maison de Damas.
4. Gentilhomme de Brie qui étoit capitaine de cavalerie.
5. Gentilhomme de Poitou; il étoit major de dragons.
6. Fils aîné du comte de Châtillon, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans; il étoit l'aîné de l'illustre maison de Châtillon-sur-Marne.
7. Gentilhomme de Dauphiné qui étoit lieutenant-colonel du régiment de Senecterre.
8. Gentilhomme de Languedoc, major du régiment Dauphin étranger de cavalerie.

APPENDICE

I

DÉCLARATION DU ROI

EN FAVEUR DU ROI D'ESPAGNE [1]

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, Salut.

Les prospérités dont il a plu à Dieu de nous combler pendant le cours de notre règne sont pour nous autant de motifs de nous appliquer non seulement pour le temps présent, mais encore pour l'avenir, au bonheur et à la tranquillité des peuples dont sa divine Providence nous a confié le gouvernement. Ses jugements impénétrables nous laissent seulement voir que nous ne devons établir notre confiance ni dans nos forces, ni dans l'étendue de nos États, ni dans une nombreuse postérité, et que ces avantages que nous recevons uniquement de sa bonté, n'ont de solidité que celle qu'il lui plaît de leur donner. Comme il veut cependant que les rois qu'il choisit pour conduire ses peuples prévoyent de loin les événements capables de produire les désordres et les guerres les plus sanglantes; qu'ils se servent, pour y remédier, des lumières que sa divine sagesse répand sur eux, nous accomplissons ses desseins, lorsqu'au milieu des réjouissances universelles de notre royaume, nous envisageons comme une chose possible un triste avenir, que nous prions Dieu de détourner à jamais, en même temps que nous acceptons le testament du feu roi d'Espagne, que notre très cher et très amé fils le

1. [V. ci-dessus, p. 18. — On trouve le texte de cette déclaration dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. VII, 2e partie, p. 494, sous ce titre : « *Lettres patentes de Louis XIV, roi de France et de Navarre, pour conserver à Philippe d'Anjou, son petit-fils, et tous ses descendants, les droits entiers de leur naissance et particulièrement celui de pouvoir succéder à leur tour à la couronne de France, nonobstant leur élévation à celle d'Espagne, et leur résidence actuelle hors du royaume.* » — *E. Pontal.*]

Dauphin renonce à ses droits légitimes sur cette couronne en faveur de son second fils le duc d'Anjou, nôtre très cher et très amé petit-fils, institué par le feu roi d'Espagne son héritier universel; que ce prince, connu présentement sous le nom de Philippe V, roi d'Espagne, est prêt d'entrer en son royaume et de répondre aux vœux empressés de ses nouveaux sujets. Ce grand événement ne nous empêche pas de porter nos vues au delà du temps présent, et lorsque notre succession paraît le mieux établie, nous jugeons qu'il est également et du devoir de Roi et de celui de père de déclarer pour l'avenir notre volonté conforme aux sentiments que ces deux qualités nous inspirent. Ainsi persuadé que le roi d'Espagne, notre petit-fils, conservera toujours pour nous, pour sa maison, pour le royaume où il est né, la même tendresse et les mêmes sentiments dont il nous a donné tant de marques; que son exemple, unissant ses nouveaux sujets aux nôtres, va former entre eux une amitié perpétuelle et la correspondance la plus parfaite, nous croirions aussi lui faire une injustice dont nous sommes incapable, et causer un préjudice irréparable à notre royaume, si nous regardions désormais comme étranger un prince que nous accordons aux demandes unanimes de la nation espagnole.

Pour ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons dit, déclaré et ordonné, et par ces présentes signées de notre main, disons, déclarons et ordonnons, voulons et nous plaît que notre très cher et très amé petit-fils le roi d'Espagne conserve toujours les droits de sa naissance, de la même manière que s'il faisoit résidence actuelle dans notre royaume. Ainsi notre très cher et très amé fils le Dauphin étant le vrai et légitime successeur de notre couronne et de nos Etats, et après lui notre cher et très amé petit-fils le duc de Bourgogne, s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, que notre petit-fils le duc de Bourgogne vienne à mourir sans enfants mâles, ou que ceux qu'il auroit en bon et légitime mariage décèdent avant lui, ou bien que lesdits enfants mâles ne laissent après eux aucuns enfants mâles nés en légitimes mariages; en ce cas, notredit petit-fils le roi d'Espagne, usant des droits de sa naissance, soit le vrai et légitime successeur de notre couronne et de nos Etats, nonobstant qu'il fût alors absent et résidant hors de notre royaume, et immédiatement après son décès ses hoirs mâles procréés en loyal mariage viendront à ladite succession, nonobstant qu'ils soient nés et qu'ils habitent hors de notredit royaume. Voulant que pour les causes susdites notredit petit-fils le roi d'Espagne ni ses enfants mâles ne soient censés et réputés moins habiles et capables de venir à ladite succession ni aux autres qui leur pourroient échoir dans notredit royaume, entendant au contraire que tous droits et autres choses généralement quelconques qui leur pourroient à présent et à l'avenir compéter et appartenir, soient et demeurent conservées saines et entières, comme s'ils habitoient et résidoient dans notre royaume jusqu'à leur trépas, et que leurs hoirs fussent

originaires et regnicoles, les ayant à cet effet, en tant que besoin est et seroit, habilités et dispensés, habilitons et dispensons par ces présentes. Si donnons en mandement à nos amés et féaux, les gens tenant notre cour de Parlement et Chambre de nos comptes à Paris, présidents et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances établi audit lieu, et à tous nos autres justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes ils fassent registrer et du contenu en icelles jouir et user notre petit-fils le roi d'Espagne, ses enfants et descendants mâles en loyal mariage, pleinement et paisiblement, nonobstant toutes choses contraires, auxquelles de nos mêmes grâces et autorité ci-dessus nous avons dérogé et dérogeons, car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre notre scel aux présentes. Donné à Versailles, au mois de décembre, l'an de grâce 1700 et de notre règne le cinquante-huitième.

II. — HARANGUE DU ROI D'ANGLETERRE A SON PARLEMENT [1]

Milords et messieurs, notre malheur dans la perte du duc de Glocester est tel que cela nous oblige à établir un successeur de la couronne après moi et la princesse dans la ligne protestante. Le bonheur de la nation et la sécurité de la religion est ce qui m'intéresse le plus à y travailler, et je ne doute pas que vous ne le fassiez d'un commun accord, vous recommandant de vous y appliquer fortement.

La mort du feu roi d'Espagne et la déclaration de son successeur à cette monarchie avoit fait un si grand changement dans les affaires étrangères, que je vous prie de considérer mûrement l'état où elles sont aujourd'hui, me persuadant que vos résolutions là-dessus iront à l'intérêt et à la sûreté de l'Angleterre en particulier, de la religion protestante en général, et à la paix de toute l'Europe. Ces choses sont d'un si grand poids que je les ai crues dignes de ce nouveau parlement pour avoir incessamment vos avis dans la conjoncture présente.

Je vous demande à vous, Messieurs de la Chambre des communes, les secours que vous jugerez nécessaires au bien du service pendant l'année courante, et il faut particulièrement que je vous fasse souvenir des non-valeurs et dettes passives faites dans la dernière guerre, pour lesquelles on n'a pas encore fait de fonds.

Je suis obligé de vous recommander de bien examiner l'état de la flotte et de considérer les réparations et augmentations qui y sont nécessaires, puisque c'est en quoi que consiste la force et la sûreté de la nation, particulièrement dans cette conjoncture. Vous examinerez aussi ce qu'il faut faire pour la sûreté des ports et autres places où

1. [V. ci-dessus, p. 28. — *E. Pontal.*]

l'on met les vaisseaux pendant l'hiver. Le commerce est d'une si grande importance que j'espère que vous n'oublierez rien pour le maintenir et l'augmenter, et si pouvez trouver le moyen de faire travailler les pauvres, vous vous délivrerez vous-mêmes d'un grand fardeau et emploierez en même temps des bras inutiles aux manufactures et aux autres ouvrages publics.

Milords et seigneurs, j'espère qu'il y aura un si bon accord et tant de vigueur dans les résolutions que vous prendrez sur les affaires importantes qui se présentent, que vous ferez connoître que nous sommes fortement unis entre nous. Mon opinion est que rien ne peut contribuer davantage à notre sûreté au dedans et à nous rendre plus considérables au dehors.

III. — MÉMOIRE DE CE QUE LES SIEURS DÉPUTÉS DE LEURS HAUTES PUISSANCES LES SEIGNEURS ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS ONT PROPOSÉ DE LA PART DE LEURS HAUTES PUISSANCES AU SIEUR COMTE D'AVAUX AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE DE SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE [1].

I. — Comme Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et les seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas ont conclu, le 25 du mois de mars de l'année passée 1700, avec Sa Majesté Très-Chrétienne un traité de partage pour prévenir les troubles et inconvénients qui auroient pu survenir au sujet de la succession du dernier feu roi d'Espagne, en cas qu'il vînt à mourir sans enfants; et comme entre autres le principal objet des hauts contractants dans cette affaire a été de conserver la paix et la tranquillité générale dans l'Europe et d'affermir la sûreté particulière de cet Etat, il est évident que, quoique Sa Majesté Très-Chrétienne ait trouvé bon d'accepter le testament du feu roi d'Espagne, laissant là le traité de partage, cependant Leurs Hautes Puissances ne devroient point être frustrées de l'effet du même traité; mais que l'objet du traité, à savoir la paix et la tranquillité générale et leur sûreté particulière, leur doit être donné au moins par quelque équivalent ou autre moyen.

II. — Sur ce fondement, Leurs Hautes Puissances demandent que, pour conserver la paix et la tranquillité générale dans laquelle consiste une grande partie de leur sûreté particulière, il soit donné à Sa Majesté Impériale contentement et une satisfaction raisonnable sur ses prétentions à la succession d'Espagne, lesquelles étoient réglées par le traité de partage, et que Sa Majesté Impériale soit admise et

1. [V. ci-dessus, p. 42. — On trouve ce document à la Bibliothèque nationale sous la cote : Lg^6 370 (s. l. n. d.), in-4°, pièce. — *E. Pontal.*]

incluse dans le traité que Sa Majesté de la Grande-Bretagne et Leurs Hautes Puissances feront avec leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique, et que par conséquent elle sera initiée à cette négociation.

III. — Que Sa Majesté Très-Chrétienne, dans un certain temps fixé aussi court qu'on en pourra convenir, retirera toutes ses troupes des Pays-Bas Espagnols sans y en laisser aucunes, et sans qu'il lui soit permis de les y renvoyer jamais, mais qu'à l'avenir, dans les Pays-Bas Espagnols, excepté dans les places de sûreté dont il sera fait mention dans l'article suivant, on pourra tenir uniquement des troupes espagnoles, wallonnes ou originaires des Pays-Bas de Sa Majesté Catholique, étant primitivement à elle sous son serment et à sa solde, et point des troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne, directement ni indirectement; mais si le roi d'Espagne venoit à requérir des troupes du roi de la Grande-Bretagne ou de Leurs Hautes Puissances pour la défense de ces Pays-Bas, il leur sera permis de les y envoyer.

IV. — Que, pour la sûreté particulière de ces États, on cédera et confiera à la garde privative de Leurs Hautes Puissances, les villes, places et forteresses de Venloo, Roermonde, Stevenswerde, Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Dendermonde, Damme et Saint-Donat, avec leurs châteaux et citadelles, ensemble avec tous les forts et ouvrages de fortification y appartenant, chacun dans l'état où il se trouve à présent, avec pouvoir d'y mettre et d'y tenir telles garnisons qu'elles jugeront à propos, soit de leur part, soit de celle de leurs alliés, qu'elles voudront requérir pour cela, sans qu'il soit permis à la France ni à l'Espagne d'y mettre la moindre garnison ni d'y bâtir derrière, ni à l'entour des villes, châteaux, places et forteresses, aucuns forts, lignes ni ouvrages de fortification, ni de faire quelque chose que ce soit qui pourroit porter préjudice à la garde des villes, châteaux, places et forteresses, et en empêcher l'effet.

V. — Qu'il sera permis à Leurs Hautes Puissances d'augmenter, diminuer et changer leurs garnisons dans lesdites villes, châteaux, places et forteresses, toutes et quantes fois qu'elles le trouveront bon; comme aussi d'y envoyer des vivres, munitions, armes, matériaux pour les fortifications, et généralement tout ce qui pourra convenir et être nécessaire au service des garnisons et fortifications; que le passage pour le transport de toutes ces choses, aussi bien que celui des garnisons, tant en allant qu'en revenant, sera bien libre et ouvert en tout temps par les terres et sur les rivières du territoire de Sa Majesté Catholique, sans qu'on y puisse mettre aucun empêchement, ni directement ni indirectement.

VI. — Que Leurs Hautes Puissances auront le plein commandement et autorité sur les villes, places, châteaux et forteresses où elles auront leurs garnisons, et qu'elles y mettront des gouverneurs et commandants tels qu'elles le trouveront bon, sauf et sans préjudice des autres droits et revenus du roi d'Espagne sur et dans lesdites villes et places.

VII. — Que de plus Leurs Hautes Puissances auront la liberté de fortifier et réparer les fortifications desdites villes, places et châteaux

et forteresses ainsi qu'elles le jugeront à propos, et faire généralement tout ce qu'elles trouveront nécessaire pour leur défense.

VIII. — Qu'aucuns royaumes, provinces, villes, terres ou places appartenant à la couronne d'Espagne, tant dedans que hors de l'Europe, et spécialement aucunes villes, places ou terre des Pays-Bas Espagnols ne pourront être cédées ni transportées, ni ne pourront dévoluer ni parvenir à la couronne de France, soit par donation, achat, échange, contrats de mariage, succession par testament ou *ab intestat*, ni par quelque autre titre que ce puisse être, ni qu'elles ne pourront être soumises au pouvoir ni à l'autorité du Roi Très-Chrétien, en aucune manière.

IX. — Que dans les Royaumes et Etats du roi d'Espagne, tant dedans que hors de l'Europe, et par conséquent aussi dans les Pays-Bas Espagnols, les sujets et habitants des Provinces-Unies demeureront dans la jouissance de tous les privilèges, droits, franchises et autres avantages, tant à l'égard de leur organisation et commerce, le libre usage des ports, qu'en tout autres choses tout ainsi qu'ils en ont joui ou dû jouir ci-devant et jusqu'à la mort du feu roi d'Espagne, et qu'ainsi toutes choses telles qu'elles puissent être, excepté ce dont on sera convenu autrement par le traité à faire, seront laissées en état où elles ont été du temps de la mort du feu roi d'Espagne dernièrement décédé.

X. — Que le traité entre la couronne d'Espagne et Leurs Hautes Puissances conclu à Munster en 1646, comme aussi tous les autres traités et conventions entre l'Espagne et cet Etat seront renouvelés ou tenus pour renouvelés, de la manière dont on pourra convenir ensemble, d'autant qu'ils ne seront changés par le traité qu'on fera.

XI. — Que de plus les sujets et habitants des Provinces-Unies jouiront dans tous les royaumes, Etats, villes, places, baies et havres de la couronne d'Espagne, dedans et hors de l'Europe, des mêmes privilèges, droits et franchises, comme aussy de toutes les immunités et avantages dont jouissent les sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne, ou des princes ou potentats, aussi bien que de ceux qui leur seront accordés et dont ils jouiront à l'avenir.

XII. — Que Leurs Majestés les rois de France et d'Espagne promettront solennellement, pour eux et pour leurs successeurs, exacte observation de tous ces points en général et de chacun d'eux en particulier.

XIII. — Que le traité qu'on fera sur ce sujet sera garanti par tels rois, princes et potentats que l'un ou l'autre des hauts contractants y requerront, et cela de la manière la plus forte qu'ils trouveront convenir.

XIV. — Le tout avec réserve d'amplifier ces points dans la négociation, autant qu'on le trouvera nécessaire pour leur élucidation et pour l'éclaircissement de leur véritable sens et intention, comme aussi pour prévenir toutes sortes de disputes. Fait à La Haye, le 22 mars.

Au nom des députés de Leurs Hautes Puissances.

Signé : F. FAGEL.

IV. — MÉMOIRE DU COMTE D'AVAUX PRÉSENTÉ AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES [1]

Le soussigné comte d'Avaux, ambassadeur extraordinaire du Roi Très-Chrétien, étant arrivé à La Haye au mois de février dernier, avoit lieu de croire que les ordres que Sa Majesté lui avoit donnés feroient suffisamment connoître le désir qu'elle a toujours eu de maintenir la paix, et que Vos Seigneuries profiteroient de ses dispositions favorables, après avoir demandé avec instance que Sa Majesté permit de proposer en des conférences réglées les sûretés que vous pouviez raisonnablement désirer, et de convenir en même temps des moyens d'éviter une nouvelle guerre. Cette démarche et l'intérêt véritable de Vos Seigneuries devoient également persuader que les conférences demandées auroient un heureux succès, et le Roi Très-Chrétien déclarant que, de sa part, il n'oublieroit rien pour conserver la tranquillité publique, il paroissoit que les premières alarmes de Vos Seigneuries seroient heureusement calmées, que la confiance en l'affection de Sa Majesté dissiperoit les vaines terreurs que l'avènement du roi son petit-fils au trône d'Espagne leur avoit inspirées. Le comte d'Avaux espéroit donc qu'après une ambassade de peu de durée, il retourneroit bientôt auprès du Roi son maître, avec la satisfaction d'avoir été employé à prévenir les nouveaux troubles dont l'Europe étoit menacée. Cette espérance fut confirmée lorsque Vos Seigneuries, reconnoissant le droit légitime du roi d'Espagne, écrivirent à ce prince pour le féliciter sur son avènement à la couronne. Il parut, par cette résolution digne de leur prudence, que si elles persistoient encore à demander des sûretés pour elles-mêmes, elles reconnoissoient au moins l'injustice des prétentions étrangères, et qu'elles vouloient éviter pour jamais le dangereux embarras de les mêler à leurs propres intérêts. Ainsi le Roi Très-Chrétien, oubliant le long silence que Vos Seigneuries avoient gardé sur l'avènement du Roi Catholique à la couronne, toutes choses paroissoient se disposer à l'affermissement de la paix, lorsque les propositions faites par Vos Seigneuries et celles de l'envoyé du roi d'Angleterre donnèrent lieu de juger que la guerre plutôt que la paix seroit le fruit de l'étroite union que la conformité de ces propositions marquoit entre ce prince et Vos Seigneuries. Elles ont protesté dans la suite que leurs demandes excessives étoient l'effet d'une juste crainte inspirée par la puissance du Roi; qu'elles ne devoient pas être regardées comme une marque de la confiance qu'elles avoient en leurs forces. Mais si cette crainte, si vivement exprimée depuis dans la lettre écrite par Vos Seigneuries au roi de la Grande-Bretagne, pendant la tenue du Parlement,

1. [V. ci-dessus, p. 99. — Le journal et le mémoire suivant (app. V), qui y sert de réponse, se trouvent à la Bibliothèque nationale sous la cote : Lg[6] 371 (s. l. n. d.), in-4°, pièce. — *E. Pontal.*]

étoit réelle; si Vos Seigneuries, en représentant les dangers dont elles veulent paroitre environnées de toutes parts, n'avoient effectivement d'autres vues que de les prévenir, les moyens d'y réussir étoient dans leurs mains; il étoit inutile de mettre un si grand nombre de troupes en campagne, d'acheter chèrement des alliances étrangères, d'inonder leurs provinces, enfin de faire tous les préparatifs extraordinaires des plus grandes guerres. Vos Seigneuries auroient elles-mêmes demandé les conférences comme moyen d'assurer la paix; il dépendoit d'elles de rendre les conférences utiles. Jamais l'intention du Roi n'a été de les prolonger par des vaines difficultés, de profiter de ces délais pour se préparer à la guerre sous une fausse apparence de paix. Sa Majesté, étroitement unie à son petit-fils, n'a point formé d'incident pour faire admettre l'ambassadeur d'Espagne aux conférences, elle ne s'est servie d'aucun prétexte pour en retarder l'effet; elles étoient ouvertes pour y traiter des seuls intérêts de Vos Seigneuries. Il dépendoit de vous de les terminer en peu de temps, d'y trouver la sûreté de vos provinces, les avantages pour votre commerce, une assurance éternelle dans l'amitié du Roi Très-Chrétien. Mais au lieu d'y travailler sérieusement, Vos Seigneuries ont encore éloigné la conclusion, en demandant que l'envoyé du roi d'Angleterre fût admis à conférer avec l'ambassadeur soussigné et avec leurs députés; elles ne devoient pas croire que le véritable motif de cette demande ait échappé aux lumières de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il étoit facile de pénétrer que ce n'étoit pas dans la vue d'en avancer le succès que Vos Seigneuries désiroient l'intervention inutile d'une puissance qui n'a nul prétexte de prétendre de sûreté pour elle-même. Si, pendant quelque temps, Sa Majesté s'y est opposée, si elle a offert à Vos Seigneuries de faire traiter sous ses yeux la négociation commencée à la Haye pour l'affermissement de la paix, elle l'a fait par le même principe sur lequel elle règle toute sa conduite, par le désir sincère de lever tous les obstacles que les ennemis de la paix ne cessent d'y apporter. Elle prévoyoit assez le peu de fruit des conférences de la Haye; elle jugeoit que la difficulté faite sur l'admission de l'envoyé d'Angleterre ne seroit pas plus tôt levée qu'on seroit ingénieux à susciter quelque autre incident plus capable que le premier d'embarrasser encore davantage la négociation. Elle doutoit à la vérité qu'il fût facile de persuader à Vos Seigneuries d'insister sur la prétendue satisfaction de l'Empereur d'entreprendre le soutien des intérêts de ce prince, de les confondre avec ceux de leur république, de s'ériger en arbitres entre la Maison de France et celle d'Autriche, de décider que Philippe IV a eu le droit et le pouvoir de changer à sa fantaisie toutes les constitutions de ses royaumes, d'en exclure à jamais les véritables héritiers; que Charles II, au contraire, n'a pas eu l'autorité de rappeler ces mêmes héritiers, et de rétablir par son testament les lois fondamentales des couronnes d'Espagne. En effet, il étoit difficile de croire qu'une république aussi sage prit en faveur de la Maison d'Autriche et contre la France la résolution de rompre les traités, qu'elle a regardés comme la confirmation, comme le sceau

pour ainsi dire de sa souveraineté; qu'elle voulût s'engager aux dépens de ses provinces, du commerce de ses sujets, de ses richesses, à soutenir des intérêts étrangers, peu de mois après qu'elle avoit fait une démarche entièrement contraire en reconnoissant le roi d'Espagne. Mais il parait que ces considérations, dont autrefois on avoit senti la force dans votre république, ont cédé à des maximes plus nouvelles.

L'ambassadeur soussigné abuseroit de la confiance dont le Roi son maitre veut bien l'honorer, s'il lui écrivoit encore qu'on dût attendre quelque succès des conférences. Sa Majesté est trop éclairée pour le croire, après la déclaration que l'envoyé du roi d'Angleterre a faite de la part, dit-il, du roi son maître au même ambassadeur. Vos Seigneuries sont informées de la manière dont cet envoyé leur a signifié que le roi de la Grande-Bretagne ne se détacheroit jamais des intérêts de l'Empereur, qu'il n'entreroit dans aucune proposition d'accommodement qu'on ne donne satisfaction à ce prince. Les liaisons de Vos Seigneuries avec le roi d'Angleterre sont trop étroites, Vos Seigneuries ont trop fait connoitre qu'elles se soumettroient aveuglément aux sentiments de ce prince, qu'elles embrasseroient les partis que lui-même jugeroit les plus convenables, pour douter qu'elles n'aient déjà pris la résolution de faire une semblable déclaration à l'ambassadeur du Roi Très-Chrétien. Elles l'ont même fait par avance, puisqu'elles se sont expliquées déjà que leurs députés ne pouvoient continuer les conférences sans l'intervention de l'envoyé d'Angleterre. Il s'en exclut lui-même, elles sont aussitôt suspendues. Ainsi ce seroit inutilement que l'ambassadeur du Roi Très-Chrétien, envoyé seulement pour ces conférences, feroit un plus long séjour à La Haye. S'il n'a pas la satisfaction d'avoir accompli les intentions de Sa Majesté en laissant la paix établie pour longtemps entre Elle et les Provinces-Unies, au moins il aura celle d'avoir fait connoitre qu'il ne dépendra pas d'Elle que le repos public ne soit point interrompu; que Sa Majesté ne s'est armée que pour la défense du roi son petit-fils; que si Elle avoit eu dessein de faire des conquêtes, elles étoient faciles; ses troupes sur les frontières de Votre République donnoient des moyens aisés de profiter de l'état de foiblesse où vous étiez alors. Vos Seigneuries ne craindront point qu'on le dise, puisqu'elles-mêmes l'ont publié de tous côtés, et cette vérité, dont elles ont rendu témoignage, leur doit faire connoitre qu'il a toujours dépendu d'elles de trouver dans l'amitié de Sa Majesté toute la sûreté qu'elles ont cru perdre lorsqu'elles ont vu le roi son petit-fils parvenir à la couronne d'Espagne. Si ces réflexions, qu'il est encore temps de faire, ne peuvent empêcher la guerre, le Roi Très-Chrétien a lieu d'espérer que Dieu, récompensant les soins que Sa Majesté a pris pour maintenir le repos de la Chrétienté, continuera de répandre sur la justice de sa cause les mêmes bénédictions dont la divine Providence l'a comblé pendant le cours de son glorieux règne; que ceux qui oseroient l'attaquer connoitront par les événements que ce n'est ni la foiblesse ni la défiance de ses forces qui retien-

nent jusqu'à présent ses armes; qu'ils verront qu'elle pouvoit se venger des insultes faites en mer à son pavillon, empêcher que ses sujets ne fussent enlevés et traités en ennemis par les vaisseaux anglois et hollandois; que ces mêmes vaisseaux vinssent sonder les ports de son royaume, tirer sur les bâtiments françois; qu'enfin il étoit en son pouvoir de s'emparer des places encor sans défenses et d'obtenir des avantages très considérables pour le soutien d'une guerre que la conduite des puissances voisines lui feroit prevoir; que si elle a dissimulé ces insultes, négligé l'utilité qu'elle pouvoit retirer de la supériorité reconnue de ses forces, elle ne l'a fait que dans la vue d'ôter jusqu'au moindre sujet de dire qu'elle a contrevenu à l'exacte observation des traités de Ryswick.

L'ambassadeur soussigné souhaite que Vos Seigneuries, bien convaincues par la conduite de Sa Majesté de la sincérité de ses intentions, prennent, pendant qu'il est encore temps, des résolutions conformes à leurs véritables avantages, et quoique son départ l'empêche d'avoir la gloire d'y travailler, il s'intéressera toujours au bonheur de votre République, après avoir passé autant d'années à s'acquitter auprès d'elle des ordres de Sa Majesté.

Lettre de Recréance aux États Généraux des Provinces-Unies.

Très chers grands amis, alliés et confédérés,

Nous avons jugé à propos de rappeler le comte d'Avaux, notre ambassadeur extraordinaire auprès de vous, voyant le peu de fruit des conférences que vous nous avez demandées, et que, depuis, vous avez souvent interrompues. Nos intentions n'en sont pas moins portées à l'affermissement de la paix. Comme il vous l'expliquera avant son départ, il ne vous reste qu'à vous assurer qu'il dépend encore de vous de recevoir des marques de notre ancienne amitié pour votre République et du désir que nous aurions de vous en faire sentir les effets en toutes occasions. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait, très chers grands amis, alliés et confédérés, en sa sainte et digne garde. Ecrit à Versailles le 18 juillet 1701. Ainsi signé : Votre bon ami, allié et confédéré,

LOUIS.

Et plus bas :

COLBERT.

V. — RÉPONSE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX AU MÉMOIRE DU COMTE D'AVAUX [1]

Ouï le rapport des sieurs d'Essen et autres députés de Leurs Hautes Puissances pour les affaires étrangères, lesquels, en vertu de leur résolution commissoriale du 26 du mois de juillet dernier, ont examiné le mémoire du sieur comte d'Avaux, ambassadeur extraor-

1. [V. ci-dessus, p. 101 et note 1 de l'app. IV. — *E. Pontal.*]

dinaire de Sa Majesté le Roi Très-Chrétien, contenant les raisons pourquoi il seroit inutile qu'il fît un plus long séjour ici à La Haye, comme aussi la lettre de Sa Majesté par laquelle elle a trouvé bon de rappeler le sieur comte d'Avaux, plus amplement mentionné dans les actes du 26 du mois. Sur quoi ayant été délibéré, il a été trouvé bon et arrêté qu'on donnera pour réponse au sieur comte d'Avaux sur son mémoire, que Leurs Hautes Puissances se tiennent encore bien obligées à Sa Majesté Très-Chrétienne de la bonté qu'elle a eue d'envoyer ici le sieur comte d'Avaux en qualité de son ambassadeur extraordinaire, qu'elles avoient espéré et souhaité qu'on eût pu trouver dans les conférences tenues avec lui des moyens suffisants pour parvenir à la fin et au but qu'on s'étoit proposé par lesdites conférences, qui est la consécration de la paix générale et une sûreté raisonnable pour cet Etat; comme aussi que le sieur comte d'Avaux eût pu rester ici jusqu'à ce qu'on eût atteint ce but salutaire. Qu'ainsi Leurs Hautes Puissances n'ont pu apprendre sans douleur que Sa Majesté Très-Chrétienne ait trouvé bon de le rappeler avant que les affaires fussent finies et parvenues à une fin heureuse et tant désirée, d'autant plus qu'il semble qu'on veuille attribuer à leur conduite que la négociation n'ait pas eu un meilleur succès ni que les conférences ne pouvoient être continuées utilement. Que cependant Leurs Hautes Puissances sont bien sûres d'avoir fait, et devant et durant la négociation, tout ce qu'elles pouvoient et tout ce qu'on pouvoit attendre raisonnablement d'Elles pour faire connoître que leurs inclinations pour la paix étoient sincères, et qu'elles vouloient contribuer autant qu'il étoit en leur pouvoir que la négociation fût terminée par une fin bonne et heureuse, parce qu'elles savent très bien que leur République n'a pas de plus grands intérêts que la conservation de la paix, et que ses habitants puissent jouir de ses fruits dans une sûreté raisonnable; mais qu'elles doivent attribuer au malheur du temps que, dans cette affaire, elles n'ont pu persuader Sa Majesté de la sincérité de leurs sentiments, qu'elles y persistent toujours et qu'elles espèrent qu'à la fin elles seront encore assez heureuses de l'en convaincre. Que quand, après la mort du feu roi d'Espagne, Sa Majesté Très-Chrétienne, au lieu de suivre le traité fait sur le partage de la succession, avoit trouvé bon d'accepter le testament du feu roi et de donner part à Leurs Hautes Puissances des raisons qui l'avoient portée à le faire ainsi, Leurs Hautes Puissances ont fait connoître incessamment à Sa Majesté les raisons pourquoi elles ne pouvoient prendre une résolution dans une affaire de si grande conséquence, sans avoir plus de temps, et que depuis, sitôt que la constitution de leur gouvernement l'a permis, elles se sont offertes à une conférence avec le sieur comte de Briord, dans ce temps-là ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès d'elles, ou avec tel autre qu'il plairoit à Sadite Majesté d'autoriser, pour chercher ensemble les moyens nécessaires au maintien de la paix générale et à l'établissement de leur sûreté particulière; qu'elles ont fait cette offre sur

les assurances qu'il avoit plu à Sa Majesté de leur donner auparavant qu'elle n'avoit pas d'autre intention que de maintenir et conserver la paix et le repos public, et qu'elle voudroit bien aussi leur donner une sûreté raisonnable. Qu'ensuite Sa Majesté ayant trouvé bon d'envoyer ici le sieur comte d'Avaux en qualité de son ambassadeur extraordinaire, Leurs Hautes Puissances, aussitôt qu'il fut arrivé et qu'il leur eut notifié son arrivée, nommèrent incessamment leurs députés pour entrer en conférence et pour concerter avec lui la manière dont on pourroit avancer la négociation avec le plus d'utilité et le moins de retardement possible; et comme en même temps Leurs Hautes Puissances ont vu, par les mémoires du sieur comte d'Avaux, que Sa Majesté Très-Chrétienne s'intéressoit fortement que le nouveau roi d'Espagne fût reconnu, elles ont pris la résolution de le reconnoître et de témoigner leur désir d'entretenir et cultiver avec lui une sincère amitié et bonne correspondance, déclarant en même temps qu'elles étoient prêtes de poursuivre la négociation avec Leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique à l'intervention de Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, pour traiter ensemble des moyens propres à la conservation de la paix et de la tranquillité générale et à l'établissement de leur sûreté particulière, et cela d'une telle manière comme aussi avec l'intervention de tels autres princes et potentats qu'on le trouveroit utile et nécessaire pour obtenir le but salutaire qu'on s'étoit proposé; que les Hautes Puissances ont fait cette agnition après l'ouverture des conférences, en premier lieu pour donner une marque essentielle de leur amour pour la paix, et après, en considération que le but de la négociation pouvoit être atteint aussi bien après qu'avant qu'elles auroient reconnu le roi d'Espagne; que ces raisons entre autres ayant été les vrais motifs pourquoi elles ont reconnu le roi d'Espagne, par conséquent elles n'ont point porté préjudice à l'intervention de Sa Majesté de la Grande-Bretagne, comme une des parties contractantes du traité de partage, ni à celle des autres princes et potentats intéressés dans la conservation de la paix générale; qu'ainsi, par cette démarche, elles n'ont point pris connoissance de la justice ou de l'injustice des prétentions d'un tiers, ni ont séparé leurs intérêts à l'égard de la paix générale de ceux qui sont également intéressés avec elles, comme on semble le vouloir insinuer dans ledit mémoire; que Leurs Hautes Puissances ayant reconnu Sa Majesté Catholique, dans l'espérance qu'ainsi la négociation en seroit d'autant moins retardée, elles ont fait représenter au sieur comte d'Avaux, dans les premières conférences, que, puisque, par l'acceptation du testament du feu roi d'Espagne, Sa Majesté Très-Chrétienne s'étoit départie du traité de partage dans lequel Leurs Hautes Puissances avoient cru trouver leur sûreté, tant à l'égard de la paix générale qu'à l'égard de leur sûreté particulière, et que Sa Majesté Très Chrétienne leur avoit fait représenter que, par la voie dudit testament aussi bien que par la voie du traité de partage, on pourroit atteindre au but du même traité, elles attendoient du sieur comte d'Avaux et le

requéroient qu'il leur fit des ouvertures et des propositions, par lesquelles elles pussent voir comment maintenant la paix et le repos public seroient conservés et leur sûreté particulière garantie; mais ledit sieur comte d'Avaux, s'étant excusé plus d'une fois de s'expliquer là-dessus, a fait des instances à ce que les propositions à faire fussent faites de la part de Leurs Hautes Puissances, que Leurs Hautes Puissances ayant concerté là-dessus avec Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, elles ont arrêté les propositions que les sieurs députés ont remises audit sieur comte d'Avaux, en même temps que le sieur de Stanhope, envoyé de Sa Majesté Britannique, lui délivra les siennes; que Leurs Hautes Puissances sont extrêmement surprises de voir qu'on pose que ces propositions avoient donné lieu de juger que la guerre plutôt que la paix seroit le fruit de l'étroite union que la conformité de ces propositions marquoit entre Sa Majesté de la Grande-Bretagne et Leurs Hautes Puissances, qu'elles ne peuvent comprendre sur quel fondement on puisse tirer une telle conclusion; que Leurs Hautes Puissances n'ont su jamais autrement que Sa Majesté Britannique a donné en toutes occasions plusieurs preuves suffisantes de son amour pour la paix; qu'elles sont fortement liées à Sa Majesté par des alliances étroites contractées avant plusieurs années pour leur sûreté et défense mutuelle; que, de plus, Sa Majesté a été une des parties principales dans le traité de partage; qu'elles ont déclaré, avant que d'arrêter et donner leurs propositions, qu'elles trouvoient nécessaire d'agir de concert avec Sadite Majesté dans cette négociation, tant pour les raisons alléguées à cause de la relation de Sadite Majesté à leur République, que jamais on n'a fait aucune remarque là-dessus; qu'ainsi elles doivent répéter encore qu'elles ne sauroient comprendre sur quel fondement on puisse dire que la guerre plutôt que la paix seroit le fait de l'union de ce prince avec elles dans cette affaire; que Leurs Hautes Puissances sont bien marries que Sa Majesté Très-Chrétienne ayant reçu leurs propositions n'a pas trouvé bon d'y faire répondre; qu'elles ont souvent ouï qu'on taxoit leurs propositions d'excessives, mais qu'on n'a jamais montré en quoi consistoit cet excès, ce qui auroit pu servir de matière à la négociation; que la conservation de la paix générale et l'établissement de la sûreté particulière de cet État ont été le fondement sur lequel toute la négociation est appuyée; qu'il est évident que la paix générale ne peut être conservée sans la satisfaction de l'Empereur, dont les prétentions sont connues, jusque-là que dans le traité de partage il étoit réglé, de l'approbation de Sa Majesté Très-Chrétienne, de quelle manière on y satisferoit; que Sadite Majesté s'étant départie du traité de partage, Leurs Hautes Puissances ont demandé une satisfaction raisonnable pour Sa Majesté Impériale, et qu'on en convint avec elle, le tout en termes généraux, qu'il n'y a rien qu'on puisse dire d'excessif dans cet article de leur demande et touchant ce qu'elles ont demandé pour leur sûreté particulière, sur quoi elles se sont expliquées plus au long; qu'elles se sont bien persuadées que toute personne désin-

téressée jugera que ce qu'elles ont demandé n'est pas même suffisant pour leur donner une sûreté semblable à celle qu'elles ont eue avant le décès du dernier roi d'Espagne, ou qu'elles auroient acquise par le traité de partage; que si la crainte a eu sa part là-dedans, Leurs Hautes Puissances croient avoir eu de bien justes sujets d'appréhension; qu'ainsi leurs raisons ont été fondées non seulement suivant leur sentiment particulier, mais de plus suivant le sentiment de leurs amis et alliés, qui n'ont point fait de difficulté de leur envoyer les secours qu'ils leur devoient en cas de nécessité, en vertu des alliances défensives; qu'outre cela, le juste fondement de leurs craintes paroit suffisamment de ce qui est sur la fin dudit mémoire, où leur foiblesse est déclarée bien amplement; que si ç'eût été en leur pouvoir de sortir de cet embarras sans s'armer, sans chercher de nouvelles alliances auprès de ceux de qui elles espéroient des assistances en cas de besoin et sans inonder leur pays, certainement elles l'auroient fait; qu'elles ne feroient point de difficulté de se rapporter à la connoissance que le sieur comte d'Avaux a de la constitution de leur gouvernement, s'il ne seroit pas bien facile à lui persuader, et même s'il n'est pas d'opinion que tout ce qu'elles ont fait pour se mettre en état de défense, elles ne l'avoient fait que par une entière conviction de leur danger; qu'elles déclarent sincèrement qu'elles ne souhaitent rien davantage que de pouvoir se décharger avec quelque sûreté, le plus tôt et le mieux; que dans cette vue Leurs Hautes Puissances ont demandé les conférences, afin que la paix étant assurée, leur danger cessât; que s'il avoit dépendu d'elles de rendre les conférences utiles, certainement elles auroient eu déjà un heureux succès; qu'elles regrettent de tout leur cœur les difficultés qu'on y a rencontrées; qu'elles avouent volontiers que Sa Majesté Très-Chrétienne n'a point formé d'incident pour faire admettre l'ambassadeur du roi d'Espagne aux conférences; qu'aussi Leurs Hautes Puissances ne s'y seroient point opposées, ayant déclaré plus d'une fois qu'elles étoient contentes que ledit ambassadeur y fût admis. Pour ce qui est de l'admission de l'envoyé de Sa Majesté Britannique et le retardement de la négociation causé par là, que leurs Hautes Puissances ont déjà montré ci-devant que dès le commencement elles ont regardé comme nécessaires l'intervention de Sa Majesté de la Grande-Bretagne dans la négociation et l'admission de son ministre aux conférences; que sans doute le sieur comte d'Avaux se souviendra qu'au commencement on n'a eu aucune contestation là-dessus, sinon à l'égard du rang et de la session qu'on observoit dans les conférences, ce qu'on a réglé sans aucune dispute, sitôt qu'on s'est donné de part et d'autre les éclaircissements requis; qu'ainsi, quand on a remis les propositions entre les mains dudit sieur comte d'Avaux, le sieur envoyé d'Angleterre a assisté à la conférence, et il a livré les siennes sans aucune difficulté; que Leurs Hautes Puissances avoient espéré qu'on n'en apporteroit jamais sur ce sujet, puisque Sa Majesté de la Grande-Bretagne étant si grandement intéressée dans le succès

de cette négociation à l'égard du traité de partage et de la sûreté générale et de la sûreté particulière de ses royaumes, elle ne pouvoit être exclue de la négociation; que les difficultés qu'on a rencontrées depuis sur ce sujet ne sont point provenues de la part des Hautes Puissances, mais ont eu leur source dans ce que le sieur comte d'Avaux, de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, a commencé à s'opposer que l'envoyé d'Angleterre fût admis aux conférences suivantes sur le même pied qu'il avoit été auparavant; que c'est de là la raison pourquoi les conférences ont été si longtemps suspendues, au grand déplaisir de Leurs Hautes Puissances, qui, dans cette négociation, ne pouvoient se séparer aucunement de l'Angleterre; qu'ainsi la cause de ce retardement ne pouvant être attribuée à Leurs Hautes Puissances, et y ayant des raisons si justes que l'envoyé de Sa Majesté de la Grande-Bretagne ne fût point exclu des conférences, elles croient avoir répondu suffisamment à tout ce qui est avancé dans ce mémoire sur ce sujet; qu'elles doivent avouer aussi que Sa Majesté Très-Chrétienne a eu raison de douter qu'elles pourroient insister sur la satisfaction de l'Empereur, puisque ce point a été le premier article de leurs demande; mais que Leurs Hautes Puissances ne se souviennent point d'avoir jamais donné le moindre sujet de présumer d'elles qu'elles auroient voulu s'ériger en arbitre entre les Maisons de France et d'Autriche, et de décider du droit que les deux derniers rois d'Espagne, Philippe IV et Charles II, ont eu ou non à changer la constitution et les lois fondamentales des couronnes d'Espagne; qu'elles prient Sa Majesté Très-Chrétienne de vouloir se souvenir et de faire réflexion comme avant le décès du feu roi d'Espagne, l'état de sa santé ayant été quelque temps fort languissant, Sa Majesté Très-Chrétienne, aussi bien que Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et Leurs Hautes Puissances, ont jugé nécessaire de prévoir les malheurs qu'on avoit lieu d'attendre après la mort de ce prince sans enfants, puisque l'ouverture de sa succession exciteroit infailliblement une nouvelle guerre, si Sa Majesté Très-Chrétienne soutenoit ses prétentions, celles de Monseigneur le Dauphin ou de ses descendants sur toute la succession d'Espagne, et que l'Empereur voulût aussi faire valoir ses prétentions, celles du roi des Romains, de l'Archiduc, son second fils, ou de ses autres enfants sur ladite succession; que ces raisons ont porté Sa Majesté de la Grande-Bretagne et Leurs Hautes Puissances à conclure le traité si connu sur la succession de la monarchie d'Espagne; que comme Leurs Hautes Puissances, quant à elles, en entrant dans ledit traité, n'ont présumé aucunement s'ériger en arbitres sur les différends entre de si grands princes comme sont l'Empereur et le Roi de France, mais seulement ont tâché de contribuer à ce que les intéressés fussent mis d'accord, la paix conservée et une nouvelle guerre prévenue par un règlement sur ladite succession : à quoi Sa Majesté Très-Chrétienne a concouru alors avec elles, et en quoi elles se flattoient aussi que l'Empereur à la fin y concourroit de même; qu'ainsi Leurs Hautes Puissances ne désirent et ne cher-

chent encore rien, sinon qu'on puisse trouver des moyens capables pour faire avoir à l'Empereur une satisfaction raisonnable à l'égard de ses prétentions sur lesquelles alors on a fait tant de réflexions; que cela ne se pouvant faire sur le pied du traité de partage, on trouve des autres moyens afin que la paix soit conservée et qu'une nouvelle guerre soit prévenue; qu'en ceci on ne peut accuser Leurs Hautes Puissances de soutenir des intérêts étrangers, puisqu'elles ne font qu'insister sur les mêmes principes, présentement que le cas existe, que Sa Majesté Très-Chrétienne a jugé elle-même justes et nécessaires avant que le cas existât; que, de plus, on ne peut leur imputer de faire en cela une démarche contraire à celle qu'elles ont faite en reconnaissant le roi d'Espagne, puisque cette démarche n'empêche point qu'on ne donne à l'Empereur une satisfaction raisonnable; qu'elles ont reconnu le roi d'Espagne afin d'ôter, tant qu'il fut possible, tout obstacle qui auroit pu retarder la négociation pour la paix générale et pour leur sûreté particulière; que, suivant leur opinion, la paix générale ne peut subsister sans la satisfaction de l'Empereur ni leur sûreté particulière sans la paix générale, comme elles l'ont allégué cidevant; que si Leurs Hautes Puissances ont eu une sagesse si grande qu'on le leur attribue, Sa Majesté Très-Chrétienne doit être entièrement convaincue qu'elles ne feront rien aux dépens de leurs provinces, de leur commerce, de leurs richesses, que ce qu'elles sont persuadées être absolument nécessaire pour leur conservation.

Qu'elles sont sûres de n'avoir rien fait par où l'on puisse dire qu'elles aient rompu les traités qui seroient comme la confirmation et le sceau de leur souveraineté; qu'elles ne comprennent pas bien ce qu'on veut dire par là; que leurs provinces ont été de tout temps des provinces libres et souveraines; que leurs ancêtres ont employé leurs biens et leur vie pour maintenir leur liberté contre la violence des étrangers; qu'elles sont obligées et résolues d'en faire autant, mais qu'elles vivent dans l'espérance que personne ne voudra tirer en dispute leur liberté et leur souveraineté, bien moins les y troubler; qu'elles n'ont cherché ni ne cherchent encore à étendre leurs limites, mais qu'elles sont uniquement occupées à maintenir leurs droits et leurs possessions et à travailler à la conservation de la paix et du repos avec et entre leurs voisins; que ce sont là les vrais principes et les véritables maximes de leur République, dans lesquelles elles ne reconnoissent aucun changement ni altération; que Leurs Hautes Puissances sont bien marries que le sieur comte d'Avaux attend si peu de succès des conférences qu'il n'en oseroit rien écrire au Roi son maitre, à cause de la déclaration que le sieur Stanhope lui a faite au sujet de la satisfaction de l'Empereur; qu'elles ne sauroient disconvenir qu'avec Sa Majesté de la Grande-Bretagne, elles sont d'opinion qu'il seroit équitable qu'on traitât de la satisfaction de l'Empereur comme un ingrédient des moyens qui doivent servir à la conservation de la paix générale et de leur sûreté particulière; que cette soutenue n'est point nouvelle,

qu'elle a été avancée dans les propositions mises entre les mains du sieur comte d'Avaux, tant de la part de Sa Majesté de la Grande-Bretagne que de celle de Leurs Hautes Puissances, lesquelles ont bien expressément demandé que l'Empereur fût invité à la négociation pour y convenir de sa satisfaction, ce qui est la même chose qu'on demande présentement; que semblablement Leurs Hautes Puissances avouent, non point qu'elles se soumettent aveuglément aux sentiments de Sa Majesté Britannique, comme on le leur impute, mais qu'elles ont une très grande déférence pour ses avis, parce qu'elles sont persuadées que Sa Majesté est grandement portée pour le maintien de la paix et du repos public, parce qu'elles sont pleinement persuadées par une infinité de preuves que Sadite Majesté ne cherche que le bien de leur République, et parce qu'elles se confient beaucoup en sa prudence et en son expérience; outre qu'elles ont des liaisons si étroites avec ce prince, comme roi de la Grande-Bretagne, qu'elles ne peuvent se séparer de lui. Que si les conférences doivent être suspendues à cause de la déclaration du sieur Stanhope et à cause de la conformité de sentiments de Leurs Hautes Puissances avec ceux de Sa Majesté Britannique dans cette affaire, elles le regarderont comme un très grand malheur; mais si Sa Majesté Très-Chrétienne eût pu trouver bon de faire continuer les conférences et d'y laisser traiter sur la satisfaction de l'Empereur, elles auroient espéré qu'à la fin on en seroit venu à une bonne et salutaire conclusion, et que lui, sieur comte d'Avaux, auroit pu partir avec le contentement d'avoir terminé une affaire de la plus grande importance, dans laquelle il a pris tant de peines; que cependant Leurs Hautes Puissances vivent dans l'espérance que le sieur comte d'Avaux ayant vu pendant son séjour ici la sincérité de leurs sentiments pour la paix et leur respect et estime pour Sa Majesté Très-Chrétienne et pour son amitié, il dissipera, à son retour, les mauvaises impressions qu'on pourroit avoir données à Sa Majesté à l'égard de leur conduite; que Leurs Hautes Puissances pensent véritablement déclarer qu'elles ne sachent point avoir donné, depuis la conclusion de la seconde paix, aucun sujet d'ombrage à Sa Majesté; qu'il est bien vrai qu'elles ont été dans la nécessité de s'armer pour leur défense, mais qu'elles n'ont commencé de le faire qu'après qu'elles ont vu leur barrière des Pays-Bas espagnols, qui leur a coûté tant de peines et tant d'argent, et qui leur est si nécessaire, laquelle Sa Majesté Très-Chrétienne a jugé ci-devant elle-même être si importante à leur République, occupée par les troupes de Sa Majesté; qu'après leurs troupes qu'elles avoient rappelées pour ôter tout sujet d'ombrage y furent retenues et qu'après avoir vu les grands préparatifs de guerre qu'on y fesoit. Que Leurs Hautes Puissances ne peuvent dissimuler qu'outre ces grands préparatifs qui leur donnèrent de l'ombrage, elles en prirent beaucoup par l'étroite union entre la France et l'Espagne et des effets qu'elles en voient résulter journellement, nonobstant qu'on avoit fait le traité de partage, entre autres raisons, pour prévenir que par l'union de trop

d'Etats, on ne donnât point d'ombrage; que Leurs Hautes Puissances ont déclaré ci-devant que l'opinion qu'elles ont de Sa Majesté Très-Chrétienne étoit que, pour commencer une guerre ou pour continuer la paix, elle ne voudroit pas régler ses actions sur sa puissance, mais sur la raison et sur l'équité; qu'elles ont encore cette opinion, puisqu'autrement aucun de ses voisins ne pourroit jamais être en sûreté; que Leurs Hautes Puissances connoissent de quel prix leur est l'amitié de Sa Majesté Très-Chrétienne; qu'ainsi elles ont toujours cherché et elles ne souhaitent rien plus ardemment que de la conserver par tous les moyens possibles, ensemble avec la paix générale et une sûreté pour leur Etat; que si, nonobstant tous les soins et toutes les peines qu'elles ont prises à cet effet, il leur faudra essuyer une guerre contre leur volonté et contre leur inclination, elles n'auront rien à se reprocher de n'avoir pas fait tout ce qu'elles ont dû faire pour l'éviter, et se consoleront par là dans ce malheur, dans l'attente que Dieu, par sa bonté divine et par son aide toute-puissante, les assistera. Que Leurs Hautes Puissances ne sauroient se dispenser de dire qu'elles ont bien de la douleur de voir qu'on les accuse, comme si leurs vaisseaux avec ceux des Anglois eussent fait des insultes au pavillon de Sa Majesté Très-Chrétienne, enlevé ses sujets, sondé ses ports et tiré sur des vaisseaux françois; que Leurs Hautes Puissances ayant pour sa Majesté Très-Chrétienne un très grand respect, elles ont toujours tâché, avec toute la circonspection possible, de se conserver l'honneur de son amitié; que si, par accident ou autrement, quelqu'un de ses sujets pût avoir commis quelque chose qui portât préjudice à Sa Majesté ou à aucun de ses sujets, elles sont prêtes de le faire dûment réparer et de donner à Sa Majesté toute satisfaction qu'elle peut raisonnablement désirer. Que quoiqu'elles n'aient aucune connoissance de ce que des vaisseaux anglois pourroient avoir fait à cet égard, que cependant elle ne doutent point que Sa Majesté de la Grande-Bretagne ne soit dans les mêmes dispositions, aussi bien que Leurs Hautes Puissances, à donner à Sa Majesté Très-Chrétienne une satisfaction raisonnable en cas que les sujets d'Angleterre eussent fait tort à ceux de France; qu'autant que ces choses pourroient regarder Leurs Hautes Puissances, elles n'ont jamais reçu aucun avis de quoi que ce soit qui puisse avoir mérité le nom d'insulte, si ce n'est qu'on voulût l'appliquer à une rencontre venue à leur connoissance, non par manière de plainte formelle, mais indirectement touchant ce qui s'est passé entre un de leurs vaisseaux de guerre et deux navires françois en mer, auprès Gênes, au mois d'avril dernier; que la vérité du fait est, autant qu'elles en ont pu apprendre, qu'un vaisseau de guerre de cet Etat nommé *le Soleil*, servant de convoi à des vaisseaux marchands dans la Méditerranée, ayant été séparé par le mauvais temps des vaisseaux qui étoient sous sa protection et ayant été seul pendant quelques jours, auroit vu à la hauteur de Monaco une barque côtoyant le rivage, sans savoir de quelle nation elle étoit; que, pour pouvoir parler à l'équipage et pour en apprendre quelques nouvelles

de ces vaisseaux égarés, le capitaine avoit fait le signal accoutumé par un coup de canon; que ladite barque prenant la fuite, il avoit envoyé sa chaloupe pour la joindre, mais que l'équipage de la barque se seroit jeté dans la leur et auroit gagné terre, laissant deux hommes dans la barque, lesquels auroient fait voir que c'étoit une barque françoise, et que leurs compagnons auroient pris la fuite, de crainte que le vaisseau de l'État ne fût un turc; que les ayant désabusés, on auroit relâché la barque, mais que cependant on avait lâché un coup de canon chargé à balle de la ville de Monaco; que, deux jours après, le même capitaine auroit rencontré une petite frégate, qu'il auroit cherché à parler à l'équipage pour les mêmes raisons, qu'à cette fin, allant à sa rencontre, il avoit arboré un pavillon blanc et fait le signal par un coup de canon, mais que la frégate se seroit retirée sous la ville de Monaco, d'où on avoit tiré derechef plusieurs coups de canon sur le vaisseau de guerre, sans que le capitaine en auroit jamais pu savoir la raison; que ce narré contenant tout ce que Leurs Hautes Puissances en ont pu apprendre jusqu'à cette heure, une rencontre si peu considérable et dans laquelle il y a, comme il semble, un malentendu, ne peut être regardée, au sentiment de Leurs Hautes Puissances, pour une insulte faite au pavillon de Sadite Majesté. Qu'après cela elles déclarent n'avoir aucune connoissance que leurs vaisseaux auroient fait quelque chose qui approchât de l'insulte au pavillon de Sadite Majesté, à enlever ses sujets, à sonder ses ports, à tirer sur des vaisseaux françois; que Leurs Hautes Puissances, n'en ayant jamais été informées, elles ne peuvent croire que pour les rencontres petites et casuelles de barques mentionnées, Sa Majesté Très Chrétienne peut avoir conçu ou retenir quelque mécontentement contre leur République; qu'au reste Leurs Hautes Puissances ont toujours pris soin et prendront encore toujours soin d'observer religieusement leurs traités avec Sa Majesté Trés-Chrétienne; qu'en tout temps elles prendront toutes les résolutions par lesquelles elles pourront conserver l'honneur de son amitié et de son affection, comme aussi trouver leur sûreté particulière; que puisqu'il est dit plus d'une fois dans ledit mémoire que Leurs Hautes Puissances ont encore le temps pour se résoudre, qu'ainsi elles verroient avec plaisir que ledit sieur comte d'Avaux restât encore ici pour quelque temps, afin qu'on pût avoir occasion de continuer et de terminer heureusement les conférences pour la paix générale et pour leur sûreté particulière; que, pour cette raison, Leurs Hautes Puissances, avant que de dire adieu au sieur comte d'Avaux et avant que de lui faire tenir leur lettre de recréance en réponse de celle de Sa Majesté, elles ont pris cette résolution pour servir de réponse à son mémoire. Ainsi l'extrait de la présente résolution lui sera remis par l'agent Roseboom. Ecrit, paraphé : *W. Van Haren.* En bas étoit écrit : S'accorde avec ledit registre, et signé : *F. Fagel.*

VI. — RELATION DE LA SÉDITION ARRIVÉE A NAPLES LA NUIT DU 22 AU 23 DE SEPTEMBRE 1701 [1].

« Le 22 septembre, jour dans lequel les conjurés devoient assassiner le vice-roi de Naples, un garde-magasin du château neuf demanda, avec un de ses camarades du même château, quatre-vingts mousquets et quatre-vingts pistolets, et lui confia que l'Empereur alloit être maître de Naples; que l'on devoit assassiner le vice-roi à deux heures de nuit, et que le château devoit être livré à l'instant; que la noblesse et le peuple étoient du complot. Le garde-magasin refusa les armes et vint dire à son frère, qui est un docteur, ce qu'il avoit appris. Le docteur en informa le vice-roi, qui assembla le collatéral et envoya chercher le duc de Popoli, qui fit entrer quarante soldats dans le château neuf, fit arrêter les traîtres, et l'on posta une garde à la porte du côté de la ville. Il étoit une heure et demie de nuit lorsque cela fut exécuté.

« Les conjurés avoient posté des gens d'armes dans quatre carrosses, dans un lieu où le vice-roi devoit passer à deux heures de nuit, pour l'assassiner. Comme ils ne le virent point paroître et qu'on ne donnoit point les signaux convenus pour leur remettre le château neuf, ils jugèrent qu'ils étoient découverts. Les chefs de l'entreprise, qui étoient le prince Macchia Genubacosta, le duc Télese Grimaldi, le duc de la Castelluccia Spinelli, Caraffa, don Malicio Caraffa, Giusippe Capue, le duc Tibério et Carlo de Sangro, tous cavaliers napolitains, assemblèrent tous les bandits et brigands qu'ils avoient fait venir du dehors et qu'ils avoient ramassés au dedans, et commencèrent, trois heures avant le jour, à se disposer dans le quartier de Saint-Laurent et du Marché, criant : Vive l'Empereur ! et disant que le roi des Romains étoit dans Naples avec six mille chevaux; que le marquis del Vasto, le prince de la Rima et le duc d'Ayrolles l'avoient suivi avec beaucoup de gens armés. Ils s'emparèrent de l'église de Saint-Laurent et de Sainte-Claire, où ils se fortifièrent. Le prince Macchia marcha à cheval par les rues avec une grande suite. Il fit ouvrir les boutiques des armuriers, donna des armes à ceux qui le suivoient, entra dans les maisons des cavaliers pour se faire donner des chevaux et des armes, fit saccager les maisons des magistrats, et envoya ensuite forcer les prisons, déchirer tous les registres et papiers publics des tribunaux et des notaires.

« Les honnêtes gens, qui n'avoient pas de part dans cette émotion, se renfermèrent chez eux; la noblesse qui pouvoit avec sûreté joindre le vice-roi, se rendit au palais, et ainsi que les corps civils, qui l'assurèrent tous de leur fidélité.

« Le vice-roi vouloit aller par les rues pour rassurer les peuples, mais le conseil et les seigneurs l'obligèrent à se retirer dans le

1. [Voir ci-dessus, p. 124 et 132. — *E. Pontal.*]

château, pour ne rien hasarder mal à propos. Le prince Montesarchio, fort aimé du peuple et de la noblesse, suivit en chaise et sortit avec le prince Castillon, suivis de beaucoup de noblesse, de deux compagnies de cavalerie et de quelques compagnies d'infanterie. Ils se firent voir dans plusieurs quartiers de la ville où ils rassurèrent les bons et retinrent les foibles. Ce succès fit connoître que la seule canaille s'étoit jointe aux rebelles. Dans cette disposition, le vice-roi prit des mesures pour les forcer dans les postes qu'ils occupoient, et fit ramasser ses troupes sans dégarnir les châteaux. Il en tira aussi des galères de Sicile, et, le lendemain 24 au matin, la noblesse prit les armes, au nombre d'environ deux cents hommes. Elle se mit en bataille dans la place du palais avec les deux compagnies de cavalerie de la garde et l'infanterie, dans laquelle se mêlèrent soixante François de bonne volonté. Ce corps d'environ mille hommes, le prince Montesarchio à la tête, avec le duc Popoli, général de l'artillerie, suivi de deux pièces de 24, marcha en bon ordre hors de la porte du Saint-Esprit, où sont les magasins de blés de la ville, où les rebelles s'étoient retranchés; une garde de cinquante hommes qu'ils y avoient mise fut forcée d'abord. On continua la marche en s'emparant de divers postes qu'ils gardoient; on les renferma à Saint-Laurent, où l'on fut plus longtemps; mais enfin le canon faisant fondre l'espérance aux chefs des conjurés de pouvoir soutenir ce poste, et n'ayant point d'autre réduit, le prince Macchia sortit de la ville avec vingt-cinq ou trente personnes. Don Carlos de Sangro fut pris dans l'église de Saint-Laurent et conduit au château neuf. L'on ignore ce que sont devenus les cinq autres, que l'on croit cachés dans la ville, où l'on en fait une exacte recherche.

« Le lendemain, 25, on prit dans le couvent de Saint-Laurent le baron de Chassinet, qui a été autrefois secrétaire d'ambassade sous le comte Luckeisten, depuis à Rome pour le service de l'Empereur, et en dernier lieu pour tramer cette entreprise, qui est son ouvrage. On l'a trouvé saisi d'une instruction, de beaucoup de lettres de l'Empereur et de tous les mémoires pour faire réussir cette entreprise, qui servent à découvrir ceux qui y ont part.

« Les desseins et les ordres de Chassinet ne se bornoient pas à l'affaire de Naples; il voulait soulever la Sicile.

« Le duc de Sarno Médicis et le prince Valle Picolomeri sont partis le 25 avec des gens armés pour chercher le prince de Macchia, qu'on croit être dans les montagnes, à vingt-cinq milles de Naples, et l'on a envoyé ordre à tous les gouverneurs du royaume de faire garder les passages et d'être sur leurs gardes contre la suite des desseins des conjurés.

« La ville d'Averse, qui s'était révoltée en même temps qu'il y avoit un mouvement à Naples, s'est remise à son devoir lorsque l'avocat des pauvres, qui y a du crédit, y fut arrivé de la part du vice-roi. Quatre ou cinq bandits qui avoient soulevé cette petite ville ont été amenés au château neuf, où l'on met tous les prisonniers, les prisons de la ville étant toutes rompues.

« Le duc d'Ayrolles a été reçu du vice-roi avec accueil; il n'a nulle part dans la conjuration, pas plus que le prince de la Rima, que l'on attend à tous moments. Le marquis del Vasto n'est chargé que d'avoir tenu des discours libres. Il continue de dire qu'il va en Espagne incessamment.

« M. le vice-roi assure que la noblesse de Naples est digne d'une louange infinie et de toutes les grâces du roi d'Espagne, par son zèle, par sa valeur et par sa fidélité. Il se loue beaucoup de tous le ordres civils dont la fidélité n'a pas été ébranlée; il rend des témoignages très avantageux du peu de François qui se sont trouvés à Naples, où le calme est parfaitement rétabli. »

VII. — LETTRE DE L'ÉLECTEUR DE COLOGNE A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE [1]

Le 5 février 1702.

Je reçus hier au soir, par un commis de la poste impériale, quatre mandements de l'Empereur, sous quatre enveloppes avec le cachet de l'évêque de Raab, par lesquels on m'a cité à Vienne, aussi bien que le baron Karg, mon grand chancelier, pour y justifier notre conduite devant le conseil impérial aulique, et, à faute de ce, nous voir bannis et déchus de nos dignités, honneurs, fiefs et biens, et tous nos sujets dispensés du serment de fidélité, si, dans le terme de deux mois, je n'ai pas fait mettre en liberté le grand doyen de ma cathédrale de Liège, renvoyé les troupes étrangères qui sont entrées dans mes États sous le faux nom de troupes du cercle de Bourgogne, et si je ne renonce à l'alliance de Sa Majesté Très-Chrétienne et du duc d'Anjou, usurpateur de la couronne d'Espagne. Outre cela, Sa Majesté Impériale défend à mes ministres, États, conseillers, officiers, tant civils que militaires, et généralement à tous mes sujets de ne plus reconnoître ni obéir à mes ordres, pendant que je n'aurai point satisfait aux trois articles, à peine aux ecclésiastiques qui ne se conformeront pas auxdits mandements d'être privés de leurs dignités, honneurs, biens; et d'être bannis, et aux séculiers de perdre la tête avec la confiscation de tous leurs biens. Votre Dilection voit par là que la hauteur avec laquelle la cour impériale agit, augmente tous les jours, et que, pendant qu'elle tâche de susciter l'Empire contre la France par la crainte affectée de la monarchie universelle, elle-même dépouille les Électeurs, princes et États de l'Empire de leurs principaux droits et prérogatives, pour les attribuer particulièrement à l'Empereur, ou plutôt à la maison d'Autriche. Vous savez, Monsieur, ce que cette cour-là a fait depuis peu pour établir de sa propre autorité le Grand Électorat et pour ériger une

[1. Voir ci-dessus, p. 216. — *E. Pontal.*]

nouvelle royauté sur les terres dépendantes de l'Empire. Il est bien surprenant que, quoique les troubles qui en sont provenus ne soient pas encore apaisés, on veuille encore présentement maltraiter les électeurs et princes de l'Empire en leurs propres personnes, et déclarer déchus de toute leur autorité ceux qui ne veulent pas embrasser aveuglément les intérêts de la maison d'Autriche, comme s'il ne falloit pas faire la distinction que l'on doit entre l'Empereur comme tel et l'Empereur comme archiduc d'Autriche, et considérer que ce n'est qu'en cette dernière qualité qu'il est entré en guerre contre les deux couronnes alliées pour la succession de la monarchie d'Espagne. Mais quand, dans cette occasion, il seroit en droit d'agir comme Empereur, et que j'aurois manqué à mon devoir, il ne pourroit pas procéder contre un Electeur avec tant de rigueur, au mépris des lois fondamentales de l'Empire, ni s'en attribuer à lui seul la connoissance, sans la participation de l'Empire. Ce procédé m'est d'autant plus sensible que je me suis fait une loi inviolable de perdre la vie plutôt que de rien faire contre ce que je dois à l'Empereur et à l'Empire, et cependant l'on veut me perdre de réputation dans le monde en me taxant du crime de félonie.

Pour ce qui est de l'emprisonnement du doyen Méan, je puis assurer par serment que je n'y ai aucune part; mais comme il est à présumer que Sa Majesté Très-Chrétienne a eu de grandes raisons pour le faire conduire à Namur et que Sa Sainteté a pris cette affaire en mains, il ne me convient plus de m'en mêler.

Quant à l'entrée des troupes du cercle de Bourgogne dans mes États, ne pouvant prendre aucune confiance au cercle de l'électorat du Rhin ni à celui de Westphalie, j'ai cru en assurance de Votre Dilection de ne pouvoir m'adresser mieux qu'à M. le marquis de Bedmar, commandant général dans les Pays-Bas, pour avoir le secours du cercle de Bourgogne, contre les violences de Monsieur l'Électeur Palatin, qui avoit fait passer le Rhin à des troupes véritablement étrangères, pour renfermer mes États de tous côtés et me réduire à la merci de ceux qui étoient à la veille de devenir mes ennemis, et je n'ai pris ce parti qu'après que S. A. Electorale Palatine m'a refusé le terme que je lui avois demandé jusqu'à la fin de novembre pour tâcher d'obtenir, pendant ce temps-là, de Sa Majesté Impériale et de ses alliés, la neutralité pour mon Électorat de Cologne et pour ma principauté de Liège.

A l'égard de l'alliance que j'ai faite avec Sa Majesté Très-Chrétienne, l'on ne peut pas me disputer le droit que j'ai, aussi bien que tous les électeurs et princes de l'Empire, de faire toutes les alliances qui nous seront convenables, pourvu qu'elles ne soient pas contre l'Empereur et contre l'Empire. Celle que j'ai faite avec la France n'est aucunement ni contre l'un ni contre l'autre, puisqu'il ne s'agit dans cette affaire que d'un différend qui n'est seulement qu'entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche. Ce qui m'a touché le plus sensiblement est qu'après que l'évêque de Raab m'a envoyé sous son cachet des mandements si outrés, il a eu la hardiesse

d'adresser ce matin une lettre à mon confesseur, par laquelle il me fait des compliments de doléance et de grandes excuses de ce qu'il a été obligé de m'envoyer lesdits mandements, et me conseille en même temps d'obéir à ce que l'Empereur me commande.

J'écris cette lettre à Votre Dilection en attendant que je lui puisse envoyer un plus long détail sur cette affaire. Je vous prie seulement d'en faire informer au plus tôt vos ministres aux cours de Rome et de Vienne, et à Ratisbonne, pour qu'ils sachent ce qu'ils auront à répondre à ce qu'on leur dira sur ce sujet.

VIII. — LETTRE DU ROI AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX [1]

Avant que les nombreuses armées que le Roi a sur pied soient obligées d'entrer en action, Sa Majesté veut rappeler encore à Vos Seigneuries le souvenir de ce qu'elles doivent à l'affection des rois ses prédécesseurs, et celui des dernières démarches qu'Elle a faites pour maintenir la paix rétablie par le traité de Ryswick.

Il n'a pas tenu au Roi que cette florissante république, toujours heureuse pendant qu'elle regardoit son étroite union avec la couronne de France comme une des maximes fondamentales de son gouvernement, ne jouit longtemps d'une parfaite tranquillité, et des avantages que Sa Majesté avoit bien voulu lui accorder pour son commerce par les derniers traités. Vos Seigneuries ont vu jusqu'à quel point Elle a porté sa patience et sa modération. Elle a mieux aimé souffrir jusqu'à l'extrémité les vains reproches de foiblesse que de désabuser vos peuples en tournant ses armes contre un État qu'elle regarde encore avec affection, persuadée qu'Elle est de l'intérêt de Vos Seigneuries d'y répondre. Elle a jugé qu'elles le feroient aussitôt qu'elles auroient recouvré ce temps de liberté où elles regardoient le maintien d'une bonne intelligence avec la France comme le plus solide appui de la République; et certainement les démarches opposées étaient l'effet d'un état violent. C'est ainsi que Sa Majesté a considéré la rupture des conférences demandées par Vos Seigneuries pour la confirmation de la paix, les traités faits avec les ennemis du roi d'Espagne contre Elle et contre le roi son petit-fils, les assistances secrètes qu'elles ont données pour envahir les États soumis au Roi Catholique, les actes d'hostilité exercés en pleine paix contre les troupes de Sa Majesté, le refus d'examiner les droits du Roi et ceux des Provinces-Unies, après avoir demandé des conférences pour en convenir et pour faire cesser les plaintes de part et d'autre, les entreprises faites contre les alliés de Sa Majesté, les secours donnés sans réserve pour les attaquer.

Présentement que la République est rendue à elle-même, que

[1. Voir ci-dessus, p. 244. On trouve dans Dangeau, t. VIII, p. 386, une copie de ce mémoire. — *E. Pontal.*]

son esprit va gouverner, que ses seuls intérêts seront consultés, sa conduite réglera les sentiments de Sa Majesté pour elle. Tous sujets de plainte seront à jamais ensevelis dans l'oubli, et le Roi m'ordonne d'en assurer Vos Seigneuries. Si elles veulent enfin se confier en son ancienne et sincère amitié pour elles, rien ne troublera le commerce de leurs sujets; elles auront le plaisir de les voir jouir sans trouble de tous leurs privilèges et de tous les avantages qu'ils ont obtenus, en différents temps, de la France et de l'Espagne. Sa Majesté le promettra pour elle; Elle en sera garante pour le roi son petit-fils, assurée que ce prince voudra bien confirmer le traité de Munster et ceux dont il a été suivi; comme Sa Majesté, de sa part, promet de confirmer ceux de Nimègue et de Ryswick. La sûreté de vos provinces, bien loin d'être menacée par Sa Majesté, deviendra le principal sujet de son attention; et pour l'affirmer plus solidement, Elle fera savoir à Vos Seigneuries ses intentions, soit que vous nommiez un ministre pour les apprendre de Sa Majesté, soit qu'Elle en choisisse un pour reprendre auprès de Vos Seigneuries la qualité et les fonctions de son ambassadeur.

Qu'elles cessent de craindre le voisinage de tant de troupes qu'elles voient sur leurs frontières. Il dépend d'elles de les avoir non seulement pour amies, mais de les faire entièrement sortir des Pays-Bas espagnols. La paix rétablie et Vos Seigneuries désarmant, la garde des provinces du Roi Catholique ne sera plus confiée qu'à ses propres troupes. Une prompte résolution rendra le calme à vos provinces; la paix et la liberté y renaitront ensemble.

C'est à Vos Seigneuries seules, présentement consultées sur le gouvernement de la République, à décider ce qu'elles doivent préférer, ou le repos et la liberté, ou la guerre et la ruine de leur commerce sacrifiés à des intérêts étrangers.

Le temps de la campagne approche; les armées de Sa Majesté sont en état d'agir. La prudence de Vos Seigneuries leur fera voir, dans le peu de temps que la saison laisse encore à délibérer, le parti qu'elles doivent prendre pour le bien de la patrie et pour la gloire immortelle de Vos Seigneuries.

IX. — RELATION DE L'AFFAIRE DE MANTOUE [1]

Il faut commencer par dire un mot d'une petite action qui s'étoit passée auparavant la grande, afin de ne rien oublier de ce que fit cette brave garnison de Mantoue.

Le 18 de mars, le comte de Tessé ayant eu avis que les ennemis avoient retiré deux cents hommes de pied qui étoient dans leurs quartiers appelé Castiglione Mantouan, distant de sept milles de Mantoue, et qu'il n'y étoit plus resté que quatre cents houssards, il

[1. Voir ci-dessus, p. 238 et 244. — *E. Pontal.*]

résolut d'y faire marcher les onze compagnies de sa garnison, avec quatre cents fusiliers et toute sa cavalerie, sous les ordres de Zurlauben, maréchal de camp. Il y eut, pour cet effet, deux colonels d'infanterie commandés. On partit de Mantoue à onze heures et demie du soir. Le comte de Montsoreau, brigadier, marcha à la tête de tout avec quatre compagnies de grenadiers et quatre piquets de cinquante hommes chacun, parce que la cavalerie auroit fait plus de bruit. On marcha sans rien trouver jusqu'au pont de Sainte-Lucie, qui est à cinq milles de Mantoue; mais, en y arrivant, on y trouva une petite garde de houssards, qui fit une décharge et s'enfuit à toute bride pour donner l'alarme au quartier. On ne laissa pas de continuer la marche, et quand on eut fait encore un mille et demi, Zurlauben sépara ses troupes en trois corps. Il marcha droit à Castiglione par le grand chemin. Il fit prendre le comte de Montsoreau par la gauche, ayant encore trois cents chevaux qui le couvroient du côté de la campagne, et il fit marcher le marquis de Mirabeau, colonel, sur la droite, espérant qu'ayant ainsi enveloppé une grande cassine où on disoit qu'étoient les houssards, on les prendroit tous comme dans un filet. Mais, en y arrivant, on trouva que Bergeni, colonel des houssards, ayant été averti par sa petite garde qu'un gros corps de troupes marchoit à lui, avoit fait sa retraite à la hâte, ne laissant derrière lui qu'un petit détachement pour amuser ceux qui le venoient attaquer, lequel, après avoir tiraillé quelques coups, s'enfuit aussi à toute bride; il y en eut néanmoins quatre de pris par les houssards de Mantoue qu'on débanda après eux.

Le jour étant venu, on reconnut tout le quartier, où l'on trouva environ cent trente chariots de foin, auxquels on mit le feu, parce qu'ils étoient trop loin pour les apporter à Mantoue, où néanmoins ils auroient été bien nécessaires. On trouva aussi toute la grande cassine remplie de blé, d'avoine et de riz, qu'on donna au pillage, et dont les soldats et cavaliers se chargèrent de leur mieux. On y prit aussi le lit du colonel et beaucoup de hardes qui lui appartenoient et aux officiers de son régiment, et on y trouva quantité de pièces d'étoffes que les ennemis avoient fait venir pour habiller leurs troupes, lesquelles furent aussi prises et emportées à Mantoue. Ensuite on mit le feu à la cassine et aux magasins des ennemis qui étoient vis-à-vis, et Zurlauben fit paisiblement sa retraite, quoique Castiglione Mantouan fût au milieu de tous les quartiers des Allemands, c'est-à-dire de Marmirolle, où ils avoient quinze cents hommes, de la Rouerbelle, où ils en avoient trois à quatre cents, de Spinosa, où ils en avoient mille, et d'ailleurs fort proche de tous leurs autres quartiers.

Depuis ce temps, les Allemands voulurent essayer d'avoir leur revanche, et comme ils voyoient que la garnison de Mantoue sortoit presque tous les jours pour faire des fourrages pour la cavalerie, qui n'avoit subsisté tout l'hiver qu'à coups de fusil, ils assemblèrent un gros corps de troupes de tous leurs quartiers du blocus, comme de Borgoforte, de Governolo, de Garsedole et de Pontemerlino, de la

Garolle, la Rouerbelle et de Marmirolle, dans le dessein de tomber sur le corps qui seroit commandé pour le fourrage et de l'accabler sous le nombre, et leurs affidés de Mantoue leur ayant donné avis qu'on devoit sortir le 20 au matin pour faire un fourrage, quoique cela ne fût pas vrai, ils vinrent camper le 19 entre Marmirolle et Castiglione Mantouan, au nombre de quatre mille hommes d'élite, composés de cuirassiers, de dragons et de grenadiers, le tout commandé par le comte Transmandorf, général de la cavalerie de l'Empereur, et y passèrent toute la nuit du 16 au 20, étant persuadés qu'on viendroit faire un fourrage entre Spinosa et Governolo, et qu'ils pourroient couper le parti qui seroit sorti pour ce fourrage.

La Pommelle, lieutenant réformé dans le régiment de Limousin [1] et célèbre partisan, étoit sorti cette nuit avec cent hommes, pour aller s'embusquer entre Spinosa et Marmirolle, et n'ayant pu rien faire, il se retiroit au petit jour, quand il fut presque investi de tous côtés par les ennemis qui venoient le long du chemin qui va de Mantoue à Castiglione Mantouan. D'abord il prit son parti, et ayant fait feu sur eux, il trouva moyen de faire habilement sa retraite et envoya en toute diligence avertir le comte de Tessé, pendant que les ennemis s'avancèrent jusqu'à Saint-Antoine, maison de plaisance du duc de Mantoue, qui n'est qu'à un mille de la citadelle.

Aussitôt que le comte de Tessé eut reçu l'avis, il donna ses ordres pour faire monter le piquet à cheval et fit sortir cent grenadiers, et monta lui-même à cheval pour aller reconnoitre les ennemis. Dès que les cent grenadiers furent arrivés, la Pommelle se mit à leur tête avec ces cent hommes, et chargea si vivement la tête des ennemis qu'il les fit reculer; mais le comte de Tessé, voyant qu'ils étoient en trop grand nombre, ne voulut pas qu'on les poussât au delà de cette maison, et il envoya ordre à toute la cavalerie, à tous les grenadiers et à plusieurs piquets d'infanterie de marcher, faisant venir en même temps deux pièces de canon. Mais, comme la ville de Mantoue est fort grande et qu'il y avoit des quartiers très éloignés, cela fit que les troupes n'arrivoient qu'à la file, et on les postoit à droite et à gauche à mesure qu'elles arrivoient, occupant les cassines les plus proches des ennemis, de sorte que ce fut un grand bonheur que les ennemis, qu'on ne croyoit pas à beaucoup près si forts qu'ils étoient, ne vinrent pas charger les troupes de la garnison avant qu'elles fussent toutes arrivées et qu'ils prirent le parti de les attendre seulement de pied ferme, ayant toute leur cavalerie dans une grande avenue de trois lieues de long qui va de Mantoue à Castiglione Mantouan, laquelle est bordée de fossés à droite et à gauche, et ayant jeté leur infanterie dans plusieurs cassines qui étoient le long de ces fossés en dehors.

Quand tous les grenadiers, la cavalerie, les piquets furent arrivés, on fit autant qu'on put des ponts de communication sur les deux

1. C'étoit un homme qui s'étoit distingué en allant presque tous les jours à la guerre et n'en revenant presque jamais sans quelque aventure.

fossés de l'avenue et sur ceux qui environnoient les terres adjacentes, afin de pouvoir avoir la liberté de faire les mouvements qu'on jugeroit à propos. La cavalerie forma ses escadrons le long de l'avenue, qui est très large, laissant seulement un passage pour la nécessité, et ce fut dans ce temps-là que l'infanterie des ennemis redoubla son feu et que celle de la garnison de Mantoue lui répondit de bonne grâce. Le comte de Tessé, ayant fait avancer ces deux pièces de canon à la portée du mousquet, en fit tirer sept à huit coups qui passèrent trop haut; mais le commissaire d'artillerie s'étant mieux ajusté, les coups commencèrent à donner dans les escadrons, qui s'ébranlèrent et reculèrent assez considérablement. Le comte de Tessé, profitant de leur désordre, fit avancer son canon et sa cavalerie à mesure qu'ils reculoient; mais la mousqueterie faisoit un feu comme à une attaque de contrescarpe, et on étoit si près les uns des autres que les balles passoient plus de cent pas au delà des escadrons. Cependant le chevalier de Sourches, colonel de jour, qui commandoit les grenadiers, avoit attaqué l'infanterie des ennemis qui étoit dans les cassines, et malgré le gros feu qu'ils faisoient, toujours les chassoit de toutes les cassines l'une après l'autre.

Ce fut en ce temps-là que le comte de Tessé donna ordre à Zurlauben de prendre trois cents chevaux de la queue pour aller par le chemin de la Favorite, qui étoit déjà occupé par Saint-Estève, capitaine de grenadiers de Gâtinois, avec deux cents hommes, pour essayer de couper les ennemis par les derrières. Il détacha aussi la Bretonnière, lieutenant-colonel du régiment du Bordage, avec deux cents chevaux et quelque infanterie, pour aller occuper le chemin de la gauche, celui de la Marmirolle étant déjà occupé par un escadron.

Pendant qu'on prenoit des mesures si essentielles, le chevalier de Sourches continuoit à gagner des cassines sur les ennemis; à mesure qu'il les dépostoit, leur cavalerie reculoit, et le comte de Tessé faisoit avancer sa cavalerie et son canon, de sorte que le comte de Transmandorf, qui s'étoit vanté de battre la garnison de Mantoue, fut obligé de se retirer peu à peu, et on le poussa de tous côtés jusqu'au pont de Sainte-Lucie, que le comte de Tessé, très sagement, ne voulut pas passer, croyant qu'il en avoit assez fait de pousser un corps de quatre mille hommes jusqu'à cinq milles de sa place. Zurlauben trouva un pays si coupé qu'il ne lui fut pas possible de rencontrer un chemin par lequel il pût venir attaquer les ennemis par les derrières ou par les flancs, et on se retira en bon ordre dans Mantoue.

Pendant toute l'action, le comte de Tessé fut toujours à la tête de sa cavalerie, où il essuya un prodigieux feu de mousquets, ayant autour de lui un grand nombre d'officiers volontaires, entre lesquels étoit le comte de Montsoreau, qui ne le quitta pas un moment. Le comte de Tessé y reçut deux contusions, une au poignet de la main droite et une au-dessous de l'épaule droite, la balle ayant blessé un officier nommé Rayé à la tête, ce qui sauva le comte de Tessé. Son fils aîné y reçut aussi un coup de mousquet au ventre, lequel lui fit

d'abord une extrême douleur, mais qui heureusement n'alloit qu'en effleurant. Le marquis de Clermont, maréchal de camp de jour, y reçut un coup de mousquet à la jambe, qui ne cassoit pas le petit os, mais qui l'effleuroit un peu.

Des gens commandés il y en eut peu de blessés, à la réserve du lieutenant des grenadiers du régiment de Leuville, qui eut les deux jambes cassées, du lieutenant des grenadiers du régiment de Sourches, qui fut blessé à la jambe, et du sous-lieutenant de la même compagnie, qui eut une contusion à la joue. Mais les volontaires furent plus maltraités. Le major du régiment de Beauce y eut le bras et l'épaule cassés; il y eut un capitaine de Limousin fort blessé; le major du régiment espagnol et celui de Bugey y furent blessés légèrement. Lartigue, aide-major de la place, y eut une grosse contusion à l'estomac; Saint-Offange, major de Clermont, y fut blessé au doigt, et Rayé, lieutenant d'infanterie, à la tête. La cavalerie perdit deux lieutenants du régiment de Clermont [1], dont l'un fut tué tout roide, et l'autre mourut six heures après. On n'y perdit qu'une douzaine de soldats et on y eut une trentaine de blessés. Les ennemis y perdirent au moins cinq cents hommes dont il y en eut quatre-vingt-trois de prisonniers, la plupart tellement blessés qu'ils n'en pouvoient réchapper.

X. — LETTRE D'UN HABITANT DE HUY A UN HOMME DE LA COUR [2]

Mai 1702.

Quatre officiers habillés en paysans vinrent, le 10 de mai, à onze heures et demie du matin, surprendre la garde bourgeoise qui étoit à la porte Saint-Germain, du côté de la Ilerbaye. Ils étoient suivis d'environ cinquante grenadiers à cheval et de quatre à cinq cents cavaliers ou dragons. Après avoir mis une garde à la porte, ils marchèrent en diligence pour surprendre le château. Il y avoit dans la rue, assez près de la porte du château, une caserne dans laquelle étoient trente cavaliers françois, qui étoient venus de Liège le jour précédent pour escorter des équipages. La sentinelle de ces cavaliers, voyant passer les troupes des ennemis, demanda : « Qui vive? » et un officier lui répondit : « Troupes impériales! » En même temps la sentinelle lui tira son coup de mousqueton et le jeta de son cheval en bas. Vingt grenadiers des ennemis se détachèrent et vinrent pour attaquer la caserne, mais les cavaliers françois firent une grande résistance. Le commandant des troupes impériales marcha toujours avec le reste des grenadiers vers le château, au pied duquel il trouva un

1. Qui étoit alors le régiment de Bartillat; mais le mestre de camp n'avoit pas encore pu joindre.

[2. Voir ci-dessus, p. 271 et 275. — *E. Pontal.*]

sergent et six soldats, qu'il fit prisonniers sans tirer et se rendit maître du premier pont-levis. Mais comme il couroit avec ses gens pour s'emparer du second, la sentinelle cria au major du château qui venoit de remonter de la ville : « Voilà les ennemis! » Et en même temps le major et la sentinelle levèrent le pont. Le commandant des troupes impériales le fit sommer, de la part de l'Empereur, de rendre la place, disant qu'il espéroit que les troupes de Liége ne tireroient pas, puisqu'ils étoient de leurs amis, mais le major ne répondit que par quelques coups de fusil, et le commandant des troupes impériales se retira avec ses gens au premier pont. Cependant la cavalerie avoit pris des postes à toutes les portes et sur la place, assurant la bourgeoisie de la protection de l'Empereur.

La garnison du château étoit composée de cinq compagnies liégeoises de cinquante hommes chacune, et d'un détachement de cinquante hommes du cercle de Bourgogne qui se relevoit de Liége. Le commandant de Huy, nommé de Tillevy, venoit de descendre dans la ville pour dîner, et il n'étoit pas encore arrivé à son logis quand le premier coup fut tiré. On vint l'avertir que les ennemis occupoient le pied du château, et il prit sur-le-champ parti de sortir de la ville. Il fit un grand tour dans les montagnes et vint rentrer par les souterrains du fort Picard, accompagné de deux capitaines et de deux lieutenants.

Il étoit près de deux heures après midi, quand il arriva encore trois cents grenadiers des ennemis [1], et le commandant des troupes impériales fit encore sommer le château de se rendre, mais Tillevy ayant rassuré ce qu'il avoit de monde dans le château, qui ne faisoit en tout que cent trente hommes, commença à faire jeter des grenades aux ennemis pour les chasser du premier pont qu'ils occupoient, ce qui réussit, et le commandant des troupes ennemies se voyant déposté, alla attaquer le fort de Saint-Joseph, qui étoit gardé par un capitaine et un lieutenant avec trente hommes. Ils le défendirent vigoureusement pendant une demi-heure, mais enfin il fut emporté l'épée à la main, et les gens qui le défendoient se jetèrent des parapets en bas, après avoir encloué cinq pièces de canon, et gagnèrent l'abbaye. Ils y eurent quatre soldats tués ou blessés, cinq ou six prisonniers, et les ennemis y eurent vingt hommes de tués ou blessés, et du nombre de ces derniers se trouva le marquis de Madurant, brigadier de cavalerie.

Il ne restoit plus dans le fort Saint-Joseph que deux pièces de canon en état de servir, que les ennemis tournèrent et firent tirer contre le château, pendant que deux cents grenadiers allèrent attaquer le fort Picard et le fort Rouge, dans chacun desquels il n'y avoit qu'un sergent et huit hommes, lesquels, après leur première décharge, se jetèrent à bas du côté du château. Le commandant des troupes de l'Empereur, enflé de gloire d'avoir emporté ces trois forts, après y

1. Il se trompoit, car il y avoit là plus de quinze cents hommes; mais une partie étoit restée au bout du pont, en dehors.

avoir laissé des troupes, descendit dans la ville et fit encore sommer le château de se rendre, menaçant ceux qui le défendoient de ne leur point donner de quartier s'ils ne se rendoient; mais Tillevy leur donna pour toute réponse qu'il ne connoissoit que son prince, qui lui avoit confié cette place, et qu'il ne la rendroit que par ses ordres, et en même temps il fit tirer le canon et la mousqueterie en tous les endroits de la ville où il voyoit paroître les ennemis.

Comme la nuit approchoit, le commandant des troupes impériales, qui appréhendoit la bourgeoisie, fit appeler les magistrats et leur dit qu'il les prenoit, et toute la bourgeoisie, sous la protection de Sa Majesté Impériale, ordonnant que tous les bourgeois eussent à se retirer dans leurs maisons, leur promettant qu'il ne leur seroit fait aucun tort, et les assurant que dans deux heures il seroit maître du château, parce qu'il alloit arriver dix bataillons et qu'il y avoit quinze mille hommes qui avoient aussi surpris Liège. Il est vrai qu'il y avoit cinq ou six mille hommes qui voltigeoient autour de Liège, pour couvrir le détachement qui étoit venu à Huy, et le commandant de ce détachement envoya toute la nuit demander du secours par un officier au comte de Sobelle, qui commandoit ce corps qui étoit auprès de Liège, mais il eut pour réponse que, s'il ne pouvoit emporter le château avec ce qu'il avoit de monde, il n'avoit qu'à se retirer.

Il étoit près de six heures du matin quand il reçut cette nouvelle, et il commença de donner ses ordres pour la retraite. Il avoit passé la nuit assez tranquillement, quoiqu'on eût fait un feu continuel du château. Cependant, le prince de Tzerclaës avoit détaché de Liège le lieutenant-colonel du régiment d'Orléanois [1] avec deux cents fusiliers et quinze cavaliers, pour se venir jeter dans la place, et ils arrivèrent sur les sept heures du matin dans un petit bois, proche le fort Picard, ayant fait courir le bruit, dans les villages qu'ils avoient trouvés sur leur route, qu'ils étoient suivis de quatre mille hommes, ce qui ne manqua pas d'être rapporté au commandant des ennemis par un de ses espions. Le lieutenant-colonel d'Orléanois, voyant qu'il ne pouvoit entrer dans le château que par le fort Picard [2], y rentra en faisant battre la marche française et suisse et faisant crier par ses quinze cuirassiers : « Secours, secours ! » ce qui intimidoit extrêmement ceux qui étoient dans le fort Picard, et ils se jetèrent dans la ville avec tant de précipitation qu'ils n'eurent pas le temps de faire sauter le magasin qui y étoit. Le lieutenant-colonel détacha un capitaine avec soixante fusiliers et les quinze cavaliers pour les poursuivre, et la cavalerie des

1. Il s'appeloit Baraux.

2. Il avoit oublié de marquer que Baraux ayant envoyé reconnoître ce fort Picard par un ingénieur nommé des Challiaux, auquel il avoit donné dix hommes, comme il vit que les ennemis paroissoient ne pas faire une trop bonne contenance et qu'il y avoit quelques palissades et quelques braises du fort qui étoient arrachées, il envoya dire ce qu'il voyoit à Baraux, lui demandant la permission de donner; Baraux la lui donna, et avec les dix hommes il emporta le fort l'épée à la main.

ennemis qui étoit dans la ville prit la fuite, emportant avec elle les clefs des portes et passant le pont à toutes jambes, pendant que la mousqueterie du château les tiroit en flanc. Les grenadiers les suivirent de près, et, en passant sur le pont, ils y attachèrent quatre pétards pour faire sauter ses traverses et empêcher la cavalerie de les suivre. Ce fut jusque-là que le capitaine détaché avec soixante fusiliers et les quinze cavaliers les reconduisit; mais ne se trouvant pas assez fort pour passer plus loin, il se posta sur le bout du pont. Il étoit dix heures du matin quand l'action finit, mais on n'a jamais vu une épouvante pareille à celle des ennemis, et si l'on avoit eu deux chevaux pour les poursuivre, il n'en seroit pas rentré un seul dans Maëstricht. La garnison eut neuf ou dix hommes tués ou blessés; mais quand cette lettre fut écrite, on ne pouvoit pas encore dire au juste si les ennemis avoient amené beaucoup de prisonniers, car il en venoit à tous moments qui s'étoient jetés dans les bois pendant la nuit. Les ennemis y eurent vingt hommes tués et vingt-deux blessés. Le marquis de Madurant, brigadier, mourut dans la ville, de sa blessure. Houguée, colonel qui commandoit l'artillerie, y fut blessé à la tête et se sauva; un major de cavalerie y fut blessé à la cuisse et fait prisonnier; deux lieutenants de cavalerie blessés et prisonniers, un capitaine d'infanterie et vingt-huit soldats prisonniers. Ils eurent encore beaucoup de blessés qui ne pouvoient manquer de demeurer en chemin. On peut juger de leur épouvante, puisqu'en sortant de la ville ils ne brûlèrent pas le magasin de foin et ne coulèrent pas à fond plusieurs bateaux chargés de farine qui étoient au port. On a l'obligation de la conservation du château à la valeur des trente cavaliers françois qui étoient dans leurs casernes, et dont la résistance fit connoître l'entreprise des ennemis et donna l'alarme.

XI. — RELATION DE LA DÉFAITE DE VISCONTI [1]

Au camp de Castel-Nuovo, le 27 juillet 1702.

Le 25 de juillet, l'armée du roi d'Espagne ayant décampé de Colorno pour venir camper au pont de Sorbolo, le roi d'Espagne, qui étoit à Casal-Maggiore, joignit l'armée dans sa marche. Comme la journée fut longue et pluvieuse, l'arrière-garde et les bagages arrivèrent fort tard à Sorbolo, ce qui obligea le duc de Vendôme de n'en partir qu'à neuf heures du matin, le 26, avec seize escadrons, savoir: trois du Dauphin-dragons, trois de Lautrec, trois d'Estrades, trois du Colonel Général de cavalerie, deux de Villeroy, et deux de Montpeyroux, et quatorze compagnies de grenadiers commandées par le marquis de Carcado, comme brigadier, le tout précédé par six gardes ordinaires à la suite desquelles étoit un escadron composé de gendarmes anglois et de

[1. Voir ci-dessus, p. 336 et 338. On trouve le texte de cette relation dans les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. II, p. 728. — *E. Pontal.*]

chevau-légers de Bourgogne, commandés par le marquis de Mézières, Sa Majesté Catholique et le reste de l'armée devant suivre à trois heures de là. Le duc de Vendôme étant arrivé à Castel-Nuovo, où l'armée devoit camper pendant qu'on marquoit le camp, reçut la confirmation de l'avis qu'il avoit eu que les ennemis étoient derrière le Crostolo, qui est un torrent dont les bords sont fort élevés, à deux milles de Castel-Nuovo. Après que les troupes eurent reposé pendant deux heures, il manda au roi d'Espagne qu'il s'avançoit à portée des ennemis et qu'il attendoit ses ordres. Sa Majesté Catholique lui fit répondre qu'il pouvoit marcher en avant, et qu'il alloit marcher avec le reste de l'armée pour le soutenir. En arrivant à un gué du côté de Reggio, trois milles au-dessus de Santa-Victoria, le duc de Vendôme, ne trouvant pas la rivière défendue, fit passer ses troupes au delà un à un, parce que les rives étoient difficiles et qu'elles avoient été encore relevées par les ennemis, et il envoya au camp Rodot, major des carabiniers, les chercher, et la brigade de Sully, composée des deux escadrons d'Anjou, des deux de Sully et des deux de des Clos. Le duc de Vendôme, étant arrivé de l'autre côté du Crostolo, apprit, par une vedette qui déserta, que le camp des ennemis étoit composé de régiments de cavalerie de Commercy, de Darmstadt et de Visconti, et de celui de dragons d'Herbevillé, faisant environ trois mille chevaux et mille dragons effectifs, le tout commandé par le général Annibal Visconti, et qu'il n'y avoit aucune infanterie; sur quoi le duc de Vendôme prit le chemin qui va à la rivière nommée Tassone, laquelle vient de Reggio et retombe dans le Crostolo à Santa-Victoria. Il marcha sur deux colonnes, l'une à droite, à la tête de laquelle il étoit, accompagné du comte de Revel, du comte de Tessé, du duc de Médina de Torres, du marquis de Créquy, du marquis de Vaubecourt, du comte de Marsin, du comte de Bezons, du marquis de Montgon, de Darennes, major général, de Mauroy, maréchal des logis de la cavalerie, et du comte de Chavigny, maréchal des logis de l'armée, et détacha Albergotti avec le comte de Mursay pour conduire la colonne gauche, composée des deux compagnies de grenadiers d'Auvergne et des régiments de dragons Dauphin et de Lautrec, qui combattirent à pied, et de quatre escadrons de carabiniers qui avoient joint; le surplus des troupes formait la colonne de la droite. On marcha en cet ordre à même hauteur à un mille d'une colonne à l'autre, la droite par un grand chemin, et la gauche par une chaussée le long du Crostolo. Les ennemis se trouvèrent campés à droite, appuyés à Santa-Victoria, près du Crostolo, ayant le Tassone derrière eux, sur lequel ils n'avoient que deux ponts, l'un à Santa-Victoria, et l'autre à leur gauche, tous deux fort étroits. Leur garde s'avança sur nos deux colonnes, pendant que le reste de leurs troupes montoit à cheval, qui se formèrent en même temps et se présentèrent en bonne contenance aux têtes des deux colonnes, où, après quelque résistance de la part des ennemis, ils furent renversés et ne songèrent plus qu'à la retraite, qui ne se pouvoit faire que par ces deux ponts dont il a été parlé, et dont on s'empara sitôt qu'il fut

possible. Ils furent nécessités de se jeter dans la rivière, dont les bords étant fort élevés et y ayant beaucoup de vase dans le fond, il en fut tué et noyé six à sept cents. Le roi d'Espagne, trouvant que les troupes qui le suivoient n'alloient pas assez vite, se porta de sa personne au lieu où étoit le combat, où il arriva avant qu'il fût fini.

Les ennemis ont perdu six cents cuirassiers tués sur place et quatre cents noyés. On a fait prisonnier le comte d'Arenberg, lieutenant-colonel du régiment de Darmstadt, sept capitaines de cuirassiers et trois à quatre cents cuirassiers.

Les trois paires de timbales des régiments de cavalerie ont été prises, une paire par le régiment de dragons Dauphin, une autre paire par le régiment de cavalerie d'Anjou.

On a pris onze étendards, et toutes les cuirasses ont été abandonnées; on a pris aussi environ mille chevaux. Les grenadiers sont tous venus montés au camp, ayant des chevaux en mains. Les bagages des ennemis ont été entièrement pris, leurs tentes s'étant trouvées toutes tendues.

Cette affaire leur coûte au moins quinze cents cuirassiers, et l'on peut regarder ces régiments comme hors d'état de servir de toute la campagne.

Nous avons eu dans cette affaire cent vingt hommes tués ou blessés, entre autres de Saint-Orins, chef de brigade des carabiniers, blessé dangereusement à la tête; de la Rocque, capitaine, blessé aux reins; le chevalier de Pravons et des Aunetz, tous deux capitaines aides-majors de ce même corps, blessés; cinq lieutenants tués; de Morin, capitaine, trois contusions; le marquis de Wartigny, brigadier et colonel du régiment des dragons Dauphin, blessé au bras; milord Scheldon, aide de camp du duc de Vendôme, la cuisse percée; de Maillé, capitaine dans le régiment de dragons d'Estrades, tué; le marquis de Montpeyroux et de Goas, brigadiers, ont eu chacun un cheval tué sous eux, combattant à la tête de leurs brigades.

XII. — COMBAT DE LUZZARA — LETTRE DU COMTE DE TESSÉ A LA DUCHESSE DE BOURGOGNE [1]

Au camp de Luzzara, le 17 d'août 1702.

Notre général partit le 15 d'août après minuit de son camp de Luzzara. Le roi d'Espagne marcha par la gauche que je conduisois, mais le duc de Vendôme, avec vingt-quatre compagnies de grenadiers, les gardes ordinaires, deux régiments de dragons et les officiers de jour, nous précédoient. Cette tête arriva avant huit heures du matin à Luzzara, où les ennemis, qui n'y avoient que cent hommes le jour d'auparavant, avoient envoyé la nuit une garnison plus considérable, qui s'y trouva enfermée par l'incroyable diligence de notre général, qui

1. [Voir ci-dessus, p. 352. — *E. Pontal.*]

n'avoit fait battre ni la générale, ni l'assemblée, ni le boute-selle. Il y a apparence que cette garnison étoit pour retirer leurs magasins, car ce Luzzara ne vaut rien; mais il y a un petit château dans lequel la garnison se retira. Le marquis de Sézanne, qui commandoit les grenadiers, trouva en y arrivant trois charrettes chargées de tentes et de selles neuves, escortées par cent chevaux, qui abandonnèrent ces charrettes et se retirèrent dans Luzzara, et d'où ils ne purent plus sortir. Le marquis de Sézanne reçut un coup de mousquet dans le bras à l'attaque de la ville, qui fut prise d'assaut, duquel on espère qu'il n'aura que le mal.

Notre général ordonna son camp, qu'on marquoit pour placer les troupes à mesure qu'elles arrivoient; mais sur le midi, on vit les ennemis tout à plein, avec leurs canons à leur tête, et leur marche alloit du côté de nôtre gauche, qui tenoit le bord du Pô où l'on veut faire un pont.

Le duc de Vendôme envoya la brigade de Piémont, les Vaisseaux, l'Ile-de-France, les Irlandois, le Perche, la brigade de Grancey, et celle de Sault. Albergotti prit la peine de placer cette importante gauche, qui se retrancha diligemment à la faveur d'un bois et d'un petit rideau qui se trouva au bord du Pô, le tout soutenu des régiments de cavalerie du Colonel Général, de Montpeyroux, du Ris, du Bordage, de Bourbon, d'Anjou, de Canaillat, des dragons de Savoie et de quelques autres régiments que le comte de Bezons posta à mesure qu'ils arrivoient. Les dragons de Senecterre et un escadron des dragons d'Espagne joignoient Piémont. Le duc de Vendôme envoya diligemment du canon, que l'on mit d'abord sur la ligne, dans un endroit qui faisoit quasi le centre d'entre la droite et la gauche, et on le laissa en ce lieu-là, parce que nous n'eûmes pas le temps de le mener à notre gauche; le roi d'Espagne et le duc de Vendôme alloient et venoient, donnant des ordres partout.

La gendarmerie, les carabiniers et d'autres régiments formèrent la droite, selon qu'ils furent placés, comme ils le purent être par le marquis de Créquy, qui étoit de jour avec le comte d'Estaing. Cependant les ennemis se formoient et se grossissoient au point qu'il étoit aisé de connoître que c'étoit toute leur armée. Celle du roi d'Espagne, qui marchoit par deux colonnes, n'avoit pu encore totalement arriver.

Depuis midi jusqu'à quatre heures et un quart, les ennemis se déterminèrent à marcher à nous. Je ne parle que de notre gauche, quoique la droite fût vivement attaquée en même temps; le comte de Medavy et le marquis de Langalerie étoient venus par curiosité nous visiter, et je leur montrai notre disposition quand l'attaque commença. Je priai le marquis de Langalerie de demeurer avec Albergotti, et le comte de Medavy s'y jeta avec une volonté merveilleuse. Les ennemis vinrent donc en bataille, leur infanterie à leur tête, soutenue de leur cavalerie, et marchoient à nous, qui n'avions point de seconde ligne d'infanterie; car, outre qu'elle n'avoit pu arriver toute, c'est que le terrain qu'il falloit occuper ne nous l'avoit

pu permettre. On laissa venir les ennemis, que l'on attendoit, plus près que la moitié de la portée de fusil, et la disposition du terrain vouloit qu'en marchant à nous, ils prêtoient le flanc à Piémont et à brigade des Vaisseaux, qui ne les épargnoient pas.

Le premier effort des ennemis devint inutile. Senecterre les repoussa et le terrain devint assez couvert de morts; demi-heure après, ils recommencèrent le même manège, qui ne leur réussit pas mieux; mais ils augmentèrent leur feu par le nombre des bataillons qu'ils mirent en avant; jusqu'à trois fois, ils firent inutilement la même chose; enfin, la quatrième, ils firent perdre un peu de terrain aux Irlandois, au régiment de Perche et à celui de Sault, qui avoient perdu beaucoup de monde. Le marquis de Lignerac reçut un coup qui lui perça l'épaule, le marquis de Resnel et le lieutenant-colonel de Piémont y furent blessés. Le duc de Lesdiguières y fit des merveilles et reçut un coup au haut du nez, qui ne s'est pas trouvé dangereux. Le marquis de Montendre fut tué. Le régiment de cavalerie du Colonel Général, d'Ourches, de Montpeyroux et de Bourbon chargèrent les ennemis; le comte de Bezons les mena plusieurs fois à la charge; le marquis de Montpeyroux y fut blessé de deux coups. Saint-Micault, colonel de Bourbon, se distingua fort; mais dans tout cela l'on ne put jamais trouver lieu de charger la cavalerie des ennemis, qui se tenoit derrière toute leur infanterie.

Le marquis de Grancey y reçut un coup de mousquet qui lui fracassa la main, et comme son régiment, qui avoit beaucoup souffert, ne pouvoit plus souffrir le feu des ennemis, il retourna dès que sa main fut bandée et s'y tint avec beaucoup de fermeté. Vandeuil, brigadier de cavalerie, eut la main emportée par un coup de canon et est mort, et le comte d'Ourches y fut blessé.

Ce peu de terrain que je vous ai dit que nous perdimes nous sépara totalement de la brigade de Piémont, et des Vaisseaux et de l'Ile-de-France, que commandoit le comte de Broglie, dont on ne peut dire assez de bien. Il n'y eut pas moyen de les rejoindre, car les ennemis étoient entre eux et nous. Le comte de Medavy et Albergotti prirent le bon parti, et le marquis de Langalerie resta avec eux. Piémont, malgré l'effort des ennemis, resta dans son poste, et l'on étoit si près d'eux qu'ils prièrent qu'on leur laissât la liberté de retirer le corps d'un homme de considération, et on le leur accorda.

Après cela, ce furent des décharges d'infanterie effroyables, qui durèrent jusqu'à plus d'une heure de nuit, c'est-à-dire plus de quatre heures. Ceux qui ont vu la bataille de Nerwinde disent que le feu d'infanterie, qui y fut terrible, ne fut ni si long ni si considérable que celui de cette action.

Pour vous dire la vérité, les ennemis ne savoient plus ce qu'ils faisoient, et du côté où j'étois, nous ne le savions guère davantage. Le comte de Bezons fit très à propos retirer deux de nos pièces par le régiment de Miromesnil, et la nuit étoit si obscure que le comte de Pracomtal et moi pensâmes nous jeter dans les ennemis, croyant que c'étoient les régiments de cavalerie d'Anjou, d'Uzès et de Vienne, à

qui je voulois faire repasser un fossé, qu'en effet ils repassèrent, et restèrent la nuit comme ils étoient.

J'ai eu l'honneur de vous dire que je ne vous rendrois point compte de la droite, que je ne vis point du tout, et où il se fit des actions étonnantes. Le comte d'Estrades prit un étendard des ennemis. Les dragons Dauphin, de Lautrec et de Languedoc firent des merveilles; ils prirent deux pièces de canon; le pauvre marquis de Créquy fut terriblement blessé, sans espoir d'en revenir, en agissant partout en officier et en soldat. Un de nos étonnements est que notre général vive après la peine effroyable qu'il prit et le feu qu'il essuya. Le marquis de Montgon, le comte de Roucy et le comte de Mursay étoient de ce côté-là avec le marquis de Praslin et le duc de Villeroy, qui se distinguèrent fort.

Une action aussi longue et aussi grande ne se peut passer sans pertes. Je ne saurois dire le nombre des officiers tués; mais estimativement, je compte que nous avons deux mille hommes tués ou blessés. Les déserteurs des ennemis disent qu'ils ont perdu le tiers de leur infanterie; il est impossible qu'ils n'aient perdu à bon marché quatre mille hommes.

Le lendemain, dès le matin, on recommença de les canonner. Les ennemis se retranchèrent tout le jour et nous fîmes la même chose. Je crois que le principal objet du prince Eugène étoit de tout risquer pour retirer la garnison de Luzzara, où l'on dit qu'il y a des magasins considérables, ou bien pour se saisir du bord du Pô, à la hauteur d'une île qui est le seul endroit où nous puissions faire le pont que nous attendons, que dorénavant ils ne peuvent nous empêcher de faire, et qui fera la jonction des troupes. Albergotti a fait mettre hier cette gauche au delà du port de Pô dans un état qu'il ne craint rien. Voilà où nous en sommes.

Le 17 au soir, nous continuâmes de faire ce que nous fîmes hier, c'est-à-dire de nous retrancher de part et d'autre et de nous canonner; à cela près que l'on est maître de Luzzara, que le comte de Marsin, qui étoit de jour, a fait rendre, et où l'on a pris quatre cent cinquante hommes de pied et cent cinquante chevaux avec tout leur équipage, et que l'on a déjà trouvé beaucoup de blé et de farine. Le duc de la Feuillade, qui est fort foible et convalescent, se fit tenir à cheval tout partout pendant l'action.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES APPENDICES DU TOME VII

I. — Déclaration du roi en faveur du roi d'Espagne..... 447

II. — Harangue du roi d'Angleterre à son parlement..... 449

III. — Mémoire de ce que les sieurs députés de leurs Hautes Puissances les seigneurs états-généraux des provinces-unies des Pays-Bas ont proposé de la part de leurs Hautes Puissances au sieur comte d'Avaux, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne.... 450

IV. — Mémoire du comte d'Avaux présenté aux états-généraux des Provinces-Unies..... 453

V. — Réponse des états-généraux au mémoire du comte d'Avaux. 454

VI. — Relation de la sédition arrivée à Naples la nuit du 22 au 23 de septembre 1701..... 466

VII. — Lettre de l'électeur de Cologne à l'électeur de Bavière.... 468

VIII. — Lettre du roi aux états-généraux..... 470

IX. — Relation de l'affaire de Mantoue..... 471

X. — Lettre d'un habitant de Huy à un homme de la cour.... 475

XI. — Relation de la défaite de Visconti..... 478

XII. — Combat de Luzzara. — Lettre du comte de Tessé à la duchesse de Bourgogne..... 480

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

COULOMMIERS. — IMPRIMERIE P. BRODARD ET GALLOIS.

MAR 19 1953

[redacted]

[redacted]